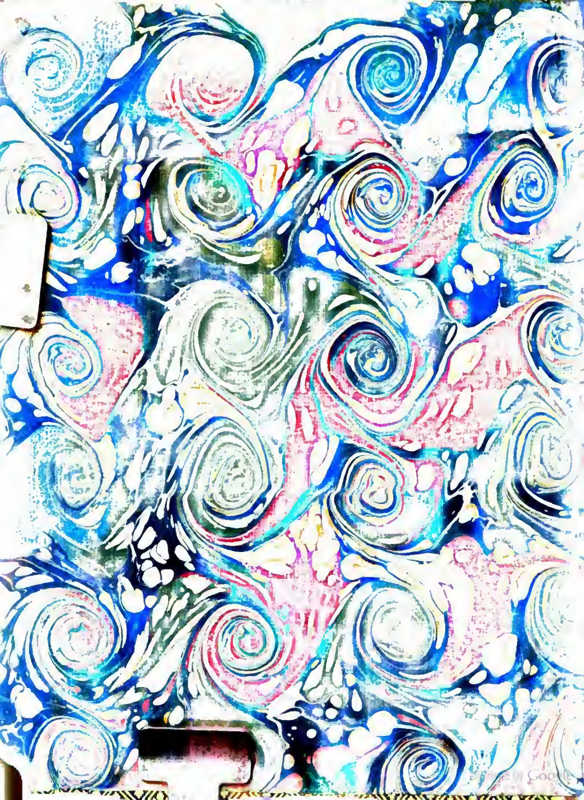








HISTOIRE DES CHEVALIERS HOSPITALIERS DE S. JEAN DE JERUSALEM,

APPELLEZ DEPUIS

LES CHEVALIERS DE RHODES,

ET AUJOURD'HUI

LES CHEVALIERS DE MALTE.

Par M. l'Abbé DE VERTOT, *de l'Academie des Belles Lettres.*

TOME SECOND.









A PARIS,

Chez { ROLLIN, à la descente du Pont S. Michel, Quai des Augustins, au Lion d'Or.
QUILLAU Pere & Fils, Imp. Jur. Lib. de l'Université, rue Galande, à l'Annonciation.
DESAINT, rue S. Jean de Beauvais, vis-à-vis le College.

M. DCC. XXVI.

AVEC APPROBATION ET PRIVILEGE DU ROY.

HISTOIRE
DES
CHEVALIERS HOSPITALIERS
DE
SAINT JEAN DE JERUSALEM,
APPELLEZ DEPUIS
CHEVALIERS DE RHODES,
ET AUJOURD'HUI
CHEVALIERS DE MALTE.

LIVRE CINQUIÉME.

LA conquête de l'Isle de Rhodes, & la dépouille des grands biens des Templiers éleverent l'Ordre Militaire de Saint Jean à un degré de grandeur comparable à celui de plusieurs Souverains de l'Europe. Parmi les differentes Isles

Sporades, celle de Rhodes tenoit le premier rang, soit par la fertilité de son terroir, soit par la sureté de ses Ports & de ses Rades qui y attiroient de tous côtez le commerce & l'abondance. D'ailleurs depuis que les Chevaliers s'en étoient rendus maîtres, il en sortoit tour à tour des Galeres & des Vaisseaux bien armez qui donnoient la chasse aux Pirates; & les Chevaliers qui commandoient ces escadres s'enrichissoient des prises qu'ils faisoient continuellement sur les Infideles.

Mais ces differentes sources de richesses si avantageuses dans un Etat purement seculier, affoiblirent insensiblement un Ordre Religieux. Sa puissance temporelle poussée trop loin, causa depuis sa foiblesse; & les grands biens, sur tout des particuliers, introduisirent parmi les plus jeunes Chevaliers le luxe, la molesse, & les plaisirs.

Ces Religieux Militaires au retour de leurs caravanes & de leurs courses consumoient dans le jeu, & souvent dans la débauche les biens qu'ils avoient acquis à la guerre, & qu'ils auroient dû par leur profession remettre au commun Tresor de l'Ordre. En vain d'anciens Commandeurs élevez dans des mœurs austeres, & dans une pratique exacte de leur regle, leur representoient que par une semblable conduite les Templiers venoient de se perdre: à peine cette jeunesse effrenée & fiere de la réputation qu'elle acqueroit tous les jours dans les combats, daignoit faire attention à un exemple si terrible & si récent: ces jeunes gens indociles se flatoient qu'on devoit trouver dans leur valeur toutes les vertus de leur état; & ce qui

étoit de plus déplorable, c'est que le Grand Maître lui-même par son exemple sembloit autoriser un si étrange changement dans les mœurs de son Ordre.

Villaret ébloui de la gloire qu'il venoit d'acquerir par ses conquêtes, ne put soutenir une fortune trop favorable; il se pressa de jouir du fruit de ses travaux; & toujours environné d'une troupe de flateurs, il passoit ses jours dans une indigne oisiveté; sa table étoit servie avec autant de délicatesse * que de profusion; il falloit au travers des périls de la mer lui aller chercher des mets exquis, & les vins les plus délicieux: & pour fournir à son luxe & à sa dépense, il s'appliquoit les revenus des Commanderies vacantes, ou, au préjudice des plus anciens Chevaliers, il en faisoit la récompense de ses favoris & des ministres de ses plaisirs. A l'égard des autres Chevaliers, il affectoit de se rendre d'un accès difficile; & s'il leur accordoit quelque audience, c'étoit toujours d'une maniere brusque & hautaine. La voye des remontrances étoit fermée aux plus justes plaintes, & il ne sortoit gueres de Chevaliers de son Palais qu'avec une indignation secrete.

Ce qui augmentoit le mécontentement du Corps de la Religion, c'est qu'il négligeoit d'en acquitter les dettes; & on se plaignoit même qu'il laissoit manquer la Maison Chef d'Ordre de sa subsistance

* Desciverat à pristina virtute Hospitalariorum Equitum princeps Villaretus, captâque Rhodo, non ad proferendum Christi cultum in Syriam extulerat mentem, sed in delicias abjecerat: præteritisque insolescens victoriis, intentusque privatæ rei, publicas curas spernebat: quocirca Equites, communicato inter se consilio, eum opprimere ex insidiis adorti sunt. *Rainaldi ad ann.* 1317, *n.* 35.

FOULQUES DE VILLARET.

& de son nécessaire. En vain les plus anciens Commandeurs lui representerent que l'Ordre n'avoit jamais été plus riche, ni l'entretien des Religieux plus négligé; l'imperieux Grand Maître recevoit ces remontrances comme des injures : sa conduite, ses manieres, la forme qu'il vouloit introduire dans le Gouvernement étoient d'un Souverain absolu, & il sembloit qu'il ne distinguât pas les Chevaliers, des habitans de l'Isle & des autres sujets de la Religion. Mais il avoit en tête un grand corps de noblesse : plusieurs même de ces Chevaliers tirez des premieres Maisons de la Chrétienté, & élevez dans des principes républicains, vouloient bien se soumettre à une autorité fondée sur les Loix; mais ils étoient incapables de souffrir un odieux despotisme.

La voye des remontrances particulieres n'ayant pas réussi auprès d'un Chef si fier & si hautain, les Chevaliers qui prétendoient en avoir reçu quelque injustice, eurent recours à une procedure réguliere. Le Grand Maître à leur requeste fut sommé juridiquement de se trouver au Conseil pour y rendre compte de son administration : il en rejetta la signification avec mépris. Les mécontens ne se rebuterent point : ils s'assemblerent secretement pour déliberer sur le parti qu'ils avoient à prendre : Frere Maurice de Pagnac, sous prétexte de délivrer l'Ordre d'une domination tyrannique, s'étoit mis à leur tête. C'étoit un ancien Commandeur, pieux, exact dans l'observation de sa regle; mais d'un zele amer, & qui de sa régularité se faisoit une espece de droit de condamner tous les Chevaliers qu'il ne croyoit


FRERE MAURICE DE PAGNAC

FOULQUES DE VILLARET.

pas aussi dévots que lui. Ce Commandeur naturellement dur & infléxible, & qui d'ailleurs dans la révolution qu'il méditoit, vrai-semblablement avoit ses vûes particulieres, représenta à ses Confreres qu'après avoir eu recours inutilement à la voye des requestes & à l'autorité des Loix, ils alloient infailliblement tomber sous une tyrannie déclarée, à moins que par une courageuse résolution ils ne se déterminassent à arrêter eux-mêmes le Grand Maître; que cette entreprise toute hardie & toute extraordinaire qu'elle pouvoit paroître, si elle avoit un heureux succès, seroit infailliblement approuvée par les Chevaliers mêmes les plus indifferens; & que s'ils étoient une fois maîtres de sa personne, on le traduiroit devant le Conseil, où on lui feroit son procès. Ce projet, quoique rempli de violence, n'en fut que plus agréable à des gens aigris & passionnez; mais l'execution n'étoit pas sans de grandes difficultez. Les principaux Commandeurs & les plus sages, quoique mécontens du Gouvernement, n'avoient point encore pris de parti dans ces differends; d'ailleurs le Grand Maître, outre sa maison qui étoit nombreuse, ne sortoit jamais en public qu'environné de ses créatures & de certains flateurs, qui, sans s'embarasser de ce qui est juste ou injuste, s'attachent aveuglément à l'auteur & à la source des graces.

Les mécontens pour le surprendre dans un temps où il seroit moins accompagné, tâcherent de corrompre à prix d'argent un de ses Valets de Chambre, & ils lui offrirent une grosse somme pour leur faciliter de nuit l'entrée dans son appartement:

FOULQUES DE VILLARET.

mais le domestique fidele à son maître l'avertit aussi-tôt des propositions qu'on lui avoit faites, & pour faire valoir son zele & sa fidelité, il exagera le nombre des conjurez, & le péril où il étoit d'être arrêté. Le Grand Maître craignant qu'il n'y eût pas de sureté pour lui dans la Ville, en sortit sous prétexte d'une partie de chasse, gagna en diligence le Château de Lindo, dont il s'empara. Ce Château est situé sur une Montagne au côté oriental de l'Isle, environ à sept milles de la Ville de Rhodes. Outre un bon Port qui est au pied de ce Château, on trouve encore au Septentrion une grande baye dont le fond est net, ferme & sabloneux, & un peu plus loin il y a un endroit appellé Triande, ou le canton des Serpens, au-dessous duquel on trouve une fort bonne rade, où les Vaisseaux sont à l'abri des vents d'Orient & de Sud-est. Villaret s'étant rendu maître de ce Château, y fit entrer des troupes & des vivres, en même temps que des Galeres par ses ordres étoient dans le Port toujours armées, & prêtes pour le recevoir s'il étoit trop pressé par ses ennemis; & pour arrêter les procedures qu'on avoit commencées contre lui, il fit signifier au Conseil qu'il appelloit au Saint Siege de tout ce qu'on pourroit statuer en son absence contre sa personne & contre sa dignité.

Mais sa fuite, & sur-tout la maniere dont de sa seule autorité il s'étoit emparé d'une Place forte, & des Galeres qui appartenoient à tout l'Ordre; les Troupes qu'il avoit jettées dans cette Place; celles qu'il levoit actuellement dans l'Isle, & les provisions de guerre qu'il amassoit de tous côtez, tout

cela aigrit si fort les esprits, que la plûpart des Chevaliers les plus moderez, & qui ne s'étoient point encore déclarez, se joignirent aux mécontens. Ce fut comme une conspiration générale contre ce Grand Maître : tout le monde crioit au Tyran, & malgré son appel au Saint Siege, la plûpart des Chevaliers assemblez tumultuairement, le déposerent, élurent en sa place Maurice de Pagnac; & par cette élection précipitée on vit un schisme funeste s'élever dans cet Ordre.

Les Chevaliers les plus désintereslez crurent en devoir avertir le Pape Jean XXII. successeur de Clement. On avoit déja prévenu ce Pontife sur le mauvais usage que Villaret faisoit des biens de l'Ordre, & sur-tout au sujet de la négligence qu'il apportoit à acquitter le principal & les interests de l'argent qu'il avoit emprunté pour l'entreprise de Rhodes.

Les Commandeurs étoient d'autant plus interessez dans cette négligence, que c'étoit à leurs dépens, & du fond même des Responsions qu'il avoit fallu augmenter considerablement, que l'on payoit ces interests. Le Pape avant que de rien statuer sur un évenement aussi surprenant, envoya sur les lieux en qualité de ses Commissaires, Bernard de Moreze, Prieur de Saint Caprais, & Bosolo son Chapelain, pour informer de la verité de ce qui s'étoit passé dans cette émotion.

L'instruction de ces Commissaires portoit que sitôt qu'ils seroient arrivez à Rhodes, ils suspendissent le pouvoir des deux Grands Maîtres, & qu'ils leur intimassent un ordre exprès du Saint Siege de

FOULQUES DE VILLARET.

se rendre incessamment l'un & l'autre à la Cour du Pape; qu'ils signifiassent en même temps à tous les Chevaliers qu'en attendant la décision de cette grande affaire, le Pape comme premier Superieur de l'Ordre, nommoit pour le gouverner Frere Gerard de Pins. C'étoit un ancien Chevalier de la Langue de Provence, de la même Maison que le Grand Maître Odon de Pins, estimé par sa valeur & par sa sagesse, & qui n'ayant point voulu se déclarer pour aucun parti, étoit également réveré de tous les deux. Le Pape par la même instruction ordonnoit à ces Commissaires de saisir l'argent, les pierreries & tous les effets de Villaret, d'en dresser un procès verbal, & un inventaire exact & signé des principaux interessez; qu'après cette formalité préalable ils remissent le tout au Tresor de l'Ordre, pour être uniquement employé à satisfaire les Banquiers de Florence, & tous ceux qui avoient fourni l'argent nécessaire pour la conquête de Rhodes.

Les deux Commissaires étant arrivez dans cette Isle s'acquitterent avec beaucoup d'exactitude des ordres dont ils étoient porteurs. Ils citerent les deux prétendans à la Cour d'Avignon, & après avoir fait reconnoître le Commandeur de Pins pour Lieutenant Général de la Grande Maîtrise, ils lui firent part d'un ordre particulier qu'ils avoient du Pape, & qui concernoit la Grande Commanderie de l'Isle de Chypre: ce Benefice, par l'étendue de son territoire, sa Jurisdiction & la richesse de ses revenus étoit moins une simple Commanderie, qu'une Principauté. Le Château & le Bourg de

Colosse

Coloſſe étoit le chef-lieu de cette Seigneurie, qui comprenoit pluſieurs villages avec le Château, & le Bourg de Curias, appellé autrement Epiſcopia, & qui avoit ſervi autrefois de réſidence à d'anciens Rois de cette Iſle. Villaret par reconnoiſſance des ſoins que Frere Albert l'Allemand de Chateaunoir avoit pris pour le recouvrement des biens des Templiers, l'avoit gratifié de cette riche Commanderie, la dignité, après la Grande Maîtriſe, la plus conſiderable que l'Ordre eût dans tout l'Orient. On s'étoit plaint au Pape que le Grand Maître, pour favoriſer le Commandeur l'Allemand, ne l'avoit taxée qu'à trente mille beſans d'or de reſponſion par an, quoique tous les Commandeurs précedens en euſſent payé ſoixante mille, monnoye d'or évaluée à vingt-un ſols trois deniers pour beſant : ce qui doit faire comprendre le revenu de cette riche Commanderie. Le Pape conſentoit que le Lieutenant de Pins laiſſât le Commandeur en poſſeſſion de cette dignité, à condition qu'il en payât au Treſor de l'Ordre la même redevance de ſoixante mille beſans. Mais s'il en faiſoit difficulté, il ordonnoit qu'à ſon refus on adjugeât cette Commanderie à celui des plus anciens Chevaliers qui ſe ſoumettroit de payer exactement la reſponſion ſur l'ancien pied.

Cependant les deux Grands Maîtres, en execution des ordres du Pape, ſe mirent en chemin pour ſe rendre à Avignon. Villaret fut reçu dans tous les lieux où il paſſa, & ſur-tout par Robert Roi de Sicile, comme un grand Capitaine, & avec tout l'accueil que méritoit ſa réputation : tout le monde

s'interessoit dans sa disgrace. Il ne fut pas moins bien traité à Rome : Pagnac son rival & son concurrent s'apperçut bien que le changement de théâtre & du lieu de la scene ne lui étoit pas favorable ; qu'on ne parloit à la Cour du Pape que de la valeur & des conquêtes de Villaret, au lieu qu'il étoit regardé comme un rebelle, & un Chef de mécontens.

Jean XXII. Le Pape donna plusieurs audiences à l'un & à l'autre, soit en particulier ou en plein Consistoire. Les plus celebres Avocats de la Cour d'Avignon furent chargez de cette grande affaire. Edouard Dupont, fameux Jurisconsulte, parla en faveur de l'élection de Pagnac : il representa que les Chevaliers qui composoient ce qu'on appelloit à Rhodes le Couvent, ayant, suivant le droit qu'ils en avoient, & sur la persuasion où ils étoient de la vertu de Villaret, élevé ce Chevalier à la dignité de Grand Maître, ils s'étoient crus bien fondez, voyant qu'il abusoit de son pouvoir, à reprendre une autorité que cet Avocat soutint qu'on ne lui avoit remise qu'en dépôt, & que pour autant de temps qu'il en feroit un bon usage. Il faisoit sur-tout valoir le pouvoir du Conseil qui avoit concouru dans sa déposition, & qu'il faisoit envisager comme le Corps représentatif de la Religion & du Chapitre général.

L'Avocat de Villaret, après avoir parlé magnifiquement des exploits & des conquêtes de sa Partie, si glorieuses & si utiles à l'Ordre, & même à toute la Chrétienté, demandoit si sa déposition étoit la récompense qu'il en devoit attendre, & si

des mutins & des rebelles pouvoient jamais être autorisez dans une assemblée tumultueuse, & au milieu d'une sédition, à déposer leur Chef & leur Superieur, sur-tout après qu'il avoit prévenu une si témeraire entreprise par un appel au saint Siege. Et pour répondre à ce que l'Avocat de Pagnac avoit avancé au sujet de l'autorité souveraine du Conseil, comme corps représentatif du Chapitre général, il s'écrioit que la condition des Grands Maîtres seroit bien malheureuse, si chargez des soins pénibles du Gouvernement, ils n'en avoient que la fatigue & les inquiétudes, pendant que les membres du Conseil, comme d'autres Ephores, s'érigeroient en Juges séveres & en Censeurs de leur conduite. Cependant qu'on n'ignoroit pas, ajoutoit ce Jurisconsulte, que c'étoient les Grands Maîtres eux-mêmes de qui les Chevaliers tenoient les Dignitez qui donnoient entrée dans le Conseil, & s'il étoit juste que le sort des Chefs dépendît de leurs créatures, & qu'il fussent obligez de trembler devant leur propre ouvrage.

Quoi que ces raisons dans un Gouvernement Républicain eussent plus d'éclat que de solidité, cependant le Pape blessé du peu d'égard que le parti de Pagnac avoit eu pour l'appel de Villaret, penchoit secretement de son côté. Les Cardinaux, & les Courtisans sur-tout, ausquels rien n'échape des dispositions de leur maître, blâmoient hautement la précipitation avec laquelle on avoit déposé le Grand Maître. Pagnac au travers des discours qui se répandoient à ce sujet, vit bien qu'il n'obtien-

FOULQUES DE VILLARET.

droit jamais la confirmation de son élection. La crainte de la voir cassée par un Jugement solemnel, & la triste idée de retomber par là sous la puissance d'un ennemi puissant & irrité, le jetta dans une sombre mélancolie : il quitta la Cour, & se retira à Montpellier, où il tomba malade, & après y avoir langui quelques mois, il y trouva la fin de sa vie & de son ambition.

Sa mort délivra le Pape de l'embarras de prononcer juridiquement sur une affaire aussi délicate. Ce Pontife, pour conserver toujours la subordination, commença par rétablir Villaret dans toutes les fonctions de sa dignité ; mais comme il avoit remarqué beaucoup d'aigreur & d'animosité dans les esprits du parti contraire, avant que de lever la suspension que ses Commissaires avoient signifiée au Grand Maître, il étoit convenu secretement avec lui qu'après avoir repris le Gouvernement de son Ordre pendant un temps limité, il remettroit au Saint Siege, comme de lui-même, sa démission, & qu'il seroit pourvû d'un grand Prieuré, dont il jouiroit avec une indépendance entiere de son successeur, & même sans être obligé de contribuer aux charges & aux Responsions de l'Ordre : ce qui après differens changemens de Prieurez, & bien des difficultez, fut enfin entierement consommé vers l'an 1323. Villaret après son abdication se retira au Château de Teiran, qui appartenoit alors à une de ses sœurs : il y mourut quatre ans après, & en 1327. Son corps fut enterré au grand Saint Jean de Montpellier, dans un Sepulcre de marbre ; & on

lisoit au tour une Inscription * qui apprenoit sa qualité, mais sans parler de son abdication.

Pendant que l'Ordre étoit agité par des divisions, Orcan ou Urcham Gazi, fils & successeur d'Ottoman, crut la conjoncture favorable pour chasser les Chevaliers de l'Isle de Rhodes. Ce jeune Prince pendant la vie du Sultan son pere avoit eu beaucoup de part à ses conquêtes. C'étoit le plus habile de ses Généraux, & le plus sûr instrument de ses victoires. La souveraine puissance où il parvint après la mort d'Ottoman, ne fit qu'élever encore son courage. L'esprit toujours rempli de nouveaux projets de conquêtes, il passoit toutes les saisons de l'année en campagne, & dans son Camp il vivoit avec ses soldats en soldat, & comme s'ils eussent été ses freres ou ses enfans : & dans les plus grands périls il leur témoignoit une confiance qui étoit également honorable au Prince & à ses troupes. Son habileté n'étoit pas inferieure à sa valeur : peu de Souverains l'ont égalé dans l'art d'exciter des divisions entre les Princes ses voisins : il ne manquoit jamais de se déclarer pour le parti le plus foible contre le plus puissant, pour les accabler ensuite plus facilement tous les deux. Ce fut par cette politique encore plus que par la valeur de ses troupes, qu'il se rendit maître de la Mysie, de la Licaonie, de la Phrygie & de la Carie, dont il chassa la plûpart de ces petits Princes, qui avoient partagé avec Ottoman son pere les Etats du dernier

* Anno Domini M. CCC. XXVII. die scilicet 1ª Semptembris obiit nobilissimus Dominus Frater Folquetus de Villareto, Magister magni Hospitalis Sacræ Domûs Sancti Joannis-Baptistæ Hyerosolimitani, cujus anima requiescat in pace, Amen. Dic pro me Pater noster, Ave Maria.

FOULQUES DE VILLARET. Sultan Selgeucide d'Iconium, leur maître & leur Souverain.

La proximité de l'Isle de Rhodes qui n'est séparée de la Carie que par un canal assez étroit, le détermina à en tenter la conquête. Il s'en croyoit si assuré, sur les avis qu'il avoit reçus des divisions qui régnoient dans l'Ordre, qu'il résolut d'y con-
1321. duire lui-même une Colonie de Mahometans, Turcs, Arabes ou Sarrasins ; & on prétend qu'il
Giovan Villani. 118. choisit pour cela la plûpart des familles que les Chevaliers, par la conquête de Rhodes, avoient chassées de cette Isle, & qui, sous les auspices du Sultan, se flattoient d'y rentrer & de s'y rétablir. Orcan laissa les viellards, les femmes & les enfans dans la petite Isle d'Episcopia, dont en passant il s'étoit rendu maître : il tourna ensuite la proue de ses vaisseaux du côté de Rhodes. On rapporte qu'il n'avoit pas moins de quatre-vingt Flutes, Brigantins, ou vaisseaux plats de differentes grandeurs, la plûpart chargez de troupes de débarquement, dont il prétendoit se servir pour former le Siege de la ville de Rhodes.

Gerard de Pins dont nous venons de parler, & que le Pape avoit établi Lieutenant Général de tout l'Ordre, averti des desseins du Prince infidele, & qu'un si grand armement regardoit Rhodes, ne jugea pas à propos d'attendre les ennemis dans l'Isle. Malheureusement la plûpart des Galeres & des Vaisseaux de la Religion étoient en course ; il ne restoit que quatre Galeres dans le Port, avec quelques Fregates, des Flutes & des Vaisseaux marchands, ausquels heureusement se joignirent six Galeres Gé-

noiſes, qui ſe rencontrerent dans le Port de Rhodes à leur retour des côtes de la Cilicie, & de la petite Armenie où ils trafiquoient. Tout ce qu'il y avoit de Chevaliers dans l'Iſle, de ſoldats & même d'habitans capables de porter les armes, s'embarquerent ſur cette petite Flote. Le Commandeur de Pins monta la Capitane, & comme il étoit grand homme de mer, à la faveur du vent dont il ſçut profiter, il attaqua courageuſement les Turcs. Ces Infideles étoient ſuperieurs en nombre de Vaiſſeaux: ils avoient le même avantage par les troupes de débarquement dont leur Flote étoit chargée, mais c'étoient tous ſoldats peu faits aux guerres de mer. Les Chevaliers au contraire accoutumez à ce genre de combats, manœuvrerent avec tant d'habileté, qu'ils leur coulerent à fond une partie de leurs Fregates, & de leurs Vaiſſeaux plats, en prirent pluſieurs, & firent un grand nombre de priſonniers. Orcan ne fut vaincu que pour s'être crû invincible par le nombre & la valeur de ſes troupes; mais il n'en avoit fait experience que ſur terre, & il trouva en mer des ennemis dont la capacité & l'adreſſe furent ſuperieures à toutes ſes forces. Le Général de l'Ordre, après avoir diſſipé cette Flote, fit une deſcente dans l'Iſle d'Epiſcopia, où nous venons de dire qu'Orcan avoit débarqué un grand nombre de familles Turques, qu'il deſtinoit pour peupler l'Iſle de Rhodes. Le Général Chrétien pour couper la racine de cette guerre, & ôter à ces Infideles, anciens habitans de Rhodes, l'eſperance de s'y rétablir, fit paſſer au fil de l'épée tous ceux qu'il trouva en défenſe, & on vendit par ſon ordre

FOULQUES DE VILLARET.

pour esclaves les vieillards, les femmes & les enfans.

Comme la Grande Maîtrise étoit vacante par l'abdication de Villaret, le Pape convoqua à Avignon & dans son Palais, les Prieurs & les Chevaliers qui se trouverent à sa Cour ou dans les Provinces voisines d'Avignon ; & après qu'ils furent arrivez, ils les exhorta à la concorde, & à sacrifier leurs ressentimens particuliers au bien général de la Religion. Tous ces Chevaliers s'enfermerent ensuite dans une espece de conclave pour proceder à l'élection d'un nouveau Grand Maître, & après l'invocation du Saint Esprit, & une mûre déliberation, le choix de l'Assemblée tomba sur Frere

HELION DE VILLENEUVE.

HELION DE VILLENEUVE, que le Pape favorisoit ouvertement, & dont la recommandation, peu differente d'un ordre, influa beaucoup dans cette

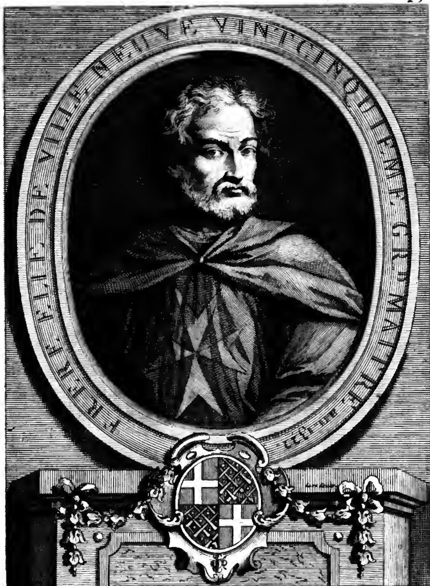
1323.

élection, qu'il confirma depuis par une Bulle autentique en datte de l'an 1323 : d'autres prétendent que cette confirmation fut une pure nomination, émanée de la seule autorité du Pape.

Le nouveau Grand Maître n'en fut pas ingrat, & pour en marquer sa reconnoissance à ce Pontife,

1324.

il lui vendit des maisons que l'Ordre possedoit dans la Ville de Cahors, & de grandes terres situées aux environs, dont le Pape, originaire de cette Ville, fit l'acquisition en faveur de sa famille qu'il vouloit tirer de l'obscurité où elle se trouvoit ensevelie. Son pere appellé Arnaud d'Ossa ou Deusse, n'étoit qu'un pauvre Savetier. Le mérite de son fils, & sa capacité extraordinaire dans le Droit Civil & Canon, le fit parvenir à la dignité de Cardinal. Cette dignité ne lui fit point oublier la bassesse de sa naissance ;


FRERE ELIE DE VILLE NEUVE VINT CINQUIEME GR. D MAITRE

ſance ; il vivoit avec les autres Cardinaux comme avec ſes maîtres ; ſobre, frugal, modeſte, ce n'étoit preſqu'à ſon habillement qu'on s'appercevoit d'une dignité qui paroiſſoit lui être tout à fait indifferente. Tel étoit ce Cardinal à la mort de Clement V. les Cardinaux furent deux ans ſans pouvoir convenir du ſujet qu'ils éliroient pour Pape. Ils s'étoient d'abord aſſemblez à Carpentras ; mais les Cardinaux d'Aquitaine ennuyez de la longueur du Conclave, y ayant fait mettre le feu par leurs domeſtiques, ils ſe diſperſerent ; & depuis ils n'avoient pû ſe raſſembler. Philippe, Comte de Poitiers, frere de Louis le Hutin Roi de France, en ayant attiré à Lion par adreſſe & ſous differens prétexte juſqu'à vingt-trois, il les engagea à s'enfermer dans un Conclave. Mais comme les factions étoient toujours également vives, & qu'ils ne pouvoient s'accorder, ils convinrent enfin, ſi on en croit Villani & Saint Antonin, de s'en remettre par voye de compromis à la nomination ſeule que le Cardinal d'Oſſa feroit d'un Pape ; perſuadez qu'un ſi homme de bien, ſi déſintereſſé, & qui au milieu de toutes les cabales s'étoit toujours montré neutre, ne pourroit faire qu'un bon choix. Mais les prétendans & les chefs de parti furent bien étonnez lorſque ce Cardinal, en vertu du pouvoir qu'on lui avoit déferé délire le Pape, ſe nomma lui-même, & que d'une voix claire, forte & intelligible, il prononça ces mots : C'eſt moi qui ſuis Pape : *Ego ſum Papa*. Cependant comme le compromis étoit revêtu de toutes les formalitez requiſes, il fallut le reconnoître, & il prit à la cérémonie de

HELION DE VILLENEUVE.

ſon couronnement le nom de Jean XXII. C'eſt ainſi que les Hiſtoriens que je viens de citer rapportent cet évenement, quoique l'Empereur Louis de Baviere ſon ennemi, & les Partiſans de ce Prince, dans les écrits qu'ils publierent depuis avec tant d'aigreur contre ce Pontife, ne lui ayent jamais reproché ce tour d'une ambition ſi rafinée.

Le Grand Maître étoit trop attaché à ce Pontife pour quitter ſi-tôt ſa Cour. Il y reſta, ou aux environs, près de quatre ans. Pendant ce temps-là, pour remedier aux abus qui s'étoient introduits dans l'Ordre, il convoqua un Chapitre général à Montpellier. Il faut convenir que le Grand Maître Villaret avoit encore fait moins de tort à l'Ordre par ſes diſſipations, que par le relâchement dans la diſcipline réguliere. Depuis l'ûnion des grands biens des Templiers à l'Ordre de Saint Jean, la plûpart des Chevaliers ſe trouvoient revêtus de Commanderies. Ces nouveaux Commandeurs, & ſur-tout ceux qui demeuroient en Europe, attachez à découvrir les anciens biens des Templiers, ou à les faire valoir, à la faveur des diviſions qui regnoient alors dans cet Ordre, ſe diſpenſoient de réſider à Rhodes, & même de l'obéiſſance qu'ils devoient au Grand Maître & au Conſeil. La plûpart s'attachoient ou à la Cour du Pape, ou à celle de leurs Souverains particuliers; & ces mauvais Religieux recherchoient la protection des Princes ſéculiers, pour s'en faire un ſecours & une protection contre les ordres de leurs Superieurs légitimes, & pour ſe diſpenſer ſur-tout de réſider à Rhodes, & dans la Maiſon chef d'Ordre, qui leur paroiſſoit un veritable éxil.

Le Chapitre qui voyoit avec douleur qu'un Ordre militaire fondé & établi dans la Terre sainte & dans l'Orient, se trouvoit dispersé & comme enseveli dans les differentes Commanderies de l'Europe, pour en tirer les Chevaliers, & les rappeller à leur Maison principale, déclara incapables de toutes Dignitez de l'Ordre ceux qui n'y auroient pas fait un certain nombre d'années de résidence actuelle : il falloit même que pendant cette résidence ils eussent servi dans les guerres & sur les vaisseaux de la Religion. A l'égard des Grands-Croix & des Chevaliers qui étoient revêtus des principales Dignitez de l'Ordre, le Chapitre nomma huit Baillis Conventuels, qui en cette qualité devoient entrer dans le Conseil, & dont le Grand Maître étoit le Chef & le President né. Cependant il n'y avoit qu'une voix de plus que chaque Conseiller ou Pillier, comme on les appelle encore aujourd'hui. Par cette nomination ces Baillis étoient obligez de résider à Rhodes.

On prétend que ce fut dans ce même Chapitre qu'on divisa le corps de l'Ordre en differentes Langues ou Nations, & qu'on attacha à chaque Langue des Dignitez particulieres, & les Commanderies de chaque Nation : & ces Commanderies furent encore partagées entre les Prieurez d'où elles dépendoient. Il fut aussi arrêté que les Grands Maîtres auroient tous les dix ans dans chaque Prieuré la nomination de deux Commanderies vacantes, par préference au cours de chaque Langue, qui commençoit à s'établir, & que chaque Prieur, après que la Langue seroit remplie, pourroit nom-

1329.

HELION DE VILLENEUVE.

mer une fois en cinq ans à une Commanderie vacante dans son Prieuré, pourvû qu'il y eût fait les améliorissemens nécessaires, & qu'il ne dût rien au commun Tresor de ses Responsions particulieres, comme on le verra dans le traité du Gouvernement de cet Ordre, qu'on trouvera dans le dernier tome de cet Ouvrage.

Le Grand Maître après la conclusion de ce Chapitre se disposoit à partir pour Rhodes, & il étoit déja arrivé à Marseille où il devoit s'embarquer, lorsqu'il y fut retenu par une longue & dangereuse maladie, qui dura près de deux ans, ainsi que nous
1332. l'apprenons par une Lettre du Pape de l'an 16 de son Pontificat. Enfin ce Grand Maître ayant recouvré ses forces, s'embarqua avec un grand nombre de Chevaliers, & arriva heureusement à Rhodes vers l'an 1332.

Cette Isle par les divisions qui s'y étoient élevées, & par le long séjour que les Grands Maîtres avoient fait en France, étoit bien déchue de sa puissance & de sa force. La plûpart des Commandeurs, sous differens prétextes, s'étoient retirez dans leurs pays & dans leurs Commanderies. Le défaut de solde faisoit que la garnison de la Ville étoit fort diminuée, & on trouvoit des brêches en differens endroits des murailles. Le Grand Maître ne fut pas plutôt débarqué qu'il fit lui-même une visite exacte de tous les dehors de la Place; il fit réparer les endroits qui en avoient besoin, & la Ville & l'Isle entiere lui fut redevable d'un bastion ou d'un boullevard qu'il fit construire à ses dépens à la tête d'un Faubourg. Ce Prince à cette précau-

tion ajouta celle d'nne garnison nombreuse, qu'il entretint toujours de ses propres deniers, outre un grand nombre de Chevaliers que sa presence, & encore plus ses biens-faits attirerent à Rhodes.

Il tint la même conduite à l'égard des Isles & des autres Places qui dépendoient de Rhodes. Des Commissaires habiles par son ordre en firent la visite, & firent fortifier les endroits qui pouvoient être insultez; & le Grand Maître envoya dans toutes ces Isles pour y commander des Chevaliers pleins de valeur & d'experience, qui, par des signaux ou par de legeres barques, faisoient passer des avis au Grand Maître de tout ce qui paroissoit dans ces mers. La marine de l'Ordre sous un Chef si vigilant reprit son ancienne réputation: outre les escadres de la Religion, les principaux Commandeurs, & les plus riches armerent des galeres à leurs dépens. Les Corsaires n'oserent plus paroître, & l'Isle de Chypre & la petite Armenie dont les côtes étoient souvent infestées par ces Pirates, s'en vit délivrée à la faveur du Pavillon de Saint Jean.

Si les Etats Chrétiens voisins des Chevaliers tiroient tant d'avantages de leur proximité, les habitans de Rhodes & sur-tout les pauvres ressentirent les premiers effets de l'attention du Grand Maître. Sous un si sage Gouvernement on ne vit plus de malheureux dans toutes les Isles de la Religion: une subsistance nécessaire ne manquoit point à ceux qui manquoient de bien. Les malades étoient reçus dans un grand & magnifique Hôpital, où tous les secours, soit pour les besoins du corps,

HELION DE VILLENEUVE.

ſoit pour ceux de l'ame leur étoient fournis abondamment. Le Grand Maître par ſon exemple avoit ranimé le zele de ſes Religieux, & on peut dire que tant qu'il vêcut, il remplit parfaitement le titre & les fonctions de Gardien des pauvres, attaché depuis la fondation de l'Ordre à ſa dignité.

Ce fut par ce même eſprit de charité & par des vûes de prudence, qu'il défendit à tous les Chevaliers, ſous peine de privation de l'habit, de s'attacher à combattre un Serpent ou un Crocodile, eſpece d'animal amphibie qui vit & qui ſe nourit dans les marais & au bord des grandes rivieres. Ce Crocodile étoit d'une énorme grandeur, cauſoit beaucoup de déſordre dans l'Iſle, & il avoit même dévoré quelques habitans. Pour l'intelligence d'un évenement ſi extraordinaire, & que quelques Auteurs ont traité de fabuleux, nous rapporterons ſimplement ce qu'on en trouve dans l'hiſtoire, & nous laiſſerons au lecteur à juger de la verité d'un fait ſi étonnant, ſelon ſes lumieres, & le dégré de probabilité qu'il trouvera dans notre narration.

La retraite de ce furieux animal dont nous parlons, étoit dans une caverne ſituée au bord d'un marais au pied du mont Saint Etienne, à deux milles de la Ville. Il en ſortoit ſouvent pour chercher ſa proye. Il mangeoit des Moutons, des Vaches, & quelques fois des Chevaux quand ils approchoient de l'eau & du bord du marais : on ſe plaignoit même qu'il avoit dévoré de jeunes Pâtres qui gardoient leurs troupeaux. Pluſieurs Chevaliers & des plus braves du Couvent, en differens temps, & à l'inſçu les uns des autres, ſortirent ſéparément de la Ville

pour tâcher de le tuer ; mais on n'en vit revenir aucun. Comme l'usage des armes à feu n'étoit point encore inventé, & que la peau de cette espece de monstre étoit couverte d'écailles à l'épreuve des fleches & des darts les plus acerez, les armes, pour ainsi-dire, n'étoient pas égales, & le Serpent les avoit bien-tôt terrassez. Ce fut le motif qui obligea le Grand Maître à défendre aux Chevaliers de tenter davantage une entreprise qui paroissoit au-dessus des forces humaines.

Tous obéïrent à l'exception d'un seul Chevalier de la Langue de Provence, appellé *Dieu-donné de Gozon*, qui, au préjudice de cette défense, & sans être épouvanté du sort de ses confreres, forma secretement le dessein de combattre cette bête carnaciere ; & il résolut d'y périr, ou d'en délivrer l'Isle de Rhodes. On attribua cette résolution au courage déterminé de ce Chevalier. D'autres prétendent qu'il y fut encore engagé par des railleries piquantes qu'on fit de son courage dans Rhodes, & sur ce qu'étant sorti plusieurs fois de la Ville pour combattre le Serpent, il s'étoit contenté de le reconnoître de loin, & que dans ce péril il avoit fait plus d'usage de sa prudence que de sa valeur.

Quoiqu'il en soit des motifs qui déterminerent ce Chevalier à tenter cette avanture, pour commencer à mettre son projet en execution, il passa en France, & se retira dans le château de Gozon, qui subsiste encore aujourd'hui dans la Province de Languedoc. Ayant reconnu que le Serpent qu'il vouloit attaquer n'avoit point d'écailles sous le ventre, il forma sur cette observation le plan de son entreprise.

HELION DE VILLENEUVE.

Il fit faire en bois ou en carton une figure de cette bête énorme, sur l'idée qu'il en avoit conservée, & il tâcha sur tout qu'on en imitât la couleur. Il dressa ensuite deux jeunes Dogues à accourir à ses cris, & à se jetter sous le ventre de cette affreuse bête, pendant que monté à cheval, couvert de ses armes, & la lance à la main, il feignoit de son côté de lui porter des coups en differens endroits. Ce Chevalier employa plusieurs mois à faire tous les jours cet exercice, & il ne vit pas plutôt ses Dogues dressez à ce genre de combat qu'il retourna à Rhodes. A peine fut-il arrivé dans l'Isle que sans communiquer son dessein à qui que ce soit, il fit porter secretement ses armes proche d'une Eglise située au haut de la montagne de Saint Etienne, où il se rendit accompagné seulement de deux domestiques qu'il avoit amenez de France. Il entra dans l'Eglise, & après s'être recommandé à Dieu, il prit ses armes, monta à cheval, & ordonna à ses deux domestiques, s'il périssoit dans ce combat, de s'en retourner en France, mais de se rendre auprès de lui, s'ils s'appercevoient qu'il eût tué le Serpent, ou qu'il en eût été blessé. Il descendit ensuite de la montagne avec ses deux chiens, marcha droit au marais & au repaire du Serpent, qui, au bruit qu'il faisoit, accourut la gueule ouverte, & les yeux étincelans pour le dévorer. Gozon lui porta un coup de lance que l'épaisseur & la dureté des écailles rendit inutile. Il se préparoit à redoubler ses coups; mais son cheval épouvanté des sifflemens & de l'odeur du Serpent, refuse d'avancer, recule, se jette à côté; & il auroit été cause de la perte de son

ſon maître, ſi, ſans s'étonner, il ne ſe fut jetté à bas; & mettant auſſi-tôt l'épée à la main, accompagné de ſes deux fideles Dogues, il joint cette horrible bête, & lui porte pluſieurs coups en differens endroits, mais que la dureté des écailles l'empêcha d'entamer. Le furieux animal d'un coup de queue le jetta même à terre, & il en auroit été infailliblement dévoré, ſi les deux chiens, ſuivant qu'ils avoient été dreſſez, ne ſe fuſſent attachez au ventre du Serpent qu'ils déchiroient par de cruelles morſures, ſans que malgré tous ſes efforts, il pût leur faire lâcher priſe.

Le Chevalier, à la faveur de ce ſecours, ſe releve, & ſe joignant à ſes deux Dogues, enfonce ſon épée juſqu'aux gardes, dans un endroit qui n'étoit point défendu par des écailles: il y fit une large playe dont il ſortit des flots de ſang. Le monſtre bleſſé à mort, tombe ſur le Chevalier qu'il abbat une ſeconde fois; & il l'auroit étouffé par le poids & la maſſe énorme de ſon corps, ſi les deux domeſtiques, ſpectateurs de ce combat, voyant le Serpent mort, n'étoient accourus au ſecours de leur maître. Ils le trouverent évanoui, & le crûrent mort; mais après l'avoir retiré de deſſous le Serpent avec beaucoup de peine, pour lui donner lieu de reſpirer, s'il étoit encore en vie, ils lui ôterent ſon caſque, & après qu'on lui eut jetté de l'eau ſur le viſage, il ouvrit enfin les yeux. Le premier ſpectacle & le plus agréable qui ſe pouvoit preſenter à ſa vûe, fut celui de voir ſon ennemi mort, & d'avoir réüſſi dans une entrepriſe ſi difficile, où pluſieurs de ſes confreres avoient ſuccombé.

1342.

HELION DE VILLENEUVE.

On n'eut pas plutôt appris dans la Ville sa victoire & la mort du Serpent, qu'une foule d'habitans sortirent au devant de lui. Les Chevaliers le conduisirent en triomphe au palais du Grand Maître ; mais au milieu des acclamations, le vainqueur fut bien surpris quand le Grand Maître jettant sur lui des regards pleins d'indignation, lui demanda s'il ignoroit les défenses qu'il avoit faites d'attaquer cette dangereuse bête ; & s'il croyoit les pouvoir violer impunément. Aussi-tôt ce severe observateur de la discipline, sans vouloir l'entendre, ni se laisser fléchir par les prieres des Chevaliers, l'envoya sur le champ en prison. Il convoqua ensuite le Conseil, où il representa que l'Ordre ne pouvoit se dispenser de punir rigoureusement une désobéissance plus préjudiciable à la discipline, que la vie même de plusieurs Serpens ne l'auroit été aux bestiaux & aux habitans de ce canton ; & comme un autre Manlius, il opina hautement à rendre cette victoire funeste au vainqueur. Le Conseil obtint qu'il se contentât de le priver de l'habit de l'Ordre ; le malheureux Chevalier s'en vit honteusement dépouillé, & il se passa peu d'intervalle entre sa victoire & ce genre de supplice, qu'il trouva plus rigoureux que la mort même.

Mais le Grand Maître, après que par ce châtiment il eut satisfait à la manutention de la discipline, revint à son caractere naturellement doux & plein de bonté : il voulut bien être appaisé, & il fit en sorte qu'on le priât d'accorder une grace qu'il auroit sollicitée lui-même, s'il n'eut pas été à la tête de l'Ordre. Aux pressantes instances que lui firent

les principaux Commandeurs, il lui rendit l'habit & ses bonnes graces, & il le combla de ses bienfaits. Mais ils n'égalerent jamais les louanges sinceres du peuple, qui dispose souverainement de la gloire, pendant que les Princes, quelque puissans qu'ils soient, ne peuvent disposer que des honneurs & des dignitez de l'Etat.

On attacha la tête de ce Serpent ou de ce Crocodile sur une des portes de la Ville, comme un monument de la victoire de Gozon. M. Thevenot dans la relation de ses voyages, rapporte qu'elle y étoit encore de son temps, ou du moins son effigie; qu'il l'y avoit vûe; qu'elle étoit beaucoup plus grosse & plus large que celle d'un cheval, la gueule fendue jusqu'aux oreilles, de grosses dents, les yeux gros, le trou des narines rond, & la peau tirant sur le gris blanc, peut être à cause de la poussiere, qui par la suite des temps s'y étoit attachée. *Edition de 1637.*

On sera moins surpris d'un évenement si extraordinaire, si on fait réfléxion que l'Isle de Rhodes fut anciennement appellée *Ophieuse*, du mot Grec ὄφις qui signifie Serpent, à cause de la multitude de ces reptiles qui infectoient cette Isle. Hyginus Historien Grec, sur le témoignage de Polyzelus Rhodien, rapporte qu'un certain Thessalien, fils de Triopas, ou de Lapithas selon Diodore de Sicile, ayant été jetté par la tempête sur les côtes de Rhodes, extermina heureusement ces animaux nuisibles; que Phorbas entr'autre en tua un d'une grandeur prodieuse, qui dévoroit les habitans. Le sçavant Bochart prétend que les Phéniciens donnerent à cette Isle le nom de *Gesirath Rod*, c'est-à-dire

l'Isle des Serpens : *Gesirath*, selon cet Auteur, étant un terme commun aux Phéniciens, aux Syriens, aux Arabes & aux Chaldéens, qui signifie une Isle, & *Rod* en langage Phénicien, un Serpent ; si bien qu'en joignant ces deux mots, on en forma celui de Gesirath-Rod, d'où les Grecs firent depuis celui de *Rhodos*, que cette Isle a conservé jusqu'aujourd'hui. Mais sans nous arrêter à une antiquité si reculée, peut-être que ceux qui ont critiqué cet endroit de l'Histoire moderne de l'Isle de Rhodes, n'ont pas fait attention à un pareil évenement qui arriva en Afrique pendant qu'Attilius Regulus y commandoit l'armée Romaine, & faisoit la guerre contre les Carthaginois; & je n'ai pas crû m'éloigner de mon sujet, en rapportant exactement ce que les Historiens de cette Nation nous ont appris d'un Serpent encore plus grand & plus terrible que celui que le Chevalier de Gozon avoit tué.

L'armée Romaine, disent ces Ecrivains, étoit campée en Afrique proche du fleuve Bragada. Les soldats ayant voulu aller à l'eau, se virent attaquez & devorez par un Serpent qui les empêchoit d'en approcher. Il en engloutit plusieurs avec sa gueule effroyable ; d'autres furent tuez des coups de sa queue, & plusieurs moururent de la seule infection de son haleine. Enfin il donna tant de peine à Regulus, que ce Général fut réduit à employer les légions contre ce monstre, & pour décider lequel demeureroit maître de la riviere. Mais comme ce Serpent, à cause de la dureté de ses écailles, étoit impénétrable à tous les traits des soldats, on eut recours aux machines de guerre : on l'assiegea comme on auroit fait une Forteresse ;

on lançoit de loin contre lui des pierres & des caillous; enfin après bien des peines, une pierre d'une grosseur extraordinaire qui partoit de la plus forte machine, l'atteignit heureusement, lui cassa l'épine du dos, & tua ce monstre redoutable.

Regulus tout grand capitaine qu'il étoit, continuent ces Historiens, ne dédaigna pas d'envoyer à Rome la peau de cet animal énorme, qui avoit cent pieds de longueur: on la suspendit dans un Temple, comme un monument de sa victoire, & elle y demeura jusqu'à la guerre de Numance. C'est ainsi que s'en expliquent Florus, Valere Maxime, Orose, Aulugelle & Zonaras.

Je ne prétends pas qu'il n'y ait rien d'exageré dans la longueur du Serpent d'Afrique, ni soutenir tout ce qu'on a rapporté de la grandeur monstrueuse du Crocodile de Rhodes: mais ce qui paroît certain par les Historiens du temps, par la tradition, & même par des inscriptions & des monumens autentiques, c'est que Gozon tua un animal redoutable, & que par cette action il acquit une grande réputation, sur-tout auprès du peuple de Rhodes, qui le regardoit comme son liberateur.

Le Grand Maître pour le dédommager en quelque maniere de la mortification qu'il lui avoit donnée, lui confera de riches Commanderies: il l'approcha même depuis de sa personne, & lui ayant trouvé une prudence égale à son courage, il le fit ensuite son Lieutenant Général dans le Gouvernement de l'Isle; persuadé qu'un Chevalier si brave & si courageux, & qui avoit exposé si généreuse-

HELION DE VILLENEUVE.

ment sa vie pour le salut des habitans de l'Isle, sçauroit en cas de guerre ou de surprise les défendre mieux qu'un autre contre toutes les entreprises des Infideles.

Ces Barbares instruits des forces & de la vigilance du Grand Maître, & rebutez du mauvais succès de leurs armes, suspendirent leurs courses & leurs pillages ordinaires. Rhodes & les autres Isles de la Religion jouirent pendant plusieurs années d'une profonde paix. Cette securité devint à la fin préjudiciable à la Religion : on arma moins de vaisseaux; la marine fut négligée ; la plûpart des Chevaliers ne trouvant point d'occupation pour leurs armes retournerent dans leur patrie ; & plusieurs Commandeurs, ceux sur-tout des Royaumes du Nord, sous prétexte de ce calme apparent, se dispenserent de payer leurs Responsions. Cette désobéissance avoit sa source dans la dépense que faisoient ces Commandeurs dans leurs Provinces. La plûpart conservoient peu de relation avec la Maison Chef-d'Ordre : il sembloit qu'ils se regardoient comme les propriétaires de leurs Commanderies, & au lieu des Novices & des simples Chevaliers que chaque Commandeur étoit obligé d'entretenir dans sa Maison, & d'élever dans l'esprit de l'Ordre, on n'y voyoit qu'une foule inutile de valets, & des équipages de chasse. Les parens même de la plûpart de ces Commandeurs consommoient souvent le pain des pauvres, & des biens destinez à la défense des Etats Chrétiens.

Les peuples accoutumez à voir vivre leurs prédecesseurs en veritables Religieux, se scandalise-

HELION DE VILLENEUVE.

rent bien-tôt de cette vie toute mondaine : des gens de bien en porterent des plaintes au Pape Benoît XII. qui venoit de ſucceder à Jean XXII. On lui repreſenta que ces Hoſpitaliers en heritant des biens immenſes des Templiers, s'étoient comme eux laiſſez infecter du luxe & du poiſon toujours dangereux que cauſent de grandes richeſſes; que tant que les Templiers avoient ſubſiſté, l'émulation entre ces deux Ordres Militaires les avoit engagez à l'envi les uns des autres dans des armemens & des entrepriſes toujours utiles à la Chrétienté; mais que depuis l'extinction de cet Ordre, les Commandeurs Hoſpitaliers, occupez de leurs plaiſirs, ſembloient fuir le péril, & négligeoient la conduite & la défenſe des Pelerins que la dévotion conduiſoit à la Terre Sainte. Des ennemis ſecrets des Hoſpitaliers, ou pour mieux dire des Courtiſans toujours avides du bien d'autrui, & toujours attentifs à s'enrichir, propoſoient au Pape de retirer des mains des Hoſpitaliers les biens des Templiers: d'autres moins intereſſez étoient d'avis qu'on les employât à la fondation d'un nouvel Ordre Militaire. Le Pape ſans s'arrêter à ces differens projets, pour ranimer le courage des Hoſpitaliers, fit deſſein de les faire entrer dans une ligue qu'il méditoit de former contre les Turcs, qui devenoient tous les jours plus redoutables; mais la mort dont il fut peu après prévenu, en empêcha l'exécution.

Des Corſaires d'Afrique ayant en ce temps-là fait des deſcentes le long des côtes des Iſles de Chypre & de Candie, & ravagé celles de l'Archipel

HELION DE VILLENEUVE.

qui étoient moins en défense, donnerent lieu à de nouvelles plaintes contre les Hospitaliers. On representa à Clement VI. successeur de Benoît XII. que les Chrétiens du Levant étoient abandonnez en proye aux Infideles, pendant que la plûpart des Chevaliers retirez en Occident, ou dans leurs Commanderies, ou à la Cour des Princes Chrétiens, n'étoient occupez que de leurs plaisirs, ou du soin d'amasser de grandes richesses, & que le Grand Maître & les Chevaliers qui étoient restez auprès de lui dans l'Isle de Rhodes à l'abri des insultes des Barbares par les fortifications de la Place, vivoient dans une entiere indifference de ce qui se passoit à la mer. Ce qui donnoit du poids à ces plaintes & aux murmures du public, c'est que des Chapelains Religieux de l'Ordre, & quelques Freres servans firent passer à la Cour d'Avignon des Memoires secrets contre le Grand Maître & contre les Chevaliers, dans lesquels ils se plaignoient qu'au milieu du luxe & de la molesse où ils vivoient, ils n'avoient point de honte de les laisser manquer d'habillemens, & même de la subsistance nécessaire à la vie. Le Pape fatigué de ces plaintes en écrivit au Grand Maître d'un stile plein d'aigreur & de reproches.

PREUVE I.

» Nous avons appris, lui dit ce Pontife, par des » personnes de considération, que c'est un senti- » ment commun dans le Clergé & parmi tous les » peuples de la Chrétienté, que vous & vos Freres » ne faites presque aucun bon usage des biens im- » menses que vous possedez tant deça que de là la » mer. Ceux qui en ont l'administration, montent, dit-on,

» dit-on, de beaux chevaux, font bonne chere, » font fuperbement vêtus, fe fervent de vaiffelle » d'or & d'argent, nouriffent un grand nombre de » chiens & d'oifeaux pour la chaffe, amaffent de » grands tréfors, font peu d'aumônes, & négligent » la défenfe des Chrétiens, fur-tout de ceux d'ou- » tre-mer. C'eft pourquoi on a déliberé s'il ne fe- » roit pas à propos que le Saint Siege créât un nou- » vel Ordre militaire, qui feroit doté d'une partie » de vos biens, afin d'exciter & d'entretenir une » louable émulation entre ces deux Ordres, com- » me il y en avoit autrefois entre vous & les Tem- » pliers : ce que toutefois nous n'avons pas encore » voulu executer, dans la jufte confiance où nous » fommes que vous rétablirez inceffamment dans » votre Ordre l'ancienne difcipline, & une réfor- » me néceffaire dans les mœurs.

Le Pape dans la même Lettre ajoute qu'on lui a fait fçavoir que les Turcs armoient puiffamment pour fe rendre maîtres de toute la Romanie. On ne fçait fi par ce terme il entendoit feulement la Province qui porte ce nom, ou fi, felon le langage des Turcs & des Arabes il comprenoit fous ce nom, tous les Etats qui compofoient alors ce qu'on appelloit en Orient l'Empire Romain : entreprife, dit ce Pontife, qui entraîneroit la ruine entiere de la Religion Chrétienne. Le Pape ajoutoit que pour obvier à un fi grand malheur, il avoit formé le plan d'un armement naval compofé des Galeres de differens Princes qui tiendroient la mer, & qui pourroient fe joindre & agir de concert, foit pour empêcher les defcentes des Barbares, foit pour por-

ter du ſecours dans les endroits qui ſeroient attaquez; que le Roi de Chypre étoit convenu de fournir pour ſa part quatre Galeres, la République de Veniſe cinq; qu'il ordonnoit que les Chevaliers de Rhodes en miſſent ſix en mer, & que le Saint Siege en entretiendroit quatre: » Quoique, continue ce Pontife, il nous ait été remontré par plu» ſieurs de nos Freres les Cardinaux que votre » Ordre étoit aſſez riche & aſſez puiſſant, non» ſeulement pour épargner au Saint Siege les frais » de cet armement, mais encore pour fournir ſeul » une flotte entiere, & qu'il y avoit dans votre » Treſor plus d'or & plus d'argent qu'il ne s'en » pourroit trouver dans celui d'aucun Prince Chré» tien, ſans compter des ſommes conſiderables que » vos Prieurs & vos Commandeurs accumulent en » particulier. Le Pape finit cette Lettre en avertiſſant le Grand Maître que l'Egliſe eſt mal édifiée des inimitiez particulieres que des Chevaliers entretiennent les uns contre les autres; & il ajoute qu'on a porté des plaintes au Saint Siege qu'ils négligeoient la ſubſiſtance des Chapelains & des Freres ſervans.

Quoique le Grand Maître vît bien qu'on avoit ſurpris la religion du Pape, par l'exageration qu'on lui avoit faite des richeſſes de ſon Ordre, cependant en veritable Religieux, il prit le parti de l'obéiſſance. On arma auſſi-tôt ſix Galeres dans le Port de Rhodes, & pour leur entretien & leur dépenſe, de l'avis & de concert avec le Conſeil ſouverain, il y attacha la dépouille des Commandeurs morts; c'eſt-à-dire les droits de mortuaire & de

vacant. On prenoit, comme on fait encore aujourd'hui, le mortuaire sur les revenus de la Commanderie, depuis le jour du décès du Commandeur, jusqu'au premier jour du mois de Mai suivant, & de ce même jour le vacant étoit encore ouvert jusqu'au premier de Mai de l'année suivante : avant ce temps-là le nouveau Commandeur ne pouvoit point entrer en jouissance des revenus de la Commanderie.

Le Grand Maître & le Conseil firent ensuite differens reglemens pour la réforme des mœurs, sur-tout à l'égard des Provinces d'Occident. Il fut défendu entr'autres choses aux Chevaliers de se vêtir de draps qui coutassent plus de deux florins la canne ; espece de mesure qui dans plusieurs Provinces de France, contient deux tiers plus que l'aune de Paris. Et par le même reglement on leur interdisoit la pluralité des mets, & l'usage des vins délicieux. Discipline sage & utile, & qu'il seroit à souhaiter pour le bien de l'Ordre, qu'on vît renaître de nos jours.

On chargea trois Visiteurs de porter ces reglemens au Pape, de le prier d'y ajouter ou d'en diminuer ce qu'il jugeroit à propos, & de revêtir ces Commissaires qu'on lui envoyoit, de l'autorité Apostolique, afin qu'ils fussent en état de les faire observer plus exactement.

Odon de Montaigu Prieur d'Auvergne.

Esnard d'Albarno, Prieur de Capoue.

Pierre Plantin, Prieur de l'Eglise.

Le Pape fut fort touché de la prompte obéissance du Grand Maître ; & pour répondre à ses généreux soins, il fit mettre en mer les quatre galeres qu'il devoit fournir pour son contingent, ausquelles celles du Roi de Chypre, de l'Ordre de S. Jean, & de

HELION DE VILLENEUVE.

la République de Venise, se joignirent sous le commandement général d'un Genois, appellé le Capitaine Gingarria. Cette petite flote tint la mer pendant tout l'Eté, mais sans rien entreprendre qui répondît à ses forces, & à la dépense que les Alliez avoient faite pour cet armement. Le Général Genois plus attentif à son interêt qu'à sa gloire, s'en étoit servi pour charger ses galeres de differentes marchandises, & avoit tourné à son profit l'argent qui lui avoit été confié pour les frais de la campagne. Henri, Patriarche titulaire de Constantinople, Légat du Saint Siege, montoit la Capitane de la flote & avoit en cette qualité le Commandement suprême, suivant la politique des Papes qui se l'attribuoient dans toutes les guerres de la Religion. Ce Prélat, comme le Général Genois, se comporta plutôt en négociant, qu'en qualité de subdelegué du souverain Pontife. L'année suivante les Alliez indignez contre les Genois, choisirent pour Général Frere Jean de Biandra, Chevalier de Rhodes, Prieur de Lombardie, & qui avoit commandé en particulier les galeres de l'Ordre.

Le nouveau Général forma un dessein digne de son courage. Le port de Smirne, ville considerable de l'Anatolie, servoit souvent de retraite aux Corsaires Turcs, qui étoient maîtres de cette Ville. Biandra, outre les soldats qu'il avoit sur sa flote, ayant pris à Rhodes un grand nombre de troupes commandées par des Chevaliers pleins de valeur, en forma le siege, & l'emporta l'épée à la main. Des Historiens prétendent qu'il ne se rendit maître que du Château qui étoit au bord de la mer, & qui commandoit l'entrée du port. Tout ce qui se

trouva de ſoldats dans ce Fort, Turcs & Arabes, furent taillez en pieces. Le Grand Maître en ayant reçu la nouvelle, & connoiſſant l'importance de cette Forteresſe, y envoya auſſi-tôt de nouvelles troupes, avec des vivres & des armes pour en augmenter la garniſon. On voit encore ſur les portes du Château, quoique tombé en ruine, les armes de l'Egliſe, qui y furent miſes comme un monument de cette conquête, dont on rapportoit tout l'honneur à ce Pontife, comme au Chef de la Ligue, quoique les Chevaliers de Rhodes y euſſent la meilleure part. Un Turc appellé Morbaſſan, qui commandoit dans la haute Ville & dans tout le pays, entreprit l'année ſuivante de chaſſer les Chrétiens de cette place. Il en forma le ſiege; mais après trois mois d'attaques aſſez vives, & d'une défenſe courageuſe, il feignit d'abandonner ſon entrepriſe, ou du moins de tourner le ſiege en ſimple blocus. La plûpart de ſes troupes ſe retirerent, & il n'en reſta dans ſon camp que la moindre partie. Les Chrétiens avertis de ſa retraite firent une furieuſe ſortie, forcerent ſans peine des retranchemens mal défendus, entrerent dans le camp, & paſſerent au fil de l'épée, ou firent priſonniers tout ce qui leur réſiſta, ou qu'une prompte fuite ne mit pas en ſureté. On celebra cette victoire ſur le lieu même au ſon des inſtrumens militaires, & avec des feſtins & une joye d'autant plus dangereuſe que l'ennemi n'étoit pas éloigné.

Morbaſſan qu'on croyoit bien avant dans le pays, mais caché ſeulement avec ſes troupes derriere les montagnes voiſines, averti par certains

HELION DE VILLENEUVE.

signaux, en descendit, & trouvant les Chrétiens en désordre, en fit à son tour une cruelle boucherie. Ce fut sur les Chevaliers de Rhodes que tomba la plus grande perte : le Légat du Pape qui étoit venu dans le camp prendre part à la joye publique, y fut tué avec la plûpart des Officiers & des Ecclesiastiques de sa Maison. Les Chevaliers qui échaperent à la fureur des Barbares regagnerent le Fort, & s'y maintinrent par de nouveaux secours contre tous les efforts des Turcs & des autres Infideles.

La triste nouvelle de cette disgrace étant passée en Europe, le Pape pour la réparer publia une Croisade avec toutes les Indulgences attachées aux premieres. Humbert II. Dauphin de Viennois rechercha avec empressement d'en être déclaré le Chef & le Général. C'étoit un Prince de peu d'esprit, naturellement vain, inconstant dans ses projets, & qui étoit moins touché de leur solidité, que de l'éclat & des distinctions qui les environnoient. Il se rendit en personne à la Cour du Pape Clement VI. pour solliciter cet emploi. Dans la requeste qu'il présenta à ce sujet au souverain Pontife, il le prioit de lui octroyer *à être*, dit-il, *Capitaine de ce saint voyage contre les Turcs, & contre les non-feaux à l'Eglise de Rome, & que tous tant Hospitaliers que tous autres l'y ayent, & doivent obéir par mer & par terre.*

PREUVE II.

Pour déterminer le Pape à lui accorder ce généralat, il offroit d'entretenir à ses dépens, pendant cette guerre, trois cens hommes d'armes, mille arbalestriers, de fournir cinq vaisseaux de guerre bien équipez, & de mener à sa suite douze Sei-

gneurs bannerets & cent Chevaliers : promesses magnifiques, mais autant au-dessus de ses forces, que la fonction de Général d'armée l'étoit au-dessus de son experience & de sa capacité.

Matt. Villani Hist. l. 1. c. 26. pag. 19. Edit. de Flor.

Quelques Cardinaux du Conseil du Pape qui n'étoient pas prévenus en faveur du courage de ce Prince, voulurent s'opposer à sa demande; mais l'inclination du souverain Pontife prévalut & entraîna tous les suffrages. * Humbert fut élû Général de l'armée Chrétienne, il en prêta le serment entre les mains du Pape, & s'obligea en même temps par un vœu solemnel de passer trois ans entiers dans cette sainte expedition. Mais à l'égard de ce puissant armement par terre & par mer qu'il devoit fournir, tout se réduisit à cent hommes d'armes, & on jugea sans peine du succès de cette guerre par le choix du Général. Le lendemain jour de la Fête-Dieu, il reçut des mains du Pape la Croix & l'Etendart de l'Eglise qu'il fit porter devant lui dans les rues d'Avignon avec son Etendart particulier à côté, & suivi d'un nombreux cortege, il s'en retourna en grande pompe en son Hôtel : cérémonie dont au défaut d'une gloire solide un esprit aussi vain se repaissoit. Il fut question de trouver des fonds pour subvenir aux frais d'un si long voyage. Le Dauphin eut recours à une imposition extraordinaire qu'il fit sur tous ses sujets. Il se disposa ensuite à partir avec la Princesse Marie

PREUVE III.

* Et quia inter cæteros Principes habui (providere de aliquo duce & capitaneo exercitui agminis Domini Dei Israel) repperi instantem sæpius, supplicantem humilius, optantem ardentius, offerentem liberalius, dilectum filium Imbertum Dalphinum Viennensem, hic præsentem : idcircò ipsum de fratrum nostrorum consilio ducem & capitaneum contra Turcos exercitus duximus deputandum. *Baluz. in Not. ad vit. Paparum Avenion. pag.* 890.

HELION DE VILLENEUVE.

des Baux sa femme, qui, pendant que le Dauphin tint la mer, se retira dans la Ville de Rhodes, & y mourut.

Malgré toutes les disgraces arrivées aux Chrétiens dans la Terre sainte, les voyages d'outre-mer ne laissoient pas d'être encore frequens; & ce qui en rendoit l'entreprise plus facile, c'est que moyennant le prix dont on convenoit avec les Patrons des navires, on trouvoit dans la plûpart des ports de la Méditerranée des vaisseaux toujours prêts à faire voile, & pourvûs de toutes les munitions nécessaires soit pour la navigation, soit pour le combat.

Le Dauphin ayant traité pour quatre de ces navires à 650 florins pour chacun par mois, s'embarqua à Marseille le 2 de Septembre sur cette petite escadre de louage, qui le porta d'abord à Venise où étoit le rendez-vous de tous les Croisez. Il passa ensuite à l'Isle de Négrepont, où les quatre vaisseaux du Pape, un de Rhodes, & l'autre de Venise le joignirent. Le Prieur de Lombardie à son arrivée se retira sur les galeres de la Religion, dont il reprit le commandement particulier : il paroît que le Dauphin passa l'hyver dans cette Isle. L'année suivante il tint la mer avec toute la flote des Croisez, & contribua à faire lever aux Turcs le siege de Caffa, ville appartenante alors aux Genois. La flote Chrétienne eut même dans ces mers quelque avantage sur celle des Infideles, dont le Dauphin se fit honneur. Le Pape prévoyant que cette guerre ne pourroit être continuée avec succès, s'il ne procuroit aux Croisez les fonds nécessaires pour en soutenir la dépense, eut recours à une

imposition

imposition extraordinaire sur tous les biens Ecclesiastiques des Royaumes de France, d'Espagne, & d'Angleterre. Mais la cruelle guerre que les Anglois faisoient alors en France, & la perte de la bataille de Crecy, où dix-sept cens seize Chevaliers François furent tuez, ne permettant pas de lever ces deniers, le Pape dans la crainte que la dépense de la Croisade ne retombât toute entiere sur lui, embrassa avec joye le projet d'une treve avec les Infideles que lui proposa le Dauphin.

Memoires de Pilati, Hist. de Dauphiné act. 284.

Ce Prince lui récrivit de Rhodes où il s'étoit retiré pendant l'hyver, que les Turcs paroissoient disposez à faire la paix, & que l'on pourroit facilement entrer avec eux en négociation. Le Pape sentit bien la honte de demander la paix à un ennemi qu'on étoit venu chercher de si loin pour lui faire la guerre; mais la crainte d'être obligé d'en soutenir de ses propres deniers toute la dépense, lui fit souhaiter de la voir finir. Il écrivit au Dauphin de chercher des expediens, qui, dans cette négociation, sauvassent l'honneur de la Ligue, & l'interêt de la Religion. Il lui prescrivit même les formes & les bien-séances qu'il devoit garder en traitant avec les Infideles: il ne paroît point que le traité eût été conclu. Le Dauphin, après avoir reçu du Pape la dispense du vœu qu'il avoit de rester trois ans entiers dans cette expedition, reprit le chemin de ses Etats. Depuis la mort de Marie des Baux sa femme, il avoit formé le dessein de se remarier avec Blanche sœur d'Amedée, Comte de Savoye, & il y en eut même un contrat signé; mais le Dauphin ayant rejetté les offices que le

PREUVE IV.

PREUVE V.

HELION DE VILLENEUVE.

Comte de Savoye avoit employez pour l'obliger de restituer au Seigneur de Beaujeu le Château de Mirabel, le peu d'égard qu'il eut à sa priere, causa la rupture de son mariage. Le Dauphin tourna ensuite ses vûes du côté de Jeanne, fille aînée de Pierre de Bourbon, il s'y engagea même par un traité solemnel qu'on peut voir dans les preuves. Mais quelque honneur que lui fît une si grande alliance, toujours agité & combattu par ses irrésolutions ordinaires, il ne put se résoudre à finir cette affaire. Ce Prince n'ayant pas trouvé à la guerre & sur la route où ses semblables vont chercher la distinction & l'éclat qu'il affectoit, crut mieux réussir par un chemin tout opposé. Il quitta la profession des armes, & le gouvernement de ses Etats pour se faire Religieux de l'Ordre de Saint Dominique. Il remit le Dauphiné au Roy de France, qui le réunit à sa Couronne, dont il avoit été autrefois détaché; & pour fixer l'inconstance du Dauphin, le Pape à la priere du Roi l'ordonna Prêtre. Il se chargea depuis de l'administration de l'Archevêché de Reims, mais sans quitter l'habit Religieux qu'il porta le reste de ses jours: Souverain sans sujets, Général sans troupes & sans experience, mari sans femme, Moine sans Couvent, Prélat sans titre & sans jurisdiction, & dans ces differens états sans avoir jamais rien fait pour le bien de sa Province que de l'avoir remise sous la domination de nos Rois. On a même reproché à sa mémoire, avec quelque forte de justice, qu'il eût enlevé au Prieur Biandra le généralat de la flote Chrétienne, qui, sous les ordres

PREUVE VI.

Regiſtre Pilati. ad annum 1348 & 1349.

de ce Chevalier, s'étoit rendue redoutable aux Infideles, & qui depuis sous le même commandement, acquit de nouveau beaucoup de gloire.

Ce fut en ce temps-là que l'Ordre perdit le Grand Maître de Villeneuve, Prince recommandable par son œconomie, & qui pendant son Magistere acquitta toutes les dettes de la Religion, augmenta les fortifications nécessaires pour la défense de l'Isle & de la Ville de Rhodes, & du reste de ses deniers, & pour un monument de sa piété avoit fait construire une Eglise en l'honneur & sous l'invocation de la Sainte Vierge; & il y laissa des fonds pour l'entretien de deux Chapelains qui y devoient dire la Messe tous les jours pour le repos de son ame. 1346.

Il se présenta un grand nombre de prétendans. Les plus anciens Chevaliers & qui faisoient profession d'une vie réguliere s'attachoient à ceux qui leur paroissoient plus capables de maintenir la discipline de l'Ordre. La jeunesse, sans s'informer trop scrupuleusement de la régularité des mœurs, souhaitoit seulement un grand Capitaine, qui les menât à la guerre, & qui leur fit acquerir de la gloire & du bien: un pareil choix n'étoit pas sans difficulté. Le Commandeur de Gozon, dont nous venons de parler, étoit un des Electeurs. Quand ce fut à son tour de donner son suffrage: » En » entrant, dit-il, dans ce Conclave, j'ai fait un ser» ment solemnel de ne proposer que celui des Che» valiers que je croirois le plus digne de cette gran» de place, & le mieux intentionné pour le bien

HELION DE VILLENEUVE.

» général de tout l'Ordre : & après avoir mûrement consideré l'état où se trouve la Chrétienté, » les guerres que nous sommes obligez de soutenir continuellement contre les Infideles, la fermeté & la vigueur nécessaire pour empêcher le » relâchement dans la discipline, je déclare que » je ne trouve personne plus capable de bien gouverner notre Religion que moi-même. Il parla ensuite magnifiquement de ses propres vertus. Le combat contre le Serpent ne fut pas oublié; mais il s'étendit principalement sur la conduite qu'il avoit tenue depuis que le Grand Maître de Villeneuve l'avoit fait son Lieutenant : » Vous avez » déja, dit-il aux autres Electeurs, essayé de mon » gouvernement ; vous sçavez ce que vous en devez esperer, & je ne crois pas que sans injustice » vous me puissiez refuser vos suffrages.

Quelque recommandable que fût ce Chevalier, ses Collegues ne laisserent pas d'être étrangement surpris de voir un Electeur se nommer soi-même; un pareil procedé le rendit suspect d'une ambition démesurée. Cependant quand on vint à le comparer avec les autres prétendans, on trouva qu'il leur étoit bien superieur, non-seulement par son courage dont il avoit donné des preuves si glorieuses, mais encore par sa sagesse & sa moderation dans le commandement. Quelques-uns des Electeurs, & qui lui étoient les moins favorables, ne purent s'empêcher de dire qu'il eût été à souhaiter que tout ce qu'il avoit avancé pour faire valoir son mérite, fût sorti de la bouche d'un autre. Mais cette généreuse audace ne déplut pas au plus grand nom-


BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE
LYON

26



bre, & plusieurs soutinrent qu'après des actions aussi brillantes, il étoit permis aux grands hommes de parler d'eux-mêmes avec cette noble confiance que donne la verité. Ainsi toutes les voix, ou du moins la plus grande partie, se réunirent en faveur de DIEU-DONNE' DE GOZON: & 1346
il fut reconnu solemnellement pour Grand Maître à la satisfaction du Couvent, & sur-tout des Citadins de la Ville de Rhodes, & de tous les habitans de l'Isle, qui, depuis la victoire qu'il avoit remportée sur le Serpent, le regardoient comme le Heros de la Religion.

Sa conduite dans la grande Maîtrise ne démentit point tout ce qu'on avoit esperé de sa valeur & de son habileté dans le gouvernement. Ses premiers soins furent de ranimer la Ligue Chrétienne: les escadres des Alliez se joignirent. Le Grand Maître par son crédit en fit rendre le commandement au Prieur de Lombardie: il fut aussi-tôt chercher la flote des Infideles, qu'il trouva dans l'Archipel proche d'Embro ou l'Embro, petite Isle qui a 24 milles de tour, avec un Bourg du même nom, & un port sur la côte Orientale: cette Isle est à douze milles des bouches des Dardanelles en allant vers l'Isle de Lemnos.

La plûpart des Turcs qui croyoient encore les Chrétiens dans leurs ports, avoient débarqué, & s'étoient répandus dans l'Isle. Le Commandant de la flote les surprit dans ce désordre, fondit sur eux, enleva, ou coula à fond une partie de leurs vaisseaux.

Ce fut moins un combat qu'une déroute générale: les soldats qui étoient sur cette flote l'aban-

DIEU-DONNE' DE GOZON.

donnoient pour chercher un azile dans l'Isle, & ceux qui étoient descendus à terre auparavant, accouroient pour se rembarquer. Les uns & les autres ne faisoient que s'embarasser; & dans ce désordre & cette confusion, le Général de Rhodes leur prit cent dix-huit petits vaisseaux, legeres fregates, brigantins, felouques ou barques armées: mais trente-deux galeres, à la faveur de leur chiourne, prirent le large, & éviterent le combat. Les Chrétiens mirent ensuite pied à terre, ravagerent l'Isle, & firent près de cinq mille esclaves.

Une victoire aussi complette donna beaucoup d'éclat aux armes des Chevaliers, quoique le Pape Clement VI. suivant l'usage de la plûpart de ses prédecesseurs, en eût attribué tout l'honneur à l'Archevêque de Candie son vice-Légat. Constant, d'autres l'appellent Livon, Roi de la petite Armenie, instruit des forces de l'Ordre, envoya des Ambassadeurs au Grand Maître pour le conjurer de le secourir contre l'invasion des Sarrasins d'Egypte, qui s'étoient emparez d'une partie de ses Etats. Quoique ce Prince suivît le Rit Grec, & fût même Schismatique, Gozon plein de zele, & animé de l'esprit de son Institut, ne crut pas devoir abandonner des Chrétiens à la fureur de ces Barbares. Il détermina le Conseil de l'Ordre à faire passer des troupes dans l'Armenie: on équipa une puissante flote; les plus braves Chevaliers s'y embarquerent avec un corps considerable d'Infanterie. Toutes ces troupes ayant abordé les côtes de l'Armenie, se joignirent à l'armée de Constant, qui s'étoit avancé pour faciliter leur descente. Après cette

jonction, ils marcherent droit aux Sarrasins; ils n'eurent pas de peine à trouver des ennemis qui les cherchoient; on en vint bien-tôt aux mains; le combat fut long & opiniatré; la valeur ordinaire des Chevaliers décida du succès. Les Sarrasins qui croyoient n'avoir affaire qu'aux Armeniens qu'ils avoient déja battus plusieurs fois, surpris de voir les Etendarts de Saint Jean qu'ils connurent encore mieux aux grands coups que ces Chevaliers portoient, se tournerent en fuite. Il en périt la meilleure partie dans la chaleur du combat; les Chrétiens prirent tout leur bagage, & firent un grand nombre de prisonniers. 1347.

Le Roi d'Armenie soutenu d'un si puissant secours, assiegea ensuite & reprit toutes les Places dont les Infideles s'étoient emparez, & les Chevaliers de Rhodes ne quitterent point l'Armenie, qu'ils n'en eussent chassé entierement les Sarrasins, qui eurent bien de la peine à regagner l'Egypte.

On peut bien juger que de si hautes entreprises, & tant de guerres differentes ne se pouvant soutenir sans de grandes dépenses, le Trésor de l'Ordre en fut bien-tôt épuisé: d'ailleurs le Pape, pour éviter la dépense, s'étoit retiré de la Ligue, comme nous le venons de dire, & il n'y contribua plus dans la suite que d'Indulgences. Il proposa même au Grand Maître d'accepter une treve que les Turcs offroient, à condition qu'ils partageroient avec l'Ordre la Douanne de Smirne, & les droits d'entrée qui se payoient par les vaisseaux étrangers. Enfin la Ligue acheva d'être déconcertée par la guerre qui s'alluma entre les Genois & les Veni-

DIEU-DONNE' DE GOZON.

tiens au sujet du commerce que les uns & les autres faisoient dans la mer Noire.

Cependant l'Ordre fit représenter au Pape que quoiqu'il se vît abandonné de ses Alliez, il ne pouvoit, suivant son institut, entrer dans aucun traité public avec les Infideles, & qu'en attendant que Dieu lui suscitât de nouveaux Alliez, il se tiendroit au moins sur la défensive. Le Grand Maître écrivit en même temps à tous les Commandeurs qui n'avoient pas fourni leurs Responsions, d'y satisfaire promptement; & l'histoire nous a conservé une Lettre qu'il adressoit aux Commandeurs des Royaumes de Suede, de Dannemarck & de Norvege, qui mérite de trouver sa place dans cet Ouvrage.

PREUVE VII.

Bosio t. 2. p. 18.

On voit par cette Lettre qu'il leur reproche que depuis la perte de la Terre sainte la Religion n'avoit reçu de leur part aucune contribution, & quoiqu'ils habitassent les contrées les plus reculées de l'Europe, il étoit bien difficile qu'ils n'eussent pas appris la conquête que l'Ordre avoit faite de l'Isle de Rhodes, où on avoit transferé le Siege de la Religion, & que l'Ordre, suivant son institut, s'étoit dévoué à une guerre si sainte; que tous les Chevaliers étoient continuellement en armes soit sur les galeres de la Religion, ou à Rhodes & dans les Isles voisines qui en dépendoient, & dont ils étoient chargez de la défense; qu'il étoit bien surprenant que les seuls Chevaliers du Nord fussent demeurez contre leur devoir dans une inaction qui les deshonoroit; qu'il leur commandoit, comme leur Superieur, & en vertu de la sainte obé-

dience,

dience, d'envoyer à Rhodes un détachement de leurs plus jeunes Freres, & d'y faire passer incessamment leurs Responsions; qu'il sçauroit bien punir les réfractaires à ses ordres, mais que ceux qui se montreroient enfans d'obéïssance, trouveroient en lui un Chef & un Superieur plein de tendresse & de bonté, & qui n'avoit uniquement pour objet que la gloire de Dieu, & l'honneur de la Religion. Ce fut par ce même zele pour le bien de son Ordre, qu'il obtint de Clement VI. que les Cardinaux ne pourroient se faire pourvoir d'aucune Commanderie, ni même, sous prétexte de légation, exiger aucune contribution des Chevaliers. Le Pape lui accorda cette exemption, apparemment en retour de la complaisance que le Grand Maître & le Conseil eurent pour le Vicomte de Turenne, neveu de ce Pontife, auquel ils cederent la Bastie de Detrats, appartenante à la Religion, & voisine de ses Terres, en échange d'autres biens situez proche du Rhosne, qu'on réunit au Prieuré de saint Gilles. Le Pape en écrivit au Grand Maître pour l'en remercier; mais en même temps il lui fit sçavoir que le Doge & le Sénat de Venise se plaignoient que dans la guerre qu'ils avoient à soutenir contre les Genois, on voyoit plusieurs Chevaliers de Rhodes dans leurs armées, & qu'il sembloit que l'Ordre de Saint Jean voulût tourner contr'eux, & en faveur de leurs ennemis, des armes, qui par leur profession, ne devoient être employées que contre les Infideles.

Le Grand Maître lui répondit que dans un Ordre 1350.
militaire composé de Religieux de tant de Nations

différentes, il n'étoit pas surprenant que quelques particuliers s'affectionnassent aux intérêts de leur Patrie; qu'il y avoit des Chevaliers Venitiens qui ne montroient pas moins d'attachement pour leur Nation que les Genois; mais qu'outre que la Religion n'approuvoit point que ces Religieux séduits par cet amour si naturel pour leur Patrie, se mêlassent dans ces guerres, il ne se trouveroit point que ni lui ni tout le corps de l'Ordre eût pris aucun parti entre ces deux puissantes Républiques, & qu'il avoit toujours conservé inviolablement la neutralité dont il faisoit profession entre les Princes Chrétiens.

Quelque raisonnable que paroisse cette réponse par rapport aux plaintes des Venitiens, je ne sçai pas bien après tout, si des Religieux qui par un esprit de pénitence avoient fait aux pieds des Autels les trois vœux solemnels de la Religion, pouvoient, sans de justes scrupules, tremper leurs armes dans le sang des Chrétiens. Du moins on ne peut ignorer que dans les premiers siecles de l'Eglise, on doutoit même s'il étoit permis aux Chrétiens de porter les armes. Une partie de la pénitence consista depuis à quitter la profession militaire, & on éxigeoit même des Laïques qui avoient tué un Chrétien, quoique dans des guerres justes, d'expier sa mort par quelque satisfaction. Cet usage s'observoit encore en France dans le milieu du neuviéme siecle, & nous voyons qu'après la fameuse bataille de Fontenai, qui se donna vers l'an 840, les Evêques François ordonnerent que ceux qui sentoient leur conscience chargée d'avoir

agi dans le combat par emportement, par haine, par vanité, ou enfin par quelqu'autre motif humain, eussent à s'en confesser & à expier leur péché par une exacte pénitence.

Mais ce qui n'est pas moins décisif pour la matiere que nous traitons, c'est que l'Eglise ne toléra sa prise d'armes parmi les Hospitaliers, que pour la seule défense des saints Lieux, des Chrétiens qui les occupoient, ou qui venoient d'Occident pour révérer une terre sanctifiée par la naissance d'un Dieu fait homme: & c'est pour conserver la mémoire de ce pieux motif, que, suivant le formulaire qui s'observe à la profession des Chevaliers, quand l'Officiant presente au Novice l'épée, il lui dit : *Recevez cette épée & servez-vous-en pour votre défense, & celle de la sainte Eglise de Dieu, & à la confusion des ennemis de la Croix de Jesus-Christ.* D'où il semble qu'on doit conclure qu'il n'est permis à ces Religieux de se servir d'armes offensives, que contre les Infideles & les ennemis déclarez de Jesus-Christ. Ce fut par ce juste motif de ne pas tirer l'épée contre des Princes Chrétiens, que le Grand Maître refusa de prendre part aux guerres civiles qui agitoient alors l'Empire de Constantinople. Le Pape Clement VI. étant mort, Innocent VI. son successeur écrivit au Grand Maître pour lui recommander les intérêts de l'Empereur Mathieu Paleologue, qui disputoit cet auguste titre à l'Empereur Jean, fils du jeune Andronic.

Pour l'intelligence des prétentions de ces Princes, il faut sçavoir que l'Empereur Andronic ayant laissé à sa mort Jean Paleologue pour tuteur de son

DIEU-DONNE' DE GOZON

fils, & pour Régent de ses Etats, ce Ministre ambitieux, qui n'avoit l'autorité souveraine qu'en dépôt, s'en rendit maître absolu & indépendant. Il se fit proclamer Empereur conjointement avec son pupille; & pour éblouir ce jeune Prince qui ne faisoit que de sortir de l'enfance, il lui avoit fait épouser sa fille. Mais comme ce tyran n'avoit pour objet que l'élevation de son fils, il l'associa à l'Empire. Ce fut un troisiéme Empereur: & le pere & le fils chasserent depuis le fils d'Andronic de Constantinople. Il eut sa revanche; de fideles sujets de son pere le ramenerent comme en triomphe dans la Ville Imperiale: ce fut aux Paleologues à en sortir à leur tour. Le pere pour assurer sa vie, se jetta dans un Monastere, & y prit l'habit de Moine; son fils s'adressa au Pape, & lui demanda du secours sous la promesse qu'il fit à ce Pontife, s'il remontoit sur le Trône, de réunir l'Eglise Grecque à la Latine. C'étoit le leure ordinaire dont les Grecs se servoient pour tirer du secours des Latins. Le Pape écrivit très pressamment au Grand Maître en faveur de Mathieu; & ce Prince fut lui-même porteur de la Lettre: mais ce Grand Maître ne jugea pas à propos d'engager son Ordre dans une guerre civile entre des Princes Chrétiens, outre que l'indocilité de plusieurs Commandeurs de l'Europe à satisfaire à leurs Responsions, avoit mis l'Ordre hors d'état de fournir aux frais nécessaires pour une si grande entreprise. L'âge avancé du Grand Maître, & des infirmitez presque continuelles porterent ce Prince à demander au Pape la permission d'abdiquer une dignité qui lui étoit

alors aussi onéreuse, qu'il avoit témoigné d'empressement pour l'obtenir. Le Pape qui connoissoit tout le mérite de ce grand homme, & combien il étoit utile à son Ordre, n'y voulut point d'abord consentir. Il l'exhorta au contraire à soutenir courageusement le poids du gouvernement.

Le Grand Maître n'ayant pû obtenir ce consentement, qu'il regardoit alors comme une grace, employa ce qui lui restoit de vie à fortifier la ville de Rhodes. Il fit entourer de murailles tout le Fauxbourg qui regarde la mer, & construire en même temps le mole où aborderent depuis les vaisseaux & les galeres. C'étoit par des soins si utiles qu'il tâchoit de se consoler du refus que le Pape avoit fait d'admettre sa démission. Le relâchement qui s'introduisoit malgré lui dans la discipline, l'obligea de réïterer ses instances. Il s'apperçut avec douleur que la plûpart des Commandeurs qui résidoient en Europe, pour éluder ses ordres, se servoient de la protection même du Pape, & de celle des Rois de France, d'Arragon & de Castille : ce qui rendoit ces mauvais Religieux arbitres de leur devoir. Gozon ne trouvant point de remede à un si grand mal, dépêcha de nouveaux Envoyez au Pape qui reçut enfin sa démission. Ils apporterent à Rhodes la permission de ce Pontife de proceder à une nouvelle élection; mais cette permission fut inutile par une mort subite dont fut surpris le Grand Maître, si on peut se servir de ce terme pour un si homme de bien, & qui avoit été encore plus attentif sur sa propre conduite, que sur celle des Chevaliers dont il étoit chargé. Ses funérailles

Decembre 1353.

DIEU-DONNÉ DE GOZON.

furent célébrées par les justes louanges de ses confreres, & par les larmes de tous les habitans de l'Isle, & sur-tout des pauvres dont il avoit été le pere. On ne mit sur son tombeau que ces mots : CY GIST LE VAINQUEUR DU DRAGON.

PIERRE DE CORNILLAN. 1353.

Le Couvent & le Chapitre de Rhodes, après la mort de Gozon, élurent pour son successeur Frere PIERRE DE CORNILLAN OU DE CORMELIAN, Chevalier de la Langue de Provence. Il étoit très-digne de cette éminente place par la régularité de sa vie, & même par la sévérité de ses mœurs: l'Ordre avoit alors besoin d'un pareil Superieur. Il n'eut pas plutôt pris possession de sa dignité, qu'il convoqua un Chapitre général à Rhodes. Il s'étoit glissé dans le gouvernement differens abus, mais tournez en coutume. Ceux qui en profitoient les eussent volontiers fait passer pour des loix. Le premier & un des plus dangereux, c'est qu'on abusoit souvent du sceau du Grand Maître pour sceller sans sa participation des ordonnances & des quittances qu'on portoit ensuite au trésor. Un autre abus, & qui n'étoit pas moins préjudiciable à tout le Corps des Chevaliers, c'est que les Prieurs s'étoient mis en possession dans leurs Prieurez de nommer aux Commanderies vacantes; & au préjudice du mérite, de l'âge, & des droits d'ancienneté, ils faisoient souvent remplir ces places par leurs parens & par leurs amis. Le Grand Maître obtint du Chapitre un réglement par lequel il fut ordonné que dans la suite on ne se serviroit plus de sceau de la Grande Maîtrise pour tout ce qui


FRERE PIERRE DE CORNILLAN VINGT SEPTIEME GR.D MAITRE, en 1353.
Caro Sculp.



concernoit les finances ; mais que toutes les Ordonnances ſeroient ſcellées du ſceau du Couvent, & en plein Conſeil.

PIERRE DE CORNILLAN.

Par le ſecond réglement, la nomination aux Commanderies fut renvoyée au Grand Maître & au Conſeil de l'Ordre pour y être pourvû ſelon le rang, l'âge, & les ſervices des Chevaliers. Ce n'étoient pas là les ſeuls abus que le Grand Maître eût bien voulu corriger ; mais auſſi prudent que plein de zele, il diſtribua en differens tems ſes projets de réformation, & il en remit l'exécution à proportion qu'il ſe trouveroit autoriſé dans le gouvernement.

Pendant que ce Grand Maître étoit tout occupé du rétabliſſement de la diſcipline, des ennemis ſecrets que l'Ordre avoit à la Cour du Pape, reprirent le deſſein de tirer des mains des Chevaliers de Rhodes tous les biens des Templiers, dont apparemment ils comptoient bien d'avoir la meilleure part. Mais pour ne ſe pas rendre ſuſpects, ils attaquoient l'Ordre avec beaucoup d'art. Les uns diſoient ſimplement au Pape que l'on découvroit tous les jours que les richeſſes & la dépouille des Templiers excedoient de beaucoup tout ce qu'on en avoit publié ; d'autres ajoutoient que les Hoſpitaliers n'étoient pas même en aſſez grand nombre pour vaquer à la recherche de ces grands biens ; que la plûpart des Chevaliers étoient paſſez en Europe ; qu'il ſembloit qu'ils euſſent abandonné l'Iſle de Rhodes, & que ceux qui étoient reſtez avec le Grand Maître, enſevelis dans le fond d'un Palais, n'étoient occupez que de leurs plaiſirs &

PIERRE DE CORNILLAN.

du soin d'accumuler des trésors. Ces discours étoient semez avec beaucoup de secret & d'artifice, & prévenoient insensiblement l'esprit du Pape. Enfin leurs ennemis en vinrent jusqu'à proposer à ce Pontife de mettre en sa main tous les biens des Templiers, & de les employer ensuite au gré de Sa Sainteté en œuvres pieuses ; ou s'il le jugeoit à propos, de les donner pour la fondation d'un nouvel Ordre militaire, qui par son zele exciteroit l'émulation des Chevaliers de Rhodes, & les tireroit d'une dissipation si contraire à leur regle & à leur institut.

Le Pape au sujet des conquêtes que faisoient les Turcs, prit un autre parti & bien extraordinaire. Orcan dont nous venons de parler, & qu'on regarde comme le second Prince des Osmanides ou des Ottomans, après avoir conquis la plus grande partie de l'Anatolie, battu l'Empereur Jean Paleologue en differentes occasions, & pris Burse, Nicomedie & Nicée, ayant passé l'Helespont, sembloit vouloir établir le siege de son Empire dans la Morée. On rapporte à ce sujet qu'un grand tremblement de terre lui ayant facilité la prise de Gallipoly : » Demeurons en Europe, dit-il à » ses Officiers, puisque Dieu nous en ouvre le » chemin. Le Pape Innocent VI. dont nous venons de parler, allarmé de la rapidité de ses conquêtes, dans la crainte qu'il ne portât ses armes jusques en Italie, & pour l'obliger de retourner en Asie, ordonna aux Chevaliers de Rhodes de quitter cette Isle, & de transporter le Couvent & leur habitation, dans quelque endroit de terre ferme.

ferme voisin des Turcs ou des Sarrasins, & soit du côté de la Palestine ou de l'Anatolie, dans la vûe que ces Chevaliers, par une diversion utile, attireroient sur eux les armes des Infideles, & par cette guerre allumée au milieu des Etats du Turc, serviroient de boulevart à la Chrétienté ; dessein qui avoit déja été inspiré aux prédécesseurs de ce Pontife, mais dont l'auteur ne peut avoir été qu'un ennemi secret de cet Ordre, & aussi mauvais politique que peu entendu dans l'art de la guerre. Il est surprenant que le Pape proposât à l'Ordre d'abandonner une Isle puissamment fortifiée, de renoncer à tout l'avantage que les Chevaliers tiroient de la mer & de leurs flottes qui couvroient également l'Isle deChypre & l'Armenie, pour les envoyer, pour ainsi dire, à la boucherie, & les obliger comme de nouveaux avanturiers à chercher un établissement au milieu des Etats des Infideles, trop puissans pour les y souffrir.

PIERRE DE CORNILLAN.

Cependant au préjudice de si justes considerations, & qui devoient se présenter naturellement à l'esprit du Pape, ce Pontife toujours entêté de son projet, envoya à Rhodes Frere Ferdinand d'Heredia, Châtelain d'Emposte, & Grand Prieur de Castille, qui étoit regardé à la Cour de Rome comme le confident & le favori d'Innocent, & il le fit accompagner par Frere Raimond Berenger, Précepteur ou Commandeur de Castel-Sarrasin, & parFrere Pierre de Cornillan, Commandeur de Val-Puget, & apparemment parent du Grand Maître ; tous trois des principaux Chevaliers de

PIERRE DE CORNILLAN.

l'Ordre, & dont les deux premiers parvinrent depuis à la Grande Maîtrise.

Le Pape les chargea de représenter au Grand Maître & au Conseil les plaintes qu'il recevoit continuellement de l'inaction & de la léthargie dans laquelle tout l'Ordre paroissoit depuis quelque tems enseveli : Que pendant que les Turcs ravageoient la Grece & menaçoient l'Italie, les Chevaliers contens de se trouver dans leur Isle en sûreté à l'abri des fortifications de Rhodes, & amolis par les délices, consumoient dans des plaisirs criminels, & que la pudeur & l'honnêteté ne permettoit pas de nommer, ces grands biens qu'ils ne tenoient que des dépouilles des Templiers & de la pieté des Fideles ; qu'il étoit bien instruit que les Papes Jean XXII. Benoît XII. & Clément VI. ses prédécesseurs immediats, pour les arracher de ces lieux enchantez, où leur salut couroit tant de risque, les avoient souvent exhortez de transferer leur habitation dans la Terre Sainte, quoique occupée par les Infideles ; mais que le S. Siege n'ignoroit pas le peu de cas qu'ils avoient fait jusques alors de pareils conseils, qu'ils devoient regarder comme des loix & des ordres formels. Qu'il leur commandoit de travailler actuellement à cette translation dans quelque endroit, d'où avec le secours du ciel, ils pussent pénétrer jusques dans la Terre Sainte, sinon qu'il seroit obligé de les y contraindre par toutes les voyes qui lui paroîtroient les plus convenables, & entr'autres par la privation des biens des Templiers, qu'il employeroit à la création d'un nouvel Ordre

militaire, dont le zele exciteroit peut-être leur émulation, ou les couvriroit d'une honte éternelle.

Le Grand Maître répondit au Pape qu'il avoit reçu ses ordres avec bien du respect; mais que sans la participation & le consentement du Chapitre général de l'Ordre, il ne pouvoit pas abandonner si brusquement une conquête si considerable, & qui avoit couté le plus pur sang des Chevaliers; qu'il alloit indiquer incessamment ce Chapitre dans Rhodes même, & qu'il communiqueroit à ses Freres les intentions de Sa Sainteté. Le Pape craignant que si le Chapitre s'assembloit dans Rhodes, la richesse de cette Isle, ses fortifications, son port, ses flottes, & même la vie délicieuse qu'on y menoit, ne déterminassent les Chevaliers à y rester, déclara par une Bulle solemnelle qu'il vouloit que le Chapitre se tînt à Nismes ou à Montpellier; Places peu éloignées d'Avignon, & d'où apparemment il se flattoit que son autorité influeroit plus efficacement dans l'assemblée. Ce Pontife marquoit dans sa Bulle, que depuis le retour de ses Envoyez, il avoit appris avec surprise que d'autres Chevaliers qui étoient à sa Cour, avoient écrit à Rhodes de ne pas s'inquietter de tout ce que le Châtelain leur avoit dit, comme venant de sa part; que cet adroit courtisan pour se rendre nécessaire dans son Ordre, avoit grossi ses reproches & ses menaces; mais que le Pape même en leur présence s'étoit expliqué bien differemment, & qu'on devoit demeurer en repos au sujet de la translation: le Pape ajoutoit qu'il leur envoyoit cette Bulle,

PIERRE DE CORNILLAN. comme un témoignage irrefragable de sa volonté, & en même tems de la verité de ce que le Châtelain leur avoit dit de sa part, & afin que de pareils faits n'apportassent aucun retardement à leur établissement sur les frontieres des Infideles.

On ne peut exprimer la douleur dont le Grand Maître fut pénétré, soit en voyant que le Pape persistoit dans un dessein si pernicieux, ou par la crainte même que son Ordre comme souverain, ne prétendît s'y opposer: & il se trouvoit partagé entre l'obéissance qu'il devoit à ce Pontife, & ce qu'il croyoit devoir à son Ordre & à ses Religieux: deux devoirs qui lui paroissoient presque également indispensables. Dans une si cruelle situation, la mort vint, pour ainsi dire, à son secours, & termina sa vie dans le 18e mois de son Magistere.

ROGER DE PINS. 1353. Les Chevaliers firent remplir sa place par ROGER DE PINS, Chevalier de la Langue de Provence, d'une Maison illustre en Languedoc, parent d'Odon de Pins, vingt-troisiéme Grand Maître de l'Ordre, & de Gérard de Pins, qui pendant la vacance du Magistere, avoit remporté une victoire signalée sur Orcan, fils d'Otman.

Le Pape qui n'avoit pas voulu permettre la convocation du Chapitre à Rhodes, & qui de son autorité l'avoit indiqué à Nismes ou à Montpellier, craignant encore qu'il ne s'y prît des résolutions contraires à ses projets au sujet de Rhodes, & pour être mieux instruit de ce qui s'y traiteroit, voulut qu'il se tînt dans Avignon même, & pour ainsi dire sous ses yeux. Mais dans l'impatience qu'il


28
FRERE ROGER DE PINS VINGT HUITIEME GR. MAITRE

avoit de tirer les Chevaliers de l'Isle de Rhodes, comme il leur eût fallu un tems considerable pour se rendre à Avignon des differentes Provinces de la Chrétienté, il se contenta qu'on tînt à sa Cour une assemblée, où Frere Guillaume de Mailly, grand Prieur de France, & Frere Guillaume Chalûs, grand Prieur d'Auvergne, présideroient de la part du Grand Maître, & en qualité de ses Lieutenans en deçà de la mer.

Heureusement pour l'Ordre, quelque tems avant l'ouverture de cette assemblée, on insinua au Pape que dans le dessein où il étoit de tirer les Chevaliers de l'Isle de Rhodes, il seroit bien plus utile pour la Chrétienté, & sur-tout pour l'Italie de les établir dans la Morée que dans la Palestine, où ils ne pourroient résister à la puissance formidable des Turcs & des Sarrasins. Le Pape goûta assez cette proposition. Robert Empereur titulaire de Constantinople étoit alors Prince de Tarente & Souverain de l'Achaye, ou de la Morée, par la cession que lui en avoit fait Jean Duc de Duras son oncle. D'un autre côté, Jacques de Savoye fils aîné de Philippe Prince de Piedmond, prétendoit que la Morée lui appartenoit du chef d'Ysabelle de Ville-hardouin sa mere, & parmi ces differentes prétentions, le Turc qui avoit pour lui le droit du plus fort, emportoit tous les jours quelque place de cette Province. Le Pape pour la conserver à la Chrétienté, proposa au Prince de Savoye de traiter de ses droits avec les Chevaliers de Rhodes. Cette grande affaire fut agitée dans l'assemblée d'Avignon: les Chevaliers qui ne vouloient pas

ROGER DE PINS.

heurter de front les ſentimens du Pape, nommerent des Commiſſaires; mais, comme ils attendoient quelque changement du benefice du tems, ils firent traîner, ſous differens prétextes, cette négociation, & ils travaillerent ſi lentement, que la mort ſurprit le Prince de Savoye avant qu'il y eût rien de conclu; & ce ne fut que long-tems après qu'on reprit ce deſſein, comme nous le dirons dans la ſuite.

Cependant on fit dans cette aſſemblée, differens reglemens qui concernoient la diſcipline, & qui font connoître les abus qui s'étoient introduits dans l'Ordre au ſujet de la diſtributiondes aumônes. Au grand ſcandale des peuples & au préjudice des pauvres,depuis que les biens des Templiers avoient été réunis à la manſe des Hoſpitaliers, on avoit négligé dans leurs Maiſons tous les devoirs de la charité, ſous prétexte qu'ils s'exerçoient dans les Commanderies des Chevaliers deRhodes. L'aſſemblée ordonna qu'indépendemment de ces aumônes, on rétabliroit inceſſamment celles qui ſe faiſoient dans les Maiſons qui avoient appartenuaux Templiers.

Quoique le Pape fût peu favorable à l'Ordre,comme on vient de le voir, cependant perſonne n'avoit plus de pouvoir ſur ſon eſprit, qu'un Chevalier de Rhodes, appellé Frere Jean-Ferdinandd'Hérédia,de la langue d'Arragon &Châtelain d'Empoſte.Lui ſeul ſervoit de conſeil & de miniſtre à ce Pontife, qui l'employoit même dans des négociations étrangeres.Pour le rendre plus autoriſé à ſa Cour, il l'avoit fait Gouverneur d'Avignon & de tout le Comtat

Venaiſſin. Une faveur ſi declarée pouvoit faire ſoupçonner que les projets extraordinaires du Pape lui étoient inſpirez par l'Arragonnois, qui, ſi l'Ordre eût été contraint d'abandonner l'Iſle de Rhodes, n'auroit peut-être pas été fâché, ſous le titre de Bailli, de s'en faire nommer par le Pape pour Prince ſouverain. Du moins toute ſa conduite fait voir que ſans égard pour les ſtatuts & reglemens des Chapitres generaux, il ne ſe ſervoit de l'autorité du Pape que pour ſon agrandiſſement. C'eſt ainſi qu'il obtint ſucceſſivement le grand Prieuré de Caſtille, & même celui de ſaint Gilles, auquel l'avide Eſpagnol ſe fit nommer par le Pape, qui le lui confera ſans la participation du Grand Maître, & de pleine autorité. L'Ordre fut accablé d'un coup ſi ſurprenant; les Papes, à la verité, outre la puiſſance des Clefs, conſervoient encore une autorité particuliere ſur l'Ordre de ſaint Jean, comme en étant les premiers Superieurs; mais ils ne s'en ſervoient que pour le proteger, ou pour en corriger des abus inévitables dans la condition humaine, & même dans les ſocietez les plus auſteres.

Les Chevaliers ſe plaignoient que ce dernier Pontife n'employoit ſa puiſſance que pour détruire la forme de leur gouvernement; qu'ils ne pourroient plus à l'avenir compter ſur leurs années de ſervice, & ſur leur antiquité, ſi un de leurs Confreres, à la faveur d'une intrigue de Cour, & au mépris des plus ſages reglemens, étoit maître d'enlever dans chaque Langue, les meilleures Commanderies. Le Grand Maître & le Conſeil en-

ROGER DE PINS.

voyerent des Ambassadeurs au Pape, pour lui porter les justes remontrances de tout l'Ordre; & le Grand Maître, pour engager Hérédia à se désister de la nomination du Pape, lui envoya d'amples provisions de la charge de son Lieutenant en-deçà de la mer. Mais toutes ces démarches furent également inutiles; le Pape fut inflexible, soit par affection pour son favori, ou pour ne pas déroger à cette suprême autorité qu'il prétendoit exercer dans le gouvernement de l'Ordre: & Hérédia abusant de la nouvelle grace du Grand Maître, non-seulement ne payoit plus au tresor commun les responsions de tant de Commanderies qu'il avoit accumulées, mais encore, sous prétexte de sa Charge de Lieutenant, il retenoit par ses mains les responsions des autres Commanderies. Si elles venoient à vaque, il tiroit du Pape de nouvelles provisions, & par une conduite si violente, il s'érigeoit en tyran de son Ordre.

Ce fut le sujet d'une nouvelle Ambassade: le Grand Maître envoya à Avignon Frere Roger de Montaut, grand Commandeur, & Frere Estienne Montaigu, pour demander au Pape la permission de faire faire le procès à Hérédia, comme à l'usurpateur des biens de l'Ordre. Le Pape qui ne vouloit pas proteger ouvertement ses injustices, feignit de consentir à ce que le Grand Maître desiroit: il nomma même deux Cardinaux pour prendre connoissance de cette affaire. Mais sous la qualité de juges, ils ne firent que l'office de mediateurs; & à cause du credit d'Hérédia qu'ils vouloient ménager eux-mêmes, ils engagerent les Ambassadeurs, moyennant

nant une legere satisfaction, à se désister de leur poursuite. Le Pape envoya exprès à Rhodes un Gentilhomme de sa Maison, pour dire de sa part au Grand Maître qu'on lui feroit plaisir de ne pas troubler Hérédia dans la jouissance des dignitez qu'il lui avoit conferées, & dont, disoit-il, ce Chevalier n'employoit les revenus que pour l'interêt de l'Eglise & le service du S. Siege.

Le Grand Maître fut obligé de souffrir un abus qu'un si puissant protecteur l'empêchoit de corriger. Mais de peur qu'un si pernicieux exemple ne tirât à consequence, & qu'à l'imitation d'Hérédia, les autres Prieurs ne s'appropriassent les Commanderies, ou du moins les responsions que l'Ordre possedoit dans l'étendue de chaque Prieuré; ce sage Grand Maître convoqua à Rhodes un Chapitre géneral, & il choisit exprès une Place dont l'Ordre étoit souverain, afin que les déliberations en fussent plus libres, & qu'on y pût prendre des résolutions qui ne fussent point traversées par d'autres Puissances. Ce fut dans ce Chapitre qu'on établit dans chaque Prieuré des Receveurs particuliers des droits de l'Ordre, & qui n'en étoient comptables qu'au tresor commun. On ordonna en même tems que les Prieurs ne pourroient être pourvûs d'autres Commanderies, que de celles qui composoient leur Chambre prieurale. Quelques Freres servans ayant par leurs intrigues, obtenu la Croix de Chevalier, il fut fait dans le même Chapitre un reglement qui défendoit d'élever aucun Servant à cette dignité: ordonnance conforme à celle d'un grand Pape, qui avoit sagement

ROGER DE PINS.

établi la distinction de ces deux états, par celle de leurs habits ; statut qu'il seroit à souhaiter, par respect pour la Noblesse, qu'on observât exactement.

Le Grand Maître survêcut peu à la conclusion de ce Chapitre. L'Ordre perdit en sa personne un Chef plein de zele pour la manutention de la discipline ; & les pauvres de l'Isle, un pere très-charitable. On remarqua que dans le tems que la peste infecta cette Isle, comme tout l'Orient, & qui fut suivie d'une famine affreuse, il employa d'abord tous ses revenus, & qu'il vendit ensuite son argenterie, & jusqu'à ses meubles, pour subvenir aux besoins des pauvres : ce qui lui merita dans l'Ordre & devant les hommes, le titre d'*Aumônier*, & dans le Ciel, une juste récompense, & ce centuple promis si formellement par celui seul dont les promesses sont infaillibles.

1365. RAIMOND BERENGER.

L'Ordre élut pour son successeur Frere RAIMOND BERENGER, Dauphinois de naissance, de la Langue de Provence, Commandeur de Castel-Sarrasin, que les Historiens font descendre des Berengers souverains d'Italie ; d'autres, de ceux qui ont regné à Barcelonne, & dans le Comté de Catalogne. Quoi qu'il en soit de son origine, il est certain qu'il y donna un nouvel éclat par sa valeur, & par la hardiesse de ses entreprises. Des corsaires Egyptiens infestoient souvent les côtes de l'Isle de Chypre, & enlevoient tout ce qui navigeoit dans ces mers, sous l'étendart de la Croix. Le Grand Maître ne se contenta pas de mettre en mer plusieurs galeres qui leur donnerent la chasse : mais


FRERE RAIMOND BERANGER VINGT-NEUF GRAND MAITRE

de concert avec le Roi de Chypre, il résolut de les aller brûler jusques dans le port d'Alexandrie. Ce Prince & le Grand Maître assemblerent près de cent vaisseaux de differentes grandeurs; ils les chargerent de troupes de débarquement, qu'ils avoient la plûpart tirées des côtes de France, mais sans leur communiquer l'entreprise à laquelle on les vouloit employer, & dont Urbain V. qui étoit alors sur la Chaire de saint Pierre, eut seul communication.

La flotte étant prête de mettre à la voile, le Roi & le Grand Maître s'embarquerent, suivis d'un grand nombre de Chevaliers, & en moins de cinq jours, ils aborderent au pied des murailles d'Alexandrie. Ils poserent des échelles le long des murailles, & presenterent l'escalade. Les Alexandrins furent surpris; mais outre une nombreuse garnison, il y avoit tant de monde dans cette grande Ville, la plus riche de l'Egypte, qu'on vit en un instant les murailles bordées de soldats & d'habitans, qui faisoient pleuvoir une grêle de fléches sur les Chrétiens. Ces assiegez, appuyez sur le parapet, à grands coups de piques & de hallebardes, renversent les assiegeans, les poussent dans le fossé, & les accablent de grosses pierres. De nouveaux assaillans prennent la place des morts & des blessez, & sans s'étonner du sort de leurs compagnons, tâchent de gagner le haut des murailles. Les uns sont percez à coups de fléches; d'autres précipitez, ou renversez avec les échelles. Les assiegez répandent de tous côtez de l'huile bouillante & des feux d'artifice; embrasent les

machines des Chrétiens ; s'attachent même à leurs habits ; passent jusqu'au corps, & forcent le soldat tout en feu, d'abandonner l'attaque pour chercher du secours dans l'eau, où il se précipite. Jamais assaut ne fut plus furieux & plus meurtrier ; mais malgré l'image de la mort qui se presente de tous côtez, les Chevaliers de Rhodes animez par leur propre courage, & soutenus des regards intrépides du grandMaître, reviennent au combat, s'attachent de nouveau aux murailles, & se faisant une échelle des corps morts de leurs compagnons, s'élevent jusqu'au haut, gagnent le parapet, se jettent dans la Place, & tuent tout ce qui se presente devant eux. De-là les victorieux se répandent dans la ville, pénetrent dans les maisons voisines des remparts, massacrent les hommes dans les bras de leurs femmes, pillent les plus riches meubles, & font esclaves tout ce qui échape à la premiere fureur du soldat.

Quoique le Roi & le Grand Maître eussent perdu beaucoup de monde dans les differentes attaques, cependant ils auroient bien souhaité de pouvoir se maintenir dans leur conquête. Mais ayant appris que le Sultan faisoit avancer toutes les forces de l'Egypte pour les en chasser ; & d'ailleurs se voyant dans une Place encore remplie d'un nombre infini d'habitans qui s'étoient retranchez dans la basse-ville, ils résolurent de se retirer : & après s'être chargez d'un butin inestimable, ils mirent le feu à tous les vaisseaux des Infideles qu'ils trouverent dans le port, & se rembarquerent avec leurs prisonniers. Le Roi reprit le che-

min de son Isle, & le Grand Maître celui de Rhodes où ils arriverent l'un & l'autre heureusement.

Le Grand Maître ayant tiré des prisons des Infideles Pierre de saint George, neveu, ou proche parent d'Urbain, se faisoit un mérite de le conduire lui-même à Avignon : mais avant que de partir, il apprit sa mort. Les Historiens rapportent que ce Pontife étant à l'extrêmité, & après avoir reçû les Sacremens de l'Eglise, en présence de son Camerier, de son Confesseur & de plusieurs Cardinaux, dit, en leur adressant la parole : *Je crois fermement tout ce que tient & enseigne la sainte Eglise Catholique ; & si jamais j'ai avancé quelqu'autre chose de quelque maniere que ce soit, je le révoque, & me soumets à la correction de l'Eglise.* *

Pierre Roger, dit le Cardinal de Beaufort, neveu du Pape Clément VI. succeda à Urbain V. Il prit le nom de Grégoire XI. Le Grand Maître songeoit alors à abdiquer sa dignité. L'indocilité de la plûpart des Commandeurs de l'Europe l'avoit réduit à faire une démarche aussi extraordinaire. A son retour de l'expedition d'Alexandrie, il apprit du Conseil que la Religion ne pouvoit rien tirer des responsions de l'Occident. Cette dureté le surprit autant qu'elle l'affligea : en vain il envoya des ordres les plus pressans : on n'y répondit

* Præsentibus etiam Camerario, Confessore, pluribusque aliis familiaribus suis, ac aliis multis notabilibus personis dixit & asseruit se tenere & credere firmiter, sicque confessus est simpliciter quidquid sancta, catholica & apostolica tenet, docet & prædicat Ecclesia : & si per priùs docendo, legendo, prædicando, aut disputando, vel aliàs aliud quovis modo prædicaverat, vel dixerat, totum id revocavit, voluitque haberi pro non dicto, submittens se & dicta sua hujusmodi correctioni & determinationi dictæ sanctæ Matris Ecclesiæ, à qua asseruit se nunquam deviasse scienter. *Gesta Urb. 5. apud Bosq. Rainal. t. 16. ad ann. 1370 §. 23.*

RAIMOND BERENGER. que par un ſilence obſtiné, & qui couvroit une deſobéiſſance formelle. Beaucoup de ces Commandeurs poſſedoient pluſieurs Commanderies, & ils employoient leurs reſponſions & le bien de l'Ordre, ou à acheter la faveur & la protection des Princes, ou à enrichir leurs familles : & les plus réguliers, quand ils faiſoient quelquefois paſſer de l'argent à Rhodes, regardoient de leur part ces reſponſions comme des aumônes arbitraires & de pures liberalitez. D'ailleurs il s'étoit élevé des differends conſiderables entre les Langues de Provence & d'Italie ; & les principaux Chevaliers de ces deux Langues refuſoient de ſe ſoumettre au jugement du Grand Maître. Tant de deſobéiſſance de toutes parts l'affligeoit ; mais comme il aimoit veritablement ſon Ordre, il crut qu'un autre Grand Maître plus habile & plus ferme ſe feroit mieux obéir, & pourroit rétablir une heureuſe correſpondance entre le chef & les membres. Ce fut le principal motif qui le porta à vouloir abdiquer ſa dignité ; mais le Pape qui connoiſſoit ſon merite, lui refuſa ſon conſentement : & ce Pontife qui pour le ſoulager, vouloit entrer en connoiſſance des affaires de l'Ordre, convoqua à Avignon une aſſemblée générale des principaux Commandeurs, mais dont il diſpenſa le Grand Maître à cauſe de ſon extrême vieilleſſe ; & il ſe contenta de lui demander un memoire des reglemens qu'il croyoit les plus neceſſaires pour le rétabliſſement de la diſcipline.

PREUVE IX.

1373.

On traita d'abord dans cette aſſemblée du differend qui étoit entre les Langues de Provence &

d'Italie. Le ſujet de leurs conteſtations venoit de ce que la Langue de Provence, comme la plus ancienne & la premiere de l'Ordre, poſſedoit le Prieuré du Royaume de Hongrie, & dans l'Italie ceux de Capoue & de Barlette, & les Commanderies de ſaint Eſtienne, de Monopoli, de Veniſe & de ſainte Euphemie, que la Langue d'Italie réclamoit. Elle demandoit en outre que le Prieuré de Hongrie lui fût annexé comme un équivalent, & pour balancer dans le Chapitre le pouvoir de la Langue de Provence, qui ſeule avoit plus de ſuffrages que deux autres Langues.

Comme la Langue de Provence ſe défendoit par le titre de ſa poſſeſſion, le Pape en remit le jugement aux Cardinaux d'Eſpagne & de Florence; & par leur médiation plutôt que par une déciſion de rigueur, on convint qu'à la premiere vacance du Prieuré de Hongrie, il y ſeroit pourvû par le Grand Maître & le Conſeil, qui choiſiroient indifferemment dans les deux Langues le ſujet qui en auroit paru le plus digne, & que dans la ſuite les deux Langues y nommeroient alternativement; que les Prieurez de Capoue & de Barlette, & les Commanderies de Naples & de ſainte Euphemie appartiendroient à la Langue d'Italie; mais que Saint Eſtienne, Eſtonibbia, Aliſe, Venouſe, Monopoli & leurs dépendances, demeureroient à la Langue de Provence.

On ordonna dans la même aſſemblée, ſuivant les intentions du Grand Maître& le mémoire qu'il avoit envoyé au Pape, que chaque Chevalier ne pourroit poſſeder qu'une grande Commanderie

RAIMOND BERENGER.

ou deux petites, c'est-à-dire, dont les reſponſions n'excederoient pas la ſomme de deux cens florins, & que toutes les reſponſions ſeroient payées exactement chaque année ſous peine de la privation de la Commanderie. On ajouta à ces réglemens que dans la vacance de la Grande Maîtriſe, & quand on procederoit à l'élection d'un nouveau Grand Maître, on ne prendroit plus indifferemment les Electeurs dans toutes les Langues, comme on avoit fait juſqu'alors; mais que chaque Langue nommeroit deux Electeurs. A l'égard du Conſeil ſouverain de l'Ordre, il fut ſtatué que pour être cenſé complet, il devoit s'y trouver au moins les huit Baillis conventuels, trois grands Prieurs, l'Infirmier, deux des plus anciens Chevaliers de chaque Langue, & qui ſeroient tous préſidez à l'ordinaire par le Grand Maître, qui à raiſon de ſon éminente dignité, auroit ſeul deux ſuffrages dans toutes les aſſemblées, comme il s'étoit toujours pratiqué juſqu'alors; & que ce Conſeil, quand il ſeroit complet, diſpoſeroit des Prieurez & des Commanderies qui viendroient à vaquer.

De ſi ſages réglemens autoriſez par l'approbation du Pape furent envoyez à Rhodes & dans tout l'Ordre. Le Grand Maître les reçut avec une ſenſible joye; mais la mort dont il fut prévenu l'empêcha d'en recueillir le fruit, qui fut reſervé à Frere ROBERT DE JULLIAC, grand Prieur de France, que le Chapitre de Rhodes nomma quoiqu'abſent, pour Grand Maître.

ROBERT DE JULLIAC.

1373.

Quand il en reçut les nouvelles, il étoit actuellement en France dans ſon Prieuré. Il en partit auſſi-tôt


FRERE ROBERT DE JULIAC TRENTIÉME GRAND MAITRE
an.1373


BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE
LYON
1895

pour la Cour d'Avignon, où il rendit ses devoirs au Pape. Il changea ensuite tous les Receveurs d'en deçà la mer, qui lui parurent négliger leur recette: ce fut le premier usage qu'il fit de son autorité. Il en fit un autre de son obéissance envers le S. Siege, en se chargeant avec son ordre de la proprieté & de la défense du Château & de la basse ville de Smirne, que l'armée de la Ligue avoit enlevée aux Turcs, comme nous le venons de rapporter. L'Archevêque & les habitans s'étant plaints au Pape qu'Ottobon Catasleo leur Gouverneur, plus marchand que soldat, les abandonnoit souvent, à raison de son commerce, pour faire de frequens voyages en Italie, en sorte qu'il laissoit cette Place sans garnison & sans vivres, le Pape fit dire aux Chevaliers que son intention étoit qu'ils unissent Smirne aux autres biens de leur Ordre. En vain le Grand Maître lui representa que cette forteresse étoit située au milieu des terres des Turcs, & dans un éloignement de l'Italie, qui ne permettoit pas en cas d'un siege, d'en esperer un prompt secours; qu'il falloit d'ailleurs pour l'entretien de la garnison, des sommes considerables, que son Ordre n'étoit pas en état de fournir. Le Pape se contenta d'assigner pour cette dépense, une somme de 1000 liv. par an, que le tresorier de la Religion devoit prendre sur les dixmes de Chypre. Du surplus, comme tout ce que le Grand Maître lui avoit representé de la situation de la ville de Smirne enclavée dans les terres de la domination des Infideles, étoit la raison même qui l'avoit déterminé à en confier la défense aux Chevaliers, dans la vûe que les Turcs ne porteroient point leurs armes plus loin,

tant qu'ils auroient des voisins si redoutables, ce Pontife ordonna au Grand Maître & au Conseil, sous peine d'excommunication, d'envoyer incessamment dans Smirne une garnison suffisante, composée d'un bon nombre de Chevaliers, & des troupes que la Religion entretenoit à sa solde. Le Grand Maître se disposoit à partir pour Rhodes avec ces ordres, lorsqu'il en reçût de fâcheuses nouvelles. Il apprit qu'il s'y étoit élevé des divisions entre les Chevaliers du Couvent, & le Conseil. Les Chevaliers se plaignoient que le Conseil, soit dans la nomination aux Commanderies, soit dans les differends qui naissoient entre les Chevaliers, sans égard pour les droits d'ancienneté, ou pour la justice, regloit ses nominations & ses jugemens par le credit que les particuliers pouvoient avoir dans cette compagnie. Le Conseil de son côté mandoit au Grand Maître que les Chevaliers avoient trouvé le moyen d'éluder toutes ses ordonnances par des appels continuels au saint siege, ce qui ruinoit entierement la discipline & l'autorité du gouvernement. Le Grand Maître fit part au Pape de ces plaintes réciproques, & ce Pontife pour favoriser les particuliers, cassa par une Bulle expresse toutes les nominations faites par le Conseil pendant la vacance du magistere, & l'absence du Grand Maître. Mais aussi par la même Bulle, après avoir repris sévérement les Religieux qui ne se servoient, disoit-il, de la voye d'appel, que pour se soustraire à l'obéïssance qu'ils devoient à leurs Superieurs, il ordonna au Conseil de n'avoir à l'avenir aucun égard à de pareils appels; mais qu'ils se dispo-

fassent tous également à recevoir leur Grand Maître, comme leur Superieur legitime, & qu'il avoit même revêtu à leur égard de l'autorité apostolique.

LeGrand Maître partit avec ces ordres, & arriva heureusement à Rhodes. Sa presence, des manieres affables, & une exacte justice qu'il rendoit indifféremment à tous ses Religieux, rétablirent bien-tôt la concorde. Il leur communiqua ensuite les intentions du Pape au sujet de la défense de Smirne: & quoique les principaux du Conseil vissent bien que c'étoit sacrifier & envoyer à la boucherie les Chevaliers qu'on chargeroit d'une pareille commission, cependant on prit le parti de l'obéissance: on vit même plusieurs des Chevaliers s'offrir généreusement pour un emploi où le peril & la gloire étoient également certains. En effet, il n'y avoit gueres d'apparence que les Empereurs Turcs dont la puissance augmentoit tous les jours, souffrissent au milieu de leurs Etats les Chevaliers paisibles possesseurs d'une Place qu'ils leur avoient enlevée.

Soliman premier fils aîné d'Orchan, marchant sur les traces de son pere, en moins de deux ans avoit joint à son Empire la meilleure partie de la Thrace, & s'étoit rendu maître d'Andrinople & de Philippopoli. Comme Amurat premier, son frere & son successeur, vêcut plus long-tems, aussi étendit-il plus loin ses conquêtes. Les Royaumes de Bulgarie, de Servie, de la Bossine, & de Thessalie, & les Principautez d'Epire, d'Achaïe & de Caramanie, qui s'étoient formez des débris de l'Empire grec, devinrent l'objet de son ambition, & il en envisagea la conquête, comme le moyen

ROBERT DE JULLIAC. de s'ouvrir un chemin à celle de Constantinople. Ce Prince défit dans une bataille Cracovilchs Roi des Bulgares. Il eut le même avantage sur le Despote de Servie; il venoit de se rendre maître de la ville de Pherès, alors capitale de la Macedoine. La Misie tomba sous l'effort de ses armes, & l'Empereur Jean ou Calojean Paleologue, s'étant avancé dans la Romanie, pour en arrêter les progrez, fut défait à plate couture; on prétend que ce Sultan étoit sorti victorieux de trente-six combats ou batailles.

Cependant, comme s'il n'eut encore rien entrepris pour sa gloire, il fit faire des levées extraordinaires de troupes dans tous ses Etats. Un armement aussi considerable, les marches & les contremarches de tant de troupes allarmerent tous ses voisins; chacun se tenoit sur ses gardes, sans qu'on pût prévoir de quel côté il tourneroit ses armes.

Le Grand Maître fit part au Pape de tous ces mouvemens, & des raisons qui lui faisoient craindre que Smirne & même Rhodes ne fussent l'objet secret d'un aussi puissant armement. Il lui representa en même tems, que dans l'expedition d'Alexandrie, l'Ordre avoit perdu plus de cent Chevaliers, qui n'avoient point été remplacez; que l'Isle & la ville de Rhodes avoient besoin d'un prompt secours, & qu'il supplioit sa Sainteté d'y pourvoir incessamment, de peur de surprise de la part des Infideles.

1375. Le Pape convoqua à ce sujet une assemblée des principaux Commandeurs dans la ville d'Avignon, PREUVE X. & il y fut résolu qu'on feroit passer à Rhodes dans le mois de Mars suivant, cinq cens Chevaliers & autant d'Ecuyers ou de Freres servans. Les Prieurs,

ROBERT DE JULLIAC.

ſuivant un ordre particulier du Pape devoient nommer les Chevaliers de leur Prieuré, qu'ils jugeoient en état de marcher, & chaque Chevalier étoit en droit de choiſir lui-même à ſon tour le Frere ſervant dont il vouloit être accompagné, & qui lui paroiſſoit le plus propre pour ſon ſervice; ce qui fait voir en paſſant que ces Freres ſervans à l'égard des Chevaliers, étoient comme des eſpeces d'Ecuyers, & que chaque Chevalier en ce tems-là, avoit ſon Frere ſervant attaché à ſa perſonne & au ſervice militaire ſous ſes ordres. Ces Chevaliers & leur ſuite arriverent heureuſement à Rhodes: une recrue auſſi conſiderable fit beaucoup de plaiſir au Grand Maître & à tout le Couvent. Mais cette année on n'eut rien à démêler avec les Turcs, dont toutes les forces tomberent de nouveau ſur les Bulgares & les Serviens.

Cependant la Religion ſouffrit plus cette année de ſes propres enfans que des Infideles. Il s'éleva dans l'Ordre des ennemis domeſtiques, & comme une ſemence de rebellion, qui éclata principalement en Angleterre, en Caſtille & en Portugal.

Frere Robert d'Alri Prieur d'Angleterre, Sanche de Sumaſſa Prieur de Caſtille, & Alvarez Gonſalve Prieur de Portugal, cantonnez dans leurs Prieurez, & favoriſez des Rois ſouverains de leur pays, refuſerent ouvertement de payer leurs reſponſions. Le Prieur d'Angleterre fondoit ſa déſobéiſſance ſur l'injuſtice qu'il prétendoit que le Grand Maître lui avoit faite, en conferant une Commanderie d'Ecoſſe à un Chevalier Ecoſſois, quoiqu'il ſoutînt qu'elle dépendoit du Prieur d'An-

ROBERT DE JULLIAC.

gleterre. Son Souverain qui regardoit l'Ecosse comme un ancien fief de sa Couronne, non-seulement appuyoit la rébellion du Prieur; mais encore il fit saisir les revenus de toutes les Commanderies que l'Ordre possedoit dans ses Etats. Le Grand Maître porta au Pape des plaintes d'un procedé si violent. Ce Pontife instruit de la justice de sa nomination, en fit passer les preuves à la Cour d'Angleterre, & il menaça en même tems le Prieur de cette Nation de l'excommunier, & de le priver de l'habit, s'il ne payoit incessamment ses responsions, & s'il ne procuroit en même tems la main-levée des biens de l'Ordre, qu'il avoit eu le credit de faire saisir. La crainte de l'excommunication le remit dans son devoir, aussi-bien que le Prieur de Castille, auquel on intima les mêmes menaces de la part du saint Siege. Mais ces foudres, tout redoutables qu'ils étoient, ne firent aucune impression sur le Prieur de Portugal. Le Pape, pour toucher vivement un homme qui n'étoit en prise qu'à l'interêt, confera son Prieuré à Frere Jean Fernand, Commandeur de Toulouse, & il le cita à sa Cour, pour se voir dégrader de la dignité de Chevalier, & privé de l'habit de la Religion. Malheureusement tous ces Decrets de la Cour de Rome n'avoient gueres d'effet à l'égard du temporel, qu'autant que le Souverain les vouloit bien appuyer de son autorité, & ce ne fut que quelques années après, que ce Prieur rebelle rentra dans son devoir.

On place dans cette année la mort du Grand Maître de Julliac, qui ne tint cette dignité qu'un peu plus de deux ans; mais qui fut généralement

FRERE IEAN FERNANDES DE HEREDIA TRENTE ET VNIEME GRD. ME. an 1376

Caro Sculp.


BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE
LYON
1894

regreté, par la sagesse, la prudence, & sur-tout par la douceur de son gouvernement. Le Chapitre & le Couvent de Rhodes firent remplir sa place par Frere JEAN-FERDINAND D'HEREDIA, Châtelain d'Emposte, ou grand Prieur d'Arragon, & grand Prieur de saint Gilles & de Castille, qui étoit absent, & toujours résident auprès des Papes en qualité de Gouverneur d'Avignon & du Comtat Venaissin.

JEAN-FERDINAND D'HEREDIA.

1376.

On sera peut-être surpris, après tout ce que nous avons dit de la conduite de ce Chevalier, que l'Ordre, dont, contre toutes les regles, il avoit usurpé les principales dignitez, eût fait un pareil choix. Mais apparemment que les électeurs considererent que ce Chevalier conservoit toujours un grand credit dans la Cour d'Avignon; que ce credit s'étendoit même jusqu'auprès de la plûpart des Princes chrétiens, qui ménageoient avec de grands égards un homme habile, & dont les conseils influoient beaucoup dans les differens partis que prenoit la Cour du Pape; d'ailleurs qu'un malheureux esprit de rebellion, qui avoit sa source dans une sordide avarice, infectant depuis quelque tems plusieurs Commandeurs, il étoit de la politique de l'Ordre de mettre à sa tête un homme aussi puissant & aussi autorisé que l'étoit Hérédia, & qui dans cette place ne pourroit plus distinguer les interêts de la Religion des siens propres.

Quoi qu'il en soit des motifs qui déterminerent les électeurs à l'élever à la dignité de Grand Maître, peut être que le lecteur ne sera pas fâché de connoître un peu plus particulierement un Che-

JEAN-FERDINAND D'HEREDIA.

valier, qui après avoir été le tyran de son Ordre, en devint un pere bien-faisant, & un des principaux ornemens. Jean-Ferdinand d'Hérédia étoit issu d'une des plus nobles Maisons d'Arragon. Blasco Hérédia son frere aîné étoit revêtu de la Charge *d'el justitia*, ou de grand Justicier, dignité établie dans ce Royaume, comme un frein à l'autorité Royale, & pour empêcher les Souverains d'en abuser, au préjudice des privileges de la Nation. Il faisoit lui seul la fonction dont les Ephores étoient autrefois chargez à Lacedemone contre leurs Rois. Ce Seigneur pendant plusieurs années, n'ayant point eu d'enfans de sa femme, pour ne pas laisser perir sa Maison, obligea le jeune Hérédia son frere, dont nous parlons, de se marier. Il n'eut de ce mariage que deux filles; & sa femme étant morte en couche, son frere toujours entêté de se voir des heritiers de son nom, l'engagea dans une seconde alliance, & lui fit épouser Dona Thérése Contellie, niéce & heritiere de sa femme; en sorte que tous les biens de ces deux grandes Maisons, regardoient uniquement le jeune Hérédia & ses enfans. Il eut de ce second mariage un garçon & une fille. Peu de tems après, il se vit encore veuf par la mort de sa seconde femme; mais celle de son frere aîné, après plusieurs années de sterilité, ayant mis au monde successivement deux enfans mâles, il se vit tout d'un coup sans biens, & déchû de toutes ses esperances.

Dans une si triste situation, après avoir recommandé ses enfans à son frere aîné, & sans commu-

niquer

niquer son dessein à personne, il s'embarqua, passa à Rhodes, où il demanda l'habit, & fut reçu par le Grand Maître de Villeneuve en qualité de Chevalier de la Langue d'Arragon. Bien-tôt son air noble, des manieres polies, & le courage & la valeur qu'il fit paroître en differens combats contre les Infideles, lui gagnerent l'estime & l'amitié des principaux Chevaliers. Il plut sur-tout au Grand Maître par la régularité de sa vie, & par un esprit adroit & insinuant, qui lui faisoit prendre sans peine toutes les formes qui pouvoient contribuer à son élevation.

Ce fut à ces rares qualitez, & à l'estime particuliere du Grand Maître, qu'il fut redevable d'une Commanderie de grace, appellée Alambro, d'où il passa depuis à titre d'échange ou d'amélioration à celle de Villet. Et comme un grand nombre de Chevaliers, & sur-tout de ses anciens, avoient été tuez dans l'escalade d'Alexandrie, il parvint successivement, & à son tour au Bailliage de Capse, & depuis à la Châtellenie d'Emposte, une des principales dignitez de l'Ordre, & la plus considerable en Europe après la Grande Maîtrise, tant par l'étendue de sa jurisdiction, le nombre & la qualité de ses vassaux, que par des revenus immenses.

La fortune qui le conduisoit comme par la main n'en demeura pas là. Le Grand Prieuré de Catalogne étant venu à vaquer, il se présenta deux prétendans : l'un au préjudice des droits & des privileges de l'Ordre, s'en étoit fait pourvoir par le Pape : & un autre Chevalier appellé Frere Bérenger Ni-

JEAN FERDINAND D'HEREDIA.

coſſa, réclamoit ce Prieuré à titre d'ancienneté. Son droit n'étoit pas incertain, & il étoit même de l'interêt de l'Ordre de ne pas ſouffrir que ſes Religieux, au lieu de s'attacher à mériter des graces par leurs ſervices, tournaſſent leurs vûës du côté de la Cour du Pape. Mais comme on craignoit à Rhodes d'offenſer le ſouverain Pontife, le Grand Maître & le Conſeil réſolurent de lui envoyer un Ambaſſadeur. On avoit beſoin pour une pareille négociation d'un Miniſtre habile, ſouple & adroit, & qui, ſans bleſſer l'autorité Pontificale, ſçût conſerver les droits & les privileges de la Religion. Le Grand Maître, parmi un grand nombre de Chevaliers, crut avoir démêlé dans le Châtelain tous les talens d'un habile négociateur. Il le nomma pour Ambaſſadeur auprès du Pape, & il fit approuver ſon choix par le Conſeil. L'inſtruction qu'on donna à Heredia portoit qu'après avoir baiſé les pieds du Pape de la part du Grand Maître, & au nom de tout l'Ordre, il lui repreſenteroit le tort que ſa nomination alloit faire à la Religion; que la plûpart des Chevaliers trouveroient le chemin bien plus court pour parvenir aux Commanderies de les obtenir par faveur & par quelque intrigue, que de les attendre de la longueur des années, & de leurs ſervices; que de pareilles diſpoſitions ruineroient abſolument la diſcipline; que le Couvent ſeroit bien-tôt déſert, & qu'on verroit les Chevaliers négliger la réſidence de Rhodes & leurs obligations, & s'attacher uniquement ſoit à la Cour du Pape, ou à celle des Souverains de l'Europe.

L'Ambaſſadeur avoit ordre d'inſiſter fortement ſur la révocation du Bref apoſtolique; mais comme on craignoit que le Pape ne voulût abſolument maintenir ſa nomination, on permit à l'Ambaſſadeur de terminer cette affaire par un accommodement, s'il y trouvoit la moindre ouverture.

Hérédia partit avec cette inſtruction, & après être arrivé à Avignon, & dans l'audience qu'il eut du Pape, il lui repreſenta avec beaucoup d'art & d'éloquence, que quoique l'Ordre eût une ſoumiſſion parfaite, & tout le reſpect qu'il devoit pour ſa nomination, il ne pouvoit s'empêcher de ſe plaindre d'une diſpoſition qui violoit ſes privileges, & qui alloit ruiner l'ouvrage des Pontifes ſes prédéceſſeurs; qu'il étoit chargé de dépoſer aux pieds de ſa Sainteté, & dans le ſein du pere commun des Fideles, les juſtes remontrances d'un Corps conſacré à la défenſe de la Chrétienté, mais dont le zele ſe ralentiroit infailliblement ſi les particuliers s'appercevoient qu'on les privât de la récompenſe attachée juſqu'alors à leurs ſervices. Le Pape lui répondit en général qu'on lui avoit dit beaucoup de bien du ſujet qu'il avoit nommé au Prieuré de Catalogne; mais qu'il ne ſeroit pas fâché qu'on pût terminer cette affaire à l'amiable & à la ſatiſfaction des Parties, pourvû que ce fût ſans bleſſer l'autorité du ſaint Siege. L'Ambaſſadeur jugea bien par ce diſcours qu'il n'obtiendroit pas du Pape la révocation de la grace qu'il avoit accordée. Ainſi il tourna tous ſes ſoins du côté de l'accommodement, & il chercha en même tems les moyens d'y trouver ſon interêt particulier. Les deux pré-

tendans le voyoient souvent ; il ménagea si adroitement leurs esprits, qu'il les fit convenir de partager les grands biens du Prieuré, & il fit même agréer ce partage au Pape. Jusques-là, il avoit conduit sa négociation conformément à ses instructions & aux intentions du Grand Maître ; mais il s'en éloigna depuis qu'il eut apperçu qu'en se dévouant à la Cour de Rome, il pourroit se faire des droits sur le Prieuré même. Les deux prétendans n'étant point en état par leur âge & leurs infirmitez de se transporter au Prieuré, il s'en procura l'œconomat dont le Pape le gratifia. Ce fut sa premiere démarche ; & après cela abandonnant à découvert les intérêts de son Ordre, il n'eut point de honte de se faire nommer par ce Pontife pour leur successeur ; & ces deux Chevaliers ayant peu survêcu à cette disposition, lui seul profita de leur concurrence. Ce ne fut pas sans une extrême surprise qu'on apprit depuis à Rhodes que cet Ambassadeur, au lieu de s'opposer, comme il en étoit chargé, à ces nominations des Papes, les avoit lui-même sollicitées, dés qu'il en avoit pû être l'objet.

Il n'y avoit pas moyen après cela de retourner auprès du Grand Maître : Hérédia se vit obligé de rester à Avignon, & il s'attacha uniquement à la Cour de Rome. Il se fit bien-tôt pour lui-même un plan secret de toutes les intrigues & de la politique de cette Cour, & il se conduisit avec tant d'habileté, qu'il eut depuis beaucoup de part dans les élections & dans la confiance des souverains Pontifes.

Clement VI. ayant appris que Philippe de Valois Roi de France, & Edouard Roi d'Angleterre étoient à la veille d'en venir aux mains, choisit Hérédia qu'il envoya à ces deux Princes pour faire de sa part auprès d'eux l'office de médiateur. Ce Chevalier aussi courageux qu'habile, & qui prévit qu'il y auroit infailliblement une sanglante bataille, se fit donner par le Pape la permission de se déclarer contre celui de ces Princes qui refuseroit la médiation du S. Siege. Et comme Edouard avoit été l'aggresseur, il se rendit d'abord dans son camp, & lui exposa sa commission. Il vouloit l'engager à une suspension d'armes; mais il trouva le Prince Anglois si prévenu de quelques avantages qu'il avoit déja remportez, qu'il n'en put rien obtenir. Comme il vit qu'il rejettoit avec hauteur toutes les propositions de paix, & qu'il faisoit même assez peu de cas de ses offices, le fier Espagnol irrité du peu d'égard qu'il avoit pour son caractere, lui déclara que sa commission étant finie par ses refus obstinez, il alloit servir le Roi de France. Il lui communiqua en même tems la permission qu'il en avoit du Pape, & là-dessus il prit congé de ce Prince, & se jetta dans l'armée Françoise, qui ne tarda gueres à en venir aux mains avec les Anglois.

JEAN FERDINAND D'HE'RE'DIA.

On sçait quel fut le malheureux succès de cette journée: la bataille se donna près de Crecy en Ponthieu. Les François la perdirent par la trahison de quelques-uns de leurs chefs, & par la précipitation des autres. Philippe fit voir dans le combat plus de valeur que de conduite; il resta des der- 1346.

niers sur le champ de bataille, & il combattoit encore, quoiqu'il n'eût plus que soixante Cavaliers auprès de lui. Mais son cheval ayant été tué, il seroit tombé entre les mains de ses ennemis, si Hérédia ne se fût jetté promptement à terre, & ne lui eût présenté le sien avec lequel ce Prince fit sa retraite.

Le Châtelain voyant un corps d'infanterie qui combattoit encore, fut se mettre à la tête, & disputa quelque tems la victoire aux Anglois. Mais ces bataillons ayant été accablez par l'armée victorieuse, il fut enfin entraîné dans la déroute générale; & ce ne fut pas sans peine que percé de coups, il rejoignit les débris de l'armée Françoise.

Pendant qu'il se faisoit panser de quatre grandes blessures qu'il avoit reçues dans la bataille, il apprit que dans le camp Anglois on parloit desavantageusement de sa conduite, & que des Officiers de cette nation disoient qu'étant revêtu du caractere d'Ambassadeur, il n'avoit pû combattre en faveur des François, sans violer le droit des gens. Ce Chevalier ne fut pas plutôt guéri, qu'il envoya dans leur camp un Hérault pour présenter son gage de bataille à ceux qui attaquoient sa conduite; & apparemment qu'il s'en seroit suivi un combat particulier, si Edouard auquel on en demanda la permission, ne lui eût rendu justice, & publié qu'avant la bataille, il lui avoit communiqué la permission que le Pape lui avoit donnée au bas de son instruction, de combattre contre le Prince qui rejetteroit les propositions de paix dont il étoit chargé. Il en reprit depuis la négociation,

à ce qu'on prétend, & c'eſt à lui que des Hiſtoriens attribuent une tréve dont les deux Rois convinrent pour un an.

Quoi qu'il en ſoit, à ſon retour à Avignon, il eut la ſatisfaction de voir le Pape content de ſa conduite; & Innocent VI. ayant ſuccedé à Clément, la fortune d'Hérédia prit un nouvel éclat ſous le Pontificat d'un Pape, dont il avoit toujours été l'ami le plus particulier, & dont il devint depuis le Miniſtre & le confident.

Innocent pour prémices de ſa faveur, le déclara Gouverneur d'Avignon & du Comté Venaiſſin; & comme ſi la fortune de ſon favori eût été ſon unique affaire, il ne paroiſſoit occupé que du ſoin de ſon élévation. Il l'accabloit tous les jours de nouveaux bienfaits; toutes les graces paſſoient par ſon canal; les plus grands Princes recherchoient avec empreſſement ſon amitié, & il partageoit avec ſon maître la puiſſance des clefs, ou pour mieux dire, le Pape n'en avoit que le titre, pendant que ſon Miniſtre jouiſſoit de toute l'autorité.

Ce fut à la faveur de ce crédit ſans bornes qu'il amaſſa des richeſſes immenſes, & dont il employa une partie à l'établiſſement des enfans qu'il avoit laiſſez en Arragon. Pour ne pas paroître ingrat envers ſon bienfaicteur, & pour la ſûreté même du Pape & de toute ſa Cour, il fit entourer à ſes dépens la ville d'Avignon d'épaiſſes murailles, & fortifiées de diſtance en diſtance de tours qui mirent cette Place hors de ſurpriſe & d'inſulte. Le Pape touché de ſes marques ſi magnifiques de ſa reconnoiſſance, arracha pour ainſi dire de l'Ordre

les grands Prieurez de Castille & de Saint Gilles, dont il le fit pourvoir contre toutes les régles & les privileges de la Religion, & malgré les services importans que l'Ordre rendoit continuellement aux Chrétiens en combattant contre les Infideles. *

La mort de ce Pontife auquel succeda Urbain V. & ensuite Grégoire XI. lui fit perdre une partie de son crédit, sans rien perdre de son ambition; & le Grand Maître de Juliac étant dans un âge très avancé, il regarda sa place comme un azile honorable contre les coups de la fortune, & les disgraces de la Cour. Il fit de bonne heure sa batterie; les amis qu'il avoit à la Cour d'Avignon agirent vivement pour ses interêts; la plûpart des Souverains de l'Europe entrerent dans ses vûes, & le recommanderent aux Chevaliers qui étoient nez leurs sujets: en sorte qu'après le décès de Juliac, le Couvent, quoique mécontent de sa conduite, se vit dans une espece de nécessité de le nommer, comme il fit, pour Grand Maître.

Hérédia n'eut pas plutôt reçû les nouvelles de son élection, qu'il se disposa à partir pour Rhodes; mais comme il y voulut paroître avec des forces qui soutinssent sa réputation, & le choix de l'Ordre, il mit en mer à ses dépens jusqu'à neuf galeres, sans compter d'autres vaisseaux de differentes grandeurs, sur lesquels il embarqua un grand nombre d'avanturiers qu'il avoit pris à sa solde.

* Retulere etiam nobilem victoriam Hospitalarii Equites de Turcis in Græcia, quamvis longè numero impares: invecti enim quatuor tantùm triremibus atque onerariâ, viginti novem barbarorum naves, dum in eas vicinorum agrorum prædas inferebant, intercepêre, ut narrat Matheus Villanus. *Rain. ad ann. 1359. num. 15.*

Il

Il étoit prêt de mettre à la voile, lorsqu'il se vit obligé de differer son départ à la priere du Pape Gregoire XI. qui venoit de succeder à Urbain, & qui vouloit se servir de lui & de sa flote pour un grand dessein qu'il méditoit depuis quelque tems, & qu'il fit alors éclater.

JEAN FERDINAND D'HE'RE'DIA.

Il y avoit près de soixante & dix ans, comme nous l'avons vû, que le S. Siege avoit été transferé par le Pape Clément V. dans la ville d'Avignon. Pendant cette longue absence, quoique les Papes se prétendissent souverains de Rome, cette Capitale du monde étoit alors gouvernée par un Magistrat, qui prenoit la qualité de Sénateur, & par douze autres citoyens qu'on nommoit *Bannerets*, à cause des differentes Bannieres qu'ils arboroient pour se distinguer chacun dans leur quartier. Leur vûe, qu'ils tâchoient d'inspirer aux habitans, étoit de rétablir dans Rome l'ancienne République; mais ce qu'on appelloit alors les Romains, étoient bien differens de ces illustres Républicains, aussi célébres par la grandeur de leurs sentimens, que par cette rare valeur qui les avoit rendus les maîtres d'une partie de la terre. Ces derniers Romains n'étoient qu'un assemblage confus, & un miserable reste d'Hérules, de Gots, de Lombards, & de tous ces barbares qui dans les siécles précedens, avoient inondé l'Italie. Depuis même que Rome s'étoit vûe la Capitale des Papes, la grandeur d'ame des anciens Romains, & cet amour si respectable pour la liberté, leur valeur & leur courage s'étoient tournez dans l'ambition particuliere de s'élever aux premieres dignitez de l'Eglise.

Glossaire de Ducange t. 3. p. 796.

JEAN FERDINAND DE HEREDIA.

L'étude du droit en étoit le seul chemin. Rome peuplée d'Ecclesiastiques, n'étoit souvent remplie que de cabales : ces divisions causoient leur foiblesse, & les habitans de la nouvelle Rome n'avoient gueres de Romains que le seul nom. D'ailleurs cette grande ville depuis l'éloignement des Papes n'étoit plus qu'un lieu champêtre, & ce fleuve d'or qui y couloit auparavant de tous les Etats de la Chrétienté, avoit été détourné, & suivoit dans son cours la route que tenoit la Cour du Pape. La plûpart des autres Places du patrimoine de S. Pierre, ou étoient occupées par de petits tyrans, ou sous le titre specieux de liberté, s'étoient jointes à la Ligue des Florentins, qui faisoient alors la guerre au Pape même, & ravageoient la campagne de Rome.

PREUVE XI.

Grégoire XI. avoit employé contr'eux les armes de l'Eglise : ils avoient été excommuniez par une Bulle solemnelle ; & comme ils n'en paroissoient pas fort touchez, le Pape fit passer en Italie une armée que le Cardinal Robert de Génève commandoit en qualité de Légat du S. Siege. Mais ce Pontife n'en ayant pas tiré tout le succès dont il s'étoit flaté, il en revint aux armes spirituelles ; & pour les rendre plus tranchantes, il les aiguisa, pour ainsi dire, d'une maniere assez nouvelle. Non seulement il aggrava l'ancienne excommunication fulminée contre les Florentins ; mais il y comprit tous les Fideles qui auroient commerce avec eux, & qui leur fourniroient de l'or, de l'argent, du bled, du vin, de la viande, de la laine, des draps, & jusqu'à du bois à brûler : *Et de plus*, ajoute le

Pape, *Nous confisquons tous les biens des Florentins, & nous ordonnons qu'on leur courre sus ; qu'on se saisisse de leurs personnes ; qu'on en fasse des esclaves, & qu'on les réduise en servitude.*

Cette Bulle eut tout l'effet qu'on pouvoit esperer de l'avidité des hommes, animée par la pieuse crédulité de ces tems-là. Chacun se faisoit un mérite de persecuter ces excommuniez ; on saisissoit leurs biens par-tout où l'on en pouvoit découvrir. Le commerce des Florentins, qui faisoit leur principale force fut entierement ruiné ; leurs débiteurs refusoient même de les payer, & dans les pays étrangers, & sur-tout en Angleterre, plusieurs de leurs marchands furent arrêtez par Ordre du Roi, & faits esclaves.

Les Florentins mirent les armes bas ; & pour fléchir le Pape, lui députerent des Ambassadeurs. Mais n'en ayant pû obtenir la révocation de cette terrible Bulle, ils eurent recours à sainte Catherine de Sienne, Religieuse de l'Ordre de saint Dominique, célébre dans toute l'Italie par sa pieté, & sur-tout par des révélations & des communications intimes avec le Ciel, qu'elle prenoit soin de publier, quoique un peu extraordinaires.

La Sainte, à la priere des Florentins ses voisins, s'embarqua pour la Provence, & arriva heureusement à Avignon. Elle vit le Pape ; & dans une audience qu'elle en eut, elle lui fit de si vives instances en faveur des Florentins, qu'elle en obtint la révocation de sa Bulle ; quoique ce Pontife l'eût avertie qu'elle se verroit trompée, disoit-il, par ces Marchands. Ce n'étoit pas la seule commission

importante dont elle étoit chargée. Les Romains privez du profit que leur produisoit la résidence des Papes & des Cardinaux, & l'abord continuel de tant d'étrangers qui avoient affaire à la Cour du Pape, avoient dépêché secretement des Envoyez à Avignon ; ils conjurerent le Pape de revenir dans la Capitale du monde chrétien. Pour l'y déterminer, ils protesterent de le reconnoître pour leur Souverain, & d'avoir pour lui & pour ses successeurs une fidelité inviolable. La bienheureuse Catherine appuya de tout son crédit leur requête : elle représenta au Pape que sa présence calmeroit tous les troubles d'Italie, & qu'en rétablissant le S. Siege à Rome, il en rétabliroit l'autorité dans toutes les Places que des tyrans avoient usurpées.

Pierre Infant d'Arragon, Religieux de l'Ordre de saint François, & sainte Brigitte, le pressoient de leur côté de retourner dans son Eglise ; mais ce qui détermina absolument le Pape à quitter la Provence, & à retourner à Rome, c'est que le Cardinal de S. Pierre qui y résidoit alors en qualité de son Vicegerent, lui donna avis par un courier, que les Romains, s'il ne revenoit pas promptement, étoient résolus d'élire un autre Pape, & qu'ils s'étoient même assurez de l'Abbé du Montcassin, Moine peu scrupuleux, & qui sans avoir horreur du schisme, étoit convenu avec eux de faire l'infâme personnage d'un Antipape.

Grégoire épouvanté d'un projet qui alloit à mettre sa dignité en compromis, résolut de prévenir un si grand malheur par un prompt retour

en Italie. Guillaume Comte de Beaufort & sa femme, pere & mere de ce Pape, qui vivoient encore, & qui même lui survêcurent, employerent inutilement les prieres les plus tendres pour le retenir en Provence. Le Roi Charles V. de son côté qui prévoyoit les suites funestes pour l'Eglise de ce voyage précipité, lui écrivit dans les termes les plus pressants pour l'en détourner. *Vous allez, Saint Pere*, lui dit ce Prince, *dans un pays où vous n'êtes gueres aimé; si vous y mourez, ce qui est assez vraisemblable, les Romains se rendront maîtres de la personne de tous les Cardinaux: & pour éviter que la Cour de Rome ne retourne à Avignon, ils les forceront le poignard sur la gorge à élire un Pape Italien.*

Quarta vita Gregorii XI. p. 481.

Mais, malgré toutes les instances de ce Prince, & de la plûpart des Cardinaux, qui lui representerent l'esprit séditieux & mutin du peuple de Rome, le Pape prévenu par les remontrances & les conseils de sainte Catherine, & des autres devots personnages dont nous venons de parler, fut inflexible. Il quitta Avignon, & alla s'embarquer à Marseille sur les Galeres de l'Ordre, que commandoit en personne le nouveau Grand Maître Hérédia, & qui étoit accompagné des Prieurs de saint Gilles, d'Angleterre & de Rome, & d'une quantité considerable de Chevaliers & de Commandeurs de l'Ordre.

Pierre Amelio, Evêque de Sinigaglia, qui se trouva dans ce voyage, en a fait une relation exacte, & jour par jour, qu'Abraham Bzovius nous a conservée. Le Prélat nous y represente le Grand Maî-

JEAN-FERDINAND D'HE'RE'DIA.

tre avec une grande barbe blanche, tenant le timon de la galere du Pape, environné de tous ſes Chevaliers. On apprend du même Hiſtorien, que cette petite flotte ayant été diſperſée par la tempête proche les côtes de Provence, le Grand Maître par ſa fermeté & par ſa capacité dans l'art de la navigation, ſurmonta la violence des vents, & conduiſit heureuſement le Pape juſques dans le port d'Oſtie.

Ce Pontife avant que d'entrer dans Rome, pour ſa ſureté, & en conſequence des promeſſes des Magiſtrats, en tira une déclaration, par laquelle au nom du peuple Romain, ils le reconnoiſſoient pour le Souverain de la Ville & de tout ſon territoire. Il y fut reçu enſuite avec toute ſa Cour, & précedé du Grand Maître, qui portoit immediatement devant ſa Sainteté, l'étendart de l'Egliſe. Les Magiſtrats ſuivis d'une foule de peuple, par des acclamations témoignoient la joye publique; mais on s'apperçût dans la ſuite qu'il y avoit plus d'éclat & de pompe dans ces ſoumiſſions apparentes, que de fidelité & de veritable obéiſſance, & que le Senateur & les Bannerets ne ſe deſaiſiroient pas aiſément de l'autorité qu'ils avoient uſurpée.

Cependant le Grand Maître s'étant acquité ſi glorieuſement de la conduite & de la conſervation du Pape, en prit congé, ſe rendit ſur ſa flotte avec tous ſes Chevaliers, & prit le chemin de Rhodes, où il étoit attendu par tout le Couvent avec beaucoup d'impatience. Il rencontra ſur ſa route & proche des côtes de la Morée, une flotte des

Venitiens qui étoient alors en guerre contre les Turcs. Ces Barbares avoient enlevé depuis peu à la République la ville de Patras, célebre par son commerce de soye. Le Géneral Venitien, après être entré dans la galere du Grand Maître pour le saluer, comme il en connoissoit la valeur & la capacité dans le mêtier de la guerre, il le conjura au nom de sa République & pour le bien de toute la Chrétienté, de vouloir joindre leurs forces pour retirer une place aussi importante des mains des Infideles. Quoique des affaires importantes appellassent le Grand Maître à Rhodes où il alloit prendre possession de sa dignité, son courage l'emporta sur son interêt, & il embrassa avec joye une occasion de signaler ses talens guerriers contre les ennemis perpetuels de sa Religion. Les deux flottes se joignirent, & après avoir débarqué leurs troupes, ils marcherent droit à Patras, ville située sur une hauteur, & éloignée environ d'un quart de lieue du bord de la mer.

Comme cette Place avoit peu de fortifications & beaucoup d'étendue, le Grand Maître tenta de l'emporter par escalade, & s'attacha à des endroits dont les murailles étoient presque ruinées: & il s'en rendit maître sans trouver beaucoup de résistance. Le Gouverneur avoit réservé sa garnison pour la défense du Château, où il la fit entrer. Ce Château étoit situé dans l'endroit de la ville le plus élevé, & on n'y avoit oublié aucune des fortifications que l'art enseignoit en ce tems-là pour le rendre imprenable.

Il fallut en faire le siege dans les formes: les

attaques furent vives & pressantes, & la défense ne fut pas moins courageuse. L'Ordre y perdit plusieurs Chevaliers de consideration: enfin les machines dont on se servoit encore en ce temslà, ayant fait une brêche, le Grand Maître impatient d'une si longue résistance, prend une échelle, l'appuye contre la brêche, monte le premier l'épée à la main, & sans regarder s'il étoit suivi, se jette dans la place. Le Gouverneur de son côté s'oppose avec beaucoup de courage à son passage: il se fait entr'eux comme un duel particulier: le Chrétien plus fort ou plus adroit que l'Infidele, lui passe son épée au travers du corps, le tue, lui coupe la tête, pendant que ses Chevaliers, incertains de son sort, montent en foule pour le secourir, renversent tout ce qui se presente devant eux, & après être entrez dans la Place, passent la garnison au fil de l'épée.

Le Grand Maître flatté d'un si heureux succès, & animé par les louanges interessées du General Venitien, résolut d'étendre ses conquêtes dans toute la Morée. Corinthe fut le premier objet de ses armes; on résolut dans le Conseil de guerre, d'en chasser les Infideles; l'armée Chrétienne entra dans le pays pour en former le siege. Le Grand Maître, avant que de s'y engager, voulut reconnoître par lui-même l'état de la Place. Mais comme il n'avoit pris qu'une foible escorte, il tomba malheureusement dans une embuscade. Les Turcs taillerent en pieces sa troupe, & le firent prisonnier. Ces Infideles croyoient n'avoir pris qu'un simple Chevalier; mais des déserteurs l'ayant fait

fait connoître, on le conduisit dans le Château de Corinthe, où il fut gardé avec beaucoup de soin.

JEAN FERDINAND D'HERE'DIA.

Les grands Prieurs de saint Gilles, d'Angleterre, & de Rome, qui l'avoient suivi dans cette expedition, du consentement du Géneral des Venitiens, offrirent pour sa rançon de rendre Patras; mais les Turcs rejetterent cette proposition, & répondirent fierement qu'étant maîtres de la Morée, ils sçauroient bien reprendre cette Place en moins de tems que les Chrétiens n'en avoient employé à la conquerir. Les Chevaliers au desespoir qu'on pût leur reprocher qu'ils avoient laissé leur Grand Maître entre les mains des Infideles, offrirent outre Patras, une somme très-considerable, & que les trois grands Prieurs demeureroient en ôtage jusqu'à l'entier payement.

Les Turcs parurent contens de cette derniere proposition; mais quand on l'eut communiquée au Grand Maître, il s'y opposa généreusement, & ne voulut jamais consentir que les trois grands Prieurs restassent pour lui en ôtage parmi les Infideles, & il leur dit: *Laissez, mes chers Freres, mourir dans les fers un vieillard inutile, & qui ne peut plus vivre long-tems: Pour vous qui êtes jeunes, reservez-vous pour servir la Religion.* En vain ses Religieux qui avoient eu la permission de le voir, tâcherent par leurs prieres & leurs larmes de le faire consentir à cet échange; rien ne put ébranler sa résolution. Il ne voulut pas même consentir qu'on tirât du trésor de l'Ordre sa rançon. *Si on la doit payer*, ajouta-t-il, *ma Famille a reçu d'assés*

JEAN FERDINAND D'HE'RE'DIA.

grands biens de moi pour me donner cette marque de reconnoiſſance. Les Turcs peu touchez d'une ſi haute généroſité, & pour l'obliger à hâter le payement de ſa rançon, le firent paſſer dans les montagnes de l'Albanie. Il fut enfermé dans une étroite priſon ; & au lieu de jouir à Rhodes de ſa nouvelle dignité, il ſe vit retenu pendant plus de trois ans dans un rigoureux eſclavage, où il eut tout le tems de faire de ſerieuſes réflexions ſur le peu de ſolidité des grandeurs humaines.

Ce fut pendant ſa priſon qu'arriva le furieux Schiſme qui déchira depuis l'Egliſe pendant plus de cinquante ans, & dans lequel l'Ordre de ſaint Jean ſe trouva malheureuſement enveloppé comme tous les Etats & tous les Ordres de la Chrétienté. Nous venons de voir que le Pape Gregoire XI. prévenu par les promeſſes & les ſoumiſſions apparentes des Romains, & ſeduit, ſi on oſe le dire, par la confiance qu'il avoit aux revelations de ſainte Catherine, avoit abandonné la Provence, & fixé ſon ſéjour à Rome, le ſiege naturel de tous les ſouverains Pontifes.

Mais il n'ÿ eut pas demeuré long-tems, qu'il s'apperçut avec douleur que l'eſprit de rébellion regnoit toujours dans cette Ville ; que les Magiſtrats, malgré les ſermens les plus ſolemnels, bien loin de lui rendre l'obéiſſance qu'ils lui devoient, avoient repris leur premiere autorité, & ſe perpétuoient dans le gouvernement. La juſte crainte qu'à ſa mort, ces mutins n'étendiſſent leur tyrannie juſques ſur le Conclave, & qu'ils ne ſe rendiſſent maîtres de l'élection de ſon ſucceſſeur, lui

fit prendre la résolution de retourner à Avignon. Mais ayant été surpris par une grande maladie, qui ne se termina que par son décès, peu avant que d'expirer, & tenant entre ses mains le saint Sacrement, il exhorta tous les Cardinaux qui l'assistoient dans ces derniers momens, à lui donner pour successeur, celui qu'ils trouveroient le plus digne de remplir cette grande place. Il les avertit qu'ils eussent à se défier de certaines personnes de l'un & de l'autre sexe, qui sous prétexte de prétendues révélations, proposoient leurs visions pour regle de la conduite qu'on devoit tenir dans le gouvernement de l'Eglise; ce qui par son trop de confiance & l'esprit séditieux des Romains, alloit exposer l'Eglise au péril d'un Schisme affreux, si le Sauveur des hommes par sa bonté infinie, n'en préservoit son Epouse. *

On voit assez de qui le saint Pontife entendoit parler: & malheureusement son pressentiment fut justifié par les évenemens, & se trouva plus vrai que les prédictions & les prophecies dont on l'avoit ébloui. Car ce Pontife n'eut pas plûtôt les yeux fermez, que les Bannerets & les Magistrats de la Ville, de peur qu'un nouveau Pape ne transferât le saint Siege à Avignon, résolurent de s'opposer à l'élection d'un Cardinal ultramontain, & de forcer ceux qui composeroient le Conclave, à nommer un Romain, ou du moins un Italien. 1378. Le 27. Mars.

Dans cette vûe ils s'assurerent des portes de la

* Quia per tales ipse seductus, dimisso suorum rationabili consilio se traxerat, & Ecclesiam in discrimen Schismatis imminentis, nisi misericorditer provideret Sponsus Jesus. *Gerson exam. doct. part. 2. Wading. ann. minor. t. 4.*



JEAN FERDINAND D'HERE'DIA.

Ville, où ils mirent des corps de garde, comme dans une place de guerre, de peur que les Cardinaux n'en sortissent à leur insçû, & qu'ils ne se retirassent dans quelque Ville d'Italie, où ils fussent en état de proceder avec liberté à l'élection d'un Pape.

Ces séditieux chasserent ensuite de Rome tout ce qu'il y avoit de gens bien intentionnez, & qui pouvoient s'opposer à la violence qu'ils prétendoient faire aux Cardinaux, en même tems qu'ils y firent entrer des bandits & des paysans des montagnes voisines, gens feroces qu'ils armerent, & qui courant dans les differens quartiers de la ville, menaçoient de tout tuer, si on ne leur donnoit un Pape Romain, ou du moins Italien. *Romano lo volemo, ó al manco Italiano*, crioient ces furieux: & la plus vile populace animée secretement par ses Magistrats, se joignit à eux.

PREUVE XII.

Le désordre ne se termina pas à ce tumulte; mais quand après les dix premiers jours qu'on employa à faire les obseques du défunt Pape, les Cardinaux se disposerent à entrer dans le Conclave, les séditieux, après s'être rendu maîtres des portes, leur déclarerent que s'ils s'avisoient d'élire pour Pape un Cardinal ultramontain, *ils leur feroient les têtes plus rouges que ne l'étoient leurs chapeaux*: & pour accelerer l'élection d'un Italien, les plus furieux entassoient des fagots de sarment & de la paille sous l'endroit où les Cardinaux étoient assemblez, comme étant prêts d'y mettre le feu. D'autres frapoient contre le plancher avec des piques& des hallebardes; & afin

Froissart. t. 2. Ch. 12.

d'arracher leur consentement, on leur presentoit la mort sous differentes faces, & toutes également affreuses & terribles.

JEAN FERDINAND D'HEREDIA

Les Cardinaux aimant mieux, dit un historien du tems, être au nombre des Confesseurs, qu'au rang des Martyrs, pour sauver leur vie, & appaiser ces forcenez, convinrent de nommer pour Pape un Italien. Mais avant que de proceder à une élection si visiblement violentée, les Cardinaux ultramontains & même des Italiens, protesterent devant Notaires, qu'ils ne faisoient cette élection que par force, & pour éviter la mort ; & que quand ils seroient libres, & en lieu de sureté, ils prétendoient proceder à une nouvelle élection & plus canonique. Ils nommerent ensuite pour Pape, Barthelemi Prignano, Napolitain, Archevêque de Bari. Ils firent ce choix, auquel on ne s'attendoit point, dans la vûe que ce Prélat, qui passoit pour le plus sçavant homme d'Italie dans le Droit Ecclesiastique, d'ailleurs témoin oculaire de la violence qu'on leur faisoit, ne voudroit pas s'en prévaloir pour se maintenir dans une dignité où il n'étoit pas appellé selon les regles de l'Eglise. Des Historiens rapportent même que voyant la violence qu'on exerçoit contre les Cardinaux, & sans prévoir qu'il en recueilleroit tout le fruit, il avoit dit à un de ses amis qui se trouvoit alors avec lui dans l'Eglise de saint Pierre, *qu'il ne reconnoîtroit jamais pour Pape, celui qu'on auroit forcé les Cardinaux le poignard sur la gorge, d'élever à cette suprême dignité.*

Mais quand ces Princes de l'Eglise l'eurent en-

JEAN FERDINAND D'HE'RE'DIA.

voyé querir pour lui annoncer son élection, il en reçut d'abord la nouvelle avec beaucoup de surprise; la joye succeda bien-tôt à ce premier sentiment, & l'ambition lui fit donner un prompt consentement. En vain après ce phantôme d'élection, les Cardinaux le solliciterent de sortir de Rome sous prétexte, disoient-ils, de ratifier sa nomination dans un lieu libre; l'ambitieux Napolitain, bien loin de donner dans le piége, leur déclara qu'il tenoit son élection pour très-légitime; & afin d'empêcher les Cardinaux de la révoquer, il se servit des chefs de la sedition, pour les retenir malgré eux dans Rome. Par une nouvelle violence, on les força d'assister en personne à son intronisation, & à la ceremonie de son couronnement, où il prit le nom d'Urbain VI.

Theod. de Niem.

Il exigea ensuite des Cardinaux qu'ils écrivissent des Lettres aux principaux Potentats de la Chrétienté, pour certifier que son élection avoit été très-libre & très canonique. Les Cardinaux qui se voyoient tous les jours, pour ainsi dire, entre la vie & la mort, afin d'éblouir celui qu'ils regardoient comme leur tyran, signerent tout ce qu'il voulut; mais en même tems, ils firent sçavoir par une voix secrete à plusieurs Souverains, & sur-tout à Charles V. Roi de France, qu'on ne devoit ajouter aucune foi à tout ce qu'ils écriroient tant qu'ils seroient dans Rome. Leur but étoit de s'en tirer, & ils en obtinrent la permission sous prétexte des grandes chaleurs. Mais au lieu de se retirer chacun dans leurs maisons de campagne, la plûpart des Ultramontains qui étoient en Italie, se rendirent

de concert dans la ville d'Anagnie, d'où ils informerent le Roi de France, & tous les Princes Chrétiens de la maniere violente dont on les avoit forcez de mettre l'Archevêque de Bari sur la Chaire de saint Pierre, & ils leur envoyerent en même tems, une relation exacte de tout ce qui s'étoit passé à Rome depuis la mort de Gregoire XI. avec une copie autentique de leurs protestations. Ils écrivirent ensuite au nouveau Pape, & ils lui representerent que personne n'étoit mieux instruit que lui-même des vices de son élection; qu'étant témoin des violences qu'on leur avoit faites, il ne pouvoit pas ignorer qu'il n'étoit pas Pape; & ils le conjuroient dans les termes les plus pressans de quitter genereusement une place qu'il ne pouvoit occuper plus long-tems, sans exposer l'Eglise par son ambition aux malheurs affreux d'un Schisme, dont il seroit comptable à la justice de Dieu.

Urbain rejetta avec hauteur leur exhortation & leurs prieres; il les traita de rebelles & de schismatiques. Il sembla ensuite s'adoucir; & pour les faire revenir à sa Cour, il leur offrit une amnistie, que la suite fit bien voir qu'il auroit mal observée, s'ils s'étoient laissez éblouir par ses promesses. Les Cardinaux apparemment, pour suivre les mouvemens de leurs consciences, se retirerent à Fondi, Place forte dans le Royaume de Naples; & pour leur sureté, ils y firent venir un corps de troupes étrangeres, Gascons & Bretons, que Gregoire XI. avoit pris à sa solde, pour la défense du Patrimoine de saint Pierre. Ce fut dans cette ville qu'ils procederent de nouveau à l'élection d'un Pape;

JEAN FERDINAND D'HE'RE'DIA.

& après s'être enfermez dans le Conclave, dès le premier ſcrutin, le Cardinal Robert de Géneve, frere d'Amedée Comte de Géneve, fut élû par les ſuffrages unanimes de la plûpart des Cardinaux, & enſuite couronné ſous le nom de Clement VII.

Les deux Papes firent éclater le ſchiſme par les anathêmes qu'ils lançoient réciproquement l'un contre l'autre, & contre tous ceux qui ſuivoient un parti contraire au leur. Tous les Princes Chrétiens ſe partagerent dans ce fameux differend : les uns adheroient à Urbain ; d'autres ſe rangerent ſous l'obédience de Clement. Il y eut pareillement des deux côtez de fameuſes Univerſitez, de grands Theologiens, de ſçavans Juriſconſultes, & même de ſaints perſonnages, célébres, à ce qu'on prétend, par le don des miracles, qui ſe trouverent dans des partis oppoſez, comme ſi Dieu n'eût pas voulu qu'on ſçût lequel des deux étoit le légitime Pape.

Le même eſprit de diviſion ſe répandit dans l'Ordre de ſaint Jean, & parmi les Chevaliers ; le Grand Maître Hérédia racheté des deniers de ſa famille, après être ſorti de la priſon des Infideles, & tout le Couvent de Rhodes ſe déclarerent pour Clément * ; & les Langues d'Italie, d'Angleterre, & pluſieurs Commandeurs d'Allemagne reconnurent Urbain. Ce Pape pour ſe venger du Grand Maître, le déclara déchû de ſa dignité ; & n'ayant pû obtenir du Couvent qu'on en élût un autre, il

* Rhodiorum pariter Equitum Magiſter ſchiſmatis laqueis ſe irretiit, ut queritur Urbanus, qui ob eam rem vectigalia quæ in Germania Rhodio Magiſtro pendebantur, Pontificio fiſco inferri juſſit. *Rain. ad annum 1387. num. 10.*

nomma


BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE
LYON
1894


F. RICHARD CARACCIOLO NOMMÉ TRENTE-DEUXIEME G.D M.E PENDANT UN SCHISME
Caro Sculp

nomma de son autorité Frere Richard Carracciolo, Prieur de Capoue, pour remplir cette éminente dignité. Ainsi il se trouva en même tems dans l'Ordre deux Grands Maîtres, comme il y avoit deux Papes dans l'Eglise. Mais si on en excepte l'Italie & l'Angleterre, & quelques Commandeurs d'Allemagne, comme nous le venons de dire, tout l'Ordre demeura inviolablement attaché à l'obédience de Clément, & soumis au gouvernement d'Hérédia. JEAN FERDINAND D'HE'RE'DIA.

Ce Grand Maître auparavant si avide de biens & d'honneurs, pendant qu'il étoit dans les fers & dans les prisons des Infideles, avoit eu tout le tems de réfléchir sur la vanité des grandeurs de ce monde. L'adversité, cette dure, mais utile maîtresse, le rendit à son Ordre; desinteressé, modeste, plein de zele, toujours animé de l'esprit de sa Religion, attentif sur sa conduite, & n'ayant pour objet que le bien de son Ordre, la manutention de la discipline, & sa propre sanctification.

Pendant sa prison, & un an avant qu'il en sortît, 1380. Frere Bertrand de Flotte, Grand Commandeur, & Lieutenant du Grand Maître, avoit tenu à Rhodes un Chapitre général où il s'étoit fait differens réglemens qui auroient été utiles, s'il y avoit eu dans le gouvernement assez d'autorité pour les faire observer. Il y avoit été ordonné que les collations que feroient le Grand Maître & le Conseil des Commanderies de l'Europe, seroient reçûes avec soumission, nonobstant les prétentions de quelques Prieurs qui s'étoient attribuez le droit de nommer aux Commanderies vacantes dans

JEAN FERDINAND D'HE'RE'DIA.

leurs Prieurez; qu'on feroit ſept parts & ſept Commanderies des grands biens qui compoſoient la Commanderie de Chypre, & que la premiere des ſept portions porteroit le nom de Grande Commanderie avec le titre de Grand-Croix, & que les ſix autres écherroient aux Chevaliers, ſelon leur droit d'ancienneté, & ſeroient ſoumiſes à la Juriſdiction du Grand Commandeur; que le Commandeur de l'Iſle de Cos ou de Lango, ſeroit obligé de nourir & d'entretenir vingt-cinq Chevaliers, & que tout Chevalier de l'Ordre ſeroit tenu d'entretenir un cheval avec ſon équipage, de s'exercer à tirer de l'arbalête, & d'être toujours en état de marcher aux ordres de ſes Superieurs; & que s'il y manquoit, il ſeroit privé de l'entretien & de la penſion qu'il tiroit du tréſor.

On avoit ajouté à ces réglemens quelques articles concernant la conduite des Grands Maîtres, pour les obliger à une réſidence exacte dans Rhodes. Il avoit été ſtatué qu'ils ne pourroient hors du Couvent conferer aucune dignité, ni donner aucune Commanderie: & pour prévenir l'abus qui s'introduiſoit inſenſiblement de la part des Grands Maîtres, qui ſollicitoient en Cour de Rome d'être déchargez de la grande Maîtriſe, il avoit été fait un ſtatut, que quand un Grand Maître accablé du poids des années, ou à raiſon de ſes infirmitez, voudroit abdiquer cette dignité, il ne pourroit la remettre qu'au Chapitre général, ou au Couvent chef d'Ordre, auſquels ſeuls appartenoit le droit de lui donner un ſucceſſeur.

Cependant le Grand Maître après avoir payé

ſa rançon, s'étoit rendu à Rhodes où il prit poſſeſſion de ſa dignité & du gouvernement. Il ſe fit rendre compte enſuite de l'état du tréſor & des finances de la Religion, ſi néceſſaires pour la conſervation & la défenſe des Iſles & des Places que l'Ordre occupoit dans la mer Méditerannée, ou ſur ſes côtes: & ce fut avec une ſenſible douleur, qu'il reconnut que pendant ſa priſon, & à la faveur du ſchiſme, une pernicieuſe anarchie s'étoit introduite dans la Religion, & que la plûpart des Religieux, & ſur-tout les Prieurs & les Commandeurs s'étoient rendus indépendans, & comme les arbitres de leur devoir. Les uns ne déféroient aux ordres du Conſeil, qu'autant qu'ils s'y trouvoient engagez par une utilité préſente. Ceux du côté du Nord n'entretenoient plus aucune relation avec le Couvent; on ne payoit point les reſponſions, ou l'on n'en payoit que la moindre partie; & comme l'Ordre ne pouvoit ſe diſpenſer de fournir l'entretien & la paye aux ſoldats qui étoient en garniſon dans les Places qui appartenoient aux Chevaliers, on avoit été contraint de faire des emprunts conſiderables dont les interêts ſeuls abſorboient tous les revenus qu'on pouvoit tirer de Rhodes.

Le Grand Maître ayant conferé avec le Conſeil de l'état fâcheux où ſe trouvoit l'Ordre, & de la difficulté d'y pouvoir apporter des remedes convenables, le Conſeil jugea qu'il n'y avoit qu'une autorité ſuperieure, & telle que celle du Pape même, qui pût corriger de ſi grands deſordres. On pria le Grand Maître de ſe tranſporter à Avi-

JEAN FERDINAND D'HE'RE'DIA.

gnon, où le Pape Clément résidoit; mais comme on craignoit qu'il ne restât trop long-tems dans une Cour, où il avoit passé une partie de sa vie, & qu'on n'avoit pas oublié que pendant sa faveur auprès de plusieurs Papes, il avoit détourné à son profit la plûpart des responsions de la France, & des Espagnes, le Conseil, avant qu'il s'embarquât, exigea de lui un serment solemnel qu'il feroit remettre au trésor commun tout l'argent qu'il recevroit des responsions de l'Ordre; & que pour accelerer son retour, il ne pourroit pendant son absence, nommer à aucune dignité de l'Ordre, suivant qu'il avoit été arrêté dans le dernier Chapitre tenu à Rhodes pendant sa prison.

Le Conseil porta encore plus loin sa précaution; & sous prétexte de lui procurer un cortege honorable, on le fit accompagner par les Freres Bertrand de Flotte, Grand Commandeur, du Buisson Prieur de l'Eglise, Eston de Slegleolts, Commandeur de Fribourg, & Guillaume de Fontenai, Commandeur Despaillons: tous Chevaliers pleins de zele, & attachez inviolablement à l'observation des statuts. Mais l'évenement fit voir combien ces précautions étoient inutiles, & que le Grand Maître depuis son élevation à cette dignité, n'avoit plus pour objet que le bien de son Ordre. Ce fut par ce motif, qu'avant de partir, il laissa à Rhodes pour son Lieutenant Frere Pierre de Culant, Maréchal de l'Ordre, Seigneur aussi distingué par sa haute naissance, que par sa rare valeur. Le Grand Maître ne fut pas plutôt arrivé à Avignon, qu'après avoir baisé les pieds au Pape, &

fait le ferment d'obédience, il lui repréfenta l'état déplorable où fe trouvoit fon Ordre par la malheureufe divifion qui s'y étoit introduite, & qui privoit le tréfor de l'Ordre des refponfions des Commandeurs fchifmatiques ; que les Commandeurs de fon obédience, fous differens prétextes, n'étoient gueres plus exacts à s'acquitter envers l'Ordre de ce tribut fi jufte & fi néceffaire, & qu'on n'ofoit même preffer des gens qui conduits par un efprit d'avarice, ne fe croiroient pas deshonorez pendant le fchifme en changeant de parti fous le prétexte fpecieux de choifir le plus jufte. Clément entra dans fes vûes : il convint qu'il falloit dans une pareille conjonċture, tâcher de ramener les efprits par la douceur : & pour y parvenir, ce Pontife de fon autorité, convoqua fucceffivement plufieurs Chapitres à Valence, à Avignon, & dans la Châtellenie d'Empofte, pour les Efpagnes.

Le Grand Maître préfida dans toutes ces affemblées, & encore plus par fon exemple que par fes difcours, il tâcha de ranimer dans fes Religieux, l'efprit d'union & de charité. Plufieurs en parurent fincerement touchez ; les uns s'engagerent à paffer inceffamment à Rhodes ; d'autres offrirent de payer les arrerages de leurs refponfions. Mais comme ces fecours n'étoient, ni préfens ni affez confiderables à caufe du fchifme qui étoit dans l'Ordre, & que Rhodes & Smirne étoient également menacées d'un fiege par Bajazet I. Sultan des Turcs, le Grand Maître facrifia généreufement une partie de fes grands biens au fecours

JEAN FERDINAND D'HEREDIA.

de son Ordre ; & en differentes fois, il fit passer à Rhodes & à Smirne des vaisseaux chargez d'armes & de vivres : & par la même voye, il y envoya des sommes considerables pour payer les soldats que la Religion tenoit à sa solde.

Ce fut par le même esprit de pieté, & peut-être par un motif de pénitence & de restitution, que des grands biens qu'il avoit acquis avant son élevation au Magistere, il fonda à Caspe & à Rubulo dans l'Arragon, une Commanderie pour ses Chevaliers, & une Collegiale de douze Prêtres en faveur des Chapelains de l'Ordre : & pour leur subsistance, il y attacha à perpetuité la terre d'Exariel, & la moitié des revenus du château de Saint Pierre.

Frere Richard Carracciolo, Prieur de Capoue, que le Pape Urbain VI. avoit nommé de son autorité pour Grand Maître en la place d'Hérédia, voulant imiter la liberalité d'Hérédia, fonda de ses deniers un célebre Monastere de Dames Religieuses de l'Ordre dans la ville de Florence, sous le titre de S. Jean.

La Dame Perrete Viviani fut la premiere Commandatrice de ce Couvent, & on n'y recevoit aucune fille qui n'eût fait ses preuves de noblesse, qui devoient être examinées par le Prieur de Pise, sous les ordres du Grand Maître. Le Carracciolo, qui portoit ce titre à l'égard de l'Italie & de l'Angleterre, étant décedé, Boniface IX. qui pendant le schisme, avoit succedé à Urbain VI. prévoyant que le successeur qu'il donneroit au Prieur de Capoue, ne seroit jamais reconnu pour Grand

Maître par la plus saine partie de l'Ordre au préjudice d'Hérédia, se contenta, comme si la grande Maîtrise eût été vacante, de nommer seulement pour Lieutenant, Frere Boniface de Caramandre, son parent. Mais, si on en excepte l'Italie & l'Angleterre, comme nous le venons de dire, tout l'Ordre demeura inviolablement attaché au Grand Maître, dont il réveroit les grandes qualitez. Ce Prince mourut à Avignon dans la même année & dans une extrême vieillesse après avoir tenu le gouvernement de son Ordre pendant 19 ans & 8 mois. Son corps fut porté dans l'Eglise de Capse, qu'il avoit fondée, & qui devint depuis le chef d'un Bailliage.

JEAN FERDINAND D'HE'RE'DIA.

Mars 1396.

Pendant sa vie privée il fut aussi grand Capitaine qu'adroit Courtisan; avide de biens & d'honneurs, & sacrifiant tout à l'élévation de sa famille; il avoit acheté au nom de Jean Ferdinand d'Hérédia son fils les Châteaux & les Terres de Mora, de Valbonne, plusieurs autres Seigneuries, & entre autres le Comté de Fuente qui est encore aujourd hui possedé par ses descendans. Mais depuis qu'il fut parvenu à la grande Maîtrise, désintereſſé, liberal, magnifique, d'ailleurs plein de zele pour la manutention de la discipline, & sur-tout pour la défense des droits & des privileges de l'Ordre qu'il avoit autrefois violez si ouvertement pour s'agrandir. Nous avons de lui d'excellentes loix, ou pour mieux dire, de sages ordonnances qui se conservent encore dans le Livre de Statuts, & qui font voir son zele, & combien il étoit habile dans le gouvernement. Il avoit appris par ses propres fau-

JEAN FERDINAND D'HE'RE'DIA.

tes que l'ambition lui avoit fait commettre, à prévenir celles de ſes ſucceſſeurs. Depuis ſon élévation à la dignité de Grand Maître, ce fut pour ainſi dire, un autre homme, & il auroit été à ſouhaiter, ou qu'il n'eût jamais entré dans l'Ordre, ou que la condition humaine lui eût permis de n'en quitter jamais le gouvernement.

Fin du cinquiéme Livre.



LIVRE VI.




FRERE PHILBERT DE NAILLAC TRENTE-TROISIEME G.D MAITRE
ELU EN 1396
Flipart Sculp.
Caro Sculp.



LIVRE SIXIEME.

LES nouvelles de la mort du Grand Maître Hérédia ne furent pas plûtôt arrivées à Rhodes, que le Corps des Religieux qui se trouverent dans cette Isle, s'assembla pour lui donner un successeur. Le choix des électeurs tomba sur Frere PHILEBERT DE NAILLAC grand Prieur d'Aquitaine, Seigneur également révéré par sa sagesse & par sa valeur. L'Ordre pendant le schisme qui le divisoit, aussi-bien que toute l'Eglise chrétienne, avoit besoin d'un chef aussi rempli de prudence, & il ne lui fut pas moins utile dans les guerres qu'il eut depuis à soutenir contre la plûpart des Princes de l'Orient.

PHILEBERT DE NAILLAC.

1397.

A peine le nouveau Prince de Rhodes avoit-il pris possession de sa dignité, qu'il fut sollicité d'entrer dans une Ligue contre Bajazet, premier du nom, & cinquiéme Sultan de la Dynastie des Turcs Ottomans, qui menaçoit la Hongrie d'une cruelle invasion. Sigismond, de la Maison de Luxembourg, & fils de l'Empereur Charles IV. regnoit dans ce Royaume du chef de la Reine Marie sa femme, Prince que l'adversité & les differentes disgraces qu'il avoit essuyées dans sa jeunesse, avoient rendu habile dans le gouvernement; mais plus grand politique, que grand Capitaine. Les ravages que les Turcs faisoient presque tous les ans sur les frontieres de ses Etats, l'obligerent d'avoir recours au Pape. Ce Pontife, pour le

Abu-Jesid-Benmorad-Gazi.

PHILEBERT DE NAILLAC.

secourir, forma contre ces Infideles une puissante Ligue, dans laquelle il engagea Charles VI. Roi de France, Philippe le hardy, Duc de Bourgogne, la Republique de Venise, & les Chevaliers de Rhodes. Manuel Empereur de Constantinople y voulut être compris, & plusieurs petits Princes Chrétiens, Latins & Grecs demanderent à y être reçûs; mais on en tira peu de secours, & leurs noms ne servirent au plus que de nombre dans les differentes signatures qui furent apposées au bas de ce fameux traité. Charles VI. seul fournit plus de troupes que tous les autres alliez ensemble. On prétend qu'il sortit de la France pour cette expedition plus de mille Chevaliers à banniere, ou chefs de compagnie, & plus de mille Ecuyers ausquels un zele ardent de signaler leur courage contre Bajazet, fit abandonner généreusement leur patrie.

1383. *Histoire des Turcs. t. 1. p. 45. chez Foppens.*

Ce Prince Infidele étoit fils d'Amurat premier, qu'un esclave de Lazare Despote de Servie poignarda au milieu de ses gardes, pour venger la mort de son Maître, que ce barbare Sultan, après l'avoir pris dans un combat, avoit fait étrangler en sa presence. Bajazet avant que la nouvelle de la mort de son pere fût divulguée, fit écrire aussitôt par un Secretaire d'Etat, & au nom de son pere au Prince Giacup son frere, de se rendre incessamment auprès de lui. Ce Prince infortuné, ignorant la cruelle destinée qui l'y attendoit, ne fut pas plûtôt arrivé à Andrinople, que Bajazet pour se délivrer d'un concurrent à l'Empire, le fit étrangler avec la corde d'un arc, funeste instrument

Laon. Chalcondile. l. 1.

dont la plûpart de ses successeurs, sous prétexte de ne vouloir pas répandre un sang aussi précieux que celui des Princes Ottomans, ont coutume de se servir pour se défaire des Princes de leur Maison.

Bajazet délivré d'un concurrent, ne songea depuis à conserver les Etats que son pere lui avoit laissez, que par de nouvelles conquêtes. C'étoit un Prince tout de feu, dont le courage égaloit l'ambition, vif, hardi, entreprenant, toujours à cheval & en campagne, avide du sang de ses ennemis, prodigue de celui de ses soldats, & chez qui l'art de se faire craindre passoit pour la plus sure regle de la politique. Il attaqua d'abord la Bulgarie, & le sort des armes ayant fait tomber entre ses mains le Souverain du pays, il le fit aussitôt étrangler: il ravagea ensuite la Bosnie & la Croatie, dont il enleva plus de prisonniers qu'il n'y laissa d'habitans. La Macedoine ne fut pas exempte de la fureur de ses courses; il passa delà dans la Morée, en conquit une partie, & pénetra jusqu'aux environs de Constantinople. Il auroit bien voulu en pouvoir former le siege, mais ne se trouvant pas des forces assez nombreuses pour une si grande entreprise, il se contenta de resserrer cette capitale de l'Empire grec par un blocus & par differens corps de troupes qu'il fit cantonner aux environs.

Philippi Loniceri Turcica hist. l. 1.

Il alla finir dans l'Asie la campagne qu'il avoit commencée en Europe. Après avoir passé le détroit, il courut avec la même rapidité la Cappadoce & la Phrygie; & sans distinguer les Princes de sa religion, des Chrétiens, il attaqua Aladin

PHILIBERT DE NAILLAC. Sultan de la Cilicie; mais trouvant trop de résistance de ce côté-là, il retomba sur plusieurs petits Princes de l'ancienne race des Turcomans Selgeucides, appellez Ethein-Sarkhan-Mendez-Teko & Metin qui occupoient differens cantons de l'Anatolie, & qu'il dépouilla de leurs Etats. S'il avoit pû se rendre maître de leurs personnes avec autant de facilité, il ne les auroit pas mieux traitez qu'il avoit fait le Roi des Bulgares. Mais ces Princes qui connoissoient son humeur sanguinaire, se réfugierent de bonne heure auprès de Tamerlan, grand Khan de Tartarie, autre conquerant, & qui de son côté s'étoit emparé de la Perse, de la Mesopotamie & d'une partie de la Syrie.

Bajazet après ces expeditions, laissa en Asie & à Burse capitale de ses Etats, le Prince Ortogules son fils, pour faire voir en même à ses sujets l'autorité de son regne, & l'esperance du regne de son successeur. Il repassa ensuite en Europe, fixa son séjour à Andrinople, d'où il ravagea l'Attique, la Thessalie, conquit une partie de la Macedoine, défit le Prince des Valaques, & le força à lui payer tribut. La rapidité de ses courses ne donnoit point le tems de les traverser; ce qui le fit appeller *Ilderim*, c'est-à-dire, le foudre ou la tempête. Un petit corps de ses troupes détâché du gros de

1394. l'armée s'étant avancé du côté de Delphes, *Theudelinde*, veuve de Dom Louis Davalos, dont les prédecesseurs s'étoient emparez de ce petit Etat, craignant de se voir assiegée par ce conquérant, le vint chercher bien loin & jusques dans son camp; lui donna de magnifiques presens, & lui presenta

Philebert de Naillac.

sa fille qui passoit pour une des plus grandes beautez de l'Orient. Les charmes de la jeune Princesse désarmerent Bajazet, qui prisa plus cette conquête que celle de Delphes : il en laissa *Theudelinde* maîtresse, & en échange amena avec lui sa fille. Sur la fin de la campagne il ravagea les frontieres de la Hongrie, où il porta le fer & le feu de tous côtez. On rapporte qu'en se retirant il renvoya à Sigismond quelques prisonniers, & qu'il les chargea de dire à ce Prince, par maniere de menaces & d'insulte, qu'il reviendroit au printems prochain le visiter ; & qu'après l'avoir chassé de ses Etats, il passeroit en Italie & jusqu'à Rome ; qu'il vouloit arborer ses étendarts au haut du Capitole, & faire manger de l'avoine à son cheval sur l'autel même de saint Pierre.

Le Pape allarmé de ces menaces, fit publier contre ce Prince infidele, une espece de Croisade : ce fut le sujet de la Ligue dont nous venons de parler. L'Empereur Grec, les Venitiens, & les Chevaliers de Rhodes mirent en mer une puissante flotte commandée par le Noble Thomas Mocenigo, qui pendant toute la campagne, tint la mer vers l'embouchure du Danube, en même tems que le Roi de Hongrie avoit fait prendre les armes à toute sa noblesse, sans compter les milices de cette Nation. La France seule, comme nous le venons de dire, fournit plus de troupes d'ordonnance, que tous les autres Alliez ensemble ; & quand ce corps fut en état de partir, le Roi en donna le commandement à Jean Comte de Nevers, fils aîné du Duc de Bourgogne. Ce jeune

L'hist. anon. de S. Denis l. 16. c. 2.

PHILIBERT DE NAILLAC.

Prince étoit accompagné de Philippe d'Artois, *Seigneur du Sang*, comme on parloit en ce tems-là, & Connétable du Royaume. On voyoit dans la même armée le Comte de la Marche, Henry & Philippe de Bar, tous trois parens du Roi, Jean de Vienne, Amiral de France, le Maréchal de Boucicault, le Sire de Coucy, un des plus puissans Seigneurs du Royaume, & encore plus celebre par sa rare valeur que par ses richesses, Guy de la Tré-
1397. mouille, les Seigneurs de Roye, de saint Paul, de Montorel, de Sampi, & tout ce que la France avoit de jeunesse la plus illustre, tous brûlans d'ardeur d'en venir aux mains avec les Infideles.

Cette Croisade Françoise prit son chemin par l'Allemagne, & en traversant la Baviere & l'Autriche, elle fut jointe par Frere Frederic Comte de Zollern, grand Prieur d'Allemagne, qui étoit à la tête des Chevaliers de sa nation. Toutes ces troupes se rendirent en Hongrie en même tems qu'on y vit arriver de Rhodes le Grand Maître, suivi des principaux Commandeurs & d'un grand nombre de Chevaliers de son Ordre. Sigismond qui en connoissoit la valeur, declara qu'il vouloit combattre à leur tête, les logea dans son quartier, & retint le Grand Maître auprès de lui.

Bajazet étoit alors dans l'Anatolie, d'autres disent qu'il campoit proche de Constantinople, dont ses troupes continuoient le blocus: & quoiqu'on l'eût informé des puissans secours qui étoient arrivez aux Hongrois, il ne fit aucun mouvement, soit qu'il se reposât sur la valeur des Gouverneurs qu'il avoit mis dans les principales Places de sa

PHILIBERT DE NAILLAC.

frontiere, soit qu'il voulût laisser ralentir l'impétuosité des François, ou qu'il se flatât que dans un aussi grand corps qu'étoit l'armée Chrétienne, composée de differentes Nations, la jalousie & la division ne manqueroient jamais de s'y introduire; que le changement d'air & de nourriture, & la difficulté de recouvrer des vivres, pourroit causer des maladies dans le camp; enfin, en Prince sage, il voulut d'abord essayer ce que le benefice du tems feroit en sa faveur. La seule précaution qu'il prit, fut d'empêcher que les Chrétiens ne pussent être instruits de sa marche, & s'il étoit encore en Europe ou dans l'Asie. Les Princes alliez n'en ayant aucune nouvelle, passerent le Danube, entrerent dans la Bulgarie, emporterent quelques petites Places, & dans une occasion particuliere, un parti composé seulement de François, & commandé par le Sire de Coucy, tailla en pieces des troupes que le Sultan avoit laissées dans le pays, & qui s'étoient avancées pour empêcher les Chrétiens d'aller au fourage. Ce petit avantage, le nombre & la valeur des soldats Chrétiens, la facilité qu'ils eurent depuis d'étendre leurs partis de tous côtez, répandit un esprit de présomption parmi les soldats: les Generaux même étoient infectez de ce poison dangereux d'une fortune trop favorable: on ne parloit de Bajazet qu'avec mépris.

On disoit qu'il se tenoit caché dans le fond de l'Asie: le Maréchal de Boucicault soutenoit dans le Conseil que ce Prince n'osoit repasser le détroit, & un Historien Hongrois rapporte que Sigismond même se voyant à la tête de cent mille hommes,

Bonfinius rer. Hung. dec. 3. l. 2. p. 379.

PHILIBERT DE NAILLAC.

dont il y en avoit soixante mille de cavalerie, la plûpart hommes d'armes, se vantoit non-seulement de chasser les Turcs de l'Europe; mais que quand le Ciel tomberoit, ses soldats étoient en assez grand nombre pour le soutenir sur la pointe de leurs lances.

Cette confiance témeraire & toujours dangereuse, lui fit entreprendre le siege de Nicopoli, place forte, défendue par une grosse garnison, commandée par Dogamberg un des principaux Capitaines de Bajazet. Ce Capitaine Turc fit bientôt sentir aux Chrétiens par de frequentes sorties, qu'il étoit plus aisé de ravager la campagne que d'emporter une place dont on lui avoit confié le gouvernement; c'étoient tous les jours de nouveaux combats, les Chrétiens ne gagnoient pas un pouce de terrein qui ne leur coutât leurs plus braves soldats. Une si vigoureuse résistance affoiblit considerablement l'armée des Alliez, en même tems que le luxe & la débauche, deux ennemis encore plus dangereux que les Turcs, se répandirent dans le camp, dont la plûpart des jeunes Seigneurs firent un lieu public de prostitution. Il sembloit que du pieux motif de leur expedition, ils se fussent fait une dispense qui les autorisât à violer impunément les obligations les plus essentieles du Christianisme. Les François sur-tout passoient les jours entiers avec des femmes perdues & dans des plaisirs faciles & honteux. Le soldat à leur exemple se noyoit dans le vin, & son ivrognerie ne pouvoit pas même être moderée par l'indigence : c'étoient comme des bacchanales perpetuelles, qui scandalisoient même les

Hist. anon. de S. Denis l. 16. c. 10.

les Turcs aussi-bien que les Chrétiens habitans du pays. Ce relâchement dans la discipline militaire, & le peu de soin que prenoient les chefs d'envoyer des partis aux nouvelles, donnerent le tems à Bajazet de s'avancer avec un grand secret au secours de la Place assiegée : il n'en étoit plus qu'à une journée, que les Chrétiens le croyoient encore dans l'Anatolie. Ce ne fut que par quelques soldats qui s'étoient écartez pour piller, qu'on apprit enfin que ce Prince n'étoit plus qu'à six lieues du camp ; ils en porterent avec empressement les premieres nouvelles aux Generaux. Le Maréchal de Boucicault toujours entêté de son premier sentiment, & que le Turc n'oseroit en venir à une bataille, rejetta avec un grand mépris l'avis qu'on lui en donna, & s'adressant à ces maraudeurs : *Coquins*, leur dit-il, *vous vous repentirez d'être venus par vos fausses nouvelles mettre l'alarme au camp.* Il les menaça même de leur faire couper les oreilles ; mais il ne fut pas long-tems sans être desabusé d'une prévention si pernicieuse, & on vit bien-tôt paroître la tête des troupes ennemies qui s'avançoient en bon ordre, & qui se rangerent en bataille dans la plaine.

Hist. anon. Liv. 16. c. 11.

La surprise, le tumulte & l'agitation succederent dans le camp des Chrétiens à cet excès de confiance. Le Comte de Nevers qui ne croyoit pas que les Turcs, avec leurs zagayes & leurs cimeteres pussent résister aux lances & aux épées des François, fit monter sa cavalerie à cheval. Il prétendoit occuper sur le champ de bataille le poste d'honneur, & charger le premier les Infideles ;

PHILIBERT DE NAILLAC.

mais le Roi de Hongrie lui fit dire que cette nuée de soldats Turcs qui couvroient les campagnes voisines, n'étoient que des milices & des paysans mal armez qu'on avoit amenez du fond de l'Asie enchaînez, & qu'on traînoit à la guerre par force; que les Infideles avoient coutume de jetter ce grand corps devant eux, & de les exposer à la premiere furie de leurs ennemis pour les lasser; & qu'avec des troupes fraîches & d'ordonnance qu'ils reservoient, ils profitoient ensuite du desordre & du mouvement inévitable dans le commencement d'un combat; que les Hongrois, à leur exemple, n'opposoient ordinairement à cette sorte d'ennemis, que de pareilles milices, & dont ils ne faisoient pas plus d'estime; qu'il le conjuroit de souffrir que cette infanterie essuyât les premiers traits des Infideles; que sa cavalerie pourroit ensuite à la faveur des lances, ouvrir & percer les plus épais bataillons des Janissaires; qu'il le soutiendroit avec le Grand Maître, à la tête de ses Chevaliers & de la Noblesse du Royaume: qu'après tout, il le prioit de se souvenir que l'honneur & la gloire d'une bataille consistoit moins dans les premiers coups, que dans les derniers, & dans ceux qui finissoient le combat, & décidoient de la victoire.

Id. ibid. c. 11.

Le Comte de Nevers ayant assemblé le Conseil pour lui rendre réponse, s'adressa premierement au Sire de Couci, dont le Duc de Bourgogne son pere lui avoit recommandé à son départ de suivre les conseils. Ce Seigneur fondé sur l'experience qu'on avoit en Hongrie de la maniere dont les Turcs dans les batailles rangeoient leurs troupes,

approuva l'ordre & la disposition que le Roi de Hongrie proposoit, & il appuya son sentiment sur ce que les milices de ce Royaume étant soutenues par la cavalerie françoise, ne pourroient reculer. L'Amiral Jean de Vienne, ancienCapitaine, fut du même avis ; mais le Connétable & le Maréchal de Boucicault jaloux que le Prince, avant que de demander leur sentiment, se fût adressé au Sire de Couci, déclarerent qu'il seroit honteux à la Nation Françoise de marcher après l'infanterie Hongroise, & qu'ils n'étoient pas venus de si loin pour se laisser préceder par de miserables paysans, & par des milices plus accoutumées à fuir qu'à combatre de pied ferme. Toute la jeunesse séduite par ce discours, & par une émulation de gloire mal entendue, entraîna le Comte de Nevers par ses cris dans le même sentiment. Ce Prince fit dire au Roi de Hongrie, que les François ne pourroient se résoudre à ceder dans la bataille le poste d'honneur à aucune Nation. Il fit aussi-tôt monter sa cavalerie à cheval ; mais avant que de tirer l'épée contre les ennemis, cette jeunesse furieuse & emportée en fit un usage bien indigne du nom Chrétien & du nom François. Ces Chevaliers sous prétexte que les prisonniers qu'ils avoient faits en differentes occasions, pourroient les embarasser pendant le combat, les massacrerent tous de sang froid, & sans égard pour la foi & la parole qu'ils leur avoient donnée de leur sauver la vie, en payant la rançon dont on étoit convenu réciproquement.

On donna ensuite le signal de la bataille ; les François en allant à la charge, se trouverent d'abord

arrêtez par une palissade, & par plusieurs rangs de pieux aiguisez par le bout, qui embarrassoient la cavalerie, & qui l'empêchoient de marcher serrée, & en bonne ordonnance. Il fallut mettre pied à terre; mais après qu'on eût forcé cet obstacle, les hommes d'armes ayant remonté à cheval, tomberent sur l'infanterie Turque qui leur étoit opposée: ils rencontrerent d'abord ce grand corps de milices, qui fit peu de résistance, comme l'avoit bien prévû le Roi d'Hongrie. Ces paysans qui ne méritoient pas le nom de soldats, se laissoient égorger, ou cherchoient leur salut dans la fuite. Les Janissaires ou l'infanterie Turque composée de troupes reglées, firent paroître plus de courage & de résolution. Ils se batirent avec une valeur qui ne le cedoit en rien à celle des François: le combat fut long & opiniâtré; enfin les lances françoises se font jour dans les plus épais bataillons des ennemis; les Turcs ne tiennent plus; tout ce qui paroît, est poussé, battu, enveloppé: l'épouvante étoit par tout; la sûreté nulle part; & ces Janissaires si redoutables, après avoir perdu plus de dix mille hommes, se jetterent derriere un grand corps de cavalerie qui s'avançoit à leur secours.

Id. ibid. c. 12.

Ce fut comme une seconde bataille qu'il fallut que les François livrassent aux Infideles. Cette cavallerie Turque présentoit un grand front. Les Chrétiens pour n'en être pas envelopez, se mirent sur une longue ligne, & sans garder trop exactement leurs rangs, & sans même prendre d'autre ordre que de leur courage, chaque homme d'armes, comme si la victoire n'eût dépendu que de

lui seul, se poussa contre les Turcs avec une valeur si déterminée, que rien ne pût résister à leur impétuosité. Les Hongrois qui sembloient n'être venus que pour être spectateurs de la bataille, & les Infideles même ne cessoient d'admirer un courage qui leur paroissoit au-dessus des forces ordinaires de la nature. Cinq mille Turcs périrent dans ce second combat, & les François en fussent sortis victorieux & couverts de gloire, si l'ardeur de cette jeunesse ne l'eût emportée à la poursuite du reste de cette cavalerie qui se retiroit sur une hauteur voisine.

En vain les principaux chefs, & sur-tout le Sire de Couci & l'Amiral de Vienne étoient d'avis qu'on laissât fuir les Infideles, ou du moins qu'on prît haleine, & qu'on formât de nouveau les escadrons pendant qu'on feroit avancer les Hongrois. Tous ces jeunes Seigneurs qui environnoient le Comte de Nevers, s'étant écriez qu'il y avoit de la lâcheté à laisser échaper les ennemis, ils partirent de la main; & sans observer aucun ordre, & sans avoir laissé reprendre haleine à leurs chevaux, ils s'éloignerent à toute bride du corps de l'armée, & ils monterent cette colline où ils croyoient trouver les débris de l'armée Turque.

Mais quelle fut leur surprise, quand en leur place ils découvrirent une nouvelle armée composée de quarante mille hommes de cavalerie, l'élite & la fleur des troupes de Bajazet? Ce Prince s'étoit placé au milieu de cette forêt de lances, comme dans une citadelle; & pour pouvoir prendre son parti, suivant les évenemens. A cette vûe le soldat

Id. ibid. c. 12.

PHILIBERT DE NAILLAC.

s'effraye ; ses premiers avantages lui deviennent suspects ; il n'a plus cette assurance de vaincre qu'on peut appeller le premier gage de la victoire ; bientôt la terreur & l'épouvante succederent à une confiance téméraire. Ces héros qui, comme des lions, s'étoient fait craindre des Turcs, *devinrent plus lâches que les lievres*, dit l'Auteur, anonyme de saint Denis ; tout se dispersa, chacun chercha son salut particulier dans la fuite ; mais la cavalerie de Bajazet leur coupa chemin. La plûpart des François furent taillez en pieces, & il y en eut jusqu'à trois mille faits prisonniers, parmi lesquels se trouverent le Comte de Nevers, le Comte de la Marche, le Prince de Bar, Boucicault, le Connétable, & Enguerrant de Coucy. L'Amiral de Vienne voyant tout perdu, fit quelque mouvement pour se sauver ; mais revenant tout à coup au soin de sa gloire, & se tournant vers dix à douze cavaliers qui s'étoient attachez à lui : *A Dieu ne plaise, mes compagnons*, leur dit-il, *que pour conserver un reste de vie, nous ternissions notre réputation : il faut tenter le hazard d'une généreuse défense, ou mourir ici dans le lit d'honneur :* & en disant ces paroles, il chargea les Infideles, pénetra plusieurs fois dans leurs escadrons ; & après avoir vû tomber ses compagnons accablez par le nombre des ennemis, lui-même percé de coups, expira sur le champ de bataille.

Id. ibid. 6. 12.

Les Turcs ayant dissipé ce grand corps de François, marcherent avec toute la confiance que donne le commencement d'une victoire, droit aux Hongrois ; ils étoient campez le long des bords du

Danube. Leur infanterie qui n'étoit composée que de milices, comme nous le venons de dire, épouvantée de la défaite de ses alliez, & sans attendre l'ennemi, se renversa sur la cavalerie, y porta la terreur & la confusion. Ce fut moins en cette occasion un combat qu'une déroute générale. Ce qu'il restoit de noblesse de cette nation, & les Chevaliers de Rhodes se rallierent auprès du Roi & du Grand Maître ; & quoiqu'ils vissent leur perte certaine par le grand nombre des Turcs dont ils étoient environnez, aucun ne chercha son salut dans une honteuse fuite : tous firent ferme, & se batirent avec une valeur digne d'un meilleur sort. La plus grande partie de cette illustre Noblesse, & un grand nombre de Chevaliers, moururent les armes à la main. Le Roi & le Grand Maître n'auroient pas évité une pareille destinée, si dans ce desordre que causa une déroute si générale, ils n'eussent trouvé par hazard au bord du fleuve la barque d'un pêcheur dans laquelle ils se jetterent ; & malgré une nuée de fléches que ces barbares tiroient contre eux, ils s'éloignerent du rivage ; & se laissant aller au courant, ils gagnerent l'embouchure du fleuve d'où ils découvrirent la flote chrétienne qui n'en étoit pas éloignée. Le Roi & le Grand Maître accablez de douleur, prirent une des galeres de la Religion, qui les porta heureusement à Rhodes. Le Roi malgré la perte de tant de Chevaliers, y fut reçu, sinon avec joye, mais du moins avec ce respect qui étoit dû à sa naissance & à sa dignité. D'autres Historiens prétendent qu'il s'arrêta sur les côtes de la Dalmatie.

Bozio. tom. 2. Liv. 4.

Bonfin. ibid. p. 379.

PHILIBERT DE NAILLAC.

Le lendemain de la bataille, Bajazet se fit amener les prisonniers qu'il fit massacrer en sa présence par représailles de ces prisonniers Turcs, que les Chrétiens avant le commencement de la bataille, avoient immolez à une honteuse précaution. Ce Prince en qui l'avarice servoit de contre-poids à sa cruauté, exempta de ce massacre général, le Comte de Nevers, & vingt-cinq autres des principaux Seigneurs dont il esperoit tirer une grosse rançon; & l'argent étant venu de France, quand le Comte de Nevers fut prendre congé de
1398. lui : *Je n'exige point de toi*, lui dit fierement Bajazet, *que tu t'obliges par les sermens les plus solemnels à ne me faire jamais la guerre, comme je pourrois t'y contraindre; au contraire si tu as quelque sentiment d'honneur, je te conjure de reprendre les armes le plutôt que tu pourras, & d'assembler toutes les forces de la Chrétienté : tu ne sçaurois jamais me faire un plus sensible plaisir, que de me fournir de nouvelles occasions d'acquerir de la gloire.*

Ce Sultan après avoir triomphé si heureusement des Chrétiens latins, tourna depuis ses armes contre les Grecs ses troupes se répandirent dans la Morée où ils mirent tout à feu & à sang. Et après les avoir réunies en corps, il s'avança du côté de Constantinople dont il tourna le blocus dans un siege régulier. L'Empereur Manuel épouvanté de voir cet ennemi si redoutable au pied de ses murailles, mandia du secours chez tous les Princes Chrétiens; mais les differentes guerres qui agitoient alors l'Europe, ne lui permirent pas d'en esperer un prompt secours, outre que la perte de la bataille de

de Nicopoli, & les larmes qui couloient encore pour la mort de tant d'illustres Seigneurs qui venoient d'y périr, avoient refroidi le zele de la principale Noblesse. Ainsi l'Empereur Grec se vit réduit à recourir à Tamerlan Grand Khan des Tartares. Il lui envoya des Ambassadeurs chargez de riches présens, & qui le conjurerent de sa part d'employer la puissance de ses armes, ou du moins d'interposer ses bons offices pour arrêter les entreprises du Prince ambitieux, qui sans distinction de Religion, vouloit faire ses esclaves de tous les Souverains qui se trouvoient dans le voisinage de ses Etats.

PHILBERT DE NAILLAC.

1398.

Pendant que cette grande affaire se traitoit à la Cour de Tamerlan, Thomas Paleologue Despote de la Morée, & frere de l'Empereur Grec, n'ignorant pas que les grandes puissances ne secourent jamais les petites gratuitement, ne fit aucun fond sur cette ambassade : il se retira à Rhodes d'où le Roi de Hongrie venoit de partir pour retourner dans ses Etats. Le Prince Grec ne fut pas reçu moins honorablement que le Roi de Hongrie dans une Isle qui servoit alors d'azile à tous les Princes Chrétiens qui étoient persecutez par les Infidéles. Paleologue se défiant de ses forces, & peut-être de son courage, vendit la Morée à l'Ordre de saint Jean, & convint avec le Grand Maître & le Conseil de leur livrer Corinthe, Sparte, & les principales villes de cette grande Province: il en reçut le prix dont on étoit convenu, partie en argent, & le reste en pierreries.

1399.

Bozio. L. 41.

PREUVE I.

1401.

Des Commissaires de l'Ordre s'embarquerent

aussi-tôt pour en aller prendre possession; ils furent reçus avec beaucoup de joye par les Magistrats & par les habitans de Corinthe, qui, sous la protection des Chevaliers de Rhodes, se crurent desormais à l'abri des incursions des Turcs.

Mais les habitans de Sparte en agirent bien differemment. L'Evêque de cette ville qui suivoit le rit grec, & ennemi par consequent des Latins, ne doutant point que l'Ordre ne seroit pas plutôt maître de cette Place, qu'il mettroit un Evêque latin dans sa ville épiscopale, assembla tous les citoyens, & leur représenta si vivement le malheur où ils alloient être exposez en se soumettant à la puissance des Latins, que tous ces habitans de concert envoyerent des députez aux Commissaires de Rhodes pour leur déclarer qu'ils n'étoient pas résolus de les admettre dans leur Ville ; & que s'ils en approchoient, ils seroient traitez comme ennemis; ainsi ces Commissaires qui n'avoient pas assez de forces pour se faire obéir, prirent le parti de retourner à Rhodes.

Le Despote naturellement inconstant, & qui ayant regné en Souverain, avoit peine à s'accommoder de la condition d'un particulier, rendit une partie de l'argent, quitta Rhodes, & revint à Sparte où il fut reçu avec beaucoup de joye par ses sujets, qui l'assurerent qu'il trouveroit dans ses Etats la même obéissance & la même fidelité qu'il avoit éprouvée depuis tant d'années, pourvû qu'il ne traitât point avec les Latins, & qu'il n'en admît même aucun dans le gouvernement : tant étoit grande & implacable cette aversion, que les Evê-

ques Grecs avoient inspirée à leurs peuples contre tout ce qui reconnoissoit l'autorité du Pape ; & je ne sçai s'ils n'auroient pas préferé la domination des Turcs à l'Empire d'un Prince Chrétien, qui auroit été dans la Communion de l'Eglise Romaine.

L'Ordre eut beaucoup de peine à retirer du Prince Grec le reste de l'argent qu'on lui avoit donné. Les Freres Raimond de l'Estoure, Prieur de Toulouse ; Elie du Fossé, Commandeur de sainte Maxence, & Pierre de Beaufremont, grand Hospitalier, firent à ce sujet differens voyages dans la Morée. Enfin cette affaire fut terminée par Frere Louis d'Allemagne, Commandeur de Naples, Chevalier d'un esprit insinuant, & habile négociateur ; & par le traité qu'il fit avec le Paleologue, il fut arrêté que la Religion de saint Jean lui remettroit la ville de Corinthe, & que ce Prince en échange lui donneroit dans la même Province le Comté du Soleil, avec la Baronnie de Zétonne, outre quarante-six mille cinq cens ducats qu'il devoit rendre de l'argent qu'il avoit reçu à Rhodes, & dont il en paya vingt-deux mille comptant.

Cependant Bajazet continuoit avec ardeur le siege de Constantinople, dont il prétendoit faire la Capitale de son Empire ; & il s'en seroit à la fin rendu maître, si Tamerlan Grand Khan des Tartares Orientaux, à la sollicitation des Ambassadeurs Grecs, & à la priere même de ces petits Princes de l'Anatolie que Bajazet avoit dépouillez, ne se fût avancé pour arrêter les progrès d'un

PHILIBERT DE NAILLAC.

Prince qui ſembloit ne vouloir point donner de bornes à ſon ambition & à ſes conquêtes. Apparemment même que le Prince Mogol ou Tartare s'engagea dans cette guerre, moins par compaſſion, ſentiment peu ordinaire aux Souverains, que par jalouſie contre un voiſin trop puiſſant.

Quoi qu'il en ſoit de ces motifs dont les Princes ont coutume d'orner leurs manifeſtes, Tamerlan ne fit paroître que les plus nobles, & il envoya un Ambaſſadeur à Bajazet pour lui demander le rétabliſſement de ces petits Princes qui s'étoient réfugiez auprès de lui, & qu'il levât en même tems le ſiege de devant Conſtantinople. Ce député lui préſenta enſuite de la part de ſon maître une veſte magnifique; mais comme en Orient ces ſortes de préſens ne ſe faiſoient qu'à des inferieurs, Bajazet le plus fier de tous les hommes, rejetta le préſent avec mépris. En parlant de Tamerlan, il le traita d'avanturier & de chef de brigants, & il chargea ſon Ambaſſadeur de lui dire de ſa part, que s'il étoit aſſez hardi pour entrer dans ſes Etats, il ſçauroit bien le faire repentir d'une entrepriſe ſi téméraire.

Il y a des auteurs qui prétendent que Tamerlan n'étoit fils que d'un paſtre & d'un berger. Des Hiſtoriens modernes, ou pour mieux dire, les Traducteurs modernes d'anciens Hiſtoriens, le font ſortir d'une Maiſon Royale parmi les Mogols du Zacatay. Le Tarikh Montekh prétend qu'il deſcendoit de Ginghizkhan par les femmes; cependant il ne prit d'abord que la qualité d'Emir, c'eſt-à dire de Commandant, auquel depuis qu'il eut

conquis quelques Provinces, il ajouta seulement le titre de *Kurkan* ou d'allié des Princes; ce qui pourroit faire croire qu'il ne se regardoit pas encore lui-même comme Prince. Mais la fortune l'ayant élevé à la dignité de grand Khan, son origine se développa à proportion de ses forces, & il devint trop puissant pour n'être pas issu du sang royal.

On n'est gueres plus instruit de la Religion de ce Prince que de sa naissance: il y en a qui disent qu'il n'étoit ni Juif, ni Chrétien, ni Mahometan. Ahsnében-Arabschach rapporte qu'il suivoit la loi de Ginghizkhan, & que sa Religion approchoit même plus de la Chrétienne que de la Mahometane. Cependant il semble que par politique, il s'accommodoit du moins à l'exterieur, au culte & à la Religion du plus grand nombre de ses sujets, qui étoient Mahometans; le reste lui étoit assez indifferent; & content, comme Ginghiskhan, de réverer un premier être & un seul Dieu, il lui laissoit volontiers le soin de sa gloire & de l'établissement de sa loi.

Quoi qu'il en soit, de la naissance, & de la religion de Tamerlan; l'Arabe Alhacen dans l'histoire ou le roman de ses conquêtes, prétend que ce Prince ou Chef des Mogols, à la tête d'une nombreuse armée, soumit d'abord à son empire, les uns après les autres, tous les Princes Tartares qui occupoient le Nord de l'Asie; qu'il triompha du Moscovite, subjugua ensuite la Perse, la Mésopotamie & la Syrie; qu'il rendit tributaire le Sultan

PHILIBERT DE NAILLAC.

d'Egypte; que quelques Souverains des Indes furent obligez de lui prêter serment de fidelité, & que la Chine même, au moins la partie Septentionale de ce grand Empire, le reconnut pour son Souverain: en sorte que pendant tout le cours de sa vie, une victoire n'étoit pour lui qu'une semence d'une nouvelle guerre; & si on en croit Alhacen, toute la terre avoit les yeux tournez sur ses entreprises, qui étoient devenues, dit-il, le premier spectacle du monde entier. Ce fameux Tartare avoit le regard affreux, les yeux de travers, la physionomie sombre, & dans toutes ses manieres un air terrible & menaçant.

Tel étoit le plus grand des successeurs de Gengiskhan, & le second heros des anciens Tartares Mogols. Mais sans adopter toutes les fables qu'on a publiées à son sujet, il est certain que c'étoit un grand Capitaine, originaire de Zagatay, qui par sa valeur s'éleva à une fortune prodigieuse, & qui par son activité, par son courage & par une discipline admirable, se rendit la terreur de tous ses voisins; d'ailleurs cruel, sanguinaire, & qui disoit ordinairement, *Qu'un Monarque n'étoit jamais en sûreté, si le pied de son trône ne nageoit dans le sang;* maxime digne d'un Tartare, & qu'il ne démentit point dans tout le cours de son regne.

Hist. de Tamerlan par M. Petit de la Croix.

Ce Prince Barbare ayant reçu la réponse de Bajazet, se mit en campagne à la tête de huit cent mille hommes, qu'il traînoit à sa suite, & qui étoient commandez sous ses ordres par les Princes ses enfans, ou par d'autres Princes ses tributaires.

Mais la puiſſance abſolue qu'il exerçoit indifferemment ſur les uns & les autres, les raprochoit des moindres Officiers : & tous plioient également ſous la puiſſance & la majeſté de ce redoutable Souverain.

Depuis qu'il eut déclaré la guerre à Bajazet, il attaqua d'abord Sebaſte ou Siuvas, ville de la Capadoce. Ortogule jeune Prince plein d'ardeur & de courage, s'y étoit jetté pour ſignaler ſa valeur & dans le deſſein d'arrêter les Tartares, & de donner le tems au Sultan ſon pere d'avancer à ſon ſecours; mais malgré la valeur de ce Prince, & tout le courage que la garniſon fit paroître pour ſa défenſe, rien ne put réſiſter à la violence des attaques de Tamerlan. La place fut emportée dans un aſſaut ; les ſoldats & tous les hommes capables de porter les armes, paſſerent par le fil de l'épée, on conduiſit les femmes, les filles, les enfans & les vieillards dans une plaine hors de la place où ils furent tous égorgez, ſans diſtinction d'âge ou de ſexe. La ville fut enſuite raſée, & le Tartare qui n'avoit jamais compté la clemence & la générosité au nombre des vertus, fit couper la tête au fils de ſon ennemi.

Bajazet qu'une conſtante felicité rendoit plus ſenſible aux atteintes de la fortune, s'abandonna à une violente douleur, lorſqu'il apprit cette funeſte nouvelle ; il aimoit tendrement ſon fils, & il avoit vû avec plaiſir germer & croître dans le cœur de ce jeune Prince, des ſemences d'ambition & de gloire qu'il lui avoit inſpirées. Une mort ſi indigne de ſon rang & de ſa naiſſance,

PHILEBERT DE NAILLAC. le jetta dans des fureurs qu'il n'eſt pas aiſé d'exprimer. Il jura la perte de Tamerlan ; & emporté par des deſirs violens d'une prompte vengeance, & ſans ſe donner le tems d'amaſſer aſſez de troupes pour réſiſter à un ennemi ſi puiſſant, il leva le ſiege qu'il avoit mis devant Conſtantinople, paſſa le Boſphore, & s'avança du côté de la Phrygie.

On rapporte que pendant la marche de ſon armée, il vit un berger ſur une coline voiſine, qui à l'abri par ſa pauvreté de l'avidité des ſoldats, jouoit paiſiblement de ſa flute. Le Sultan s'arrêta quelques momens pour l'écouter, & pénétré de ſa douleur, & enviant peut-être la condition de ce paſtre: *Berger*, lui dit-il, *je te prie que le refrein de ta chanſon ſoit déſormais de répéter ces mots: Malheureux Bajazet, tu ne verras plus ton cher fils Ortogule, ni ta ville de Sebaſte :* & après cela, il continua ſon chemin & rencontra les Tartares près d'Angouri ou d'Ancyre, ville capitale de la Galatie. Il
1399. n'avoit gueres dans ſon armée plus de ſix-vingt mille hommes la plûpart Turcs naturels, ſans compter une horde de ces Tartares qui habitoient au-deſſus du Pont-Euxin & de la mer Caſpienne, commandez par Mahmoudkhari qui s'étoit mis à la ſolde de Bajazet. Comme ce Sultan avoit éprouvé la valeur des Treballiens avant qu'il les eût ſubjuguez entierement, il en tira malgré eux un corps d'infanterie ; & la crainte & la terreur, ſeuls liens de la ſervitude, les contraignirent d'expoſer leurs vies pour ſoutenir la domination d'un Prince qu'ils regardoient comme leur Tyran.

La bataille ſe donna au pied du mont Stella, &

& dans la même plaine, où Pompée avoit autrefois vaincu Mithridate. Le choc des deux armées fut terrible, le combat très ſanglant; les Treballiens s'y diſtinguerent par la plus haute valeur; la victoire commençoit à ſe declarer de leur côté, & ils pourſuivoient les Tartares qu'ils avoient contraint de prendre la fuite. Bajazet qui craignoit que l'ardeur du combat ne les emportât trop-loin, leur envoya commander de revenir prendre leur poſte. Ils obéirent : Tamerlan rallia ſes troupes; ſe mit à leur tête, & leur fit enviſager en même tems le mouvement des Treballiens comme une fuite. Par ſon ordre, le Prince Sacruh ſon fils qui commandoit une aîle de l'armée, les chargea; & après un combat ſanglant, les réduiſit à leur tour à prendre la fuite. Les Turcs de l'Aſie épouvantez de leur défaite, ſe débanderent ſans rendre de combat, & Bajazet éprouva que dans une bataille on ne fait point de mouvement ſans péril devant ùn Général auſſi habile que Tamerlan.

Nous avons dit que Bajazet avoit dans ſon armée un grand corps de Tartares. Ces barbares gagnez par ceux de leur Nation, au plus fort de la mêlée, abandonnerent le parti du Sultan; & leur Commandant, pour mettre le comble à ſa trahiſon, pourſuivit les Turcs dans leur déroute, en tua une partie, fit priſonnier Bajazet, & le preſenta à Tamerlan.

On parle différemment de la maniere dont le Tartare le reçut. Il y a des Hiſtoriens qui prétendent qu'il lui reprocha ſon orgueil, ſa cruauté & ſa préſomption : *Ne devois-tu pas ſçavoir*, lui

PHILIBERT DE NAILLAC.

dit-il, *qu'il n'y a que les enfans des infortunez qui osent s'opposer à notre invincible puissance?* D'autres Ecrivains prétendent au contraire que Tamerlan le reçut fort honnêtement; qu'il le conduisit dans sa propre tente; qu'il le fit manger avec lui, & que pour le consoler, il ne l'entretint que de la vicissitude & de l'inconstance de la fortune. On ajoute qu'il lui envoya un équipage de chasse, soit par un motif de compassion, soit peut-être par une sorte de mépris, & que le fier Tartare fût bien-aise de lui faire sentir qu'il le croyoit plus propre à la suite d'une meutte de chiens courans, qu'à la tête d'une grande armée.

C'est au moins l'explication que Bajazet lui même donna à ce present mysterieux de son ennemi. Ce malheureux Prince n'étant pas maître de son ressentiment, & plein d'un chagrin farouche: *Dites à Tamerlan*, répondit-il fierement à celui qui étoit venu de sa part, *qu'il ne s'est pas trompé en m'invitant à un exercice qui a toujours fait le plaisir des Souverains, & qui convient mieux à Bajazet, né du grand Amurat, fils d'Orchan, qu'à un avanturier comme lui, & à un chef de brigands.*

Tamerlan revint bien-tôt à son caractere, & ce Barbare irrité d'une réponse si injurieuse, commanda sur le champ qu'on mît Bajazet sans selle sur quelque vieux cheval de ceux qui servoient à porter le bagage, & que dans cet état on l'exposât dans le camp au mépris & aux railleries de ses soldats, ce qui fut executé aussi-tôt; & au retour on ramena le malheureux Bajazet devant son vainqueur, qui avec un souris mocqueur & une

raillerie amere, lui demanda si cette promenade n'étoit pas encore de ces plaisirs où ses illustres ancêtres avoient coutume de se délasser ? Il ajouta à une si cruelle raillerie, un autre outrage qui lui fut infiniment plus sensible.

Bajazet avoit épousé Miliére ou Marie fille d'Eléazar Despote de Servie. Les Turcs l'appelloient Ucogli : c'étoit la plus chere & la mieux aimée de toutes ses femmes. Tamerlan ayant pris cette Princesse dans la ville de Burse dont il venoit de s'emparer, lui fit couper sa robe jusqu'au-dessus du genou, & dans cet état & à demi nue, la contraignit de lui servir à boire en presence de son mari. Bajazet à qui il ne restoit pour armes que sa langue, outré de couroux & d'indignation, & peut-être furieux de jalousie, lui cria qu'étant sorti de la lie du peuple, & de parens inconnus par leur obscurité, il devoit mourir de honte de fouler aux pieds le sang royal, & de manquer de respect pour une Princesse, que l'ordre de sa naissance ne lui eût du faire regarder qu'avec respect.

Le Tartare ne fit que rire de la colere impuissante de son prisonnier ; il le traîna depuis à sa suite, chargé de chaînes ; on prétend même qu'il le fit enfermer dans une cage de fer, comme une bête farouche. Bajazet ne put soutenir plus long-tems tant d'outrages, & le comble de son infortune étoit d'avoir été auparavant toujours heureux. Des Historiens prétendent que pour finir la vie, qui lui étoit odieuse, il s'écrasa la tête contre les barreaux de sa cage. Quelques Ecrivains rapportent qu'un esclave lui ayant jetté in-

ſolemment un os de poiſſon, comme il auroit fait à un chien, Bajazet après l'avoir éguiſé avec les dents, s'en perça la gorge : d'autres enfin le font mourir d'apoplexie, comme on le conduiſoit à Samarcande, capitale des Etats de Tamerlan.

Comme tous les deſſeins de ce Prince alloient toujours à une domination imperieuſe, il n'eut pas plutôt triomphé de la puiſſance & de la vie de Bajazet, qu'il fit deſſein d'aſſujettir tous les autres Princes de l'Anatolie. La plûpart, ceux ſur-tout qui avoient imploré ſa protection contre Bajazet, lui faiſoient aſſidûment leur cour ; mais ſous le nom d'alliez, ils étoient peu differens de ſes autres ſujets ; & leurs chaînes pour être dorées, n'en étoient pas moins peſantes. Il n'y avoit que le Grand Maître de Rhodes & ſes Chevaliers, qui, quoiqu'ennemis irréconciliables des Turcs, ne voulurent point fléchir ſous la puiſſance du Tartare. Ce fut le ſujet qui l'obligea à leur déclarer la guerre. Mais comme il n'avoit pas de vaiſſeaux pour faire paſſer la mer à ſon armée, & que d'ailleurs l'Iſle entiere de Rhodes, défendue par des baſtions, des redoutes, des tours & des boulevards, ſembloit n'être plus qu'une ſeule fortereſſe, & qui montroit de tous côtez un front redoutable, le Tartare aima mieux s'attacher à la ville de Smirne habitée par les Chevaliers, riche par ſon commerce, & dont le port lui pouvoit fournir dans la ſuite des vaiſſeaux pour tranſporter ſes troupes dans l'Iſle de Rhodes, & dans les autres Iſles de la Méditerannée & de l'Archipel, qu'il vouloit conquerir.

La ville de Smirne, comme nous l'avons déja

dit, eſt ſituée dans cette partie de l'Aſie que les Grecs habitoient anciennement ſous le nom d'Ionie, & qu'on appella depuis, comme on fait encore aujourd'hui, l'Anatolie. Cette ville étoit bâtie en amphitheatre ſur la pente d'une coline, qui regardoit l'Occident d'Eté; mais du milieu juſques au haut de ce côteau, on ne voyoit que des ruines: le bas a toujours été habité. Du tems de Tamerlan, on y trouvoit un Château qui fermoit le port. Le Chevalier Frere Jean de Biandra, Prieur de Lombardie, après sêtre rendu maître de ce Fort, y avoit fait mettre les armes de l'Egliſe. Et quoique Clement VI. chef de la Ligue chrétienne ſe fut fait honneur de cette conquête: cependant Gregoire XI. un de ſes ſucceſſeurs, auquel l'entretien de la garniſon étoit à charge, ceda la proprieté de cette Place aux Chevaliers de S. Jean, qui ſe chargerent de ſa défenſe.

On a pu voir dans cette hiſtoire combien la conſervation de cette Place, & les fortifications qu'on y ajouta, couterent à l'Ordre. On y tenoit en tout tems une nombreuſe garniſon commandée par des Chevaliers. Le Grand Maître ſe voyant à la veille d'être attaqué, ſoit par Bajazet ou par Tamerlan, ſuivant que la fortune en décideroit, avant que ces Princes en vinſſent aux mains, avoit envoyé pour commander dans Smirne Frere Guillaume de Mine, grand Hoſpitalier: & il fit entrer en même tems dans la Place des munitions de guerre & de bouche, de nouvelles troupes dont il augmenta la garniſon, & l'argent néceſſaire pour leur ſolde.

PHILIBERT DE NAILLAC.

Tamerlan qui n'ignoroit pas que Smirne étoit encore plus fortifiée par le nombre & la valeur de ses défenseurs, que par ses fortifications, & la hauteur de ses murailles, pour éviter les périls & la longueur d'un siege qui pouvoit être très meurtrier, se contenta pour sa gloire, de demander seulement que le Chevalier qui commandoit dans la Place, souffrît qu'il arborât ses enseignes sur ses tours. Mais ce Gouverneur ayant rejetté avec mépris cette proposition, il fallut que le sort des armes en décidât. * Tamerlan irrité de ce refus, fit investir cette Place; ses troupes commencerent leur attaque par combler les fossez avec de la terre, des clayes & des fascines, pendant que leurs archers tiroient contre ceux qui défendoient les murailles. Les Chevaliers interrompirent leurs travaux par de fréquentes sorties; c'étoient tous les jours de nouveaux combats dans lesquels ces soldats de Jesus-Christ signaloient à l'envi leur valeur contre les Infideles.

Tamerlan eut recours à la sappe; mais les Chrétiens en jettant des quartiers de roche, des pierres & des poutres, écrasoient les plus hardis, & empêchoient les autres d'approcher du pied des murailles. Le Tartare irrité d'une résistance si coura-

* Hic etiam Tamerlanus Smyrnam tunc fortissimum Castrum in Græcia, vicinum Turcorum dominio, quod erat Hospitalis Sancti Joannis Hierosolymitani etiam ea tempestate, vi destruendo solo æquavit. Tamen quidam Cathalanus qui pro eodem Hospitali erat Capitaneus, si vexillum dicti Tamerlani super illo collocare voluisset, rogatu cujusdam Episcopi Christiani, Tamerlanus illud nullatenùs destruxisset: sed quia dictus Cathalanus illud cum fastu, seu alias recusaret facere, dictus Tamerlanus hoc ægrè ferens, & vim viribus accumulans, tandem dictum Castrum cepit & destruxit totaliter; adeo quòd etiam, ut ipsimet fratres dicti Hospitalis aiunt, cum centum millibus florenorum auri in statum pristinum reduci non posset. *Theoderici à Niem de Schismate. Liv. 2. ch. 30.*

geuſe, & que de plus grands deſſeins appelloient autre-part, pour forcer plus promptement cette Place, eut recours à l'eſcalade. Ce Prince dans cette vûe fit faire un nombre prodigieux de tours de bois : c'étoient des machines ambulantes que les aſſiegeans conduiſoient avec des roues fort près des murailles. Chalcondile parlant de ce ſiege, rapporte que Tamerlan faiſoit entrer dans chaque tour juſqu'à deux cens hommes ; on y trouvoit des échelles, & comme des eſcaliers pour monter aux differens étages. Ordinairement l'étage d'enbas étoit deſtiné pour les ouvriers qui conduiſoient cette machine, ou pour les ſoldats qui travailloient à ſaper la muraille ; l'étage du milieu devoit être de niveau avec le haut de la muraille, & on y trouvoit un pont qui s'abatoit ſur la muraille même, & d'où les aſſiegeans ſe jettoient dans la Place : enfin au plus haut étage, on plaçoit des archers, qui à coups de fléches, & par la ſuperiorité de leur poſte, écartoient ceux qui ſe préſentoient pour la défenſe de la Place.

Cherefeddin Ali natif d'Yedz, Auteur contemporain traduit du Perſan en François par feu M. Petit de la Croix le fils, nous a laiſſé une Relation du ſiege de Smirne ; & quoique cet Auteur ne nomme point expreſſément les Chevaliers de Rhodes, on n'a pas de peine à les reconnoître dans la peinture qu'il fait des défenſeurs de cette Place ; & j'ai cru que je ferois plaiſir aux Lecteurs de copier cet endroit de ſon hiſtoire. Voilà à peu près de quelle maniere s'exprime cet Hiſtorien Perſan mort en 1456.

PHILEBERT DE NAILLAC.

Timur fut informé que sur le bord de la mer il y avoit une Place extrêmement forte, bâtie de pierres de taille, entourée de la mer de trois côtez, qui du côté de la terre avoit un fossé profond, le tout bâti à chaux & à ciment depuis le haut jusques en bas; qu'il y avoit dedans un grand nombre d'Européens, & qu'elle se nommoit Ismir ou Smyrne; que suivant l'opinion des Grecs, ils croyoient que c'étoit un lieu saint, & qu'ils y venoient de loin en pelerinage avec grande dévotion; qu'ils y faisoient des vœux, & y apportoient des aumônes; que tout auprès à la distance de la course d'un cheval, il y avoit une autre forteresse sur la cime d'une montagne, aussi nommée Ismir, mais habitée de Musulmans qui avoient incessamment la guerre avec ceux de l'autre Place à cause de la difference de Religion; & comme le Smyrne des Chrétiens étoit entouré de la mer de trois côtez, ils étoient secourus d'Europe par mer, & on leur apportoit des vivres, des habits, des armes, & tout ce qui leur étoit nécessaire. Et comme ce lieu étoit à l'extrémité des frontieres de l'Asie, & du pays Musulman, les Grecs faisoient une cruelle guerre, & gardoient la Place, comme leur étant d'une extrême importance; que jamais elle n'avoit été conquise par aucun Prince Musulman, & que jamais elle n'avoit payé de tribut à personne; que Amurat pere de Bajazeth s'étoit mis plusieurs fois en campagne à la tête d'une armée puissante sans en pouvoir venir à bout, & que Bajazeth lui-même l'avoit tenue sept ans assiegée sans rien avancer; que cette Place incommodoit extrêmement les Musulmans, & que l'on ne voyoit que meurtres, & des ruisseaux de sang couler incessamment

ſamment dans la mer comme des torrens.

Lorſque Timur fut informé de l'état de Smyrne, ſon zele pour la religion, lui inſpira qu'il étoit de ſon devoir de délivrer les Muſulmans de peine, en exterminant leurs ennemis. Il y envoya le Mirza Pirmehemet Gmarchoicz, l'Emir Check Nouredden & autres avec ordre de les ſommer d'abord par un Ambaſſadeur d'embraſſer la Religion Muſulmane; car tel eſt l'ordre de Mahomet que ſi ils étoient aſſez fortunez pour le faire, il voulot qu'on les traitât bien, & même qu'on l'en avertît, afin qu'il les fiſt participans de ſes graces; que ſi quittant leur opiniâtreté, ils vouloient reſter Chrétiens, & payer tribut, qu'on leur en reglât la ſomme, & qu'on en ſi la recette; mais que ſi pour leur malheur ils entreprenoient de ſe défendre, qu'ils les fiſſent tous paſſer au fil de l'épée.

Le Mirza & les Emirs obéirent promptement, & étant arrivez devant Smyrne, ils y envoyerent un Ambaſſadeur pour inviter les habitans à ſe faire Muſulmans, tant par des menaces, que par des promeſſes; mais comme ils étoient prédeſtinez à périr, l'un & l'autre furent inutiles, & Mahmouy qui en étoit Gouverneur, avoit envoyé demander du ſecours à tous les Princes de l'Europe, en ſorte qu'il y aſſembla un grand nombre des plus braves Capitaines Chrétiens, ou plûtôt une bande de diables enragez qui y mirent des magaſins, & des munitions de guerre & de bouche.

Nos Géneraux en donnerent avis à la Cour, & Timur ſur cette nouvelle, réſolut d'y aller en perſonne. Il laiſſa le bagage au pied de la montagne de Tiré, & quoique ce fut en hyver, & qu'il y eut de

PHILIBERT DE NAILLAC.

grosses pluyes, il ne laissa pas de monter à cheval, pour acquerir le merite de cette guerre de Religion, & de marcher de ce côté-là. Il y arriva le Samedi sixiéme de Jumazyulevel 805, à la tête de son armée, & envoya ordre au Mirza Mehemet Sultan, qui étoit en quartier d'hyver à Magniscah, de se rendre devant Smyrne. Le même ordre fut envoyé aux Merzasmiren-Chuh & à Bonléen, ainsi qu'à l'Emir Gehan-Chah & autres. A l'a: ivée de Timur devant la Place, l'on batit les tambou s & les timbales, & l'on fit le grand cri de toute l'armée. Aussi-tôt on attaqua la place du côté de terre ferme, & chaque General fit saper vis-à-vis de son poste, & dresser des machines & des beliers. On jetta des marmites de feu gregeois & des fleches sur les portes du Château; l'Emir Chamelec fit construire de grands échaffauts à trois pieds au milieu de l'eau proche les uns des autres, sur lesquels on jetta des planches; & des deux côtez du Château, jusqu'au lieu que les pieds des trépieds arrivoient à la terre. Ils y firent un chemin uni qu'ils affermirent; en sorte que les soldats pouvoient se tenir dessus avec assurance, & y combattre comme s'ils eussent été à terre, ce qui étant achevé, les Musulmans s'armerent de leurs boucliers, & monterent sur les échaffauts: de-là ils donnerent des assauts au Château, & comme le chemin étoit fermé du côté de la mer, il fut impossible à qui que ce fût de secourir les assiegez.

Cependant on vit arriver les Mirzas, Mehemmed Sultan & Miranchah, qui avoient laissé leur bagage à Magni-siah, sous les soins de l'Emir Chamseddin-Abbaz; ce renfort ne servit pas peu à avan-

cer le siege ; car Timur ordonna l'Assaut général. Les Emir de Loumans & les Colonels de Hézarés avec leurs troupes s'avancerent chacun vis-à-vis leur poste, & l'assaut dura depuis le matin jusqu'au soir, & du soir au matin, où les braves des deux partis firent des actions de la derniere vigueur. Si l'attaque fut ferme, la défense étoit de même, & personne n'eut le tems de se reposer un moment ; les machines & les beliers mirent en pieces les murs & les tours, & les assiegez intrépides ne cessoient de jetter des fleches en roue, des marmites de nafte, du feu gregeois, des fleches en fusées & des pierres, sans se donner de relâche.

Pendant ce tems-là, il pleuvoit si extraordinairement, qu'il sembloit que l'univers se dût abîmer par un second déluge : malgré un orage si excessif, l'infatigable Timur ne fut pas un moment sans donner des ordres aux Généraux, excitant lui-même les soldats. Après que les sapeurs eurent achevé les bréches, & qu'ils eurent appuyé les bastions & les courtines sur des pierres, on remplit les bréches de fascines & de fagots enduits de nafte, ausquels on mit le feu, en sorte que tout à coup les murailles furent renversées, & plusieurs des assiegez tomberent du haut des murs, & furent tuez. Les Musulmans les forcerent l'épée à la main à quitter les bréches qu'ils défendoient ; & après les avoir poussez, ils entrerent dans Smyrne, en criant victoire, & disant des louanges à Dieu, auquel ils presenterent les têtes de tous les ennemis, en action de graces de cette faveur. Il n'y en eut que très-peu qui échaperent à ce peril, en se jettant dans la mer, dont ils atteignirent des

vaisseaux à la nage: encore s'en noya-t-il une bonne partie. Après que l'on eut fait main basse sur ceux de Smyrne, on rasa les maisons tant de la ville que du château, & l'on en jetta les materiaux dans la mer, ainsi que les briques, les armes & les meubles.

Il leur étoit venu de certains lieux d'Europe de grands navires que l'on nommoit Caraca : ils avoient deux mats & même davantage, & étoient remplis de gens de guerre & d'armes pour secourir ceux de Smirne. Lorsqu'ils se furent approchez & qu'ils ne virent plus de vestiges, ni de la Ville, ni du Château, ils prirent la peur & arrêterent leurs navires. Timur ordonna que l'on jettât quelques-unes des têtes des Chrétiens sur ces navires, & les jetteurs de feu gregeois ayant executé cet ordre, il tomba plusieurs têtes dans les navires mêmes. Ces marins ayant reconnu les têtes de leurs camarades, s'en retournerent intimidez & fustrez de leur esperance.

C'est ainsi que Cherefeddin raporte ce qui se passa au siege de Smirne. On voit bien que tout ce qu'il dit des pelerinages que les Chrétiens faisoient dans cette ville, & où, dit-il, ils portoient des aumônes, doit s'entendre de Jerusalem dont les Chevaliers portoient le nom. Le secours que ceux de Smirne envoyerent chercher en Europe, d'où il leur vint de braves Capitaines, ou plutôt une bande de *diables enragez*, toute cette description représente la genereuse défense que firent ces Chevaliers. L'Auteur n'a pas oublié la grande caraque de la Religion; & en traitant les Chevaliers de marins, on voit bien qu'il veut parler de ceux de Rhodes. Cependant ils succomberent à la fin, com-

me on vient de le voir, sous les efforts de Tamerlan.

Ce barbare, suivant sa coutume, fit égorger tous les habitans, & raser la Place. Il en usoit d'une maniere si cruelle pour intimider ceux qui refusoient de lui ouvrir leurs portes. Quand il avoit mis le siege devant une Place, on arboroit le premier jour un étendart blanc sur sa tente pour marquer qu'il étoit disposé à traiter avec clémence, ceux qui se rendroient sur le champ. Le lendemain ce signal étoit de couleur rouge pour faire entendre qu'il vouloit du sang, & qu'il en coutât la vie au Gouverneur, & aux principaux Officiers de la garnison. Mais le troisiéme jour on arboroit un étendart noir, pour déclarer, soit que la Place fût emportée d'assaut, ou qu'elle se soumît volontairement, qu'il falloit que tout pérît, & que la ville même fût entierement détruite. Malgré les précautions que sa cruauté lui fit prendre, plusieurs Chevaliers & un grand nombre de soldats lui échaperent, qui voyant la ville prise, se jetterent à la mer, & gagnerent à la nage les vaisseaux qui s'étoient avancez pour jetter du secours dans la Place.

Tamerlan qu'on peut regarder comme un autre Attila, & comme un fleau de Dieu, après avoir rempli de sang toute l'Asie mineure, faisoit dessein de passer en Europe, d'y étendre ses conquêtes jusqu'aux colonnes d'Hercule; de traverser ensuite le détroit, & après avoir soumis l'Afrique à son Empire, de retourner par l'Egypte dans ses Etats. Mais comme il faisoit des préparatifs proportionnez à un si vaste projet, il apprit qu'un Roi des Indiens dont l'histoire ne nous a point conservé le

PHILEBERT DE NAILLAC.

nom, étoit entré dans la Perse; qu'il avoit ravagé une grande étendue de pays, & emporté Cheri une des principales villes de ce Royaume, d'où il avoit enlevé les trésors que Tamerlan y faisoit garder, & qui devinrent la proye de cet autre barbare.

Le fier Tartare qui se croyoit au-dessus de tous les Souverains, & peut-être au-dessus même de la fortune & de la condition humaine, entra en fureur en apprenant ces nouvelles. Il marcha aussitôt contre ce Prince dans le dessein de l'exterminer; mais après differens combats, ayant éprouvé ses forces, & reconnu qu'il avoit affaire à un Prince aussi puissant que lui, & aussi grand Capitaine, se voyant d'ailleurs dans un âge fort avancé, il jugea à propos de faire la paix avec son ennemi, & il se retira dans ses Etats & dans sa ville de Samar-

1. Avril 1415.

cande, où il mourut peu après des excès qu'il avoit faits avec ses femmes, & dans les plaisirs de la table. D'autres Historiens prétendent qu'il fut surpris par la mort sur le chemin de la Chine. Ses enfans partagerent son Empire; ils se diviserent bien-tôt, & cette division donna le moyen aux enfans de Bajazet de se rétablir dans les Etats de leur pere. Ils étoient quatre, Josué, Musulman ou Calapin, Moyse & Mahomet. Ces quatre Princes regnerent successivement: les trois premiers ne sortirent du trône que par une mort violente, Mahomet resta le dernier, & plusieurs Historiens de cette Nation, sans faire mention de ses freres, le font regner immediatement après Bajazet.

Pendant ces guerres civiles, & que ces Princes Infideles se disputoient tour à tour l'Empire, le

Grand Maître profita de ces divisions ; & pour la sûreté des Isles de la Religion, & sur-tout de celle de Lango, il forma le dessein de se rendre maître d'un ancien Château situé en terre ferme à 12 milles de cette Isle dans le golfe de Ceramis, & sur les ruines, à ce qu'on prétend, d'Halicarnasse, capitale de la Carie, ville célebre par le magnifique tombeau que la Reine Artemise avoit fait élever autrefois au Roi Mausole son mari. Cette Place n'étoit pas moins illustrée dans l'antiquité par la naissance des Historiens grecs Herodote & Denis surnommé d'Halicarnasse. Le Grand Maître monta lui même sa flotte, courut les côtes de la Carie, aborda dans le golfe, entra dans le port par un vent de Sud-Ouest, ou de Lebesche, débarqua ses troupes, surprit & attaqua une garnison de Tartares que Tamerlan avoit laissée dans cette Place, & s'en rendit maître ; mais en ayant reconnu la foiblesse, il en fit construire une nouvelle, qu'il fit bâtir sur le roc à la pointe d'une Presqu'Isle qui s'avançoit dans la mer ; il la nomma le Château de saint Pierre, & les Turcs l'appellerent depuis *Bidrou.* Il la revêtit de toutes les fortifications que l'art pût inventer ; les murailles étoient très-hautes, & dans lesquelles il y avoit, d'espace en espace, des embrasures garnies de canons, qui empêchoient les vaisseaux ennemis d'en approcher. Cette place étoit encore plus fortifiée du côté de terre ; & outre la hauteur & l'épaisseur de ses murailles, l'entrée en étoit défendue par des boulevards & des bastions, & on prétend qu'il falloit passer sept portes avant que de pouvoir pénetrer

PHILEBERT DE NAILLAC.

dans le corps de la Place. On lisoit sur la derniere, ces paroles du Pseaume : *Nisi Dominus ædificaverit civitatem, frustrà vigilat qui custodit eam*, c'est-à-dire, que les plus fortes garnisons ne sont point capables de conserver une place qui n'a point été édifiée au nom du Seigneur, & pour sa gloire. Depuis que cette forteresse fut en état de défense, le Grand Maître fit creuser & élargir les fossez, en sorte que l'eau de la mer y entroit facilement, & il tenoit en tout tems un certain nombre de brigantins, de barques & de felouques, qui aux moindres signaux, & de concert avec les galeres des Isles de Lango & de Rhodes, fermoient l'entrée de la riviere de Carie aux vaisseaux des Corsaires: & ce Château du côté de terre servoit en même tems d'azile aux esclaves Chrétiens des contrées voisines, qui échapoient des chaînes des Infideles.

L'attention du Grand Maître ne se bornoit pas à la conservation seule des Isles de la Religion; il s'interessoit également à la défense de tous les Etats chrétiens de l'Orient: il en étoit comme le Général né. L'Isle de Chypre sur-tout, voisine de celle de Rhodes, ne devoit sa conservation qu'aux flottes & aux armes des Chevaliers. Mais si par leur valeur, ils empêchoient les Infideles d'en approcher, toute la prudence & l'habileté du Grand Maître n'avoit pû prévenir & empêcher les mauvais effets du peu de courage & de la lâcheté des Chypriots, Nation amolie par le luxe & par les plaisirs, & qui, quoique Chrétienne, sacrifioit encore dans le fond de son cœur, à la Déesse de la volupté, l'ancienne divinité tutelaire de cette Isle dans le tems du Paganisme.

Pierre

Pierre de Lusignan regnoit alors dans cette Isle. Des affaires importantes ayant appellé ce Prince en Italie, avant que de s'embarquer, il laissa le gouvernement de son Etat au Comte de Rohas ou de Rohais; c'est ainsi qu'on appelloit alors le Comté d'Edesse, mais dont il n'étoit plus que Seigneur titulaire depuis la conquête qu'en avoient fait les Infideles. Ce Regent pendant l'absence du Roi, débaucha la Reine, à ce qu'on prétend, & de concert avec elle, il prit des mesures pour enlever au Roi sa Couronne: on ne pouvoit gueres pousser le crime plus loin. Le Roi averti de leurs mauvais desseins par un courier que lui dépêcha secretement un Seigneur du nom de Visconti, revint brusquement, fit arrêter le traître, & le mit entre les mains de la Justice, pour être puni selon la rigueur des loix. Mais les loix parmi une Nation si effeminée, n'avoient plus gueres de vigueur; les Juges corrompus par le credit de la Reine, & par les presens de son adultere, le déclarerent innocent, & Visconti comme calomniateur, fut condanmné à un bannissement perpetuel. Le Roi outré d'un jugement qui le deshonoroit, de Prince sage & moderé, devint un tyran furieux & cruel; & pour se venger, il s'en prit indifféremment à tous ses sujets. Sur le plus foible prétexte il les faisoit charger de fers, s'emparoit de leurs biens, ravissoit l'honneur des femmes & des filles, les abandonnoit même aux ministres de sa tyrannie, & le moindre soupçon de rebellion tenoit lieu de conviction à l'égard des accusez, qu'il envoyoit aussi-tôt au supplice.

Les prisons ordinaires ne suffisant pas pour contenir ce grand nombre de malheureux qu'il faisoit arrêter tous les jours, il en fit construire une nouvelle au milieu de la place publique; & par un rafinement de vengeance, il contraignoit les personnes même de qualité de l'un & de l'autre sexe, d'y travailler, & de servir les maçons. Parmi tant de gens nez pour la servitude, il se trouva une femme courageuse qui tâcha de les porter à secouer un joug si odieux. Pour y parvenir, cette femme née Damoiselle, & d'une des meilleures Maisons de l'Isle, sous prétexte de marcher avec plus de facilité avec les fardeaux dont on la chargeoit, releva ses juppes & sa chemise jusqu'au-dessus des genoux. Elle demeura dans cet état jusqu'à ce que le Roi, qui venoit voir régulierement tous les jours ses ouvriers, parut suivi de toute sa Cour. Si-tôt qu'elle l'apperçut, elle rabatit ses juppes; mais après qu'il fut passé, elle les releva aussi-tôt. Des gens scandalisez de cette immodestie, lui ayant demandé pourquoi elle ne cachoit sa nudité que devant le Roi: *C'est*, répondit-elle, *qu'entre femmes, on ne s'observe pas si scrupuleusement, & que parmi tous vous autres, il n'y a que le Prince qui m'ait paru un homme.* Ce reproche excita dans le cœur des Chypriots une indignation violente: ils eurent honte de leur foiblesse & de leur lâcheté, & sur le champ même ils se jetterent sur le Roi qu'ils poignarderent. On défera la Couronne à Petrin, ou Pierre II. son fils, jeune enfant qui étoit encore sous la conduite d'un gouverneur, & on remit la Regence de l'Etat à Jacques de

Hist. de l'Isle de Chypre par Antoine Maria-Gratiani.

Lusignan, Prince de son sang, & son oncle.

Ce Prince à son avénement au gouvernement de l'Etat, d'autres disent à la ceremonie du couronnement du jeune Roi, donna une fête magnifique : il se trouva à ce repas royal un grand nombre de Seigneurs Venitiens & Génois. Ces étrangers se disputerent la préséance; mais par le credit du Regent, elle fut décidée ce jour-là en faveur des Venitiens. Les Génois pour s'en venger, résolurent de l'emporter la force à la main, & ils convinrent entr'eux de se trouver le lendemain au Palais avec des armes cachées sous leurs manteaux. Le Regent ayant été averti de leur complot, fit jetter par les fenêtres du Palais huit nobles Genois qui se promenoient dans la salle, & qu'on prétend, pour rendre le cas plus atroce, qui ignoroient absolument le dessein de leurs compatriotes.

La nouvelle en ayant été portée à Génes, le Senat pour tirer vengeance d'une si cruelle injure, envoya une puissante flotte à l'Isle de Chypre, chargée de quatorze mille hommes de débarquement, & commandée par Pierre Fregose. Les Génois ravagerent l'Isle, assiegerent & prirent Famagouste, & se saisirent même du Regent, qui fut conduit ignominieusement à Génes avec la Princesse sa femme, & enfermé dans une prison. Il n'en sortit qu'à la mort du jeune Roi son neveu. décedé sans enfans; il en étoit heritier. Les Génois dans cette conjoncture, lui rendirent la liberté, mais ils la lui vendirent bien cher; & avant que de souffrir qu'il s'embarquât pour retourner dans ses Etats, ils exigerent de ce Prince, qu'il

leur laissât en toute souveraineté, la ville de Famagouste, & qu'il s'engageât à leur payer tous les ans dix mille ducats de tribut.

Jacques pour recouvrer sa liberté & sa couronne, souscrivit au traité, bien résolu d'y donner un jour des explications conformes à ses interêts. L'état de ses affaires ne lui permit point pendant sa vie de s'affranchir de cette servitude. Janus son fils, ainsi appellé, parcequ'il étoit né à Génes, élevé depuis dans une haine hereditaire contre les Génois, tenta de surprendre la ville de Famagouste. Cette entreprise fit naître la guerre entre ce Prince & les Génois. Ces Républicains agitez depuis longtems par de cruelles divisions qui s'étoient élevées entre le corps de la Noblesse & le Peuple, s'étoient donnez depuis peu à Charles VI. Roi de France, & Jean le Meingre, dit le Maréchal de Boucicault, commandoit pour le Roi dans Génes en qualité de Gouverneur ou de Viceroi. Ce Seigneur, pour s'opposer aux desseins du Roi de Chypre, fit préparer promptement une flotte qu'il résolut de commander lui-même; & en attendant que cet armement fût en état de mettre à la voile, il fit partir Antoine Grimaldi, Chevalier de l'Ordre de saint Jean de Jerusalem, avec trois galeres & des troupes de débarquement, qui entrerent sans trouver aucun obstacle dans le port de Famagouste.

Boucicault ayant armé sept gros vaisseaux & neuf galeres, mit à la voile, & prit la route du Levant; il aborda premierement dans l'Isle de Rhodes, & il y fut reçu par le Grand Maître & par

les Chevaliers, avec tous les honneurs qui étoient dûs à ſon mérite, & à la dignité du Prince qu'il repréſentoit. Le Grand Maître le logea dans ſon Palais, & le régala pluſieurs fois dans un Château, ou dans une maiſon de plaiſance qui étoit ſur une hauteur proche de la ville. Dans les entretiens que ces deux grands hommes eurent en particulier, le Grand Maître repréſenta au Maréchal que quelque joye qu'il eût de le voir dans l'Iſle de Rhodes, il ne pouvoit s'empêcher d'être ſenſiblement touché du ſujet qui l'y avoit conduit avec une armée ; que l'Iſle de Chypre voiſine de la Paleſtine & de l'Egypte avoit juſqu'ici ſervi d'entrepôt à toutes les flotes de l'Europe ; que c'étoit même le plus puiſſant boulevard qu'euſſent les Chrétiens en Orient ; qu'en y conduiſant ſon armée, il y feroit entrer toutes les calamitez inſéparables de la guerre ; qu'il alloit même travailler pour les Sarraſins, & leur en faciliter la conquête. Il ajouta qu'il le conjuroit de ſouffrir qu'il paſſât lui-même dans cette Iſle ; qu'il eſperoit que Dieu béniroit ſon voyage & ſes intentions, & que peut-être il ſeroit aſſez heureux pour rétablir la concorde entre les deux Nations.

Boucicault lui répondit qu'il cherchoit moins à faire des conquêtes, qu'à conſerver les droits d'une République qui s'étoit miſe ſous la protection du Roi ſon maître ; que le Roi de Chypre auroit la paix dès qu'il voudroit ſe déſiſter de ſon entrepriſe ſur Famagouſte ; & qu'à ſon égard, il aimeroit beaucoup mieux tourner ſes armes contre les Infideles, que de les employer contre un

PHILEBERT DE NAILLAC.

Roi Chrétien, & ſur-tout contre un Prince dont la Maiſon tiroit ſon illuſtre origine de la France.

Le Grand Maître en ayant obtenu une réponſe auſſi favorable, fit armer ſa Capitane, & ſuivi de deux autres galeres qui lui ſervoient d'eſcorte, prit le chemin de l'Iſle de Chypre. Le Maréchal qui ne vouloit pas demeurer oiſif pendant le voyage du Grand Maître, monta de ſon côté ſur ſa flote, & fut ravager les environs d'Alexandrette, ville de Syrie qu'on nommoit alors *Leſcandelours* ou *Scanderona*, ſituée à vingt-cinq lieues d'Alep ſur le Golfe de Laïazzo au milieu de quelques marais & aſſez près du bord de la mer : un Prince Turc en étoit alors Seigneur. Boucicault débarqua ſes troupes qui conſiſtoient en huit cens Chevaliers & Ecuyers, parmi leſquels on voyoit les bannieres du Maréchal, du Seigneur d'Acher, celles du Seigneur de Château-Morant, de Meſſire Guillaume de Naillac, du même nom que le Grand Maître, du Seigneur de Château-Neuf, & celle du Seigneur de Puyos : on comptoit environ trois mille hommes en tout ſur cette petite flote. Le Seigneur du pays étoit alors à cinq grandes journées d'Alexandrette, & il campoit ſur ſa frontiere pour s'oppoſer à ſon frere qui lui diſputoit cette Seigneurie. Le Maréchal ſe prévalant de ſon abſence, fit attaquer la baſſe-ville par le Seigneur de Château-Morant, pendant que Frere Louis de Culan, qui faiſoit la fonction de Maréchal de camp dans cette petite armée, gardoit un défilé qui empêchoit qu'on ne pût jetter du ſecours dans la Place. L'attaque & la défenſe furent vives de part

& d'autre, & il fallut que les Chrétiens revinssent jusqu'à trois fois à l'assaut. Enfin ils emporterent ce qu'on appelloit la basse-ville, qui étoit habitée principalement par des marchands. Tout fut pillé; leurs riches magasins servirent de récompense à la valeur des soldats, en même tems que les Vaisseaux du Maréchal se rendirent maîtres du port. Le Seigneur de Scanderone ayant appris que pendant qu'il défendoit l'entrée de son pays contre son frere, les Chrétiens étoient à la veille de s'en rendre les maîtres, accourut au secours de sa Capitale, qui étoit serrée de fort près. Il tenta plusieurs fois d'y jetter du secours; mais ayant trouvé toutes les avenues occupées par les troupes du Maréchal, il eut recours à la négociation, la voye toujours la plus convenable au parti le plus foible; & il envoya des Ambassadeurs au Maréchal pour se plaindre que sans avoir jamais eu rien à démêler avec les Génois, & sans aucune déclaration de guerre préalable, il fût entré dans ses Etats pour y exercer des actes d'hostilité, qui ne se pratiquent qu'entre des ennemis déclarez.

Ses Ambassadeurs ajouterent que quelque justes que fussent les plaintes de leur maître, si le Maréchal vouloit retirer ses troupes de dessus ses terres, il étoit prêt d'entrer avec lui dans une confédération particuliere; & qu'en cas qu'il en vînt à une rupture avec le Roi de Chypre, il s'obligeroit de lui fournir tous les secours nécessaires pour soutenir cette guerre dans une Isle si éloignée de Génes.

Le Maréchal écouta d'autant plus volontiers ces

PHILEBERT DE NAILLAC.
propoſitions, que s'il étoit obligé de porter ſes armes dans l'Iſle de Chypre, il pourroit tirer de cette contrée qui étoit voiſine de l'Iſle, des vivres & d'autres ſecours : outre qu'il craignoit de reſter ſur cette côte dans une ſaiſon où l'air d'Alexandrette étoit ſi mal ſain, & ſi dangereux par les exhalaiſons qui ſortoient des marais, que ceux qui n'en mouroient pas, n'évitoient pas au moins de fâcheuſes maladies. Ainſi ayant fait ſon traité avec le Seigneur du pays, & employé ſeulement quatorze jours dans cette expedition, il rembarqua ſes troupes; & pour hâter la négociation du Grand Maître, il ſe rendit le long des côtes de l'Iſle de Chypre, mais il trouva l'affaire fort avancée.

Ce Prince s'étant abouché avec le Roi, lui fit enviſager la puiſſance des Génois: il lui repréſenta qu'il n'étoit point en état de réſiſter aux forces de cette République, commandées ſur-tout par un Capitaine auſſi experimenté que le Maréchal; que s'il appelloit les Vénitiens à ſon ſecours, il feroit de ſon pays le theatre d'une guerre ſanglante; qu'il en ſeroit lui-même la victime; que de quelque côté que tournât le ſort des armes, il ne lui reſteroit tout au plus que le choix de ſes Tyrans; qu'il lui conſeilloit au contraire de maintenir de bonne foi le traité que les Génois avoient fait avec le Roi ſon pere; & qu'en ne les troublant pas dans la poſſeſſion de Famagouſte, il les intereſſeroit à la conſervation de toute l'Iſle contre les entrepriſes des Sultans d'Egypte, qui avoient déja tenté pluſieurs fois de s'en rendre les maîtres.

Outre

Outre que cet avis étoit fondé ſur le bon ſens, & ſur la plus ſaine politique, de la part du Grand Maître c'étoit quelque choſe de plus que de ſimples conſeils. Il y avoit long-tems que les Rois de Chypre ne ſe ſoutenoient que par la protection & les ſecours qu'ils tiroient de Rhodes; & le Prince qui regnoit alors n'eût pû rejetter les bons offices, & la médiation du Grand Maître, ſans s'attirer l'indignation de tout l'Ordre. On doit même remarquer que le Grand Maître en ce tems-là, étoit conſideré comme le plus puiſſant Prince Chrétien qu'il y eût dans l'Orient : jamais la Religion n'avoit eu de ſi braves Officiers, & en ſi grand nombre. Le Couvent nouriſſoit ordinairement juſqu'à mille Chevaliers; la plûpart des Iſles Sporades en dépendoient; la mer étoit couverte de ſes flotes. Les marchands Rhodiens eſcortez par des vaiſſeaux de la Religion s'enrichiſſoient en même tems par le commerce : il n'y avoit point de Corſaire qui oſât approcher des mers de Lycie ; & on peut dire que cet Ordre avoit également porté chez les Infideles la crainte de ſes armes, & parmi les Princes Chrétiens une eſtime générale pour ſa valeur : ainſi il eſt moins ſurprenant que le Roi de Chypre eût déferé avec une eſpece de ſoumiſſion au ſentiment du Grand Maître. On convint de part & d'autre que le ſiege ſeroit levé devant Famagouſte : le Roi même par la médiation du Grand Maître, s'aboucha avec le Maréchal; mais il ſurvint une difficulté qui penſa faire échouer la négociation avant que le traité eût été ſigné.

Les Génois engagerent Boucicault à demander

PHILEBERT DE NAILLAC.

que le Roi de Chypre leur rembourfât les frais de la guerre qu'ils faifoient monter à des fommes confiderables. Le Roi prétendoit au contraire qu'ils devoient être bien contens qu'à la confideration du Grand Maître, il eût bien voulu confentir à lever le fiege devant une Place qui depuis tant de fiecles, appartenoit à fes ancêtres, & dont il fe voyoit à la veille de rentrer en poffeffion. Chacun foutenoit fes prétentions avec la même ardeur, & il étoit à craindre que cet article ne fît rompre tout le traité; mais le Grand Maître qui connoiffoit l'importance & la néceffité de la paix, engagea le Roi de Chypre à payer aux Génois foixante & dix mille ducats : & comme ce jeune Prince n'avoit point cette fomme, il la lui fit prêter par le tréfor de l'Ordre, qui pour fa fûreté, reçut en dépôt la couronne Royale, des vafes d'or & d'argent, & des pierreries jufqu'à la concurrence de la fomme prêtée. Après la conclufion de ce traité, le Grand Maître & le Maréchal remirent à la voile; & avant que de retourner à Rhodes, ils réfolurent de courir les côtes de la Syrie & de la Paleftine, occupées tant par les Sarrafins que par des troupes de Tamerlan. Ils aborderent au rivage de Tripoli: ils croyoient en furprendre la garnifon & les habitans; mais ils trouverent les bords de la mer défendus par plus de quinze mille hommes, parmi lefquels il y avoit fix cens Cavaliers des troupes de Tamerlan, tous habillez de fin velours, dit l'Hiftorien de Boucicault, & de drap d'or.

Quoique les Chrétiens viffent bien que les In-

fideles étoient avertis & sur leurs gardes, ils ne laisserent pas de faire des descentes sur les côtes des Sarrasins. Le Maréchal se mit à leur tête avec le Grand Maître, qui étoit accompagné de Frere Raimond de Lesture, Grand Prieur de Toulouse, de Frere Pierre de Beaufremont Hospitalier, & d'un grand nombre d'autres Religieux de l'Ordre. Ces Chevaliers emportez par leur courage, & sans attendre que les barques les eussent mis à bord, se jetterent dans la mer; & ayant l'eau jusqu'au col, & l'épée à la main, ils s'avancerent fierement contre les Infideles: & quoique dans l'armée chrétienne il n'y eût au plus que trois mille hommes, & qu'on en comptât quinze mille parmi les Sarrasins, nos Chevaliers soutenus des troupes de Génes, les chargerent avec tant de furie, que ces barbares n'en pouvant soutenir tout l'effort, leur abandonnerent le terrein; mais à quelque distance du bord de la mer, ils se rallierent, & leurs chefs les rangerent en bataille. Il n'y avoit gueres d'apparence avec si peu de forces qu'avoient les Chrétiens d'aller attaquer ce gros corps de Sarrasins, qui étoit même couvert par des hayes & des défilez, & qui avoit à dos une ville aussi puissante que Tripoli. Mais le Grand Maître & le Maréchal ne purent se résoudre malgré l'inégalité du nombre de se rembarquer, sans les joindre de plus près; & après avoir laissé reprendre haleine à leurs soldats, ils partagent leur petite armée en trois corps. Sans s'éloigner du bord de la mer, de peur d'être coupez par les Sarrasins, s'approchent d'eux, les attaquent l'épée à la main: on charge de part

PHILEBERT DE NAILLAC.

& d'autre; bien-tôt on se mêle; le combat devient sanglant & meurtrier, mais la plus grande perte tombe sur les Infideles, qui ne peuvent soutenir les efforts des Chrétiens : ils se jettent dans des jardins plantez d'arbres fruitiers, & environnez de hayes épaisses : ne s'y croyant pas encore assez en sûreté, la plûpart cherchent un azile dans la ville même ; enfin tout disparoît, & les Généraux Chrétiens ne trouvent plus d'ennemis à combattre. Cependant comme ils n'avoient pas assez de troupes pour former le siege d'une Place aussi forte que Tripoli, & défendue par une garnison si nombreuse, qu'elle pouvoit même tenir la campagne, les Chrétiens se rembarquerent ; mais avant que de s'en retourner, le Grand Maître & le Maréchal résolurent de tenter l'entreprise de Baruth, & d'éprouver s'ils trouveroient l'ennemi en garde & prévenu sur leur arrivée.

Baruth ou Beritte, ville de la Phenicie, étoit en ce tems-là considerable par son commerce. Son port servoit d'entrepôt aux marchandises qu'on portoit d'Egypte en Europe: la plûpart des marchands Chrétiens & sur tout les Venitiens y avoient des comptoirs & des magasins considerables. La flotte Chrétienne faisant route, vit sortir du port de Baruth, une barque legere, appellée en ce tems-là *Gripperio*, qui tâchoit de prendre le large, & d'échaper aux Chrétiens; mais on envoya à sa poursuite une galere qui l'eut bien-tôt jointe, & qui la ramena aux Généraux. Le Capitaine de ce petit vaisseau interrogé selon les loix de la guerre de sa condition, de son état, & des raisons qu'il avoit eües de s'éloigner avec tant de précipitation de la flotte

Chrétienne, il déclara qu'il étoit lui-même Chrétien & Venitien. Il n'en vouloit pas dire davantage; mais la crainte de la question dont on le menaçoit, lui fit avouer qu'il avoit déja été dépêché par le Général des Venitiens dans toutes les Echelles de la Phenicie, de la Palestine & de l'Egypte, pour donner avis aux sujets du Sultan d'Egypte que les Chrétiens étoient en mer, commandez par le Grand Maître de Rhodes, & par le Gouverneur de Génes; afin qu'ils se précautionnassent contre les entreprises de leurs ennemis. La plûpart des Officiers de la flotte & des soldats, au désespoir d'avoir été prévenus par ce Venitien, vouloient le jetter à la mer, mais ils en furent empêchez par leurs chefs, qui ne laisserent pas de continuer leur route, & d'aborder proche de Baruth.

Comme la ville étoit peu fortifiée, les habitans, sur les avis du Venitien, avoient transporté leurs effets les plus considerables dans les bois & dans les montagnes. Cela n'empêcha pas les Chrétiens de faire leur descente; & après avoir pillé la Place, ils y mirent le feu, se rembarquerent, & prirent le chemin de Sayde, anciennement Sidon, autre ville de la Phenicie, à trente cinq milles de Baruth. Ils y trouverent les mêmes précautions, c'est-à-dire, le port & la plage couverts des habitans en armes au nombre d'environ dix mille hommes. Le Grand Maître & le Maréchal ne laisserent pas, à la faveur des machines qui étoient sur les vaisseaux, de faire une descente à la tête de deux cens arbalêtriers, & de deux cens hommes d'armes; & l'on continuoit à débarquer le reste des troupes,

PHILIBERT DE NAILLAC.

lorsqu'il survint un gros tems, avec un vent contraire, & si violent qu'on ne put continuer le débarquement. Ainsi le Grand Maître & le Maréchal n'ayant au plus que cinq à six cens hommes auprès d'eux, se trouverent sans secours, & exposez à des ennemis beaucoup plus forts, qui les auroient taillez en pieces, s'ils eussent sçû profiter d'une occasion si favorable.

Ces Barbares s'avancerent à la verité pour les charger; mais les Chrétiens serrez & fermes dans leurs rangs, leur presentoient de tous côtez un front si redoutable, qu'ils se contenterent ensuite de les combattre de loin, & à coups de fléches. On leur répondoit de la même maniere, & la mer après cinq heures de tempête, s'étant appaisée, les Chrétiens se rembarquerent à la vûe des Infideles, sans qu'aucun eût osé en approcher de plus près que d'un trait d'arc.

La flotte aborda ensuite à la côte de Lidda, autre ville de la Palestine, que les Grecs appelloient anciennement Diospolis, c'est-à-dire, ville de Jupiter. Cette Place étoit située dans une plaine, à une lieue de Ramatha vers le Septentrion. Elle étoit couverte d'un côté par une montagne, & de l'autre par un bois. On n'y abordoit du côté de la mer, que par une anse, ou golfe, qui étoit défendu par deux tours. On ne vit paroître qu'environ trois mille hommes, qui se tenoient même assez éloignez du bord de la mer, & comme s'ils eussent eu peur. Les Généraux pour les reconoître, mirent quelques troupes à terre, sans qu'ils trouvassent d'obstacle à leur débarquement; & sur le

rapport des principaux Officiers, on résolut d'attaquer les ennemis le lendemain. Mais de peur qu'à la faveur de la nuit, ces Barbares ne surprissent ce qu'on avoit débarqué de troupes, on les fit rentrer le soir dans les vaisseaux. Les Infideles voyant que les Chrétiens se rembarquoient, & croyant que leurs coureurs avoient découvert l'embuscade qu'ils avoient mise entre la mer & la ville, sortirent au nombre de plus de trente mille hommes de derierre la montagne & hors du bois: tous l'épée à la main, & avec de grands cris, s'avancerent fierement jusqu'au pied des tours & au bord de la mer. Ainsi leur précipitation à se montrer, sauva les Chrétiens, qui auroient péri le lendemain, si conformément au projet de leurs Généraux, ils avoient marché à Lidda, & qu'ils se fussent engagez dans la plaine, où ils auroient été coupez & enveloppez par une armée aussi nombreuse & aussi superieure.

Le Grand Maître & le Maréchal voyant la saison avancée, & qu'il n'y avoit rien à faire le long de la côte, se separerent. Le Grand Maître s'en retourna à Rhodes, & Boucicault prit le chemin de Famagouste, où après son arrivée, il donna les ordres necessaires à la conservation de cette place. Il en partit peu de jours après pour retourner en Italie; mais avant que de prendre la route de Génes, il aborda dans l'Isle de Rhodes, pour remercier le Grand Maître & la Religion des bons offices qu'il en avoit reçûs dans le traité qu'il venoit de conclure avec le Roi de Chypre. Le Grand Maître le traita magnifiquement, & fournit abondam-

PHILEBERT DE NAILLAC.

ment sa flotte de vivres & de rafraîchissemens; & avant qu'il se rembarquât, il lui fit voir les principales forteresses de l'Isle, leurs garnisons, leurs armes, & les magasins de chaque Place. Le Maréchal admiroit sur-tout le port de Rhodes, fortifié par deux Châteaux garnis d'une nombreuse artillerie, qui en défendoit l'entrée, & rempli d'un nombre infini de vaisseaux de guerre, de vaisseaux marchands, de galeres & de galiotes, de saïques & de felouques, la plûpart armées en guerre, & qu'on voyoit revenir avec differentes prises qu'ils faisoient tous les jours sur les Infideles, & principalement sur les sujets du Sultan d'Egypte. Ces Barbares n'osoient presque plus sortir du port d'Alexandrie, ni naviger dans les mers de Chypre & de Lycie, sans être enlevez par les Chevaliers de Rhodes.

Quelque irrité que fût le Sultan de ces prises & des differentes descentes que le Grand Maître venoit de faire le long de ses côtes, il jugea plus à propos de faire la paix avec la Religion, que de continuer une guerre si préjudiciable à ses sujets: il envoya dans cette vûe un Ambassadeur à Rhodes. Comme les Chevaliers étoient à la veille d'entrer dans une Ligue des Princes Chrétiens contre le Turc, pour n'avoir pas en même tems deux si puissans ennemis sur les bras, on résolut d'écouter le Ministre du Sultan. On nomma des Commissaires pour entamer la negociation; la paix se fit assez promptement par la disposition où étoient les parties de la conclure: mais il fut aisé de s'appercevoir que le Grand Maître donna la loi dans ce traité.

Naillac

PHILIBERT DE NAILLAC.

Naillac qui ne perdoit jamais de vûe l'esprit & le premier objet de son Ordre, fit stipuler que pour éviter les profanations des Infideles, il lui seroit permis de clorre de murailles le saint Sepulchre; qu'il pourroit tenir dans Jerusalem en tout tems, six Chevaliers afranchis de tout *Carache*, c'est-à-dire, de tout tribut; qu'ils pourroient recevoir dans leur Maison, les autres Chevaliers & les pelerins que la devotion conduiroit dans la sainte Cité; que l'Ordre pourroit racheter les esclaves Chrétiens, en payant le même prix qu'ils auroient couté à leurs patrons, ou en donnant en échange un Sarrasin pour un Chrétien; qu'il y auroit liberté de commerce entre les sujets de la Religion & ceux du Sultan, & que le Grand Maître, pour mettre les Chrétiens à couvert des avanies ausquelles ils étoient exposez dans les pays des Infideles, tiendroit des Consuls à Jerusalem, à Rama & dans Alexandrie; enfin que les vaisseaux de la Religion pourroient tirer des grains des Etats du Sultan. Il fut même arrêté que celui des deux partis qui voudroit rompre ce traité, & recommencer la guerre, seroit obligé de la dénoncer trois mois auparavant; afin que chacun pût mettre ses effets en sûreté avant qu'on commencât les actes d'hostilité: toutes conditions qui font voir l'empressement du Sultan à faire la paix, & la crainte qu'il avoit de la puissance & des armes des Chevaliers.

Mais quelles auroient été les forces de ce corps redoutable, si elles n'avoient pas été divisées par le malheureux Schisme qui déchiroit alors l'Ordre aussi-bien que l'Eglise universelle:

PHILEBERT DE NAILLAC.

Nous avons dit qu'il se trouvoit en même tems dans l'Eglise deux Papes, qui avoient chacun differentes Nations dans leur obédience; & dans l'Ordre deux Superieurs independans l'un de l'autre. Le Couvent de Rhodes, les Chevaliers qui étoient en Orient, ceux de France, de Castille & d'Ecosse, & d'une partie de l'Allemagne reconnoissoient l'autorité du Grand Maître, qui adheroit à Benoît XIII. successeur de Clement VII. & les Papes successeurs d'Urbain VI. pour retenir dans leur obédience les Chevaliers Arragonnois, Italiens, Anglois, ceux des Royaumes du Nord, de Boheme & de Hongrie, leur avoient donné pour chefs des Commandeurs Italiens, qui sous le nom de Lieutenans du Magistere, & comme si la grande Maîtrise eût été vacante, gouvernoient cette partie de l'Ordre, sans aucune relation avec le Grand Maître de Rhodes. On peut juger du préjudice qu'une si funeste division causoit dans cette Isle, qui voyoit ses forces partagées, & qui depuis long-tems ne tiroit plus aucun secours des Prieurez & des Commanderies qui s'étoient separées du corps de l'Ordre.

Heureusement en ce tems-là les Cardinaux des deux obédiences, excitez par le zele de la plûpart des Souverains de la Chrétienté, convinrent ensemble de concourir à l'assemblée d'un Concile général: & dans l'incertitude où l'on étoit lequel des deux concurrens étoit le veritable Pape, ou Pierre de Luna, appellé dans son obédience Benoît XIII. ou d'Angelo Corrario, qui avoit pris le nom de Gregoire XII. ces Cardinaux résolurent de mettre sur la Chaire de saint Pierre une

personne dont l'élection fût si certaine, qu'aucun Chrétien ne se pût dispenser de le reconnoître pour le seul & legitime Chef de l'Eglise universelle.

C'étoit dans cette vûe que ces mêmes Cardinaux dans tous les Conclaves qui s'étoient tenus depuis la mort d'Urbain VI. & de Clement VII. avoient souscrit à un acte solemnel, par lequel celui d'entr'eux qui seroit élû, s'engageoit pour le bien de la paix, de renoncer au Pontificat; ce qu'on appelloit prendre la voye de cession. Mais l'experience fit voir depuis, que tous ceux qu'on élevoit à cette suprême dignité, en recevant la tiare se croyoient dispensez des promesses qu'ils avoient faites pour y parvenir: & les competiteurs par une collusion tacite ne s'accordoient qu'en un point, qui étoit de ne convenir jamais sur les differens moyens qu'on proposoit pour faire réussir la cession réciproque.

La crainte de voir ce Schisme se perpetuer dans l'Eglise, détermina enfin les Cardinaux à convoquer un Concile général dans la ville de Pise en Italie. On n'avoit gueres vû dans toute la Chrétienté d'assemblée plus illustre, & en même tems plus nombreuse. Il s'y trouva vingt-deux Cardinaux, quatre Patriarches, douze Archevêques presens, & quatorze par Procureurs; quatre-vingts Evêques, & les Procureurs de plus de cent; le Grand Maître de Rhodes, accompagné de seize Commandeurs; le Prieur des Chevaliers du saint Sepulchre, & le Procureur de l'Ordre Teutonique; quatrevingt-sept Abbez, parmi lesquels étoient les Abbez Chefs d'Ordre de Citeaux, de Grammont, de Camaldoli,

PHILIBERT DE NAILLAC.

de Valombreuſe avec les Procureurs des Abbez généraux de Prémontré & de ſaint Antoine de Vienne; les Procureurs de deux cens autres Abbez; un nombre infini de Prieurs & d'Eccleſiaſtiques; les Députez des Univerſitez de Paris, de Toulouſe, d'Orleans, d'Angers, de Montpelier, de Bologne, de Florence, de Cracovie, de Vienne, de Prague, de Cologne, d'Oxfort, de Cambridge; plus de trois cens Docteurs en Theologie & en Droit Canon, & les Ambaſſadeurs des Rois de France, d'Angleterre, de Portugal, de Boheme, de Sicile, de Pologne & de Chypre, des Ducs de Bourgogne, de Brabant, de Lorraine, de Baviere, de Pomeranie, du Marquis de Brandebourg, du Lant-grave de Thuringe, & de preſque tous les Princes d'Allemagne.

1409. le 25 Mars.

L'ouverture de ce fameux Concile ſe fit le jour de l'Annonciation de Notre-Dame : il s'y tint pluſieurs Seſſions, & apres differentes citations faites inutilement aux deux prétendans, qui n'y voulurent jamais répondre, & apres toutes les autres formalitez qui ſe devoient obſerver dans une cauſe majeure & de cette importance, enfin le ſaint Concile par un jugement définitif, déclara Pierre de Lune & Ange Corrario Schiſmatiques, convaincus de parjure & de colluſion pour tromper les fideles, & pour entretenir le Schiſme qui déchiroit l'Egliſe depuis ſi long-tems; les prive du Pontificat, & conſent que les Cardinaux procedent à l'élection d'un Pape : la garde du Conclave fut commiſe au Grand Maître & à ſes Chevaliers.

Tous les Cardinaux qui ſe trouvoient au Con-

cile, d'un mutuel consentement, donnerent leurs suffrages au Cardinal de Milan, qui dans son inauguration, & dans la ceremonie de son couronnement, prit le nom d'Alexandre V. personnage illustre par sa pieté éminente, & par un profond sçavoir; vertus également à desirer dans ceux qui remplissent cette auguste dignité. Ce Pape étoit Grec de naissance, & de l'Isle de Candie, mais sorti de parens si pauvres qu'il en fut abandonné dès sa plus tendre jeunesse; en sorte qu'il n'en connoissoit aucun: ce qui lui faisoit dire depuis son élevation sur la Chaire de saint Pierre, que l'Eglise sous son Pontificat, seroit à labri du *Népotisme*. Ce saint Pape fit en effet un plus digne usage de ses richesses, & il les employa également, soit au soulagement des pauvres, soit pour servir de récompense aux hommes vertueux, & aux personnes de merite. Quelque joye que l'Eglise eût fait éclater de l'élection d'un si saint Pape, & sur-tout dans l'esperance qu'elle éteindroit absolument le Schisme, il n'y eut personne qui en fût plus touché que le Grand Maître, & il l'envisagea comme un moyen de réunir tous les Princes Chrétiens, & de les engager dans une Ligue contre les Turcs. Dans cette vûe, il fit choix pour cette importante negociation de Frere Gaultier de Grassy, Prieur de l'Eglise de Rhodes, & de Frere Luce de Valines, grand Maréchal, qu'il envoya comme ses Ambassadeurs vers la plûpart des Souverains de la Chrétienté, pour leur faire part de l'élection du Pape. Ils avoient ordre de leur representer de sa part, combien la conjoncture presente étoit favorable pour faire la

PHILIBERT DE NAILLAC.

PHILEBERT DE NAILLAC.

guerre aux Turcs; que le trône de Bajazet avoit été bien ébranlé par la chûte de ce Prince, & par les victoires de Tamerlan, & qu'il falloit profiter des guerres civiles allumées entre les enfans du Prince Turc, qui se disputoient sa succession, & les débris de son Empire.

Le Grand Maître ayant communiqué au Pape le projet de cette ambassade, en reçut de justes louanges sur son zele. Le saint Pontife lui déclara que si on pouvoit venir à bout de cette entreprise, il prétendoit s'en déclarer le chef, & en faire la principale dépense. Il envoya en même tems un Nonce à Rhodes, qui étoit adressé à Frere Dominique d'Allemagne, Lieutenant du Grand Maître & au Conseil de Rhodes & au Couvent, pour leur faire part de son élection. Le Pape, quoique le Grand Maître fût auprès de lui, fit cette démarche par une consideration particuliere pour tout le corps de l'Ordre, qui étoit toujours censé résider dans l'Isle de Rhodes.

Ce Pontife, pour éteindre absolument le schisme particulier qui depuis si long-tems déchiroit malheureusement cet Ordre, chargea son Nonce d'une Bulle authentique, qu'il fit publier dans toute la Chrétienté, par laquelle il déclaroit que le Frere Philebert de Naillac étoit le seul légitime Grand Maître de tous les Chevaliers de l'Ordre de saint Jean de Jerusalem; & il enjoignoit en vertu de la sainte obédience, & sous peine d'excommunication, à tous les Religieux de cet Ordre, soit Chevaliers, soit Chapelains, Freres servans, & en quelque partie du monde qu'ils habitassent,

de le reconnoître pour leur chef & leur unique Superieur.

En consequence de cette Bulle du Pape le Grand Maître convoqua un Chapitre géneral dans la ville de Nice, qui fut depuis transferé à Aix en Provence : & par sa citation, après avoir représenté très vivement tous les maux que le schisme avoit causez en géneral dans l'Eglise universelle, & en particulier dans tout l'Ordre, il ordonne à tous les Prieurs, & aux quatre plus anciens Commandeurs de chaque Prieuré, de se trouver le premier jour d'Avril au Chapitre pour y travailler de concert au rétablissement de la discipline, & à la réformation de l'Ordre, tant dans le chef, que dans les membres.

Le Grand Maître se disposoit à se rendre dans cette assemblée où sa présence étoit bien nécessaire pour éteindre les restes du schisme, & rétablir une parfaite union entre tous ses Religieux : mais le Pape qui connoissoit son mérite, & le talent particulier qu'il avoit pour les négociations, l'obligea de se charger d'une ambassade de sa part vers les Rois de France & d'Angleterre, qui étoient alors en guerre, pour tâcher de les faire convenir d'une bonne paix, ou du moins d'une longue tréve. Le Grand Maître accepta d'autant plus volontiers cette commission, qu'il envisagea dans la paix qu'il alloit traiter, le moyen d'engager deux si puissans Rois à joindre leurs forces contre les Infideles. Mais pour ne pas priver la Religion par son absence de l'utilité qu'on esperoit tirer du Chapitre, il permit à cette auguste assemblée de choisir trois sujets pour y pré-

ſider en ſa place ; & le choix des Capitulans tomba ſur les Freres Jacques Tivelly, Prieur d'Auvergne; Raimond de Leſture, Prieur de Toulouſe, & Philippe de Langueglia, Prieur de Lombardie. Il ſe fit dans ce Chapitre pluſieurs reglemens très-importans, tant par rapport aux reſponſions que le tréſor commun tiroit des Commanderies, qu'à l'égard de l'abus que certains Prieurs faiſoient de leur autorité. Comme pendant le ſchiſme, ce tréſor avoit été privé des droits qu'il tiroit des Commanderies ſituées en Angleterre, dans l'Ecoſſe, dans l'Arragon, dans une partie de l'Allemagne, dans les Royaumes du Nord, de Boheme, de Hongrie, & dans toute l'Italie, il fut ordonné qu'on enverroit dans tous ces Etats des Viſiteurs pour y rétablir les droits de la Religion ; & en même tems on défendit ſolemnellement aux Prieurs de s'emparer à l'avenir, comme quelqu'uns avoient fait dans les Commanderies de leurs Prieurez, des bois, des droits de pêche, de ceux de main-morte, & de formariage ; en un mot de tous les droits Seigneuriaux qu'ils s'attribuoient au préjudice des Commandeurs ; & il fut ſtatué que dans la ſuite chaque Commandeur, pour pouvoir payer plus facilement ſes reſponſions, jouiroit de tous les droits & de tous les biens de ſa Commanderie, ſans que le Prieur, ſous quelque prétexte que ce fût, pût s'en approprier la moindre partie. Dans le même Chapitre, on nomma pour Adminiſtrateur du tréſor, Frere Raimond de Leſture, Prieur de Toulouſe, & Grand Commandeur de Chypre, Chevalier très zelé pour les intérêts de l'Ordre, & très habile dans

dans le gouvernement des finances. La Religion en fit choix dans l'eſperance qu'il ſçauroit réduire les Commandeurs d'Italie & des autres Etats, qui à la faveur du ſchiſme, s'étoient détachez du corps de l'Ordre, à payer les arrerages de leurs reſponſions, & à les continuer dans la ſuite avec l'exactitude que des Religieux doivent apporter à l'obſervation de leurs ſtatuts, & des ordres de leurs Superieurs.

Mais malheureuſement il ſe trouva que le ſchiſme n'étoit point éteint. Le Concile de Piſe, bien loin de terminer cette grande affaire, n'avoit fait que la rendre plus embaraſſée. Il eſt vrai que Benoît XIII. & Gregoire XII. y furent depoſez, & qu'on mit en leur place Alexandre V. mais les deux premiers refuſerent de reconnoître l'autorité de ce Concile : l'un & l'autre ſoutint ſon élection avec plus d'opiniâtreté que jamais ; de ſorte qu'au lieu de deux Papes qu'il y avoit auparavant, il s'en trouva trois. A la faveur de ces troubles qui agitoient l'Egliſe, la plûpart des Commandeurs, ſous prétexte d'adhérer à ces deux Antipapes, ſe diſpenſoient d'obéir au Grand Maître, & de payer leurs reſponſions.

Le Pape Alexandre V. étant mort à Bologne au commencement du mois de Mai, on fut fort ſurpris, & mal édifié de voir ſa place remplie par le Cardinal Baltazar Coſſa, Légat, ou pour mieux dire, le tyran de la ville de Bologne. * Il avoit fait dans ſa jeuneſſe le mêtier de Pirate ; il s'engagea

* In cujus electione multi ſcandaliſati ſunt, quia ut tyrannus rexiſſe Bononiam, & vitæ mundanæ deditus dicebatur. *Gobillin. in Coſmed. ætatis 6. cap. 30.*

depuis dans l'état Ecclésiastique, & il embrassa cette profession qu'il crut plus propre à l'avancement de sa fortune. Ce changement se fit sans qu'il changeât les manieres de son premier mêtier, & on l'auroit plutôt pris pour un soldat que pour un homme dévoué au service des Autels. Ses parens lui procurerent depuis un Archidiaconé dans l'Eglise de Bologne ; mais trouvant ce poste trop borné pour son ambition, il résolut d'aller à Rome ; & on rapporte que lorsqu'il partit pour se rendre dans cette Capitale du monde chrétien, ses amis lui ayant demandé où il alloit : *Je vas*, leur dit-il, *au Pontificat.* Boniface IX. successeur d'Urbain, & un des Papes qui entretenoit le schisme, le fit son Camerier ; dignité où en pratiquant les tours les plus adroits de la simonie, il amassa de grandes richesses. Il ne travailloit pas pour lui seul : il étoit obligé d'en compter avec Boniface, aussi avide que lui d'accumuler des trésors, & qui dissimuloit ses brigandages pour les partager. Cossa en obtint la légation de Bologne qu'il faisoit valoir comme un Publicain & un Partisan. On prétend que ce fut en partie par son crédit & par ses intrigues qu'après la mort de Boniface IX. & d'Innocent VII. son successeur, il fit déposer au Concile de Pise Benoît XIII. & Gregoire XII. & élire Alexandre V. dont l'âge avancé lui faisoit esperer de pouvoir dans peu de tems lui succeder. Mais la mort ne venant pas assez tôt au gré de son ambition, il fut soupçonné de l'avoir fait empoisonner dans un remede. Theodoric de Niem qui avoit été son Sécretaire, nous le représente dans son hif-

toire du schisme, comme un homme noirci d'avarice, de cruauté, & de la plus affreuse impudicité. Cependant comme il avoit été élû canoniquement, il fut intronisé & adoré sous le nom de Jean XXIII.

Le changement de dignité n'en apporta point dans sa conduite : il fut toujours également déreglé dans ses mœurs, avide du bien d'autrui, & sordide marchand des choses les plus saintes. Sigismond Empereur ou seulement Roi des Romains, & dont nous avons eu lieu de parler en qualité de Roi de Hongrie, dans une conference qu'il eut avec ce Pontife à Lody, lui parla avec beaucoup de liberté de ses déréglemens, & l'exhorta à faire cesser le scandale qu'il donnoit à toute l'Eglise par sa simonie. Ce Prince avoit souhaité cette entrevûe pour déterminer le Pape à convoquer un Concile géneral. Outre le bien qui en pouvoit revenir à l'Eglise universelle, Sigismond attentif à ses interêts, & aussi grand politique que mauvais Capitaine, ne se trouvant pas en état de soutenir seul la guerre que les Turcs lui faisoient dans son Royaume de Hongrie, se flatoit, s'il pouvoit venir à bout d'éteindre le schisme, de réunir tous les Princes Chrétiens dans une Ligue contre les Infideles. Dans cette vûe il flatoit Jean XXIII. de le faire reconnoître dans un Concile géneral, & par la condamnation de Benoît XIII. & de Gregoire XII. pour le seul Pape, & le Pasteur de l'Eglise universelle. Mais son dessein secret, que le tems seul découvrit, avoit toujours été de faire déposer également les trois Papes, & d'en mettre un qua-

triéme ſur le trône de S. Pierre par le concours & les ſuffrages des Cardinaux des trois obediences. Le Pape Jean n'ayant pû pénétrer des vûes ſi fines; & pour ménager l'Empereur qu'il craignoit, indiqua le Concile à Conſtance. Outre l'extinction du ſchiſme qui en étoit le principal objet, on devoit encore travailler dans cette auguſte aſſemblée à la réforme de l'Egliſe dans ſon chef & dans ſes membres, & examiner en même tems la doctrine de Jean Hus & de Jerôme de Prague, qui avoient fait revivre en Boheme les opinions hérétiques de Wiclef.

On s'étoit flaté que les remontrances de l'Empereur, & ſur-tout que la convocation d'un Concile géneral tiendroit en reſpect, ſoit le Pape ou les Officiers de la Chambre Apoſtolique : mais il ne ſe fit aucun changement dans leur conduite. L'Ordre de S. Jean en ſouffrit particulierement : le Pape, ou ceux qui ſe ſervoient de ſon autorité, moyennant une ſomme conſiderable d'argent, firent expédier une Bulle par laquelle il fut permis à un Chevalier Commandeur, qui avoit fait ſes vœux, d'y renoncer, de quitter l'habit de la Religion, & de ſe marier. Le ſouverain Pontife ſe fit remettre en même tems la Commmanderie que poſſedoit ce Religieux. On dit qu'il la vendit depuis à un jeune enfant, âgé au plus de quatorze ans, qu'il diſpenſa de prendre l'habit, & de faire ſes vœux. Il étendit encore plus loin ces ſortes de diſpenſes en faveur d'un autre enfant de cinq ans, appellé Aloyſe ou Alexis, fils naturel du Roi de Chypre, auquel il permit, moyennant une riche

Commanderie qu'il vendit au Roi son pere, de faire à cet âge les vœux solemnels de la Religion.

Par le même principe d'avarice, & sans aucun égard pour les services importans que cet Ordre rendoit à toute la Chrétienté, il s'emparoit de tous les Prieurez & des Commanderies dont il apprenoit la vacance, & qu'il vendoit ensuite à ceux qui lui en offroient de plus grosses sommes ; en sorte que le Couvent de Rhodes, ou pour mieux dire tout l'Ordre, par son avarice, se vit à la veille d'être anéanti.

Ce fut le sujet d'une Lettre que le Conseil lui écrivit dans les termes les plus touchans, mais aussi les plus forts. On lui représentoit dans cette Lettre avec une genereuse liberté que les Chevaliers qui résidoient à Rhodes & dans les Isles voisines, pour signaler leur zele contre les ennemis de la foi, répandoient tous les jours leur sang pour la défense des Chrétiens, qui alloient visiter les saints Lieux ; que leurs prédecesseurs, & eux mêmes de leur patrimoine, & en entrant dans l'Ordre, y avoient fondé differentes Commanderies ; que la plûpart des Princes Chrétiens édifiez de leur zele, les avoient imité dans ces pieuses fondations ; que Sa Sainteté en s'emparant de ces biens, ou en les conferant à ses créatures, alloit priver Rhodes de ses généreux défenseurs, & le Couvent des secours nécessaires pour sa subsistance ; que les plus anciens Chevaliers avoient toujours regar dé ces Commanderies comme la juste récompense de leurs services, & le seul moyen de les sou-

lager dans leur vieillesse ; & que si on continuoit de les en priver, on verroit bien-tôt l'Isle de Rhodes abandonnée en proye aux Infideles, & chaque Chevalier dans l'impuissance d'y subsister, chercher à la fin un azile chez ses parens : ce qui ne pouvoit manquer de tourner au grand scandale de la Chrétienté, & à la honte même du saint Siege.

Quelque prévenu que fût ce Pontife de sa souveraine puissance sur tous les biens Ecclesiastiques, les justes plaintes de l'Ordre, & la crainte que les Chevaliers ne les fissent éclater en plein Concile, servirent de contre-poids à son avarice. Il revoqua la concession de la Commanderie de Chypre faite en faveur du Bâtard dont nous venons de parler. Mais comme il n'avoit jamais fait grace ni justice gratuitement, il ne put point se résoudre à rendre au Roi de Chypre l'argent qu'il en avoit reçû d'avance : il fallut que l'Ordre de ses deniers fît ce remboursement : & après que le Conseil, pour se rédimer de cette avanie, eût souscrit à de si iniques conditions, il en exigea encore six mille florins comptans, avant que de lâcher le Bref de révocation.

Nous passons sous silence d'autres excès plus affreux, dont les Historiens & même les actes du Concile font mention, mais sur lesquels il auroit été à souhaiter qu'on eût laissé tomber un voile épais. Nous nous contenterons de dire que quoique ce Pontife, à la consideration de l'Empereur, eût indiqué l'assemblée du Concile dans Constance, Ville Imperiale, située entre la Souabe & les Suisses, il ne s'y rendit qu'avec beaucoup de ré-

pugance, & comme s'il eût eû des pressentimens du sort qui l'y attendoit. PHILEBERT DE NAILLAC.

On rapporte qu'en arrivant proche de cette ville, & la regardant avec quelque émotion, du haut d'une montagne voisine, il ne put s'empêcher de dire avec un souris amer : *Voilà la fosse, où l'on prend les Renards.* Mais comme il étoit trop avancé pour reculer, il y entra escorté des Cardinaux & de toute sa Cour : il ouvrit le Concile le premier jour de Novembre, & indiqua la premiere Session pour le seize du même mois. Il se passa dans ce Concile des choses à jamais memorables ; le procès fait à deux Papes & leur déposition ; l'abdication volontaire ou forcée d'un troisiéme ; l'élection canonique & legitime d'un quatriéme ; la réunion de toutes les Eglises d'Occident sous son obédience ; le supplice de Jean Hus & de Jerôme de Prague ; la guerre civile à cette occasion allumée dans la Boheme ; les differens ressorts qu'on employa pour faire réussir de si grands évenemens : tout cela a été traité par de si sçavantes plumes, que nous nous contenterons de dire par rapport à l'objet particulier de notre Ouvrage, qu'après la déposition de Jean XXIII. la cession de Gregoire XII. & la condamnation de Benoît XIII. quand il fut question de faire remplir la Chaire de saint Pierre, le saint Concile pour éviter les brigues, si ordinaires dans les Conclaves des Cardinaux, & pour donner un digne Chef à l'Eglise universelle, ordonna dans la Session quarantiéme que pour cette fois seulement, & du consentement des Cardinaux, six Députez ecclesiastiques de chacune des cinq Nations qui composoient

1414.

PHILEBERT DE NAILLAC. cette auguste assemblée, leur seroient adjoints pour faire une élection si importante.

Enfin, un Jeudi onze de Novembre, cinquante-huit électeurs donnerent leurs suffrages en faveur d'Othon Colonne, Cardinal Diacre, du titre de saint Georges au voile d'or, qui en memoire de saint Martin de Tours, dont ce jour-là on célebroit la fête, voulut être appellé Martin, & il fut le cinquiéme de ce nom. Ce Pontife étoit issu d'une des plus nobles Maisons, non-seulement de l'Italie, mais encore de toute la Chrétiené, & qui en differens siecles avoit produit de grands hommes & des heros de tout caractere. Ceux qui sont sortis depuis ce tems-là de cette illustre race, n'y ont pas moins donné d'éclat par leurs grandes actions, qu'ils en avoient reçû de leurs ancêtres.

1418. Le Pape après la Session quarante-cinquiéme, congedia le 25 Avril les Peres du Concile avec les cérémonies accoutumées, & ces Prélats qu'une si longue absence tenoit éloignez de leurs Diocèses, en reprirent le chemin avec plaisir. Le Grand Maître eût bien souhaitté de pouvoir retourner en même tems à Rhodes; les besoins de l'Ordre l'y rappelloient, & il y étoit invité par les vœux de tous ses Chevaliers qui avoient fait plusieurs processions & des prieres publiques pour sa conservation & pour son retour. Mais son zele pour tout le corps de la Religion ne lui permit pas de quitter si-tôt l'Europe: il se contenta d'envoyer à Rhodes dix-huit mille écus de ses deniers, pour subvenir aux besoins de la Maison Chef d'Ordre, qui par les malheurs du Schisme étoit tombée dans une extrême indigence.

On

On vient de voir dans le cours de cette Hiſtoire que cette funeſte diviſion qui depuisplus de quarante ans, avoit déchiré l'Egliſe, en avoit produit une ſemblable dans l'Ordre de ſaint Jean, & que la plûpart des Chevaliers de l'Europe s'étoient attachez aux differentes obédiences que leurs Souverains ſuivoient. L'élection unanime de Martin V. ayant fait ceſſer parmi les Princes Chrétiens ces differens partis, il étoit alors queſtion d'en arracher dans la Religion juſqu'à la racine, & de réunir au corps de l'Ordre les differens membres qui s'en étoient détachez, & ſur-tout les Chevaliers Italiens, qui malgré les Decrets & l'Ordonnance particuliere du Pape Alexandre V. & ſous prétexte que Gregoire XII. n'avoit pas voulu reconnoître l'autorité du Concile de Piſe, avoient perſeveré dans l'obédience de cet Antipape, ſous l'autorité des prétendus Lieutenans du Magiſtere. Le Grand Maître après la ceſſion volontaire de Gregoire XII. & l'élection unanime de Martin V. regarda comme l'affaire la plus importante de ſon Ordre, d'effacer juſqu'aux moindres traces de ce malheureux Schiſme.

Mais comme il ne pouvoit rien entreprendre ſans l'avis & le concours des principaux de la Religion, il convoqua à Avignon une aſſemblée qui ſe trouva compoſée des Prieurs, des Receveurs & des plus anciens Commandeurs de France, d'Eſpagne & de Savoye. Le Grand Maître leur propoſa le ſujet de cette convocation particuliere; & après qu'on eût ouvert differens avis, on revint à celui-ci, qui étoit conforme au gouvernement

républicain de l'Ordre, c'eſt qu'il falloit convoquer à Rhodes un Chapitre général, y inviter par une citation, le plus grand nombre de Prieurs & d'anciens Commandeurs qui pourroient s'y rendre, & ſur-tout prévenir par une députation particuliere, les Prieurs de Lombardie, de Veniſe, de Rome & de Piſe, qui juſqu'alors avoient paru les plus éloignez de reconnoître l'autorité du Grand Maître : afin que leur réunion au corps entier de l'Ordre, fût autoriſée par les Decrets d'un Chapitre général, ou que cette auguſte aſſemblée dans laquelle réſidoit la puiſſance ſouveraine de l'Ordre, décernât les peines qu'elle jugeroit à propos contre les deſobéiſſans & les réfractaires.

Dans cette vûe on chargea le Chevalier Frere Jean de Patru, Tréſorier conventuel, de ſe rendre en Italie. Pour l'autoriſer dans cette Commiſſion, le Grand Maître le revêtit du titre de Viſiteur & de Correcteur dans les quatre Prieurez dont nous venons de parler : il avoit ordre de leur demander le rétabliſſement des reſponſions qu'ils n'avoient point payées depuis le commencement du Schiſme. Une pareille propoſition, quoique très juſte, n'étoit pas ſans de grandes difficultez. Il s'agiſſoit de lever une eſpece de tribut ou de taille ſur des gens élevez depuis plus de quarante ans dans un eſprit d'indépendance. Cependant comme ces Chevaliers n'avoient adheré aux Papes d'Italie que parcequ'ils les croyoient ſeuls de tous leurs concurrens, legitimes ſucceſſeurs de S. Pierre, & qu'ils leur étoient ſoumis de bonne foi, ils n'eu-

rent pas plûtôt appris la cession volontaire de Gregoire XII. & l'élection unanime de Martin V. qu'ils reconnurent ce dernier Pontife : & par la même disposition, ils reçûrent avec respect le Visiteur, protesterent de leur obéissance filiale envers le Grand Maître, & promirent de se rendre à Rhodes, & au Chapitre général, pour en recevoir en personne les Decrets, & s'y conformer.

Les Prieurs de Capoue, de Barlette, les Commandeurs de sainte Euphemie, de Venouse, de Naples, de saint Estienne de Monopoli, & tous les Chevaliers du Royaume de Naples, excitez par leur exemple, dépêcherent au Grand Maître le Chevalier de la Porte, avec une Lettre en forme d'acte solemnel, par lequel ils le reconnoissoient pour leur Superieur legitime, & demandoient avec instance d'être incessamment réunis au corps de l'Ordre, dont, disoient-ils, le malheur des tems les avoit separez.

Leur Envoyé trouva le Grand Maître à Bologne : ce génereux vieillard malgré son âge très avancé & les fatigues qu'il lui fallut essuyer dans ces voyages continuels, s'étoit rendu à Florence, pour conferer avec le Pape, des moyens d'engager les plus puissans des Princes Chrétiens dans une Ligue contre les enfans de Bajazet, qui commençoient à se rendre redoutables : & après avoir pris congé de ce Pontife, il étoit passé par Bologne, où il fut rencontré par l'Envoyé de Naples. Le Grand Maître fut touché d'une joye sensible en voyant enfin tout son Ordre réuni, & dans le même esprit de soumission & d'obéissance : il répondit à

ces Chevaliers Napolitains, qu'après avoir reçû des marques de leur ſoumiſſion & de leur réunion au corps de l'Ordre, il ne lui reſtoit plus rien à ſouhaiter avant ſa mort; qu'il les invitoit à ſe rendre au Chapitre géneral qui devoit ſe tenir à Rhodes le 8 Septembre de la même année; & que pour préparer les matieres qui devoient s'y traiter, il ſeroit à propos qu'ils ſe trouvaſſent à Ancone pour en déliberer conjointement avec lui dans une aſſemblée où il ſe rendroit avant la fin de Mars.

Les Baillis, les Prieurs & les Principaux Commandeurs d'Italie ne manquerent pas de ſe trouver à cette aſſemblée. Il n'y eut que Frere Jean Pignatelli, Commandeur de ſaint Eſtienne de Monopoli, qui quoique cité expreſſément, negligea de s'y rendre. Le Grand Maître crut d'abord devoir diſſimuler avec le ſeul qu'il eût trouvé refractaire à ſes ordres: il vit bien que c'étoit un reſte & comme un levain de ce même eſprit de rebellion qui avoit cauſé un Schiſme ſi pernicieux dans l'Ordre. Mais comme il en vouloit éteindre juſqu'aux moindres étincelles, il le fit ſommer une ſeconde fois, de comparoître en ſa preſence, & il ne lui donna pour terme que juſqu'au quinze d'Avril. Le Commandeur perſiſta dans un ſilence obſtiné, & il fallut que par une troiſiéme citation le Grand Maître lui commandât en vertu de ſainte obédience, de ſe rendre à Rhodes dans l'eſpace de cinq mois, ſous peine d'être privé de l'Habit de la Religion & de ſa Commanderie. Il perſiſta encore quelque tems dans ſa deſobéiſſance; mais comme il vit qu'on ſe mettoit en état d'executer

contre lui les ordres du Grand Maître, il se soumit & rentra dans son devoir. On travailla ensuite dans l'assemblée à rétablir dans les Provinces d'Italie la discipline réguliere; on y fit plusieurs reglemens très-nécessaires : on remit ce qui étoit moins pressant au Chapitre géneral, & chacun se disposa pour se rendre incessamment à Rhodes.

Le Grand Maître s'embarqua peu après, & arriva heureusement à Rhodes vers la fin de Juillet. Il y fut reçû avec une joye universelle & avec ce tendre respect qu'inspire toujours un grand mérite, soutenu d'une grande dignité. Le peuple surtout, dont il étoit le pere plûtôt que le Prince, célebra le jour de son retour par des feux publics. Ce fut une fête génerale dans toute l'Isle. Les premiers soins du Grand Maître furent de s'instruire de l'état des magasins; & ayant appris que la médiocrité de la derniere récolte avoit fait hausser le prix du bled, il envoya aussi-tôt des vaisseaux en differens ports d'Italie, pour en rapporter des grains, qui rétablirent l'abondance dans ses Etats.

Ce grand homme ouvrit ensuite le Chapitre géneral; il y avoit long-tems qu'il ne s'en étoit tenu aucun si célebre, soit par le nombre des Capitulans, ou par l'importance des affaires qu'on y traita. On y vit pour la premiere fois, la plûpart des Chevaliers, qui auparavant s'étoient engagez dans le Schisme, & qui sans s'en apperçevoir, & avec de bonnes intentions, s'étoient trouvez insensiblement hors des bornes de leur devoir. Ils y rentrerent tous; les Prieurs & les Baillis d'Italie, d'Angleterre, des Royaumes du Nord, de Boheme

PHILEBERT DE NAILLAC.

de Hongrie & d'Arragon, reconnurent solemnellement le Grand Maître pour leur Chef & leur seul Superieur: il n'étoit plus question de Schisme que pour le détester. Les Chevaliers qui avoient été sous differentes obédiences, s'embrassoient avec joye pour célebrer leur réunion, & les uns & les autres qui la regardoient comme le fruit de la sagesse du Grand Maître, s'empressoient de deviner & de prévenir ses intentions pour s'y conformer. Il n'y en avoit point qui n'eussent pour objet la gloire de Dieu & la défense des Chrétiens: ainsi avant que le Chapitre se séparât, il en obtint sans peine plusieurs Decrets necessaires pour le rétablissement de la discipline, & pour le reglement des finances. Il envoya les actes de ce Chapitre au Pape, qui les confirma par son autorité. Ce fut le sceau que mit ce sage Pontife à la paix & à l'union de l'Ordre, & ce fut aussi la derniere action qui se passa sous le Magistere de ce Grand Maître. Il sembloit qu'il n'en attendît la nouvelle que pour quitter la vie avec plus de satisfaction. Peu de tems après avoir reçû le Bref du Pape, il tomba malade: & sans autre préparation que celle
1421. d'une sainte vie, il finit ses jours avec une tranquillité qu'on peut regarder comme un présage de la felicité que le Ciel lui destinoit. Sa place fut

ANTOINE FLUVIAN.

remplie par Frere ANTOINE FLUVIAN ou DE LA RIVIERE, du Prieuré de Catalogne, Drapier de l'Ordre, & grand Prieur de Chypre, ou grand Conservateur & Lieutenant de son prédecesseur. La paix dont la Religion avoit joui dans les dernieres années du Magistere de Naillac, fut trou-


34
FRERE ANTOINE FLUVIAN TRENTE QUAT.me GR.d M.e

blée par differentes entrprifes des Infideles : & les Chevaliers fe virent attaquez fucceffivement par les Turcs de l'Afie, & par les Sarrafins d'Egypte.

On a vû au commencement de ce fixiéme Livre de quelle maniere la puiffance Ottomane avoit été fur le point d'être abfolument détruite par la valeur & la bonne fortune de Tamerlan, & par la prifon & la mort de Bajazet. Ce Prince avoit laiffé quatre enfans, Yfa ou Jofué, Mufa ou Mufulman, Moyfe & Mahomet. Jofué après la mort de Tamerlan, reprit Burfe fur les Mogols ; & il auroit fait de plus grands progrès; s'il n'eût pas été obligé de tourner fes armes contre Mufulman, qui foutenu par un corps de troupes que lui donna l'Empereur de Conftantinople, vient chercher fon frere, l'attaque, le bat, le prend, & le fait étrangler. Moyfe qui fembloit n'attendre que le fuccès de cette guerre civile pour fe déclarer, paroît fur la fcene armé puiffamment, s'empare d'Andrinople, préfente la bataille à fon frere : mais il fut trahi par les Bulgares qui étoient dans fon armée, & qui l'abandonnerent pendant la plus grande chaleur du combat. Moyfe qui n'ignoroit pas le fort deftiné au vaincu, fe fauve, arrive à Andrinople, & fe réferve pour un autre occafion. Il raffemble les débris de fon armée, gagne & corrompt Chafan, Aga des Janiffaires & Ebrénez commandant des Spahis qui paffent dans fon parti. Avec ce fecours il marche de nouveau contre fon frere, défait fon armée, & l'ayant en fon pouvoir, le fait étrangler.

L'Empereur Grec, pour entretenir la guerre

ANTOINE FLUVIAN.

civile entre les Turcs, oppoſe à Moyſe Mahomet Zelebin, c'eſt-à-dire le jeune, le dernier des enfans de Bajazet, qui dans la diſgrace de ſa maiſon, avoit été caché à Burſe chez un faiſeur de cordes de luth. On prétend qu'il en apprit le métier, & que ceux qui étoient chargez de ſon éducation, pour le mieux cacher, lui avoient celé à lui-même la nobleſſe de ſon origine. Quoi qu'il en ſoit, ce jeune Prince avec le ſecours des Grecs, du Prince de Caramanie & du Deſpote de Servie, met ſur pied une armée; & ſans avoir jamais fait la guerre, va attaquer ſon frere, & lui préſente la bataille, qu'il perd. Malgré ſa défaite, par le ſecours de ſes alliez, il remet ſur pied d'autres troupes & il s'approche de l'armée de ſon frere. Il y avoit de ſecrettes intelligences: Chaſan, Aga des Janiſſaires, & Ebrenez Commandant des Spahis, qui avoient trahi Muſulman en faveur de Moyſe, abandonnerent depuis ce Prince, & paſſerent dans l'armée de Mahomet. L'Aga pouſſa encore plus loin ſa rebellion & ſa perfidie; & avant que les deux armées en vinſſent aux mains, il s'avança aux premiers rangs; & par des diſcours ſéditieux, il tâchoït de débaucher les Janiſſaires qui étoient reſtez dans le parti de Moyſe. Ce Prince irrité de ſa trahiſon & de ſon audace, pouſſe ſon cheval contre lui, & le cimeterre à la main, lui en voulut décharger un coup ſur la tête. Mais il fut prévenu par l'Ecuyer de Chaſan, qui lui coupa la main dont il tenoit ſon épée. Ce coup funeſte décida de la victoire & de ſa vie: ſes ſoldats le voyant rentrer dans leurs rangs ſans main, & tout ſanglant, interprêterent ſa bleſſure comme un

arrêt

arrêt du ciel, qui le proscrivoit. Ils l'abandonnerent, & furent porter leurs étendarts & leurs enseignes aux pieds de Mahomet.

ANTOINE FLUVIAN.

Le Prince victorieux fit arrêter Moyse, qu'on trouva caché dans un marais ; il le fit étrangler ; & par sa mort, il se vit assuré de la Couronne, & regna sans concurrens. Les Historiens Turcs ne mettent pas Ysa, Josué, Musulman, ni Moyse, qui regnerent l'un après l'autre, au rang de leurs Empereurs, & ils comptent pour un interrégne, tout ce qui s'est passé depuis la mort de Bajazet, jusqu'à Mahomet I. Mais tous les Auteurs Grecs placent ces Princes au rang des Sultans ; & comme l'histoire des Ottomans fait partie de celle des Chevaliers de saint Jean, leurs ennemis perpetuels, nous n'avons pû nous dispenser de rapporter sommairement le succès des guerres civiles, qui avoient agité ce nouvel Empire jusqu'à l'élevation de Mahomet I. sur le trône de ses ancêtres. Ce Prince jouit paisiblement de l'autorité souveraine pendant huit ans qu'il regna, & il eut pour successeur Amurat II. son fils aîné, un des plus grands Princes de cette nation. Ce dernier effaça par ses conquêtes le souvenir de celles de Tamerlan, & rétablit l'Empire Ottoman dans sa splendeur. Ses armes eurent un égal succès en Europe & dans l'Asie. Le Caraman & d'autres Princes infideles de l'Orient en éprouverent la fureur, aussi-bien que les Albanois, les Hongrois & les Valaques transalpins. Il ravagea ces grandes Provinces dont il rendit tributaires la plûpart des Souverains, & il auroit étendu encore plus loin ses conquêtes,

ANTOINE FLUVIAN.

s'il n'eût trouvé à ſon chemin d'un côté Scanderberg fils de Jean Caſtriot Roi d'Albanie, & de l'autre Jean Huniade, Vaivode de Tranſilvanie, & Géneral des troupes de Hongrie, les deux plus grands Capitaines de leur ſiecle, qui avec peu de troupes, mais ſoutenus d'un courage intrépide, & de la ſcience militaire, arrêterent le progrès de ſes armes.

Il les tourna depuis contre differens Princes qui occupoient des Places dans la Morée, & dans les Iſles de l'Archipel. Tous ces petits Souverains eurent recours à l'Ordre de S. Jean, & ils engagerent le Bailli de la Morée à ſe rendre à Rhodes pour implorer le ſecours du Grand Maître. Ce Prince ſuivant l'eſprit de ſon Ordre, & de concert avec le Conſeil, réſolut de faire paſſer dans ces mers quelques galeres de la Religion pour reconnoître le deſſein des Infideles. Mais comme on ſe diſpoſoit à y faire embarquer des troupes, il vint des avis que le Prince de Scanderone ou d'Alexandrette, joint à d'autres vaſſaux du Grand Seigneur, tenoient la mer par ſon ordre avec une flote compoſée de vaiſſeaux de differentes grandeurs, & de ſix galeres qui appartenoient au Seigneur de Scanderone. On ſoupçonna aiſément qu'ils en vouloient à l'Iſle de Rhodes, ou du moins aux Iſles voiſines qui dépendoient de la Religion. Ces nouvelles ſuſpendirent le ſecours qu'on avoit deſtiné pour la Morée; on mit en mer toutes les galeres de la Religion qui allerent chercher la flote ennemie. Mais comme les Infideles n'en vouloient pas venir à une action déciſive, ils éviterent le combat ; & pour

ſe dédommager des frais de cet armement, ils prirent quelques vaiſſeaux marchands de Rhodes & de Veniſe.

Pendant que les Chevaliers & les Turcs également animez les uns contre les autres, couroient ces mers, ravageoient les côtes où ils pouvoient faire quelque deſcente, & tâchoient de ſe ſurprendre réciproquement, il ſurvint à la Religion un nouvel ennemi preſqu'auſſi voiſin de Rhodes que les Turcs ; mais plus redoutable par ſes forces maritimes, par ſes flotes, & ſur-tout par la capacité de ſes ſujets dans l'art de la navigation, en quoi ils excelloient, ſur-tout depuis ſon regne. Je parle du fameux Sultan d'Egypte, Alnazer-Aldaher, Circaſſien de naiſſance, que la milice des Mamelus avoit élevé ſur le trône. On n'admettoit dans ce corps le plus puiſſant de l'Egypte que des eſclaves étrangers : c'étoient ordinairement de jeunes enfans que les Tartares avoient enlevez dans leurs courſes, ou qui leur avoient été vendus par des parens dénaturez. Les Egyptiens achetoient tout ; on élevoit ces jeunes gens dans les exercices convenables à la profeſſion à laquelle ils étoient deſtinez ; & quand ils étoient capables de porter les armes, on les incorporoit dans la milice des Mamelus. C'eſt ainſi que Daher dont nous parlons, étoit entré dans ce corps, & qu'après de longues années de ſervices, & un grand nombre d'actions brillantes, & d'une rare valeur, il ſe vit élevé à la ſouveraine puiſſance, qui par les réglemens de cette milice, ne pouvoit jamais paſſer du pere aux enfans, ou à ſes heritiers.

ANTOINE FLUVIAN.

Daher pour ſe maintenir dans une dignité ſujette à de fréquens changemens par l'inconſtance & l'eſprit ſéditieux des Mamelus, & pour donner de l'occupation à leur courage, déclara la guerre à Janus de Luſignan Roi de Chypre. Ses flotes débarquerent une armée conſiderable dans cette Iſle: le Roi implora auſſi-tôt le ſecours de l'Ordre : & quoique les Chevaliers euſſent alors la paix avec les Sarraſins, le Grand Maître & le Conſeil ne purent voir leurs armes ſi près de l'Iſle de Rhodes, ſans appréhender pour la Religion les ſuites fâcheuſes de cette guerre. Comme l'Ordre avoit ſes Etats ſituez entre ceux des Empereurs Turcs & du Sultan d'Egypte, la politique du Conſeil étoit d'entretenir toujours la paix avec un de ces Princes Infideles, pendant qu'il étoit en guerre avec l'autre. Suivant cette maxime, on eût bien ſouhaité, pendant qu'on étoit en guerre contre les Turcs, de n'avoir rien à démêler avec les Sarraſins. Le Grand Maître dans cette vûe, n'oublia rien pour ménager la paix entre le Sultan d'Egypte & le Roi de Chypre ; mais comme l'Egyptien regloit ſes prétentions par ſes forces, il demandoit que le Roi de Chypre ſe reconnût vaſſal de ſa Couronne ; qu'en cette qualité il lui payât & à ſes ſucceſſeurs, un tribut annuel, & en outre qu'il le rembourſât des frais qu'il avoit faits pour cet armement.

La dureté de ces conditions les fit rejetter : il fallut que les armes en décidaſſent. On commença de part & d'autre les actes d'hoſtilité ; l'Ordre, comme allié de la Couronne de Chypre, y fit paſſer de puiſſans ſecours en differentes fois ; la

guerre fut longue & meurtriere. On en vint enfin à une bataille dont le détail nous est inconnu : on sçait seulement que les Chrétiens la perdirent : un grand nombre de Seigneurs & de Gentilshommes Chypriots, & plusieurs Chevaliers de S. Jean, y furent tuez. Les Sarrasins remporterent une victoire complete, & le Roi pour comble de disgrace, tomba entre les mains des Infideles, qui le conduisirent à Alexandrie.

Le Grand Maître ayant appris de si fâcheuses nouvelles, & dans la crainte que les Sarrasins ne s'emparassent de toute l'Isle, y fit passer de nouveaux secours d'hommes & d'argent, & il fit assûrer secretement les principaux Seigneurs du Royaume, que l'Ordre ne les abandonneroit jamais, pourvû qu'ils ne s'abandonnassent pas eux-mêmes, & qu'ils prissent une génereuse résolution de mourir l'épée à la main, plutôt que de se soumettre à des Mahometans. Mais ces Seigneurs peu unis entr'eux, & amolis par les délices, ne laissant pas voir beaucoup de courage, envoyerent, par le conseil du Grand Maître, des Ambassadeurs en Egypte & à la Cour du Sultan, pour y traiter de la rançon de leur Souverain. La négociation traîna long-tems; le Sultan dans l'esperance que ses troupes le rendroient dans peu maître de l'Isle entiere, faisoit naître tous les jours de nouvelles difficultez. Mais le Géneral Egyptien vit bien-tôt arrêter le progrès de ses armes par la valeur des Chevaliers. Pour s'en venger, il ravagea la grande Commanderie ou le Bailliage que l'Ordre possedoit dans cette Isle. Ces barbares abatirent les maisons, cou-

ANTOINE FLUVIAN.

perent les arbres, arracherent les vignes, en sorte que cette grande Commanderie qui passoit pour la plus riche de l'Ordre, fut entierement ruinée. Le Sultan résolut même de tourner l'effort de ses armes contre l'Isle de Rhodes, dans l'espe-rance que s'il pouvoit s'en rendre maître, celle de Chypre destituée du secours des Chevaliers, tomberoit d'elle-même en sa puissance. Et comme les Princes ambitieux ne donnent point de bornes à leurs projets, le Sultan se flatoit que la conquête des Isles de Rhodes & de Chypre, faciliteroit celle de toutes les Isles de l'Archipel, & que l'Asie mineure après cela ne pourroit pas tenir contre une puissance aussi redoutable que la sienne. Plein de si vastes desseins, & dont son ambition lui cachoit les périls & les difficultez, il reprit la négociation avec les Ambassadeurs de Chypre. Ses Ministres mirent la liberté du Roi à prix, & ils demanderent pour sa rançon six vingt mille florins d'or. Le Prince rejetta cette proposition, non seulement parceque la somme lui parut excessive, mais encore par le défaut d'argent, & que la guerre avoit épuisé son épargne. Mais le Grand Maître qui craignoit qu'à la fin les Sarrasins ne s'emparassent de l'Isle de Chypre, lui conseilla de se tirer à quelque prix que ce fût, des mains de ces barbares; & pour faciliter sa liberté, la Religion fournit la plus grande partie de sa rançon : la paix se fit à ces conditions.

Le Sultan pour amuser le Grand Maître, & sous prétexte de vouloir entretenir avec l'Ordre une paix durable, renouvella en même tems le traité

que le Sultan ſon prédeceſſeur avoit fait pendant le Magiſtere de Naillac. Mais le Grand Maître qui avoit à ſes gages des yeux & des oreilles fideles dans Alexandrie & juſques dans le Conſeil de ce Prince, fut bien-tôt inſtruit de ſes deſſeins les plus ſecrets. Pour n'êtrre pas ſurpris par ce Barbare, il en fit auſſi-tôt paſſer l'avis au Pape Eugene IV. & à la plûpart des Princes Chrétiens, & en même tems il envoya une citation génerale dans tous les Etats de la Chrétienté, avec injonction expreſſe aux Prieurs de faire paſſer inceſſamment à Rhodes au moins vingt-cinq Chevaliers ou Commandeurs de chaque Prieuré. Il en arriva un bien plus grand nombre, conduits par leur zele & par leur courage; on en retint une partie dans Rhodes, & on diſtribua le reſte dans les Iſles qui appartenoient à la Religion. Frere Hugues de Sarcus, grand Prieur de France, envoya dans la Capitale de l'ordre un vaiſſeau chargé d'arbalêtres, de viretons & d'autres armes neceſſaires pour la défenſe de cette place. Le Grand Maître y fit entrer des grains & toute ſorte de proviſions de bouche: enfin ce digne Chef par ſa vigilance & par ſon activité, ſe mit en ſi bonne poſture, que les nouvelles de ſon armement paſſerent bien-tôt en Egypte; & le Sultan ſe flattant que l'Ordre ne pourroit pas entretenir long-tems un ſi grand nombre de Chevaliers, jugea à propos de differer ſon entrepriſe.

Cependant une ſi grande dépenſe ayant épuiſé le treſor de l'Ordre, le Grand Maître, pour le remplir, reſolut de convoquer à Rhodes un Chapitre

ANTOINE FLUVIAN.

géneral ſuivant l'uſage de ce tems-là : les Prieurs apportoient ordinairement aux Chapitres les reſponſions des Commanderies contenues dans leurs Prieurez, avec la liſte de ceux qui n'avoient pas ſatisfait à cette obligation : & comme l'Ordre ne pouvoit ſoutenir tant de guerres differentes contre les Infideles ſans ce ſecours, le Chapitre décernoit des peines rigoureuſes contre les negligens & les refractaires, en même tems que par de nouvelles cotiſations, il tâchoit de fournir les fonds neceſſaires aux armemens de la Religion.

C'eſt dans cette vûe & pour le rétabliſſement de la diſcipline réguliere, que le Grand Maître convoqua le Chapitre à Rhodes pour le 23 May de l'année 1428. On y vit parmi un grand nombre de Prieurs, Baillis & Commandeurs, Frere Jean de Vivone, Prieur d'Aquitaine & Lieutenant du Grand Maître dans les trois Langues de France ; Frere Jean de Ventadour, grand Commandeur ; Frere Antoine de Saint-Chamand, Maréchal de l'Ordre ; Frere Jean de Laſtic, Prieur d'Auvergne ; Frere Gratien de la Tour, Bailli du Commerce de Rhodes, & pluſieurs autres anciens Chevaliers de differentes Nations.

Le Grand Maître ouvrit le Chapitre par un diſcours, dans lequel il repreſenta les dépenſes inévitables que l'Ordre avoit été obligé de faire tant pour la défenſe de l'Iſle de Chypre, que pour prévenir les mauvais deſſeins du Sultan ; qu'on avoit tous les jours à en craindre les ſuites ; que Rhodes & les Iſles qui en dépendoient, ſi on n'y entretenoit des forces ſuffiſantes, n'étoient pas plus en ſûreté

dû

du côté d'Amurat, & que la Religion ne s'y maintenoit qu'à la faveur de la jalousie qui étoit entre les Sarrasins & les Turcs : deux puissances formidables, ausquelles il seroit difficile de résister, si par un zele de la religion qui leur étoit commune, ils unissoient leurs forces contre l'Ordre. Cependant que le Trésor ne tiroit presque plus rien des Prieurez de France, dont les Commanderies avoient été ruinées pendant la guerre que les Anglois avoient faite dans ce Royaume ; que la Boheme, la Moravie & la Silesie ravagées par les Hussites, ne fournissoient plus aucun contingent à l'Ordre ; que la Pologne occupée de ses guerres contre les Chevaliers Teutoniques, ne conservoit gueres plus de relation avec Rhodes, & que c'étoit au Chapitre, par de sages ordonnances, à rétablir autant qu'on pourroit les responsions, dont il sembloit que ces differentes Nations eussent perdu l'usage.

Le Chapitre ayant égard à de si justes remontrances, & pour remplacer le fond des responsions du Royaume de France, permit qu'on pût aliener, mais seulement à vie, & pour un certain prix, differentes terres appartenantes aux Commanderies de l'Ordre en faveur des seculiers, dont ces biens se trouveroient à la bien-séance. Dans la même vûe & par le decret suivant, on institua dans la Langue d'Allemagne la dignité de grand Bailli, à laquelle on attacha l'inspection & l'autorité sur tous les Prieurez & les Commanderies qui se trouvoient dans l'Allemagne, sur-tout dans la Boheme, & dans les Provinces voisines, où les

ANTOINE FLUVIAN.

Hussites avoient fait de cruels ravages depuis le suplice que Jean Hus & Jerôme de Prague avoient souffert au Concile de Constance. On ajouta à l'autorité & aux fonctions du Grand Bailli d'Allemagne, l'inspection sur le Gouverneur & la garnison du Château de saint Pierre, place forte dans la Carie, bâtie, comme nous l'avons dit, proche ou sur les fondemens de l'ancienne ville d'Halicarnasse, & qui du côté de l'Asie mineure & de la terre ferme, servoit de boulevart à l'Isle de Rhodes. Le grand Bailli devoit visiter tous les ans cette Place, soit par lui-même, ou par son Lieutenant. Par sa commission, il avoit le pouvoir de faire faire la revûe à la garnison; de casser les soldats inutiles; de les remplacer par d'autres plus capables de servir: en un mot, tout ce qui concernoit la défense de ce Château & de son territoire, étoit soumis à sa jurisdiction, à l'exception de la Maison & des Officiers du Gouverneur, & de quelques soldats, qui après la prise de Smirne par les Tartares Mogols, s'étoient jettez dans la mer, & en gagnant à la nage des vaisseaux de l'Ordre qui étoient à l'ancre, avoient échapé à la fureur de ces Barbares. L'Ordre pour recompenser leur valeur, leur avoit assigné un retraite pour le reste de leurs jours dans cette Place, où ils étoient nourris aux dépens de la Religion. Le Chapitre par une infeodation avoit donné depuis à Frere Fantin Quintic, Prieur de Rome, l'Isle de Nissaro, aux conditions d'en payer au trésor à titre de cens annuel, une somme de six cens florins d'or; d'y entretenir à ses dépens une garnison necessaire pour sa défense,

& d'y nourrir deux Chevaliers, & un Frere ſervant. C'étoit alors dans tous les Prieurez de l'Ordre l'uſage que quand on y recevoit un jeune Chevalier, on lui aſſignoit en même tems pour réſidence une Commanderie dont le Commandeur devoit le nourrir & l'entretenir, & le former dans l'eſprit de l'Ordre juſqu'à ce qu'il fût en état de paſſer à Rhodes.

Par un ſi ſage réglement, dont il ſeroit à ſouhaiter qu'on pût rétablir la pratique, on ne voyoit point de jeunes Chevaliers errer dans les Villes & dans les Provinces, & n'avoir ſouvent de Religieux que la Croix de l'Ordre, que quelques-uns portent encore plûtôt comme une diſtinction qui flatte leur vanité, que comme la marque des obligations qu'ils ont contractées aux pieds des autels, de mener une vie ſainte & réguliere.

Quoi qu'il en ſoit, on trouve dans les Annales de l'Ordre, que le Commandeur de Cagnac ayant voulu en ce tems-là ſe diſpenſer de recevoir chez lui un jeune Chevalier, appellé Frere Guillaume de Riery, auquel on avoit aſſigné pour ſa réſidence la Commanderie de Cagnac, le Commandeur, ſoit qu'il prétendît que ſa maiſon étoit déja trop chargée d'éleves, ou que c'étoit le tour du Commandeur de ſaint Sulpice, le lui envoya. Celui-ci refuſa de le recevoir, en porta même ſes plaintes au Grand Maître, qui juſtement indigné contre le Commandeur de Cagnac, le menaça de le priver de l'Habit & de ſa Commanderie, s'il negligeoit la nourriture & l'entretien du jeune Chevalier que l'Ordre avoit confié à ſes ſoins: circonſtance à

ANTOINE FLUVIAN.

laquelle je ne me ferois pas arrêté, si elle ne servoit de preuve que dans le milieu du quinzéme siecle, & depuis près de quatre cens ans que l'Ordre avoit été établi, toutes les Commanderies de la Religion étoient encore comme autant de seminaires, & en même tems d'academies où les Chevaliers étoient également élevez dans la pieté, & dans l'exercice des armes : deux qualitez qui quoique separées parmi les seculiers, peuvent à la verité former de grands hommes dans chaque espece particuliere, mais qui doivent être inseparables dans un Chevalier de l'Ordre de saint Jean.

Ce fut par le même esprit de régularité, & pour attacher plus étroitement les Chevaliers à leur résidence, que le Grand Maître leur défendit par une Bulle expresse d'aller à Rome, & de s'établir à la Cour des Papes sans sa permission, ou celle du Procureur géneral de l'Ordre. Il fit un si sage reglement pour arrêter l'humeur inquiette & ambitieuse de quelques Chevaliers, qui pour parvenir plûtôt aux Commanderies & aux principales dignitez, au lieu de les meriter par leurs services, tâchoient de les obtenir par la recommandation du Pape ou des Cardinaux, qui avoient le plus de part au gouvernement de l'Eglise. C'est ainsi que ce Grand Maître, dans l'intervalle que lui laissa la tréve faite avec le Sultan d'Egypte, employa son autorité à maintenir la discipline reguliere parmi ses Religieux. Pour leur rendre le sejour de l'Isle & du Couvent de Rhodes plus commode, il fit bâtir une magnifique infirmerie sur les fondemens de l'ancienne, qu'il dota de ses propres deniers,


BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE
LYON
1894


35
FRERE JEAN LASTIC TRENTE CINQUIEME GRAND MAITRE
Caro sculp.

Suivant l'esprit de l'Ordre, & ce qui s'étoit toujours pratiqué, les Chevaliers malades ou blessez, y étoient traitez avec tous les égards & l'attention qu'on devoit à des hommes nobles, qui representoient ceux qui avoient fait la conquête de l'Isle, & qui au prix de leur sang en défendoient tous les jours la possession & la souveraineté.

ANTOINE FLUVIAN.

Ce fut dans l'exercice de ces vertus paisibles, que le Grand Maître Frere Antoine Fluvian, ou de la Riviere, trouva la fin de ses jours. Il vit venir la mort sans inquiétude & avec beaucoup de pieté: voulant mourir comme il avoit vécu en veritable Religieux, il fit son desapropriement, & envoya au tresor deux cens mille ducats, le fruit de ses épargnes, qu'il avoit comme dérobez à la magnificence que le luxe & la vanité semblent exiger de ceux qui remplissent les premieres places dans l'Eglise. 1437.

Le Chapitre s'assembla aussi-tôt pour lui donner un successeur; les Capitulans prirent la voye de compromission. On élut d'abord treize Chevaliers, ausquels le Chapitre remit le droit d'élection. Ces treize Electeurs s'y préparerent par l'usage des sacremens de Penitence & d'Eucharistie : ils entrerent ensuite dans une chambre separée du lieu du Chapitre, & après avoir examiné avec soin le merite des prétendans, leurs qualitez personnelles, & celles sur-tout qui étoient les plus convenables au Gouvernement, tous les suffrages se réunirent en faveur de Frere JEAN DE LASTIC, grand Prieur d'Auvergne, qui fut reconnu solemnellement par tout le Chapitre pour Grand Maître de

JEAN DE LASTIC.

1437.

JEAN DE LASTIC.

l'Ordre. Comme ce Seigneur étoit alors dans son Prieuré, on lui dépêcha aussi-tôt deux grands Croix pour lui porter le decret de son élection ; mais avant que ces Envoyez partissent de Rhodes, le Couvent exigea d'eux un serment de ne lui demander aucune grace avant qu'il eût pris possession de sa dignité, & sur-tout au préjudice des Religieux les plus anciens de l'Ordre.

Le Grand Maître, après avoir reçu les nouvelles de son élection, partit aussi-tôt pour Rhodes. Il n'y fut pas plutôt arrivé, qu'il fut averti par les espions que l'Ordre entretenoit en Egypte, qu'il s'y formoit des desseins secrets contre l'Isle de Rhodes ; & ce qui étoit de plus fâcheux, ces espions firent sçavoir qu'on soupçonnoit qu'Amurat II. Empereur des Turcs approuvoit cette entreprise, ou du moins qu'il ne s'y opposeroit pas.

Jusques alors la concurrence & la jalousie de ces deux Puissances voisines tenoit lieu à la Religion d'une espece de secours ; mais Amurat inquiet d'une puissante Ligue qui s'étoit formée contre lui par les Princes Chrétiens, ne fut pas fâché dans cette conjoncture, que le Sultan d'Egypte occupât toutes les forces des Chevaliers. Cependant comme on n'étoit pas entierement instruit des intentions de ce Prince, le Grand Maître lui envoya Frere Jean Morel, Prieur de l'Eglise en qualité d'Ambassadeur, sous prétexte de lui faire part de son élection, & pour lui demander qu'il renouvellât la tréve que la Religion avoit faite avec son prédecesseur. C'étoit un usage dans l'Ordre, & autorisé par les Papes, que les Chevaliers tâ-

choient de faire une tréve avec une partie des Infideles, pendant qu'il avoit à ſoutenir les efforts des autres. Le Prieur de Rhodes s'acquitta avec beaucoup d'adreſſe de ſa commiſſion. Le Grand Seigneur répondit aux honnêtetez qu'on lui fit de la part du nouveau Grand Maître par d'autres complimens, mais en termes vagues, & qui ne ſignifioient rien, & il ſe défendit d'entrer dans aucune négociation, ſous prétexte que les anciens traitez ſuffiſoient pour la ſûreté des uns & des autres. Le Prieur s'en retourna à Rhodes, & avertit le Grand Maître que ſi la guerre n'étoit pas déclarée, la paix n'en étoit pas plus certaine. Le Grand Maître, pour pénétrer, s'il ſe pouvoit, dans les deſſeins des Infideles, envoya vers les côtes d'Egypte & de Barbarie Frere Guillaume de Laſtic ſon neveu, Sénéchal de l'Ordre avec deux vaiſſeaux. Ce Chevalier ne fut pas long-tems ſans revenir à Rhodes, & il apprit au Grand Maître qu'il auroit inceſſamment ſur les bras toutes les forces de l'Egypte. La certitude de la guerre fit auſſi-tôt prendre les armes aux Chevaliers ; on arma huit galeres, quatre vaiſſeaux de haut bord, & pluſieurs vaiſſeaux de tranſport, dans leſquels on fit entrer un corps conſiderable de troupes, & en même tems on travailla dans l'Iſle de Rhodes, & dans les Iſles voiſines, à en mettre les principales Places hors d'inſulte.

Le Sultan de ſon côté mit en mer une flotte conſiderable, compoſée de dix-huit galeres, d'un grand nombre de vaiſſeaux de differentes grandeurs, bien armez, & chargez d'un nombre con-

JEAN DE LASTIC.

ſiderable d'Albalêtriers, & de troupes de débarquement. Pour prétexte de cet armement, le Sultan prétendit que l'Iſle de Rhodes, auſſi-bien que celle de Chypre, dépendoit anciennement de l'Empire d'Egypte. Le premier effort de ſes armes tomba ſur une petite Iſle appellée Châteauroux, ſituée à cent milles à l'Orient de l'Iſle de Rhodes, & ſeulement à un mille, & tout au plus à une lieue de France, de la Lycie. Cette Iſle ou plutôt ce Rocher appartenoit à la Religion, qui y avoit fait conſtruire un Château. On voyoit ſur ſa porte les armes de l'Ordre de ſaint Jean, & celles d'Arragon : ce qui pouvoit faire croire que c'étoit la Langue de cette Nation qui avoit fait fortifier cette petite Place.

Les Sarraſins ayant fait une deſcente ſans trouver beaucoup de réſiſtance, s'emparerent apparemment avec la même facilité de ce petit Château : au moins on ne trouve point dans l'hiſtoire qu'il s'y ſoit paſſé aucune action conſiderable : ils ſe rembarquerent aprés avoir ruiné cette habitation, prirent la route de Rhodes, & parurent devant cette Iſle le vingt-cinq de Septembre de l'année 1440.

A l'exemple & par les ſoins du Grand Maître & des Chevaliers, les habitans en armes bordoient les côtes, & paroiſſoient bien réſolus de s'oppoſer à une deſcente des Infideles. Le Maréchal de l'Ordre, qui en cette qualité commandoit la flotte, ſortit du port en bonne ordonnance ; & quoiqu'il eût beaucoup moins de vaiſſeaux que les ennemis, il ne laiſſa pas de s'avancer fierement, & de leur préſenter

présenter la bataille. Les Infideles qui croyoient que les vaisseaux de l'Ordre seroient en course, surpris de cet armement, se retirerent dans une anse ; & ayant tourné les poupes du côté de terre, ils se contenterent, pour éloigner les Chrétiens, de faire un grand feu de leur artillerie. On y répondit de la même maniere ; le reste de la journée se passa à se canoner de part & d'autre ; & la nuit étant survenue, la flotte chrétienne rentra dans le port de Rhodes, d'où le Commandant, après avoir pris de la poudre & de nouvelles troupes, faisoit dessein de revenir aussi-tôt chercher les ennemis. Mais les Sarrasins qui voyoient que l'attaque de Rhodes, à la vûe de la flotte chrétienne, étoit impraticable, à la faveur des ténébres, mirent à la voile. Leur dessein étoit de surprendre l'Isle de Lango. Le Maréchal à qui l'experience tenoit lieu d'espions, ayant prévû leur projet, sortit en même tems du port ; & à force de voiles & de rames, s'étant avancé jusques sous le canon du Château de Lango, les Sarrasins en arrivant furent bien étonnez de le trouver en front de bandiere, qui leur présentoit une seconde fois la bataille.

L'Amiral Egyptien étonné, & pour éviter le combat, changea de route, gagna une Isle qui appartenoit aux Turcs ; & étant entré dans le port qui paroissoit presque abandonné, il joignit ses galeres l'une contre l'autre, les proues du côté de la mer, sur lesquelles il fit dresser des batteries pour repousser les Chevaliers, s'il en étoit attaqué ; & les Turcs habitans de l'Isle, instruits des intentions d'Amurat, & portez d'ailleurs par le zele de la

JEAN DE LASTIC.

Religion qui leur étoit commune avec les Sarrasins, accoururent à leur secours contre les Chrétiens.

Le Maréchal qui n'avoit pas perdu de vûe la flote d'Egypte, la voyant si puissamment fortifiée, assembla le Conseil de guerre. La plûpart de ses Officiers pour le dissuader d'attaquer les Infideles, lui représenterent leur nombre & leurs forces superieures à celles de la Religion, outre que le fond en cet endroit étoit mauvais & rempli d'un sable mouvant, & très dangereux. Tous vouloient qu'on reprît la route de Rhodes; mais le Maréchal qui ne connoissoit point de péril, leur répondit que les Chevaliers de S. Jean n'avoient jamais compté le nombre de leurs ennemis, & qu'il aimoit mieux être enseveli dans la mer, que non pas qu'on pût lui reprocher d'avoir vû de si près ces barbares sans avoir osé les ataquer. Mais comme il n'avoit pas moins de capacité que de valeur, il fit passer ses troupes dans des bâtimens plats, qui tiroient moins d'eau: & s'étant mis à la tête, & favorisé de son artillerie, il alla attaquer les Sarrasins qui le reçurent de leur côté avec le feu de leurs canons & de leur mousqueterie. Si l'attaque fut vive, la défense ne fut pas moins courageuse, & les Sarrasins soutenus des Turcs, faisoient tous leurs efforts pour empêcher les Chrétiens d'approcher de leurs galeres. La nuit qui survint, sépara les combatans; les Infideles perdirent plus de sept cens hommes en cette occasion; & du côté des Chrétiens, on n'y en comptoit que soixante. Le Maréchal couvert de son sang, de celui des ennemis, & blessé

en cinq endroits differens, reprit le chemin de Rhodes sur des présages de gros tems, & dans la crainte de quelque tempête, que les Pilotes appréhendoient. Pendant la nuit les Infideles profiterent de sa retraite pour sortir de ces mers : ils gagnerent d'abord l'Isle de Chypre ; & dans une descente qu'ils y firent, ils mirent le feu à la grande Commanderie de l'Ordre : & ce fut tout l'avantage que le Sultan remporta d'un armement, & d'une expedition qui lui avoit coûté des sommes considerables.

Ce mauvais succès ne fit que l'irriter ; mais pour avoir le tems de faire de plus puissans efforts, il dissimula sa colere & ses desseins. Le Grand Maître n'y fut point trompé ; on ajouta par son ordre de nouvelles fortifications à la ville de Rhodes : il remplit les magasins de provisions de guerre & de bouche. Ces premiers soins furent suivis d'une citation génerale, qui rappelloit au Couvent tous les Chevaliers capables de porter les armes ; & le Prince accorda en même tems une amnistie pour tous les bannis, à l'exception des criminels de leze-majesté, & des incendiaires. Il étendit ensuite ses vûes jusques dans les Cours Chrétiennes, & il envoya des Ambassadeurs à la plûpart des Souverains de l'Europe pour implorer leur secours. Ces Ambassadeurs leur représenterent la puissance & les forces du Sultan d'Egypte ; que ce Prince infidele étoit à la veille de mettre le siege devant la ville de Rhodes ; que si on abandonnoit l'Ordre dans cette conjoncture, tout ce que les Chevaliers pouvoient esperer après une longue défense, étoit de

JEAN DE LASTIC

s'ensevelir sous les ruines de cette Place. Mais que les Princes Chrétiens auroient à se reprocher éternellement d'avoir laissé perdre une Isle & un Etat qui servoit de boulevart à la Chrétienté, & qui par son voisinage de la Terre Sainte, pouvoit en faciliter la conquête. Les Princes à qui ces Ambassadeurs avoient été envoyez, ne donnerent à ces justes remontrances que des marques steriles d'une compassion inutile. La plûpart retenus dans leurs Etats par des guerres avec leurs voisins, ne jugeoient pas à propos, dans cette conjoncture, de s'en éloigner : d'ailleurs il paroît que ce premier feu de dévotion qui avoit produit tant de Croisades, étoit fort affoibli : plusieurs même regardoient ces transports de pieté, soit comme l'effet d'un zele mal reglé, & peut-être comme un de ces ressorts que la politique faisoit jouer pour éloigner de leur patrie & sous prétexte de dévotion, des Princes & des Grands trop puissans, & trop jaloux des privileges de leur dignité.

Quoi qu'il en soit, l'Ordre en cette occasion ne tira aucun secours des Princes Chrétiens : il n'y eut que Jean Paleologue Empereur de Constantinople, qui fit avec la Religion une Ligue offensive & défensive contre le Sultan d'Egypte ; mais cette Ligue ne produisit qu'un traité sans suite & sans effet. De ces vastes Etats qui composoient autrefois l'Empire du grand Constantin, il n'en étoit resté à Paleologue que la seule ville de Constantinople avec son territoire. Les Turcs tenoient même ce Prince comme bloqué de toutes parts : ainsi attentif à sa propre conservation, & dans la

crainte de ſe voir aſſiegé lui-même tous les jours, il n'oſa ſe défaire du ſecours qu'il s'étoit obligé de faire paſſer à Rhodes. Un traité auſſi inutile fut ſuivi d'un autre fait avec le Sultan même d'Egypte, qui en apparence avoit quelque choſe de plus avantageux ; mais que ce Prince, habile politique, ne conclut que pour amuſer le Grand Maître.

Le Chevalier Fantin Quirini, noble Venitien, Bailli de Lango, & grand Amiral de l'Ordre, en tenoit à fief l'Iſle de Nizzaro ; & il étoit chargé de la défenſe de ces deux Iſles. Le Sultan craignant que s'il portoit ſes armes de ce côté-là, les parens de Quirini qui étoient puiſſans dans le Sénat, ne déterminaſſent la République à envoyer des troupes au ſecours de l'Ordre, lui fit dire qu'à la conſideration de ſa Nation avec laquelle il avoit toujours entretenu une bonne correſpondance, il conviendroit volontiers d'un traité de neutralité pour les Iſles dont il avoit le gouvernement. Quirini fit part de ces propoſitions au Grand Maître & au Conſeil de l'Ordre : quelques-uns ſe flaterent que d'un traité particulier, on pourroit peut-être parvenir à un plus géneral, & au rétabliſſement de la paix ; mais les plus habiles en jugerent autrement, & que le Sultan n'offroit la neutralité que pour ne pas rompre avec les Venitiens, qui faiſoient tout le commerce d'Alexandrie, & dans la vûe que s'il pouvoit ſe rendre maître de Rhodes, les Iſles voiſines qui en dépendoient, ſuivroient le ſort de la Capitale, & tomberoient d'elles-mêmes ſous ſa puiſſance. Cependant comme par ce traité

JEAN DE LASTIC.

l'Ordre se trouvoit déchargé du soin & de la dépense d'entretenir des troupes dans ces deux Isles, on manda au Bailli qu'il pouvoit le conclure, pourvû qu'il fût dressé en des termes convenables à la souveraineté de l'Ordre.

Le Sultan par un motif à peu près semblable à celui dont nous venons de parler, convint avec le Roi de Chypre d'une semblable neutralité pour les vaisseaux de Rhodes & d'Egypte, qui entreroient dans les ports de son Royaume. Cependant au milieu de ces traitez préliminaires, & qui sembloient annoncer la paix, ou du moins une longue tréve, une flotte considerable du Sultan parut de nouveau à la hauteur de l'Isle de Rhodes, & y débarqua dix-huit mille hommes d'infanterie, sans compter un gros corps de cavalerie & de Mamelus, qui faisoient la principale force des Egyptiens. Ces Barbares, sans s'arrêter à aucune des Places de l'Isle, marcherent droit à la Capitale, & l'assiegerent, pendant que leur flotte tenoit la mer pour bloquer le port, & empêcher qu'on n'y jettât du secours.

1444. Aoust

PREUVE III.

Le Lecteur s'attend avec justice de trouver ici une relation exacte de ce siege, avec le détail des sorties que les Chevaliers firent, des assauts qu'ils soutinrent, & des morts & des blessez qu'il y eut de part & d'autre; mais ces Chevaliers sçavoient mieux se servir de leur épée que d'une plume. Le peu de litterature qu'il y avoit alors dans l'Ordre, & même dans ce siecle, nous a privez d'une relation si curieuse & si importante : tout ce qu'on a trouvé dans les registres de la Chancellerie, c'est

que ce siege dura quarante jours; que les Infideles battirent la place avec une artillerie nombreuse; qu'il y eut plusieurs assauts où ils furent toujours repoussez, & que leur Géneral ayant vû périr la meilleure partie de ses troupes, se rembarqua avec le débris de son armée, & porta le premier à son Maître les nouvelles du mauvais succès de ses armes.

Le Grand Maître prévoyant sagement qu'il ne seroit pas long-tems sans revoir les Infideles aux pieds des murailles de Rhodes, dépêcha Guillaume de Lastic son neveu en Occident pour rendre compte au Pape, & à la plus grande partie des Princes Chrétiens, des avantages que la Religion venoit de remporter sur les Sarrasins. Il fit cette démarche dans la vûe d'en tirer du secours, & que les Souverains, comme la plûpart des hommes, se déclareroient plus volontiers pour le parti victorieux. En effet, on n'eut pas plûtôt appris en Europe que les Chevaliers avoient chassé les Infideles de leur Isle, que la plûpart de la jeune noblesse de l'Europe, & sur-tout les Gentilshommes des Royaumes de France & d'Espagne, pour avoir part à la gloire de l'Ordre, en demanderent l'habit avec empressement. Ce fut une recrue très-utile, & qui rétablit les forces de la Religion, que les pertes inévitables à la guerre avoient fort diminuées. Mais ce fut aussi une augmentation de dépense pour le Couvent; & pour y subvenir le Grand Maître convoqua un Chapitre géneral à Rhodes pour le vingt-cinq de Juillet.

Pendant cette assemblée, le Grand Maître re-

JEAN DE LASTIC

çut des nouvelles du Sénéchal ſon neveu, qui lui mandoit qu'après avoir parcouru la plûpart des Cours de l'Europe, il en avoit trouvé les Souverains ſi animez les uns contre les autres, & la guerre ſi allumée de tous côtez, qu'il ne devoit pas en eſperer un grand ſecours. Le Grand Maître & le Chapitre virent bien par ces Lettres qu'ils ne devoient faire fond que ſur leurs propres forces; ainſi d'un commun conſentement, on augmenta les reſponſions pour cinq ans. On défendit par le même reglement aux Prieurs de recevoir un plus grand nombre de Chevaliers que l'Ordre n'en pouvoit nourrir, & on convint que le Grand Maître pourroit terminer une guerre ſi ruineuſe par la paix, ſi on lui en faiſoit quelque ouverture. Ce traité fut négocié l'année ſuivante par les agens de Jacques Cœur, Marchand François, & depuis Tréſorier de Charles VII. Roi de France. C'étoit un bourgeois de la ville de Bourges, homme de *petite génération*, ainſi que s'en explique un Hiſtorien du tems, pour dire qu'il ne ſortoit pas de parens nobles. Mais le défaut de naiſſance, ſi ç'en eſt un, étoit remplacé par l'étendue de ſon genie, par ſon travail & ſon application. On n'avoit point encore vû en France de Marchand porter ſi loin ſon commerce, & faire des gains ſi prodigieux: il avoit des flottes à ſes ordres, & plus de trois cens facteurs répandus dans differens Etats de l'Europe & de l'Aſie, & juſqu'en *Sarraſiname*, comme parle l'Auteur que nous venons de citer. Ce fut un de ces facteurs, qui à la faveur des ſaufs-conduits qu'il avoit pour ſon commerce, conduiſit à Alexandrie

Hiſtoire de Charles VII. Roy de France par Math. de Coucy p. 691. edit du Louvre.

Alexandrie sur les galeres de son maître, l'Agent de l'Ordre. La paix se fit sans qu'il nous soit rien resté des conditions du traité, sinon que l'Envoyé de Rhodes, après l'avoir conclue, ramena dans l'Isle un grand nombre des esclaves Chrétiens, & de prisonniers faits pendant la guerre. On trouve dans le trésor de l'Ordre une Bulle du Grand Maître en datte de l'an 1446. du 8 Fevrier, par laquelle il ordonne à Frere Raimond d'Arpajon, grand Prieur de saint Gilles, & au Receveur de la Langue de Provence, de satisfaire aux droits qui étoient dûs à Jacques Cœur pour ce voyage.

JEAN DE LASTIC

1448.

La joye qu'eut le Grand Maître d'avoir procuré la liberté à tant de pauvres Chrétiens, fut balancée par le chagrin que lui causerent des Lettres qu'il reçût du Pape Nicolas V. Il y avoit à Rome & à la Cour de ce Pontife, des Commandeurs qui souffroient impatiemment qu'on eût augmenté les responsions de leurs Commanderies: ils en porterent leurs plaintes au Pape, comme d'une entreprise tyrannique, & comme si le Grand Maître & le Chapitre eussent porté leur autorité au delà des bornes prescrites par les statuts. Nicolas V. prévenu contre le Grand Maître, & sans approfondir ce qu'il y avoit d'injuste dans ces plaintes, en écrivit durement à Lastic, & lui envoya même un recueil des statuts faits dans le dernier Chapitre, qu'il supposoit avoir été transgressez, & qu'il lui ordonna de suivre à l'avenir, comme la regle de sa conduite.

Le Grand Maître communiqua au Conseil ces Lettres du Pape, ausquelles il répondit en des termes respectueux, mais pleins de cette fermeté

JEAN DE LASTIC.

qu'inſpirent toujours la verité & la juſtice. Il repreſenta à ce Pontife, que le Pape Eugene IV. ſon prédeceſſeur, après avoir fait examiner les comptes de la dépenſe que l'Ordre avoit faite pour ſoutenir le ſiege de Rhodes, avoit approuvé l'augmentation des reſponſions, afin de ſatisfaire aux dettes que la Religion avoit été obligée de contracter pendant cette guerre; que ceux qui s'en plaignoient, étoient indignes de porter la Croix, gens, dit-il, qui n'avoient jamais vû Rhodes, ou qui n'y avoient pas reſté long-tems, ſoit pour ſe diſpenſer de la diſcipline réguliere, & peut-être même pour éviter les perils ordinaires à la guerre, & ſur-tout dans un ſiege auſſi meurtrier; que la plûpart de ces Religieux, au lieu de réſider au moins dans leurs Commanderies, ſuivant leurs obligations, & dans l'exercice & les fonctions de l'Hoſpitalité, s'étoient attachez à la Cour de Rome; qu'ils y vivoient dans la moleſſe & dans les plaiſirs; qu'il conjuroit ſa Sainteté de les renvoyer inceſſamment au Couvent & dans la Maiſon Chef d'Ordre, pour y apprendre, par l'exemple de leurs confreres, quelle devoit être la vie d'un veritable Chevalier de ſaint Jean. A l'égard des ſtatuts que ſa Sainteté lui avoit adreſſez, on étoit convenu dans le Conſeil, & après une collation exacte avec les originaux, que ce ne pouvoit être que l'ouvrage de quelque fauſſaire, qui y avoit gliſſé differens articles inconnus juſqu'alors dans l'Ordre, & qui n'avoient été inventez que pour favoriſer l'eſprit de proprieté, & le libertinage de ces mauvais Chevaliers.

L'indignation que le Grand Maître fit paroître contre ces mutins, étoit d'autant mieux fondée, qu'on vivoit à Rhodes sous son gouvernent dans une exacte pratique de la regle & des statuts; qu'au milieu même des armemens qui se faisoient fréquemment, les Chevaliers ne se dispensoient jamais de jeûner austerement l'Avent & le Carême; qu'ils faisoient abstinence de viande tous les Mercredis de l'année, & qu'au refectoire & dans tous les lieux reguliers, personne n'auroit osé rompre le silence qui s'y observoit aussi regulierement que dans une Communauté de Moines & de Solitaires. La Lettre du Grand Maître, en forme d'apologie, fut signée par tout le Conseil; le Pape en parut satisfait.

Mais plusieurs Commandeurs de l'Europe, qui se prévaloient de la protection de quelques Cardinaux, & qui avoient même dans l'Ordre & jusques dans le Conseil de puissans amis, ne furent pas plus exacts à payer leurs responsions: il sembloit qu'ils prétendissent s'affranchir du vœu d'obéissance. L'Ordre par leur rébellion tomboit insensiblement dans une espece d'anarchie; on tint là-dessus plusieurs Chapitres & differentes assemblées, où il se fit de sages reglemens; mais que la desobéissance, la brigue & le credit rendirent inutiles.

Le Conseil voyant l'autorité du gouvernement méprisée, ne trouva point de remede plus convenable pour arrêter un si grand désordre, que de remettre la puissance souveraine, & la disposition entiere des finances entre les mains seules du Grand Maître. C'étoit comme une espece de dictature,

JEAN DE LASTIC.

toujours dangereuſe dans un Etat républicain; mais on étoit ſi perſuadé du zele de Laſtic, de ſa pieté ſincere, & en même tems de ſa moderation, qu'on ne fit point de difficulté de lui confier une autorité abſolue. Il s'en défendit d'abord ſur ſon âge avancé; & de peur de donner atteinte à l'ancienne conſtitution de l'Ordre, dont il étoit zelé obſervateur, il ne ceda aux preſſantes ſollicitations de ſes Religieux, qu'à condition que ce changement dans le gouvernement, ne dureroit que trois ans, & que ce terme expiré, le ſouverain Conſeil reprendroit ſon ancienne autorité.

La ſageſſe & la fermeté de ſa conduite juſtifierent bien-tôt le choix de la Religion: en execution des reglemens faits dans le dernier Chapitre, il menaça hautement de priver de leurs Commanderies & même de l'Habit de la Religion, tous ceux qui dans un tems limité, ne ſe ſeroient pas acquitez de leurs reſponſions. Ces menaces de la part d'un Souverain & d'un Superieur qu'on connoiſſoit incapable de fléchir ſous aucune recommandation, intimiderent les plus rebelles. En attendant qu'ils puſſent faire paſſer de l'argent à Rhodes, ils donnerent des aſſurances de leur devoir; tout plia ſous l'autorité d'un ſi digne Chef, armé d'une juſte autorité.

Mais comme pour payer les dettes, & pour ſubvenir aux beſoins indiſpenſables de l'Ordre, les fonds dans ces commencemens lui manquoient, il les prit ſur les propres revenus du Magiſtere. Le premier uſage qu'il fit de ſa nouvelle autorité, fut de ſe dépouiller lui-même; & en verita-

ble pere, il ſacrifia avec joye les grands biens attachez à ſa dignité, pour la nourriture de ſes enfans, & la ſubſiſtance des troupes que l'Ordre entretenoit dans les differentes Iſles qui compoſoient alors cet Etat ſouverain. Cependant afin qu'on n'abuſât pas de ſa facilité, il défendit aux Commandeurs, qui réſidoient à Rhodes, & qui tiroient de leurs Commanderies la valeur de cent écus d'or de revenu, de rien exiger davantage du tréſor de l'Ordre pour leur ſubſiſtance.

Des ſoins plus importans ſuccederent à ce réglement de diſcipline domeſtique. Comme dans le deſordre où ſe trouvoient les finances, on avoit à craindre une rupture de la part des Turcs, peu ſcrupuleux ſur l'obſervation des traitez, le Grand Maître envoya à Amurat II. qui regnoit encore, des Ambaſſadeurs pour reconnoître la diſpoſition de ce Prince à l'égard de l'Ordre. Nous avons vû que pendant la guerre que le Sultan d'Egypte avoit portée dans l'Iſle de Rhodes, Amurat pour prendre ſon parti ſuivant les évenemens, avoit éludé la propoſition que le Grand Maître lui avoit fait faire, de renouveller les anciens traitez de paix. Les nouveaux Ambaſſadeurs de l'Ordre y trouverent plus de facilité dans cette conjoncture: ce Prince avoit à ſe défendre contre une puiſſante Ligue des Princes Chrétiens, dans laquelle le Roi de Hongrie, le fameux Jean Huniade, Vaivode de Tranſilvanie, les Valaques, Scanderberg Roi d'Albanie, & même Uſum-Caſſan Roi de Perſe étoient entrez. Mais de tous ces ennemis, aucun ne lui étoit ſi redoutable que le Roi ou le Prince d'Albanie.

JEAN DE LASTIC.

L'Albanie, Province de l'Europe, eſt à notre égard ſituée à l'Eſt, le long du Golfe de Veniſe : elle a au Levant la Macedoine, dont elle faiſoit autrefois partie, l'Epire au midi, & au Nord la Servie, & un coin de la Dalmatie. De hautes montagnes la ſéparent de l'Epire, & d'autres montagnes, des marais, des rochers eſcarpez & des défilez rendent le pays impraticable à des troupes qui ne connoiſſent pas le terrein. Cette ſituation avantageuſe, le courage & l'humeur féroce de ces montagnards, les rendoient redoutables à leurs voiſins, & ſur-tout aux Turcs : Amurat entreprit de les ſubjuguer. Jean Caſtriot qui regnoit alors dans cette contrée, ſe défendit long-tems avec beaucoup de courage ; mais enfin il ſuccomba ſous des forces ſuperieures à celles que lui pouvoit fournir ce petit Etat. Pour ſauver les débris de ſa fortune, il traita avec le Prince Turc ; & pour gages de ſa ſujetion, il fut obligé de lui donner en ôtage ſes trois enfans, Conſtantin, George & Jean. Amurat contre la foi du traité les fit circoncire & inſtruire dans la Loi Mahometane ; & le pere de ces trois Princes infortunez, apprenant leur diſgrace, en mourut de douleur. Amurat ſous prétexte de conſerver aux enfans du défunt la Principauté de leur pere, s'en empara, & mit de fortes garniſons dans toutes les Places.

On ne ſçait point ce que devinrent les deux aînez de Jean Caſtriot. La plûpart des Hiſtoriens accuſent Amurat de les avoir fait empoiſonner ; d'autres rapportent qu'il ſe contenta de leur faire perdre la vûe, & la faculté d'avoir jamais des he-

ritiers. Pareil ſort étoit deſtiné au troiſiéme ; mais on prétend qu'Amurat charmé de ſa bonne mine, & de certain air de grandeur qui ſe découvroit déja dans ce jeune Prince, lui épargna ces differens ſupplices, & ordonna qu'on l'élevât avec ſoin dans la Religion de Mahomet, & dans tous les exercices qui pouvoient convenir à un homme de guerre.

Si-tôt qu'il put porter les armes, Amurat le mena avec lui ; & dès ſa premiere campagne, il fit des actions d'une valeur ſi étonnante, que le Grand Seigneur par une alluſion au nom du grand Roi de Macedoine, voulut qu'on le nommât *Scander-Berg*, c'eſt-à-dire, le Seigneur Alexandre. Toute la ſuite de ſa vie répondit à un augure ſi favorable : ſoit dans des duels & des combats particuliers qu'il entreprit contre des avanturiers qui l'avoient défié à la tête des armées, ſoit dans des batailles génerales, il en remporta toujours tout l'honneur. Il devint de bonne heure le favori, & enſuite un des Géneraux d'Amurat ; mais le ſouvenir de l'Albanie que ce jeune Prince regardoit comme ſon heritage, & la douleur ſecrete de ſe voir engagé dans une Religion differente de celle de ſes peres, le toucherent plus que toute la faveur du Sultan : il réſolut, à quelque prix que ce fût, de rentrer dans ſes Etats, & dans le ſein de l'Egliſe.

Scander-Berg s'étant affermi dans ce deſſein, prit le tems que le Sécretaire d'Amurat étoit en campagne. Il le fut joindre, le tira à l'écart ; & après lui avoir fait expedier par force des Lettres Pa-

JEAN DE LASTIC.

tentes adressées au Gouverneur de Croye, capitale de l'Albanie, par lesquelles il lui étoit ordonné de remettre à Scander-Berg le gouvernement de cette Place, il poignarda ce Ministre, & fit tuer tous les gens de sa suite sans en épargner un seul : & avec toute la diligence qu'il put, il se rendit aux portes de Croye. Il fut reçu dans cette capitale de l'Albanie avec le respect qui étoit dû aux ordres dont il étoit porteur ; mais à la faveur de la nuit y ayant introduit trois cens hommes qu'il avoit fait avancer, & qu'il tenoit cachez proche des portes de cette ville, il en fit passer le Gouverneur Turc & toute sa garnison par le fil de l'épée : il parcourut ensuite le reste de l'Albanie, qu'il remit sous sa domination. La plûpart des Princes Chrétiens ses voisins l'envoyerent féliciter d'un si heureux succès, & les Venitiens qui regardoient ses Etats comme un boulevard qui couvriroit ceux de la République, lui firent tenir des sommes considerables pour lever des troupes.

Il ne manqua pas de soldats : les Albanois, Nation guerriere, se présenterent en foule pour prendre les armes ; mais parmi ce grand nombre, dont il auroit pû composer une armée considerable, il choisit seulement huit mille hommes d'infanterie, & sept mille de cavalerie. Avec un si petit corps de troupes, mais à la faveur des montagnes & des défilez dont le pays étoit embarassé, il batit quatre grandes armées Ottomanes. La premiere commandée par Ali, la seconde par Feris-Beg, & les deux autres par Mustapha, Basha, Bassa ou Pacha, comme parlent differens Ecrivains. Amurat attribuant de si

si grandes pertes au défaut de courage ou de capacité de ces Géneraux, crut que ses armes seroient plus heureuses entre ses mains. Il résolut de commander lui-même ses troupes; il alla à la tête d'une armée formidable attaquer Scander-Berg : il emporta quelques Places, mais dont la prise lui coûta plus de soldats que la perte d'une bataille. Il étoit accompagné dans cette expedition du jeune Mahomet son fils, que sa valeur & un courage déterminé autant que sa naissance, l'avoit engagé à associer à l'Empire, dans la vûe de faire voir en même tems à ses troupes la capacité d'un vieux Capitaine, & l'ardeur & le feu d'un jeune conquerant.

Dans la seconde campagne, ces deux Sultans se préparoient à faire le siege de Croye, capitale de l'Albanie; mais avant que de rien entreprendre, & pour n'être pas troublez dans l'execution de leurs desseins, ils firent un traité de paix avec les Vénitiens, dans lequel il fut expressément stipulé que la République n'entretiendroit aucune relation avec le Prince d'Albanie. Ce fut par le même motif, & pour n'avoir rien à craindre des flotes de la Religion, qu'Amurat renouvella avec le Grand Maître les traitez de paix qu'il avoit faits avec son prédecesseur.

Le siege de Croye ne fut pas heureux pour les Turcs: Amurat après avoir vû périr une partie de son armée par des attaques imprévûes de Scander-Berg, qui tenoit la campagne, fut à la fin obligé de se retirer. Le Prince d'Albanie le poursuivit dans sa retraite, & tailla en pieces la meilleure partie de son arriere-garde. Amurat chagrin du mauvais

succès de la campagne, & accablé des infirmitez de la vieillesse, tomba malade. Il fut porté à Andrinople, où après avoir langui cinq à six mois, il y trouva la fin de sa vie. Ce Sultan fut regretté par ses sujets, & même par les Chrétiens, sur tout quand on vint à comparer son regne & sa conduite avec celle de son successeur, jeune Prince à la verité un des plus grands conquerans que l'Europe & l'Asie eussent jamais vû ; mais cruel, perfide, sanguinaire, & qui renouvella l'affreux souvenir des plus grands tyrans.

Les liaisons essentielles de son histoire avec celle que j'écris, & les guerres sanglantes qu'il fit à l'Ordre de saint Jean, m'obligent à faire connoître plus particulierement un de ses plus grands ennemis. C'étoit un jeune Prince à peine âgé de vingt & un an, que la nature & la fortune jointes à une haute valeur rendirent la terreur du monde entier. Son ambition étoit encore plus grande que sa naissance & son Empire. Il possedoit tous les talens superieurs, des vûes immenses, le génie admirable pour distribuer dans les tems l'execution de ses projets, toujours attentif, toujours présent aux évenemens, & ne perdant jamais de vûe les dispositions & les forces de ses ennemis ; insatiable de gloire & de plaisirs, & noirci même de ces sales voluptez que la nature ne souffre qu'avec horreur ; sans foi, sans humanité, sans Religion, il ne faisoit pas plus de cas de l'Alcoran que de l'Evangile ; & selon ses principes, il n'y avoit que deux divinitez qui meritassent le culte des hommes, la fortune & la valeur.

Tel étoit Mahomet II. qui affecta de bonne heure le nom d'*Al-Biuch*, ou de *Mahomet le Grand*, titre que la posterité lui a conservé. Il en étoit digne, si on en juge seulement par ses conquêtes; mais dans les Souverains, il y a des vertus qui doivent marcher avant la valeur; & un Prince n'est veritablement grand, que par sa pieté & par sa justice : vertus inconnues à Mahomet, ou dont il ne crut la pratique convenable qu'à de simples particuliers.

Cependant on n'eut pas plutôt publié la mort d'Amurat, & l'élevation de Mahomet second sur le trône des Ottomans, qu'on vit accourir à la Porte des Ambassadeurs des Empereurs de Constantinople & de Trébizonde, & de la plûpart des Princes de la Gréce & de l'Orient. Le Grand Maître y envoya aussi au nom de l'Ordre Frere Pierre Zinot. Tous ces Ministres après les complimens ordinaires dans ces occasions, demanderent avec empressement la confirmation des anciennes alliances arrêtées entre les Princes leurs maîtres & la Maison Ottomane. Mahomet, soit que les charmes de la toute-puissance l'éblouissent, ou pour endormir ces Ambassadeurs, les reçut tous avec une joye étudiée, & renouvella sans difficulté les traitez dont on lui demandoit la confirmation. Mais comme la conquête de Constantinople étoit le premier objet de son ambition, il employa toute l'année suivante à faire secretement les préparatifs nécessaires pour une si grande entreprise, & à s'assûrer de toutes les avenues qui conduisoient à cette capitale de l'Orient, & pour empêcher les secours,

JEAN DE LASTIC.

que l'Empereur Grec pourroit tirer tant du côté de terre, que par la Mer Noire, ou le Pont-Euxin.

Dans cette vûe il fit construire un fort sur le rivage du Bosphore, qui tenoit à l'Europe. L'Empereur Constantin allarmé de cette entreprise, lui dépêcha des Ambassadeurs pour s'en plaindre comme d'une infraction des traitez de paix qu'il venoit de renouveller. Mahomet leur répondit d'abord avec une moderation apparente, qu'il n'avoit fait élever ce fort que pour s'opposer aux courses des Chevaliers de Rhodes, aussi ennemis des Grecs que des Turcs, & pour mettre, dit-il, les sujets des deux Empires à l'abri des incursions des Latins. Mais les Ambassadeurs ayant voulu insister sur la fidelité avec laquelle l'Ordre observoit ses traitez, Mahomet emporté par son humeur violente, leur imposa silence & jura *qu'il feroit écorcher tout vif le premier qui oseroit lui en parler davantage.*

Après cette declaration, & sans garder aucune mesure, il fit avancer ses troupes, & investir la capitale de l'Empire grec, & on commença à former un des sieges le plus memorable, dont il soit fait mention dans toute l'histoire du bas Empire.

Le Sultan arriva dans le camp le second Avril: on prétend qu'il y avoit au moins trois cens mille hommes dans son armée, sans compter une flotte nombreuse composée de deux cens cinquante bâtimens de differentes grandeurs, chargez de vingt-quatre mille hommes. Pour résister à des forces si redoutables, à peine comptoit-on dans Cons-

tantinople, ſix mille Grecs en armes, & environ trois mille hommes de troupes étrangeres & de volontaires: ce qui doit paroître ſurprenant par rapport à la grandeur de cette ville, & au nombre prodigieux de ſes habitans. Mais ce n'étoient plus ces Grecs ſi vantez dans l'antiquité par leur valeur & par leur amour pour la patrie; les eſprits s'étoient alors tournez du côté du commerce: Conſtantinople n'étoit remplie que de marchands, ſans compter un grand nombre de Calogers & de Religieux, la plûpart avares, & qui plûtôt que de ſecourir leur Souverain, enſevelirent leur argent dans les endroits les plus cachez. Ainſi il ne faut pas s'étonner ſi Conſtantin, deſtitué de forces & ſans ſecours, ne put pas ſoutenir long-tems les efforts des Infideles. Malgré toute la réſiſtance des Chrétiens, la ville fut emportée d'aſſaut le quarante-deuxiéme jour du ſiege.

L'Empereur aima mieux ſe faire tuer en défendant ſa religion & ſa couronne, que de tomber vif entre les mains des Infideles. Peut-être que jamais il ne s'étoit vû de ſpectacle plus funeſte & plus touchant que ce qui ſe paſſa dans la priſe de cette Ville. Plus de quarante mille hommes paſſerent par le fil de l'épée; ſoixante mille furent vendus comme eſclaves: rien n'échapa à la fureur ou à l'avarice du ſoldat.

Les femmes déteſtoient la fecondité qui les avoit rendues meres, & plaignoient avec des larmes de ſang, le ſort de jeunes enfans qu'elles portoient dans leurs bras. On voyoit une infinité de jeunes filles, timides & incertaines dans

JEAN DE LASTIC.

leurs démarches, & sans sçavoir de quel côté tourner leurs pas, qui erroient comme de malheureuses étrangeres, dans le sein même de leur patrie; & en cherchant leurs parens, tomboient dans l'abîme des malheurs, & entre les mains de ces Barbares dont elles éprouvoient un sort plus affreux pour elles que les plus cruels supplices. Les larmes, les cris poussez au ciel, rien ne touchoit l'insolent vainqueur; & le plus miserable des Turcs faisoit sa proye d'une beauté achevée, mais qui lui étoit souvent enlevée par un autre Turc, ou plus fort que lui, ou plus autorisé dans l'armée. La plûpart de ces Barbares trafiquoient de leurs prisonniers; mais par ordre du Sultan, les gens de naissance, les Princes & les Officiers qui avoient été pris les armes à la main, furent livrez aux bourreaux: il n'échapa à sa cruauté que les jeunes gens des deux sexes les mieux faits, qu'il reserva pour les abominations de son Serail.

C'est ainsi qu'une Grecque d'une naissance illustre, appellée Irene, à peine âgée de dix-sept ans, tomba entre ses mains. Un Bacha venoit de la faire esclave; mais surpris de sa rare beauté, il la crut digne d'être presentée au Sultan. L'Orient n'avoit rien vû naître de si parfait; ses charmes se firent sentirent imperieusement au cœur farouche de Mahomet; il fallut se rendre; il s'abandonna même entierement à cette nouvelle passion; & pour être moins détourné de ses assiduitez amoureuses, il passa plusieurs jours sans se laisser voir à ses Ministres & aux principaux Officiers de son

armée. Irene le ſuivit depuis à Andrinople : il y fixa le ſéjour de la jeune Grecque. Pour lui, de quelque côté que les armes tournaſſent ſes pas, ſouvent même au milieu des plus importantes expeditions, il en laiſſoit la conduite à ſes Généraux, & revenoit avec empreſſement auprès d'Irene. On ne fut pas long-tems ſans découvrir que la guerre n'étoit plus ſa premiere paſſion : les ſoldats accoutumez au butin qu'ils faiſoient à ſa ſuite, murmurerent de ce changement. Ces murmures devinrent contagieux ; l'Officier comme le ſoldat ſe plaignoient de cette vie effeminée : cependant ſa colere étoit ſi formidable, que perſonne n'oſoit ſe charger de lui en parler. Enfin, comme le mécontentement de la milice étoit à la veille d'éclater, le Bacha Muſtapha ne conſultant que la fidelité qu'il devoit à ſon maître, l'avertit le premier des diſcours que les Janiſſaires tenoient publiquement au préjudice de ſa gloire.

Le Sultan, après être demeuré quelque tems dans un ſombre ſilence, & comme s'il eût examiné en lui-même quel parti il devoit prendre ; pour toute réponſe, & ſous prétexte d'une revûe, ordonna à Muſtapha de faire aſſembler le lendemain les Bachas, & ce qu'il y avoit de troupes pour ſa garde, & aux environs de la ville. Il paſſa enſuite dans l'appartement d'Irene, avec laquelle il reſta juſqu'au lendemain.

Jamais cette jeune Princeſſe ne lui avoit paru ſi charmante : jamais auſſi le Prince ne lui avoit fait de ſi tendres careſſes. Pour donner un nouvel éclat à ſa beauté, ſi cela étoit poſſible, il exhorta

JEAN DE LASTIC.

ses femmes à employer toute leur adresse, & tous leurs soins à sa parure. Après qu'elle fut en état de paroître en public, il la prit par la main, la conduisit au milieu de l'assemblée, & arrachant le voile qui lui couvroit le visage, il demanda fierement aux Bachas qui l'entouroient, s'ils avoient jamais vû une beauté plus accomplie. Tous ces Officiers, en bons courtisans, se répandirent en des louanges excessives, & le feliciterent sur son bonheur. Pour lors Mahomet prenant d'une main les cheveux de la jeune Grecque, & de l'autre tirant son cimetere, d'un seul coup en fit tomber la tête à ses pieds, & se tournant vers les Grands de la Porte, avec des yeux égarez & pleins de fureur: *Ce fer*, leur dit-il, *quand je veux, sçait couper les liens de l'amour.*

Un frémissement d'horreur se répandit dans toute l'assemblée; la crainte d'un pareil sort fit trembler les plus mutins: chacun croyoit voir ce funeste couteau élevé sur sa tête; mais s'ils échaperent d'abord à son humeur sanguinaire, ce ne fut que pour mieux assurer sa vengeance. Mustapha pour prix de ses fideles avis, fut immolé le premier sous un leger prétexte; il le fit étrangler dans le Serail: & dans ces longues guerres qu'il entreprit depuis, & qui durerent autant que son regne, il eut le cruel plaisir de faire perir les uns après les autres la plûpart des Janissaires, qui par leurs cris seditieux, avoient troublé ses plaisirs & réveillé sa fureur.

Il n'y avoit pas plus de six mois que ce Prince étoit maître de Constantinople, que croyant que tous

tous les Princes de l'Asie devoient fléchir sous sa puissance, il commença par les Chevaliers de Rhodes à faire éclater de si hautes prétentions. Il envoya au Grand Maître un Ambassadeur, ou plûtôt un Heraut, qui le somma de sa part de le reconnoître pour son Souverain, & de faire porter tous les ans à son trésor deux mille ducats de tribut. A son refus, cet Ambassadeur étoit chargé de lui declarer la guerre, & que le Sultan son maître étoit résolu de porter lui-même ses invincibles armes dans toutes les Isles de la Religion.

Le Grand Maître après avoir pris l'avis du Conseil, lui répondit que son Ordre étoit composé d'un corps de Religieux militaires, qui en cette qualité dépendoient par leur profession du souverain Pontife des Chrétiens; que leurs ancêtres par leur valeur & au prix de leur sang avoient depuis conquis l'Isle de Rhodes & les Isles voisines, dont aucun Prince ne leur avoit disputé la souveraineté; que par son élection à la grande Maîtrise elle avoit été mise en dépôt entre ses mains; qu'il en étoit comptable à ses freres & à leurs successeurs, & qu'il sacrifieroit avec joye sa vie plûtôt que de donner atteinte à l'indépendance & à la liberté de la Religion.

Ce sage Grand Maître & son Conseil ne doutant pas qu'une réponse si ferme n'attirât les armes du Sultan dans leurs Etats, eurent recours aux Princes Chrétiens, & ils firent cette démarche, plûtôt pour n'avoir rien à se reprocher, que dans l'esperance d'un prompt secours & bien effectif. Le Commandeur d'Aubusson, de la Langue

JEAN DE LASTIC.

d'Auvergne, d'une des plus anciennes des plus illuftres Maifons de la Marche, fut nommé pour Ambaffadeur auprès de Charles VII. qui regnoit alors en France. Le Grand Maître qui connoiffoit fon zele pour la Religion, fit ce choix, &
1454. ce fut la derniere action de fon Magiftere. Il mourut accablé d'années, après avoir tenu le Gouvernail dans des tems difficiles & orageux, avec autant de prudence que de fermeté.

Fin du fixiéme Livre.




BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE
LYON


F. RERE JACQUES DE MILLI TRENTE-SIXIEME GRAND MAITRE
L. Caro Sculp.

LIVRE SEPTIÉME.

FRERE JACQUES DE MILLY, grand Prieur d'Auvergne, succeda au Grand Maître de Lastic; il étoit alors dans son Prieuré. On lui dépêcha le Chevalier de Boisrond son neveu, pour lui porter le decret de son élection: & dans la dépêche dont ce Chevalier étoit chargé, le Conseil representa au nouveau Grand Maître de quelle importance il étoit pour le bien de la Religion, qu'il se rendît incessamment à Rhodes. Par la même Lettre il lui insinua que pour se débarrasser des recommandations des Souverains en faveur de quelques jeunes Chevaliers, & pour ne pas préjudicier aux droits d'ancienneté, il devoit declarer de bonne heure qu'il n'accorderoit aucune grace, avant que d'avoir pris possession de sa dignité, & prêté dans Rhodes même les sermens qu'on exigeoit des Grands Maîtres en pareilles ceremonies.

JACQUES DE MILLY.

1454. 1. Juin.

Ce Prince déféra à de si justes conseils, partit en diligence pour Rhodes, & y arriva heureusement le 20 Août de l'année 1454: sa presence y étoit bien necessaire. Mahomet le plus fier & le plus superbe de tous les hommes, irrité de la réponse courageuse que les Chevaliers avoient faite à son Ambassadeur, jura leur perte & la destruction de Rhodes: & dans l'impatience de s'en venger, il venoit d'envoyer, comme les avant-coureurs de sa fureur, trente galeres, qui par son ordre, avoient ravagé les côtes des Isles de la Religion.

JACQUES DE MILLY.

De tous les Princes voisins que sa vaste ambition lui faisoit regarder comme ses ennemis, il n'y en avoit point qui lui fussent plus odieux, ni qu'il souffrît plus impatiemment au milieu de ses Etats, que les Grands Maîtres de Rhodes. Il faisoit dessein de porter l'année suivante ses armes dans cette Isle, & d'exterminer l'Ordre entier de saint Jean; mais il fut obligé de differer cette entreprise par les nouvelles qu'il apprit d'une puissante Ligue, qui s'étoit formée contre lui pour la défense de la Hongrie. Le Pape Calixte III. en étoit le chef, & il y avoit fait entrer successivement, outre le Roi d'Hongrie, Alphonse Roi d'Arragon, Philippe Duc de Bourgogne, les Républiques de Venise, & de Génes, le nouveau Grand Maître de Rhodes, & differens Princes d'Italie.

Charles VII. Roi de France étoit puissamment sollicité par un Legat que le Pape lui avoit envoyé exprès, de joindre ses armes à celles des alliez. Ce Pontife même sur l'éloignement où ce Prince paroissoit être de quitter ses Etats, lui en écrivit en des termes imperieux. Mais ce n'étoit plus le tems où les Papes, soit par pur zele pour la Religion, soit par des motifs de politique, vinssent aisément à bout, sous le spécieux prétexte de croisades & de guerres saintes, de releguer, pour ainsi dire, les Empereurs & les autres Souverains au fond de l'Orient. Le Roi de France fit peu d'attention à des menaces déguisées sous les apparences de pieuses exhortations. Cependant comme ce Prince avoit un veritable fond de religion, quoiqu'il fût toujours en garde contre les Anglois qu'il

avoit chassez de France, & que le Dauphin son fils par son ambition lui causât beaucoup d'inquiétude, il fit donner au Commandeur d'Aubusson, que le Grand Maître lui avoit envoyé pour implorer son secours, des sommes considerables qui furent employées, soit à acheter des armes, soit à de nouvelles fortifications qu'on fit dans la ville de Rhodes.

Pendant que tous ces alliez par des armemens lents & tardifs rassembloient leurs forces, Mahomet, après differentes entreprises qui cachoient son veritable dessein, tomba tout d'un coup sur la ville de Belgrade, qu'Amurat son pere avoit autrefois assiegée inutilement; mais que ce Prince, par une émulation de gloire, tenta de surprendre & d'emporter. On sçait que cette importante Place est située sur une pointe de terre & dans une presqu'Isle que forme le Danube au Septentrion, & la riviere de la Save à l'Occident. Huniade un des plus grands capitaines de la Chrétienté, & le seul de son tems comparable à Scander-berg, pendant tout le tems que dura le siege, s'étoit retranché à la tête des Hongrois sur le rivage septentrional du Danube. Mais Mahomet pour se rendre maître du cours de ce fleuve devant Belgrade, & pour couper la communication du camp des Chrétiens avec la place, avoit formé comme un demi cercle de saïques & de brigantins liez ensemble, qui occupoient tout l'espace d'au-dessus & d'au-dessous de la ville. Huniade pour percer cette espece d'estacade, & faire passer du secours dans la ville, arma de son côté un grand nombre de bâtimens de differentes gran-

deurs, & après les avoir chargez de ce qu'il avoit de soldats les plus braves & les plus déterminez, il se met à leur tête, se laisse aller au fil de l'eau, aborde la flotte des Infideles, saute le premier dans la galiote de l'Amiral, s'en rend maître, & suivi par les Officiers Hongrois qui commandoient les troupes de débarquement, il rompt l'estacade, separe les petits vaisseaux qui la composoient, en coule une partie à fond, s'empare des autres, passe au fil de l'épée les troupes dont ils étoient chargez, & entre dans le port, traînant à sa suite les débris de la flotte Turque. Ce Seigneur par sa presence releve le courage de la garnison & des habitans, & leur adressant la parole: *Je suis venu*, leur dit-il, *avec ces braves soldats pour vivre ou pour mourir avec vous: & je sauverai la Place, ou je m'ensevelirai sous ses ruines.*

Pendant tout le tems que dura le siege, ce grand homme faisoit en même tems les fonctions de sage capitaine, & de soldat déterminé: Géneral, Gouverneur, Officier de Marine & d'Artillerie, les Turcs le trouvoient à tous les postes qu'ils attaquoient, on le voyoit en même tems à la tête de toutes les sorties. On rapporte que dans une de ces sorties, il tua de sa main jusqu'à douze ennemis; mais comme, après tout, ces petits avantages n'étoient point décisifs, & que Mahomet avançoit toujours ses travaux, il vit bien qu'il n'y avoit qu'un combat & une bataille qui pût sauver la Place. Dans cette vûe, il fit prendre les armes à la garnison, aux troupes qu'il avoit amenée, & même aux plus braves habitans:

dont il fit choix, & ayant formé de toutes ces troupes un corps considerable, il se mit à leur tête, & l'épée à la main se jetta dans les tranchées des ennemis. Il tailla d'abord en pieces tout ce qui s'opposa à son passage; mais au bruit que faisoit cette attaque, les Turcs se rallient bien-tôt & font ferme : jamais les Chrétiens & les Infideles n'avoient combatu avec plus de courage & d'opiniâtreté. Huniade qui veut vaincre ou mourir, irrité d'une si longue résistance, s'abandonne dans les plus épais bataillons des ennemis; pousse, tue tout ce qui se presente devant lui, & force enfin les Infideles à reculer en désordre. Mahomet accourt lui-même à leurs secours, & à la tête de ces legions invincibles de Janissaires qui faisoient toute la force de son armée & de son Empire, charge les Chrétiens, & tue de sa main un des principaux Officiers des Hongrois; mais dans le même tems il reçoit une large blessure à la cuisse, qui le met hors de combat : on le porte aussi-tôt dans sa tente, où le sang qu'il avoit perdu le fit tomber en foiblesse.

1456.

Cependant le combat ne se ralentit point : Huniade fait de nouveaux efforts; gagne les batteries, & tourne le canon contre les tentes du Sultan. Mais le Géneral Chrétien voyant un gros de Spahis qui s'avançoient le sabre à la main pour lui couper le chemin de la retraite, ne jugea pas à propos par un combat trop opiniâtré, de réduire les Turcs à un désespoir souvent plus redoutable que leur valeur ordinaire; & content des avantages qu'il venoit de remporter, il rentra triomphant dans Belgrade parmi les accla-

JACQUES DE MILLY.

mations de ses soldats, qui traînoient à leur suite un grand nombre de prisonniers.

Le Sultan revenu de son évanouissement, s'informa aussi-tôt des suites du combat : on ne put lui cacher que les premiers Bachas de sa Cour, le Vizir, l'Aga des Janissaires, & les principaux Officiers de ce corps avoient été tuez ; que le canon avoit été encloué, & les bagages pris. On prétend que sur de si fâcheuses nouvelles & si contraires à ses esperances, il demanda du poison pour terminer sa vie & sa douleur.

1454 Le 6. Aout.

Ce qui est de certain, c'est qu'il perdit en cette occasion plus de vingt mille hommes de ses meilleures troupes, & qu'il fut obligé de lever le siege & de regagner Constantinople avec précipitation. Pour surcroît de chagrin, il apprit que pendant la campagne, les Chevaliers de Rhodes pour faire diversion, avoient ravagé les côtes de ses Etats, bloqué ses ports, causé de grands dommages au commerce de ses sujets, & assuré celui des Chrétiens.

Le Sultan pour se venger des Chevaliers, mit en mer une puissante flotte chargée de dix-huit mille hommes de débarquement, avec ordre de porter le fer & le feu dans toutes les Isles de la Religion. L'Amiral aborda d'abord à l'Isle de Cos ou de Lango : il y assiega un Château fortifié, appellé Landimachio : les Turcs battirent la Place avec grand nombre de Canons & de Mortiers, & ayant fait brêche, ils monterent en foule à l'assaut. Ils se flattoient d'emporter ce Château sans beaucoup de résistance ; mais ils trouverent sur la brê-

che

che un bon nombre de Chevaliers, qui les repousserent, & qui en roulant des pierres, & faisant tomber sur les assiegeans de l'huile bouillante & du plomb fondu, en firent périr les plus braves au pied des murailles. Une sortie faite ensuite à propos, acheva de jetter le trouble & le desordre dans les troupes infidelles, qui se rembarquerent avec plus de précipitation & d'empressement, qu'ils n'avoient couru à l'assaut.

Le Commandant sans se rebuter d'un si mauvais succès, crut qu'il seroit plus heureux contre les habitans de l'Isle Simia, ou des Singes : il en assiegea le Château ; & pour ne pas hazarder ses troupes, il l'attaqua par des mines secrettes qu'il conduisit jusqu'au milieu de la Place. Mais son entreprise ayant été découverte à tems, il rencontra des Chevaliers, qui ayant contre-miné, éventerent la mine ; & l'épée à la main taillerent en pieces les mineurs & les troupes qui les soutenoient, & forcerent les Infideles à se rembarquer. De-là, ils s'approcherent de l'Isle de Rhodes ; & ayant mis quelques soldats à terre, l'Amiral leur ordonna d'entrer dans le pays avec le moindre bruit qu'ils pourroient, de tâcher de reconnoître la garde que l'on faisoit dans l'Isle, & s'il y avoit des troupes le long de la côte.

Ces espions s'avancerent dans le pays sans être découverts : tout leur parut tranquille & sans défiance, & ils s'apperçurent qu'un Bourg voisin appellé Archangel, très peuplé, & le plus riche de l'Isle, n'avoit que de foibles défenses : là-dessus ils firent les signaux que l'Amiral leur avoit prescrits.

JACQUES DE MILLY.

Ce Géneral ne les eut pas plutôt apperçûs, qu'il mit toute ſon infanterie dans des vaiſſeaux plats; & après que les Infideles furent débarquez, ils marcherent droit à ce Bourg, ſurprirent les habitans, tuerent ceux qui ſe mirent en défenſe, firent eſclaves les autres; & dans la crainte de s'attirer toutes les forces de la Religion, l'Amiral Turc, après avoir ravagé la campagne, ſe rembarqua bruſquement. Il fit une pareille execution dans les Iſles de Lerro, de Calamo, de Niſſara, de Lango & de Simia, par où il repaſſa à ſon retour de Rhodes. Comme ces Iſles étoient la plûpart ſans défenſe, il ravagea la campagne, arracha les vignes, coupa les arbres fruitiers, enleva les habitans qu'il put ſurprendre : & après avoir laiſſé par-tout des marques de ſa cruauté, il reprit la route de Conſtantinople. Il préſenta à Mahomet un grand nombre d'eſclaves qu'il avoit faits dans ſon expedition : le Sultan les enviſagea avec une joye cruelle, & comme un ſoulagement à la fureur dont il étoit animé contre les Chevaliers : il ne leur laiſſa que le choix de la mort, ou de renoncer à la foi. Pluſieurs furent aſſez foibles pour prendre ce dernier parti, & ces malheureux devenus Mahometans, ſervirent depuis de guides aux Corſaires qui infeſtoient les differentes Iſles de la Religion.

Frere Jean de Château-Neuf, de la Langue de Provence, Commandeur d'Uſez dans le Prieuré de ſaint Gilles, & Bailli des Iſles de Lango, de Lerro & de Calamo, les voyant déſertes & ruinées, en remit le gouvernement à l'Ordre, qui dans un Chapitre géneral, pria le Grand Maître

de se charger de les repeupler. Et pour éviter de pareilles surprises, le même Chapitre ordonna que cinquante Chevaliers résideroient dans le Château de saint Pierre; qu'on en mettroit vingt-cinq dans l'Isle de Lango; que quarante autres Chevaliers monteroient la galere qui étoit de garde en tout tems dans le port de Rhodes : & le Grand Maître de son côté, fit construire un fort dans le Bourg d'Archangel pour la sûreté des habitans.

Ces précautions étoient d'autant plus nécessaires, qu'outre la guerre que la Religion avoit à soutenir contre les Turcs, on étoit à la veille d'une rupture avec le Soudan d'Egypte, Prince voisin, & qui n'étoit pas moins redoutable que Mahomet. Le Grand Maître venoit de recevoir une Lettre pressante de Louis de Savoye Roi de l'Isle de Chypre, du chef de la Reine Charlotte de Lusignan sa femme, dans laquelle il imploroit le secours & la protection de l'Ordre contre les entreprises d'un bâtard de la Maison de Lusignan, qui à la faveur du crédit qu'il avoit à la Cour du Soudan, prétendoit se rendre maître de ce Royaume.

L'Ordre, comme on sçait, y possedoit de grands biens, même des villes & des forteresses considerables : ainsi il ne s'y pouvoit rien passer dans une guerre civile, & entre la Reine & le bâtard, où le Grand Maître ne dût s'interesser.

Pour l'intelligence de ces prétentions réciproques, il faut sçavoir que Jean de Lusignan dernier Roi de Chypre, n'avoit pour heritiere de ses Etats qu'une jeune Princesse appellée Charlotte, sortie de son mariage avec Hélene Paleologue sa

seconde femme. C'étoit un Prince effeminé, d'une foible complexion, presque imbecile, incapable de gouverner ; & le dernier du Royaume étoit instruit avant lui des affaires de son Etat. Toute l'autorité résidoit dans la personne de la Reine, qui étoit gouvernée elle-même par le fils de sa nourice, Ministre absolu qui disposoit à son gré du gouvernement, & qui tournoit à son profit les Charges, les dignitez & les revenus de la Couronne.

Cette injuste domination finit par le mariage de la Princesse avec Jean de Portugal, Duc de Conimbre. Ce Prince, du chef de sa femme, héritier présomptif de la Couronne, voulut entrer en possession des droits que le Roi son beau-pere avoit abandonnez ; l'imperieux Ministre s'y opposa, mais le parti du Prince prévalut, & le Ministre qui redoutoit son ressentiment, se refugia à Famagouste dont les Génois depuis long-tems étoient en possession. Sa mere pour se venger de l'exil de son fils, fit empoisonner le Prince Portugais ; & par sa mort, le Ministre revint à la Cour, & y reprit son ancienne autorité.

Il reprit en même tems tout son orgueil : soit vengeance, soit esprit de hauteur, & que la tête, comme à la plûpart de ses semblables, lui eût tourné dans une fortune trop élevée, il ne garda nulle mesure avec la veuve du Duc de Conimbre : il chercha même les occasions de lui rendre de mauvais offices auprès de la Reine sa mere. La Princesse outrée de ses manieres hautaines & insolentes, s'en plaignit à un frere bâtard qu'elle avoit, appellé Jacques de Lusignan, nommé à

l'Archevêché de Nicosie, capitale de l'Isle, quoiqu'il ne fût pas encore dans les ordres sacrez. C'étoit un homme dévoré d'ambition, à qui un crime ne coûta jamais rien pour arriver à ses fins, naturellement caché, cruel de sang froid; & quand il y alloit de ses interêts, capable d'un assassinat prémédité.

Pendant la vie du Duc de Conimbre dont il redoutoit le courage & l'habileté, ce bâtard s'étoit tenu éloigné des affaires, & renfermé dans les bornes de son état; mais la mort du Prince Portugais ralluma son ambition, & il crut qu'il ne lui étoit pas impossible de s'approcher plus près du trône, ou du moins de parvenir au Ministere: il falloit pour cela éloigner des affaires le fils de la nourice.

Jacques, sous prétexte de venger les outrages qu'il avoit faits à la Princesse, le poignarda luimême: il se flatoit d'occuper sa place; mais la colere de la Reine ne lui permit pas de se montrer à la Cour. Il se refugia secretement chez un noble Vénitien son ami particulier, appellé Marc Cornaro, homme puissant & riche, qui avoit des établissemens considerables dans l'Isle: mais ne s'y croyant pas encore assez en sûreté contre le ressentiment d'une Reine offensée, il passa à Rhodes d'où il écrivit au Pape pour en obtenir la confirmation de sa dignité d'Archevêque.

La Reine qui redoutoit son esprit artificieux, traversa ses desseins à Rome. Le bâtard irrité de la trouver à son chemin, prit un parti extrême; & sans songer davantage à l'Archevêché, il ramassa un nombre de bandits, retourna dans l'Isle

de Chypre, arriva à Nicosie, forma un puissant parti, fit périr ses ennemis, & même tous ceux qui pouvoient prétendre au ministere & au gouvernement : & malgré la Reine, il s'empara& des forces & des finances de l'Etat. Cette Princesse dissimula sagement une entreprise à laquelle elle ne pouvoit alors s'opposer : elle ne trouva de ressource que dans un second mariage de sa fille : elle lui fit épouser Louis fils du Duc de Savoye, qui arriva ensuite dans l'Isle de Chypre avec une flote chargée de troupes de débarquement : ce fut au bâtard à sortir au plutôt de l'Isle, & il chercha un azile au grand Caire, & à la Cour du Soudan.

Cependant le Roi & la Reine étant morts à peu de jours près l'un de l'autre, le Prince de Savoye & la Princesse sa femme furent reconnus pour Roi & Reine de Chypre ; & en cette qualité, ils furent couronnez solemnellement. Le bâtard de Lusignan n'en eut pas plutôt les nouvelles, qu'il dépêcha à Constantinople une de ses creatures pour implorer la protection de Mahomet auprès du Soudan : & comme rien ne coûte à un usurpateur, son agent offrit de sa part de payer au grand Seigneur le même tribut que le Prince Egyptien tiroit de l'Isle de Chypre. Le bâtard à force de présens, sçut mettre en même tems dans ses interêts le fils du Soudan, & trois de ses principaux Ministres, qui lui représenterent que s'il vouloit accorder au bâtard l'investiture de ce Royaume, il augmenteroit du double le tribut que son pere lui avoit payé de son vivant.

Ce fut au sujet de cette intrigue dont le Roi

Louis fut averti par l'Ambaſſadeur qu'il avoit envoyé au Caire, qu'il écrivit en diligence au Grand Maître pour lui demander dans une ſi importante conjoncture, ſon conſeil & du ſecours : il y avoit déja long-tems que l'Ordre tenoit lieu de protecteur à tous les Princes de la Maiſon de Luſignan. Le Grand Maître n'eut pas plutôt reçû les Lettres du Roi, qu'il envoya Frere Jean Delphin, Commandeur de Niſſara, au grand Caire pour traverſer les prétentions & les intrigues du bâtard.

Cet Ambaſſadeur ayant été admis à l'audience du Soudan, lui repréſenta que l'Iſle de Chypre étant féudataire de ſa Couronne, il étoit de ſa juſtice d'y maintenir contre un homme ambitieux, les droits légitimes des heritiers du feu Roi; qu'en qualité de ſes vaſſaux, ils lui payeroient avec exactitude le tribut auquel l'Iſle étoit aſſujettie, & qu'ils lui garderoient une fidelité inviolable, dont l'Ordre entier ſe rendroit volontiers caution. L'habileté de l'Ambaſſadeur, & quelques préſens répandus à propos parmi ces barbares, commençoient à incliner les eſprits du côté le plus juſte; mais il ſurvint un Ambaſſadeur de la part de Mahomet, qui repréſenta au Soudan qu'il étoit de l'intérêt de tous les vrais Muſulmans d'empêcher que le Prince de Savoye, & qu'aucun Prince Latin ne fît des établiſſemens dans le Levant. Il ajouta qu'il regarderoit tous ceux qui les favoriſeroient comme ſes ennemis; qu'il devoit craindre lui-même, s'il accordoit l'inveſtiture de Chypre à un Prince Latin, d'exciter une révolte dans ſes propres Etats, & s'il ne ſe ſentoit pas aſſez puiſſant pour chaſſer

de l'Isle le fils du Duc de Savoye, il lui offroit le secours de ses armes ; qu'il consentiroit même avec plaisir qu'il s'en servît pour chasser de l'Isle de Rhodes les Chevaliers tous Latins d'extraction, & les ennemis irréconciliables de leur Prophete.

L'Egyptien déféra à des remontrances qui avoient un air de menaces, & qui venoient d'un Prince dont en ce tems-là personne ne vouloit s'attirer les armes & le ressentiment. L'investiture fut accordée au bâtard de Lusignan, & le Sultan pour l'établir sur le trône, le fit accompagner à son retour par une puissante armée. Avec ce secours, il se rendit maître en peu de tems de tout le Royaume : il ne resta au Roi & à la Reine que la forteresse de Cyrene, où ils se refugierent : le bâtard forma aussi-tôt le siege de cette Place. Les Génois conserverent dans cette révolution la ville de Famagouste, & les Chevaliers se maintinrent dans le Château de Colos, Place forte qui appartenoit à l'Ordre, & qui faisoit partie de la grande Commanderie de Chypre.

La Reine Charlotte de Lusignan ne se trouvant pas en sûreté dans Cyrene, abandonna l'Isle de Chypre, & se retira dans celle de Rhodes, sous la protection du Grand Maître. La naissance de cette jeune Princesse, sa dignité royale, ses malheurs, & plus que cela encore, cet empire naturel que donne la beauté, lui firent de zélez partisans de la plûpart des Chevaliers, & on remarqua sur-tout que soit pure générosité, soit inclination secrete, le Commandeur d'Aubusson s'attacha particulierement à ses intérêts. L'usurpateur de son côté

côté pour se procurer l'appui de la République de Venise, épousa depuis Catherine Cornaro sous le titre specieux de fille de saint Marc. En consequence de cette qualité, ces habiles Républicains, pour se faire un droit sur cette Isle, donnerent à la jeune Cornaro une dot de cent mille ducats, & la République s'obligea par un traité solemnel à proteger le nouveau Roi contre ses ennemis : ce qui désignoit les Chevaliers de Rhodes qui avoient donné un azile à la Reine Charlotte. Mais l'usurpateur ne fut pas longtems sans éprouver qu'il est rare de trouver de la fidelité & de la bonne foi dans les traitez dont l'injustice a fait la base & le fondement. Les oncles de la Venitienne, pour avoir part au gouvernement de l'Etat, furent soupçonnez d'avoir empoisonné le nouveau Roi. Ce qui est de certain, c'est que nous verrons dans la suite que la République recueillit seule le fruit de ces differentes usurpations.

Cependant le Grand Maître se trouvoit embarrassé entre Mahomet & le Sultan d'Egypte, qui menaçoient également Rhodes d'un siege. Le Sultan même, pour se venger de la protection que l'Ordre donnoit à la Reine de Chypre, avoit retenu contre le droit des gens, l'Ambassadeur Delphin, & tous les vaisseaux marchands de Rhodes, qui trafiquoient en Egypte. Le sage Grand Maître pour pressentir les dispositions du Turc, envoya à la Porte un Prélat Grec, appellé Demetrius Nomphylacus, qui demanda à Mahomet un sauf-conduit en faveur du Commandeur de Sacconnay, chargé de quelques propositions de paix:

mais il ne fut pas alors écouté. Les Chevaliers en furent d'autant plus allarmez, que se trouvant épuisez d'argent & de munitions, ils n'avoient pas seulement à se défendre des Sarrasins & des Turcs, mais encore des Venitiens, qui pour de legers interêts de commerce, firent une descente dans l'Isle de Rhodes, & y commirent plus de ravages & de cruautez, que n'avoient jamais fait ces Barbares. Ils y revinrent peu de tems après avec une flotte de quarante-deux galeres, qui bloquerent le port de Rhodes & menacerent la ville d'un siege.

Le sujet de cette entreprise venoit de ce que le Grand Maître par droit de represailles, & pour procurer la liberté à son Ambassadeur & à ses sujets que le Soudan avoit retenus, avoit fait arrêter de son côté deux galeres Venitiennes chargées de marchandises pour le compte de quelques marchands Sarrasins, & on avoit arrêté en même tems un grand nombre des sujets du Soudan qui se trouverent sur ces galeres. On mit à la chaîne ces Infideles : leurs marchandises furent confisquées ; & à l'égard du corps des galeres, on permit aux Venitiens de se retirer, & de poursuivre leur route : tout cela étoit dans les regles ordinaires de la guerre, qui veut même que la robe de l'ennemi fasse confisquer la robe de l'ami. Mais la République, que l'interêt de son commerce avoit lié étroitement avec les Sarrasins, demanderent hautement la main-levée des effets saisis. La plûpart des jeunes Chevaliers, & sur-tout les Espagnols, vouloient qu'on ne répondît à des propositions si injustes & si impérieuses, qu'à coups de canon ;

mais le Grand Maître fut d'un avis contraire. Il avoit été averti que si l'Ordre ne rendoit pas volontairement les prisonniers Sarrasins & leurs marchandises, le Commandant de la flotte avoit des ordres secrets de ravager toutes les Isles de la Religion, d'en enlever les paysans & les habitans de la campagne, & de les livrer ensuite au Sultan, comme des ôtages pour les Sarrasins arrêtez à Rhodes. *Je ne suis pas en peine, avec le secours de votre valeur*, dit le Grand Maître en plein Conseil, *de défendre cette Place contre toutes les forces de la République; mais je ne puis pas empêcher leurs galeres de surprendre nos sujets de la campagne, & je crois qu'il est plus à propos de rendre quelques Sarrasins, que d'exposer des familles entieres à tomber dans les chaînes de ces Barbares, & peut-être dans le péril à force de tourmens de changer de Religion.* Tout le Conseil se rendit à un sentiment si plein de prudence: les Sarrasins furent remis à l'Amiral Venitien, & la charité l'emporta sur le juste ressentiment d'une si grande injustice.

Au milieu de tant d'ennemis, l'Ordre pour comble d'embarras, se trouva malheureusement agité de divisions, que l'ambition & la vanité firent naître. Les Procureurs des Langues d'Espagne, d'Italie, d'Angleterre & d'Allemagne, se plaignirent dans un Chapitre géneral, de ce que les principales dignitez de l'Ordre, & sur-tout la Charge de Capitaine géneral de l'Isle, étoient attachées aux Langues de France au préjudice des autres Nations: & ils soutenoient que dans une République bien reglée, & dans un Etat composé de la

Noblesse de toute l'Europe, il ne devoit y avoir aucune distinction que celle de l'ancienneté & du merite. Les François leur répondirent que l'Ordre devoit uniquement à leurs ancêtres sa fondation; que si par la succession des tems, on y avoit admis d'autres Nations, c'étoient les seuls François qui les avoient adoptées; que les autres Langues les devoient toujours considerer comme leurs premiers peres, & qu'il seroit bien injuste de priver aujourd'hui leurs successeurs de ces marques d'honneur qu'ils avoient acquises ou conservées aux dépens de leur sang, & comme la juste récompense des services rendus à la Religion.

A l'égard de la charge de Capitaine géneral, le Commandeur d'Aubusson qui en l'absence du Maréchal de l'Ordre en faisoit la fonction, repartit que cette Charge n'appartenoit qu'à la Langue d'Auvergne, dont le Maréchal étoit le chef; qu'après tout, il n'y avoit point dans l'Ordre de Langue qui n'eût une dignité particuliere, & que comme les François ne s'ingeroient point dans les fonctions de l'Amiral, du grand Conservateur, du Turcopilier & du grand Bailli, Dignitez qui donnoient entrée au Conseil, & attachées aux Langues d'Italie, d'Arragon, d'Angleterre & d'Allemagne, il étoit bien surprenant que les Chevaliers de ces Langues enviassent à ceux de Provence, d'Auvergne & de France, les charges de grand Commandeur, de grand Maréchal & de grand Hospitalier, qui depuis l'origine de l'Ordre avoient été exercées par des Chevaliers François. Malgré une réponse si sage & si modeste, les mécontens


BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE
LYON
1894

37


FRERE PIERRE RAIMOND ZACOSTA TRENTE-SEPTIEME G.P MAITRE EN 1461
Cars Sculp.

persisterent dans leurs prétentions : & comme ils s'apperçûrent que leur parti n'étoit pas le plus fort, le Procureur de la Langue d'Arragon jetta aux pieds du Grand Maître un acte d'appel au S. Siege; & suivi des autres Procureurs, il se retira du Chapitre d'une maniere séditieuse, & sortit même de la ville. L'avis du Conseil étoit de proceder contre eux; mais le Grand Maître d'un naturel doux & moderé, laissa exhaler ce premier feu. Plusieurs anciens Chevaliers s'entremirent de l'accommodement, & sans qu'il y eût rien pour lors d'innové à ce sujet, les plus emportez rentrerent dans la ville & dans leur devoir. Mais le Grand Maître étant mort peu après d'une goutte remontée, ils firent revivre leurs prétentions sous le Magistere de Frere PIERRE RAIMOND ZACOSTA, Châtelain d'Emposte, Castillan de naissance & successeur de Milly. On ne put terminer cette grande affaire que par la création d'une nouvelle Langue en faveur des Castillans & des Portugais, qui furent separez des Arragonnois, des Navarrois & des Catalans. On attacha à cette nouvelle Langue la dignité de grand Chancelier, & par cette augmentation, il se trouva depuis huit Langues dans la Religion.

JACQUES DE MILLY.

1461.

RAIMOND ZACOSTA.

Nous venons de voir que Mahomet dans l'impatience de porter ses armes dans l'Isle de Rhodes, avoit refusé d'accorder un sauf-conduit au Commandeur de Sacconay qui étoit chargé par le Grand Maître de Milly, de traiter de la paix entre la Religion & la Porte. Il faut ajouter que la cause d'un refus si fier, venoit de ce que l'Ordre ne vouloit

RAIMOND ZACOSTA.

point entendre parler de tribut; d'autres desseins & plus importans firent dissimuler à Mahomet un refus si courageux : & quand on s'y attendoit le moins, on ne fut pas peu étonné de voir apporter ce sauf-conduit à Rhodes. La surprise des Chevaliers venoit de ce que ce Prince avoit fait alors des aprêts extraordinaires par terre & par mer; ce qui fit soupçonner qu'il n'avoit fait porter des paroles de paix, que pour endormir les Chevaliers, & les amuser à la faveur d'un traité qu'il étoit à la veille de rompre.

Le Grand Maître sans laisser voir sa juste défiance, & pour pénetrer le desseins des Infideles, ne laissa pas d'envoyer à Constantinople Frere Guillaume Maréchal, Commandeur de Villefranche, accompagné de deux Grecs de l'Isle de Rhodes, l'un nommé Arro Gentille, & l'autre Constance Collace. La négociation ne traîna point; on ne parla plus de tribut; ou du moins les Ministres de la Porte n'insisterent pas beaucoup sur cet article. Mahomet qui ne vouloit pas être traversé dans ses projets par les diversions ordinaires des Chevaliers, signa la tréve pour deux ans, & l'Ambassadeur revint à Rhodes sans avoir pû pénetrer de quel côté le Sultan tourneroit ses armes. On n'en étoit pas plus instruit à la Porte; & parmi même les favoris de ce Prince, le Cadilesquer ou Juge suprême de Constantinople, voyant la campagne prête à s'ouvrir, & ayant été assez hardi pour lui demander où l'orage alloit fondre : *Si un seul poil de ma barbe*, lui dit le furieux Mahomet, *sçavoit mon secret*, *je l'arracherois à l'instant*, *&* *le jetterois au feu*:

réponse dont ce Ministre ne se fit l'application qu'avec une extrême frayeur. Enfin le secret de cette campagne, qui tenoit en suspens l'Europe & l'Asie, se declara : les Turcs entrerent dans la Penderacie, nommée anciennement Paphlagonie; & s'emparerent de Sinople & de Castamone, deux des plus considerables villes de cette Province ; & qui quoique sous la puissance d'un Prince Mahometan, servoient de boulevart à la ville Imperiale de Trébisonde, qui obéissoit à un Prince Chrétien : c'étoit à cette capitale qu'en vouloit Mahomet. Ce Prince mesuré dans ses démarches, n'étendoit jamais ses conquêtes que de proche en proche ; & après s'être assuré des Persans par un traité de paix avec Usum-Cassan, il marcha droit à Trébisonde, dont il forma le siege en même tems par terre & par mer.

Cette ville est située sur le rivage de la mer Noire, & faisoit autrefois partie de l'ancienne Colchide. Dans la révolution qui arrivaà Constantinople, & dans laquelle le faux Empereur Alexis Comnéne perit, le Prince Isaac de la même Maison se refugia à Trébisonde : il en fit la capitale d'un nouvel Empire, ou pour mieux dire, suivant le genie des Grecs, qui donnoit souvent de grands noms à d'assez petits sujets, il appella du nom magnifique d'Empire, un Etat qui ne comprenoit gueres plus de deux ou trois petites Provinces. Ses successeurs s'y conserverent avec assez de tranquillité jusqu'au regne d'un autre Alexis qui vivoit du tems d'Amurat II. Les fils du Prince Grec, dans l'impatience de lui succeder, se révolterent, pri-

rent les armes contre l'Empereur leur pere, & ensuite les uns contre les autres : & le vieil Empereur perit dans ces guerres civiles. Jean, un de ces Princes impies, demeura seul le maître, recueillit le fruit de tant de crimes, & fut reconnu pour Empereur. Il ne jouit pas long tems de cette dignité : la mort lui enleva la couronne, l'objet de son ambition. David Comnéne le dernier de ses freres, fut nommé Regent & Tuteur d'un jeune Prince qu'il laissa dans un bas âge, & à peine dans sa quatriéme année. Le tuteur qui n'avoit point dégeneré de la perfidie de ses freres, priva de la vie & de la Couronne son neveu & son pupille. Il épousa ensuite une Princesse de la Maison des Cantacuzenes, appellée Hélene, dont il eut huit fils & deux filles. Il regardoit avec plaisir ces enfans comme les soutiens du trône qu'il avoit usurpé ; mais la Justice divine, qui souvent dès cette vie, fait sentir sa main vengeresse aux usurpateurs, suscita Mahomet, qui à la tête de deux armées formidables par terre & par mer, vint l'assieger dans sa capitale : le siege dura trente jours. Le Prince Grec craignant d'être emporté d'assaut, entra en négociation, & il consentit à remettre à Mahomet cet Empire & sa Capitale, à condition d'en recevoir en échange une autre province. Le Sultan en convint, les portes de Trébisonde lui furent ouvertes ; il y mit garnison, & dans les autres Places qui appartenoient à Comnéne. Ce Prince le suivit ensuite à Constantinople ; mais au lieu de l'execution du traité, il ne lui laissa que le choix de la mort, ou de renoncer à la foi.
L'Empereur

L'Empereur Grec rappellant les anciens sentimens de religion que l'ambition avoit étouffez, préfera la mort à l'apostasie; sept de ses enfans mâles répandirent comme lui leur sang, plûtôt que d'embrasser la secte de Mahomet. L'extrême jeunesse du dernier, qui n'avoit pas trois ans, le déroba au martyre. Heureux si le cruel Sultan n'en fit pas dans la suite un renegat!

Ce n'est pas que ce Prince fût touché du merite de faire des proselytes : on sçait sa funeste indifference pour toutes les religions; mais dans le cruel dessein de ne laisser vivre aucun des Princes Chrétiens, dont il avoit conquis les Etats, il se servoit de ce prétexte pour s'en défaire : & s'il s'en trouvoit d'assez foibles pour succomber à ses menaces, il trouvoit bien-tôt un autre prétexte pour les faire perir : outre que ce changement de religion les rendoit si odieux & si méprisables aux Chrétiens leurs anciens sujets, qu'ils aimoient encore mieux être soumis à un Musulman naturel, qu'à un transfuge & à un apostat.

Pendant que le Sultan étoit occupé dans ces guerres, le Grand Maître considerant de quelle utilité seroit pour la défense de la ville & du port de Rhodes un nouveau fort, le fit construire à la faveur de la tréve, sur des rochers fort avancez dans la mer : ce Prince n'épargna rien pour en rendre le travail solide. Philippe Duc de Bourgogne, à qui il communiqua son dessein, fournit douze mille écus d'or pour y contribuer. Les Chevaliers par reconnoissance, firent mettre ses armoiries sur les flancs de cette forteresse, qui fut

RAIMOND ZACOSTA.

appellée la tour de saint Nicolas, à cause d'une Chapelle dediée à ce Saint, & qui se trouva enclavée dans l'enceinte de cette forteresse.

Quoiqu'il y eût alors une espece de tréve entre le Sultan & les Chevaliers, cependant les vaisseaux de ce Prince & des Corsaires Turcs, quand ils en trouvoient l'occasion favorable, faisoient des descentes dans les Isles de la Religion, & en enlevoient les habitans qu'ils pouvoient surprendre. Le Grand-Maître en fit porter ses plaintes au Grand Seigneur; mais son Ambassadeur n'ayant pas été écouté, les Chevaliers par droit de représailles, n'épargnerent pas les côtes de la Turquie. Mahomet le plus fier de tous les Souverains, ne put souffrir que les Chevaliers osassent traiter avec lui d'égal à égal: il entroit en fureur au seul nom de représailles. Pour s'en venger, il résolut de chasser les Chevaliers de cette Isle, & de l'Asie entiere; mais avant que de s'engager dans cette guerre, il jugea à propos de la commencer par la conquête de Lesbos & des autres Isles de l'Archipel, d'où l'Ordre eût pû tirer quelque secours.

Lesbos est une Isle située dans la partie Orientale de la mer Egée, qu'un Prince Grec de la Maison de Gattilusio possedoit alors à titre de Souveraineté. Mahomet passa dans cette Isle à la tête des troupes qu'il avoit destinées pour cette conquête: il forma d'abord le siege de Mitiléne capitale de l'Isle. Il prenoit pour prétexte de cette guerre, que le Prince de Lesbos donnoit retraite dans ses ports aux Chevaliers de Rhodes, & même aux Armateurs Génois & Catalans, qui troubloient

la navigation, & ruinoient le commerce des Turcs.

Le Grand Maître qui entretenoit une alliance étroite avec le Prince de Lesbos, lui envoya aussitôt un corps considerable de Chevaliers, qui se jetterent dans la Place. Il leur en laissa la défense, & à des Armateurs Génois & Catalans, qui se trouverent dans le port. Lucio Gattilusio son cousin partageoit le commandement & la défense de la Place avec l'Archevêque de Mitiléne, pendant que ce petit Souverain, Prince peu guerrier & ennemi des perils, se renferma, ou pour mieux dire, se fut cacher dans le Château, comme dans l'endroit le plus sûr & le moins exposé. Les assiegeans & les assiegez dans l'attaque & dans la défense, donnerent toutes les marques qu'on pouvoit souhaiter de leur courage. Les Turcs accoutumez de passer de conquête en conquête, souffroient impatiemment qu'un petit Prince osât arrêter les armes de leur invincible Empereur. Ils se précipitoient dans toutes les attaques; un grand nombre y perit. Mahomet éprouva la difference qu'il y avoit entre un Chevalier de Rhodes & un soldat Turc. Les Chevaliers ne lui donnoient point de repos, & par des ruisseaux de sang qu'ils faisoient couler dans toutes leurs sorties, ils firent craindre au Visir qui commandoit au siege, sous les ordres de Mahomet, que ce Prince plein de la plus haute valeur, & qui s'exposoit souvent, n'y perit luimême. Comme rien n'étoit plus cher au Géneral que la conservation de son maître, le sage Ministre, sous prétexe de donner ses ordres pour de nouveaux secours, l'engagea à repasser en terre

RAIMOND ZACOSTA.

ferme, où il lui envoyoit jour par jour une relation exacte de ce qui se passoit dans ce siege.

La vigoureuse résistance des Chevaliers & des Armateurs Chrétiens, ne lui permettant pas d'en esperer un prompt succès, il tenta la voye de corruption, qui lui réussit mieux que celle des armes. Il s'adressa au Gouverneur de la ville, du même nom & du même sang que le Prince; & il lui promit de la part de Mahomet, de lui laisser la souveraineté de l'Isle, s'il vouloit faciliter la prise de Mitiléne, & s'engager à ne souffrir jamais dans les ports de l'Isle, ni Chevaliers, ni Armateurs Chrétiens.

Lucio Gattilusio ne pouvoit pas ignorer que Mahomet ne devoit la plûpart de ses conquêtes qu'à sa foi promise, & presque toujours violée; mais le foible Grec ébloui par l'éclat d'une Couronne, se laissa séduire par les promesses magnifiques du Visir. Le traître lui livra une porte qu'il défendoit; les Turcs y entrerent en foule, & massacrent les Chevaliers, qui quoiqu'abandonnez par les Grecs, se firent tous tuer les armes à la main. Plusieurs armateurs eurent un sort pareil; d'autres, sur l'espoir de la vie qu'on leur promit, furent faits prisonniers. Le traitre pendant ce tumulte, courut au Château, & avec une frayeur étudiée, representa au Prince qu'il étoit à la veille d'être forcé, s'il ne se disposoit à capituler: le foible Prince de Lesbos lui en laissa le soin. Mahomet qui n'étoit pas éloigné, sur les avis qu'il reçût de son Visir, accourut pour recueillir la gloire & le fruit de sa négociation: le traité fut arrêté,

il promit au Prince en échange de ſon Iſle d'autres terres dans la Grece, & on convint qu'il ſe rendroit à Conſtantinople pour traiter de cet échange. Le Prince de Leſbos s'y rendit avec ſon parent dont il ignoroit la perfidie.

Mahomet ne les traita pas mieux qu'il avoit fait l'Empereur de Trébiſonde. Pour préliminaire de la négociation, on ne leur laiſſa que le choix de changer de Religion ou de la mort. Les deux Gattiluſio furent aſſez lâches pour renoncer à la foi : ils ſe flatoient au moins par leur apoſtaſie, d'avoir conſervé leurs jours ; mais Mahomet chercha un autre prétexte pour s'en défaire. Ce Prince dont la cruelle politique étoit de faire périr tous ceux qui pouvoient avoir de juſtes prétentions ſur les pays dont il s'étoit emparé, fit un crime aux deux Gattiluſio d'une promenade, comme s'ils euſſent voulu s'échaper, & ſortir de ſes Etats ſans ſa permiſſion ; & là-deſſus il leur fit couper la tête. Il traita encore plus cruellement les Armateurs chrétiens qui avoient défendu Mitiléne, & qui ſur l'aſſurance que le Viſir leur avoit donnée de la vie, s'étoient rendus aux Infideles. Le Sultan malgré la parole de ſon Viſir, les avoit fait arrêter ; & pour intimider leurs ſemblables, il les fit ſcier par la moitié du corps, & il ordonna qu'on en abandonnât les membres aux chiens & aux animaux carnaciers.

Le Grand Maître regarda ces cruels ſupplices comme des avant-coureurs de la guerre que Mahomet porteroit la campagne prochaine dans l'Iſle de Rhodes. Ce fut pour s'y préparer qu'il envoya

RAIMOND ZACOSTA.

en Europe une citation génerale adreſſée à tous les Chevaliers, avec des ordres particuliers aux Receveurs de ſe trouver à Rhodes pour aſſiſter au Chapitre qu'il y avoit convoqué, & d'y apporter les annates & les reſponſions dont ils étoient comptables au tréſor commun.

Ces Officiers en conſequence de ces ordres ſuperieurs, preſſerent pluſieurs Commandeurs de ſatisfaire à ce qu'ils devoient ; mais la plûpart, & ceux ſur-tout d'Italie & d'Arragon, chercherent differens prétextes pour éluder le payement qu'on exigeoit ſi juſtement d'eux. Les uns prétendoient que leur impoſition étoit exceſſive ; d'autres ſe plaignoient du Grand Maître comme d'un vieillard toujours tremblant aux moindres mouvemens de Mahomet, & qui ſous prétexte d'une guerre imaginaire, non content de les fatiguer par des voyages de long cours, cherchoit ſous differens prétextes à les épuiſer par des taxes exorbitantes. Ces plaintes furent portées au Pape Paul II. & appuyées par les Rois de Naples, d'Arragon, & par le Doge de Veniſe.

Le Roi d'Arragon, ſur-tout preſſoit le ſouverain Pontife de le faire venir à Rome pour rendre raiſon de ſa conduite. L'animoſité de ce Prince étoit fondée ſur ce que ce Grand Maître ayant retenu la Châtellenie d'Empoſte, dont il étoit en poſſeſſion quand il parvint au Magiſtere, redemandoit à ce Prince differentes terres de cette grande Commanderie, dont à titre de bienſeance il s'étoit emparé. Tous ces Princes par differens motifs, obtinrent du Pape que le Chapitre général qui étoit

convoqué à Rhodes, se tiendroit à Rome. C'étoit pour ainsi dire, livrer le Grand Maître à ses ennemis : & ce qui étoit de plus fâcheux, par cette nouvelle citation & ce changement, on exposoit l'Isle de Rhodes à toutes les entreprises de Mahomet. Le Grand Maître pouvoit se servir d'une aussi juste raison, & alléguer pour éviter ce voyage, la necessité où il étoit de défendre en personne les Etats dont la Religion lui avoit confié la souveraineté ; mais ce vénérable vieillard dans l'impatience de faire éclater son innocence sur un aussi grand theatre que la Cour de Rome, s'y rendit en diligence : l'ouverture du Chapitre se fit peu après. Le Grand Maître soutenu des plus anciens Commandeurs, & des plus gens de bien, n'eut pas de peine à faire comprendre au souverain Pontife que les plaintes qu'on lui avoit faites, n'avoient point d'autre fondement que le libertinage de quelques mauvais Religieux, ausquels même de grands biens ne suffisoient pas pour fournir à un grand luxe : & pour preuve de son desinteressement, & pour faire cesser les plaintes du Roi d'Arragon, il remit en même tems à la Religion & au Chapitre, la Châtellenie d'Emposte, qu'il n'avoit retenue après son élection à la grande Maîtrise, que pour pouvoir fournir à la construction de la forteresse de S. Nicolas.

Ces marques de desinteressement couvrirent de confusion ses ennemis : le Pape lui-même eut honte de s'en être laissé surprendre, & de les avoir écoutez. Pour réparer le tort qu'il avoit fait au Grand Maître, il le combla en particulier de caresses,

RAIMOND ZACOSTA.

& il affecta même en public de lui donner des marques de consideration, qui étoient si justement dûës à son merite, & au rang qu'il tenoit parmi les Princes Chrétiens. Le Chapitre de son côté fit contre les desobéissans des réglemens très séveres, qui furent approuvez par le S. Siege. Le Grand Maître se disposoit à les porter lui-même à Rhodes; mais une pleurésie qui le surprit à Rome, termina sa vie : & l'opinion commune fut que les peines & les chagrins que de mauvais Religieux lui avoient cáusez, avoient avancé ses jours. Le Pape voulut qu'il fût enterré dans l'Eglise de saint Pierre : on n'y oublia rien de la pieuse magnificence qui pouvoit orner ses funerailles : & par un decret du Chapitre, on mit dans son épitaphe que ce Grand Maître s'étoit également distingué par sa pieté, par sa charité, & par sa capacité dans le gouvernement.

Le Chapitre géneral proceda ensuite à une nouvelle élection : les suffrages se trouverent partagez entre Frere Raimond Ricard, de la Langue de Provence, & grand Prieur de S. Gilles ; & Frere JEAN-BAPTISTE DES URSINS, Prieur de Rome, & d'une Maison si illustre, qu'outre son merite & ses qualitez personnelles, son nom seul étoit un grand titre : & il lui fit obtenir la préference. Cependant il ne l'emporta que d'une voix : ce qui pourroit faire présumer que dans tout autre endroit qu'à Rome, la pluralité des suffrages ne se seroit pas trouvée de son côté.

JEAN-BAP. DES URSINS.

1467.

Le nouveau Grand Maître après avoir reçu la bénediction du Pape, se rendit en diligence à Rhodes


38
FRERE JEAN BAPTISTE DESURSINS TRENTE-HUITIEME GD MAITRE . an 1467

Rhodes où l'ambition & les forces de Mahomet faisoient toujours craindre quelque surprise. Il y fit venir par une citation particuliere les plus braves Chevaliers, & ceux de chaque Langue qui avoient le plus d'experience. On y vit bien-tôt arriver Frere Bertrand de Cluys, grand Prieur de France; Frere Jean de Bourbon, Commandeur de Boncourt; Frere Jean de Sailly, Commandeur de Fieffes; Frere Jean Wulner, Commandeur d'Oison; & Frere Pierre d'Aubusson, un des plus grands Capitaines de l'Ordre, habile sur-tout dans cette partie de l'art militaire, qui concerne les fortifications, & que le Grand Maître fit Surintendant de celles de l'Isle. Ce fut par son conseil & par ses soins qu'on creusa & qu'on élargit les fossez de la ville, & qu'on éleva du côté de la mer une muraille qui avoit cent toises de longueur, six de hauteur, & une d'épaisseur.

Cette précaution étoit d'autant plus nécessaire, qu'on apprit depuis que le Sultan auroit ouvert la campagne par le siege de Rhodes, s'il n'avoit été retenu à Constantinople par une maladie dangereuse. Et la peste étant survenue en même tems dans cette capitale de l'Empire Turc, il fut obligé de differer pour quelque tems cette entreprise. Mais pour ne pas laisser les Chevaliers en repos, il mit en mer trente galeres chargées d'infanterie, & dont le Commandant eut ordre de faire des descentes dans les endroits de l'Isle les moins défendus; d'en enlever les habitans, & d'y mettre tout à feu & à sang. Le Grand Maître averti de cet armement, le rendit inutile par sa sage con-

duite & la valeur des Chevaliers. Il y avoit alors dans cette Isle plusieurs Châteaux situez de distance en distance, & qui en tems de guerre servoient de retraite aux habitans de la campagne. On comptoit parmi ces Places fortes les Châteaux de Lindo, de Feracle, de Villeneuve, de Catauda, d'Archangel & de Tiranda. Les paysans eurent ordre de s'y retirer avec leurs bestiaux ; & les Chevaliers partagez en differens corps de cavalerie, ayant laissé débarquer les Turcs, tomberent sur ceux qui s'étoient avancez dans le pays, en tuerent un grand nombre, firent plusieurs prisonniers, & forcerent les autres à chercher leur salut dans la fuite, & à se rembarquer.

Mahomet irrité de cette défaite, & dont toute la vie jusqu'alors n'avoit été pour ainsi dire qu'une campagne continuelle, donna aussi-tôt des ordres pressans pour un nouvel armement qu'il fit faire par terre & par mer. On ne doutoit point que ces apprêts extraordinaires ne regardassent l'Isle de Rhodes, ou celle de Negrepont, dont les Venitiens étoient alors les maîtres. Dans cette incertitude, ces habiles Républicains, pour se prévaloir du secours de l'Ordre, envoyerent des Ambassadeurs au Grand Maître & au Conseil pour y proposer une Ligue offensive & défensive contre leur ennemi commun. Rien en apparence n'étoit plus convenable pour les uns & pour les autres ; mais quand on vint à approfondir les conditions de ce traité, ou fut bien surpris à Rhodes d'apprendre que les Venitiens pour préliminaire, demandoient que la Religion se mît sous la protec-

tion & la dépendance de leur République, & que la Religion à l'avenir, ne pût rien entreprendre sans ses ordres. Le Grand Maître rejetta avec une juste indignation le projet d'une Ligue, qui sous le nom d'alliance, auroit établi une veritable servitude : & si des Historiens célébres n'en faisoient mention, on auroit peine à croire qu'un Corps aussi sage que le Sénat de Venise, eût été capable de faire faire une proposition si odieuse, à un Ordre composé de la plus illustre & de la plus valeureuse Noblesse de la Chrétienté, & qui avec ses seules forces, résistoit depuis si long-tems à celles des Sarrasins & des Turcs. Mais quoique cette Ligue particuliere n'eût point de lieu, on n'eut pas plutôt appris à Rhodes que les armées de terre & de mer de Mahomet avoient investi l'Isle & la ville de Négrepont, que le Grand Maître se croyant obligé par sa profession de défendre tous les Etats des Princes Chrétiens, envoya aussi-tôt des galeres armées au secours des Venitiens. Le Chevalier de Cardonne commandoit cet armement; & le Commandeur d'Aubusson, fort habile dans l'attaque & la défense des Places, fut mis à la tête d'une troupe de braves Chevaliers, qui avoient ordre de tâcher de débarquer dans l'Isle, & de se jetter dans la ville assiegée.

L'Isle de Négrepont portoit anciennement le nom d'Eubée : son circuit est d'environ trois cens soixante milles ; sa plus grande largeur de quarante, & la moindre de vingt : & elle communique avec la terre ferme de Bœotie par un pont qui traverse l'Euripe. Les Atheniens appelloient sa capitale Chalcide ; mais depuis elle prit

JEAN BAP. DES URSINS. le nom général de l'Isle. Jean Bondumiero, & Louis Calbo son Lieutenant, nobles Venitiens, y commandoient pour la République; & Paul Erizzo autre noble Venitien, qui venoit d'y exercer la Charge de Provéditeur, voyant les approches de l'ennemi, résolut génereusement d'y demeurer, quoique le tems de son service fût expiré. Mahomet avant que de porter ses armes dans l'Isle de Rhodes, résolut d'attaquer celle de Négrepont, d'où les Chevaliers eussent pû tirer du secours.

1470. Ce Prince belliqueux suivi d'une armée de six vingt mille combatans, arriva sur le rivage de l'Euripe dont il traversa le trajet sur un pont de bateaux, qu'il y fit construire, en même tems que sa flotte composée de trois cens voiles, s'en approcha sous la conduite du Vizir Machmut. Il y eut trois attaques principales, où d'abord il périt un grand nombre de Turcs; mais un traître leur ayant indiqué un endroit des murailles qu'ils avoient négligé, & dont les défenses étoient vieilles & tomboient en ruine, les Infideles y pointerent leur artillerie, & firent tomber un grand pan de ces murailles. Les assiegez firent donner avis du péril où ils étoient exposez au Géneral Canalé, qui commandoit la flotte de la République. Les galeres de la Religion l'avoient joint; la flotte chrétienne s'avança aussi-tôt à vûe du camp ennemi: elle avoit le vent & les courans favorables, & on avoit résolu dans le Conseil de guerre d'insulter le pont qui traversoit l'Euripe pour couper aux Turcs la communication avec la terre ferme, & les priver par là des convois qu'ils en tiroient. Toute la

flotte demandoit le combat avec de grands cris, & les Chevaliers de Cardone & d'Aubuſſon ſur-tout preſſoient Canalé d'avancer. Mais ce Commandant ayant jetté par hazard les yeux ſur ſon fils unique, qui paroiſſoit effrayé du péril, après avoir balancé quelque tems entre l'attaque & la retraite, tourna honteuſement la proue; & à force de voiles & de rames, s'éloigna des Infideles, & abandonna les aſſiegez, à qui il ne reſta aucune eſperance de ſecours.

Le Sultan profita de leur conſternation; ſes troupes le lendemain monterent à l'aſſaut, & forcerent l'endroit de la muraille que ſon artillerie avoit abatu. Ils n'y entrerent cependant que ſur les corps de Bondumiere, de Calbo, & des principaux Officiers de la garniſon, qui ſe firent tuer ſur la brêche.

Le Provéditeur Erizzo diſputa le terrein pied à pied, & par des retirades faites de rue en rue: ſe voyant forcé de tous côtez, il gagna encore le Château, où il ſe défendit avec beaucoup de courage; mais enfin manquant de vivres & de munitions de guerre, & la plûpart de ſes ſoldats étant bleſſez, il fut obligé de capituler. Il ne voulut pourtant point ouvrir les portes du Château, qu'il n'eût pour aſſurance de ſa vie la parole expreſſe du Sultan. Ce Prince jura par ſa tête que celle d'Erizzo ſeroit en ſûreté; mais ſe voyant maître de ſa perſonne, il le fit ſcier par le milieu du corps; & ajoutant la raillerie à la cruauté, & ſous prétexte d'un ſerment captieux & ambigu, il diſoit qu'à la verité il avoit donné à Erizzo aſſûrance pour ſa

JEAN-BAP. DES URSINS. tête, mais qu'il n'avoit jamais entendu épargner ses flancs.

Ce génereux Venitien avoit avec lui Anne Erizzo sa fille, jeune personne d'une beauté singuliere. Son pere craignant qu'elle ne devînt la proye du soldat insolent, conjura ses boureaux de la faire mourir avant lui; mais on lui répondit qu'elle étoit réservée pour les plaisirs du Sultan. On la conduisit à ce Prince, qui charmé de sa beauté, lui offrit de la faire regner sur son cœur & sur son empire. La sage Venitienne lui répondit avec une modeste fierté qu'elle étoit Chrétienne & Vierge, & qu'elle abhorroit plus que la mort, les débauches de son sérail, & les douceurs empoisonnées de ses promesses. Mahomet employa inutilement toute sorte de moyens pour la séduire; on lui porta de sa part des pierreries & des habits magnifiques, qu'elle rejetta avec un noble mépris. Mahomet plus susceptible d'orgueil que de sensualité, irrité de sa sage résistance, changea son amour en haine, & dans les noirs transports de sa fureur, d'un coup de cimeterre lui sépara la tête du corps, & remplit les vœux de cette héroïne, qui par le sacrifice d'une vie courte, & d'une beauté fragile, acquit une gloire & une felicité immortelle.

Il seroit difficile d'exprimer toutes les cruautez qui furent exercées à la prise de Négrepont. L'Isle fut bien-tôt remplie de carnage & d'horreur; le soldat Turc, à l'exemple & sous les yeux de son Souverain, se faisoit un merite de sa fureur & de son emportement: sur-tout on ne fit aucun quartier aux Chrétiens Latins; & le Sultan irrité d'a-

voir vû parmi la flotte Venitienne les galeres de la Religion, envoya à Rhodes déclarer la guerre à feu & à ſang, & jura de tuer de ſa main le Grand Maître, & d'exterminer tous les Chevaliers qui tomberoient en ſa puiſſance.

Ces menaces n'empêcherent pas la Religion de continuer dans la ſuite ſes génereux ſecours aux Venitiens. La flote de cette République étoit alors commandée par le fameux Mocenigo, qui avoit pris la place du timide Canalé. Les galeres de la Religion l'ayant joint, on fut de concert aſſieger Attalie ville célebre ſur les côtes de la Pamphilie, qu'on nomme aujourd'hui Satalie. Le Provéditeur Soranzo fut commandé d'abord pour rompre la chaîne qui fermoit le port, & il s'en acquitta avec beaucoup de courage & de ſuccès. Les vaiſſeaux Chrétiens y entrerent; on pilla enſuite le fauxbourg des deux enceintes, dont la ville étoit fortifiée. On emporta la premiere; mais les murailles de la ſeconde ſe trouverent plus hautes que les échelles qu'on avoit préparées pour l'eſcalade, & le Géneral des galeres de la Religion, & pluſieurs bravesChevaliers ayant été tuez dans cette attaque, le Géneral Venitien la fit ceſſer malgré les cris d'une vieille femme chrétienne, eſclave dans Satalie, qui du haut de la muraille appelloit les Chrétiens, & leur repréſentoit le petit nombre & la foibleſſe des aſſiegez. On rapporte que ſaiſie de douleur d'entendre ſonner la retraite, elle ſe précipita du haut de la muraille dans les foſſez, d'où les Venitiens l'enleverent toute briſée de ſa chûte, & prirent ſoin de ſa ſepulture.

JEAN BAP. DES URSINS.

Les Chrétiens repoussez allerent décharger leur colere dans la campagne ; & après le dégât ordinaire en pays ennemi, vinrent donner fonds à Rhodes. Ils y trouverent un Ambassadeur d'Ussun-Cassan, Roi de Perse, appellé Azimamet, qui outre ses domestiques, étoit accompagné de plus de cent Gentilshommes Persans.

Pour l'intelligence de la négociation dont il étoit chargé envers le Grand Maître & les autres Princes Chrétiens, ennemis de Mahomet, il faut sçavoir qu'après la perte de Négrepont, les Venitiens avoient formé une puissante Ligue contre le Turc, dans laquelle étoient entrez le Pape Paul II. le Roi d'Arragon, Ferdinand Roi de Naples, l'Ordre de S. Jean de Jerusalem, & la République de Florence. Outre ces secours, les Venitiens pour susciter de tous côtez des ennemis au Sultan, avoient envoyé jusqu'en Perse un Ambassadeur appellé Catherini Zéno pour solliciter Ussun-Cassan d'arrêter par d'utiles diversions les armes d'un Prince ambitieux, qui menaçoit tout l'Orient de ses chaînes. Ce Prince n'avoit pas besoin d'être éclairé sur ses veritables interêts, & il y avoit long-tems qu'il souffroit impatiemment les conquêtes de Mahomet. Nous avons dit qu'il étoit déja entré dans une Ligue contre le Turc avec plusieurs Princes Chrétiens ; mais les fatales discordes de ses confédérez, & l'impétuosité de Mahomet, avoient fait perdre jusqu'alors le fruit de ces magnifiques alliances qui avoient plus d'éclat que de solidité. Il ne laissa pas d'écouter avec plaisir les nouvelles propositions que lui fit l'Ambassadeur Venitien. Ussun-

Ussun-Cassan, ou Uzun-Hassan, c'est-àdire, Uzun le long, ainsi appellé à cause de la grandeur de sa taille, étoit le sixiéme Prince des Turcomans, de la Dynastie d'Akconjonlû, ou du Mouton blanc. Il commença ses conquêtes par usurper les Etats de son frere Gehanghir, dont il sçut se défaire, & dans la même année il s'empara de ceux de Gehanschah, Prince de la Dynastie du Mouton noir, qu'il fit perir avec toute sa famille. Il ne traita pas mieux Abousaid petit-fils de Tamerlan, sur lequel il conquit toute la Perse.

Quoique ce Prince fît profession de la secte Musulmanne, soit qu'il en reconnût la fausseté, soit que l'interêt de son Etat fût sa premiere religion, il ne faisoit point de scrupule de s'unir avec des Princes Chrétiens : il n'avoit envoyé son Ministre que pour reconnoître les forces des Princes alliez. Cet Ambassadeur avoit été reçû par le Grand Maître avec tous les honneurs & la magnificence dûs à son caractere : on le combla de caresses & de presens. La Noblesse Persane qui l'accompagnoit étoit regalée tous les jours par les principaux Chevaliers de l'Ordre ; & pour lui donner bonne opinion des forces de la Ligue, on lui en fit voir tour à tour les troupes de terre & de mer, rangées en ordre de bataille, & avec tous les mouvemens qui se pratiquent dans de veritables combats.

Azimamet dans une audience qu'il eut du Grand Maître & des principaux Capitaines de la Ligue, leur dit que le Roi son Maître avoit pris sur Ma-

JEAN-BAP. DES URSINS.

homet la forte place de Torate dans la petite Armenie; qu'il se préparoit à continuer ses conquêtes; que les Persans à la verité étoient invincibles par leur cavalerie, la premiere du monde; qu'ils ne manquoient ni d'hommes, ni de chevaux, ni de lances, ni de sabres; mais qu'on ignoroit encore dans son pays l'usage des armes à feu, & que le Roi son Maître l'avoit envoyé pour demander aux Princes Chrétiens des fondeurs & d'excellens canoniers pour s'en servir contre le Turc: ce qui lui fut promis, & le Grand Maître lui ayant donné une escadre de galeres, il fut conduit à Venise, où le traité fut conclu: & à son retour le Senat le fit accompagner par cent Officiers d'artillerie, avec des fondeurs & d'habiles armuriers, qui founirent depuis les armées de Perse d'un train complet d'artillerie, & d'un nombre infini d'arquebuses.

Il n'étoit gueres possible qu'une ambassade d'un aussi grand éclat pût être cachée à Mahomet. Ce Prince en pénetra bien-tôt les motifs; & pour faire échouer cette négociation, il dépêcha un Ambassadeur au Roi de Perse, pour representer le tort qu'il faisoit à sa gloire, de s'unir avec des Infideles contre un Prince de sa religion. Mais le Persan peu en prise à de pareils scrupules, ne fit pas beaucoup d'attention aux reproches de Mahomet; & trouvant son interêt dans la Ligue, il y persista constamment, sans même que de mauvais succès l'en pussent détacher. Mahomet aigri de la fermeté de ce Prince, lui declara la guerre, & il alla en personne, & à la tête d'une armée composée de

cent quatre-vingt-dix mille hommes, l'attaquer au milieu de ses Etats.

Avant que de partir de Constantinople, il y laissa le Prince Zizim le dernier de ses enfans avec un bon Conseil, pour avoir soin du gouvernement; mais en passant à Amasie, il y prit Bajazet, frere de ce jeune Prince; & Mustapha l'aîné de tous, qui commandoit sur la frontiere de Caramanie, le vint joindre avec les troupes de son gouvernement. Ce jeune Prince l'année précedente avoit défait en bataille rangée, une armée d'Ussun-Cassan. Mahomet voulant profiter de cette victoire, & de la consternation des Persans, s'avança jusqu'aux bords de l'Eufrate. Son dessein étoit de passer ce fleuve pour pénetrer dans la Perse; mais il découvrit de l'autre côté Ussun-Cassan, qui accompagné de trois Princes ses enfans, & à la tête d'un grand corps de cavalerie, composé de quarante mille chevaux, se disposoit à lui en disputer le passage. Jamais deux Maisons royales ne s'étoient vûes dans une plus glorieuse concurrence. L'Eufrate vis-à-vis de l'endroit où les deux armées étoient postées, se partageoit en plusieurs branches: il y en avoit quelques-unes de guéables. Les Turcs s'abandonnent dans le fleuve pour les gagner, mais la marche continuelle des chevaux qui remue les sables, d'un gué fait un goufre qui abîme tout. Pour comble de malheur, ceux qui peuvent approcher des bords de ce fleuve, les trouvent escarpez par la précaution du Roi de Perse. Epuisez du travail, & ne pouvant combattre de pied ferme sur des sables mouvans, ils se voyent en bute aux fléches

JEAN-BAP. DES URSINS.

des Perſans, ſans pouvoir vanger leur mort. Pluſieurs ſe noyent; les courans en emportent d'autres. Plus de douze mille hommes périrent dans cette entrepriſe, & le furieux Mahomet deſeſperé de ce mauvais ſuccès, eſt contraint à la fin de faire ſonner la retraite.

Comme les Perſans avoient enlevé les vivres & les fourages de ces cantons, il fallut que les Turcs regagnaſſent leur frontiere. Il ne manquoit rien à la gloire du Perſan, s'il eût ſçû ſe borner à cet avantage. Mais entraîné par les conſeils audacieux des jeunes Princes ſes enfans, il paſſa l'Eufrate, & pourſuivit ſon ennemi : il le trouva puiſſamment retranché. On en vint bien-tôt aux mains : chacun ſe mêle : tout combat, le Prince comme le ſimple ſoldat. La victoire paſſa plus d'une fois dans l'un & l'autre parti. Le jeune Muſtapha, fils aîné de Mahomet la fixa enfin dans celui du Sultan : il défit un grand corps de Perſans, commandé par le Prince Zeinel, fils d'Uſſun-Caſſan, qui y fut tué. Pendant que Muſtapha pourſuivoit les fuyards, il envoya la tête du Prince Perſan à Mahomet, comme les gages de la victoire : elle ſe declara abſolument contre les Perſans depuis la mort de Zeinel, & toute leur armée fut diſſipée, & chercha ſon ſalut dans les montagnes voiſines. Au milieu de la joye que cauſoit à Mahomet un ſi glorieux ſuccès, on vint lui dire qu'on ne ſçavoit ce qu'étoit devenu le Prince Muſtapha. Le Sultan ſentit vivement qu'il étoit pere : il frémit, & déteſtoit une ſi funeſte victoire, lorſque les cris des ſoldats lui annoncerent peu après le retour de ce jeune Prin-

ce. Dans les premiers transports de joye, il court avec empressement au devant de lui, l'embrasse tendrement, quoique tout couvert de sang & de poussiere. Il voulut même lui presenter de sa main une tasse de Sorbec; mais Mustapha fit une douce experience dans cette occasion, que de tous les rafraîchissemens, il n'y en avoit point de plus propre à essuyer la sueur & les fatigues d'un combat, qu'une victoire qu'on y vient de remporter.

Cependant ce jeune Prince, le compagnon des travaux & de la gloire de son pere, l'appui de son trône, & l'esperance de ses sujets, au milieu de tant de lauriers, se vit un an après frappé de la foudre. Achmet Geduc un des principaux Bachas de la Porte, avoit une femme d'une rare beauté. Le jeune Sultan eut le malheur de la rencontrer comme elle alloit au bain; & malgré l'austere précaution qu'on prescrit aux femmes de cette Nation, de ne paroître en public que voilées, elle ne put résister au plaisir secret de lui laisser entrevoir combien elle étoit aimable. Un coin de son voile lui échape, mais qu'elle reprit aussi-tôt; elle ne se montroit avec tant de reserve, qu'afin d'être regardée avec plus de curiosité. Les Courtisans, nation servile, ne manquerent pas de donner des louanges criminelles aux desirs du jeune Prince, qui depuis les grandes actions qu'il avoit faites à la guerre, se croyoit au-dessus des loix. Il la suit jusqu'au bain, entre malgré les gardes dans un lieu interdit aux hommes; la surprend dans un état peu décent; & emporté par sa passion, en obtient des faveurs qui peut-être ne lui

JEAN-BAP. DES URSINS.

firent pas éprouver beaucoup de résistance. Achmet en est bien-tôt averti. Outré de cette insulte, il court au Serail, se jette aux pieds de Mahomet, s'arrache la barbe, déchire sa veste & son turban, & par ses cris & ses larmes, apprend au Sultan le malheur de sa femme ou plûtôt le sien. Mahomet commençoit déja d'avoir de l'inquiétude de l'humeur fiere & hautaine de son fils; mais pour ne pas s'abaisser jusqu'à blâmer cette violence devant un de ses sujets, il dissimule son ressentiment, & regardant avec mépris le Bacha: *Ta femme & toi*, lui dit-il, *n'êtes-vous pas mes esclaves, & trop honorez de contribuer à la satisfaction de mes enfans?* Il le renvoya avec une si dure réponse; mais en même tems il manda Mustapha, & avec cet air qui faisoit trembler les plus grands de sa Cour, il lui fit des reproches sanglans, le chassa de sa presence; & ayant appris que ce jeune Prince étoit sorti du Serail plein d'indignation, & en murmurant d'un traitement si dur, trois jours après il l'envoya étrangler. Quoique ces évenemens se soient passez dans l'intervalle de deux années, je les ai rapportez de suite, par la liaison qu'il y a entr'eux, & pour la commodité du Lecteur.

L'ordre des tems nous devroit faire reprendre la narration à l'endroit qui traite de la Ligue du Persan avec le Grand Maître & les autres Princes Chrétiens; mais comme cette matiere n'entre qu'indirectement dans notre Histoire, nous nous contenterons de remarquer que cette guerre entre deux Princes si puissans, & qui disputoient de l'Empire de l'Asie, dura plusieurs années, & suf-

pendit l'entreprise que Mahomet avoit formée contre Rhodes. Le Grand Maître dans cet intervalle, renouvella ses soins pour la conservation de cette Place & de toute l'Isle. Par son ordre, & de l'avis du Conseil d'anciens Chevaliers en visiterent toutes les Places & les autres Isles qui dépendoient de la Religion. Ce fut dans ce même tems qu'il tint à Rhodes un Chapitre géneral, la ressource la plus sûre pour la manutention, ou pour le rétablissement de la discipline réguliere. C'étoit dans ces grandes assemblées qu'on travailloit avec soin, & sans égards pour personne, à la correction des mœurs; & on peut dire que sans les fréquentes convocations des Chapitres, l'Ordre au milieu du tumulte des armes, ne se seroit jamais conservé si long-tems dans ce premier esprit de pieté & de desinteressement, qui ne le distinguoit pas moins que son courage & sa rare valeur.

Quoique la puissance de tant de Souverains qui étoient entrez dans la Ligue tînt en respect Mahomet: cependant ce Prince avoit des armées si nombreuses, que les Chevaliers de peur d'en être surpris, se tenoient sans cesse sur leurs gardes. On ajouta encore de nouvelles fortifications aux anciennes, & on fit construire sur le rivage de la mer deux tours du côté de Limonia, & une troisiéme qui regardoit le village de sainte Marthe. Le Commandeur d'Aubusson devenu grand Prieur d'Auvergne par la mort du Chevalier Cottet, conduisoit ces ouvrages avec une attention digne de son zele & de sa capacité; rien n'échapoit à sa vigilance. Le Grand Maître & la Religion écoutoient

JEAN-BAP. DES URSINS. ses avis comme des loix : c'étoit pour ainsi dire, l'ame & le premier mobile du Conseil : lui seul étoit ordinairement chargé de l'execution des projets qu'il avoit proposez : guerre, finances, fortifications, tout passoit par ses mains. On le voyoit environné en tout tems de gens de guerre, d'artisans & d'ouvriers ; sans que le nombre & la difference des affaires l'embarrassassent : son zele pour le service de l'Ordre, & l'étendue & la facilité de son esprit suffisoient à ces differens emplois.

Le Grand Maître dans un âge avancé, & toujours infirme, avoit bien besoin de ce secours ; il y avoit près d'un an qu'il étoit tombé malade, il ne faisoit plus que languir, & une hydropisie termina à

1476. la fin ses jours. Il mourut le huitiéme de Juin de l'année 1476. On proceda à l'élection de son successeur : Frere Raimond de Ricard, grand Prieur de saint Gilles, qui avoit concouru dans l'élection précedente avec ce dernier Grand Maître, fut choisi pour présider à celle de son successeur, & ce fut ce grand Prieur, qui, après les ceremonies ordinaires annonça à l'assemblée que tous les suffrages

PIERRE D'AUBUSSON. des Electeurs s'étoient réunis dans la personne de Frere PIERRE D'AUBUSSON, grand Prieur

PREUVE. I. d'Auvergne, Seigneur issu des anciens Vicomtes de la Marche ; & d'une des plus illustres Maisons de France. On peut dire qu'avant même son élection à la grande Maîtrise ; il étoit déja Grand Maître par les vœux de tous les Chevaliers, & même du peuple, qui aux premieres nouvelles qu'il en eut, fit éclater par des feux publics cette joye pure & sincere, qui part du cœur, & que la politique,

ou


FRERE PIERRE D'AUBUSSON TRENTE-NEUVIEME GRAND MAITRE, en
Cars Sculp.



ou la servitude n'ont jamais sçû contrefaire. Un si heureux choix rassura les plus timides, & on ne craignit plus Mahomet, quand on vit d'Aubusson chargé du gouvernement, & à la tête des affaires.

Sa conduite justifia de si heureux préjugez : il employa son autorité pour faire executer tous les projets qu'il n'avoit proposez auparavant que comme simple membre du Conseil. Par ses ordres on fit forger une grosse chaîne de fer, dont on ferma le port; & pour empêcher les descentes & les courses des pirates dans les autres endroits de l'Isle, il augmenta les tours & les forts qu'on avoit fait construire le long des côtes, & de distance en distance. Il ne borna point ses vûes & ses soins à la conservation de la seule Isle de Rhodes : il fit passer de puissans secours dans les autres Isles qui dépendoient de la Religion ; & par le même zele & la même attention, il envoya des Ingenieurs au Château de saint Pierre, qui sur ses memoires & le plan qu'il leur remit, firent creuser les fossez si avant, que l'eau de la mer s'y répandant, les felouques & les brigantins de la Religion y entroient sans peine, & s'y trouvoient à couvert des Turcs & des Corsaires. Pendant que ce digne Souverain de l'Isle de Rhodes n'étoit occupé que de sa défense, on vit arriver dans cette Isle Michel Salamon Envoyé de Loredan, Géneral des Venitiens, qui venoit reclamer un Chypriot, appellé Riccio Marini, un des plus zelez serviteurs de Charlotte de Lusignan.

Nous venons de voir que la Couronne de Chypre, qui depuis près de trois cens ans étoit dans

la Maison de Lusignan, avoit été usurpée sur Charlotte de Lusignan par son frere Bâtard; que l'usurpateur, pour s'assurer de la protection des Venitiens, avoit recherché en mariage une fille de la Maison de Cornaro, & que le Senat pour se faire un droit, ou pour mieux dire, des prétentions sur ce Royaume, la lui avoit accordée, & l'avoit dotée comme fille de saint Marc. Pour cette succession avancer, on prétend que ce Bâtard avoit été empoisonné: un petit enfant qu'il laissa presque à la mamelle ne lui survécut gueres. Les Venitiens à titre de protection, firent passer de puissans secours dans cette Isle; ils s'en rendirent bien-tôt les maîtres sous le nom de la veuve du Bâtard, à qui ils ne laisserent de Reine que le nom & de vains ornemens.

Cependant Charlotte de Lusignan, l'unique & la legitime heritiere de cette Couronne, conservoit toujours de secrets partisans dans ce Royaume. Il s'y fit plusieurs projets pour en chasser les Venitiens, mais qui échouerent par l'habileté & les forces des Capitaines de cette République. Les chefs du parti de la Reine Charlotte furent obligez d'abandonner l'Isle; chacun se réfugia où il crut trouver un azile, & plus de sûreté. Riccio Marini un de ces chefs s'étoit retiré à Rhodes: ce fut le sujet de l'ambassade de Salamon: il vint le redemander au Grand Maître, comme un seditieux & un rebelle: il lui presenta de la part du Doge, une Lettre pleine de menaces, & l'Envoyé de Loredan ajouta avec hauteur, que la serenissime République ayant adopté Catherine Cornaro, elle

regarderoit comme ſes ennemis, ceux qui favoriſeroient les partiſans de Charlotte de Luſignan.

On n'étoit gueres accoutumé à Rhodes d'entendre des Ambaſſadeurs parler avec tant de hauteur. Outre les ſervices continuels que la Religion avoit rendus à cette République, les Chevaliers de Rhodes ne ſe croyoient pas inferieurs, ni en dignité, ni en forces à des gentilshommes Venitiens: & les plus fiers de cette noble Milice opinoient à renvoyer l'Agent de Loredan ſans réponſe.

Si le Grand Maître s'étoit abandonné à ces premiers mouvemens d'une inclination ſecrete, qui l'avoient autrefois attaché à la perſonne & aux interêts de Charlotte de Luſignan, il eût répondu à l'Envoyé du Géneral Venitien avec la même hauteur & ce courage qui lui étoient ſi naturels. Mais ce qui pouvoit être conſideré dans un Chevalier particulier comme génerosité, ne convenoit plus à un Souverain, qui devoit regler ſes démarches par l'interêt ſeul de ſon Etat: ainſi le Grand Maître, pour ne ſe pas attirer de nouveaux ennemis, à la veille de voir fondre toutes les forces de Mahomet ſur l'Iſle de Rhodes, tempera tellement ſa réponſe, que ſans rien accorder à l'Envoyé des Venitiens, & auſſi ſans les offenſer par des diſcours trop fiers, il ſçut également maintenir les droits de ſa Dignité, & la liberté de ſes Etats. Il lui dit que l'Ordre ſuivant ſes Statuts, ne prenoit point de parti dans les differends & dans les guerres qui naiſſoient entre les Princes Chrétiens; qu'il le chargeoit de dire à ſon Géneral, qu'on ne recevoit à Rhodes ni ſeditieux ni re-

belles; mais que comme il se pratiquoit dans tout pays libre & souverain, on n'en chassoit pas aussi ceux que des disgraces particulieres obligeoient de s'y réfugier, & qui y vivoient en gens d'honneur & en bons Chrétiens: avec cette réponse, il congedia ce Ministre.

A peine cet Envoyé fut parti de Rhodes, qu'il y en arriva un autre de la part du Soubachi ou Lieutenant du Gouverneur de la Lycie, Province voisine, comme nous l'avons dit, de l'Isle de Rhodes. Ce Commandant Infidele dont la cruauté n'étoit retenue que par son avarice naturelle, avoit actuellement dans ses prisons plusieurs Chrétiens & des sujets de la Religion: & comme il en perdoit tous les jours quelqu'un par les peines & la misere de l'esclavage, il résolut contre l'usage de sa Nation, de traiter de leur liberté. Mais on soupçonna que le voyage de cet Envoyé n'étoit qu'un prétexte inventé par Mahomet pour faire reconnoître les fortifications de Rhodes. Cependant, comme le Grand Maître n'avoit rien plus à cœur que la liberté de ses Freres, il entra volontiers en négociation; ce fut le sujet de plusieurs voyages que cet Envoyé fit à Rhodes.

Le Grand Maître, dans l'impatience de recouvrer ces Chevaliers, & en même tems pour couper pied à tous ces voyages, applanit les difficultez. Outre l'argent necessaire pour la rançon des esclaves qu'il fournit de ses propres deniers, il envoya encore des presens magnifiques au Soubachi; & quand le négociateur ramena ces Chevaliers, sa récompense ne fut point oubliée. Le

Grand Maître les embrassa tous les uns après les autres ; jamais une tendre mere qui après une longue absence, revoit dans ses bras un fils unique, ne fit éclater une joye plus vive. Ces Chevaliers de leur côté baisoient ses mains, les mouilloient de leurs larmes, embrassoient ses genoux, & par ces transports muets, mais qui se font si bien entendre au cœur, tâchoient d'exprimer leur reconnoissance : ils l'appelloient leur pere & leur sauveur. Le Grand Maître se défendoit avec beaucoup de modestie de tous ces titres : *C'est à la Religion, mes enfans*, leur dit-il, *que vous devez ces marques de votre reconnoissance, & j'espere que vous vous en acquitterez avec votre valeur ordinaire contre les entreprises de Mahomet, qui nous menace tous les jours d'un siege.*

Il en avoit reçu des avis de differens côtez. L'Ordre n'avoit point encore eu de Grand Maître qui eût tant dépensé & si utilement en espions ; & il en entretenoit jusques dans l'interieur du sérail. C'étoit par leurs avis qu'il avoit appris que les Venitiens, à l'insçû de leurs alliez, négocioient secretement leur paix avec la Porte. Il sçavoit d'ailleurs par la voye publique que le Roi de Perse Ussun-Cassan, le plus puissant des ennemis de Maho met, accablé d'années & des fatigues de la guerre, ne faisoit plus que se tenir sur la défensive, sans rien entreprendre contre les Turcs. Il voyoit que les Princes Chrétiens, selon leur immuable coutume, se déchiroient les uns les autres ; que Mathias Corvin Roi de Hongrie faisoit une guerre sanglante à l'Empereur Frederic : d'où il concluoit

que Mahomet se prévalant de ces divisions, tourneroit infailliblement ses armes l'année prochaine contre l'Isle de Rhodes.

Le Grand Maître, pour n'être pas surpris, fit remplir les magasins de munitions de guerre & de bouche ; & l'Isle de Rhodes se trouvant destituée pour sa défense d'un nombre suffisant de Chevaliers, il convoqua le Chapitre général ; & par une citation adressée aux grands Prieurs, il ordonna à tous les Chevaliers de se rendre incessamment à Rhodes avec leurs armes, & dans l'équipage conforme à leur profession. On trouve dans l'histoire de Bosio la copie en Italien de cette citation, dont l'original se conserve encore aujourd'hui dans les archives de Malte, & nous avons cru que les Lecteurs ne seroient pas fâchez d'en voir ici un extrait.

MES TRE'S CHERS FRERES,

Au milieu des plus grands périls dont Rhodes est menacée, nous n'avons point trouvé de secours plus assûré que la convocation générale, & une prompte assemblée de tous nos Freres. L'ennemi est aux portes ; le superbe Mahomet ne met plus de bornes à ses projets ambitieux ; sa puissance devient de jour en jour plus formidable : il a une multitude innombrable de soldats, d'excellens Capitaines, & des trésors immenses : tout cela est destiné contre nous. Il a juré notre perte ; j'en ai des avis bien sûrs. Ses troupes sont déja en mouvement ; les Provinces voisines en sont remplies ; tout file du côté de la Carie & de la Lycie :

un nombre prodigieux de vaisseaux & de galeres n'attendent plus que le printems & le retour de la belle saison, pour passer dans notre Isle. Qu'attendons-nous nous-mêmes ? Ignorez-vous que les secours étrangers sont éloignez, ordinairement très-foibles, & toujours incertains ? Nulle ressource que dans notre propre valeur ; & nous sommes perdus, si nous ne nous sauvons nous-mêmes. Les vœux solemnels que vous avez faits, mes Freres, vous obligent à tout quitter pour vous rendre à nos ordres. C'est en vertu de ces saintes promesses faites au Dieu du Ciel & aux pieds de ses Autels, que je vous cite. Revenez incessamment dans nos Etats, ou plutôt dans les vôtres : accourez avec autant de zele que de courage au secours de la Religion. C'est votre mere qui vous appelle ; c'est une mere tendre qui vous a nouris & élevez dans son sein, qui se trouve en péril. Y auroit-il un seul Chevalier assez dur pour l'abandonner à la fureur des barbares ? Non, mes Freres, je ne l'apprehende point : des sentimens si lâches & si impies ne s'accordent point avec la noblesse de votre origine, & encore moins avec la pieté & la valeur dont vous faites profession.

Cette citation répandue dans toute l'Europe, excita le zele & l'ardeur des Chevaliers : tous travaillent avec empressement à leurs équipages. Pour avoir plus promptement de l'argent, on vend ses meubles ; on loue & on afferme à vil prix les Commanderies ; chacun prend des mesures pour son départ & pour son passage, & tous ne craignent rien tant, que de n'arriver pas assez-tôt à Rhodes. Quelques Souverains édifiez de leur zele, y envoyerent differens secours : le plus considerable

vint de la France. Louis XI. qui regnoit alors, obtint du Pape Sixte IV. un Jubilé & des Indulgences en faveur de toutes les perſonnes qui aſſiſteroient les Chevaliers. Ce Jubilé produiſit très-promptement des ſommes conſiderables, qui furent envoyées auſſi-tôt en Orient, & qui par ordre du Grand Maître, furent employées à conſtruire de nouvelles fortifications, qu'il jugea à propos d'ajouter au Château & aux boulevards de la ville de Rhodes.

Mahomet ne s'apperçut qu'avec chagrin qu'on eût pénétré ſes deſſeins ; & pour empêcher que cette découverte ne mît en mouvement les Princes Chrétiens, & ne produisît à la fin quelque Ligue redoutable, il tâcha ſous prétexte d'une négociation de paix avec le Grand Maître, & par une ambaſſade d'un grand éclat, de ralentir le zele de ceux qui ſe diſpoſeroient à prendre les armes. Mais comme c'étoit le plus fier de tous les hommes, & qu'il ne vouloit pas s'expoſer à un refus de la part des Chevaliers, il chargea de cette démarche le Prince Zem ou Zizim, un de ſes enfans, & Cheleby ſon neveu, dont les gouvernemens étoient voiſins de Rhodes, & il leur ordonna de ſe ſervir pour cette négociation, d'un renégat Grec, appellé Démetrius Sophian, dont il connoiſſoit l'adreſſe & l'habileté.

Les deux Princes Turcs, en execution des ordres qu'ils avoient reçus du grand Seigneur, envoyerent à d'Aubuſſon une Lettre remplie de ſentimens d'eſtime pour ſa perſonne & pour tous les Chevaliers de ſon Ordre. Elle étoit même remplie de traits

traits flateurs peu ordinaires dans le ſtile de ces barbares : & ces Princes la finiſſoient par l'inviter à faire avec Sa Hauteſſe une paix ſolide, & pour laquelle ils lui offroient leur médiation & leur crédit à la Porte.

Le Grec renégat fut chargé de cette Lettre & de la négociation, dont on prétend qu'il avoit ſeul le ſecret, à l'inſçu même des deux jeunes Princes. Il ſe rendit à Rhodes, préſenta au Grand Maître ſa Lettre de créance ; & quand il fallut entamer la négociation, il lui repréſenta que pour lui accorder une paix ſolide & durable, le grand Seigneur ne lui demandoit qu'un leger tribut. Pour l'y déterminer plus facilement, il ajoûta qu'afin d'obtenir un pareil traité, le Senat de Veniſe n'avoit point fait difficulté de s'engager à envoyer chaque année à la Porte huit mille ducats d'or ; qu'il en ſeroit quitte à bien meilleur marché ; quoiqu'on ne pût, dit-il, acheter trop cher l'amitié d'un Prince ſi puiſſant, & qui faiſoit trembler tous les autres.

Le Grand Maître avoit déja été averti par des eſpions qu'il entretenoit à Conſtantinople, de l'ambaſſade du renégat, & qu'on ne s'en ſervoit que pour l'endormir & le ſurprendre : ainſi pour tourner à ſon avantage & contre Mahomet l'artifice que ce Prince employoit pour le tromper, il diſſimula ſagement la connoiſſance qu'il en avoit. Il ne laiſſa même voir qu'une parfaite confiance aux paroles de l'Ambaſſadeur, & il lui dit qu'il ſeroit ravi de pouvoir parvenir à un paix ſolide avec le grand Seigneur. Mais il ajouta que ſon Ordre étant ſous la protection particuliere du ſou-

PIERRE D'AUBUSSON.

verain Pontife des Chrétiens, & qu'ayant même de grands biens dans les Etats de la plûpart des Princes de l'Europe, il ne pouvoit rien conclure ſans leur participation; cependant qu'il ne croyoit pas qu'ils s'oppoſaſſent à un traité qui établiroit une paix ſolide entre les deux Puiſſances; qu'il lui paroiſſoit que le Conſeil de ſon Ordre y conſentiroit auſſi volontiers; mais que pour obtenir ce conſentement des Chevaliers, il ne falloit pas parler de tribut, dont le nom ſeul leur étoit ſi odieux. Qu'il alloit neanmoins en écrire inceſſamment à Rome, & dépêcher des Ambaſſadeurs dans toutes les Cours de la Chrétienté, & qu'il ne demandoit que trois mois pour en avoir réponſe.

L'habile Grand Maître, dans la vûe de procurer aux Chevaliers qui étoient éloignez, le tems & la liberté du paſſage pour ſe rendre à Rhodes, ajouta avec une ingenuité apparente, que dans la diſpoſition favorable où le grand Seigneur paroiſſoit être de traiter de bonne foi avec ſon Ordre, il croyoit qu'il étoit de l'interêt des uns & des autres, & pour éviter de s'aigrir par de nouvelles entrepriſes, de faire une ſuſpenſion d'armes, & de rétablir entre leurs ſujets la liberté du commerce, au moins pendant les trois mois qu'il avoit demandez pour faire venir des réponſes de l'Europe.

Le Grand Maître après cette conférence, & pour ne pas retenir plus long-tems dans Rhodes un renégat qu'il regardoit comme un eſpion, le congedia, & il le chargea d'une Lettre pour les deux jeunes Princes Ottomans, où après avoir répondu à leur civilité avec toute la politeſſe con-

venable, il ajoutoit conformément à ce qu'il avoit dit à leur Ambaſſadeur, qu'il ne pouvoit conclure un traité de cette importance ſans la participation du Pape, & de la plûpart des Princes Chrétiens.

L'Ambaſſadeur à ſon retour rendit compte de ſa négociation aux deux Princes Ottomans. Il leur fit comprendre qu'il s'étoit apperçu que le Grand Maître traiteroit volontiers de la paix ; mais que ce Prince ne conſentiroit jamais à payer aucun tribut, & qu'il ſeroit même deſavoué de tout ſon Ordre s'il y conſentoit. Les deux Princes qui croyoient faire leur cour à Mahomet en avançant cette négociation, & qui la conduiſoient de bonne foi, renvoyerent l'Ambaſſadeur avec ordre de changer le nom de tribut dans celui d'un préſent, dont le prix & la valeur ſeroient reglez par les Chevaliers mêmes. Ils le chargerent en même tems de conclure une ſuſpenſion d'armes pour le tems qu'avoit exigé le Grand Maître. Mais d'Aubuſſon bien inſtruit qu'on ne cherchoit par ces differentes propoſitions qu'à l'amuſer, rejetta avec fermeté l'obligation d'un préſent, & de tout ce qui pouvoit avoir l'air de tribut : il demanda ſeulement le tems néceſſaire pour apprendre les intentions du Pape & des Princes Chrétiens, dans la vûe de pouvoir faire venir des ſecours de l'Europe. Le Grec n'en ayant pû tirer autre choſe, & pour tenir toujours la négociation ouverte, conclut avec lui cette ſuſpenſion d'armes, & la liberté du commerce, qu'un ſecond Ambaſſadeur, qui vint à Rhodes de la part de Mahomet même, confirma depuis.

PIERRE D'AUBUSSON.

Quoique ce Prince, sur la confiance qu'il avoit dans ses forces, conduisît ordinairement ses entreprises avec hauteur, il avoit cru en cette occasion devoir se servir de ces détours, & de cette feinte négociation, afin d'en faire passer les nouvelles en Europe, & par le bruit d'une paix prochaine que ses Emissaires avoient soin de répandre, refroidir le zele des Princes Chrétiens, & rallentir l'empressement des Chevaliers : c'étoit là le but de ses artifices. Le Grand Maître de son côté ne s'étoit laissé aller en apparence à écouter ses propositions, que pour faciliter le passage des Chevaliers, & pour avoir le tems de ménager d'autres traitez plus sûrs & aussi importans, qui se négocioient actuellement à Rhodes.

Il y avoit dans cette ville un Envoyé du Soudan d'Egypte & son favori, appellé Douan Diodar, qui y étoit venu pour renouveller les anciens traitez de paix avec les Chevaliers. On a pû voir dans le cours de cette histoire, que la Religion de saint Jean depuis son établissement avoit toujours eu deux sortes d'ennemis, Mahometans de Religion, & également redoutables. Les premiers étoient les Arabes ou les Sarrasins d'Egypte, qui s'étoient emparez sur les Chrétiens, comme nous l'avons vû, de la Palestine, de la Phénicie, & d'une partie de la Syrie. Les Turcs de la Dynastie Ottomanide, depuis la conquête de Rhodes faite par les Chevaliers, devinrent pareillement leurs ennemis déclarez : & quelquefois ces deux sortes d'ennemis, quoique jaloux les uns des autres, avoient joint leurs forces contre un Ordre militaire, qui par ses

flotes & ses galeres, troubloit le commerce de leurs Marchands, & les entreprises de leurs Corsaires. Mais les forces de la Religion ne suffisant pas pour résister en même tems à ces deux Puissances, les Grands Maîtres & le Conseil avoient toujours recherché avec soin d'avoir la paix avec une Nation, quand ils étoient en guerre avec l'autre: & par cette sage politique ils balançoient leur pouvoir, & tenoient leurs forces séparées.

PIERRE D'AUBUSSON.

Le bruit que Rhodes étoit menacée d'un siege; étant passé en Egypte, fit craindte au Soudan que Mahomet ne réussît dans son entreprise: voisin pour voisin, il aimoit mieux le plus foible; & pour ne laisser rien à craindre de sa part aux Chevaliers, il avoit envoyé à Rhodes son favori pour y renouveller les derniers traitez de paix. Le Grand Maître en reçut les premieres ouvertures avec d'autant plus de plaisir, qu'il vit bien que l'interêt seul du Soudan rendroit le nouveau traité durable.

Ainsi on entra en matiere avec une confiance réciproque; & après quelques conférences, on convint que les vaisseaux de la Religion ne troubleroient plus à l'avenir ceux d'Egypte dans leur commerce, & que les Chevaliers ne souffriroient point que leurs sujets servissent de soldats, de pilotes ou même de guides aux ennemis du Soudan. Réciproquement le Soudan promit de ne rien entreprendre contre les interêts du Grand Maître; que les vaisseaux de la Religion seroient bien reçus dans tous ses ports; que s'ils y étoient poursuivis par leurs ennemis, les Sarrasins seroient tenus de les défendre; que quand les sujets du Grand

PIERRE D'AUBUSSON.

Maître, pour aller à la Terre Sainte, passeroient sur les Etats du Soudan, on n'en exigeroit aucun droit; que l'on ne retiendroit plus aucun esclave Chrétien, qui se trouveroit avoir été affranchi par son patron; & qu'à l'égard des autres esclaves Chrétiens, on en pourroit faire l'échange contre des Sarrasins esclaves à Rhodes, & en donnant un Sarrasin pour un Chrétien.

Le Grand Maître fit un traité à peu près pareil avec le Roi de Thunis, autre Prince Mahometan; & on y ajouta seulement que la Religion pourroit prendre dans ses Etats, quand elle en auroit besoin, trente mille muids de bled sans payer aucun droit de traite & de sortie.

Pendant ces differentes négociations, il arrivoit à Rhodes des Chevaliers de tous les endroits de la Chrétienté; mais comme on en attendoit encore un plus grand nombre, le Chapitre fut differé jusqu'au 28 d'Octobre, que le Grand Maître en fit l'ouverture. *Généreux Chevaliers*, leur dit-il, *voici enfin l'occasion de faire paroître votre zele & votre courage contre les ennemis de la foi. Dans une guerre si sainte, c'est Jesus-Christ lui-même qui sera votre Chef: il n'abandonnera pas, mes Freres, ceux qui vont combattre pour ses interêts. En vain Mahomet, ce Prince impie, & qui ne connoît point d'autre divinité que sa propre puissance, se vante d'exterminer notre Ordre. S'il a des troupes plus nombreuses que les nôtres, ses troupes ne sont composées que de vils esclaves qu'on traîne par force dans les périls, & qui ne s'exposent à la mort que pour éviter la mort même, dont ils sont menacez par leurs Officiers: au lieu que*

je ne vois parmi vous que des Gentilshommes nez d'un ſang illuſtre, élevez dans la vertu, determinez à vaincre ou à mourir, & dont la pieté & la valeur ſont des gages ſûrs de la victoire.

Les Chevaliers qui compoſoient l'aſſemblée, ne répondirent à un diſcours ſi touchant, que par les aſſûrances de répandre juſqu'à la derniere goute de leur ſang pour la défenſe de la Religion : & afin que le ſervice ne fût point retardé par la diverſité du commandement, & & la lenteur des conſeils, tout le Chapitre conjura le Grand Maître de ſe charger ſeul, & avec une autorité abſolue, du commandement des armes, & de l'adminiſtration des finances. C'étoit une eſpece de Dictature, dont on jugea à propos de le revêtir pendant l'orage dont Mahomet menaçoit l'Ordre. Le Grand Maître par modeſtie vouloit refuſer un pouvoir ſi étendu & ſi peu ordinaire ; & il repréſenta que ces differens emplois ſeroient mieux remplis, s'ils étoient partagez entre pluſieurs Chevaliers : mais tout le Chapitre avoit une ſi parfaite confiance dans ſa capacité, & dans le zele qu'il avoit fait paroître pour le bien de la Religion, & on lui fit de ſi preſſantes inſtances, qu'il ne put ſe diſpenſer de s'en charger.

Le premier uſage qu'il en fit, fut de nommer quatre Capitaines Generaux, qu'on appelloit en ce tems-là *Capitaines du ſecours*, & qui devoient commander chacun dans le quartier qui leur fut aſſigné. Il choiſit pour ces emplois, l'Hoſpitalier, l'Amiral, le Chancelier & le Tréſorier de l'Ordre: & le Chevalier Rodolphe de Vartemberg, grand

PIERRE D'AUBUSSON.

Prieur de Brandebourg, fut choisi pour Général de la Cavalerie : le Grand Maître à la tête de ces premiers Officiers, visitoit tous les jours les fortifications & les dehors de la Place.

Par son ordre on abbatit toutes les maisons de plaisance qui en étoient trop voisines : on coupa les arbres, & on raza jusqu'aux Eglises de S. Antoine & de Notre-Dame de Philerme, dont les ennemis pendant le siege auroient pû se prévaloir. Les Rhodiens ne virent pas sans quelque regret ruiner leurs maisons de campagne, & détruire des jardins délicieux, dont la ville étoit environnée ; mais le salut public l'emporta sur toute autre consideration : rien ne fut épargné ; & avant que de ruiner l'Eglise de Notre-Dame de Philerme, on rapporta dans la principale Eglise de la ville une image de la Vierge, qui y étoit conservée de tems immémorial, & qui y étoit révérée avec un culte religieux.

Le Grand Maître pour ne pas laisser de fourage, ni de pâture à la cavalerie ennemie, fit couper tous les grains de la campagne, & marqua aux paysans de chaque canton les Forts, où à l'arrivée des Infideles ils pourroient se retirer. Par le même esprit de prévoyance, & en parcourant le rivage de la mer, il examinoit avec ses Officiers les endroits d'où on pouvoit s'opposer aux descentes des ennemis ; ceux où il faudroit se retrancher, si on étoit trop pressé ; les coupures & les retirades qu'on seroit obligé de faire derriere les murailles, si elles tomboient par l'effort de l'artillerie. Rien n'échapoit à l'étendue & à la justesse de

de ses vûes : fortifications, artillerie, armes, vivres & finances, tout passoit sous ses yeux, & il étendoit ses soins sur les moindres habitans, & pour leur subsistance, comme pour celle des Chevaliers & des troupes qui composoient la garnison.

Heureusement pour le soulager dans ces differens travaux, outre un grand nombre de Chevaliers de toutes nations, qui s'étoient déja rendus à Rhodes, on y vit arriver Bertrand de Cluys, grand Prieur de France; Charles de Montholon, & plusieurs autres Chevaliers des trois Langues de ce Royaume. Ils furent bien-tôt suivis par Frere Jean Daw, grand Bailli d'Allemagne, qui se rendit à Rhodes à la tête d'un grand nombre de Commandeurs & de Chevaliers de sa nation, & avec un corps de troupes plus considerable encore par le choix & la valeur des soldats, que par leur nombre. Des Seigneurs & des Gentilshommes François, aux premieres nouvelles qu'ils eurent du siege dont Rhodes étoit menacée, par un mouvement de génerosité, y accoururent avec une suite conforme à leur qualité : on comptoit parmi ces illustres guerriers, Antoine d'Aubusson, Vicomte de Monteil, frere aîné du Grand Maître. Ces Seigneurs descendoient du côté de leur pere en ligne masculine de Raimond, Seigneur de Monteil-au-Vicomte; & de la Feuillade, second fils de Renaud VII. du nom, Vicomte d'Aubusson, qui avoit pour huitiéme ayeul Renaud d'Aubusson premier du nom, & frere aîné de Turpin d'Aubusson, qui par sa pieté & la noblesse de son origine, fut élû Evêque de Limoges l'an 898, ainsi

qu'Aimar de Chabanois le rapporte dans sa chronique. Sa mere étoit de la Maison de Comborn, très-illustre, très-puissante, & alliée à plusieurs Princes souverains.

Le Vicomte d'Aubusson étoit accompagné de Louis de Craon, Seigneur des premieres Maisons d'Anjou, & de Benoît Scaliger de l'Escale, dont les ancêtres avoient été Souverains de Verone: & ce Seigneur amena d'Italie à ses frais au secours de la Religion plusieurs bandes ou compagnies d'infanterie. On trouve encore parmi ces braves avanturiers, Louis Sanguin, Parisien, Claude Colomb de Bordeaux, Mathieu Brangelier de Perigord, & Charles le Roi de Dijon. Le Grand Maître à la priere de tout le Conseil, défera au Vicomte de Monteil le Commandement géneral des armes, & il assigna aux autres volontaires les quartiers qu'ils devoient défendre. Une émulation heroïque regna bien-tôt entre ces Chevaliers seculiers, & les Chevaliers de l'Ordre: & la même émulation se retrouva entre les habitans grecs & latins, & passa depuis jusqu'aux femmes & aux enfans, qui travailloient à l'envi aux retranchemens que le Grand Maître avoit ordonnez.

Ces Chevaliers & ces généreux volontaires, tout brûlans de zele de se signaler, attendoient avec impatience l'arrivée des Infideles; mais ils n'attendirent pas long-tems. Mahomet se lassa de dissimuler, & de faire un personnage si contraire à son orgueil naturel: il cessa de feindre, & il fit éclater hautement le dessein qu'il avoit formé d'attaquer l'Isle de Rhodes, dont il regardoit la conquête

comme le fondement de celle de l'Asie entiere, que son ambition embrassoit, pour mettre le sceau à sa gloire.

Il étoit puissamment fortifié dans ce dessein par le grand Visir, ou le premier Bacha, comme on parloit en ce tems-là, appellé Misach Paleologue, Prince Grec de cette Maison imperiale, né Chrétien : mais qui à la prise de Constantinople, pour éviter la mort à laquelle Mahomet avoit condamné tous les heritiers de l'Empire, s'étoit fait Mahometan. Sa valeur, ses services, son adresse, & une complaisance entiere pour toutes les volontez du Sultan, l'avoient élevé depuis à la dignité de Visir: & pour ne pas laisser de soupçon à ce Prince sur son changement de religion, il affectoit de se montrer ennemi implacable de tous les Princes Chrétiens, & sur-tout du Grand Maître & des Chevaliers de Rhodes.

Ce fut pour faciliter à son maître la conquête de cette Isle, qu'il introduisit à sa Cour trois fameux renégats qui en avoient levé le plan. Le premier appellé Antoine Meligalle étoit de la ville de Rhodes même, de noble extraction ; mais qui ayant dissipé son patrimoine & l'heritage de ses peres dans des débauches, s'étoit flatté pour derniere ressource, de tirer quelque avantage de son changement de religion. Le second étoit le même Demetrius Sophian, dont Mahomet s'étoit servi pour porter les Lettres du Sultan Zizim à Rhodes; homme d'esprit, propre à la négociation ; mais accusé de magie, & de s'adonner à la recherche de ces vaines connoissances, que des visionnaires

appellent ſciences occultes. Le troiſiéme de ces renégats étoit un Ingenieur Allemand, appellé Georges Frapan, & communément *Maître George*, homme d'eſprit, bon Geometre, qui excelloit ſurtout dans la conduite & le ſervice de l'artillerie. Mahomet qui n'épargnoit rien pour attacher à ſon ſervice des hommes qui lui pouvoient être utiles, lui donnoit des appointemens conſiderables. L'Allemand par ſon ordre avoit parcouru la plûpart des Places chrétiennes, ſur leſquelles le Sultan pouvoit avoir des deſſeins, en avoit levé le plan, & entre autres il lui en avoit rapporté un très-exact de la ville & des environs de Rhodes.

Le Bacha, pour flatter la paſſion du Sultan, lui parla de ces trois renégats comme de gens très-propres à faire réuſſir ſes deſſeins. Mahomet les fit appeller, & après qu'ils eurent été introduits en ſa preſence, pour ſe rendre plus agréables, & de concert avec le Miniſtre, ils lui dirent que la plus grande partie des murailles de Rhodes tomboient en ruine; que la diſette des munitions y étoit grande, & que les prétendus ſecours de l'Europe, dont les Chevaliers ſe flattoient, étoient fort incertains par les guerres continuelles qui étoient entre les Princes Chrétiens. Les trois renégats lui preſenterent chacun un plan de la ville de Rhodes: celui de l'Allemand fut trouvé le plus regulier, & ce fut ſur ce plan que le Sultan regla l'ordre des attaques, & tout ce qui devoit s'executer pour faire réuſſir une entrepriſe ſi importante.

Le Sultan emporté par ſon impatience, voulut que ſans attendre la grande armée, le Bacha par-

tît pour aller lui-même reconnoître la Place. Il le fit aussi-tôt embarquer sur de legeres fregates & des vaisseaux de bas bord, avec quelques compagnies de Janissaires & de Spahis: il étoit suivi des trois renégats ausquels ce Prince promit de magnifiques récompenses, s'ils pouvoient contribuer à le rendre maître de Rhodes. Dans la traverse le Rhodien Meligalle infirme depuis long-tems, fut attaqué d'une horrible maladie: sa chair couverte d'ulceres tomboit en morceaux, & avant que d'expirer il se trouva enseveli dans la pourriture.

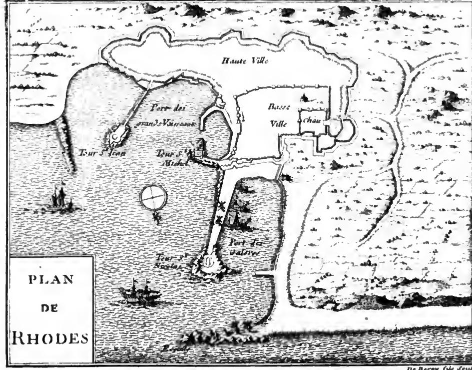
Cependant le Bacha Paleologue faisoit route: il parut bien-tôt à la vûe de l'Isle de Rhodes; & le quatriéme Decembre, il vint mouiller vis-à-vis la forteresse de Fano. Il mit aussi-tôt quelques compagnies de Spahis à terre pour reconnoître, suivant ses instructions, s'il pouvoit y descendre lui-même. Le Bailli de Brandebourg qui commandoit la cavalerie legere de la Religion, ayant laissé ces coureurs avides de butin, s'engager dans les terres, tombe ensuite sur eux; en tue une partie; pousse les autres jusqu'au bord de la mer, & les force à se rembarquer. Le Bacha après les avoir reçûs sur ses vaisseaux, prend le large: & pour ne pas laisser les armes de son maître inutiles, en attendant l'arrivée de la grande flotte, il tenta une nouvelle descente dans l'Isle de Tilo qui appartenoit à l'Ordre. Les habitans de la campagne s'étoient refugiez dans la forteresse, où il y avoit une forte garnison, composée pour la plûpart de Chevaliers.

Paleologue pendant huit jours battit la place avec ce qu'il avoit d'artillerie: la brêche lui ayant

PIERRE D'AUBUSSON.

paru raiſonnable, il fit mettre pied à terre aux Spahis, & les mena lui-même à l'aſſaut. Il ſe flattoit d'emporter bruſquement le Château; mais il n'avoit pas encore éprouvé la valeur de ceux qui le défendoient. Ce qu'il y avoit de Chevaliers firent une ſi vigoureuſe réſiſtance, que le Bacha après avoir vû périr au pied des murailles les plus braves de ſa troupe, fut obligé de faire ſonner la retraite. Il jugea bien par le courage des aſſiegez, que s'il vouloit s'opiniâtrer à ce ſiege, il falloit en revenir à ouvrir la tranchée, & aux regles ordinaires de la guerre; mais n'ayant pas encore un aſſez grand corps de troupes pour une pareille entrepriſe, & la ſaiſon n'étant pas favorable, il leva le ſiege avec encore plus de honte que de perte; ſe rembarqua une ſeconde fois, & gagna le port de Phiſco en Lycie, ſituée à vingt-deux milles de Rhodes : d'autres diſent à dix-huit milles. C'étoit le rendez-vous & le quartier d'aſſemblée, tant pour la grande flotte que pour les troupes de terre, qui en attendant le retour du printems, étoient cantonnées dans cette Province & dans les Provinces voiſines.

Ce ne fut que vers la fin d'Avril que la grande flotte des Infideles partit de Gallipoli, paſſa le détroit, entra dans la riviere de Lycie, & ſe trouva à la vûe de l'Iſle de Rhodes. La garde qui étoit au haut du mont ſaint Eſtienne, donna le ſignal pour avertir qu'elle paroiſſoit. Le Grand Maître y accourut auſſi-tôt avec les principaux Officiers de la marine, & ils jugerent à ſa manœuvre qu'elle alloit au port de Phiſco pour y embarquer les trou-


PLAN
DE
RHODES
Haute Ville
Basse
Ville
Chât
Port des
grands Vaisseaux
Tour S.t Jean
Tour S.t Michel
Tour S.t Nicolas
Port des
Galères


BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE
LYON
1894

pes qui étoient aux environs. La conjonćture se trouva juste & bien fondée; ce fut dans ce port que se fit l'embarquement. On comptoit dans cette flotte cent soixante vaisseaux de haut bord, sans les felouques, les galiottes, & les vaisseaux plats & de transport : on ne parloit pas moins que de cent mille hommes dans l'armée de terre. Ce formidable armement arriva enfin devant Rhodes le 23 du mois de Mai 1480.

Nous avons déja parlé de la situation de cette Isle au sujet de la conquête qu'en firent les Chevaliers pendant le Magistere de Foulques de Villaret: ainsi pour l'éclaircissement de ce qui suit, nous nous contenterons de remarquer que la Capitale de cette Isle, & qui en porte le nom, est située au bord de la mer, & sur la pente d'une colline, qui en ce tems-là, étoit couverte d'orangers, de grenadiers, de muscats excellens, & de vignobles de differentes especes. Cette Place étoit entourée par une double enceinte de murailles, & fortifiée de distance en distance par de grosses tours. Un rempart soutenoit ces murailles & ces tours au-dedans de la ville; & au-dehors on trouvoit un fossé large & profond. Cette Place avoit deux ports, dont le premier qu'on rencontroit en y abordant, servoit de retraite aux galeres: son embouchure étoit défendue par une platte forme sur laquelle il y avoit une tour tournée vers l'Orient, & appellée le Fort S. Elme. Les grands vaisseaux occupoient l'autre port, qui étoit fortifié par deux tours, l'une appellée la tour saint Jean, & l'autre la tour de saint Michel. On prétend que

PIERRE D'AUBUSSON.

c'étoit en la place de ces deux tours & ſur deux rochers qui ſe regardent, qu'étoient autrefois poſez les deux pieds de ce fameux Coloſſe de bronze, dont nous avons parlé, & qui paſſoit pour une des ſept merveilles du monde. A côté de ce port, il y a comme deux petits golfes dont l'un regarde le Septentrion, & l'autre le Midi : celui qui regarde le Septentrion étoit fermé par un mole qui s'avançoit plus de trois cens pas dans la mer ; c'étoit à ſon extrêmité que le Grand Maître Zacoſta avoit fait conſtruire une fortereſſe qu'on appelloit la tour de ſaint Nicolas, à cauſe d'une Chapelle dediée ſous le nom de ce Saint, & qui étoit renfermée dans la Place. A l'extrêmité de l'autre golfe & du côté du Midi, on trouvoit une autre tour, mais moins conſiderable que la premiere, & qui ne laiſſoit pas de ſon côté de défendre l'entrée du port. Cette tour empêchoit qu'aucun vaiſſeau y pût entrer ou en ſortir. A deux milles de la ville, on trouvoit la montagne ou la colline de ſaint Eſtienne, & un peu plus loin, & d'un autre côté, on rencontroit le mont Philerme, celebre par la dévotion des Inſulaires, & des autres peuples chrétiens voiſins, qui venoient en pelerinage viſiter l'Egliſe qui y étoit conſtruite en l'honneur de la ſainte Vierge. Telle étoit la ſituation de la ville de Rhodes & des environs, lorſqu'elle fut aſſiegée par le Bacha Paleologue.

Le bord de la mer étoit alors couvert des vaiſſeaux des Turcs, qui par des décharges continuelles de leur artillerie, tâchoient de favoriſer la deſcente. Le canon de la ville & des forts y répon-

doit

doit de son côté ; & les Chevaliers emportez par leur courage, pour prévenir & pour arrêter les Turcs, s'avançoient l'épée à la main dans l'eau jusqu'à la ceinture. Il y eut bien du sang répandu dans cette premiere occasion ; mais malgré tous les efforts des Chrétiens, il fallut que leur courage cedât au grand nombre des Infideles. Ces Barbares se partagerent, & pendant qu'une partie occupoit toutes les forces des Chevaliers, le plus grand nombre aborda en foule dans des endroits éloignez, & moins défendus. Tous enfin prirent terre : ils gagnerent le mont ou la colline de saint Estienne, où ils se retrancherent d'abord ; & après avoir débarqué leur artillerie, ils firent sommer la Place, & ils employerent des menaces & des promesses qui furent également méprisées.

Differens partis des Infideles parurent bien-tôt dans la plaine : les principaux Chefs qui étoient à la tête s'avancerent pour reconnoître les fortifications de la place. On ne les laissa pas approcher impunément : de vigoureuses sorties leur firent reprendre bien vîte le chemin de leur camp. Ce fut dans une de ses sorties, où commandoit le Vicomte de Monteil, frere du Grand Maître, que le renégat Demetrius périt. Son cheval fut tué ; il tomba à terre, & le poids de ses armes l'ayant empêché de se relever, des escadrons qui poursuivoient l'ennemi, lui passerent sur le corps, & l'écraserent. La Religion de son côté perdit en cette occasion le Chevalier de Murat de la Langue d'Auvergne & de l'illustre Maison de la Tour, qui poussant les Infideles avec plus d'ardeur que

PIERRE D'AUBUSSON.

de prudence, se trouva enveloppé par un escadron de Spahis, qui lui couperent la tête.

De ces legeres escarmouches, & qui n'avoient rien de décisif, il en fallut venir à des attaques plus régulieres. L'Ingenieur Allemand après avoir reconnu tous les dehors de la Place, conseilla au Bacha de s'attacher d'abord à la tour de saint Nicolas, & il lui fit esperer qu'il seroit bien-tôt maître du port & de la ville, s'il pouvoit emporter cette forteresse. Paleologue suivant son avis, mit aussi-tôt en batterie trois grosses pieces d'artillerie près l'Eglise de saint Antoine, qui commencerent à battre la tour. Le Grand Maître de son côté fit dresser une contre-batterie dans le jardin de la Langue d'Auvergne, qui ne faisoit pas un moindre feu : & les Canoniers de part & d'autre tâchoient de ruiner les batteries qui leur étoient opposées. Ce n'étoit encore qu'un leger prélude de l'horrible tonnerre qui se fit entendre ; quand le Bacha eut mis en batteries ce nombre prodigieux de canons de toutes grandeurs, qu'il avoit fait amener dans son camp.

Relation de Merry, de Dupuy Auteur contempera n. p. 17.

L'Ingenieur Allemand, pour joindre l'artifice à la force ouverte, & pour reconnoître les endroits foibles de la Place, de concert avec le Géneral Turc, se presenta le lendemain comme un transfuge, sur le bord du fossé, & avec une posture suppliante, comme s'il eût craint d'être repris, il conjura la Garde de lui faire ouvrir promptement le guichet. Le Grand Maître en ayant été averti, permit qu'on le laissât entrer, & il fut aussi-tôt conduit à son Palais. C'étoit un homme de haute taille,

bien-fait, de bonne mine, adroit dans ses discours, & qui sous un exterieur ingenu, cachoit toute l'adresse d'un habile fourbe.

Le Grand Maître qui étoit environné du Conseil de l'Ordre, lui demanda par quel motif il avoit quitté le service d'un Prince aussi puissant que Mahomet, sur-tout pour s'exposer, si la Place étoit prise, aux cruels supplices dont on punissoit les transfuges. Le perfide Allemand, sans changer de contenance, & avec cet air de sincerité qui distingue sa Nation des autres, dissimula son changement de religion, & lui répondit qu'il étoit Chrétien, que l'avidité du gain, & l'esperance des récompenses l'avoit engagé, comme plusieurs autres Chrétiens, à suivre les étendarts du Grand Seigneur; mais que depuis que l'armée de ce Prince étoit débarquée dans l'Isle de Rhodes, il s'étoit senti déchirer par des remords si vifs, que n'ayant pû soutenir plus long-tems ces reproches de sa conscience, il venoit de bon cœur lui offrir ses services, & sacrifier sa vie pour la défense de Rhodes & de la Religion.

Le Grand Maître, quoique toujours en garde contre des transfuges, ne lui en laissa rien voir; au contraire, il donna de grandes louanges aux pieux motifs qui l'avoient rappellé au service des Princes Chrétiens : il lui demanda ensuite avec une confiance apparente quelles étoient les desseins & les forces du Bacha.

Le Bacha, lui répondit l'Allemand, *n'a que trop declaré ses desseins & ceux de son maître par ses attaques. A l'égard de ses forces, vous avez pû voir*

de vos yeux combien sa flotte est nombreuse & redoutable. L'armée de terre est composée de plus de cent mille hommes, la plûpart vieux soldats, & qui ont suivi Amurat & Mahomet son fils dans toutes leurs conquêtes. Mais ce qui est plus à craindre pour une Place assiegée, c'est son artillerie. Jamais aucun Géneral n'a eu dans son armée un si grand nombre de canons, si bien servis: & outre les canons ordinaires, il a fait fondre depuis qu'il est arrivé dans l'Isle, seize grosses pieces, appellées Basilics, ou doubles Canons, de dix-huit pieds de longueur, & qui portent des boulets de deux, & jusqu'à trois pieds de diametre. Il ajouta que l'effet des mortiers n'étoit pas moins redoutable; qu'ils jettoient dans une place des pierres d'une prodigieuse grosseur. *Vous éprouverez incessamment*, ajouta-t-il, *la furie de ces machines infernales, contre lesquelles vous ne pouvez vous précautionner trop-tôt.* Pour gagner la confiance du Grand Maître, & pour se faire de cette confiance, un degré à la trahison qu'il minutoit, il lui donna plusieurs avis importans pour la défense de la Place, & qui par l'évenement, furent trouvez très-utiles.

Il sembloit à plusieurs Seigneurs du Conseil qui l'écoutoient, que ce fourbe parloit de bonne foi; d'autres qui se souvenoient de l'avoir vû autrefois dans la ville même de Rhodes, avertirent secretement le Grand Maître, que dès ce tems-là, il passoit pour un avanturier sans Religion, & capable de tout faire, & de tout entreprendre pour de l'argent. Mais ce qui acheva de le rendre suspect, c'est qu'on jetta en même tems avec des

fléches, des billets dans la ville, où il n'y avoit que ces mots : *Défiez-vous de maître George.* On les porta aussi-tôt au Grand Maître ; & dans le Conseil, les uns attribuoient tout simplement ces avis à des Chrétiens sujets du Grand Seigneur, & qu'il forçoit de servir dans ses armées. D'autres soutenoient que ce pouvoit être un artifice du Bacha même, qui pour procurer la confiance des Chevaliers à son espion, affectoit de le décrier. Le Grand Maître pour ne rien hazarder, & pour profiter aussi, si on le pouvoit, des talens de cet Ingenieur, ordonna aux Officiers d'artillerie de tâcher d'en tirer toutes les lumieres qu'ils pourroient pour la défense de la Place ; mais en même tems de l'observer comme un espion. Pour l'empêcher de s'échapper, ni d'avoir aucune relation avec les Turcs, il le mit sous la garde de six soldats, qui de quelque côté qu'il tournât ses pas, ne le perdoient jamais de vûe. L'Allemand eut bien voulu, suivant ses ordres, reconnoître les endroits les plus foibles de la Place ; mais si-tôt qu'il approchoit d'un boulevard ou d'un bastion, il se voyoit abordé par quelque Commandeur, qui d'un air froid & sévere, lui demandoit ce qu'il cherchoit : & dans la crainte de se rendre à la fin suspect, & d'être traité comme un espion, il se tint retiré dans le logement qu'on lui avoit assigné.

PIERRE D'AUBUSSON.

Le Bacha en attendant le succès de sa trahison, & de leur intelligence mutuelle, continua de battre la tour de S. Nicolas avec sa plus grosse artillerie. On y tira plus de trois cens coups de canon : le côté qui regardoit la mer, & qui se trouva ter-

Caoursin, p. 3. verso.

PIERRE D'AUBUSSON.

rassé, résista à l'effort de l'artillerie ; mais l'endroit de la muraille qui étoit vis-à-vis de la ville, en fut entierement ruiné. Les débris & les pierres par un heureux hazard, s'arrêterent au pied de la muraille, entassées les unes sur les autres ; mais en forme de talu & qui servoit en dehors comme d'une seconde muraille.

Cependant le Grand Maître qui n'ignoroit pas que le salut de la ville dépendoit de la conservation de ce fort, y fit entrer l'élite des Chevaliers, & il mit à leur tête le Commandeur Caretto, de la Langue d'Italie, Chevalier d'une valeur éprouvée, & qui étoit consideré comme un des premiers de la Religion. Ces généreux Chevaliers travaillerent jour & nuit à se retrancher ; on dressa des batteries pour défendre la brêche. Le Grand Maître ayant reconnu qu'en certains endroits, la mer étoit quelquefois si basse, que les Turcs pourroient la passer à gué & monter sur le mole, fit jetter au fond de l'eau des tables & des planches toutes hérissées de clous & de pointes de fer. On prépare en même tems des brulots au pied des rochers qui environnoient la tour, pour mettre le feu aux galeres ennemies qui en approcheroient de trop près. Un corps de Chevaliers François & Espagnols se placent par son ordre dans le fossé pour en défendre les approches, ou au moindre signal se jetter dans le fort & secourir la garnison. Après toutes ces précautions, ce Prince ne se reposant encore que sur lui-même de la défense d'une Place si importante, s'y enferma avec le Vicomte de Monteil son frere, & d'autres volontai-

res qui voulurent partager avec lui le péril manifeste où il alloit s'exposer.

En effet le Bacha ordonne l'assaut pour le lendemain neuf de Juin ; & deux heures avant le jour, ses galeres, & des bâtimens legers chargez d'infanterie s'avancent avec un vent favorable vers la tour. Ils joignent bien-tôt le mole; leurs soldats se jettent à terre en poussant de grands cris ; & malgré tout le feu de differentes batteries qu'il leur fallut essuyer, se présentent fierement à l'escalade. La difficulté de la montée leur fit prendre des échelles ; & les appuyant d'un air intrépide contre ce tas de pierre que le canon avoit fait crouler, & qui servoit à la Place comme d'avant-mur, ils monterent à l'assaut le sabre à la main, & avec une résolution capable d'étonner d'autres hommes que des Chevaliers. Le Grand Maître étoit sur la brêche, & faisoit en même tems l'office de Capitaine & de soldat. Il eut dans cette occasion ses armes faussées en plusieurs endroits, & un éclat de pierre lui ayant enlevé son casque sans le blesser, il prit sans en être plus émû le chapeau du premier soldat qui se trouva auprès de lui. D'autres accidens encore plus funestes qui pouvoient arriver, faisoient trembler pour lui les Chevaliers qui ne trembloient pas pour eux-mêmes : & le Commandeur Carette l'ayant conjuré respectueusement au nom de tout l'Ordre de se retirer, & de laisser à ses Religieux le soin de défendre la brêche : *C'est ici*, lui dit-il, *le poste d'honneur qui appartient à votre Grand Maître* : & en se tournant du côté de Carette : *Et si j'y suis tué*, ajouta-t'il avec

PIERRE D'AUBUSSON.

un souris obligeant, *il y a plus à esperer pour vous qu'à craindre pour moi*; comme pour lui faire entendre qu'il le croyoit digne par sa valeur d'être son successeur.

Les Chevaliers à l'exemple & sous les yeux du Grand Maître bordoient la brêche, & au défaut de la muraille, faisoient un rempart de leurs corps. Les uns renversent les échelles, d'autres jettent des masses pesantes qui écrasent les assiegeans. Il y en a qui lancent des feux d'artifice, ou qui répandent de l'huile bouillante; tous combattent, & tous font une résistance qui semble passer les forces ordinaires de la nature. Les Turcs ne se rebutent point; aucun ne fuit le péril. Si les Chevaliers par leurs coups en font tomber quelques-uns des échelles, ils se trouvent aussi-tôt remplacez par d'autres, qui se pressent d'y monter. Ceux qui ne pouvoient occuper les postes dangereux du pied des murailles, battoient la brêche à coups de mousquets, tiroient des fléches où avec des crampons attachez à des cordes, & qu'ils jettoient sur les Chevaliers, tâchoient de les accrocher, & de les attirer à terre pour les égorger.

Qui pourroit raconter toutes les actions d'une valeur déterminée que firent les particuliers de chaque parti, mais dont l'histoire du tems nous a dérobé le détail? enfin le feu, plus fort & plus redoutable que les hommes, décida du succès de cette terrible attaque. Les brulots de la Religion embraserent plusieurs galeres des Turcs; l'artillerie de la ville en foudroya d'autres, & les Chevaliers qui sembloient renouveller de force & de courage,

courage, firent un si grand feu de mousqueterie, que les Infideles après avoir perdu leurs principaux Chefs, prirent la fuite, & dans cette retraite précipitée, & en voulant gagner les vaisseaux qui les avoient amenez, plusieurs se noyerent ou furent tuez au bord de la mer.

Ce mauvais succès ne rebuta point le Bacha, il n'en fut que plus animé contre les Chevaliers. Mais pour ne pas s'opiniâtrer mal à propos à l'attaque d'un endroit où le Grand Maître sembloit avoir porté toutes ses forces, il tourna ses efforts contre le corps de la Place. On fit par son ordre deux attaques en même tems, l'une contre le quartier des Juifs, & l'autre qui regardoit le poste de l'auberge d'Italie. Mais cette derniere n'étoit qu'une fausse attaque; la veritable avoit pour objet la muraille des Juifs: le Bacha fit dresser plusieurs batteries pour la ruiner, & quoique, au rapport des Historiens du tems, elle eût jusqu'à vingt-huit pieds d'épaisseur, comme elle étoit ancienne, & qu'elle ne se trouva point terrassée, l'effort de l'artillerie l'ébranla bien-tôt. Le Grand Maître pour prévenir les Turcs, s'ils se présentoient à l'assaut, fit abbatre plusieurs maisons; & en leur place, il fit creuser un fossé large & profond, & derriere ce fossé, on éleva une nouvelle muraille de brique, & soutenue d'une épaisse terrasse, ouvrage qui semble incroyable par le peu de tems qu'on employa à le mettre en sa perfection. Mais comme il n'y avoit personne qui n'en connût la nécessité, & le péril où la ville étoit exposée, tout le monde y travailloit avec une égale ardeur. Le Grand

Maître lui-même, & les plus anciens Commandeurs à son exemple, faisoient l'office de manœuvres & de pionniers. Tous les habitans sans distinction d'âge, de sexe ou de condition, travailloient jour & nuit : & les Grecs & les Latins si souvent divisez pendant la paix, ne l'étoient alors que par la génereuse émulation d'avoir plutôt achevé la tâche dont ils s'étoient chargez. Les femmes Juives comme les Chrétiennes ménacées d'un honteux esclavage & qui redoutoient encore plus les indignitez auxquelles elles seroient exposées si la ville étoit emportée d'assaut, fatiguoient comme les hommes. Les Religieuses même sorties de leurs Couvents, servoient les ouvriers avec un zele incroyable. Tout étoit alors soldat ou pionnier : tout le monde conspiroit à la défense de leur commune patrie : & ce ne fut que par ce zele géneral que le Grand Maître vint à bout en peu de tems de si grands travaux, & qui dans une autre conjoncture, n'auroient pas été finis en plusieurs mois.

Cependant l'artillerie des Infideles batoit continuellement la muraille ; rien ne résistoit à leurs basilics & à leurs gros canons : & le bruit s'en faisoit entendre depuis l'Isle de Lango qui est à cent milles de Rhodes à l'Occident jusqu'à l'Isle de Châteauroux, qui se trouve dans la même distance à l'Orient. Il partoit en même tems de leurs mortiers des pierres d'une énorme grosseur, qui après avoir été poussées dans l'air par la violence de la poudre, retomboient dans la ville & sur les maisons, en perçoient le comble, pénétroient jus-

ques dans les differens étages, & écrasoient tout ce qu'elles rencontroient; personne n'étoit en sureté : ce fut là l'espece d'attaque, qui fit plus de frayeur aux Rhodiens.

Le Grand Maître, pour mettre sur-tout les femmes & les enfans en sureté, leur ordonna de se retirer dans un endroit de la ville le plus éloigné des batteries, & qui étoit à l'Occident entre les maisons & le rempart. On posa sur cet endroit de grosses poutres en forme de toit, qu'on rendit si solide & si épais, qu'on n'eut plus rien à craindre des plus grosses pierres : & pour rendre le change au Bacha en même monnoye, le Grand Maître aidé de ses plus habiles Ingenieurs, fit faire par les charpentiers de la ville une machine de bois qui jettoit pareillement des quartiers de pierre d'une prodigieuse grosseur; & ces pierres non seulement écrasoient les soldats qui se trouvoient sous sa portée, mais par leurs poids elles ouvroient les sapes, & alloient chercher les travailleurs jusques au fond des mines. Les Chevaliers nommerent cette machine par raillerie *le tribut*, faisant allusion à celui que Mahomet avoit voulu exiger de la Religion, & pour l'avertir que c'étoit la seule espece de payement qu'il en devoit esperer. *Caoursin, p. 7.*

Cependant le Géneral des Infideles poussoit vivement le travail de ses approches; & son artillerie ayant fait de grandes brêches, il les envoya reconnoître dans le dessein de faire monter ses troupes à l'assaut. Mais il fut bien surpris d'apprendre que les Chevaliers avoient fait un fossé profond, & élevé un nouveau mur derriere l'an-

PIERRE D'AUBUSSON.

cien : & des transfuges lui rapporterent que par la vigilance & les soins du Grand Maître, les habitans & les femmes sur-tout n'avoient plus rien à craindre pour leurs personnes de l'effet terrible des pierres qui ne pouvoient plus offenser que des maisons vuides.

Le Bacha outré de trouver dans la personne seule du Grand Maître des obstacles continuels à toutes ses entreprises, résolut de s'en défaire à quelque prix que ce fût, & de le faire périr par le fer ou le poison. Pour un si lâche dessein, il jetta les yeux sur deux transfuges de la garnison, & qui depuis même leur désertion, avoient renoncé à la foi : l'un étoit Dalmate & l'autre Albanois. Ces deux renégats séduits par des promesses magnifiques du Bacha, & de concert avec lui, quitterent le turban, rentrerent dans la ville comme s'ils se fussent échappez des fers des Infideles. Après avoir été pris dans une sortie, on les reçut dans la Place avec joye & sans la moindre défiance. Ces scelerats s'applaudissoient déja du succès qu'ils esperoient dans leur entreprise ; le Dalmate à force d'argent, avoit même, à ce qu'on prétend, corrompu un petit Officier de la bouche, qui n'attendoit plus qu'une occasion favorable pour executer un si noir complot. L'Albanois qui étoit connu du Sécretaire du Grand Maître, s'étant apperçû qu'il étoit mécontent de ce Prince, fut assez imprudent de s'ouvrir à lui : & lui ayant fait voir des Lettres scellées du sceau du Bacha, qui lui promettoit les premieres dignitez de l'Empire, & des trésors immenses, s'il vouloit executer ce que l'Al-

banois lui proposeroit de sa part, ce Sécretaire plein d'honneur, en avertit aussi-tôt le Grand Maître. L'Albanois fut arrêté ; il découvrit à la question son complice ; & avant qu'on les eût pû conduire au supplice, l'un & l'autre furent déchirez, & mis en pieces par le peuple.

Le Bacha sans se rebuter du mauvais succès qu'avoit eu un si lâche & si honteux dessein, revint à la force ouverte ; & sans quitter l'attaque du quartier des Juifs, par le conseil des principaux Officiers de son armée, il reprit le premier projet de l'Allemand, qui étoit de pousser à bout l'entreprise de la tour de S. Nicolas.

Un canal, quoique assez étroit, séparoit cette tour de l'endroit où campoient les Infideles : & pour l'attaquer, il falloit traverser le canal ou ce petit bras de mer, que formoit un des Golfes dont nous avons parlé. Le Géneral des galeres, le Commandant des troupes d'Anatolie, & Merla-Bey, gendre d'un des fils de Mahomet, tous Officiers pleins d'experience & de valeur, se chargerent de cette attaque, & de porter les troupes qui étoient nécessaires pour l'execution jusques sur le mole. Pour cet effet on construisit un pont qui alloit du pied de l'Eglise S. Antoine jusqu'à la tour ; & pour le pouvoir conduire, & en faire poser un bout à la pointe du mole de S. Nicolas, un Ingenieur Turc à la faveur de la nuit, porta en cet endroit un ancre qu'il attacha au pied d'un rocher qui étoit couvert de l'eau de la mer ; & dans l'anneau de cet ancre, il passa ensuite un gros cable qui répondoit à la tête du pont, & qui au moyen du ca- *Dupuis, p. 47.*

bestan, le devoit faire avancer. Mais un Matelot Anglois dont l'histoire n'a pas dédaigné de nous conserver le nom, & qui s'appelloit *Gervais Roger*, s'étant par hazard trouvé en cet endroit, & ayant vû sans se montrer toute la manœuvre de l'Ingenieur Turc, le laissa partir & s'éloigner, plongea aussi-tôt dans la mer, détacha adroitement le cable qu'il laissa sur le rivage, retira l'ancre, & l'apporta au Grand Maître, qui le récompensa magnifiquement. Les Turcs, après que leur pont fut en état, ayant voulu le faire avancer par le moyen du cable, ils s'apperçurent bien-tôt par la facilité avec laquelle il revint à eux, que leur stratagême avoit été découvert, & rendu inutile.

Le Bacha pour suppléer à cet expedient, fit venir quantité de barques qui soutenoient ce pont flottant, & le remorquerent pendant la nuit jusqu'au bord du mole, où il alla appuyer. Les soldats se jetterent sur le mole, & filoient successivement par ce pont, en même tems que des galiotes & d'autres bâtimens legers débarquoient d'un autre côté differentes compagnies composées des plus braves de l'armée. Tous se flatoient de surprendre les Chrétiens; mais d'Aubusson qui avoit prévû cette seconde attaque, après avoir renforcé la garnison, & bordé la muraille d'intrépides Arquebusiers, & d'une artillerie nombreuse, les attendit de pied ferme sur la brêche. Au bruit que firent les Turcs en se jettant sur le mole, on fit par son ordre, & malgré les tenebres de si furieuses décharges de tous côtez, qu'il y périt un grand nombre de ces Infideles.

Le Bacha qui conduisoit en personne cette entreprise, pour ne pas laisser plus long-tems ses soldats exposez au feu de la forteresse, les fit avancer jusqu'au pied du fort, & du côté que son artillerie avoit fait de grandes ouvertures. On en vint bientôt aux mains ; & sans se voir qu'à la lueur des pots à feu, des grenades & de la mousqueterie, le combat fut long & opiniâtré. Le pont & les galiotes fournissoient continuellement aux Turcs des troupes fraîches ; jamais ces Infideles n'avoient fait paroître tant de valeur, & un courage si déterminé. Plusieurs à la faveur de leurs échelles, gagnerent le haut de la brêche, & plutôt que de reculer, s'y firent tuer sans vouloir de quartier. Le gendre du fils de Mahomet tint ferme presque seul sur les ruines de la tour ; & se faisant un rempart des corps des soldats morts, & tout couvert de blessures, il tua encore de sa main plusieurs Chevaliers, & en déchargeant un coup de sabre sur un soldat qui venoit de le blesser, & qu'il tua, il tomba mort à côté de lui. On ne se battoit pas avec moins de fureur sur la mer ; des brulots que le Grand Maître avoit préparez s'attacherent à des galeres Turques, qui battoient le fort, & les embraserent. Les cris de ceux qui cherchoient à éviter le feu dont ils étoient environnez, le bruit & la fumée du canon ; les gémissemens des blessez ; l'horreur même des ténébres, tout cela n'étoit point capable de ralentir le courage des combattans : tous vouloient vaincre ou mourir. On voyoit des deux côtez la même valeur & la même fermeté. Combien d'actions héroïques dont l'obscu-

rité de la nuit déroba la connoiſſance : Enfin le jour parut & fit voir la perte qu'avoient fait les Infideles. La mer étoit couverte de cadavres flottans, d'arcs, de fléches, de Turbans, & des débris encore fumans de leurs galeres. Pour ſurcroît de diſgraces, les Canoniers du fort voyant alors à découvert le pont ennemi chargé de ſoldats qui venoient au ſecours de leurs camarades, pointerent leurs canons contre ce pont, & le mirent en piéces : d'autres prétendent qu'il ſe briſa par la foule des Infideles qui fuyoient. Ces barbares ne pouvant plus ſoutenir les efforts des Chrétiens, malgré les menaces & les prieres de leurs Officiers, abandonnerent l'attaque, prirent la fuite, & chercherent leur ſalut dans les bâtimens qui les avoient amenez.

Pluſieurs Chevaliers à la tête de la garniſon, les pourſuivirent l'épée dans les reins, & en taillerent en pieces un grand nombre. Merry ou Mederic du Puis que j'ai ſuivi en pluſieurs endroits de cette Relation, rapporte qu'un Religieux de S. François appellé Antoine Fradin, fut des plus ardens dans cette pourſuite ; qu'on le vit le ſabre à la main entrer dans la mer juſqu'à la ceinture pour empêcher ces barbares de ſe rembarquer ; qu'il en tua pluſieurs auſquels il coupa la tête, & que les Infideles perdirent en cette occaſion plus de deux mille cinq cens hommes : Ce qui ne ſe put pas faire, ſur-tout dans un combat qui ſe paſſa pour la plus grande partie dans les ténébres de la nuit, ſans que l'Ordre de ſon côté n'eût auſſi perdu pluſieurs Chevaliers. On convient même qu'ils y furent preſque

presque tous blessez ; mais on n'en compte que douze de morts, & qui scelerent par la perte de leur vie, la profession qu'ils avoient faite de défendre la Religion jusqu'à la derniere goutte de leur sang.

Ce mauvais succès jetta les Turcs dans une consternation, suivie pendant trois jours d'un morne silence dans tout le camp ; ils tomberent dans une espéce d'inaction ; le Géneral frappé lui-même de cet étonnement, ne sçavoit plus quel parti prendre ; mais comme il ne redoutoit pas moins la colere & le ressentiment de Mahomet, que l'épée des Chevaliers, il sortit enfin de cette léthargie, & s'animant d'une nouvelle fureur, il continua le siege & ses attaques. Il n'y avoit point d'apparence de s'obstiner à celle de la tour ; ainsi il revint aux postes d'Italie & des Juifs, qu'il fit battre de nouveau avec toute son artillerie. Mais pour ne pas laisser pénetrer par quel endroit il vouloit monter à l'assaut, il fit dresser d'autres batteries contre differens quartiers des murailles. Les relations de ce siege portent que de ces basilics & de ces grosses pieces qu'il avoit amenées, il en fut tiré trois mille cinq cens volées, qui mirent en poudre une grande partie des murailles, des tours & des ravelins. Il joignit aux terribles effets de ces machines infernales, le travail continuel des soldats & des pionniers, dont les uns tâchoient de combler le fossé par des fascines & des terres transportées, & d'autres creusoient des mines, poussoient des galeries, & préparoient des fourneaux pour achever de faire sauter ce qui restoit de fortifi-

PIERRE D'AUBUSSON.

cations de bout. La Place étoit ouverte de tous côtez; mais l'endroit sur-tout de la basse ville & du quartier des Juifs, paroissoit le plus ruiné & en plus grand peril.

Dupuis. p. 60.

Dans cette extrêmité, les Chevaliers qui avoient en garde l'Ingenieur Allemand, le conduisirent sur la brêche, lui en firent envisager les ruines, les travaux des assiegeans, les fossez prêts d'être comblez, & lui demanderent le secours de son art contre tant de perils. A cette vûe, & de quelque dissimulation que ce traitre en entrant dans la Place se fût couvert, il ne put s'empêcher de laisser échaper une maligne joye; mais se renfermant aussi-tôt dans son caractere, il feignit de déplorer le malheur de Rhodes & des Chevaliers. *Quel secours*, leur dit-il, *pouvez-vous esperer dans une Place ouverte de tous côtez, environnée de cent mille hommes, tous prêts à monter à l'assaut, & qui sera infailliblement emportée à la premiere attaque?* Cependant, pour soutenir toujours son même rôle, il fut d'avis qu'on changeât de place les bateries, & par une nouvelle trahison qu'il avoit apparemment concertée avec le Bacha avant que de s'en separer, il fit dresser les batteries dans les endroits les plus foibles de la ville pour désigner aux Turcs où ils devoient adresser leurs coups. Cependant, sous prétexte de se vouloir rendre utile, il voulut pointer & tirer lui-même le canon; mais on s'apperçut que non-seulement il tiroit à coups perdus, mais encore qu'il attira de nouvelles canonades sur l'endroit d'où ses coups étoient partis. Ces diverses observations le rendirent plus suspect;

on ſe mit au Conſeil de guerre; il ſe coupa plu-ſieurs fois dans les interrogations que lui firent ſes Juges : & pour éclaircir ſes contradictions, ayant été mis à la queſtion, il avoua enfin qu'il n'étoit venu dans la Place que par ordre exprès de Mahomet, & pour livrer, s'il le pouvoit, la Place aux Infideles; que quoiqu'il fût obſervé par les gardes du Grand Maître, il n'avoit pas laiſſé de faire paſſer des avis très utiles dans leur camp. Que ce n'étoit pas la premiere Place qu'il eût trahie. Sous les apparences d'un feint repentir, & qu'il avoit lui ſeul cauſé la perte d'une infinité de Chrétiens. On communiqua ſa confeſſion au Grand Maître, qui envoya ſur le champ ce fameux ſcelerat au ſupplice.

Mais quelques Chevaliers Italiens & Eſpagnols ne laiſſerent pas de faire attention ſur le peril où il avoit dit que la ville étoit d'être emportée au premier aſſaut : cela n'étoit même que trop viſible : ils ſe communiquerent leur frayeur réciproque; la cabale groſſit; on tint des conferences ſecretes, dont le reſultat fut que puiſqu'on ne pouvoit plus ſauver Rhodes, il n'étoit pas juſte de ſacrifier ce qui reſtoit de Chevaliers au déſeſpoir du Grand Maître, & d'un homme qui ne vouloit pas ſurvivre à la perte de ſa principauté; qu'il falloit malgré lui ſauver les Chevaliers & les habitans par une honorable compoſition. Ces murmures & de ſi indignes projets paſſerent bientôt juſqu'au Palais. Le Grand Maître en fut averti; il fit appeller ces Chevaliers : & comme s'il ne les eût plus conſiderez comme Religieux de ſon

Ordre: *Messieurs*, leur dit-il, *si quelqu'un de vous ne se trouve pas en sûreté dant la Place, le port n'est pas si étroitement bloqué, que je ne trouve bien le moyen de vous en faire sortir.* Prenant ensuite un air rempli de majesté, d'indignation & de la colere: *Mais si vous voulez demeurer avec nous*, ajouta-il, *qu'on ne parle jamais de composition, ou je vous ferai tous mourir.*

Ces paroles foudroyantes couvrirent de honte & de confusion ces Chevaliers; mais par un heureux effet, elles rappellerent dans leur cœur leurs anciens sentimens de valeur. Ils détesterent leur foiblesse, tous lui promirent de l'expier par leur sang, ou par celui des Infideles: & ce ne furent pas les derniers à s'exposer depuis aux plus grands perils. Il ne falloit pas des hommes moins déterminez pour résister aux attaques continuelles des Turcs. Le Bacha faisoit battre la ville jour & nuit sans donner de relâche aux assiegez; mais comme son principal dessein étoit de donner l'assaut du côté de la muraille des Juifs, & que le fossé étoit encore profond, ses soldats par son ordre, & à la faveur du canon, travaillerent avec tant d'ardeur & de succès, qu'ils vinrent à bout de le combler: en sorte qu'il sembloit qu'un escadron de cavalerie pourroit entrer sans obstacle dans la ville.

Tout paroissoit disposé pour un assaut: il n'y avoit plus ni fossez, ni murailles, ni tours qui empêchassent les Turcs d'y monter. Mais le Bacha qui apprehendoit encore plus la valeur heroïque des Chevaliers, que les fortifications de l'art, & qui vouloit ménager ses troupes, envoya proposer au Grand

Maître, une conference, dans la vûe de le réduire à se rendre sans attendre les dernieres extrêmitez. Le Grand Maître pour avoir le tems de faire de nouveaux retranchemens, ne s'éloigna pas de cette proposition; la conference se tint le lendemain sur le bord du fossé. Le Bacha ne s'y trouva point, mais il y envoya de sa part un des principaux Officiers de son armée, & le Grand Maître de son côté, y députa Frere Antoine Gaultier, Châtelain de Rhodes. L'Officier Turc, sans avoir rien de cet air superbe, & des manieres hautaines que la puissance formidable de Mahomet inspiroit à ses Ministres, exhorta les Chevaliers à prévenir tous les malheurs qui suivent, d'une Place emportée d'assaut. Il dit au Châtelain qu'une génereuse défense meritoit justement l'estime & les louanges même de l'ennemi, si on pouvoit se flatter d'un heureux succès; mais que la valeur devoit avoir ses bornes; que c'étoit moins courage qu'une fureur temeraire de se précipiter dans des perils dont on ne pouvoit échaper: qu'il y avoit même de l'inhumanité d'y entraîner un peuple innocent; sous prétexte de le défendre; que les murailles de la ville étoient rasées, les tours abbattues, les fossez comblez; que Rhodes enfin n'étoit plus, ou n'étoit qu'un amas confus de décombremens & un monceau de cendres, qui ne couteroit au plus au Bacha qu'un assaut de deux heures pour s'en rendre le maître. Prenant ensuite des manieres radoucies & touchantes, il le conjura de porter le Grand Maître & le Conseil à prévenir par une sage composition, le mas-

Dupuis. p. 67.

PIERRE D'AUBUSSON.

sacre géneral des Chevaliers & des habitans, le deshonneur des femmes & des filles, & toutes les horreurs inseparables d'une Place emportée d'assaut & l'épée à la main.

Caoursin. p. 10.

Quoique le Grand Maître n'eût point parû à cette conference, il n'en étoit pas éloigné. Il entendit tout le discours artificieux du Turc, & ce fut par son ordre que le Châtelain de Rhodes, lui répondit que le Bacha avoit été mal servi par ses espions, & qu'ils n'avoient pas bien reconnu l'état & les forces de la Place; que si les Turcs osoient se presenter à l'assaut, ils trouveroient au défaut de la muraille, des fossez, des retirades & des retranchemens qui leur couteroient bien du sang, avant que de s'en être rendus les maîtres; mais que quand ils n'auroient pas ces obstacles à vaincre, la ville étoit assez forte, tant qu'elle seroit défendue par les Chevaliers; qu'ils n'avoient tous qu'un même cœur, un même esprit, & pour unique objet la défense de la foi, & l'honneur & la gloire de leur Ordre; que des hommes qui ne craignoient point la mort, étoient plus forts que des murailles & des bastions. C'est ainsi que se termina la conference; l'Envoyé du Turc se retira, & fit comprendre au Bacha qu'il ne falloit point compter sur aucune composition, & qu'il n'y auroit que la force seule des armes qui décideroit du sort de Rhodes.

Le Bacha honteux & irrité d'avoir fait inutilement une pareille démarche, jura dans le transport de sa colere, de faire passer tout au fil de l'épée. On aiguisa même par son ordre un grand nom-

bre de pieux, pour empaler les Chevaliers & les habitans; il promit le pillage de la ville à ses soldats, & pour obliger les Chevaliers à partager leurs forces, il fit porter en differens endroits des échelles & les machines necessaires pour monter à l'assaut. Mais la veritable attaque & le principal effort de ses armes, devoient se faire au quartier des Juifs, qui étoit le plus ruiné. Il ne restoit plus de vestige de muraille en cet endroit, comme nous l'avons dit, le fossé étoit comblé; & pour empêcher les Chevaliers de se retrancher, & même de paroître sur les brêches, plusieurs batteries de canons tirerent pendant un jour & une nuit entiere sans relâche, & enlevoient tout ce qui y paroissoit. Enfin le lendemain vingt-sept Juillet, un peu après le soleil levé, les Turcs en bon ordre & avec un grand silence s'avancent, montent sans faire de bruit sur les remparts, & s'en rendent les maîtres sans trouver la moindre résistance. Les Chrétiens qui étoient de garde, pour éviter la furie du canon qui battoit sans relâche cet endroit, se tenoient au pied d'un talu que les débris de la muraille avoient fait de leur côté, & plûpart même accablez de veilles & de fatigues, étoient alors malheureusement endormis. Les Turcs fiers de ce premier succès arborent leurs drapeaux, & se fortifient en cet endroit. Le Bacha surpris agréablement d'un si heureux commencement, fait avancer de nouvelles troupes, le rempart en fut bien-tôt couvert.

C'étoit fait de Rhodes sans un prompt secours; mais le Grand Maître averti du peril que cou-

roit la Place, fit déployer sur le champ le grand Etendarts de la Religion, & se tournant vers des Chevaliers qu'il avoit retenus auprès de lui pour marcher aux endroits qui seroient les plus pressez: *Allons, mes Freres*, leur dit-il avec une noble audace, *combattre pour la foi, & pour la défense de Rhodes, ou nous ensevelir sous ses ruines.* Il s'avance aussi-tôt à grands pas à la tête de ces Chevaliers, & voit avec surprise; deux mille cinq cens Turcs maîtres de la brêche, du rempart & de tout le terre-plein qui la bordoit. Comme les maisons & les rues étoient bien plus basses, on ne pouvoit aller à eux, & monter sur le haut du rempart que par deux escaliers qu'on y avoit pratiqués autrefois; mais qui étoient alors couverts des débris de la muraille. Le Grand Maître prend une échelle, l'appuye lui-même contre ce tas de pierre, & sans s'étonner de celles que les ennemis jettoient sur lui, monte le premier une demi pique à la main; les Chevaliers à son exemple, les uns avec des échelles, & d'autres en gravissant parmi ces décombres, tâchent de le suivre & de gagner le haut du rempart.

Baptist. Fulgosius de d c t s factisque memorabilibus collectaneorum. lib. 3. cap. 2. particula penultima.

On vit dans cette occasion, contre ce qui se pratique ordinairement dans les sieges, les assiegez eux-mêmes monter à l'assaut, & les assaillans sur la défensive. Ces Infideles repoussent les Chevaliers à coups de mousquets, de flêches, ou en roulant sur eux de grosses pierres. Toute la valeur de ces courageux Chevaliers fut obligée de ceder à une si rigoureuse résistance; plusieurs demeurerent écrasez sous le poids des pierrres qu'on leur jettoit.

jettoit. Le Grand Maître lui-même fut renversé deux fois ; mais malgré la mort dont il étoit menacé, & qu'il voyoit présente de tous côtez, & sans faire attention à deux blessures qu'il venoit de recevoir, il se releve ; & à travers le feu continuel de la mousqueterie, des fléches & des pierres, il remonte courageusement, & suivi de ses braves Chevaliers, se jette enfin sur le terre-plein que les Turcs occupoient : pour lors le combat devint plus égal ; les Chevaliers fondent l'épée à la main sur les Infideles : bien-tôt on se mêle de part & d'autre, & avec une fureur réciproque : tout combat, & tous veulent vaincre, les uns pour conserver leur premier avantage, & les autres pour regagner un poste d'où dépendoit le salut de la Place. Le Grand Maître se distingua encore plus par sa rare valeur que par sa dignité ; il tua de sa main plusieurs Officiers des Turcs, & il en précipita d'autres du haut des murailles.

La victoire commença à se déclarer pour lui ; les Turcs plient, leurs bataillons s'éclaircissent : le Bacha qui s'en apperçut, fit avancer aussi-tôt pour les soutenir un corps de Janissaires. Il étoit sur les aîles le sabre à la main, soit pour les animer, ou pour tuer ceux qui reculeroient. Il eut bien-tôt reconnu le Grand Maître, moins encore à ses armes dorées, qu'aux grands coups qu'il donnoit. N'ayant pû le faire périr par le poison, comme nous avons dit, il engagea plusieurs Janissaires par l'espoir de magnifiques récompenses, à venger par sa mort le sang de leurs compagnons. Douze de ces soldats les plus déterminez, pour le faire périr,

se dévouerent pour ainsi dire à la mort. Ils se jettent aussi-tôt dans la mêlée, chargent rudement les Chrétiens, les écartent, pénétrent jusqu'au Grand Maître, & malgré les Chevaliers qui l'environnoient, lui portent plusieurs coups, & lui font tout à la fois cinq grandes blessures. L'ardeur dont il étoit animé l'empêcha d'abord de les sentir : il combatit encore quelque tems avec sa valeur ordinaire. Les Chevaliers s'étant apperçus du sang qu'il perdoit par ses playes, le conjurerent de se retirer ; mais ce grand homme au lieu de déferer à leurs tendres prieres : *Mourons ici, mes chers Freres*, leur dit-il, *plutôt que de reculer. Pouvons-nous jamais mourir plus glorieusement que pour la défense de la foi & de notre Religion?*

Ces sentimens héroïques, ses blessures, le sang qui en couloit, le désir de le venger, animerent tellement les Chevaliers & les soldats Chrétiens, que furieux de leur douleur, & comme des gens qui ne vouloient plus survivre à leur Chef, ils s'abandonnent au travers des plus épais bataillons des Infideles, & en font un horrible carnage. Les Turcs épouventez de leurs coups, les prennent pour d'autres hommes, ou pour quelque chose audessus de l'homme même. Ils perdent avec le courage, l'esprit & le jugement ; tous prennent la fuite, & dans ce desordre & cette confusion, pour s'ouvrir un passage, ils se tuent les uns les autres. Les Chevaliers profitent de cette consternation ; & non contens d'avoir regagné la brêche, ils en sortent & poursuivent les Turcs. En vain le Bacha tâche de les rassurer : malgré ses promesses & ses

menaces, tout fuit; ils l'entraînent lui-même dans cette déroute générale, & il fut trop heureux de trouver un azile dans son camp, d'où il regagna ensuite ses vaisseaux & ses galeres, & se rembarqua avec autant de honte que de desespoir.

18 Août.

Le Grand Maître tout couvert de son sang, de celui des ennemis, & encore plus couvert de gloire, fut porté dans son Palais, où par les soins des Chevaliers, & les vœux de tout son peuple, il recouvra en peu de tems sa santé. Dès qu'il fut en état de marcher, il fut dans l'Eglise de S. Jean rendre graces au Dieu des armées, de la victoire qu'il venoit de remporter; & pour laisser des monumens durables de sa reconnoissance & de sa pieté, il fit construire trois Eglises en l'honneur de la Sainte Vierge & des Saints Patrons de l'Ordre. Il fit dans ces Eglises differentes fondations pour prier Dieu à perpetuité pour les ames des Chevaliers qui avoient été tuez pendant un siege aussi meurtrier. Les Chevaliers vivans, & qui s'étoient le plus signalez, & jusqu'aux moindres soldats, eurent part à ses graces; & pour consoler les paysans & les habitans de la campagne dont les Infideles avoient ravagé les terres, il leur fit distribuer des grains pour les nourir jusqu'à la prochaine récolte, & les déchargea pour plusieurs années des tributs qu'ils payoient avant le siege.

Si le Grand Maître par sa victoire & sa liberalité rendit heureux tous les habitans de Rhodes, Mahomet au contraire, aux premiers nouvelles qu'il eut de la levée du siege, entra dans des fureurs qui faisoient trembler: il vouloit faire étrangler

PIERRE D'AUBUSSON.

ſon Géneral, & les principaux Officiers de ſon armée : il n'y en eut aucun qui oſât ſe préſenter devant lui. Paleologue ſe crut bienheureux d'en être quitte pour la perte de ſa dignité ; Mahomet le relegua à Gallipoli. Après les premiers mouvemens de ſa colere ; & pour ſe conſoler en quelque maniere lui-même, il dit tout haut que ſes armes n'étoient heureuſes qu'entre ſes mains, & il réſolut la campagne prochaine de ſe mettre à la tête de ſon armée.

Les préparatifs qu'il fit pour cela furent extraordinaires : il aſſembla juſqu'à trois cens mille hommes, & le rendez-vous géneral fut dans la Bithynie, Province voiſine de la Lycie, où on prétendoit qu'il devoit s'embarquer pour paſſer dans l'Iſle de Rhodes. D'autres ſoupçonnoient qu'un ſi grand armement regardoit le Soudan d'Egypte, & ils ſe fondoient ſur ce que le Prince Zizim un de ſes enfans, étoit déja entré dans la Syrie par ſon ordre. Quoi qu'il en ſoit, Mahomet avoit déja paſſé le détroit, & il s'avançoit à grandes journées dans l'Anatolie, lorſqu'un coup du Ciel arrêta le cours de ſes entrepriſes. Une violente colique l'emporta dans une bourgade de Bithynie, appellée Teggiar Tzair. Il mourut le trois de Mai de l'an 1481 ; on porta ſon corps à Conſtantinople dans une moſquée de ſa fondation : & quoique ce Prince eût conquis deux Empires, douze Royaumes, près de plus de trois cens villes, l'épitaphe qu'on lui fit, & dont on prétend même qu'il avoit donné le deſſein, ne parla point de ces grandes actions. Comme ſi on les eût comptées pour rien en comparaiſon

de ses derniers projets, on se contenta de mettre sur son tombeau neuf ou dix paroles turques expliquées par celles-ci :

PIERRE D'AUBUSSON.

JE ME PROPOSOIS DE CONQUERIR RHODES ; ET DE SUBJUGUER LA SUPERBE ITALIE.

Mahomet par sa mort laissa les Princes Bajazet & Zizim ses fils, heritiers d'un si vaste Empire. Ils s'y trouverent encore trop à l'étroit ; aucun des deux ne voulut entendre parler de partage : l'un & l'autre vouloient regner seuls. Caoursin Historien contemporain, & Vice-Chancelier de l'Ordre de S. Jean, prétend que Bajazet étoit l'aîné. Jaligni autre Historien du même tems, attribue le droit d'aînesse à Zizim : question assez peu importante parmi une nation guerriere, où les armes avoient presque toujours décidé de la Couronne.

Bajazet aimoit l'étude plus que la guerre, & il aimoit le vin encore plus que l'étude. Les Turcs lui attribuent une traduction en leur langue des ouvrages d'Averroës, célébre Philosophe Arabe, l'ornement de Cordoue où il étoit né. Zizim moins voluptueux que son frere, avoit toujours marqué une grande impatience de marcher sur les traces de son pere, & d'acquerir de la gloire par les armes. On prétend que ces deux freres ne s'étoient jamais vû qu'une seule fois : Mahomet jaloux jusqu'à la fureur de la souveraine puissance, les avoit toujours tenus séparez, de peur qu'ils ne s'unissent contre lui. Lorsque ce Prince mourut, Bajazet faisoit sa résidence à Amasie, ville située sur la mer noire,

& à l'extrêmité de la Capadoce : le séjour de Zizim étoit à Magnesie ville de la Carie.

Pendant l'éloignement de ces deux freres, les Bachas & les grands Officiers de la Couronne se partagerent sur le choix d'un Empereur. Chacun prit parti suivant son interêt ou son inclination. Mehemet alors grand Visir ou premier Bacha, & qui avoit succedé dans cette charge à Misac Paleologue, avoit plus de penchant pour Zizim. Mais le Bacha Cherfec-Ogli, gendre de Bajazet, s'étant emparé des trésors de Mahomet, s'en servit pour gagner les Janissaires de la Porte. Achmet Géduc autre Bacha, & le plus grand Capitaine qui fût alors parmi les Turcs, étant revenu d'Italie, où il avoit conquis la ville d'Otrante, fit déclarer encore en faveur de Bajazet, l'armée qu'il commandoit.

On fut surpris que ce Géneral, né soldat, & élevé dans les armes, qui d'ailleurs du vivant de Mahomet avoit eu des differends assez vifs avec Bajazet, l'eût préferé à Zizim, Prince plein de valeur. Mais ce fut apparemment par des vûes de politique, & par rapport à son interêt particulier, qu'il se flata que sous un Prince peu guerrier, & abîmé dans la débauche, il seroit plus nécessaire & plus consideré que sous la domination d'un Sultan, qui voudroit lui-même commander ses armées. Quoi qu'il en soit, le parti de Bajazet, par l'adresse & l'habileté de ceux qui le conduisoient, étant devenu le plus puissant, on proclama à Constantinople ce Prince pour Souverain ; & pour ne pas laisser le trône vuide en son absence, ses par-

tisans le firent remplir sous son nom par un de ses enfans, appellé *Corcut*, jeune Prince, qui quoique à peine âgé de huit ans, ne laissa pas de témoigner beaucoup de répugnance à en descendre quand à l'arrivée du Sultan son pere, il fut obligé de lui ceder sa place.

Zizim plus éloigné de Constantinople, apprit plus tard la mort de Mahomet. Il se mit aussitôt en chemin pour s'y rendre; mais ayant appris qu'il avoit été prévenu par son frere, & que cette capitale de l'Empire s'étoit déclarée en sa faveur, il revint sur ses pas, rappella l'armée qu'il commandoit en Syrie, fit de nouvelles levées de troupes, s'empara de Burse & de toute la Bithynie, & résolut d'y attendre son ennemi.

Bajazet pour l'empêcher de se fortifier dans l'Asie, fit marcher aussi-tôt contre lui ses meilleures troupes. Cette armée pour la plûpart étoit composée de Janissaires & de Spahis, c'est-à-dire de l'élite de l'infanterie & de la cavalerie Turque, & y il avoit joint un grand corps de troupes Européennes superieures en force & en courage aux Asiatiques, la plûpart amolis par les délices du pays. Ce qui rendoit cette armée encore plus redoutable, le vaillant Achmet réveré des soldats en étoit Géneral, & Bajazet qui lui étoit redevable de la faveur des armées, en lui confiant le commandement géneral, le rendit tout de nouveau arbitre de sa fortune & de l'Empire.

Achmet ayant passé le Bosphore, entra dans l'Asie, & prit le chemin de Burse. Zizim ne trouva pas à propos de s'y enfermer, & de s'y laisser assieger.

PIERRE D'AUBUSSON.

Il en sortit, marcha droit au devant des troupes de son frere. On en vint bien-tôt aux mains ; un grand Empire devoit être le prix du victorieux. Zizim pour l'emporter, fit des prodiges de valeur : ce Prince le sabre à la main, chargea tout ce qui se présenta devant lui : le combat fut sanglant & très opiniâtré de part & d'autre : on ne faisoit point de quartier ni de prisonniers, & on fut quelque tems sans s'appercevoir de quel côté panchoit la victoire. Mais Achmet, après avoir laissé jetter aux ennemis tout leur feu, s'étant mis à la tête du corps de réserve, & de troupes fraîches, qui n'avoient point encore combattu, chargea les Asiatiques si brusquement, que ces troupes, la plûpart composées de nouvelles levées, ne purent soutenir plus long-tems les efforts des Européens. En vain Zizim pour tâcher de maintenir le combat, revint plusieurs fois à la charge avec ce qu'il put rallier de sa cavalerie. Les plus braves, & qui dans ce combat ne l'abandonnerent jamais, périrent presque tous à ses côtez. Achmet ensuite vint aisément à bout de l'infanterie : la plûpart fut taillée en pieces : ce qui échapa à l'épée du victorieux, chercha son salut dans la fuite ; & la crainte de tomber au pouvoir de Bajazet réduisit enfin Zizim à prendre le même parti.

A la faveur de la nuit qui survint, il se jetta dans un bois & s'y enfonça. Comme la nuit l'avoit empêché de connoître toute la grandeur de sa perte, il se flattoit de rallier le lendemain ses troupes, & de tenter de nouveau le sort des armes. Mais n'ayant pû rassembler que quarante Cavaliers ; &

tout

tout le reste ayant été tué ou dissipé, il ne fut plus question que de s'éloigner avec une extrême diligence d'un endroit qui lui avoit été si malheureux, & qui pouvoit lui devenir encore plus funeste: le choix d'un azile ne laissoit pas de l'embarrasser. Parmi ceux qui étoient restez auprès de lui, les uns proposoient l'Egypte où regnoit le Soudan Cait-Beï; d'autres vouloient qu'il eût recours au Caraman, ou au Grand Maître de Rhodes, tous ennemis declarez des Turcs, ou jaloux de leur puissance. Zizim se détermina en faveur du Soudan, le plus puissant des trois. Par des routes détournées, il gagna avec sa petite troupe, la Syrie, pénetra dans la Palestine, se rendit à Jerusalem, visita la Mosquée, qu'on appelloit le Temple de Salomon, où il fit ses prieres: & après avoir traversé les deserts de l'Arabie, il arriva au Caire. Il fut reçu du Souverain avec tous les honneurs & les ceremonies dûs à sa naissance, mais dans le fond avec l'indifference que les Princes ont ordinairement pour les malheureux: Cait-Beï ne jugea pas à propos de s'associer à sa mauvaise fortune; & tous ses offices se terminerent à offrir à Zizim sa mediation auprès de son frere. Ce Prince l'accepta, plûtôt par complaisance, & pour ne pas paroître la mépriser, que par aucune esperance d'un heureux succès. Le Soudan fit partir aussi-tôt un Emir pour Constantinople. Pendant son voyage, Zizim par devotion fit celui de la Mecque, & à son retour, amena au Caire sa femme & ses enfans, que le Soudan reçut avec beaucoup de politesse, & ausquels il promit une constante protection.

PIERRE D'AUBUSSON.

L'Emir que Cait-Beï avoit envoyé à Conftantinople, n'y fut pas plûtôt arrivé, qu'il entama fa négociation. Bajazet par le confeil d'Achmet fon premier Miniftre, & pour amufer Zizim, fit dire au Soudan d'Egypte qu'il donneroit volontiers à fon frere une Province dans l'Afie. Cait-Beï eût bien fouhaité, pour affoiblir cet Empire, qu'il y eût eu un peu plus de proportion dans ce partage; mais comme après tout Bajazet étoit maître de l'Empire entier, & que dans ce traité il prétendoit donner la loi, le Soudan indifferent, comme la plûpart des mediateurs, fur les interêts de Zizim, fut d'avis qu'il acceptât la propofition de fon frere, & il lui reprefenta qu'une grande Province en toute fouveraineté étoit préferable à une guerre dont le fuccès, étoit incertain. Zizim qui afpiroit à l'Empire, & qui par fon courage & fon ambition s'en trouvoit plus digne que fon frere, rejetta avec fierté fes offres. D'ailleurs il vit bien qu'on ne cherchoit qu'à le jetter dans un labyrinthe de négociations pleines de fupercherie, & dont il ne verroit jamais la fin; & il répondit auSoudan que de fi hautes prétentions de part & d'autre, & un démêlé de cette importance, ne pouvoient fe décider que par la force des armes, & l'épée à la main.

Mais ne voyant pas ce Prince dans la difpofition d'armer en fa faveur, il fe contenta de lui recommander fa femme & fes enfans, & il fe retira auprès du Caraman, Prince de Cilicie, dans lequel il crut trouver plus de génerofité & de réfolution, & qui lui avoit même envoyé offrir juf-

qu'en Egypte, le secours de ses armes, & de joindre leurs forces contre Bajazet. Mahomet avoit enlevé à ce Prince la Cappadoce, & cette partie de la Cilicie voisine du mont Taurus. Zizim s'étant rendu auprès de lui, lui promit sous les sermens les plus solemnels de lui rendre ces Provinces, si par le secours de ses armes, il pouvoit monter sur le trône. Ces deux Princes dans une entrevûe, se jurerent une fidelité inviolable; le Caraman arma aussi-tôt, demanda du secours à ses alliez & à ses voisins. Le Grand Maître qui étoit du nombre, lui envoya cinq galeres chargées de soldats & d'artillerie pour tenir la mer & défendre les côtes de son pays; & le Caraman tira en même tems differens secours de plusieurs petits Princes Mahometans, qui entrerent dans la même Ligue contre une puissance qui sembloit vouloir engloutir toutes les autres.

Ces Princes ayant joint leurs troupes avant qu'Achmet eût tiré les siennes de leurs quartiers d'hyver, s'avancerent jusques dans la plaine de Laranda à l'extrémité de la Cappadoce. Bajazet fut surpris en apprenant que son frere étoit revenu d'Egypte pour lui disputer de nouveau l'Empire. Il y alloit de sa Couronne, & même de sa vie, de s'opposer à ses efforts. Achmet à la verité étoit à la tête d'un grand corps de troupes, capable de combattre les ennemis; mais la défiance si naturelle aux hommes foibles, lui fit craindre que ce Géneral ne se laissât séduire par son frere; d'ailleurs ses Ministres jaloux de la gloire que le Visir acqueroit dans cette guerre, representerent à ce Prince que dans

une querelle qui lui étoit personnelle & si importante, ses soldats auroient mauvaise opinion de sa valeur, s'il ne se montroit pas à la tête de ses armées. Ces motifs le déterminerent à passer le Bosphore : il entra dans l'Asie. Son armée étoit composée de cent mille hommes; Achmet n'en avoit gueres moins. Après qu'il eut joint le Sultan, ce Prince voulut faire la revûe de toutes ses troupes; Achmet parut le premier, mais au lieu de porter son épée ou son cimeterre à son côté, Bajazet s'étant apperçû qu'il étoit seulement attaché au pommeau de la selle de son cheval, lui cria : *Mon protecteur, tu te souviens de loin, oublies les fautes de ma jeunesse : remets ton épée à ton côté, & t'en sers avec ta valeur ordinaire contre nos ennemis.*

Pour l'intelligence de ce fait particulier, il faut se souvenir de tout ce que nous avons dit de la guerre, que Mahomet II. avoit portée en Perse. Bajazet encore jeune l'y avoit suivi, & il avoit même un commandement particulier sur un corps de troupes. Le Sultan son pere, qui n'étoit pas prévenu en faveur de sa capacité, ni de sa valeur, quelques heures avant que de livrer la bataille, ordonna à Achmet de visiter la ligne où commandoit Bajazet, & de voir si sa troupe étoit rangée en ordre de combat. Mais cet Officier n'y ayant trouvé que de la confusion, il ne put s'empêcher de lui en faire des reproches assez aigres. *Est-ce ainsi, Seigneur*, lui dit ce vieux Guerrier, *qu'un Prince qui veut vaincre, doit ranger ses soldats?* Bajazet outré de ces reproches, lui dit qu'il le feroit un jour repentir de son insolence. *Et que*

me feras-tu? repartit le fier Achmet: *Je jure par l'ame de mon pere, que si tu parviens jamais à l'Empire; je ne ceindrai jamais d'épée à mon côté pour ton service.*

Tel fut l'évenement qui donna lieu à Achmet de paroître dans la revûe avec son épée attachée au pommeau de la selle de son cheval. Mais Bajazet avoit trop besoin de sa valeur & de son experience, pour ne pas tâcher de lui faire oublier ce petit démêlé. La paix entre le Prince & son Géneral fut bientôt faite; on ne songea plus qu'à aller chercher les ennemis. On prétend que le Géneral de Bajazet défit Zizim dans une seconde bataille: d'autres Auteurs rapportent que les alliez trop inferieurs en troupes pour tenir la campagne, à l'arrivée de Bajazet se retirerent dans les détroits du mont Taurus.

Ce Prince au désespoir que son frere lui eût échapé, pour le surprendre, lui envoya faire de nouvelles propositions; & aux offres qu'il lui avoit déja faites d'une Province en toute souveraineté, il ajouta une pension de deux cens mille écus d'or: somme excessive pour le tems. *J'ai besoin d'un Empire*, répondit fierément Zizim à l'Envoyé de son frere, *& non pas d'argent*. D'ailleurs ce Prince n'eut garde de se laisser éblouir par ces propositions, d'autant plus qu'en même tems qu'il lui faisoit témoigner l'envie qu'il avoit de bien vivre avec lui, il s'apperçût qu'Achmet s'emparoit insensiblement de tous les détroits des montagnes, & tâchoit de lui en fermer les issues. Le Caraman lui fit connoître, s'ils restoient plus long-tems en cet endroit, le peril où ils alloient être expo-

PIERRE D'AUBUSSON.

sez: & l'un & l'autre n'ayant pas de forces suffisantes pour les opposer à celles de Bajazet, ils convinrent, en attendant que ce Prince eût repris le chemin de Constantinople, de disperser leurs troupes qui ne serviroient qu'à les faire suivre, & de se retirer l'un & l'autre dans des endroits où ils fussent en sûreté, soit par leur propre obscurité, ou par la puissance du Prince auprès duquel ils se retireroient.

Le premier projet de Zizim étoit de se cacher avec peu de personnes dans les endroits les plus enfoncez de ces montagnes. Le Caraman fut d'un autre avis: il lui dit qu'il ne seroit peut-être pas encore assez en sûreté dans une caverne contre les recherches de son frere; qu'il avoit même interêt, pour conserver ses partisans secrets, qu'on le crût en vie, & toujours dans la disposition de revenir disputer l'Empire: & il fut d'avis qu'il eût recours au Grand Maître de Rhodes; qu'il seroit plus sûrement dans ses Etats & avec plus de dignité, & que par le moyen même des Chevaliers qui couroient toutes les mers de l'Asie, il seroit instruit de tout ce qui se passoit à Constantinople & dans tout l'Orient.

Zizim suivit ce conseil, & dépêcha au Grand Maître un des Seigneurs qui s'étoient attachez à sa personne & à sa fortune, pour lui demander un azile. Mais cet Envoyé fut arrêté par un parti de Bajazet, & ce Prince vit par les Lettres de son frere, le dessein qu'il avoit formé de se retirer parmi les Chrétiens. Il fit aussi-tôt quelques détachemens pour forcer le Prince son frere dans

les défilez où il étoit retiré, & en même tems il en fit partir d'autres pour lui fermer tous les passages qui pourroient le conduire à quelque port de la Lycie. Il se flattroit de le tenir enfermé, & qu'il ne pouvoit lui échaper; mais Zizim ne voyant point revenir son premier courier, en dépêcha à Rhodes deux autres chargez pareillement de demander au Grand Maître une retraite dans ses Etats, avec un sauf-conduit qui lui en assurât l'entreé & la sortie en toute liberté. Ce Prince quitta ensuite le mont Taurus, & sous la conduite du Caraman qui lui servoit de guide, il s'approcha des côtes de la mer pour attendre la réponse de Rhodes. Le Grand Maître de concert avec le Conseil, & près de mûres reflexions, crut qu'il étoit de l'honneur & même de l'interêt de l'Ordre, de ne pas refuser un azile à un si grand Prince. Une escadre de vaisseaux fut aussi-tôt commandée pour l'aller recevoir, & Dom Alvare de Zuniga, grand Prieur de Castille, fut chargé de cette commission, & du sauve-conduit qui avoit été dressé dans la forme que les Ambassadeurs de Zizim l'avoient demandé.

Ce Commandant mit à la voile, en même tems que Zizim & le Caraman qui se voyoient poursuivis par les Spahis, resolurent de se separer, après s'être tendrement embrassez, & s'être jurez une amitié inviolable. Le Caraman se rejetta dans les montagnes, d'où il reprit le chemin de quelques Places qui lui restoient. Le Prince Turc attendoit au bord de la mer des nouvelles de Rhodes; mais voyant approcher un escadron de Spahis, il se jetta dans

une barque que le Caraman, de peur de surprise, avoit toujours tenue prête, & qui étoit cachée derriere un rocher.

A peine Zizim avoit quitté le rivage, qu'il vit paroître cette troupe de Spahis qui ne l'avoient manqué que de quelques momens. Le Prince se voyant en sûreté, fit arrêter sa barque, & prenant son arc, il leur décocha une flêche à laquelle étoit attachée une Lettre adressée à son frere, & conçue à peu près en ces termes:

LE ROI ZIZIM,

AU ROI BAJAZET SON FRERE INHUMAIN.

Dieu & notre grand Prophete sont témoins de la honteuse nécessité où tu me reduis de me refugier chez les Chrétiens. Après m'avoir privé des justes droits que j'avois à l'Empire, tu me poursuis encore de contrée en contrée, & tu n'as point eu de repos que tu ne m'aye forcé, pour sauver ma vie, à chercher un azile chez les Chevaliers de Rhodes, les ennemis irréconciliables de notre auguste Maison. Si le Sultan notre pere eut pû prévoir que tu profanerois ainsi le nom si respectable des Ottomans, il t'auroit étranglé de ses propres mains; mais j'espere qu'à son défaut, le ciel sera le vengeur de ta cruauté, & je ne souhaite de vivre que pour être le témoin de ton supplice.

Le Commandant de cette troupe de Spahis ramassa la Lettre, & outré d'avoir manqué sa proye, il la porta à Bajazet. On prétend que ce Prince en

en la lisant, ne put retenir quelques larmes qui échaperent malgré lui à la nature. Zizim prit en même tems le large, & fit route du côté de Rhodes, pour découvrir s'il ne lui viendroit point de nouvelles des Ambassadeurs qu'il avoit envoyez au Grand Maître. Ce Prince infortuné, incertain de son sort, erroit à l'avanture dans ces mers, lorsqu'il découvrit une escadre qui venoit à toutes voiles, & qui avoit la proue tournée du côté de la Lycie. La crainte que ce ne fussent des vaisseaux que son frere eût envoyez pour l'empêcher de gagner l'Isle de Rhodes, l'obligea de commander à son pilote de regagner promptement le rivage, & de le remettre à terre. Mais à une certaine distance il découvrit le pavillon de Rhodes; & après des signaux dont il étoit convenu avec ses Ambassadeurs, il les vit arriver dans une chaloupe avec un Chevalier que Dom Alvare de Zuniga envoyoit pour accompagner ces Ambassadeurs, & pour assurer ce Prince de la part du Grand Maître qu'il seroit très bien venu dans l'Isle de Rhodes : ce Chevalier lui dit que le Commandant de l'escadre qui étoit Lieutenant Géneral du Grand Maître, avoit été envoyé exprès pour l'y conduire sûrement. Zuniga s'avança ensuite pour saluer ce Prince, entra dans sa barque, lui présenta une Lettre & le sauf conduit du Grand Maître. Après les complimens & les céremonies ordinaires, il le fit passer dans un grand vaisseau qu'il commandoit, & qui prit la route de Rhodes; il y arriva bien-tôt. Le Grand Maître n'en fut pas plutôt averti, qu'il envoya le recevoir par les plus anciens Comman-

PIERRE D'AUBUSSON.

deurs de la Religion. Il descendit lui-même de son Palais, & le fut rencontrer assez près du port : ils se donnerent la main l'un à l'autre. Le Grand Maître après lui avoir réïteré par le ministere d'un Interprête toutes les assurances qu'il lui avoit déja données par son sauf-conduit, l'accompagna jusqu'à l'auberge de France, qui lui avoit été destinée pour son logement : dans la marche il lui ceda la main droite. Zizim s'en étant apperçû la voulut quitter, & lui fit dire qu'il ne convenoit pas aux captifs de prendre la place d'honneur sur leurs Patrons. *Seigneur*, lui repartit obligeamment le Grand Maître, *des captifs de votre qualité tiennent le premier rang par-tout, & plût à Dieu que vous eussiez autant de pouvoir dans Constantinople, que vous en avez dans Rhodes !*

Le Grand Maître après l'avoir conduit à son appartement, le laissa entre les mains de plusieurs Commandeurs, & des Officiers de sa maison, qui par leur politesse & leur bonne chere, tâcherent de causer quelque distraction au souvenir de ses malheurs, dont il paroissoit tout occupé. Mathieu Bosso, Chanoine de Vérone, qui le vit quelques années après, & qui l'observa avec beaucoup d'attention, nous le représente dans une de ses Lettres qui nous est restée, comme un homme qui avoit tout l'air d'un barbare, & d'un Prince féroce & cruel. Il a, dit-il, la taille un peu au-dessus de la médiocre, le corps épais & ramassé ; les épaules larges, l'estomach avancé, les bras forts & nerveux, la tête grosse, un œil louche, le nez aquilain, & si courbé, qu'il touche presque à la lévre

PREUVE II.

ſuperieure, qui eſt couverte d'une large mouſtache. En un mot, dit cet Auteur, c'eſt le veritable portrait de ſon pere Mahomet, & tel qu'on le voit repréſenté dans pluſieurs de ſes médailles, qui me ſont tombées entre les mains.

Les Chevaliers n'oublioient rien pour divertir ce Prince : ce n'étoient que parties de chaſſe, que tournois, que feſtins, que concerts : mais cette derniere ſorte de divertiſſement touchoit peu le Sultan ; & quoiqu'on lui eût fait entendre d'excellentes voix, il parut qu'il ne prenoit aucun plaiſir à une ſi douce muſique. Pour le réjouir, on s'aviſa de faire venir un eſclave Turc, qui avec une voix rude & peu harmonieuſe, mais qu'il accompagnoit de mines & de poſtures ridicules, eut ſeul le privilege d'attirer ſon applaudiſſement.

Cependant le ſéjour d'un hôte de cette importance ne laiſſoit pas de cauſer beaucoup d'inquiétude au Grand Maître. Il ne doutoit pas que Bajazet n'auroit pas plutôt découvert l'endroit de ſa retraite, qu'il feroit tous ſes efforts pour forcer l'Ordre à le remettre entre ſes mains. On ne pouvoit le lui refuſer ſans attirer dans l'Iſle une ſeconde fois toutes les forces de l'Empire Ottoman ; & la parole du Grand Maître, ſon ſauf-conduit, & même la ſeule générosité naturelle, ne permettoient pas de le livrer à ſon cruel ennemi.

Pendant que d'Aubuſſon étoit agité par ces differentes conſiderations, on vit arriver un Envoyé du Gouverneur de Lycie, Province, comme nous avons dit, qui n'eſt ſéparée de l'Iſle de Rhodes que par un canal d'environ dix-huit milles. Cet En-

PIERRE D'AUBUSSON.

voyé, ſous prétexte de propoſer entre les ſujets du Grand Maître & les peuples de ſon gouvernement une tréve marchande, & la liberté du commerce, étoit venu reconnoître ſi Zizim s'étoit retiré à Rhodes, & la conduite que le Grand Maître tenoit à ſon égard. Le Grand Maître le reçut bien, & parut ne pas s'éloigner des propoſitions qu'on lui faiſoit. Mais l'Envoyé qui avoit d'autres vûes, ſous prétexte qu'il attendoit de nouveaux ordres de ſon Maître, faiſoit traîner la négociation : & on démêla bien-tôt le principal objet de ſon voyage. Le Grand Maître pour n'avoir pas plus longtems ſous ſes yeux cet eſpion privilegié, termina promptement ſon traité, & le renvoya à ſon maître. Mais à peine en étoit-il défait, qu'il en arriva un autre, qui lui apporta une Lettre de la part du Bacha Achmet. Le grand Seigneur ne voulant pas s'expoſer à un refus, lui avoit commandé d'entamer comme de lui-même une nouvelle négociation avec le Grand Maître. Ce Miniſtre qui par les ſervices importans qu'il venoit de rendre à Bajazet, gouvernoit alors ſon Empire avec une autorité abſolue, écrivit au Grand Maître pour l'exhorter à faire avec la Porte un traité de paix ſolide & conſtante, à quoi il offroit ſon crédit & ſes bons offices, s'il vouloit envoyer des Ambaſſadeurs à Conſtantinople.

Le Grand Maître ſentit bien l'artifice, & que ces differens Négociateurs ne cherchoient qu'à s'introduire dans Rhodes, & à trouver les moyens de ſe défaire de Zizim, ſoit par le fer ou le poiſon. Quoique le Prince de Rhodes les regardât

comme des aſſaſſins, cependant comme ils étoient revêtus, ou pour mieux dire maſquez d'un caractere public, on diſſimula leurs deſſeins. Tout ce que le droit des gens & la prudence permirent de faire en cette occaſion, ce fut de congedier promptement ces Envoyez : & le Grand Maître ſe contenta de répondre ſimplement au Bacha, que pourvû qu'on ne lui parlât pas de tribut, il ne s'éloignoit pas d'envoyer dans quelque tems des Ambaſſadeurs à la Porte pour traiter avec lui d'une paix durable. On tint après cela à Rhodes differens conſeils ſur la conduite que l'Ordre devoit tenir dans une affaire ſi délicate.

Quoique dans tous ces préliminaires il n'eût pas été fait la moindre mention de Zizim, le Grand Maître n'eut pas de peine à s'appercevoir que le fond de la négociation rouleroit toujours ſur la perſonne de ce Prince, & que ſi ſon frere ne s'en pouvoit pas rendre Maître par la voye des traitez, ou il tâcheroit de le faire empoiſonner, ou qu'il l'attaqueroit à force ouverte, & qu'on reverroit bien-tôt toutes les forces des Ottomans inonder une ſeconde fois l'Iſle de Rhodes. On tint là-deſſus differens conſeils : & pour ne ſe point déſaiſir d'un ſi précieux gage, on réſolut pour la ſureté même de ce Prince, & en attendant qu'on vît quelle face prendroient les affaires de l'Orient, de le faire paſſer en France, & de l'envoyer réſider dans quelque Commanderie de l'Ordre.

Le Grand Maître pour lui faire prendre de bon gré ce parti, lui repréſenta qu'il étoit de ſon intérêt de ſe dérober pour quelque tems aux vio-

lentes pourſuites de ſon frere ; que quelque précaution que la Religion prît, ſa vie ne ſeroit jamais en ſureté dans Rhodes, où tant de Grecs renégats pourroient, à la faveur de la langue, s'introduire, & malgré toutes les précautions que l'Ordre prendroit, le faire périr par le fer ou par le poiſon ; au lieu que pendant ſon éloignement, l'Ordre qui étoit entré en négociation avec le Sultan, pourroit dans la ſuite ménager ſes intérêts, & qu'il ſe chargeoit de lui rendre compte de tout ce qui ſe paſſeroit à la Porte à ſon ſujet.

Le Prince Turc qui ſe voyoit ſans reſſource, conſentit à tout ce qu'on lui propoſa. Il laiſſa même avant que de partir un ample pouvoir au Grand Maître pour traiter avec Bajazet en ſon nom, & ſuivant ce qui conviendroit le mieux à ſa fortune & à ſa ſureté. Cet acte fut accompagné d'un autre, dans lequel ce Prince après y avoir marqué toutes les obligations qu'il avoit au Grand Maître, & à ſon Ordre, s'engageoit, s'il recouvroit jamais l'Empire, ſoit en ſon entier ou en partie, d'entretenir une conſtante paix avec les Chevaliers, d'ouvrir tous ſes ports à leurs flottes, de rendre tous les ans gratuitement la liberté à trois cens Chrétiens de l'un & de l'autre ſexe, & de payer cent cinquante mille écus d'or au tréſor de la Religion pour la dédommager des dépenſes qu'on avoit faites en ſa faveur. Cet acte ſigné de ſa propre main ſe garde encore dans les archives de Malte, & il eſt datté du cin-
1482. quiéme du mois de Regeb, de l'année de l'Hégire 887 : ce qui revient, ſelon notre maniere de compter, au 31 d'Août de l'an de grace 1482. Ce Prince

s'embarqua ensuite sous la conduite du Chevalier de Blanchefort, neveu du Grand Maître, qui par ses soins & sa complaisance, tâcha d'adoucir la tristesse dont ce Prince fut saisi en quittant son pays, & en passant dans une terre étrangere.

Pendant qu'il faisoit route du côté de la France, le Grand Maître, suivant la parole qu'il en avoit donnée à Achmet, envoya à Constantinople en qualité d'Ambassadeurs, les Chevaliers Guy de Mont, Arnaud & Duprat. Bajazet qui voyoit le grand Maître arbitre de la fortune de son frere, fut ravi de leur arrivée. Ils en furent reçus avec beaucoup d'honneur, & il leur donna pour Commissaires & pour traiter de la paix le Visir Achmet & Misach Paleologue, qui depuis la mort de Mahomet, & pour s'être déclaré en faveur de Bajazet, avoit été rappellé à la Porte. La négociation pensa échouer dès l'ouverture de la conference : Achmet pour préliminaire, demanda que le Grand Maître se reconnût pour vassal du grand Seigneur, & qu'en cette qualité il lui payât tribut. Cette proposition fut rejettée par les deux Ambassadeurs avec beaucoup de hauteur. Le Visir le plus fier de tous les hommes, leur dit que son maître iroit en personne, & à la tête de cent mille hommes, lever lui-même ce tribut : les Ambassadeurs, sur de pareilles menaces, vouloient rompre la conférence, & se retirer ; mais le Bacha Paleologue ayant dit en langage turc au Visir, qu'il ne devoit pas ignorer que le Sultan vouloit à quelque prix que ce fût, conclure ce traité, on reprit la négociation ; & les deux Chevaliers montrerent d'au-

tant plus de fermeté, que Duprat qui entendoit la langue Turque, étoit par là instruit des intentions du grand Seigneur. Achmet n'insista pas davantage; mais comme il croyoit que ce Prince se deshonoroit par un pareil traité, il en abandonna la conduite au Paleologue.

Il en fallut venir ensuite au principal point, & qui tenoit le plus au cœur du Sultan. Il s'agissoit de la personne de son frere, & ses Ministres demandoient qu'on le remît en son pouvoir. Les Ambassadeurs comprirent bien que ç'auroit été le livrer aux bourreaux; aussi ils rejetterent avec indignation une proposition si odieuse. Enfin on convint que le Grand Maître s'engageroit de retenir toujours ce Prince en son pouvoir, & sous une garde exacte de plusieurs Chevaliers, & qu'il ne le remettroit point à aucun Prince Chrétien ou Infidele, qui pût se servir de son nom & de ses prétentions pour troubler le repos de l'Empire; que pour l'entretien & la garde de ce Prince, le Sultan feroit remettre tous les ans à la Religion trente-cinq mille ducats, monnoye de Venise, & qu'en particulier & séparément de cette somme, il en payeroit aussi tous les ans dix mille au Grand Maître pour le dédommager des ravages que l'armée de Mahomet avoit faits dans l'Isle de Rhodes. La paix à ces conditions ayant été arrêtée, le traité fut signé par le Sultan qui envoya à Rhodes un de ses principaux Ministres appellé Capitain, pour recevoir la ratification du Grand Maître.

Le Visir naturellement fier, ne put entendre parler des pensions que le Sultan s'étoit obligé de payer

payer tous les ans, sans frémir d'indignation. Il se plaignit hautement que par un traité si honteux, on avoit prostitué la gloire de l'Empire ; & parmi ces discours, il lui échapa des railleries assez vives contre la personne même de son maître. Le Sultan en fut bien-tôt instruit : on ne manque point à la Cour de ces gens, qui par des rapports empoisonnez, & débitez avec art, tâchent de perdre leurs ennemis. Achmet en avoit un très-dangereux dans la personne d'un Bacha, appellé Isac, & dont il avoit autrefois épousé la fille. C'étoit cette même Dame turque dont le fils aîné de Mahomet devint éperdument amoureux, & à laquelle dans la fureur de sa passion, son mari prétendoit qu'il avoit fait violence. On vient de voir dans le commencement de ce Livre que Mahomet qui vouloit être le seul tyran dans ses Etats, sous prétexte de rendre justice à Achmet, avoit fait mourir ce jeune Prince, dont l'emportement lui fit craindre qu'il ne fût capable d'attenter à sa personne. Achmet comme autrefois Cesar, sans vouloir approfondir la conduite de sa femme, l'avoit répudiée : ce qui fit naître dans le cœur de son beau-pere, un desir violent de s'en venger. Ce Bacha ne laissa pas échaper l'occasion que lui fournissoit l'imprudence d'Achmet : il rapporta au Sultan les murmures & les railleries du Visir, assaisonnez du poison dont les Courtisans ne sont pas avares ; & sous prétexte de zele pour le service du Prince, il lui insinua que dans un Visir si puissant, & adoré des soldats, de pareilles railleries ne pouvoient partir que d'un homme qui minutoit quelque révolte.

En pareille matiere, & sur-tout dans un gouvernement aussi despotique que celui des Turcs, le seul soupçon est un crime. Bajazet toujours ombrageux & défiant, comme sont toutes les personnes foibles, pour prévenir les desseins qu'on attribuoit au Visir, résolut de s'en défaire : d'ailleurs il avoit de la peine à voir tous les jours un homme dont la grandeur des services étoit au-dessus des récompenses. Par son ordre la plûpart des Grands de la Porte furent invitez à un superbe festin que leur fit Bajazet. Contre leur loi, on y but beaucoup de vin ; le Sultan qui avoit ses desseins particuliers, & qui vouloit faire parler le Visir, fit tomber le discours sur la paix qu'il venoit de conclure avec le Grand Maître, & il ajouta que n'ayant plus d'ennemis, il vouloit diminuer la solde des soldats, & même priver de leurs emplois des Officiers qui n'étoient pas affectionnez au gouvernement. Achmet, le pere des gens de guerre, naturellement fier & impatient, prit feu ; & dans la chaleur du vin, il dit tout haut que l'affection des soldats étoit le plus ferme appui du trône, & qu'un Sultan sur-tout qui avoit encore un frere vivant, seroit mal conseillé d'irriter la milice. On prétend qu'il n'eut pas plûtôt proferé ces paroles, qu'un muet aposté exprès, à un signe que lui fit le Sultan, lui enfonça un poignard dans le cœur. D'autres Auteurs rapportent différemment ce qui se passa à la mort de ce Ministre, qui fut differée de quelque tems. Selon ces Ecrivains, Bajazet avant que de congedier les Bachas, & pour joindre la liberalité à la magnificence du festin, leur fit presenter à cha-

cun une veste de brocard avec une coupe remplie de pieces d'or; mais on ne mit devant le Visir qu'une veste noire, qu'il regardoit comme un triste augure de sa destinée: & il fut confirmé dans les pressentimens qu'il en avoit, lorsque voulant suivre ceux qui se retiroient, le Sultan lui ordonna de rester, sous prétexte d'une affaire importante, dont il vouloit l'entretenir. Achmet ne doutant plus qu'il alloit être étranglé, s'écria plein de fureur : *Cruel tyran, puisque tu me voulois faire mourir, pourquoi m'as-tu forcé d'offenser Dieu, en buvant d'une liqueur défendue?*

Par ordre de Bajazet, on commença par le charger de coups, & les muets ensuite se mirent en état de l'étrangler. Mais le chef des Eunuques, qui étoit son ami particulier, voyant son maître yvre de vin & de colere, se jetta à ses pieds. *Seigneur*, lui dit-il, *ne te presse point de le faire mourir: tu sçais combien il est cher à tes Janissaires: attens jusqu'à demain, pour voir de quelle maniere ils apprendront les nouvelles de sa mort: & pour lors tu en décideras suivant ta volonté absolue.*

La peur, le plus puissant ressort qu'on pût faire agir auprès de ce Prince foible & timide, eut son effet ordinaire. Bajazet differa la mort d'Achmet, & le fit jetter à demi-nu & chargé de fers dans un cachot. Son fils qui l'attendoit à la porte du Serrail, ne le voyant point sortir, en demanda des nouvelles aux autres Bachas; mais la plûpart étoient si yvres, que tout ce qu'il en put tirer, c'est qu'il avoit paru que le Grand Seigneur étoit fort irrité contre lui. Ce jeune Seigneur tremblant pour sa vie, court au corps de garde des Janis-

PIERRE D'AUBUSSON.

faires, & dans un vaste logis où ils se retirent quand ils ne sont point de garde: & là fondant en larmes, & adressant la parole aux plus anciens: *Mes chers compagnons*, leur dit-il, *le Sultan vient de faire arrêter mon pere: souffrirez-vous, braves soldats, qu'on fasse perir cruellement votre Géneral, avec lequel depuis tant d'années vous mangez du pain & du sel?*

Chalcondile, vie de Bajazet II.

Les Janissaires à ces nouvelles prennent les armes, s'assemblent, marchent droit au Serrail, & demandent avec de grands cris qu'on leur en ouvre les portes: le bruit de ce tumulte passe bien-tôt jusques dans l'appartement de Bajazet. Le Prince après avoir deliberé sur le parti qu'il avoit à prendre, & dans la crainte d'être détrôné par cette milice en fureur, parut à une fenêtre un arc à la main. *Que voulez-vous mes compagnons*, leur dit-il, *& quelle est la cause de ce tumulte? Tu l'apprendras tout à l'heure, s'écrierent-ils, yvrogne de Philosophe. Où est Achmet? nous voulons le voir, ou nous sçaurons venger sa mort.* Le timide Sultan voyant toute cette milice en fureur & animée contre lui: *Achmet*, leur dit-il, *est dans mon Serrail, plein de vie; & je ne l'ai retenu que pour conferer avec lui d'affaires de consequence.* Le Sultan étoit si effrayé de la contenance & des menaces des Janissaires, qu'il commanda qu'on l'amenât promptement. Il parut à la porte du Serrail, la tête & les jambes nues; & pour tout vêtement, il n'avoit qu'une simple camisole, comme un homme destiné à la mort & qu'on alloit executer. Les Janissaires indignez de voir ce grand Capitaine traité si indignement,

arracherent un turban à un des principaux Officiers de la Porte, & le mirent sur la tête d'Achmet. Ils commanderent en même tems qu'on lui apportât une veste; & après l'en avoir revêtu, ils le conduisirent jusques dans son Palais avec de grands cris, & comme s'ils eussent remporté une victoire signalée.

Le Visir, soit par grandeur d'ame, ou qu'il craignît qu'on ne lui fît un nouveau crime de l'affection des soldats, les conjura d'user plus modestement de leurs avantages. *Bajazet*, leur dit-il, *est notre Souverain : & qui sçait si je ne me suis pas attiré son indignation par ma faute?* Enfin par ses prieres il vint à bout de calmer la sedition; mais il apprit par son experience qu'on ne remporte jamais d'avantage sur son Souverain, qui ne soit à la fin funeste à son auteur. Bajazet dissimula quelque tems son ressentiment; le Visir rentra en apparence dans ses bonnes graces: mais dans un voyage que fit la Cour à Andrinople, & lorsque toutes ses craintes sembloient être dissipées, le Sultan le fit étrangler. Tel fut le sort d'un des plus grands Capitaines de l'Empire Ottoman; mais qui pour s'être cru trop necessaire, se rendit suspect à son maître, & odieux aux autres Bachas.

Pendant qu'une scene si tragique se passoit à la Porte, le Prince Zizim arriva heureusement sur les côtes de Provence. Le Grand Maître l'avoit fait préceder par un Ambassadeur qui demanda de sa part au Roi Louis XI. qui regnoit alors en France, la permission pour le Prince d'entrer dans ses Etats, & même d'y séjourner pendant

quelque tems. Le Roi qui ne prenoit aucun intérêt aux affaires d'Orient, y consentit sans peine. Le Prince, selon Jaligni, historien contemporain, fut conduit d'abord dans la Province de la Marche chez un Seigneur de cette Province, appellé Boissami, beau-frère du Grand Maître, & qui avoit épousé Souveraine d'Aubusson, sa sœur. Zizim, après y avoir fait quelque séjour, se retira dans la Commanderie de Bourgneuf: & les Chevaliers, qui sous prétexte de lui faire compagnie lui servoient de gardes, le logerent dans une tour qu'ils avoient fait construire éxprès pour le mettre à couvert des entreprises de Bajazet, peut-être aussi pour l'empêcher de se tirer de leurs mains, & de s'échaper, comme quelque tems après ils eurent lieu de l'en soupçonner.

En effet ce malheureux Prince; au lieu de l'accueil & des secours qu'il s'étoit flatté de recevoir du Roi de France, se voyoit avec douleur éloigné de sa patrie & de ses amis; relegué dans une terre étrangere, confiné dans une espece de prison: & quelque soin que prissent les Chevaliers qui l'avoient en garde, de le divertir, il ne pouvoit s'empêcher de les regarder comme ses géoliers, & les ennemis mortels de sa Maison. Ces reflexions le jetterent dans une humeur sombre qui fut bientôt suivie d'une maladie dangereuse, & qui faisoit même craindre pour sa vie.

Un Chevalier de ceux qui étoient préposez à sa garde, touché de ses malheurs, & pour le tirer de cette profonde douleur où il étoit enseveli, lui conseilla de demander au Roi de France une

entrevûe : & il le flatta que dans une conference il pourroit interesser ce Prince dans sa disgrace ; & en tirer des secours suffisans pour tenter encore une fois le sort des armes.

Le Prince, comme tous les malheureux, se livra aux premieres lueurs d'esperance qu'on lui donna, & il fit dire au Roi qu'il souhaittoit de l'entretenir. Le Roi occupé de ce qui se passoit chez ses voisins, & sur-tout parmi les Anglois & chez le Duc de Bourgogne, ne s'embarrassoit gueres des affaires de l'Orient. Cependant pour soutenir le caractere de Roi très-Chrétien, il répondit à ce Prince, qu'à la verité il seroit ravi de le voir, & même d'entrer en Souverain dans ses interêts, si la religion n'y mettoit pas un obstacle invincible ; mais que s'il vouloit se faire Chrétien & abjurer les erreurs dans lesquelles il avoit été malheureusement élevé, il s'engageoit à le ramener dans ses Etats à la tête d'une puissante armée, & qui ne le cederoit ni en chefs habiles, ni en nombre des troupes, à toutes les forces de l'Empire Ottoman ; & que s'il ne jugeoit pas à propos de tenter de nouveau le sort des armes, la France lui offroit une seconde patrie, & qu'il lui donneroit dans ce Royaume de grandes Terres & des Seigneuries assez considerables pour y pouvoir vivre avec tout l'éclat & la dignité convenable à sa haute naissance.

Le Prince Turc n'eut pas de peine à s'appercevoir que la proposition n'étoit qu'un honnête prétexte pour se dispenser de lui accorder l'entre-

PIERRE D'AUBUSSON.

vûe qu'il lui avoit demandée, & le secours qu'il en esperoit. Outre les préjugez de l'éducation, à ne considerer ses interêts que par des vûes d'une politique humaine, il ne pouvoit pas quitter la secte de Mahomet, sans passer parmi les Mahometans pour un renégat, & sans se voir abandonné de ses meilleurs amis, & de tous ses partisans; ainsi ce Prince, sans s'arrêter davantage à la France, tourna toutes ses esperances du côté de l'Orient, dont il attendoit des nouvelles avec la derniere impatience. Il ne fut pas long-tems sans en recevoir; mais elles ne lui furent gueres agréables. Il apprit avec autant de surprise que de douleur, que les Chevaliers de Rhodes, les ennemis immortels des Ottomans, après differentes négociations qui s'étoient passées à Constantinople & à Rhodes, étoient à la fin convenus d'un traité, mais dont malheureusement la perte de sa liberté étoit le fondement & le prix; que le Grand Maître, au préjudice de son sauf-conduit, & de la parole qu'il lui avoit donnée si autentiquement, s'étoit engagé, tant que les Turcs ne violeroient pas ce traité, de le tenir toujours éloigné, & sous la garde des Chevaliers qui en répondroient. Que Bajazet de son côté s'étoit obligé de payer tous les ans au Grand Maître & à la Religion quarante-cinq mille ducats. Le traité fut décoré par ceux qui le dresserent, de prétextes honnêtes, dont les Princes ne manquent gueres; mais qui après tout ne mettoient pas l'Ordre à l'abri du reproche d'avoir violé son sauf-conduit.

Bajazet paya cette somme très-exactement & même

même d'avance : & dans le dessein de gagner entierement l'amitié du Grand Maître, il lui envoya peu après, la main droite de S. Jean-Baptiste, Patron de l'Ordre, qui avoit été apportée anciennement d'Antioche à Constantinople, & que Mahomet à la prise de cette ville, avoit fait mettre dans son trésor, apparemment pour la richesse du Reliquaire, ou pour trafiquer la Relique même avec quelque Prince Chrétien. Quoique les Turcs traitent d'idolatrie notre vénération pour les Corps saints, Bajazet ne laissa pas de la faire transporter avec beaucoup de cérémonie jusqu'à Rhodes : ce qui fait voir que dans la plûpart des Souverains, la Religion va bien loin après l'intérêt de l'Etat.

Cependant comme la liberté est le premier bien des hommes & le plus précieux, il ne faut pas s'étonner si le malheureux Zizim fut frappé de la plus violente douleur en voyant qu'on venoit de trafiquer de la sienne au poids de l'or. Ce traité le jettoit dans des fureurs qu'il n'est pas aisé d'exprimer : il invoquoit la mort comme le seul terme d'une si cruelle disgrace ; & dans ces transports, on craignoit à tout moment qu'il n'attentât même à sa vie. En vain les Chevaliers qui étoient préposez pour sa garde, tâchoient de le consoler par la considération qu'il ne s'étoit rien passé à Constantinople & à Rhodes que pour son salut même, & que pour l'empêcher de tomber entre les mains d'un implacable ennemi. Ils lui représentoient que sa prison seroit bien moins longue qu'il ne pensoit ; qu'il devoit tout esperer du bénefice du tems, & qu'il naîtroit infailliblement des conjonctures qui

permettroient au Grand Maître de le faire retourner dans ses Etats avec autant de gloire que de sureté. Le malheureux Prince n'étoit point susceptible de ces motifs vagues & douteux de consolation : l'idée affreuse d'une prison perpetuelle se présentoit à tous momens à son esprit : & toutes les raisons & les honnêtetez de ses gardes ne pouvoient l'en distraire.

L'éclat que faisoit sa douleur, passa bien-tôt au dehors de sa prison. Des gens mal intentionnez pour l'Ordre en prirent occasion de blâmer la conduite du Grand Maître. On disoit qu'il y avoit eu de l'inhumanité à vendre la liberté d'un Prince qu'on ne pouvoit au plus que mettre à rançon. D'autres ajoutoient qu'il étoit étonnant qu'un Ordre aussi noble, & que des Chevaliers, les ennemis perpetuels des Mahometans, pour un vil intérêt, se fussent érigez en geoliers aux gages de Bajazet, & qu'ils laissassent échapper une occasion si favorable d'allumer parmi ces Infideles une guerre dont tous les ennemis des Ottomans auroient pû se prévaloir.

Caoursin Vice-Chancelier de l'Ordre, Historien contemporain, & qui étoit alors à Rhodes, a tâché d'épargner ce reproche aux Chevaliers, par les avantages que les Princes Chrétiens, dit-il, tirerent de la détention du Prince Ottoman : & cet Auteur apparemment peu scrupuleux, pour justifier le manque de parole du Grand Maître, sotuient qu'on avoit fait en cela un moindre mal, que si en observant exactement le sauf-conduit, on eût attiré les armes de Bajazet dans l'Isle de Rhodes, & dans les autres Etats des Princes Chré-

tiens. Mais ſi on ſuit Jaligni, autre Hiſtorien auſſi contemporain, il n'y eut de la part du Grand Maître, ni ſauf-conduit, ni parole donnée. Zizim, comme on le peut voir dans cet Hiſtorien ſe trouva priſonnier de bonne guerre : & par conſequent le Grand Maître put diſpoſer de ſa liberté comme il le jugea à propos pour le bien de ſon Ordre.

PIERRE D'AUBUSSON.

Guillaume de Jaligni, p. 62, 63, 65 & 65. Edition du Louvre.

Comme ces deux Hiſtoriens tous deux contemporains, l'un Miniſtre & confident du Grand Maître, l'autre Sécretaire de Pierre de Bourbon, ſe trouvent oppoſez ſur le même fait, nous n'avons point trouvé aſſez de lumieres dans l'un ou l'autre de ces deux Ecrivains, pour pouvoir prendre un parti avec ſureté : & nous en laiſſons le jugement au Lecteur, qui trouvera dans le Livre des Preuves une diſſertation ſur cette matiere avec le texte même de ces deux Auteurs. Mais ſoit que Zizim fût fait priſonnier de bonne guerre, ou que les Chevaliers, ſous prétexte de ne pas irriter un Prince auſſi puiſſant que le Sultan, euſſent violé leur ſauf-conduit, on ne peut diſconvenir que le Pape Sixte IV. Ferdinand Roi de Caſtille, d'Arragon & de Sicile, un autre Ferdinand de la même Maiſon & Roi de Naples, les Venitiens, & ſur-tout Mathias Corvin fils de Huniade, & alors Roi de Hongrie, grand Capitaine, & comme ſon pere, la terreur des Turcs, faiſoient tous de grandes inſtances auprès du Grand Maître pour mettre Zizim à la tête de leurs armées, dans la vûe de ſe ſervir de ſon nom pour ranimer les partiſans ſecrets qu'il avoit dans l'Empire Ottoman. A la verité la plûpart de ces Princes étoient diviſez ; quel-

PIERRE D'AUBUSSON. ques-uns même se faisoient actuellement la guerre, & il faut rendre cette justice au Grand Maître aussi sage politique que grand Capitaine, qu'il craignoit que si le sort des armes contre le Turc ne leur étoit pas favorable, il n'y en eût d'assez perfides, ou du moins d'assez foibles, pour acheter la paix de Bajazet en lui livrant son frere & son ennemi. Le Grand Maître faisoit un bien plus digne usage du pouvoir qu'il avoit sur la personne de Zizim: & par la seule crainte qu'il donnoit au grand Seigneur de mettre ce Prince à la tête de toutes les forces de la Religion, & de le montrer aux mécontens qui étoient en grand nombre dans ses Etats, il tenoit pour ainsi dire les forces de ce puissant Prince enchaînées: & ce fut par ce moyen qu'il l'empêcha pendant toute la vie de son frere, d'attaquer l'Italie, & de tourner ses armes contre les Princes Chrétiens.

Le Pape dans l'impatience de voir les armes des Princes Chrétiens tournées contre les Infideles, se laissa persuader que s'il avoit une fois la personne de Zizim en son pouvoir, il viendroit aisément à bout de réunir toutes les forces de l'Europe contre les Turcs. Ce Pontife venoit de succeder à Sixte
1484. IV. sous le nom d'Innocent VIII. il étoit Génois de naissance, & de l'illustre Maison de Cibo, ori-
PREUVE. III. ginaire de l'Isle de Rhodes où son pere étoit né. Il ne se vit pas plutôt sur la Chaire de S. Pierre, qu'il en donna avis aux Chevaliers qu'il regardoit comme les Souverains de sa Maison, & il les fit assurer par un Nonce qu'il envoya exprès à Rhodes, de l'estime & de l'affection qu'il conservoit pour un

Ordre aussi illustre & aussi utile à tous les Princes Chrétiens. Mais ce Nonce déclara en même tems au Grand Maître que Sa Sainteté pour le bien de toute la Chrétienté, & pour tenir le Turc en respect, ne seroit pas fâché de faire venir le Prince Zizim à Rome, ou du moins dans quelque Place forte de l'Italie.

Le. Grand Maître représenta au Nonce qu'il étoit à craindre qu'un pareil changement ne donnât beaucoup d'ombrage à Bajazet : & que ce Prince pour s'en venger, & pour prévenir les desseins du Pape, ne portât ses armes en Italie. D'ailleurs qu'en retirant Zizim des mains des Chevaliers, on pourroit faire soupçonner qu'ils n'en usoient pas bien à son égard, & que cela deshonoreroit son Ordre. Le Nonce fit passer ces raisons à Rome; mais le Pape fut inflexible : il fit de nouvelles instances pour qu'on envoyât incessamment des ordres au Chevalier de Blanchefort, devenu grand Prieur d'Auvergne, de conduire lui même le Prince Turc à Rome. Le Grand Maître par déference pour les ordres du Pape, nomma deux Ambassadeurs qui se rendirent auprès du S. Pere, & il choisit pour cet emploi Philippe de Cluys, de la Langue de France, Bailli de la Morée, & Guillaume Caoursin, Vice-Chancelier de l'Ordre, & dont nous avons l'histoire de tout ce qui se passa à Rhodes au sujet du Prince Zizim.

Si on doit juger de la conduite qu'ils tinrent dans leur négociation par les avantages qu'ils en tirerent, il faut convenir que c'étoient de très-habiles Ministres : car pour la personne seule de Zizim,

qu'ils s'engagerent de livrer au Pape, ils en obtinrent des graces importantes. Innocent par ce traité s'engagea solemnellement à ne jamais conférer aucunes Commanderies au préjudice des Langues & du droit d'ancienneté, quand même elles vaqueroient en Cour de Rome : & par une Bulle expresse de l'an 1489, il déclara que les biens de l'Ordre ne pourroient être compris dans le rôle des Benefices que les Papes s'étoient réservez, ou qu'ils pourroient se réserver dans la suite : & en cas que Bajazet irrité de ce changement cessât de payer la pension de Zizim, par une autre Bulle, & pour en dédommager les Chevaliers de Rhodes, il supprima les Ordres du S. Sépulchre & de S. Lazare, qu'il réunit à celui de S. Jean, pour empêcher, dit ce Pontife dans sa Bulle, que des Chevaliers si nécessaires à la Chrétienté, ne succombent sous la puissance formidable des Turcs. Les interêts du Grand Maître ne furent pas oubliez dans ce traité, & le Pape s'engagea, aussi-tôt qu'on lui auroit remis le Prince Zizim, d'envoyer à ce Grand Maître le Chapeau de Cardinal, dignité à la verité éminente, mais après tout peu convenable à un homme de guerre, & sur-tout dans la personne d'un Souverain.

Ce traité ayant été conclu à la satisfaction commune du Pape & du Grand Maître, ils envoyerent de concert des Ambassadeurs au Roi Charles VIII. fils & successeur de Louis XI. pour lui en faire part, & demander son consentement. Ils ne trouverent aucun obstacle de ce côté-là ; mais pendant que ces Ambassadeurs étoient encore en

France, il y ſurvint un autre Miniſtre de la Porte, que Bajazet envoyoit au Roi. Ce Sultan qui avoit une attention continuelle ſur la conduite que les Chevaliers tenoient à l'égard de ſon frere, ne fut pas long-tems ſans être averti des deſſeins du Pape, & des négociations de ſes Miniſtres. Il fit auſſi-tôt partir un de ſes principaux Officiers pour traverſer cette négociation. Cet Ambaſſadeur ayant débarqué en Provence, en donna avis à la Cour, & ſe mit en chemin pour s'y rendre. Mais le Roi à l'exemple de ſon pere s'étant fait un ſcrupule de donner audience à un Infidele, ce Miniſtre s'arrêta à Riez, ſuivant l'ordre qu'il en reçut par un Courier exprès, d'où il ſe vit obligé de négocier par écrit : & il envoya en Cour les propoſitions dont il étoit chargé.

Bajazet par ſa Lettre prioit le Roi que le Sultan Zizim fût livré à ce Miniſtre, ou du moins qu'il ne ſouffrît point qu'il ſortît de ſes Etats. Pour l'engager à lui accorder l'effet de ſa demande par quelque choſe de plus précieux que de l'or ou des pierreries, il lui offroit toutes les Reliques que l'Empereur Mahomet ſon pere avoit trouvées à la priſe de Conſtantinople, & dans toute l'étendue de ſon Empire. Il ajoutoit qu'il étoit actuellement en guerre avec le Soudan d'Egypte ; qu'il eſperoit le chaſſer bien-tôt de la Syrie, de la Paleſtine, & du Royaume de Jeruſalem, & que s'il en pouvoit venir à bout, il s'engageoit de remettre cette derniere Couronne ſur ſa tête, comme ſur celle du plus puiſſant Prince qui ſuivît la Loi du Meſſie.

PIERRE D'AUBUSSON.

Quoique le Roi fût jeune, plein de courage, & avide de gloire, il ne fut gueres en prise à cette derniere proposition. Il y avoit déjà long-tems que la plûpart des Princes Chrétiens étoient rebutez de ces voyages de long cours, & de ces pieuses expeditions qui avoient coûté à leurs ancêtres des sommes immenses, & le plus pur sang de leur Noblesse. L'on n'étoit gueres plus prévenu en faveur des Reliques qui venoient de l'Orient depuis le sac de Constantinople; & les Grecs en avoient apporté chez les Latins une si grande quantité de fausses, que les plus superstitieux n'avoient plus cet empressement & ce respect, qui n'est dû qu'aux veritables. Ainsi le Ministre de la Porte fut renvoyé, au rapport de Philippe de Comines, sans avoir vû le Roi, & sans avoir pû rien obtenir: au lieu que ce Prince fit dire aux Agens du Pape & de l'Ordre qu'ils pouvoient partir quand ils le jugeroient à propos; qu'il consentoit qu'ils fissent passer le Prince Zizim en Italie; & qu'il seroit ravi que le S. Pere en pût tirer des avantages considerables pour le bien de la Religion.

Observations sur l'Hist. de Charles VIII. p. 586. Edit. du Louvre.

Cependant ce Prince qui avoit des vûes secretes de porter un jour ses armes en Orient, & contre les Turcs, ne donna ce consentement qu'à condition que Zizim resteroit toujours à la garde des Chevaliers François, & que le Pape s'obligeroit, sous le dédit de dix mille ducats, de ne le remettre à aucun autre Souverain, sans sa participation.

Le malheureux Zizim, après avoir passé de l'Orient en Europe, & de Rhodes dans le fond de

de l'Auvergne, se trouve livré aux agens du Pape, qui le conduisent en Italie. Il y arriva sans obstacle, & pour lui déguiser ce changement d'esclavage, on ne le reçut pas avec moins de pompe & de magnificence, qu'on en auroit employée à l'entrée d'un Roi Chrétien. Le Cardinal d'Angers, & Francisquin Cibo, fils naturel du Pape, mais qu'il avoit eu avant que d'entrer dans les Ordres sacrez, allerent à sa rencontre à deux milles de Rome, & le saluerent de la part du Pape. Doria Capitaine des Gardes de ce Pontife, l'attendit à la porte de la ville, où l'on commença la marche de cette cavalcade. Quelques Turcs domestiques de Zizim, & qui ne l'avoient pas voulu abandonner, parurent les premiers. On vit ensuite passer les Gardes du Pape, ses Chevaux legers, ses Gentilshommes, ceux des Cardinaux, & la Noblesse de Rome. Le Seigneur de Faucon Ambassadeur de France relevoit l'éclat de cette marche par un équipage magnifique, & une riche & nombreuse livrée: le Vicomte de Monteil, frere du Grand Maître, & qui avoit acquis tant de gloire à la défense de Rhodes, marchoit immédiatement après, à côté du Seigneur Francisquin Cibo. Le Prince Turc venoit ensuite monté sur un superbe cheval, & suivi du grand Prieur d'Auvergne, & des autres Chevaliers qui étoient chargez de sa garde. La marche étoit fermée par le Maître de Chambre du Pape, & par une foule de Prélats Italiens & de la Cour du Pape. Le Prince Turc fut conduit dans un appartement du Vatican qu'on lui avoit préparé; & le lendemain l'Ambassadeur

PIERRE D'AUBUSSON. de France & le grand Prieur d'Auvergne le conduisirent à l'audience du Pape.

Ce Prince étant entré dans la salle d'audience, y trouva le Pape sur son trône, accompagné des Cardinaux & de toute sa Cour. Le Prince le salua à la maniere de sa Nation; mais quelques instances que lui en fit le Maître des ceremonies, ce fut sans faire aucune genuflexion, & sans vouloir s'abaisser à ses pieds, comme font les Princes Chrétiens: le Pape ne l'en reçut pas moins gracieusement. Zizim lui demanda sa protection avec la même hauteur que si ce Pontife eût eu besoin de la sienne. Innocent lui répondit avec bonté: il fut depuis traité avec beaucoup d'égards, quoique toujours gardé par des Chevaliers. Mais comme il voyoit beaucoup de monde, & qu'il pouvoit même recevoir plus facilement des nouvelles de l'Asie, il se trouva moins malheureux à Rome que dans la tour de Bourgneuf.

Le Roi de France, par des raisons particulieres, s'interessoit à la conservation de Zizim. Ce Prince, jeune, puissant & ambitieux, aspiroit au titre d'Empereur; il vouloit se servir un jour de la personne de Zizim pour se rendre maître de Constantinople, de la Romanie & de la Morée. André Paleologue, neveu de Constantin dernier Empereur, lui avoit cedé tous ses droits sur cet Empire: & l'Albanie, la Grece & la Romanie nouvellement conquises par Mahomet, & encore peuplées de Chrétiens, lui tendoient les mains, & imploroient son assistance. Le Roi pour penetrer dans ces grandes Provinces, avoit besoin de quelques

ports dans l'Italie, & dans les Royaumes des deux Siciles. Son Conseil le fit appercevoir du droit qu'il avoit sur la Couronne de Naples: ce droit étoit fondé sur le testament de Charles IV. Roi de Sicile & de Jerusalem, neveu du Roi René, de la Maison d'Anjou, qui avoit institué son heritier universel Louis XI. son cousin, & après lui le Dauphin son fils, qui regnoit alors sous le nom de Charles VIII. Voilà un droit certain & auquel il ne manquoit que des forces suffisantes pour le faire valoir. Le Roi & son Conseil résolurent, avant de passer en Grece, de s'attacher à cette entreprise. Ils y étoient d'ailleurs portez par Ludovic Sforce Regent des Etats de Milan, & ennemi secret de la Maison d'Arragon, dont une branche régnoit à Naples depuis près de soixante ans.

La guerre d'Italie fut résolue avant que de rien entreprendre du côté de la Grece. Cependant, comme le Roi de France prévoyoit qu'il auroit besoin dans cette derniere expedition de la personne de Zizim, il envoya des Ambassadeurs au Pape Innocent, & nous voyons dans leur instruction, qu'il leur ordonne de faire souvenir le Pontife des engagemens qu'il avoit pris avec lui au sujet du frere du Grand Seigneur, c'est-à-dire, de n'en disposer jamais sans sa participation; mais ces négociations furent interrompues par la mort du Pape, & Zizim, qui sous son Pontificat, avoit trouvé quelque adoucissement à sa mauvaise fortune, retomba par cette mort dans de nouveaux malheurs.

Le Cardinal Rodrigue de Borgia succeda à Innocent, sous le nom d'Alexandre VI. Pontife, si

on lui peut donner ce nom, qui acheta la tiare & les suffrages de quelquesuns de ses confreres à deniers comptans, & qui pour s'en dédommager, quand il y fut parvenu, ne paya ces simoniaques que par le fer & le poison, ou du moins par un long exil. Sous son Pontificat, Evêchez, Benefices, Dignitez ecclesiastiques, Dispenses, l'usage même des Sacremens, tout fut venal. Il vendoit en détail ce qu'il avoit acheté en gros, & il employoit le produit à entretenir des femmes de débauche: il n'eut point de honte de revêtir de la pourpre teinte du sang des Martyrs, plusieurs de ses bâtards, souillez de toutes sortes de crimes, & qu'il éleva au Cardinalat.

Le malheureux Zizim se trouva par sa situation en sa puissance; & ce tyran; pour être en état de disposer à son gré de sa liberté & même de sa vie, le tira des mains des Chevaliers, qu'il congédia, le fit enfermer dans le Château saint Ange, & en donna avis ensuite au Grand Seigneur, qui de peur qu'il ne le remît en liberté, s'obligea de lui payer tous les ans quarante mille ducats: d'autres disent qu'Alexandre en tiroit jusqu'à soixante mille par an.

Cependant le Roi toujours entêté de ses premiers desseins de conquêtes, fait des levées extraordinaires: son armée se trouve composée de trois mille six cens hommes d'armes, de six mille archers, six mille arbalêtriers, huit mille piquiers, & autant d'arquebusiers: tout cela accompagné d'un prodigieux train d'artillerie. Toute l'Italie fremit aux nouvelles d'un si puissant armement.

Le Pape dont tous les Cardinaux demandoient la déposition, trembloit au seul bruit de la marche des François; mais comme c'étoit un habile homme & un grand politique, il tourna ses vûes du côté de Constantinople, & il se flatta, s'il étoit poussé par ses ennemis, & tant qu'il seroit maître de la personne de Zizim, de tirer de Bajazet de puissans secours, soit en argent, soit en troupes pour soutenir la guerre contre les François.

Ce fut dans cette vûe qu'il lui dépêcha secretement un Nonce pour lui faire part des desseins & de l'armement de Charles VIII. On voit dans l'instruction donnée à ce Nonce, appellé George Bozzarde, qu'il le charge d'avertir le Grand Seigeur que le Roi de France s'avance à la tête d'une puissante armée pour enlever de ses mains le Sultan Gem ou Zizim son frere, dans la vûe de s'en servir pour le détrôner; qu'il est bien résolu avec le Roi de Naples son allié de s'opposer à son entreprise, & de l'empêcher sur-tout d'approcher de Rome; mais qu'il ne peut soutenir la guerre contre un si puissant Prince, sans un prompt secours, & qu'il lui fera plaisir de lui faire payer incessamment les quarante mille ducats qui lui sont dûs pour la pension du Prince son frere. Il ajoute dans cette instruction qu'il donna à cet Ambassadeur, qu'il fit connoître au Grand Seigneur, que le Soudan d'Egypte, avec lequel sa Hautesse étoit en guerre, lui avoit envoyé un Ambassadeur chargé de lui offrir des sommes immenses, s'il vouloit lui remettre le Prince Zizim; mais qu'il avoit rejetté cette proposition, & que rien n'étoit capable de le détacher de ses intérêts.

1494. PREUVE IV.

PIERRE D'AUBUSSON.

Le Pape par ce détour adroit, & en faisant connoître les offres du Soudan d'Egypte, insinuoit au Grand Seigneur, que la voye de l'enchere lui étoit ouverte, & qu'il ne tiendroit qu'à lui d'obtenir la préference. Bajazet entendit bien ce langage; & comme il n'avoit point d'interêt plus pressant que de se défaire de son frere, nous voyons par ses Lettres au Pape, qu'il le conjure de le délivrer par une prompte mort de l'inquiétude que lui cause sa vie. *Saint Pere*, lui dit-il, *Zizim dans le fond d'une prison ne vit pas, il ne fait que languir: il est plus à demi mort. C'est lui rendre un bon office, que de l'envoyer par une mort entiere dans des lieux où il jouira d'un repos éternel.* C'est ainsi que s'en expliquoit ce tyran en écrivant à un autre tyran; & pour le déterminer à ce meurtre, il s'engage par cette Lettre, si-tôt qu'il aura fait perir son ennemi, de lui faire remettre trois cens mille ducats, qu'il pourra, dit-il, employer en acquisitions de Terres & de Seigneuries considerables pour ses enfans. Le Pape auquel la vie d'un homme ne coutoit rien, quand il s'agissoit de son interêt, convint sans peine des conditions du traité. Mais comme il tiroit tous les ans quarante mille ducats de tribut de la vie de Zizim, & que d'ailleurs il tenoit par-là Bajazet en respect, il jugea à propos de differer l'execution de ce traité, jusqu'à ce qu'il vît quel seroit le succès de l'entreprise de Charles VIII. & si ce Prince seroit assez puissant en Italie pour lui enlever son prisonnier-

Mais il fut bien surpris quand il apprit que ce

Prince avoit déja passé les Alpes, & qu'il étoit entré dans l'Italie sans trouver d'obstacle & de résistance. En effet, tout plia devant lui; il ne fallut ni sieges, ni batailles; la plûpart des villes envoyoient bien loin au-devant de lui, pour lui presenter leurs clefs, & on disoit que pour une si grande conquête, il avoit eu moins besoin de capitaines que de fouriers, qui alloient, comme ils en auroient usé en France, marquer, la craye à la main, les logis où il devoit coucher. C'est ainsi que ce jeune Prince devenu conquerant avant que d'avoir tiré l'épée, parvint jusqu'à Rome: & pour comble de bonheur, comme si les portes de la ville n'eussent pas été assez grandes pour l'y introduire; la nuit même qu'il arriva, il s'écroula au moins vingt toises des murailles, qui croulerent d'elles-mêmes par leur antiquité.

Le Pape dans la crainte de tomber entre les mains de ce Prince, & qu'il ne lui fît faire son procès, comme les principaux du sacré College l'en sollicitoient, s'enferma dans le Château saint Ange. Ses crimes passez se presenterent alors à son souvenir avec toute leur horreur. Ses infames débauches, sa simonie, ses empoisonnemens, ses meurtres & ses assassinats s'éleverent contre lui. Les Cardinaux témoins & ennemis de ces vices, le citoyen Romain, & le soldat François réunis dans un même sentiment, crioient tout haut, qu'il falloit purger la terre & l'Eglise de ce monstre. Dans une si cruelle situation, & abandonné de tout le monde, il ne s'abandonna pas lui-même: & comme il avoit des trésors immenses, & autant

d'habileté que d'argent, il fait tête à l'orage: & pendant que ses ennemis le regardoient comme un homme perdu, à force de presens, & par la promesse qu'il fit d'un Chapeau de Cardinal à Briçonnet Ministre, il le gagne, & par son credit la plûpart des favoris du jeune Roi. Cette grande affaire se tourna en négociation, & se civilisa; on ne parla plus des crimes d'Alexandre: tout se réduisit à le retirer du parti des Arragonnois. Il promit tout ce qu'on voulut, bien résolu de ne tenir ses promesses qu'autant de tems qu'il y seroit forcé par une puissance superieure. Ainsi le traité fut bientôt conclu: il convint de s'attacher à l'avenir inviolablement aux interêts de la France; & pour gage de sa parole, il donna en ôtage le Cardinal de Borgia, ou de Valence, son fils, appellé depuis Duc de Valentinois, le heros de Macchiavel, & sans contredit le plus méchant homme qu'il y eût alors au monde, si son pere n'eût pas été vivant. Il devoit par le traité & en qualité d'ôtage suivre le Roi à la guerre pendant quatre mois. Pour sauver l'honneur de la pourpre, son pere le revêtit de la dignité de Legat du S. siege; & ce qui lui fut encore plus sensible que de voir son fils suivre les étendarts de la France, c'est qu'il fut obligé à la fin de livrer Zizim au Roi. On voit par le traité qui se fit à ce sujet, que ce Prince s'obligeoit après l'expedition de Naples, de le renvoyer au Pape & à Rome; qu'en attendant, le Roi obtiendroit du Grand Maître & du Conseil de l'Ordre une décharge en sa faveur, comme il leur en avoit donné une pareille, lorsqu'il

PREUVE V.

avoit

avoit tiré Zizim de leurs mains, & que tant que ce Prince vivroit, lui ſeul percevroit les quarante mille ducats que le Sultan payoit pour ſa ſubſiſtance ; toutes conditions qu'il ne ſtipula avec tant de ſoin, que pour cacher ſes mauvais deſſeins. Car ce tigre, pour tenir parole au Turc, & pour ſe mocquer de celle qu'il avoit donnée au Roi, fit empoiſonner Zizim * avant que de lui livrer ; & le malheureux Prince ne fut pas plutôt arrivé avec le Roi à Terracine, qu'il y trouva la fin de ſa vie. La fuite précipitée du fils du Pape, qui à la faveur des ténébres, s'évada la nuit, fit connoître les perfides auteurs de cet empoiſonnement.

Cette funeſte nouvelle paſſa bien-tôt à Rhodes : le Grand Maître en fut frappé d'horreur & d'étonnement. Il ſe reprochoit même, & peut-être avec aſſez de raiſon, d'avoir remis à Innocent VIII. un Prince qui s'étoit livré à l'Ordre ſous la foi d'un ſauf-conduit, & qui, quand même il ſeroit venu prendre des chaînes à Rhodes, ne pouvoit jamais être traité que comme un priſonnier de guerre. Et ce qui augmentoit la douleur du Grand Maître, c'eſt qu'il étoit obligé de la diſſimuler, & qu'il ne lui étoit pas permis de pourſuivre la vengeance d'un crime ſi affreux. Dans une ſituation ſi triſte, le grand Prieur d'Auvergne ſon neveu lui apporta des Lettres du Roi de France ; qu'il le prioit de ſe rendre auprès de lui pour conférer enſemble du deſſein qu'il avoit formé de porter

* Perſtringunt nonnulli Venetos Turcico corruptos auro operam dediſſe, ut veneno Zizimus necaretur ; alii autem Alexandrum Pontificem carpunt, qui Zizimum lento tabo infectum Gallo Regi tradiderit. *Rainaldi Annales Eccleſiaſt. anno 1495.*

ses armes dans la Grece, & dans les Etats du grand Seigneur.

Ce jeune Prince que la fortune sembloit conduire par la main, venoit de se rendre maître du Royaume de Naples, que le jeune Ferdinand lui avoit abandonné. La facilité qu'il trouvoit dans des conquêtes que personne ne lui disputoit, lui faisoit esperer le même succès contre les Turcs. C'étoit le sujet de la Lettre qu'il avoit écrite au Grand Maître : elle étoit également honnête & pressante. Ce Prince lui disoit obligeamment qu'il l'avoit choisi comme un des plus grands Capitaines du siecle, pour guide dans une si sainte entreprise. Mais le Grand Maître ne se laissa pas éblouir par ces louanges, & encore moins par un projet qui avoit plus d'éclat que de solidité. Ce vénérable vieillard du fond de son Palais entretenoit des intelligences secrettes dans toutes les Cours des Princes Chrétiens, & jusques dans le Serrail du grand Seigneur. Il apprit que ce Prince délivré des inquiétudes que lui avoit causé son frere, tant qu'il avoit vêcu, armoit alors puissamment : & dans cette conjoncture, il n'étoit pas de la prudence du Grand Maître d'abandonner Rhodes & les Isles de la Religion. Mais ce qui l'empêcha sur-tout de partir, c'est qu'il reçut des avis fideles de divers endroits, que le Roi, bien loin de pouvoir passer dans le Levant, seroit trop heureux de regagner la France; que l'armée qu'il avoit conduite en Italie, étoit considerablement diminuée par les garnisons qu'il avoit fallu mettre en differentes Places, par les maladies, & encore plus par

les débauches des soldats. D'ailleurs, qu'il se formoit une puissante Ligue contre ce Prince, dont le Pape étoit le principal moteur ; que Bajazet à la sollicitation de ce Pontife avoit envoyé un Ambassadeur à Venise pour menacer ces Républicains d'une cruelle guerre, s'ils ne se déclaroient incessamment contre le Roi de France ; qu'ils étoient entrez d'autant plus volontiers dans cette Ligue, qu'ils étoient bien aises de n'avoir pas pour voisin un Prince si puissant ; que c'étoit par leur Bayle que le grand Seigneur avoit appris les premieres nouvelles de la mort de l'infortuné Zizim, & qu'en faveur des Turcs, ils avoient fait arrêter l'Archevêque de Duraz, qui pour faciliter les conquêtes de Charles VIII. entretenoit des intelligences secrettes parmi les Grecs de l'Illyrie, nouveaux sujets de la Porte ; & que ces politiques avoient envoyé au Sultan tous les papiers & les mémoires de ce Prélat.

On ajoutoit dans ces avis que l'Empereur Maximilien I. Ferdinand Roi d'Espagne, Ferdinand Roi chassé de Naples, Ludovic Duc ou usurpateur de Milan, le Marquis de Mantoue, & plusieurs autres petits Princes d'Italie, négocioient actuellement à Venise, & qu'on prétendoit que la Ligue avoit été signée le dernier de Mars. Le Grand Maître renvoya au Roi le Chevalier de Blanchefort pour lui faire part de ces avis, qui ne se trouverent que trop bien fondez. Tous ces Princes prirent les armes ; leur armée étoit composée de vingt mille hommes de pied, & de trente-quatre mille chevaux.

Le Roi vit bien que dans cette occaſion il falloit ſurſeoir l'entrepriſe du Levant : il ne ſongea qu'à aller chercher de nouvelles forces en France : il en prit le chemin avec le débris de l'armée qu'il en avoit amenée. Les ennemis qui avoient près de ſoixante mille hommes, s'oppoſerent à ſon paſſage ; on en vint aux mains. Les Alliez quoique ſuperieurs en forces, mais de differens avis, & peu unis entr'eux, ſe préſenterent à la verité de bonne grace au combat ; mais après une premiere charge, la plûpart ſe retirerent en caracolant. Il ſembloit qu'ils ne fuſſent venus que pour faire des tournois : & les Stradiots, cavalerie legere, à la ſolde des Venitiens, s'étant jettez ſur le bagage qu'on leur avoit abandonné exprès, & comme un leure pour les occuper ; le Roi à la tête de ſa Nobleſſe & de ſes hommes d'armes, s'ouvrit un paſſage l'épée à la main, & continua ſon chemin ſans avoir perdu que trente ou quarante ſoldats, & après avoir tué trois mille cinq cens hommes, parmi leſquels ſe trouverent Rodolphe oncle du Marquis de Mantoue, trois autres Princes du nom de Gonzague, & dix-huit Seigneurs Italiens.

Charles VIII. revint dans ſes Etats avec plus de gloire que d'utilité. Le Royaume de Naples lui échapa par ſa retraite ; & comme l'avoit bien prévû le Grand Maître, on ne parla plus en France du voyage d'outre-mer, ni de la conquête de Conſtantinople. Le Pape délivré de la crainte des armes du Roi, & appréhendant que ce Prince offenſé de ſa mauvaiſe vie & de ſes fourberies, ne lui fît faire ſon procès, ne ſe contraignit plus depuis que

l'armée de France eut repaſſé les monts, & il retomba dans ſes deſordres.

Les Chevaliers de Rhodes ne furent pas à l'abri de la dureté de ſon gouvernement. Ce Pontife ſans égard pour les privileges de la Religion, & qui ne pouvoit pas ignorer les ſervices que les Chevaliers rendoient continuellement à la Chrétienté, prétendit être le ſeul maître de toutes les Dignitez & des Commanderies de l'Ordre : & le Prieuré de Catalogne étant venu à vacquer avec la Commanderie de Nouvelles, il les confera à Louis Borgia ſon neveu, quoique le Grand Maître en eût déja pourvû Frere François Boſſolx, Catalan de Nation, & un des plus illuſtres Chevaliers de la Langue d'Arragon.

Une entrepriſe auſſi violente cauſa de grandes plaintes dans tout l'Ordre ; on en écrivit par des Ambaſſadeurs à Ferdinand qui regnoit alors en Arragon & dans la Caſtille. Ce Prince qui dans les guerres qu'il ſoutenoit contre les Maures de Grenade, n'avoit pas de ſecours plus aſſuré que celui des Chevaliers Eſpagnols, entra dans leurs juſtes reſſentimens. Il fit aſſurer le Grand Maître qu'il maintiendroit hautement la nomination qu'il avoit faite du Chevalier Boſſolx, & que tant qu'il vivroit, il ne ſouffriroit point qu'on diſposât à ſon préjudice & contre les droits de la Religion, d'aucune Commanderie. Ce Prince écrivit en même tems au Pape, & lui repréſenta qu'il n'y avoit point d'Etats dans toute la Chrétienté où l'inſtitut & les armes de cette généreuſe Milice ne fût en ſinguliere vénération ; que ces illuſtres Chevaliers

étoient les protecteurs nez de toutes les Nations Chrétiennes qui navigeoient dans la Méditerranée ; que depuis la fondation de l'Ordre, ils escortoient en tout tems les Pélerins que la dévotion conduisoit à la Terre Sainte, & pour visiter le Sépulchre du Sauveur des hommes ; qu'étant devenus plus puissans par la conquête de l'Isle de Rhodes, ils ne se servoient de leurs forces, comme Sa Sainteté en étoit bien instruite, que pour secourir les Princes Chrétiens contre les Infideles ; qu'ils y employoient leur bien, leur sang & leurs vies ; que l'Ordre perdoit tous les jours ses plus braves Chevaliers dans ces guerres saintes, & qu'il y en avoit peu qui en revinssent sans blessure ; que c'étoit en vûe & par reconnoissance de ces services si importans, que la plûpart des Souverains de la Chrétienté avoient donné à un Ordre si utile, les biens dont les Commanderies étoient composées, & qu'il n'y en avoit point qui ne vît avec chagrin qu'on entreprît de changer cette disposition ; qu'eux-mêmes souffriroient impatiemment qu'on fit passer en des mains étrangeres le bien que leurs prédécesseurs avoient acquis si légitimement, & par tant de travaux ; qu'après tout on ne pouvoit les en dépouiller sans rallentir leur zele, diminuer les forces qu'ils tenoient en mer, & abandonner tous les Chrétiens qui navigeoient, en proye aux barbares & aux Infideles.

Le Pape se rendit aux raisons, ou pour mieux dire, à l'autorité du Roi d'Arragon & de Castille. Ce Pontife n'ignoroit pas qu'au travers des plaintes des Chevalie rsEspagnols, il étoit échapé des

invectives contre ses liaisons avec le Grand Turc. Il étoit de son honneur d'effacer les mauvaises impressions que l'empoisonnement de Zizim donnoit contre lui. Pour dissiper ces bruits si préjudiciables à sa réputation, il fit proposer par ses Nonces à la plûpart des Princes Chrétiens de former une puissante Ligue contre les Infideles. Il declara hautement qu'il en vouloit être le Chef: & pour éblouir ceux qui pourroient douter de la sincerité de ses intentions, il nomma le Grand Maître pour Géneralissime de l'armée chrétienne. Un pareil choix détermina la plûpart des Souverains de l'Europe à prendre les armes. L'Empereur Maximilien, Louis XII. Roi de France, ceux de Castille, de Portugal & de Hongrie, les Venitiens, & la plûpart des Princes d'Italie entrerent dans cette Ligue. Le Pape en fit passer la nouvelle à Rhodes: il exigea de la Religion que pour son contingent, elle entretînt pendant la guerre quatre galeres & quatre barques armées; il promit d'en fournir quinze pour sa part, & il marquoit par une Lettre particuliere au Grand Maître, que l'Evêque de Tivoli son Nonce les faisoit armer actuellement dans le port de Venise.

Quelque positive que fût cette promesse, le Grand Maître qui connoissoit l'esprit artificieux du Pape, avoit bien de la peine à s'y fier, & sur des pressentimens qu'il croyoit bien fondez, il auroit refusé le géneralat, si le Conseil de l'Ordre ne lui eût representé, qu'il y avoit des conjonctures où il falloit donner quelque chose au hazard; qu'à la verité on avoit à craindre que le

Pape, malgré cette grande ostentation de zele qu'il affectoit, n'entretînt toujours secretement des intelligences avec la Porte; mais que dans une Croisade & une guerre génerale, entreprise contre les Infideles, il n'étoit point permis à la Religion de demeurer dans une inaction, qui deshonoreroit le courage des Chevaliers; & qu'ils devoient être les premiers à prendre les armes, & les derniers à les quitter.

Le Grand Maître sentit bien que dans de pareilles occasions, on ne pouvoit pas toujours suivre exactement les lumieres de la prudence: & une Lettre très-obligeante qu'il reçut en ce tems-là de Louis XII. Roi de France, acheva de le déterminer. Ce Prince, si bon juge du mérite, après avoir donné de justes louanges à la valeur & à l'expérience du Grand Maître, lui marquoit qu'il envoyoit dans la Mediterranée plusieurs vaisseaux armez & chargez de troupes de débarquement; que Philippe de Cleves-Ravestein commandoit cette petite flotte, & que son instruction portoit expressément de lui obéir & de n'agir que par ses ordres. Le Grand Maître & le Conseil pour répondre dignement à ce que toute la Chrétienté attendoit de l'Ordre, firent des efforts extraordinaires, & mirent en mer une flotte considerable, composée de vaisseaux de haut bord, de galeres, de galiotes & de barques armées. Tous ces vaisseaux étoient sur le fer, & attendoient les galeres du Pape, & les vaisseaux François que commandoit Ravestein. Mais cet Officier bien loin de se conformer aux instructions du Roi son maître,

maître, &pour s'attirer à lui ſeul tout l'honneur de la campagne, alla d'abord, ſans conſulter le Grand Maître, aſſieger la capitale de l'Iſle de Metelin.

Les Venitiens tenoient la mer avec trente galeres : on attendoit toujours celles du Pape, & Raveſtein ſe flattoit qu'avec ce ſecours il auroit la gloire de cette conquête. Mais il ne fut pas longtems ſans s'appercevoir que cette entrepriſe paſſoit ſes forces. La Place étoit revêtue de forts baſtions : une nombreuſe garniſon compoſée pour la plûpart de Janiſſaires, la défendoit ; d'ailleurs le Géneral François n'avoit pas aſſez de troupes pour l'inveſtir entierement, & les Turcs y faiſoient entrer à tous momens de nouveaux ſecours. Raveſtein après avoir perdu beaucoup de monde en differentes attaques, ſe vit obligé de lever le ſiege ; & ſous prétexte que la ſaiſon étoit trop avancée, il reprit le chemin des côtes de France. Le Géneral Venitien écrivit au Grand Maître que les François avoient entrepris & levé le ſiege de Metelin ſans ſa participation ; il ajoutoit qu'il ne falloit point compter ſur les quinze galeres du Pape, qui ne ſubſiſtoient qu'en idée ; qu'il ne lui en connoiſſoit que deux, dont le Duc de Valentinois ſon fils ſe ſervoit actuellement contre le Prince de Piombino, & qu'on ignoroit en Italie que le Pontife armât contre le Turc. La Ligue ſubſiſta encore quelque tems, pendant lequel les Chrétiens enleverent aux Infideles l'Iſle de Ste Maure. Ce fut tout le fruit qu'on tira de cette union des Princes Chrétiens. La guerre qui s'éleva dans le Royaume de Naples entre les

PIERRE D'AUBUSSON.

François & les Espagnols, la rompit, & le Pape bien-loin d'intervenir pour concilier ces deux Puissances, n'oublia rien pour fomenter leurs divisions. Les Venitiens abandonnez des principaux de leurs alliez, firent une paix particuliere avec la Porte. Ladislas Roi de Hongrie fit un pareil traité avec Bajazet, & il n'y eut que les Chevaliers de Rhodes, qui sans tirer aucun secours du Pape, & des autres Souverains de l'Europe, & avec les seules forces de la Religion, continuerent la guerre contre les Infideles.

Les galeres de l'Ordre tenoient alors la mer; elles rencontrerent le long des côtes de Syrie & d'Egypte une flotte de navires Turcs & Sarrasins, partis du port d'Alexandrie, où ils avoient chargé de riches marchandises, & qu'ils portoient à Constantinople. Le Chevalier de Villaragut, Châtelain d'Emposte commandoit cette escadre; il batit & tourna en fuite l'escorte de cette riche flotte, dont il s'empara, & qu'il conduisit dans le port de Rhodes. Mais quelque considerable que fût cette prise, elle ne consola point le Grand Maître de la tiedeur & de la négligence de ses alliez. Il employa inutilement tous les offices & les prieres les plus pressantes pour ranimer la Ligue, & pour engager le Pape à tenir sa parole la campagne suivante. Ce Pontife qui avoit assez fait pour sa réputation d'avoir formé une Ligue, ne songeoit uniquement qu'à procurer des établissemens considerables à César Borgia, le plus cher de ses enfans. Il vouloit faire un Souverain de ce bâtard,

& élever ſa fortune ſur les ruines des premieres Maiſons d'Italie.

Les autres Princes alliez à ſon exemple, n'étoient occupez que de leurs interêts particuliers. Le Grand Maître ne pouvant rien eſperer d'utile pour la Chrétienté ſous un tel Pontificat, en attendit le changement, & tourna tous ſes ſoins vers l'interieur de ſon Etat, & à regler les mœurs des Chevaliers & du peuple.

Par un Edit autoriſé du Conſeil, il bannit de l'Iſle de Rhodes & de tous les Etats de la Religion les Juifs qui y étoient établis depuis pluſieurs ſiecles. L'averſion héréditaire de cette Nation pour la perſonne adorable de Jeſus-Chriſt, les rendit odieux au Grand Maître. D'ailleurs ils ruinoient les ſujets de la Religion par d'énormes uſures, & on les accuſoit même de certains trafics encore plus honteux & plus infâmes.

Du même fond de pieté & par le même eſprit de religion, le Grand Maître fit de ſeveres reglemens contre les blaſphemateurs, & les étendit depuis contre le luxe de certains Chevaliers qui portoient des habits trop riches & trop chargez d'ornement. Ce digne Chef d'un Ordre ſi ſaintement établi, & auſſi grand Religieux lui-même que grand Capitaine, ordonna que tous les Chevaliers, conformément à ce qui s'étoit toujours pratiqué dans la Religion, n'auroient tous que des habits ſimples, uniformes, d'une ſeule couleur, & ſans toutes ces vaines parures que le faſte & l'ambition avoient inventez; & que ſi quelqu'un étoit aſſez hardi pour contrevenir à ce ſtatut, ou-

PIERRE D'AUBUSSON.

tre sept jours de jeûnes, & deux de disciplines ausquels il étoit condamné, son habit seroit encore confisqué au profit des pauvres. Tous les anciens Commandeurs, & les plus zelez des Chevaliers donnerent de grandes louanges au Grand Maître au sujet de cette sage ordonnance. On vit disparoître aussi-tôt les étoffes de differentes couleurs, les dorures, les riches pelleteries, & tout l'attirail de la vanité, si peu convenable à des Religieux, qui au pied des Autels avoient fait le vœu solemnel de pauvreté. En effet que pouvoit-on penser de voir ces Religieux se parer comme des femmes, peut-être pour les séduire, & ne garder plus de leur profession, qu'une simple Croix qu'ils n'auroient pas même portée, si elle ne leur eût servi de titre pour les prétentions qu'ils avoient sur les biens de l'Ordre? Heureusement en reprenant l'habit modeste de la Religion, chacun en reprit l'esprit: & l'Ordre retrouva de saints Religieux dans la personne de ses braves Chevaliers.

Pendant que le Grand Maître par de si dignes soins s'occupoit à maintenir la discipline reguliere dans son Ordre, il sembloit que le Pape en eût conjuré la ruine. Ce Pontife toujours avide de biens, & entêté sur-tout d'un pouvoir despotique, conferoit les plus riches Dignitez de la Religion à ses parens & à des seculiers: & il en disposoit sans la participation du Grand Maître, sans égard pour la nature des biens qui appartenoient à un Ordre souverain, & contre tous les droits & les privileges de la Religion. Un procedé si injuste & si violent affligea sensiblement

le Grand Maître: il en écrivit à ce Pontife en des termes très-forts, & tels qu'un veritable zele peut inspirer; mais il il n'en reçût pour toute réponse que la continuation des mêmes injustices; & il apprit qu'Alexandre avoit encore, depuis ses remontrances, promis le Grand Prieuré de Castille à Dom Henry de Tolede. Ces tristes nouvelles jetterent le Grand Maître dans une mélancolie qui lui causa à la fin une maladie mortelle. Ce génereux vieillard, qui aimoit si sincerement son Ordre, dont il connoissoit le merite & toute l'utilité, ne put surmonter sa douleur. Le mal devint insensiblement plus fort que tous les remedes de la medecine. Il en fut accablé sans rien perdre de sa fermeté ordinaire, & il vit arriver la mort dans son lit avec la même intrépidité qu'il l'avoit envisagée tant de fois à la guerre dans les plus grands perils. Ainsi mourut, âgé de plus de quatre vingts ans, Pierre d'Aubusson, Grand Maître de l'Ordre de saint Jean de Jerusalem, un des plus grands Capitaines de son siecle, révéré de tous les Souverains qui vivoient de son tems, l'amour & les délices de ses Chevaliers, le pere des pauvres, le sauveur de Rhodes, l'épée & le bouclier de la Chrétienté, & aussi distingué par une pieté solide, que par sa rare valeur.

Sa naissance étoit illustre: il étoit issu d'une des plus nobles & des plus anciennes Maisons de la France, & dont l'origine se cache si avant dans l'obscurité des premiers siecles de cette Monarchie. Dès l'an 887 un Seigneur du nom d'Aubusson, au raport d'Aimar de Chabanois, fut fait Vicomte

PIERRE D'AUBUSSON.

dans la Province de Limosin par le Roi Eudes. Le même Historien qui vivoit en 1029, pour rendre plus recommandable la naissance de Turpin Evêque de Limoges, dit qu'il étoit oncle de Robert Vicomte d'Aubusson. On trouvera à la fin de ce volume une suite de Preuves sur le même sujet, que nous avons pris soin de n'emprunter que d'Historiens connus & contemporains. Mais quelque illustres qu'ayent été les ancêtres de ce Grand Maître, il tiroit sa principale gloire de ceux de ces Seigneurs, qui s'étoient signalez dans les guerres de la Terre Sainte. Ce fut à leur exemple qu'il se dévoua sous l'étendart de S. Jean à la défense des Chrétiens. On vient de voir dans l'histoire de sa vie qu'il leur fut aussi utile, que redoutable aux Infideles. L'Ordre après sa mort recueillit sa succession ; mais on peut dire que le trésor le plus riche qu'il lui laissa, fut le souvenir de sa gloire, & l'exemple de ses vertus.

Fin du septiéme Livre.




BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE
LYON
1894

40





LIVRE HUITIÉME.

SI LES GRANDS MAÎTRES sont mortels, on peut dire que la Religion de S. Jean est immortelle, & que cette espece de gouvernement républicain fondé sur des Loix invariables, & toujours animé par un sage Conseil, peut perdre son Chef ou quelques-uns de ses membres sans rien perdre de sa solidité. Quoi qu'il arrive, c'est toujours le même esprit qui y regne : l'histoire du Grand Maître d'Aubusson nous en fournit un grand exemple. L'Ordre par la sagesse & le zele de son successeur, ne s'apperçut point de sa perte. Ce successeur fut Frere EMERI D'AMBOISE, d'une Maison ancienne & très noble, & qui étoit alors illustrée par le fameux George d'Amboise, frere du Grand Maître, Archevêque de Rouen, Cardinal & Légat du S. Siege, & premier Ministre de la France. EMERI D'AMBOISE. 1503.

Le nouveau Grand Maître étoit dans ce Royaume, quand le Chevalier de Gaverston par ordre du Conseil, lui apporta le decret de son élection. Ce Chevalier avoit été chargé de lui représenter combien l'Ordre avoit besoin des bons offices du Roi de France auprès du Pape, qui continuoit contre les droits & les privileges de la Religion à disposer en faveur de ses creatures, de toutes les Commanderies qui vacquoient dans la Langue d'Italie. On se plaignoit même que par des graces expectatives, il anticipoit sur les vacantes ; que pour

une modique ſomme d'argent, il exemptoit des Chevaliers, non ſeulement de la réſidence dans Rhodes, ſi néceſſaire en ce tems-là, pour acquerir & pour conſerver le droit d'ancienneté ; mais encore, ce qui étoit ſans exemple, qu'il en avoit diſpenſé pluſieurs des vœux ſolemnels de la Religion. Tout étoit venal dans la Cour de cet avare Pontife ; perſonne, même dans ſes Etats, n'étoit riche impunément, & quand les prétextes lui manquoient pour s'approprier le bien d'autrui, il avoit à ſes gages des empoiſonneurs, qui par leur art funeſte, faiſoient vacquer les plus riches Commanderies & les premieres Dignitez de l'Egliſe.

On s'étonnoit que dans une place ſi ſainte, Dieu ſouffrît ſi long-tems un monſtre qui la deshonoroit ; mais ſi ſa juſtice fut lente, elle n'en fut pas moins rigoureuſe : & ce Pontife périt par l'inſtrument ordinaire de ſes cruautez : ſon dernier crime lui fut fatal.

Il y avoit long-tems que le Pape & ſon fils envahiſſoient en eſperance la ſucceſſion du Cardinal Adrien Cornette, qui paſſoit pour le plus riche des Cardinaux en argent comptant ; mais comme ce vieillard vivoit trop long-tems à leur gré, ils réſolurent de l'empoiſonner. Le Pape l'invita à une fête dans une vigne voiſine de Rome : le poiſon fut préparé dans une bouteille de vin dont on ne devoit ſervir qu'à ce Cardinal. Mais le Pape & le Valentinois étant arrivez avant lui dans ce jardin & ayant ſoif, l'Echanſon qui avoit le ſecret des bouteilles ne s'étant pas trouvé dans le moment qu'ils demandoient à boire, un autre domeſtique

leur

leur présenta du vin de la bouteille empoisonnée, & ils en burent. Alexandre déja avancé en âge, quelques remedes qu'on lui fît, ne put résister à la violence du poison. C'est ainsi que mourut le Pape Alexandre VI. *dont les débordemens publics*, dit le Pere Daniel dans son Histoire de France, *les perfidies, l'ambition déméſurée, l'avarice insatiable, la cruauté & l'irreligion en avoient fait l'exécration de toute l'Europe, dans une place où l'on ne devoit être élevé que par le merite des vertus contraires à tous ces horribles vices.* *

EMERI D'AMBOISE.

1. Edit. t. 2. p. 1721.

Le Duc de Valentinois d'une constitution plus forte, & aidé de differens remedes, n'en mourut pas à la verité; mais après ce terrible accident, il ne fit que traîner une vie languissante : & il la perdit depuis en voulant reconnoître une petite Place qu'il avoit assiegée.

C'est ainsi que l'Eglise universelle, & l'Ordre de S. Jean en particulier furent délivrez de deux tyrans, qui par leur mauvais exemple & leur injuste gouvernement, sembloient en avoir conjuré la ruine. Le Grand Maître ayant appris leur mort, & ne se croyant plus nécessaire à la Cour de France, se disposa à partir pour Rhodes : il prit congé du Roi. Ce Prince le combla de caresses, lui fit présent d'un morceau de la vraye Croix, & il lui donna en même tems comme une marque de l'estime qu'il faisoit de sa valeur, l'épée que le Roi Saint Louis avoit portée dans les guerres d'outre-mer : présent convenable au Chef d'un Ordre animé du

PREUVE I.

* Historia arcana, sive de vita Alexandri VI. Papæ; seu excerpta ex Diario Johannis Burchardi Argentinensis Capellæ Alexandri sexti Papæ Clerici ceremoniarum Magistri. *Edita à Godefr. Guilielm. Leibnizio.*

EMERI D'AMBOISE.

même esprit que ce saint Roi. Le Grand Maître, avant que de partir, se rendit au Parlement : les Chambres étoient alors assemblées pour la vérification des Bulles qui concernoient la légation du Cardinal d'Amboise son frere. Il représenta à cette auguste compagnie qu'il n'avoit pas voulu partir pour ses Etats sans prendre congé de la Cour, laquelle il assura en géneral & en particulier de ses bons offices.

Le voyage du Grand Maître fut heureux; il arriva sans obstacle à Rhodes, & donna fonds au mole de saint Nicolas. Il fut reçu avec toutes les cérémonies ordinaires en pareilles occasions; & pour être instruit de l'état où se trouvoit le corps entier de la Religion, il convoqua un Chapitre géneral. Il s'y fit differens réglemens pour la manutention de la discipline; & pour établir un bon ordre dans l'administration des Finances: des soins aussi importans étoient nécessaires pour prévenir les mauvais desseins des Turcs & des Sarrasins. Bajazet & le Soudan d'Egypte, irritez contre les Chevaliers qui dominoient dans toutes les mers du Levant, avoient fait secretement une Ligue pour détruire une Puissance qui ruinoit le commerce de leurs sujets. Le Grand Seigneur délivré de l'inquiétude que lui avoit causée jusqu'alors la vie de son frere, ne pouvoit pardonner aux Chevaliers d'avoir reçû dans leur Isle, un fils de ce malheureux Prince, appellé Amurat, qui ne se croyant pas en sureté dans les Etats du Soudan, s'étoit refugié à Rhodes. Bajazet pour s'en venger, avoit donné ordre à tous les Corsaires qui navi-

geoient ſous ſa banniere, de faire des deſcentes dans toutes les Iſles qui dépendoient de la Souveraineté du Grand Maître. Le Soudan de ſon côté étoit convenu de mettre ſur pied une puiſſante armée pour faire le ſiege de Rhodes; mais comme il manquoit de bois dans ſes Etats pour la conſtruction des vaiſſeaux, le Grand Seigneur lui prêta quatre galeres armées, & permit à l'Ambaſſadeur de ce Prince d'acheter dans le port de Conſtantinople pluſieurs navires marchands, que cet Ambaſſadeur chargea de bois, de fer, de voiles & d'autres agrez néceſſaires. Outre ce ſecours, ce Miniſtre obtint encore du grand Seigneur en faveur du Soudan ſon maître, la permiſſion de faire couper des bois dans les forêts qui ſont voiſines du Mont Negro, & le long du Golfe d'Ajazzo: ce Golfe, comme on ſçait, joint enſemble la Cilicie & la Syrie. Ces préparatifs n'avoient pas ſeulement pour objet la guerre de Rhodes. Le Soudan appellé Campſon Gauri en deſtinoit une partie contre les Portugais, qui ſe rendoient redoutables le long des côtes de la mer Rouge, & dans tout l'Orient. On devoit apporter ces bois tous façonnez dans le port d'Alexandrie, d'où on les auroit tranſportez ſur des chameaux à Suez, petite ville aſſiſe ſur la derniere extrêmité de la merRouge, & vers l'endroit où les Iſraëlites traverſerent autrefois cette mer à pied ſec ſous la conduite de Moyſe.

1505.

Ozorius. l. 3. c. 4.
Matt. l. 3. c. 2.
Hiſt. gener. de Portugal par Lequien. tom. 2.

Emanuel Roi de Portugal, un des plus grands Rois de cette Nation, faiſoit alors la guerre à Naubeadarin Roi de Calicut: le commerce des épice-

EMERI D'AMBOISE.

ries avoit attiré les Portugais dans ses Etats situez le long de la côte de Malabar, dans la presqu'-Isle en de-çà du Gange. Ce fut en cet endroit qu'abordèrent les Portugais quand ils découvrirent les Indes Orientales. Ils furent reçus d'abord par ces peuples avec beaucoup d'humanité; mais ayant abusé de leur facilité, & s'étant voulu rendre les maîtres du pays, ils en furent chassez. Les Portugais y revinrent avec de puissantes flottes : le Roi du pays ne se trouvant pas des forces capables de résister à ces étrangers, eut recours au Soudan d'Egypte. Pour l'intéresser dans sa défense, il lui fit représenter par un Ambassadeur, que les Portugais sembloient avoir entrepris la conquête de l'Orient, & la destruction de la sainte Loi du Prophete, & que ces Européens étoient sur le point d'étendre leurs conquêtes jusques dans les lieux pour lesquels les veritables Musulmans ont le plus de vénération. Pour exciter tout le zele & l'indignation de ce Prince, il engagea le Roi d'Aden, que l'honneur d'être de la race de Mahomet distinguoit parmi les Rois d'Arabie, de lui dépêcher de son côté un Ambassadeur pour lui faire les mêmes remontrances.

Campson qui entre ses titres, prenoit celui de protecteur de la Mecque, les assura d'un puissant secours; & il y étoit aussi sollicité secretement par les Venitiens, qui jaloux du commerce que les Portugais faisoient en Orient, envoyerent un Ambassadeur au Soudan. Cet Ambassadeur mena avec lui differens ouvriers, soit pour fondre de l'artillerie, ou pour travailler à la construction des

vaiſſeaux ; on devoit ſur-tout les employer à conſtruire des galeres, vaiſſeaux abſolument néceſſaires dans le port de Suez, où les grands vaiſſeaux ne trouvent pas un fonds aſſez sûr pour y pouvoir aborder.

Tel étoit le ſujet qui avoit engagé Campſon à demander à Bajazet la permiſſion de tirer des bois des forêts de la Cilicie. Pendant que ſes ouvriers étoient occupez à ces ſortes d'ouvrages, le Grand Seigneur fit ſortir de ſes ports une flotte compoſée d'un grand nombre de galeotes, de flûtes & de diverſes ſortes de bâtimens chargez de troupes, & commandez par un fameux Corſaire appellé Camali, qui fut joint dans cette expedition par d'autres Corſaires qui tous avoient ordre, comme nous le venons de dire, de faire des deſcentes dans les Iſles des Chevaliers, & d'y mettre tout à feu & à ſang. Mais ils furent prévenus par les ſoins & la vigilance du Grand Maître : differens corps de cavalerie qui avoient à leur tête les plus braves Chevaliers, étoient de garde le long des côtes de l'Iſle de Rhodes, & ces Corſaires ayant tenté d'y faire une deſcente, les troupes qu'ils avoient miſes à terre ne ſe furent pas plutôt avancées dans le pays, qu'elles ſe virent inveſties par les Rhodiens. La plûpart furent taillées en pieces, & Camali aprés avoir recueilli ceux qui purent échapper à l'épée des Chevaliers, remit à la voile, courut les Iſles de Simia, de Tilo, de Niſſaro, où il n'eut pas un ſuccès plus avantageux. Il ſe flattoit de s'en dédommager par la conquête de l'Iſle de Lango; dans ce deſſein il fit tourner les proues de ſes vail-

EMERI D'AMBOISE. ſeaux de ce côté-là; & il n'en étoit pas loin quand il apprit que le Grand Maître y avoit jetté une troupe conſiderable de Chevaliers commandez par Frere Raimond de Balagner ancien Chevalier, redouté dans toutes ces mers par ſa valeur & par ſon experience.

Toute cette expedition ſe termina par une deſcente dans l'Iſle de Lero qui doit être moins conſiderée comme une Iſle, que comme un rocher & un écueil: Camali mit à terre cinq cens Turcs, qui commencerent à battre le Château avec toute l'artillerie de leurs vaiſſeaux.

1506. Le Gouverneur de cette petite Place étoit un ancien Chevalier de la Langue d'Italie, qui étant alors malade à l'extrêmité, laiſſa le ſoin de la défenſe à un jeune Chevalier Piedmontois, à peine âgé de dix-huit ans, appellé Paul Simeoni. Ce jeune Chevalier n'ayant pour garniſon & pour ſecours que quelques pauvres habitans qui cultivoient les endroits de l'Iſle les moins arides, ne laiſſa pas de faire bonne contenance, & de répondre avec tout le feu de ſa Place à celui des Infideles: mais comme il vit que leur artillerie avoit abbatu un grand pan des murailles de ſon Château, pour intimider les ennemis, & les empêcher de monter à l'aſſaut, il fit habiller en Chevaliers, & avec la Croix blanche, les habitans de l'Iſle, & même leurs femmes: cette nouvelle milice par ſon ordre bordoit en foule la brêche. Les Turcs les prenant pour autant de Chevaliers, & croyant que c'étoit un ſecours qui au bruit du canon étoit arrivé de nuit dans l'Iſle, leverent le ſiege avec

précipitation, dans la crainte d'être surpris par les galeres de l'Ordre; & la Religion fut redevable de la conservation de cette Place à la fermeté & à l'adresse du jeune Simeoni. EMERT D'AMBOISE.

Le Soudan d'Egypte en execution du traité qu'il avoit fait avec Bajazet, avoit envoyé dans ces mers sept flûtes, espece de vaisseau long de bas bord, & qui vont à voiles & à rames. Ces flûtes étoient chargées de troupes de débarquement, & le dessein du Commandant étoit de tenter l'entreprise de Lango. Deux de ces vaisseaux qui en faisoient comme l'avant-garde, s'étant avancez loin des autres pour reconnoître, furent découverts par les sentinelles du Château. Le Gouverneur fit sortir aussitôt du port deux galeres, qui après avoir pris le large, revinrent sur ces flûtes, & leur couperent le chemin de la retraite. Les Sarrasins ne se sentant pas assez forts pour leur résister, & ne pouvant rejoindre leur escadre, gagnerent la côte de Lango, donnerent des proues en terre, débarquerent, s'enfuirent, & se cacherent dans l'Isle. Les Chevaliers sçachant bien que cette proye ne leur pouvoit échapper, sans s'amuser à les poursuivre, remorquerent les deux flûtes, y firent entrer des soldats & des matelots Chrétiens avec deux Chevaliers, qui reprirent la route que tenoient auparavant les Infideles. Les cinq autres flûtes qui s'avançoient tranquillement, voyant les deux autres qui les précedoient, les joignirent sans aucune défiance: mais elles furent bien surprises de s'en voir attaquées. Elles le furent encore davantage, quand elles apperçurent sortir de derriere un cap de l'Isle, les

deux galeres de la Religion, qui les investirent, & qui après une vive attaque, les obligerent de se rendre. On mit à la chaîne tous ces Infideles aussi-bien que ceux qui s'étoient sauvez dans l'Isle, & qui furent bien-tôt découverts & arrêtez.

1507. Ce petit avantage fut suivi d'une entreprise bien plus considerable, que fit un des vaisseaux de la Religion. Il partoit tous les ans d'Alexandrie une grande caraque qui portoit d'Egypte en Afrique, & à Thunis, & jusqu'à Constantinople des soiries, des épiceries, & toutes sortes de marchandises, que les sujets du Soudan tiroient des Indes par la mer Rouge. Ce vaisseau étoit d'une grandeur si extraordinaire, qu'on prétend que la cime du grand mât des plus grandes galeres, n'approchoit pas de la hauteur de la proue de cette énorme machine. A peine six hommes en pouvoient-ils embrasser le mât. Ce bâtiment avoit sept étages dont deux alloient sous l'eau, outre son fret, les marchands & les matelots nécessaires à sa conduite : il pouvoit encore porter jusqu'à mille soldats pour sa défense, c'étoit comme un Château flottant, armé de plus de cent pieces de canon; les Sarrasins appelloient cette caraque la Reine de la mer : les Chevaliers sous le regne d'Aubusson avoient tenté plusieurs fois de la joindre & de l'attaquer, sans en pouvoir venir à bout. L'Ordre sous son successeur fut plus heureux; ayant appris qu'elle étoit en mer, le Grand Maître ordonna au Chevalier de Gastineau Commandeur de Limoges, & qui montoit le premier vaisseau de guerre de la Religion, de tâcher de rencontrer la caraque, de la combattre, mais d'employer

d'employer plus d'adresse que de force pour s'en rendre maître, & sur-tout sans la brûler ni la couler à fond. Le Commandeur en execution de ses ordres, mit à la voile faisant la route de Candie, & fut attendre la proye qu'il cherchoit un peu au de-là de cette Isle. La caraque parut bien-tôt, & découvrit l'armateur Chrétien ; mais les Sarrasins fiers de leurs forces, & de la superiorité de leur artillerie & de leur feu, ne s'écarterent point de leur route. Ils regardoient au contraire avec mépris, & comme une temerité, que le Chrétien se tînt à leur chemin, & semblât attendre des chaînes, & se livrer entre leurs mains.

Cependant le Chevalier fit toujours route, & se voyant à la portée du canon, il envoya un de ses Officiers dans son esquif, sommer le Capitaine de la caraque de lui livrer son vaisseau. Le Sarrasin lui répondit que ce vaisseau appartenoit au Soudan son maître : que par son ordre il le montoit depuis plusieurs années sans qu'il eût trouvé dans ces mers aucun ennemi assez hardi pour l'attaquer, & qu'il le chargeoit de dire à son Commandant qu'il avoit sur son bord une foule de braves Musulmans qui perdroient la vie plutôt que de perdre leur honneur & leur liberté. Le Chevalier ayant reçû cette réponse, & comme s'il eût voulu mettre une pareille affaire en négociation, renvoya son Officier à ce Sarrasin pour lui représenter que ses Superieurs l'avoient chargé de l'attaquer fort ou foible ; qu'il ne pouvoit se dispenser de leur obéir, & qu'il leur offroit seulement, s'ils se vouloient rendre, de leur faire bon quar-

EMERI D'AMBOISE.

tier, sinon qu'il les brûleroit ou couleroit à fond. A la faveur de ces pourparlers & des allées & des venues de l'Officier Chrétien, le Commandeur qui n'avoit pour but que de les amuser, s'avançoit toujours, & se trouva insensiblement bord à bord de la caraque ; en sorte que les Sarrasins ayant menacé cet Envoyé de le jetter à la mer s'il revenoit chargé de pareilles propositions, il ne fut pas plutôt rentré dans le vaisseau de la Religion, que le Commandeur lâcha une bordée de son canon chargé à cartouches, qui tua le Capitaine Sarrasin. La plûpart des Officiers, & tout ce qui se trouva de soldats & de matelots sur le tillac, les marchands, les matelots & ce qui restoit de soldats dans la caraque, étonnez d'une salve si meurtriere, & voyant qu'on se préparoit à leur lâcher une seconde bordée, calerent les voiles, & offrirent de se rendre. Le Commandeur obligea les principaux à passer dans son vaisseau en même tems qu'il fit entrer dans le leur des Officiers & des matelots pour en prendre la conduite. On ne peut exprimer toutes les richesses qui se trouverent dans cette prise, outre de très grosses sommes d'argent & des pierreries dont les Marchands étoient chargez.

Le Soudan pour les racheter & ses autres sujets, envoya plusieurs balles de poivre, gingembre, canelle, gérofle, & un grand nombre de riches tapis, des camelots & differentes sortes de marchandises de grand prix. Peu de jours après les vaisseaux de la Religion prirent encore proche les côtes de Chypre trois navires des Sarrasins dont on envoya vendre les marchandises en France ; & du produit

de cette vente, les Agens de l'Ordre renvoyerent à Rhodes du canon, des armes & des provisions de guerre. EMERI D'AMBOISE.

Le Soudan irrité de tant de pertes, résolut d'augmenter son armement de mer, & d'avoir toujours un certain nombre de galeres dans la Mediterranée & dans la mer Rouge. Ce Prince envoya vingt-cinq vaisseaux de differentes grandeurs dans le Golfe de l'Ajazzo pour en transporter le bois qu'il y avoit fait couper & façonner, & dont il prétendoit construire de nouveaux bâtimens. 1510.

Le Grand Maître bien instruit de l'arrivée de la flotte Egyptienne dans le Golfe, & de la destination de cet armement contre un Prince Chrétien, résolut de s'y opposer. Il en fit la proposition au Conseil. Plusieurs Grands-Croix trouvoient l'entreprise dangereuse par rapport aux forces du Soudan; mais comme la Religion étoit plus puissante en mer que ce Prince, & d'ailleurs que le Conseil étoit persuadé de la sagesse & de la prudence du Grand Maître, son avis prévalut, & on lui permit de tirer du trésor tout l'argent nécessaire pour cette expedition. On arma par son ordre la grande Caraque, & on mit en mer en même tems quatre galeres de la Religion, & jusqu'à dix-huit vaisseaux de differentes grandeurs. Comme il s'agissoit dans cette guerre des interêts du Roi de Portugal, le Grand Maître donna le commandement des galeres à André d'Amaral de cette Nation, & de la Langue de Castille, Commandeur de la *Vera-Crux*, Chevalier plein de courage, habile dans la marine; mais fier, présomptueux, & trop prévenu de sa valeur & de sa capacité.

Les vaiſſeaux étoient ſous les ordres du Chevalier de Villiers de l'Iſle-Adam : le Grand Maître l'avoit choiſi pour cette emploi par rapport à l'eſtime où il étoit dans l'Ordre, & qu'il avoit meritée par ſa valeur & par la ſageſſe de ſa conduite dans le commandement.

Les galeres en ſortant du port de Rhodes, gagnerent l'Iſle de Chypre, & allerent terre à terre le long des côtes de cette Iſle. Mais le Commandeur de l'Iſle-Adam, pour éviter les bonaces, s'élargit en mer ; & les uns & les autres, ſelon qu'ils en étoient convenus, ſe rendirent par differentes routes au Cap de S. André, qui ſe trouve au Levant du Royaume de Chypre. Quand toute la flotte de la Religion fut réunie, on tint conſeil ſur la maniere dont on devoit attaquer les Infideles. Les deux Chefs, je veux dire d'Amaral, & l'Iſle-Adam, ſe trouverent d'avis oppoſez. Le François propoſoit d'attendre & de ſurprendre les vaiſſeaux chargez de bois quand ils ſeroient en mer ; d'Amaral vouloit qu'on allât les attaquer dans le fond du Golfe, ſans conſiderer qu'ils pouvoient être défendus par des batteries dreſſées ſur le rivage, & il prétendoit faire recevoir ſon avis comme une Loi en même tems qu'il rejettoit avec mépris celui de l'Iſle-Adam. Les eſprits s'aigrirent ; les deux Generaux étoient prêts d'en venir aux mains : mais le François plus moderé, & qui craignoit que cette querelle ne fit échouer l'entrepriſe, donna ſon reſſentiment au bien commun de la Religion, & il ſe rendit à l'avis de d'Amaral. Toute la flotte ſe montra à découvert, & on entra à pleines voiles

dans le Golfe. Le Commandant des Sarrasins étoit neveu du Soudan : ce Prince plein de valeur, ayant apperçu la flotte de Rhodes, fit entrer dans ses vaisseaux ce qu'il avoit de troupes à terre, leva l'ancre, vint au-devant des Chevaliers, & leur présenta la bataille. Il y avoit sur la flotte Chrétienne d'excellens Pilotes accoutumez à naviger dans ces mers, & qui par leur adresse gagnerent le vent sur les ennemis : mais ces Infideles ne s'en battirent pas avec moins de courage. L'artillerie des deux côtez étoit également bien servie ; & les Géneraux combattirent & firent combattre leurs soldats comme des gens qui ne vouloient pas survivre à leur défaite. Le feu continuel du canon, de la mousqueterie ; le fracas des vaisseaux ; plusieurs démâtez ou coulez à fond : tout cela de part & d'autre fit périr beaucoup de monde, & sans qu'au bout de trois heures que duroit un combat si opiniâtré, on pût démêler de quel côté panchoit la victoire : & vrai-semblablement si on eût continué à se battre seulement de loin & à coups de feu, la bataille n'auroit pas fini si-tôt : mais les Chevaliers par ordre & à l'exemple de leurs Chefs, s'attacherent à l'abordage, & la plûpart l'épée à la main sauterent dans les vaisseaux ennemis. Cela fit changer la face du combat, & comme d'homme à homme un Chevalier surpassoit un soldat Sarrasin en courage & en adresse, les Egyptiens perdirent plusieurs vaisseaux. La plûpart de ces Infideles se jettent dans leurs esquifs ; d'autres à la nage tâchent de gagner le rivage. Ceux qui furent assez heureux pour y arriver, se sauverent dans

EMERI D'AMBOISE.

les bois & dans les montagnes : il n'y eut que leur Général qui aima mieux se faire tuer que d'abandonner son vaisseau ou de se rendre.

Les Chevaliers prirent dans ce combat onze navires, quatre galeres, & coulerent le reste à fond. Ils débarquerent ensuite des troupes qui poursuivirent les fuyards, en reprirent la plûpart qu'ils firent esclaves ; & après avoir mis le feu aux bois que les Egyptiens avoient façonnés, ils retournerent à Rhodes, & rentrerent dans le port avec les vaisseaux & les galeres qu'ils avoient enlevez aux ennemis, & avec un grand nombre de prisonniers qu'on avoit faits dans cette expedition.

Toutes ces prises dédommagerent amplement le trésor des frais qu'il avoit fallu faire pour cet armement, sur-tout dans un tems où les Chevaliers par un esprit de desapropriation, consacroient au bien commun de la Religion, non seulement leurs prises, mais encore les épargnes qu'ils pouvoient faire sur les revenus des Commanderies qu'ils possedoient : tel étoit en ce tems-là Frere Charles l'Aleman de la Roche-Chinard, de la Langue de Provence, grand Prieur de S. Gilles, qui ne prenant sur ses biens qu'un très frugal entretien, employa pendant toute sa vie le produit de son Prieuré à la décoration des Autels, ou à la défense & à l'utilité de la Religion : & on remarque que pendant le Magistere du Grand Maître d'Aubusson, il envoya à Rhodes les statues des douze Apôtres qu'il avoit fait faire de vermeil, & qui pesoient deux cens marcs d'argent ; qu'on y porta depuis de sa part un agneau d'or représentant le Sauveur

des hommes ; les ſtatues de la ſainte Vierge & de ſaint Jean-Baptiſte , pareillement d'or maſſif, & du poids de quatre-vingt marcs ; un calice , de riches paremens pour les Autels : & cette année, il fit préſent à l'Egliſe Priorale, de quinze tableaux qui coutoient mille écus, chacun avec une Croix de fin or, de la forme que la portoient les Chevaliers, & du poids de trente marcs. Enfin ce même Chevalier fit bâtir de ſes deniers un magnifique Palais pour ſervir d'Auberge aux Chevaliers de la Langue de Provence, auſquels il envoya en outre quatre canons avec leurs affuts pour ſervir à la défenſe de la Place. Il ne lui reſtoit avant ſa mort qu'une ſomme de dix mille écus , il la dépoſa en faveur du Corps de la Religion , à la banque de S. Georges de Genes, dans la vûe qu'en cas que Rhodes fût aſſiegée, les Chevaliers trouvaſſent ce ſecours tout prêt pour acheter des armes & des proviſions de guerre : toutes diſpoſitions ſi chrétiennes & ſi religieuſes , que nous avons crû être obligez d'en conſerver la memoire, & les propoſer pour exemple aux Commandeurs, qui ſous ce titre honorable , ne ſont cependant que de ſimples adminiſtrateurs des revenus qui appartiennent au Corps de l'Ordre, & au commun tréſor. C'étoit dans ce même eſprit que le Grand Maître d'Amboiſe pendant tout ſon Magiſtere employa les biens attachez à ſa dignité , ſoit au ſoulagement des pauvres dont il étoit conſideré comme le pere, ſoit aux fortifications qu'il fit faire à Rhodes. La mort le ſurprit dans de ſi louables occupations, âgé de ſoixante & dix-huit ans, dont il avoit employé la

EMERI D'AMBOISE.

1511.

1512.

EMERI D'AMBOISE.

meilleure partie dans la pratique des vertus chrétiennes, Prince ſage, habile dans le gouvernement, heureux dans toutes ſes entrepriſes, qui enrichit ſon Ordre des dépouilles des Infideles, ſans s'enrichir lui-même, qui mourut pauvre & qui n'en laiſſa point dans ſes Etats.

Nous pouvons appliquer avec juſtice au Grand Maître d'Aubuſſon ce qu'on rapporte du bienheureux Raimond Dupuy, le premier des Grands Maîtres militaires de cet Ordre : c'eſt que la plûpart de ſes éleves avoient été ſes ſucceſſeurs. En effet dans la perte que la Religion venoit de faire du Grand Maître d'Amboiſe, on ne crut point la pouvoir mieux remplacer que par l'élection de Frere GUY DE BLANCHEFORT, grand Prieur d'Auvergne, neveu du Grand Maître d'Aubuſſon, & qui avoit eu tant de part durant ſon Magiſtere au gouvernement de l'Ordre, & ſur-tout à la garde & à la conduite du Prince Zizim.

GUY DE BLANCHEFORT.

Pendant que des couriers étoient partis de Rhodes pour porter en France & au Prieur de Blanchefort les nouvelles de ſon élection, le Conſeil de l'Ordre reçut un Bref de Jules II. qui étoit alors ſur la Chaire de S. Pierre, pour inviter les principaux Chevaliers à ſe rendre inceſſamment au Concile de Latran, que ce Pontife avoit convoqué pour balancer l'autorité de l'aſſemblée convoquée à Piſe contre lui, à la requête de l'Empereur Maximilien premier, de Louis XII. Roi de France, & de cinq Cardinaux. Le Pape par ſon Bref marquoit au Conſeil de l'Ordre qu'il avoit deſtiné la garde du Concile aux Chevaliers de S. Jean. Le deſſein de


FRERE GUI DE BLANCHEFORT QUARANTE-ET-UNNIEME G.D MAIT.E en 1512
Cars Sculp.

de ce Pape guerrier étoit d'attirer dans son parti & dans son armée un Corps considerable des Chevaliers de S. Jean. Mais le Conseil bien instruit qu'il s'agiroit moins dans ce Concile des interêts de la Religion, que des projets ambitieux de Jules, qui avoit allumé la guerre dans tous les Etats de la Chrétienté, ne jugea pas à propos de prendre parti dans ces mouvemens qui avoient si peu de raport à son institut. Il s'excusa sur l'absence, & l'éloignement du nouveau Grand Maître de faire aucun détachement considerable à ce sujet. Cependant pour déférer en quelque maniere aux ordres du Pape, le premier Superieur spirituel de la Religion, on ordonna au Chevalier Fabrice Carette, Amiral de l'Ordre, qui résidoit alors à la Cour de Rome en qualité de Procureur géneral de la Religion, de tirer de l'Italie & des Etats du Pape un nombre de Chevaliers, & d'aller à leur tête offrir ses services à ce Pontife.

Le désir de ménager les Princes Chrétiens n'étoit pas le seul motif qui avoit fait prendre un parti si sage au Conseil; des nouvelles qui étoient venues à Rhodes d'un puissant armement que les Turcs faisoient dans tous leurs ports avoient déterminé le Lieutenant du Magistere, & tout le Conseil à ne laisser sortir aucun Chevalier de l'Isle de Rhodes. On dépêcha en même tems au Grand Maître le Chevalier Jean de Fournon pour le conjurer de s'y rendre au plutôt. Le Commandeur Carette qui avoit acquis tant de gloire au siege de Rhodes, reçut ordre d'y amener lui même avec la permission du Pape, deux vaisseaux char-

GUY DE BLANCHE-FORT.

gez de grains, de rectues, & differens renforts pour les garnisons du Fort saint Pierre, & de toutes les Isles de la Religion : & on y envoyoit en même tems des compagnies de Chevaliers pour veiller à la défense & à la conservation de ces Places.

Les nouvelles qui se répandirent en Europe de l'armement des Turcs, précipiterent le départ du Grand Maître ; & quoiqu'il fût actuellement dangereusement malade, rien ne put l'arrêter. Il s'embarqua à Ville-Franche proche Nice ; mais la mer augmenta considerablement sa maladie. Les Chevaliers qui l'accompagnoient se voyant à la hauteur de Trapani ville de Sicile, voulurent lui persuader d'y relâcher, & de se faire porter à terre ; mais ce Grand Maître qui préferoit les interêts de son Ordre à sa propre vie, craignant, s'il y mouroit, que le Pape averti de sa mort avant l'élection de son successeur, n'entreprît de disposer de la Grande Maîtrise, il ordonna qu'on tînt toujours la roûte de Rhodes. Après quelques jours de navigation, se trouvant à la hauteur de l'Isle de Zante, il sentit les approches de la mort. Il l'envisagea avec la même fermeté qu'il avoit fait paroître dans tant de combats où il s'étoit trouvé ; & après avoir satisfait aux devoirs d'un Chrétien, & d'un veritable Religieux, il donna ses derniers momens à la conservation de la souveraineté & de l'indépendance temporelle de la Religion. Pour prévenir quelque entreprise de la Cour de Rome sur la liberté des suffrages, il ordonna aux Chevaliers qui étoient à sa suite, que si-tôt qu'il seroit expiré, & avant que les nouvelles de sa mort pussent être




FRERE FABRICE CARRETTE QUARANTE DEUXIEME GR. M.
Cars Sculp

portées en Italie, ils fiſſent partir une caravelle armée d'excellens rameurs, qui portaſſent en diligence à Rhodes les nouvelles de ſa mort. Ses dernieres volontez furent executées ponctuellement: 1513.
la caravelle arriva à Rhodes le 13 de Décembre: 24 Novemb.
on aſſembla le lendemain le Chapitre, dans lequel l'Amiral CARETTE fut élû pour Grand Maître, dignité qui lui avoit été prédite par le Grand Maître d'Aubuſſon, comme nous l'avons rapporté dans le ſeptiéme Livre de cet Ouvrage, & qu'il avoit meritée, tant par des actions pleines de valeur, que dans les differentes négociations qu'il avoit conduites auprès des Princes Chrétiens avec beaucoup de ſageſſe & d'habileté.

FABRICE CARETTE.

Il n'eut pas plutôt pris poſſeſſion de cette éminente place, qu'il convoqua un Chapitre géneral. Comme on croyoit être à la veille d'un ſiege, la plûpart des reglemens qui s'y firent, roulerent ſur la ſubſiſtance des Chevaliers néceſſaires à la défenſe de Rhodes, & ſur les proviſions de guerre. Le Grand Maître ſe chargea de tout, & moyennant une ſomme de quarante mille écus qu'il devoit tirer du tréſor par an, il s'engagea de nourrir cinq cens cinquante Chevaliers qui réſidoient actuellement dans le Couvent. On lui aſſigna une autre ſomme de vingt-trois mille écus pour les frais extraordinaires de l'artillerie, & pour l'entretien du Sultan Amurat, fils de Zizim, qui s'étoit fait Chrétien, & auquel la Religion avoit accordé pour ſa réſidence le Château de Féracle dans l'Iſle de Rhodes, où il vivoit avec beaucoup d'édification. Le Grand Maître par le moyen d'un riche

FABRICE CARETTE.

marchand de Lion appellé Laurenſin, fit venir une artillerie nombreuſe de France, & il y envoya en même tems pour réſider en qualité d'Ambaſſadeur de l'Ordre, Frere Philippe de Villiers de l'Iſle-Adam, dont nous avons parlé, Hoſpitalier & Grand Prieur de France, & qui dans ce Royaume, devoit faire la fonction de Viſiteur & de Lieutenant du Grand Maître.

La guerre qu'on appréhendoit à Rhodes de la part des Turcs, fut ſuſpendue par des diſſentions domeſtiques, qui s'éleverent à la Porte & dans la Maiſon Ottomane. Bajazet regnoit encore, Prince gouteux & valétudinaire, uniquement ſenſible aux plaiſirs de la table, ou à la découverte de quelque ſecret de la nature, Philoſophe oiſif & voluptueux, mais peu habile Souverain.

Ce Prince avoit trois fils, Achomat, Corcut & Selim : le premier, ſoit politique ou penchant naturel, paſſoit ſa vie dans la moleſſe & dans une indigne oiſiveté. Corcut dont nous avons déja parlé, & que les Janiſſaires après la mort de Mahomet II. ſon ayeul avoient placé ſur le trône pour en aſſurer la poſſeſſion à ſon pere, affectoit un grand air de dévotion, & on ne le trouvoit jamais qu'avec un Alcoran entre les mains. Selim le plus jeune des trois, aimoit les armes, & n'oublioit rien pour en acquerir la réputation. Parmi trois Princes d'un caractere ſi different, Bajazet eût bien voulu faire reconnoître Achomat pour ſon ſucceſſeur : la reſſemblance & la conformité de goût pour les plaiſirs cauſoient cette prédilection. Selim averti de ſes intentions, n'oublia rien pour les traverſer :

il ſçut mettre les Janiſſaires dans ſes interêts : ces ſoldats gagnez par l'argent de Selim, n'attendoient qu'une occaſion pour éclater.

Le Grand Seigneur & le Roi de Perſe trôp puiſſans & trop voiſins pour vivre long-tems en bonne intelligence, s'étoient déclarez la guerre. Les Janiſſaires, milice toujours redoutable à ſes Souverains, quand ils ne ſçavent pas s'en faire craindre, avant que de marcher en campagne, demanderent hautement un Prince pour les commander ; & il fallut que ce Prince fût Selim, malgré Bajazet, qui leur avoit nommé pour Général ſon fils aîné. Ils pouſſerent encore plus loin leur inſolence : ils exigerent du foible Bajazet pour ſureté de leur ſolde, à ce qu'ils diſoient, qu'il remît les clefs du tréſor à leur nouveau Géneral. Le malheureux vieillard entendit bien ce langage : il deſcendit du trône, & quitta Conſtantinople pour ſe retirer à Demotique, maiſon de plaiſance qu'il avoit fait bâtir ſur les bords de la mer majeure. Mais Selim qui ſe défioit toujours de ſon inclination pour Achomat, le fit empoiſonner par ſon Medecin : il fit depuis étrangler ſes deux freres, leurs femmes & leurs enfans. Ce furent là les degrez par leſquels il s'éleva à la ſouveraine puiſſance : à cela près grand Capitaine, toujours à cheval, infatigable, ſobre, inſenſible aux plaiſirs, & uniquement touché de la gloire, qu'il chercha toute ſa vie dans les périls de la guerre.

L'ambition de ce Prince, ſon courage, ſa puiſſance, les forces de ſon Empire, tout allarmoit ſes voiſins. Iſmaël Roi de Perſe en ſentit les premiers

FABRICE CARETTE.

efforts. Selim porta ses armes dans ses Etats, passa l'Eufrate, lui donna bataille, le défit & emporta la ville célébre de Tauris. Le Persan pour se soutenir contre un ennemi si redoutable, chercha à faire differentes alliances avec les Princes ses voisins. Il envoya au Grand Maître un Ambassadeur, qui à la faveur d'un habit de marchand, & par le moyen d'un Turc habitant de Tharse en Cilicie, & pensionnaire de la Religion, perça au travers des Etats de Selim, & se rendit à Rhodes. Il y fut reçû avec toute la consideration qui étoit dûe à la grandeur de son Maître, & par rapport à l'importance de l'affaire qu'il étoit venu négocier. Ce Ministre traita avec le Conseil, & conclut une Ligue contre l'ennemi commun. Campson Gauri Soudan d'Egypte, auquel Selim n'étoit pas moins redoutable, entra dans ce traité. Le Grand Seigneur instruit de ces differentes négociations, envoya des Ambassadeurs au Kaire pour détacher le Soudan de la Ligue; mais n'en ayant pû venir à bout, il tourna l'effort de ses armes contre ce Prince, conquit en moins de quatre ans la Syrie, la Palestine, les Places maritimes de la mer-Rouge, une grande partie de l'Arabie, toute l'Egypte: & après avoir détruit entierement la Monarchie des Mamelus, il laissa le gouvernement de l'Egypte à Caïrberg, & celui de la Syrie à Gazelle, deux Seigneurs des principaux Officiers des Mamelus, qui au préjudice de la fidelité qu'ils devoient à leurs Souverains, étoient passez dans le parti du Turc. Selim couvert de gloire par tant d'exploits, retourna à Constantinople: il

donna aussi-tôt tous ses soins pour équiper deux cens galeres, qu'il destinoit pour faire la conquête de l'Isle de Rhodes.

La précaution si nécessaire à un conquerant, d'être instruit des fortifications d'une Place qu'il veut assieger, l'obligerent d'envoyer pour espion à Rhodes un Medecin Juif. Ce traître pour être moins suspect, se fit baptiser : sa capacité & le besoin qu'on en avoit, l'introduisirent bien-tôt dans les principales maisons de la Ville ; & quand il eut découvert les endroits foibles de la Place, il en rendit un compte exact aux Ministres de la Porte. Pendant qu'on travailloit sans relâche dans les Arsenaux aux préparatifs nécessaires à cette entreprise, Selim tomba malade de la pierre, d'autres disent d'un cancer dans les reins, dont il mourut à l'âge de quarante ans, après avoir ruiné & détruit l'Empire des Mamelus, soumis la Syrie & la Palestine, triomphé de toutes les forces de la Perse, conquis les villes maritimes de la mer Rouge, une grande partie de l'Arabie, & réduit l'Egypte entiere dans une simple Province de son Empire : toutes conquêtes qu'il acheva en moins de huit ans de regne. 1520.

Soliman II. son fils unique lui succeda dans le gouvernement de ce vaste Empire, & il en prit possession presqu'en même tems que Charles-Quint fut élû Empereur d'Allemagne. Soliman étoit à peine âgé de vingt ans. Gazelle Gouverneur de la Syrie avoit été fidele à son pere qu'il craignoit, & dont il redoutoit la puissance ; mais se croyant délivré de ses engagemens par la mort

de ce Prince, il n'en eut pas plûtôt appris les nouvelles, qu'il songea à relever l'Empire des Mamelus : & il ne desespera pas d'en occuper le trône. Il ne manquoit ni de courage, ni de capacité pour la conduite d'un aussi grand dessein ; mais comme il ne se trouvoit pas des forces suffisantes pour résister seul à la puissance formidable des Turcs, il dépêcha secretement un de ses confidens à Cayerberg Gouverneur de l'Egypte, pour tâcher de l'engager dans la révolte qu'il méditoit. Son Agent lui représenta de sa part que sous le regne d'un jeune Prince, qu'il traitoit d'enfant, rien ne seroit plus aisé & plus glorieux pour l'un & pour l'autre, que de joindre leurs forces, & de les employer à délivrer leur Nation de la tyranie des Turcs.

Mais Cayerberg préféra une fortune toute faite, & des plus grandes dont pût jouir un particulier, au succès incertain d'une entreprise aussi délicate, dont d'ailleurs, quand elle auroit réussi, Gazelle auroit peut-être recueilli seul tout le fruit. Ainsi pour éloigner de lui tout soupçon d'infidelité, il fit mourir l'Envoyé de Gazelle, & dépêcha en même tems un courier à la Porte pour informer le Grand Seigneur & ses Ministres des projets dangereux du Gouverneur de Syrie.

Soliman envoya aussi-tôt contre lui une puissante armée, commandée par le Bacha Ferrat, un des plus habiles Généraux de l'Empereur son pere. Gazelle ne voyant point revenir son Agent, se douta bien qu'il avoit été trahi par le Gouverneur de l'Egypte. Comme il étoit embarqué trop

avant

avant pour reculer, & que la seule déliberation si on demeurera fidele à son Souverain, est une infidelité punissable ; il rappella auprès de lui ce qui restoit de Mamelus dispersez en differens endroits. Toute la Syrie par ses ordres prit les armes, & il envoya en même tems des Ambassadeurs à Rhodes pour obtenir du Grand Maître un train d'artillerie, dont il avoit besoin pour résister à leur ennemi commun.

FABRICE CARETTI.

Le Grand Maître ravi de voir renaître la guerre entre les Infideles, lui envoya aussi-tôt des canons, de la poudre, & d'autres provisions de guerre avec d'excellens Officiers d'artillerie. Gazelle s'en servit utilement ; & quoiqu'il attendît à tous momens l'armée des Turcs, qui étoit en marche, il ne laissa pas d'assieger Tripoli, Barut, & plusieurs autres Places de la Phenicie, dont il se rendit maître. Il fallut interrompre ses conquêtes par l'arrivée du Bacha Ferrat. Quoique l'Egyptien eût moins de troupes, il vit bien qu'il ne pouvoit trouver son salut que dans une victoire : il marcha droit aux Turcs : les deux armées en vinrent bien-tôt aux mains : la victoire fut long-tems disputée. Gazelle à la tête de ses Mamelus, soutint pendant six heures entieres tout l'effort des armes des Turcs ; il rallia plusieurs fois ses troupes, combattit toujours à leur tête, & tua de sa main plusieurs Officiers des Janissaires ; enfin après avoir perdu la plûpart de ses soldats, accablé par le nombre, & enveloppé de tous côtez, il se fit tuer plutôt que de se rendre. Il tomba percé de coups sur un tas de Mamelus qui avoient eu un pareil sort, & sa

mort mit fin à cette guerre, & éteignit absolument cette Nation, ou plutôt cette milice, qui depuis plus de deux cens ans disposoit à son gré du trône de l'Egypte.

Le Grand Seigneur ne fut pas long-tems sans être instruit des Ligues dans lesquelles les Chevaliers de Rhodes étoient entrez contre le Sultan Selim son pere. Ses Ministres lui représenterent que ces Chevaliers par leurs flottes & leurs armemens, étoient maîtres de la mer; que plusieurs fois ils avoient enlevé des convois qu'on envoyoit en Syrie & en Egypte; qu'ils tenoient dans leurs fers plusieurs Officiers Turcs qu'ils avoient faits prisonniers; qu'il sortoit à tous momens de Rhodes & des autres Isles de la Religion, des Corsaires qui troubloient le commerce de ses sujets: & pour achever de l'irriter, ils le firent souvenir des secours que Gazelle en avoit tirez pour soutenir sa rebellion. Soliman résolut de porter la guerre dans cette Isle, & il fut principalement affermi dans ce dessein par des mémoires que le Sultan Selim avoit laissez, & dans lesquels ce Prince marquoit que pour assurer les frontieres de son Empire, il falloit en Europe s'emparer de la ville de Bellegrade, & de l'Isle de Rhodes en Asie.

Mais Soliman, avant que de s'engager dans deux entreprises si difficiles, & se voyant maître d'un si puissant Empire, voulut affermir sa domination sur des principes & des regles de conduite bien differentes de celles que suivoient ses prédécesseurs. Avant le regne de Soliman, la force seule à l'égard des Princes voisins décidoit de la paix & de la guerre, & ré-

gloit ſouverainement les entrepriſes de ſes prédéceſſeurs, en même tems qu'un barbare deſpotiſme étoit l'unique Loi dans le dedans de l'Etat. Les Bachas pilloient impunément le peuple ; & le Prince à ſon tour preſſoit ces éponges, & pour s'enrichir, faiſoit ſouvent mourir les plus puiſſans : ſous un pareil gouvernement, on n'étoit pas innocent ſi on étoit riche. Soliman tint une conduite toute oppoſée ; il ne fit jamais la guerre ſans la déclarer, & il ne la déclaroit jamais ſans avoir des prétextes plauſibles, dont après tout les Princes habiles ne manquent gueres. Ses ſujets ſous ſon regne virent peut-être pour la premiere fois régner la juſtice & l'équité. Ce Prince le plus grand qu'il y ait eu dans cette Monarchie, fit publier dans tous ſes Etats que tous ceux qui avoient été dépouillez injuſtement de leurs biens par ſon pere & par ſes ancêtres, n'avoient qu'à s'adreſſer à lui, & qu'il leur feroit juſtice. Les uſurpateurs des biens deſtinez à l'entretien des Temples & des Moſquées furent punis ſéverement : il rétablit l'autorité des Tribunaux, mépriſée ſous les regnes précedens. Pluſieurs Cadis ou Juges qui avoient prévariqué dans leurs Charges, furent condamnez à mort : & à l'égard des Grands & des Bachas, il ne les fit pas mourir parcequ'ils étoient riches ; mais il punit ſeulement ceux qui l'étoient devenus par des concuſſions, & en abuſant de leur pouvoir : en un mot il déclara la guerre au vice, à l'injuſtice & à la violence, avant que de porter ſes armes contre les ennemis de ſa Loi.

Tel étoit Soliman, lorſqu'il entreprit de faire

FABRICE CARETTE.

la guerre aux Chrétiens. Ce Prince ayant appris qu'Amurat second & Mahomet II. avoient échoué aux sieges de Bellegrade & de Rhodes, se flatta qu'une pareille entreprise honoreroit ses premieres armes. Il avoit résolu de commencer par le siege de Bellegrade ; mais pour empêcher les Hongrois d'armer de bonne heure pour leur défense, les Ministres par son ordre laisserent croire qu'il en vouloit uniquement à l'Isle de Rhodes.

Le Grand Maître pour prévenir ses desseins, fit faire une nouvelle enceinte de murailles dans les endroits de la Ville qui lui parurent en avoir plus de besoin. On augmenta les fortifications de la Place ; on remplit les magasins de grains & de provisions de guerre & de bouche. A la priere de ce vigilant Grand Maître, le Pape envoya au secours de la Religion trois gallions bien armez : & François premier Roi de France y fit passer en même tems neuf galeres, quatre brigantins & quatre barques armées : cette petite flote arriva heureusement à Rhodes sous les ordres du Baron de S. Blancard.

Mais Soliman n'eut pas plutôt fait éclater ses desseins par le siege de Bellegrade, que ces vaisseaux étrangers reprirent le chemin de leur pays. La Hongrie avoit alors pour Souverain un jeune Prince encore mineur, appellé Louis, fils de Ladislas : ou pour mieux dire, il y avoit dans ce Royaume autant de Souverains que de Grands, qui le déchiroient par des dissentions domestiques, causées par une émulation réciproque, & plus ennemis les uns des autres, que des Infideles mêmes. Le Grand Seigneur voulant leur cacher ses

desseins, avoit envoyé au jeune Roi un Ambassadeur pour lui faire part de son élevation à l'Empire; mais au lieu de recevoir ce Ministre avec les égards dûs à son caractere, les Seigneurs du Conseil le traiterent comme un espion, & l'empêcherent de retourner vers son maître.

FABRICE CARETTE.

Tel fut le sujet de la guerre : Soliman offensé qu'on eût violé si indignement le droit des gens, après en avoir demandé inutilement raison, fit partir le Bacha Pyrrus à la tête d'un grand corps de cavalerie, qui investit la ville de Bellegrade, ancienne capitale de la contrée appellée Rascie. Cette Place bâtie sur la pointe d'une colline au confluent de la Save avec le Danube, outre cette fortification naturelle, étoit entourée par une double enceinte de murailles, flanquées de distance en distances par de grosses tours munies d'artillerie : & on voyoit sur une éminence qui commandoit la Ville, un Château appellé anciennement *Taurunum*. Il étoit alors revêtu de toutes les fortifications que l'art y avoit pû ajouter, & passoit pour imprenable.

Soliman suivit de près le Bacha, & parut bientôt à la tête d'une armée formidable. On ouvrit la tranchée, le canon fut mis en batterie, & les Turcs n'oublierent rien pour avancer leurs travaux. Toute l'Europe avoit les yeux ouverts sur le siege d'une Place qu'on regardoit comme un des boulevards de la Chrétienté. Les Chevaliers de Rhodes sur-tout s'y intéressoient le plus, par la consideration que si le Turc emportoit Bellegrade sans être traversé par les Princes Chrétiens, un pa-

FABRICE CARETTE. reil succès le détermineroit à entreprendre ensuite le siege de Rhodes.

Pendant qu'on étoit agité de cette inquiétude, 1521. le Grand Maître tomba malade, & mourut assez brusquement. C'étoit un Prince liberal, magnifique, charitable, aimant le peuple, & voulant être aimé, & ce qui étoit rare en ce tems-là, sçavant dans les langues mortes, & qui parloit avec facilité la plûpart de celles qui étoient en usage de son tems. La Religion fit dans cette conjoncture une perte d'autant plus considerable, que les Chevaliers étant à la veille d'entrer en guerre avec la Porte, eussent pû tirer beaucoup de secours de la plûpart des Princes Chrétiens dont il étoit estimé, & avec lesquels, pendant son ambassade de Rome, il avoit souvent négocié.

L'Ordre ne pouvant pas demeurer sans Chef, après les obseques de ce Prince, on s'assembla pour lui donner un successeur. Frere André Damaral Chancelier de l'Ordre, & Grand Prieur de Castille, dont nous avons parlé au sujet de ses differends avec le Chevalier de l'Isle-Adam, demanda cette éminente place avec autant de hauteur & de confiance, que s'il eût crû faire grace à l'Ordre de la vouloir bien accepter. Il n'en eût pas été indigne s'il ne se fût pas rendu lui-même le premier cette justice : sa présomption & le mépris qu'il faisoit de ses rivaux, lui attirerent un refus général, & tous les suffrages se trouverent partagez seulement entre le Chevalier Thomas d'Ocray, Grand Prieur d'Angleterre, & Frere Philippe de Villiers de l'Isle-Adam, Hospitalier & Grand Prieur de France.


BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE
LYON
1894


FRERE PHILIPPE VILLIERS DE L'ISLE ADAM QUARANTE TROISIEME GR.D MAITRE an 1521.
Cars sculp

L'Anglois étoit diſtingué par un génie élevé, un grand uſage de traiter avec les Souverains, auprès deſquels il avoit été employé dans des ambaſſades importantes, & on faiſoit même attention dans la conjoncture de la guerre dont Rhodes étoit menacée, à des richeſſes conſiderables que ce Chevalier poſſedoit. L'Iſle-Adam de ſon côté avoit acquis dans l'Ordre une grande conſidération & une eſtime générale par la ſageſſe de ſa conduite dans tous ſes emplois, & par des manieres ouvertes, pleines de franchiſe & de droiture, & que l'ambition & l'hypocriſie ne peuvent contrefaire long-tems.

Ce Seigneur étoit alors abſent ; il n'eut pour partiſans dans cette aſſemblée que la mémoire de ſes ſervices, & le ſouvenir de ſes vertus. Ce fut uniquement à une réputation ſi bien établie, qu'il dut le plus grand nombre de ſes ſuffrages. Il fut proclamé Grand Maître. Tous les Chevaliers aplaudirent au choix que les électeurs avoient fait : ce fut une joye univerſelle dans toute l'Iſle. Il n'y eut que Damaral qui en fut outré de douleur ; & dans les premiers tranſports de ſa colere, il lui échapa de dire à un Commandeur Eſpagnol de ſes amis, que l'Iſle-Adam ſeroit le dernier Grand Maître qui regneroit à Rhodes.

1521. 22 Janvier.

Voyez la Relation du Commandeur de Bourbon, dans le Liv. des Preuves.

Le tems, au lieu d'adoucir la violence de ſon reſſentiment, ne fit que l'augmenter. De ſon animoſité particuliere contre la perſonne du Grand Maître, on prétend qu'il paſſa à une haine outrée contre tout l'Ordre, & toujours agité des furies qui lui déchiroient le cœur, il réſolut d'éteindre la Religion même, & d'étouffer la mere qui l'avoit nouri.

Plein de ces funestes desseins, voici à peu près de quelle maniere Bozio rapporte qu'il les conduisit. Il s'en ouvrit, dit-il, à un esclave Turc qu'il avoit pris à la guerre, homme d'esprit, & qu'il avoit reconnu capable de conduire une intrigue ; cet esclave qui dans cette négociation, entrevit les moyens de recouvrer sa liberté, entra dans ses vûes ; & sous prétexte d'aller dans son pays chercher le prix de sa rançon, se rendit secretement à Constantinople. Il étoit chargé d'une Lettre du Chancelier Damaral pour le Grand Seigneur. Par sa Lettre il exhortoit ce Prince à former le siege de Rhodes ; & pour lui en faire voir la facilité, il avoit joint à sa Lettre une ample instruction qui contenoit l'état présent de cette Ville, les endroits les plus foibles de la Place, le nombre des Chevaliers & des troupes préposées à sa défense, ce qu'il y avoit de provisions & de munitions de bouche & de guerre pour soutenir un siege. Il ajoutoit que le Conseil venoit de faire abbatre une partie du bastion d'Auvergne pour le refaire sur des fondemens plus solides, & que si Sa Hautesse vouloit se presser de faire avancer son armée, il trouveroit la Place toute ouverte de ce côté-là & hors de défense. Soliman étoit encore en Hongrie ; l'esclave de Damaral en son absence remit son paquet aux Ministres qu'il avoit laissez à Constantinople ; on l'envoya par un courier exprès au Grand Seigneur. Ce Prince fut ravi de trouver dans le Chancelier un espion privilegié, qui entrant par sa dignité dans tous les Conseils, pourroit lui faire passer des avis surs & fideles. On lui renvoya son esclave avec des

promesses

promesses d'une récompense magnifique, s'il contribuoit au succès des desseins de Sa Hautesse. Le Chancelier, à ce que dit Bozio, toujours plein de fureur, & enyvré de sa passion, fut charmé de voir un acheminement à sa vengeance: & de peur qu'on ne fût surpris du retour de son esclave, il publia qu'il n'étoit revenu que pour lui apporter sa rançon. Cet excès de confiance pour un esclave qu'il avoit laissé partir sur sa parole, le retour de cet esclave, & les caresses que lui faisoit le Chancelier, ne laisserent pas de paroître bien extraordinaires: mais l'autorité de ce Seigneur, & la crainte de s'attirer pour ennemi un homme fier, hautain, & connu pour être implacable dans sa haine, étouffa ces soupçons, ou du moins empêcha qu'on ne les fit éclater.

Cependant le nouveau Grand Maître ayant reçu les nouvelles de son élection, se disposa à partir. Comme il étoit bien instruit que Rhodes étoit menacée d'un siege, il en fit part à tout son Ordre par une citation générale qu'il envoya dans tous les Etats de la Chrétienté. Il ramassa ce qu'il put recueillir des responsions, qu'il employa en provisions de guerres: & après avoir pris congé du Roi en Bourgogne, il se rendit à Marseille où il s'embarqua. Il montoit la grande caraque, & le reste de son train, de son équipage, & des munitions de guerre qu'il portoit à Rhodes, suivoient dans quatre felouques. Malheureusement, à la hauteur de Nice, par la négligence d'un Officier de bouche, le feu prit dans la caraque: l'embrasement se communiqua bien-tôt en differens en-

droits de ce vaiſſeau ; les voiles & les cordages furent en un inſtant réduits en cendres, & des tourbillons de flammes & de fumée augmentoient un objet ſi terrible, & empêchoient même le ſervice du matelot. Dans ce deſordre & la confuſion ordinaire en pareils accidens, chacun vouloit ſe précipiter dans la mer pour gagner le rivage, ou ſe ſauver dans les felouques qui n'étoient pas éloignées ; mais le Grand Maître défendit ſous peine de la vie qu'on ſortît du vaiſſeau. Une nouvelle crainte, & le reſpect pour ſes ordres, fit l'office de la fermeté ; les plus timides ſe rendirent à leur poſte ; on travailla enſuite de concert à éteindre le feu : on en vint à bout, & la caraque fut ſauvée par ceux mêmes qui la vouloient abandonner.

A peine le Grand Maître avoit échapé du péril du feu, qu'un autre élément qui n'eſt pas moins redoutable, le jetta dans de nouveaux dangers : il s'éleva une furieuſe tempête ; la mer s'émût, les vents ſouffloient avec violence, & ſoulevoient les flots ; le pilote n'étoit plus le maître de ſon gouvernail, & comme ſi le ciel eût été de concert avec la mer pour faire périr la caraque, le tonnerre après avoir grondé long-tems, tomba ſur ce vaiſſeau, entra dans la chambre de poupe, tua neuf hommes, & briſa l'épée du Grand Maître ſans endomager le foureau. Les matelots ne manquerent pas de tirer de fâcheux préſages de ces differens accidens, & je ne ſçai ſi les Chevaliers qui accompagnoient le Grand Maître furent exempts de ces préjugez, dans un tems ſur-tout où les Turcs menaçoient l'Iſle de Rhodes, & où la foi pour les

augures étoit fort respectée. Mais le Grand Maître sans s'arrêter à ces vains pronostics, entra dans le port de Siracuse, fit radouber ses vaisseaux, & se disposoit à continuer sa route, lorsqu'on lui donna avis que Curtogli fameux Corsaire, & cheri du Grand Seigneur, l'attendoit à son passage avec une puissante escadre de galeres & de vaisseaux, fort superieure à son escorte. Ce Corsaire outre l'esperance du butin, avoit formé cette entreprise dans le dessein de venger la mort de deux de ses freres, qui avoient péri dans des combats contre les Chevaliers, & il avoit encore en vûe, s'il pouvoit enlever quelque felouque, & prendre quelque Chevalier, de délivrer par une échange son troisiéme frere qui étoit actuellement esclave à Rhodes.

Bozio t. 2. l. 18. p. 625.

Les principaux citoyens de Siracuse, tâcherent de persuader au Grand Maître d'éviter la rencontre de ce Corsaire, redoutable dans ces mers par ses forces, & par sa valeur; mais ce grand homme qui n'avoit jamais connu de péril, sortit du port, fit mettre toutes les voiles au vent, reconnut le Cap-Mallée, appellé de Saint Ange, où les Infideles l'attendoient; le passa de nuit, & arriva heureusement à Rhodes. Il y fut reçû avec les cérémonies ordinaires, & avec la joye & le respect qui étoient dûs à sa dignité & à son merite. Sa présence augmenta, pour ainsi dire, le courage & la confiance des Chevaliers: il sembloit que sa personne seule tînt lieu d'une armée: personne ne craignoit plus un siege; plusieurs même le souhaitoient pour y trouver de fréquentes occasions d'y signa-

ler leur valeur : & Soliman si redouté en Hongrie, n'étoit gueres appréhendé dans l'Isle de Rhodes.

Ce jeune Prince venoit de se rendre maître de Bellegrade. L'heureux succès de ce siege lui en fit esperer un pareil contre la ville de Rhodes ; & outre le desir d'acquerir de la gloire par une conquête si importante, il étoit porté à cette entreprise par les plaintes continuelles de ses sujets négocians, qui devenoient souvent la proye des Chevaliers ; & sur-tout par les remontrances du Mufti, qui lui représentoit incessamment que ces armateurs Chrétiens troubloient le pélerinage de la Mecque, & qu'il étoit obligé en conscience d'arrêter leurs courses. Soliman fort zélé pour sa Religion, étoit assez disposé à tourner ses armes de ce côté-là ; mais comme c'étoit un Prince sage, & qui ne faisoit aucune entreprise sans la communiquer à son Conseil, il y mit cette affaire en déliberation.

Quelques Bachas lui en représenterent toutes les difficultez, les fortifications de la Place, la valeur des Chevaliers & même des habitans, la plûpart Corsaires ; les puissans secours que le Grand Maître tireroit infailliblement de la Chrétienté ; que cette étincelle pourroit causer un grand embrasement, & produire une Ligue & une Croisade de tous les Souverains de l'Europe, & qu'en differens siecles, ses illustres ancêtres, & des Soudans d'Egypte ayant voulu tenter cette conquête, y avoient perdu beaucoup de troupes sans y pouvoir réussir.

Mustapha au contraire, qui avoit épousé la sœur de Soliman, Général plein de courage, & qui

avoit pénétré l'inclination ſecrete du Sultan, en bon courtiſan lui repréſentoit que toute la valeur des Chevaliers ne réſiſteroit jamais à ſes armes victorieuſes ; qu'il avoit un ſi grand nombre de troupes & ſi aguerries, qu'il pourroit couvrir l'Iſle entiere de ſes nombreuſes armées ; au lieu que le Grand Maître n'avoit pour ſa défenſe qu'une poignée de Chevaliers ; qu'on n'avoit même rien à craindre des Princes Chrétiens actuellement en guerre, & ſi acharnez les uns contre les autres, que l'Empereur Charles-Quint avoit mieux aimé laiſſer prendre Bellegrade, dont la priſe ouvroit même un paſſage dans les Etats héréditaires de ſa Maiſon, que de faire la paix avec le Roi de France, ou de tirer des armées qu'il oppoſoit à ce Prince, quelque ſecours en faveur du Roi de Hongrie ſon allié ; qu'après tout c'étoit une eſpece de deshonneur à la Maiſon Ottomane, dans ce point de grandeur & d'élevation où elle étoit parvenue, de ſouffrir plus long-tems au milieu de ſon Empire, une République de Corſaires, qui dominoient dans ces mers, troubloient le commerce de la Syrie, de la Paleſtine & de l'Egypte, & rançonnoient ſes ſujets ; que l'Iſle de Rhodes & les autres Iſles de la Religion ſervoient d'azyle aux eſclaves fugitifs, aux mécontens & aux rebelles : & ce qui étoit le plus à conſiderer, qu'on n'ignoroit pas que dans des tems de paix entre les Princes Chrétiens, les Grands Maîtres s'en étoient toujours prévalus pour leur propoſer la conquête du Royaume de Jeruſalem ; que pour une pareille entrepriſe, l'objet de leurs vœux & de leurs deſirs, ils avoient offert

VILLIERS DE L'ISLE-ADAM.

toutes les forces de leur Ordre, & que tant que ces Chevaliers seroient maîtres en Orient du port de Rhodes, capable de recevoir les flottes chrétiennes, on auroit toujours à craindre quelque Croisade de la part des Princes d'Occident.

Soliman préféra ce dernier avis comme plus conforme à cette ambition inséparable d'une si grande puissance : Pyrrus & les autres Bachas, quoique d'un sentiment contraire, revinrent avec soumission à celui du Souverain ; la guerre contre les Chevaliers, & le siege de Rhodes furent résolus. Le Sultan nomma le Bacha Mustapha son favori & son beaufrere pour Général de l'armée de terre, Curtogli pour grand Amiral, le Bacha Achmet habile Ingenieur, pour conduire les travaux du siege, & il voulut que Pyrrus son ancien Gouverneur, & qui avoit toute sa confiance, servît de conseil à Mustapha, jeune Général qui pouvoit n'avoir pas autant de prudence & de capacité que de courage & de valeur. Le Sultan après cette distribution d'emplois, & pour pressentir la disposition du Grand Maître, lui écrivit par un Ambassadeur qu'il lui dépêcha exprès pour le feliciter en apparence sur son élevation à la dignité de Grand Maître. Il lui proposoit même d'entretenir ensemble la paix & une bonne correspondance ; mais il finissoit sa Lettre pour lui faire part de la prise de Bellegrade, comme s'il eût voulu l'intimider par la crainte d'un sort pareil à celui de cette malheureuse Ville. Comme le stile de ces sortes de Lettres fait mieux connoître le caractere des Princes & les mœurs de leur siecle, que de simples

extraits, nous avons crû que le Lecteur ne feroit pas fâché de voir ici celle de Soliman, & les réponses du Grand Maître. La Lettre de Soliman étoit écrite en grec, & conçûe à peu près en ces termes.

SOLIMAN SULTAN, *par la grace de Dieu Roi des Rois, Souverain des Souverains, très grand Empereur de Bizance & de Trébizonde, très puissant Roi de Perse, de l'Arabie, de la Syrie & de l'Egypte, Seigneur suprême de l'Europe & de l'Asie, Prince de la Mecque & d'Alep, possesseur de Jerusalem, & Dominateur de la mer universelle.*

Bozio t. 2. l. 18. p. 617.

A Philippe Villiers de l'Isle-Adam, Grand Maître de l'Isle de Rhodes, Salut.

Je te félicite de ta nouvelle dignité, & de ton arrivée dans tes Etats: je souhaite que tu y regnes heureusement & avec encore plus de gloire que tes prédécesseurs. Il ne tiendra qu'à toi d'avoir part dans notre bienveillance. Jouis donc de notre amitié, & comme notre ami ne sois pas des derniers à nous feliciter des conquêtes que nous venons de faire en Hongrie, où nous nous sommes rendus maîtres de l'importante Place de Bellegrade, après avoir fait passer par le tranchant de notre redoutable épée tous ceux qui ont osé nous résister. Adieu. De notre Camp ce .... & de l'Hégire ce ......

Cette Lettre fut lûe en plein Conseil, & on fut surpris que pendant que Soliman offroit, pour ainsi dire, d'une main la paix, de l'autre il fit une ostentation de sa puissance redoutable, & même que

ses vaisseaux insultassent ceux de la Religion, ou ceux qui navigoient sous la banniere de l'Ordre. Le Grand Maître ne laissa pas de répondre à ce Prince ; mais en des termes, comme on va voir, qui pouvoient lui faire comprendre qu'on étoit également disposé à Rhodes à faire la paix, ou à continuer la guerre.

F. PHILIPPE VILLIERS DE L'ISLE-ADAM, Grand Maître de Rhodes,

A Soliman, Sultan des Turcs.

J'ai fort bien compris le sens de ta Lettre, que ton Ambassadeur m'a apportée : tes propositions d'une paix entre nous, me sont aussi agréables, qu'elles seront peu de plaisir à Curtogli. Ce Corsaire à mon passage de France, n'a rien oublié pour me surprendre ; mais n'ayant pû réussir dans son projet, & ne pouvant se résoudre à sortir de ces mers sans nous avoir causé quelque dommage, il est entré dans la riviere de Lycie, & a tâché d'enlever deux vaisseaux marchands qui partoient de nos ports. Il avoit même investi une barque appartenante à des Candiots, mais des galeres de l'Ordre que j'ai fait sortir du port de Rhodes, l'ont contraint de lâcher prise ; & de peur de tomber lui-même en notre puissance, il a cherché son salut dans une prompte fuite. Adieu.... de Rhodes ce....

Comme les Turcs n'étoient pas fort scrupuleux sur le droit des gens, le Grand Maître ne jugea pas à propos d'envoyer sa Lettre sans sauf-conduit, par un Chevalier qu'ils auroient pû retenir. On en chargea un Grec, simple habitant de la ville de Rhodes

Rhodes. Soliman & ses Ministres par la lecture de cette Lettre, connurent bien qu'ils avoient à faire à un Prince d'un caractere ferme & intrépide, & qui ne se laisseroit pas épouventer aisément. Le Bacha Pyrrus, vieillard aussi habile dans la politique que dans l'art militaire, proposa dans le Conseil qu'on écrivît derechef au Grand Maître, pour lui faire une nouvelle ouverture de paix; qu'on lui marquât qu'on n'avoit osé présenter sa Lettre au Grand Seigneur à cause de la bassesse du porteur; mais que s'il vouloit envoyer à la Porte un de ses principaux Chevaliers, il y avoit lieu d'esperer que sa négociation se termineroit par une paix solide. Le but de ce Ministre étoit d'attirer à Constantinople quelqu'un des premiers de l'Ordre; de se rendre maître ensuite de sa personne, & d'en tirer à force de tourmens des lumieres sur l'état de la Place, & les forces de la Religion: ce qui pourroit faire douter de l'intelligence qu'on prétend que Damaral entretenoit avec le Grand Seigneur, quoiqu'elle soit certifiée par des Historiens contemporains. Ce n'est pas que Soliman ne reçût d'ailleurs les mêmes avis du Medecin Juif: ce perfide par ses Lettres, le pressoit continuellement d'avancer son armement; mais comme les traîtres, pour se faire mieux écouter, diminuent toujours les difficultez d'une entreprise dont ils sont les auteurs, le Grand Seigneur & son Conseil, peut-être dans la crainte d'une double trahison, auroient été bien aises, avant que de s'engager dans ce siege, de sçavoir par le rapport de quelque Chevalier, si les

avis qu'il recevoient de leurs espions étoient fideles, & s'il n'y avoit point d'exageration dans leurs relations.

Le Grand Seigneur entra dans les vûes de son Ministre ; & pour tâcher, sous prétexte de quelque négociation, d'attirer quelque Chevalier à Constantinople, il voulut qu'on dépêchât un nouveau courier à Rhodes au nom même de Pyrrus. Ce Bacha écrivit au Grand Maître pour l'assurer que le Sultan étoit très disposé à traiter sincerement de la paix ; mais que dans la crainte d'offenser la Majesté d'un si grand Prince, on n'avoit osé lui présenter sa Lettre à cause de la bassesse de son Agent ; mais que s'il vouloit charger d'une autre Lettre quelque Seigneur de son Conseil, muni de pouvoirs suffisans, il seroit volontiers son introducteur à la Porte. Il ajoutoit que le Grand Seigneur surpris de n'avoir point de réponse à sa premiere Lettre, en avoit donné une seconde au courier, & qu'il ne doutoit pas qu'il n'y répondît conformément à ce qu'exigeoit la Majesté, & la puissance redoutable d'un si grand Empereur. Le courier en effet fut chargé d'une Lettre de Soliman pour le Grand Maître, dans laquelle ce Prince, comme on va voir, pour l'obliger à rechercher la paix, faisoit une grande ostentation de ses desseins, & de ses forces.

On nous a assurez, lui disoit-il, *que la Lettre que notre Grandeur t'avoit écrite, t'a été rendue, & qu'elle t'a causé plus d'étonnement que de plaisir. Assure-toi que je ne me contente pas de la prise de Belle-*

grade ; mais que je me propose d'en faire dans peu une autre aussi importante, de laquelle tu seras bientôt averti : toi & tes Chevaliers ne sortant gueres de ma mémoire.

Comme cette seconde Lettre avoit plus l'air d'un cartel & d'une déclaration de guerre que d'un préliminaire de paix, le Grand Maître crut être obligé d'y répondre avec autant de hauteur.

Je ne suis point fâché, lui dit-il dans sa réponse, *que tu te souvienne de moi & des Chevaliers de mon Ordre ; tu me parle de la conquête que tu as faite en Hongrie, & du dessein où tu es, à ce que tu me mande, de faire une autre entreprise dont tu espere le même succès ; mais fais réflexion que de tous les projets que forment les hommes, il n'y en a point de plus incertains que ceux qui dépendent du sort des armes. Adieu.*

Le Grand Maître ayant crû devoir répondre aux menaces indirectes de Soliman, avec autant de fermeté, ne laissa pas d'écrire en particulier à Pyrrus, que si le Sultan son maître souhaittoit la paix plus sincerement qu'il ne paroissoit par ses Lettres, il n'avoit qu'à lui envoyer des ôtages, ou du moins un sauf-conduit scellé du grand sceau de l'Empire ; qu'après l'avoir reçu, il feroit partir pour Constantinople un Chevalier des plus considerables de son Ordre pour écouter les propositions qu'on lui voudroit faire. Mais un brigantin de la Religion, commandé par un Frere servant ayant été enlevé par les Turcs proche de Rhodes, on prit cet acte d'hostilité pour une déclaration de guerre.

VILLIERS DE L'ISLE-ADAM.

Le Grand Maître s'y prépara avec tout le courage & les précautions d'un ancien Capitaine, qui avoit vieilli dans l'exercice des armes; il fit creuser les fossez, réparer les fortifications, & en fit ajouter de nouvelles.

Pour priver les Turcs de fourage, on coupa par son ordre les grains, quoiqu'ils ne fussent pas encore meurs; des maisons de plaisance & même des Eglises situées au dehors de la Ville, furent rasées, & les materiaux emportez dans la Ville, de peur que les ennemis ne se servissent de ces ruines pour élever des plateformes, & y placer leur artillerie. Par une autre précaution, & pour avoir des pionniers, on fit entrer dans la Ville les paysans de la campagne, & on y rappella en même tems tous les avanturiers & les armateurs qui sous la banniere de l'Ordre, faisoient la course contre les Infideles, & trouvoient un azyle dans le port de Rhodes.

Mais il falloit pourvoir à la subsistance de ce peuple, aussi-bien qu'à celle des Chevaliers, des citoyens & de la garnison. Ce furent les premiers soins du Grand Maître: il nomma pour cela trois Commissaires; & afin qu'ils fussent plus autorisez, il les choisit parmi les Grands-Croix. Le premier fut Gabriël de Pommerols Grand Commandeur, & Lieutenant Général du Grand Maître; Jean Bouck Turcopilier, & de la Langue d'Angleterre, fut le second, & le Chancelier Damaral fut nommé pour le troisiéme; ces trois Seigneurs visiterent exactement tous les magasins; & quoiqu'ils les trouvassent la plûpart remplis, le Grand Maître persuadé que

dans ces occaſions, ce qu'on appelle ſuffiſant, ne ſuffit pas toujours, propoſa dans le Conſeil de faire venir inceſſamment de Naples, de Sicile & de Candie une plus grande quantité de bleds, de vins, de poudre & d'armes, & même de tâcher de tirer de l'Iſle de Candie cinq cens Archers & des gens de trait, en quoi les Candiots avoient excellé de tout tems par deſſus même les nations les plus aguerries.

Le Chancelier qu'on prétend qui avoit vendu ſa foi aux Infideles, pour éloigner cet effet des précautions du Grand Maître, repréſenta que par des nouvelles qui venoient des Iſles Chrétiennes de l'Archipel, on apprenoit que l'armement des Turcs regardoit moins les Iſles de la Religion, que celle de Chypre, & peut-être l'Italie même; que depuis près de quarante ans qu'il étoit dans la Religion, il avoit obſervé pluſieurs fois que les Turcs avoient cauſé plus de dépenſe à l'Ordre par l'inquiétude que donnoient leurs armemens, que s'ils avoient attaqué Rhodes à force ouverte; qu'à la verité on ne pouvoit donner de trop juſtes louanges aux ſoins que prenoit le Grand Maître; mais qu'on pouvoit en differer encore pour quelque tems l'exécution, de peur d'épuiſer le tréſor de l'Ordre à force de préparatifs, & pour ſe garantir d'un orage qui vrai-ſemblablement iroit fondre ailleurs.

Le Grand Maître qui ne connoiſſoit pas les motifs de ces perfides conſeils, ne les attribuoit qu'à un eſprit d'épargne mal reglé; mais il déclara qu'il avoit des Lettres d'un eſpion ſûr & fidele qu'il entretenoit à Conſtantinople, & qui l'aſſuroit que le ſiege de Rhodes étoit le ſeul objet de l'arme-

ment du Grand Seigneur ; que ce Prince avoit défendu de laisser sortir de ses ports aucun vaisseau qui fît la route de l'Isle ; qu'on préparoit avec un grand soin un train de grosse artillerie, & qui ne s'employe que dans les sieges ; que ce Prince avoit fait forger une grande quantité d'outils pour remuer la terre, & que la plûpart des troupes prenoient la route de la Lycie, où elles devoient s'embarquer pour passer dans l'Isle de Rhodes. Le Grand Maître ajouta que dans une affaire si importante, il ne falloit pas écouter une politique trop timide, & qu'il valoit mieux hazarder quelque dépense, que de voir l'Isle inondée d'ennemis avant que d'avoir pourvû à sa défense.

L'avis du Grand Maître prévalut : on tira des bleds de Naples & de Sicile : il n'y eut que la poudre qui manqua dans la suite du siege par la trahison du Chancelier, qui fit un faux rapport de ce qui s'en trouvoit dans les magasins. On auroit manqué pareillement de vin par la même perfidie, & le Chancelier sous prétexte de ménage & d'épargne, avoit rejetté les propositions de trois marchands de Rhodes, qui offroient d'en fournir la Ville à un prix raisonnable. Mais le Grand Maître qui portoit ses vûes de tous côtez, envoya en Candie un Frere servant appellé Antoine Bosio, oncle de l'Auteur qui a écrit les Annales de cet Ordre, & il le chargea de faire une ample provision de vins, & de tâcher en même tems d'obtenir du Gouverneur de l'Isle la permission de lever cinq cens hommes d'infanterie. Bosio étant arrivé en Candie, n'eut pas de peine à recouvrer des vins : il en chargea

quinze grips ou brigantins, & il eut même l'adresse de gagner un jeune Gentilhomme Venitien appellé Bonaldi, qui avoit actuellement dans le port de Rhodes un vaisseau chargé de vins pour Constantinople, & qu'il engagea de changer de route, & de le conduire à Rhodes.

Ce Frere servant ne trouva pas la même facilité pour lever des soldats. Non seulement le Gouverneur lui en refusa la permission ; mais comme il redoutoit le ressentiment de Soliman, il fit faire défense à son de trompe à qui que ce soit, sous peine de punition corporelle, de prendre parti avec l'Agent du Grand Maître, & de sortir de l'Isle. Mais l'habile Rhodien ne laissa pas de faire sa recrue, & plus de cinq cens hommes déguisez en marchands & en matelots s'embarquerent dans des brigantins sans que le Gouverneur s'en apperçût, ou voulût s'en appercevoir. Cet adroit négociateur, avant de mettre à la voile, rendit un nouveau service à la Religion. Il y avoit alors dans l'Isle de Candie un excellent Ingénieur appellé *Gabriël Martinengue*, Gentilhomme Bressan, sujet de la République, & d'une Maison illustre & ancienne : le Senat lui avoit donné une pension de douze cens écus pour avoir soin des fortifications dans toutes les Places qui se trouvoient dans cette Isle. Bosio qui prévit combien un si habile homme seroit utile dans une Place assiegée, lui proposa de venir à Rhodes partager avec les Chevaliers la gloire qu'ils esperoient acquerir dans la défense de Rhodes. Martinengue plein de valeur, & aussi brave soldat que grand Ingénieur,

s'y offrit de bonne grace, ſuppoſé qu'on pût obtenir ſon congé du Gouverneur.

Boſio partit pour Rhodes avec ſes ſoldats & ſa proviſion de vin : il y arriva heureuſement ; & après avoir rendu compte au Grand Maître de ſon voyage, il l'entretint de la négociation qu'il avoit entamée avec Martinengue. Le Grand Maître ſentit bien-tôt tout l'avantage qu'on pourroit tirer d'un ſi habile homme dans la conjoncture préſente ; il renvoya Boſio en diligence à Candie avec une Lettre pour le Gouverneur, où il le prioit très inſtamment d'accorder à cet Officier un congé pour venir défendre une Place, qui ſervoit de boulevard aux Iſles mêmes de la République. Mais le Gouverneur refuſa hautement ce congé ; il envoya même querir Martinengue, auquel il défendit expreſſément de ſortir de l'Iſle. Mais cet Officier ſans s'embaraſſer des ſuites, ſe déguiſa, & de concert avec Boſio, ſe rendit ſecretement au bord de la mer, & il s'y embarqua dans une felouque qui l'attendoit dans une cale écartée de l'Iſle.

Le Gouverneur ayant été averti que l'Ingénieur étoit diſparu, en fit faire une recherche exacte dans les principales maiſons. Il envoya à la ſienne où il fit confiſquer tous ſes effets ; & ne doutant pas qu'il ne ſe fût embarqué dans quelque navire paſſager, il envoya à ſa pourſuite deux galeres avec ordre de le ramener mort ou vif. Martinengue & Boſio ſe voyant pourſuivis, firent abbattre le mât de la felouque, retirerent les rames dans leur vaiſſeau, le ſerrerent contre un rocher de l'Iſle, le firent couvrir de voiles faites de toiles griſes, &

à

à peu près de la même couleur que le rocher contre lequel cette felouque étoit rangée. Par cet artifice, & peut-être par des ordres secrets du Gouverneur, ils échaperent aux galeres: & après qu'elles furent rentrées dans le port, ils mirent à la voile, passerent la nuit à travers quelques vaisseaux Turcs, qui à la faveur de la Langue Grecque que parloit Bosio, crurent ce brigantin de leur escadre, & arriverent à Rhodes. Martinengue fut reçu avec joye par le Grand Maître qui connoissoit sa naissance, & son habileté. Les principaux Commandeurs, à son exemple le comblerent de caresses; chacun s'empressoit de lui marquer combien on étoit touché de son mérite. Martinengue de son côté étoit charmé de se voir estimé par cette noble Milice, si bon juge de la valeur, & composée de tout ce qu'il y avoit de plus illustre dans tous les Etats de la Chrétienté. De ces sentimens peut-être trop humains, il passa bien-tôt à ceux d'une vénération particuliere, en considerant que ces Chevaliers & ces hommes de guerre se préparoient en Chrétiens & en véritables Religieux à la défense de la Religion. Sous un habit de soldat, & avec un équipage militaire, il admiroit leur desapropriation, une foi vive, un détachement sincere de toutes les choses du siecle: il voyoit sur-tout avec édification que la plûpart ne se préparoient à soutenir un siege qui devoit être fort meurtrier, que par l'usage fréquent des Sacremens.

Ces réflexions firent naître sa vocation: il se voyoit lui même sans une préparation aussi sainte, exposé aux mêmes périls: Dieu parla à son cœur;

VILLIERS DE L'ISLE-ADAM.

il courut au Palais du Grand Maître, se jetta à ses pieds; & pénétré du desir de sacrifier sa vie pour la défense de la foi, il conjura ce Prince de l'honorer de sa Croix : le Grand Maître le releva, & l'embrassa tendrement en l'assurant qu'il alloit proposer au Conseil sa demande & ses pieuses dispositions. Il n'y eut pas deux avis differens : on fut ravi dans l'Ordre d'y associer un si excellent homme; le Grand Maître lui donna l'habit, & reçut ses vœux en pleine assemblée : & pour reconnoître la générosité avec laquelle il avoit abandonné son patrimoine & de grosses pensions qu'il tiroit de la République de Venise, l'Ordre lui assigna une pension de douze cens écus, jusqu'à ce qu'il fût pourvû d'une Commanderie ou d'un Prieuré de pareille valeur. Pour surcroît de grace, le Grand Maître fit le lendemain le nouveau Chevalier Grand-Croix: on lui donna en même tems la sur-intendance générale sur toutes les fortifications; & le Grand Maréchal, le Géneral né de toutes les troupes de l'Ordre, partagea en quelque maniere son autorité avec lui : par considération pour sa grande capacité, il l'admit dans le commandement & dans l'autorité que sa Charge lui donnoit sur toutes les troupes qui se trouvoient dans l'Isle.

Ce fut par les conseils & par les soins de Martinengue qu'on rétablit les murailles & les tours; il fit élever en même tems les remparts; on construisit des ravelins devant les portes de la Ville; il fit faire des casemattes dans les flancs des bastions, & dans la contre-escarpe du fossé, des fourneaux, & comme des mines chargées de poudre,

où on pouvoit mettre le feu par une traînée pratiquée ſous terre : au dedans de la Place, il fit faire de nouveaux forts, des coupures, des foſſez, des retranchemens, des baricades, & toutes les choſes néceſſaires qu'un auſſi habile homme, & qui prévoyoit l'avenir, pouvoit oppoſer contre les attaques des aſſiegeans.

Pendant que la Religion profitoit ſi utilement de ſes lumieres & de ſes rares talens, ſur-tout à la veille d'un ſiege, il y eut une eſpece de déſertion parmi des Chevaliers de la Langue d'Italie. Les principaux de cette Nation ſe plaignirent au Grand Maître & au Conſeil que le Pape Adrien VI. qui venoit de ſucceder à Leon X. diſpoſoit ſouverainement, & à leur préjudice, de toutes les Commanderies d'Italie : & ils demanderent la permiſſion d'aller à Rome lui en porter leurs plaintes. Le Grand Maître ne jugea pas à propos dans la conjoncture préſente, de leur accorder ce congé qu'ils ſollicitoient ; ſon refus les irrita, & d'Amaral qui ne perdoit aucune occaſion de pouvoir affoiblir la Religion, leur inſinuoit qu'ils devoient prendre eux mêmes la permiſſion qu'on leur refuſoit ; que l'Iſle-Adam François de Nation, n'aimoit point la Langue d'Italie ; qu'il n'étoit peut-être pas fâché, pour les tenir toujours dans une eſpece d'humiliation, que le Pape leur enlevât des Commanderies attachées à leur Langue ; que ce Grand Maître ne faiſoit même courir tous les bruits d'un ſiege prochain, que pour pouvoir ſous ce prétexte, diſpoſer plus librement des fonds qui étoient dans le tréſor de l'Ordre ; qu'après tout ils ſeroient deshonorez, ſi

aprés avoir répandu tant de fois leur sang pour la défense de la Religion, ils se voyoient par une odieuse distinction privez seuls des récompenses dûes si légitimement à leurs services.

Les Chevaliers Italiens séduits par ces perfides conseils, sortirent de Rhodes sans permission, & se retirerent dans l'Isle de Candie. Le Grand Maître justement indigné d'une desobéïssance si scandaleuse, fit faire leur procès, comme à des rebelles & à des déserteurs : & le Conseil par une Sentence, les priva de l'habit. Quelque juste que fût ce jugement, la Religion y perdoit un grand nombre de Chevaliers pleins de valeur; quelques-uns de leurs amis, & mieux intentionnez que le Chancelier, du consentement secret du Grand Maître, passerent à Candie ; & après être entrez adroitement dans leurs plaintes & dans leur ressentiment, ils leur représenterent qu'on ne pouvoit plus douter du siege de Rhodes; qu'on verroit au premier jour l'Isle inondée par les Turcs, & que quelque juste que fût le motif de leur voyage à Rome, ils ne pourroient pas empêcher leurs ennemis de publier qu'ils ne l'avoient entrepris dans une pareille conjoncture, que pour éviter les périls, où alloient être exposez tous leurs confreres.

La certitude du siege de Rhodes, & la crainte d'être soupçonnez d'un motif si lâche, étoufferent tout leur ressentiment : ils revinrent à Rhodes se jetter aux pieds du Grand Maître : & pour obtenir le pardon de leur faute, ils protesterent de la laver dans leur sang, & dans celui des Infideles. Le Grand Maître les reçut comme un bon pere;

& après leur avoir fait une ſage correction ſur leur deſobéiſſance, ce généreux vieillard les embraſſa tendrement, leur rendit l'habit, & leur promit que quand la Religion ſeroit débaraſſée de la guerre dont elle étoit menacée, tout l'Ordre s'intéreſſeroit dans leur affaire; qu'il en feroit la ſienne propre, & qu'il eſperoit que ſur des plaintes ſi juſtes, les Souverains de la Chrétienté ne lui refuſeroient pas leurs bons offices auprès du Pape.

Cet orage étant heureuſement calmé, le Grand Maître fit partir inceſſamment des Chevaliers pour toutes les Cours de l'Europe, & pour tâcher d'obtenir du Pape & des Princes Chrétiens un prompt ſecours; mais l'évenement fit voir que l'Ordre ne devoit compter que ſur ſes propres forces. La plûpart de ces Princes occupez des guerres qui étoient entre eux, & de leurs intérêts particuliers, négligerent ceux de la Religion; & le Pape même, quoique Pontife vertueux, mais qui devoit la tiare au crédit & à la recommandation de l'Empereur Charles-Quint dont il avoit été précepteur, n'oſa ſans ſa participation diſpoſer des troupes ou des fonds du S. Siege.

Frere Jacques de Bourbon Commandeur d'Oiſemont, & fils naturel de Louis de Bourbon, élû Evêque de Liege, Prince de la Maiſon de France, nous apprend dans la Relation qu'il nous a laiſſée du ſiege de Rhodes, que ſur les inſtances que le Chevalier d'Anſoyville fit de la part du Grand Maître au Roi de France, ce Prince Religieux, qui affectionnoit l'Ordre, lui donna un pouvoir de faire armer tous les vaiſſeaux qu'il trouveroit dans

les ports de Provence, & de les conduire à Rhodes. Mais les Commandans de cette Province craignant d'être attaquez par les armées de l'Empereur, differerent d'executer ses ordres; il fallut retourner à la Cour en solliciter de nouveaux & plus précis: & pendant ces voyages l'hyver survint, & le tems favorable de mettre en mer se passa.

Ce fut apparemment par une disgrace semblable qu'une puissante caraque que le Chevalier Hyserant, de la Langue d'Auvergne avoit fretée à Genes, & qui étoit chargée de provisions de guerre & de bouche, échoua proche de Monegue; quoiqu'on soupçonnât en ce tems-là que la mer & les vents avoient moins contribué à cet accident que la politique des Génois, qui ne vouloient point s'attirer le ressentiment des Turcs. Il n'est pas moins difficile de sçavoir à quoi on doit attribuer l'inaction de Fabrice Pignatelli, Prieur de Barlette, de Charles Quesvalle, de Lully de Saint Etienne, & de Jean-Baptiste Carrafa, Bailli de Naples, qui par ordre du Grand Maître, & des deniers de l'Ordre, ayant acheté un grand nombre de provisions de guerre & de bouche, n'en firent passer aucune partie au secours de Rhodes.

Le Grand Maître dans l'incertitude de ces secours éloignez, mit toute sa confiance dans la protection du Ciel, & dans la valeur de ses Chevaliers: en homme de guerre, & en grand Capitaine, il n'oublia aucune des précautions nécessaires pour n'être pas surpris par les Infideles. Il commença ces soins si dignes de son zele & de son courage.

par une revûe générale de ce qu'il y avoit de Chevaliers & de troupes reglées : il n'y trouva qu'environ six cens Chevaliers & quatre mille cinq cens soldats : & ce fut avec cette poignée de gens de guerre qu'il entreprit de défendre sa Place contre les inondations de ces armées effroyables que Soliman mettoit en campagne dans toutes ses entreprises. Les Bourgeois de Rhodes à la verité prirent les armes, & on en forma quelques compagnies ; on rappella les armateurs Rhodiens qui étoient en mer, qui s'enfermerent dans la Ville, & qui furent chargez de la défense du port. On destina les paysans de la campagne pour servir de pionniers ; mais on ne put tirer dans la suite aucun service du petit peuple de la Ville, qui ne sçavoit que craindre, & qui fuyoit le péril. Le Grand Maître chargea Frere Didier Tholon de Sainte Jaille, Bailli de Manosque, du soin de l'artillerie, & les Chevaliers de Nuëres & Britto, de la conduite des travaux sous les ordres du Bailli de Martinengue. Les esclaves de Rhodes & ceux qui appartenoient à des particuliers, furent employez à creuser les fossez, & aux fortifications qu'on ajouta au bastion d'Auvergne : on répara les moulins ; on fit construire de nouveaux fours ; le port fut fermé par une double chaîne, l'une devant son embouchure, & l'autre en dedans, depuis la tour de S. Nicolas, jusqu'à la tour des moulins : & de peur que les Infideles ne tâchassent de s'emparer du mole, comme ils l'avoient tenté dans le siege précedent ; & qu'à la faveur de cette jettée, ils ne pénétrassent

jusqu'à la porte de Ste Catherine, on coula à fond à l'entrée du mandrache plusieurs vaisseaux chargez de pierre : les murailles furent en même tems bordez d'artillerie : on porta des armes, des grenades, des pots à feu & de grosses pierres sur les remparts & dans les bastions : jamais on n'avoit vû plus de diligence & plus d'ordre.

Les Chevaliers & les Gentilshommes Grecs, le Bourgeois comme l'Officier, le soldat & le matelot, les Prêtres même & les Religieux, chacun s'occupoit avec promptitude & sans confusion à ce qui lui étoit prescrit. Le Grand Maître se trouvoit par tout ; lui seul conduisoit ces differens travaux ; sa présence & sa capacité les avançoient encore plus que ne faisoient tant de mains qui y étoient employées, & peu de Princes & de Gouverneurs ont fait voir dans une Place assiegée une aussi parfaite intelligence de l'art militaire, jointe à une valeur tranquille & incapable d'être troublée par la grandeur & les differentes sortes de périls dont il fut depuis environné.

Mais pour faire mieux connoître l'importance & l'utilité de ses soins, quoique dans le Livre précedent, nous ayions parlé de la situation de cette Place, peut-être qu'il ne sera pas inutile d'en étendre la relation, & de l'augmenter du récit des fortifications qu'on y avoit ajoutées depuis le dernier siege.

La Ville de Rhodes, comme nous l'avons dit, est située au bord de la mer, sur une colline qui se termine par une pente douce dans une plaine : ce qui en rendoit la circonvallation aisée. Elle est divisée

divisée en haute & basse-ville ; le Palais du Grand Maître étoit placé dans la haute ville à laquelle il servoit de Château, & en même tems de citadelle. Tous les Chevaliers étoient logez auprès du Palais du Grand Maître, & dans un même quartier ; & les séculiers avec les personnes mariées, soit bourgeois ou artisans, occupoient la basse ville. Cette Place du côté qu'elle regarde la campagne, paroît de figure ronde ; & si on la considere du côté de la mer, elle représente un croissant parfait. Il y a deux ports ; le plus grand est quarré & spacieux, mais il n'est pas sûr quand certains vents viennent à souffler. A l'entrée de ce port à main droite, on trouvoit la tour de Saint Nicolas, ouvrage de la liberalité de Philippe le Bon, Duc de Bourgogne. Cette tour, garnie d'artillerie étoit attachée à un bastion, qui étoit derriere, & elle avoit une courtine qui venoit jusques aux murs de la Ville, & faisoit un des côtez du port. De l'autre côté, & vis-à-vis de cette tour, il y avoit un vieux Château que les Chevaliers nommoient le Château S. Ange. Ce Château & cette tour distans l'un de l'autre de plus de cinquante toises, avoient été construits sur les deux rochers, sur lesquels on prétent qu'étoient posez anciennement les pieds de ce grand Colosse de bronze, entre les jambes duquel les plus grands vaisseaux passoient, dit-on, avec toutes leurs voiles. Le bastion auquel la tour de S. Nicolas étoit attachée, étoit sur le bord de la mer, garni de neuf grosses pieces de canon qui défendoient l'entrée du port de quelque côté que ce fût. Le petit port ou le port des

VILLIERS DE L'ISLE-ADAM.

galeres étoit couvert du côté de la mer d'une langue de rocher qui tient à la terre ferme, & sur laquelle étoit bâti un Château appellé par les Chevaliers le Château de Saint Elme ou de Saint Erme. Ce port est plus sûr que le grand, & peut contenir plusieurs galeres; mais sa bouche est si étroite, qu'il n'y en peut entrer qu'une à la fois. On la fermoit tous les soirs avec une chaîne qui tient à une petite tour, tout au bout d'un mole qui avance vingt-cinq ou trente pas dans la mer; l'autre bout de la chaîne s'attachoit à une piece de rocher qui tient à la terre à sept ou huit pas de ce Château. A côté du port des galeres, on trouvoit l'Arsenal où on les construit, & vis-à-vis du bastion qui est entre les deux ports, il y a une grosse tour avec son fossé sur laquelle on voyoit trois grosses pieces de canon qui défendoient l'entrée de ce dernier port. Audessus du Palais du Prince & des Auberges des Langues, on voyoit s'élever un grand nombre d'Eglises, parmi lesquelles celle de Saint Jean Patron de l'Ordre étoit remarquable par la grandeur de son vaisseau, & par la hauteur & la délicatesse de son clocher. Tous ces superbes bâtimens joints aux fortifications anciennes & nouvelles rendoient Rhodes une des plus belles Villes de l'Orient. Elle étoit entourée d'une double, d'autres disent d'une triple enceinte de murailles fortifiées par treize grosses tours antiques, dont il y en avoit cinq renfermées dans une espece de ravelin & de bastion, que les Historiens du tems appellent des boulevards; & ces boulevards étoient enveloppez par des barbacanes, ou de fausses brayes, & par

des ouvrages avancez : le fossé étoit large & profond ; la contre-escarpe revêtue & pallissadée : tout ce qui étoit découvert aux environs de la Place, se trouvoit exposé à un nombre infini de batteries composées de canons de differens calibres, selon la proximité ou l'éloignement des endroits qui étoient en vûe. Rhodes présentoit de tous côtez un front redoutable, & depuis le glacis jusqu'à la Place, ce n'étoient que fortifications entassées les unes sur les autres, & que batteries, qui ne souffroient point qu'on en pût approcher impunément.

Nous avons dit sur la foi des Historiens du tems, qu'il y avoit cinq boulevards ou cinq bastions. Le Grand Maître en confia la défense à cinq anciens Chevaliers, qui en plusieurs occasions avoient donné des preuves de leur capacité & de leur courage. On chargea le Chevalier du Mesnil de défendre le bastion d'Auvergne; Frere François des Carrieres fut mis dans celui d'Espagne ; Nicolas Huzi devoit commander dans celui d'Angleterre; Berenger de Lioncel dans celui de Provence, & Andelot Gentil entreprit de défendre le bastion d'Italie. Le Grand Maître distribua en même tems la meilleure partie de ses troupes sur les remparts ; & il les partagea selon les quartiers. Frere Raimond de Ricard le plus ancien Commandeur de la Langue de Provence, devoit à la tête d'une brigade veiller au poste qui en portoit le nom. Raimond Roger de la Langue d'Auvergne étoit préposé pour le quartier de sa Langue ; Joachim de Saint Aubin avec les Chevaliers

François, se chargerent de la défense de la muraille depuis la tour Franque jusqu'à la porte de Saint Ambroise, & depuis cette porte jusqu'à celle de Saint Georges. Les Allemands étoient postez sous la conduite du Commandeur Valdners : Guillaume Ouazon commandoit dans le quartier des Anglois ; Georges Emar dans celui d'Italie ; Jean de Barbaran, & Ernand Sollier devoient défendre les postes de Castille & d'Arragon, dont les fossez n'étoient ni assez larges, ni assez profonds. Le quartier appellé Sainte Marie de la Victoire étoit encore plus foible : le Grand Maître se chargea de sa défense, quitta son Palais, & se logea au pied de la muraille avec quelques Chevaliers qu'il avoit réservez pour combattre sous ses ordres & avec lui.

Outre cette distribution, le Grand Maître choisit encore quatre Seigneurs Grands-Croix, qu'on nomma *Capitaines du secours*, & pour en porter avec les Compagnies qu'ils commandoient, aux endroits qui seroient les plus pressez. Le premier de ces Capitaines fut d'Amaral dont on ne soupçonnoit point encore la fidelité. Il fut chargé de soutenir ceux qui devoient défendre les postes d'Auvergne & d'Allemagne ; Frere Jean Bouk Turcopilier de l'Ordre, & Chevalier de la Langue d'Angleterre fut destiné pour le quartier d'Espagne & d'Angleterre ; Frere Pierre de Cluys, Grand Prieur de France devoit soutenir ceux de sa Nation, & les postes de Castille & de Portugal ; & Frere Grégoire de Morgut, Grand Prieur de Navarre, se chargea de marcher au secours des postes de Provence & d'Italie. Le Grand Maître

ajouta à ces quatre Seigneurs, Frere Gabriël de Pommerols ſon Lieutenant Géneral, qui ſans avoir de poſte & de quartier affecté, devoit ſe porter dans tous les endroits où il en ſeroit beſoin : & le Grand Maître à la tête de ſes Gardes, commandez par le Chevalier de Bonneval, de la Langue d'Auvergne, ſe réſerva la même fonction.

Nous avons vû qu'avant le premier ſiege, on avoit apporté dans la Ville une ſtatue de la Sainte Vierge, qui étoit révérée dans une Egliſe conſacrée en ſon nom, & bâtie ſur le Mont-Philerme. On prit la même précaution avant ce ſecond ſiege, & tout le Clergé & le peuple furent en proceſſion la prendre dans ſon Egliſe, la porterent dans la Ville dont elle étoit regardée comme la Protectrice, & la dépoſerent dans l'Egliſe de S. Marc.

La tour de Saint Nicolas étant conſiderée comme le poſte le plus important, & comme la clef de Rhodes, le Grand Maître en confia la défenſe à Frere Guyot de Caſtelane, de la Langue de Provence, ancien Chevalier qui s'étoit diſtingué par un grand nombre d'actions de valeur. Vingt Chevaliers & trois cens hommes d'infanterie entrerent dans cette forteresse ſous ſes ordres ; on donna ſix cens hommes aux Chevaliers Claude de Saint Prix, & Jean Boniface, tous deux François, & à Lopez Daïala, & Hugues Capone Eſpagnols, pour faire tour à tour nuit & jour les rondes par la Ville, & pour y entretenir le bon ordre, avec pouvoir de juger à mort les malfaicteurs, ſauf l'appel au Grand Maître. Ce Prince craignant que les quatre Grands-Croix qu'il avoit choiſis pour Capitaines de ſe-

cours, ne fussent pas suffisans dans la suite pour en porter dans tous les endroits, qui seroient attaquez, en ajouta quatre autres, sçavoir Anastase de Sainte Camelle, Guyot Dazas, Chevaliers François, Marin Furlan, & Raimond Marquet, Espagnols ; & il donna à chacun une compagnie de cent cinquante hommes. Le Grand Maréchal, suivant les droits de sa Charge, remit le grand étendart de la Religion à Antoine de Grolée, de la Province de Daufiné, Chevalier d'une insigne valeur, & bien digne d'un dépôt aussi honorable. Le Chevalier de Tinteville parent du Grand Maître, fut nommé pour porter l'enseigne du S. Crucifix ; & le Chevalier Henri de Mauselle, attaché à la Maison du Grand Maître, & un de ses Officiers portoit son étendart particulier.

Pendant que le Grand Maître étoit occupé à assigner aux Chevaliers leurs emplois, & les quartiers qu'ils devoient défendre, on vit que les Turcs faisoient de nuit des signaux avec du feu sur l'endroit des côtes de Licye, qui étoit opposé à l'Isle de Rhodes.

Relation du Command. de Bourbon. p. 13.

Le Grand Maître pour ne rien négliger, ordonna à un Chevalier François appellé Mennetou, de prendre sa flûte, & d'aller avec un Rhodien appellé Jaxi, qui parloit la Langue Turque, pour reconnoître ce que signifioient ces feux. Le Chevalier François en execution de ces ordres, se mit en mer, & ayant abordé assez près de la côte, il aperçut proche d'une fontaine plusieurs soldats Turcs, déguisez en marchands. Jaxi leur demanda le motif de leurs signaux, & en même tems des

nouvelles d'un marchand Turc qu'il connoiſſoit, & qui avoit négocié autrefois à Rhodes. On lui répondit que ce marchand n'étoit pas éloigné, qu'il alloit arriver, & que s'il vouloit ſe faire mettre à bord, il pourroit le voir. Le Rhodien s'en diſpenſa, à moins qu'ils ne vouluſſent envoyer un ôtage à ſon Commandant : les Turcs y conſentirent, l'échange ſe fit : mais Jaxi ne fut pas plutôt à terre, que ces perfides, contre le droit des gens, le garoterent, le conduiſirent avec une extrême diligence à Conſtantinople, & le remirent au Bacha Pyrrus l'auteur de cette trahiſon. Mennetou croyoit bien s'en venger ſur l'ôtage Turc ; mais quand il fut arrivé à Rhodes, il ſe trouva que ce n'étoit qu'un miſerable payſan, qu'ils avoient couvert d'une veſte de ſoye, & dont le Grand Maître & le Conſeil ne purent tirer aucûn éclairciſſement.

Cependant Pyrrus ayant en ſon pouvoir le Rhodien, tâcha d'en tirer des lumieres ſur l'état de la ville de Rhodes ; & n'en ayant pû rien apprendre par careſſes, & ſous l'eſpoir de magnifiques récompenſes, il lui fit donner pendant pluſieurs jours une queſtion ſi violente, que le Grec n'en pouvant ſoutenir les douleurs, l'inſtruiſit de ce qu'il vouloit ſçavoir, & mourut peu après. Pyrrus fit part au Grand Seigneur de la dépoſition du Rhodien, & apprit à ſon maître qu'il n'y avoit pas dans Rhodes plus de cinq ou ſix mille hommes en armes. Soliman réſolut auſſi-tôt d'en commencer le ſiege ; mais comme il s'étoit fait une loi de n'entreprendre aucune guerre ſans une déclaration préalable, il en chargea un Exprès, qui ſe rendit en Lycie,

& qui suivant l'usage, fit les signaux ordinaires avec du feu, comme l'avoient pratiqué ceux qui avoient enlevé Jaxi.

Le Grand Maître qui ignoroit sa mort, crut d'abord que les Turcs le renvoyoient. Le Chevalier Boniface d'Aluys par son ordre, fut avec une galere le recevoir. Etant arrivé proche de la côte, il apperçut quelques Turcs à cheval, qui sans faire mention de Jaxi, lui dirent qu'il étoit venu des Lettres du Grand Seigneur pour le Grand Maître, & que s'il vouloit attendre un peu de tems, on alloit les apporter : & ils inviterent le Trucheman de la galere de descendre à terre pour les prendre. Mais le Chevalier d'Aluys craignant une supercherie pareille à celle qu'on avoit faite au Chevalier de Mennetou, ne le voulut pas permettre. Dans la crainte même que ce ne fût une autre embûche, & qu'il ne survînt des vaisseaux pour s'emparer de la galere, il leur fit dire qu'il alloit partir à l'instant, & que s'ils avoient des Lettres à envoyer au Grand Maître, ils pouvoient les lui remettre. Les Turcs le voyant prêt à voguer, & ayant lié le paquet de Lettres avec une pierre, le jetterent dans son bord. Il porta ce paquet au Grand Maître : on l'ouvrit en plein Conseil ; on y trouva une Lettre de Soliman en forme de déclaration de guerre, adressée au Grand Maître, à tous les Chevaliers, & aux citoyens & habitans de Rhodes, & ce cartel étoit conçû à peu près en ces termes :

Les brigandages que vous exercez continuellement contre nos fideles sujets, & l'injure que vous faites à notre Imperiale Majesté, nous engagent à vous commander

mander que vous ayiez à nous remettre inceſſamment l'Iſle & la Fortereſſe de Rhodes. Si vous le faites de bon gré, nous jurons par le Dieu qui a fait le Ciel & la Terre, par les vingt-ſix mille Prophetes, & les quatre Muſaphi qui ſont tombez du Ciel, & par notre grand Prophete Mahomet, que vous pourrez ſortir de l'Iſle, & les Habitans y demeurer, ſans qu'il vous ſoit fait le moindre tort ; mais ſi vous ne déferez pas promptement à nos ordres, vous paſſerez tous par le fil de notre redoutable épée, & les tours, les baſtions & les murailles de Rhodes ſeront réduites à la hauteur de l'herbe qui croît au pied de toutes ces fortifications.

Cette Lettre ne ſurprit pas beaucoup le Conſeil, & on réſolut, ſi le Grand Seigneur attaquoit l'Iſle, de n'y répondre qu'à coups de canon. Mais avant que les ennemis paruſſent, & qu'on fût obligé d'entrer en action, le Grand Maître ordonna qu'on s'y préparât par des jeûnes & des prieres : il en donnoit l'exemple le premier, & quand le ſoin du gouvernement lui laiſſoit quelques momens libres, il les paſſoit aux pieds des Autels. Fontanus Hiſtorien contemporain, & témoin oculaire de ce qui ſe paſſa dans ce ſiege, dans la relation qu'il nous en a laiſſée, rapporte que les Chevaliers & les Citoyens de Rhodes n'avoient pas moins de confiance dans ſes prieres que dans ſa valeur, & qu'on diſoit communément que ſous un Prince ſi pieux le Ciel étoit intereſſé à la conſervation de ſes Etats.

Comme l'Iſle de Rhodes étoit habitée par deux Nations differentes, chaque Peuple avoit ſon Me-

VILLIERS DE L'ISLE-ADAM.

tropolitain, à la nomination des Grands Maîtres. Leonard Baleſtein rempliſſoit alors cette dignité à l'égard des Latins; & un Caloyer appellé Clement, étoit Archevêque des Grecs. Ces deux Prélats vivoient dans une parfaite union, & n'étoient occupez que du ſoin d'entretenir la paix entre leurs Diocézains. L'Archevêque Latin excelloit dans le talent de la parole; c'étoit un des plus éloquens Prédicateurs de ſon ſiecle. Cependant comme les Turcs traitoient leurs ſujets Grecs plus favorablement que les Latins, le Grand Maître craignant que ceux de cette Nation qui habitoient les Iſles de la Religion, ne ſe laiſſaſſent ſéduire par cette diſtinction, il engagea les deux Metropolitains à exhorter dans leurs ſermons leurs Diocézains à combattre courageuſement contre ces ennemis de la foi.

Ces deux Prélats s'en acquittérent avec beaucoup de zele; ils y réuſſirent ſans peine; la fidélité des Rhodiens pour l'Ordre fut inébranlable, non-ſeulement par l'attachement inviolable qu'ils firent paroître pour la veritable Religion, mais encore parceque la domination des Chevaliers avoit toujours été juſte & moderée: ce qui eſt le lien le plus ſûr entre le Souverain & ſes Sujets.

Cependant la flotte des Turcs mit à la voile; elle étoit précedée par trente Galéres: celui qui les commandoit, en paſſant le long des côtes de l'Iſle de Lango ou de Cos, y débarqua quelques Troupes pour la ravager: mais ces pillards à leur deſcente furent chargez ſi vigoureuſement par Préjan de Bidoux, Grand Prieur de ſaint Gilles,

Gouverneur de cette Isle, qu'après y avoir perdu quelques soldats, ils furent contraints de se rembarquer. Ce Commandant ayant appris des prisonniers qu'il avoit faits, que ces Galéres, & tout le corps de la flotte qui les suivoit, alloit droit à Rhodes, après l'avoir vû passer, envoya demander au Grand Maître la permission de se rendre auprès de lui pour servir la Religion pendant le siege. Le Grand Maître qui connoissoit sa capacité, & sa longue experience dans le métier de la Guerre, fut également touché de son zele & de son courage. Il lui envoya avec joie les ordres qu'il demandoit, & ce généreux Chevalier les ayant reçûs, se jetta dans un brigantin, & à la faveur de la nuit il entra dans le Port de Rhodes sans avoir été découvert par les Turcs, qui tenoient la Mer. Le Grand Maître l'embrassa tendrement & le combla de louanges; & pour ne pas laisser ses talens, & surtout sa vigilance sans emploi, il lui donna la commission de visiter les differens postes de la Place, & de commander conjointement avec le Bailli de Manosque à toutes les batteries.

On fit venir en même-tems des Isles de la Religion, & surtout de celle de Nizzaro, la plûpart des Habitans, gens courageux, accoutumez à aller en course, & à combattre les Infideles. Le Grand Maître prit cette resolution, parceque dans cette guerre, il s'agissoit uniquement de sauver la Capitale, & que si l'Ordre s'y maintenoit, les autres Isles se pourroient conserver, ou du moins se recouvrer plus aisément.

Quand ces Habitans furent débarquez, on les

fit entrer avec des vivres dans les Châteaux de Lindo, de Féracle, & dans les autres Forteresses de l'Isle : des Chevaliers pleins de valeur s'y enfermérent pour les commander : ils avoient ordre, s'ils étoient assiegez, d'y tenir le plus long-tems qu'ils pourroient pour gagner du tems, & reculer le siege de la Capitale ; & si les Infideles ne les attaquoient pas, d'aller souvent en parti, & de tâcher de surprendre ceux qui s'écarteroient du gros de l'armée.

La flotte Turque, après avoir reconnu les côtes de Licye, parut enfin à la vûe de Rhodes, & s'arrêta en une plage qui n'en étoit éloignée que de huit milles, ou environ de trois lieues ; mais n'y ayant pas trouvé un bon fonds, & cet endroit étant d'ailleurs exposé dans cette saison aux vents d'Occident, Curtogli fit lever l'ancre, mit à la voile, & alla surgir de l'autre côté de l'Isle, & dans une cale de bonne tenure, appellée *parambolin*, à six milles de la Ville. Il s'y rendit depuis des Ports de Syrie, de Palestine & d'Egypte, un grand nombre de Vaisseaux & de Galeres, chargez de troupes & de munitions ; en sorte que quand les Turcs eurent rassemblé toutes leurs forces, on comptoit dans cette flotte jusqu'à quatre cens voiles : & l'Armée de terre étoit composée de cent quarante mille hommes, sans compter soixante mille pionniers, que Soliman avoit tirez des frontieres de Hongrie, & des montagnes de Servie, de Bossine & de Valaquie, où la plûpart avoient été élevez à fouiller la terre, & à conduire des mines.

Le Grand Maître à l'aproche des ennemis quitta

ſon Palais, & vint ſe placer auprès de l'Egliſe de ſainte Marie de la Victoire, pour être plus à portée de ſecourir les poſtes qui ſeroient attaquez. Pendant les 13 premiers jours les Infideles ne firent aucun mouvement; leurs Galeres, les Vaiſſeaux plats, & les barques, tranſportoient continuellement leurs troupes des Ports de Fiſcho & de Macry dans l'Iſle de Rhodes, & on travailla en même-tems à mettre à terre la groſſe artillerie & les proviſions de guerre & de bouche. Quand tout fut débarqué, on tint un grand Conſeil ſur les differentes operations de l'armée : pluſieurs Officiers étoient d'avis qu'on s'attachât d'abord au Château de Lindo, & aux autres Forteresſes de l'Iſle, que les Chevaliers avoient fait conſtruire pour arrêter les deſcentes, & ils repréſentérent que les troupes qui étoient dans ces Places, pourroient ſurprendre & traverſer les convois & tailler en pieces les Cavaliers qui s'écarteroient pour aller au fourage; mais le le Bacha Péri, ou Pyrrus, fils d'un renégat Epirote, s'oppoſa à ce ſentiment, en repréſentant qu'on perdroit un tems précieux, à ſe rendre maître de ces petites Places; qu'il falloit aller droit à la Capitale, dont la conquête feroit tomber néceſſairement tous ces Châteaux, & qu'à l'égard des partis qui pourroient inquieter les convois & les fourageurs, pour n'en avoir rien à craindre, il n'y avoit qu'à leur donner des eſcortes ſi fortes, que les Chrétiens n'oſaſſent les attaquer.

Le Géneral ſe déclara pour ce dernier avis; Rhodes fut inveſtie; on commença à ouvrir la tranchée hors de la portée du canon; & quand on fut

plus près de la Ville, les Infideles dressérent une batterie qui fut bientôt démontée par l'artillerie de la Place. Il ne paroissoit rien dans la plaine, qui ne fût foudroyé par le canon; & dans de fréquentes sorties, les Chevaliers tuérent un grand nombre de Turcs, netoyérent la tranchée, & comblerent ces premiers travaux. Les Turcs les recommencerent, dresserent de nouvelles batteries, & quoique couvertes de mantelets, de gabions & d'épaulemens, les Chevaliers par un feu continuel ruinoient tous ces ouvrages, faisoient périr ceux qui servoient l'artillerie des Infideles. L'épée achevoit ce que le canon n'avoit pû faire; on étoit tous les jours aux mains, & il ne se fit point de sorties, où ce qu'il y avoit de Turcs dans la tranchée, ne fût taillé en pieces.

Les Soldats Turcs accoutumez à faire des pronostics des premiers combats, n'en auguroient rien d'heureux pour le succès du siege : les Janissaires & même leurs Officiers trouverent la valeur des Chevaliers si superieure à tout ce qu'on leur en avoit dit, qu'ils se plaignoient qu'on les avoit amenez à la boucherie. D'ailleurs par la sage précaution du Grand Maître, l'Isle étoit comme déserte, sans habitans, sans vivres, & sans fourage; & le soldat ne pouvoit s'écarter pour en recouvrer, sans rencontrer des partis sortis des Châteaux de l'Isle : & ces partis toujours cachez en differentes embuscades, tuoient sans quartier tout ce qui tomboit entre leurs mains. Une guerre si pénible & si meurtriere, les fortifications extraordinaires de Rhodes, le feu continuel de l'artillerie, des sorties

fréquentes, peu de vivres qu'on ménageoit avec soin, parcequ'on n'en pouvoit tirer qu'au-delà de la Mer, nulle esperance de butin, encore moins de récompense en l'absence du Souverain, peu de confiance à un jeune Géneral élevé dans les délices du Serrail: tout cela excitoit le dégoût, & même les murmures de l'Officier comme du Soldat. La mutinerie sous un chef qui n'étoit pas assez accrédité, succeda aux murmures; & s'il falloit faire une attaque ou repousser une sortie, les troupes ne s'y portoient qu'avec répugnance, & comme des gens qui ne croyoient pas pouvoir vaincre, ni éviter d'être vaincus. Enfin la crainte du péril diminua l'obéissance, & fit cesser le respect pour le commandement.

Le Bacha Péri, que Soliman avoit chargé en particulier de l'instruire exactement de tout ce qui se passeroit dans ce siege, crut être obligé de lui donner avis du découragement de son armée: & il lui marquoit par sa Lettre qu'il n'y avoit que sa présence qui pût dissiper les semences de rebellion, & ranimer le courage de ses soldats. Les Bachas qui étoient restez auprès du Sultan, & qui composoient son Conseil, n'étoient pas d'avis qu'il se commît aux hazards de la Mer; mais ce Prince jaloux de sa gloire, qui avoit devant les yeux l'exemple de Selim son pere, & des Sultans ses ancêtres, & persuadé d'ailleurs que la présence seule du Souverain surmonte les plus grandes difficultez, résolut de se mettre à la tête de son Armée, & il partit pour la Licye avec un corps de quinze mille hommes.

Pendant que ce Prince étoit en chemin, une simple femme Turque, & esclave d'un Bourgeois de Rhodes, soit par zele pour sa fausse Religion, ou dans la vûe de recouvrer sa liberté, forma seule une entreprise dont cent mille Turcs ne pouvoient venir à bout. Comme les Chevaliers & les Infidelles étoient tous les jours aux mains, pour faire une diversion qui facilitât les attaques des Turcs, elle résolut de mettre le feu aux principaux endroits de la Ville; mais comme elle ne pouvoit pas executer seule ce projet, elle le communiqua à d'autres esclaves de son Pays & de sa Religion. Ces esclaves par les mêmes motifs dont elle étoit animée, & à sa persuasion, entrérent dans ce complot. Cette femme trouva le moyen de faire avertir les Géneraux Turcs de son dessein, & de concert avec eux elle assigna aux conjurez le jour & le quartier où ils devoient allumer cet incendie géneral. Ces mesures étoient si bien prises, que Rhodes auroit succombé sous l'entreprise de cette femme; mais heureusement le secret de la conjuration échapa à quelqu'un des esclaves; ils furent aussi-tôt arrêtez, & tous à la question avouérent leur conjuration; il n'y eut que la femme, qui sans rien confesser souffrit la plus violente torture. Mais ses complices dans la confrontation lui ayant soutenu qu'elle seule les avoit engagez dans cette conspiration, ses Juges la firent pendre. On écartela tous les autres conjurez, & leurs membres furent attachez à differens endroits de la Ville pour intimider les autres esclaves, & tous ceux qui pouroient être tentez de former une pareille entreprise.

Cependant

Cependant le Sultan après avoir traversé la Carie & la Licye, arriva à Portofischo. Ses vaisseaux l'y vinrent prendre avec les troupes qui lui servoient d'escorte, & il se rendit dans l'Isle de Rhodes & dans son camp, où il fut reçû au bruit de l'artillerie, des tambours, des trompettes, & des autres instrumens militaires. Sa presence étouffa les murmures des soldats, & fit naître la crainte du châtiment. Ce Prince déclara qu'il n'étoit venu que pour punir une armée rebelle, & pour faire décimer des soldats qu'il traitoit de lâches: mais le Bacha Péri, qui avoit beaucoup de pouvoir sur son esprit, lui représenta que c'étoient les Janissaires, & même les plus braves de ce Corps qui avoient paru les plus mutins; qu'il ne les pouvoit châtier sans décourager les autres, & que dans un siege aussi difficile, & de cette importance, il falloit dissimuler leur faute, ou se contenter de la leur faire sentir par des reproches, qui ranimassent leur courage.

28 Juillet 1522.

Ce Prince après avoir concerté avec son Ministre la conduite qu'il devoit tenir avec ses troupes, ordonna qu'elles parussent devant lui sans armes; & il les fit environner par les quinze mille hommes qu'il avoit amenez au siege; on lui avoit préparé un trône élevé & magnifique. Ce Prince armé de sa Majesté, y monta d'un air fier & superbe, & il y demeura quelque tems assis sans rien dire, & jettant de tous côtez des regards terribles, que le soldat épouvanté prenoit pour les avant-coureurs de la mort. Alors rompant ce funeste silence: *Si j'avois*, leur dit-il, *à parler à des sol-*

dats, je vous eusse permis de paroître devant moi avec vos armes; mais puisque je suis réduit à adresser la parole à de malheureux esclaves, plus foibles & plus timides que des femmes, & qui ne peuvent pas soutenir seulement le cri des ennemis, il n'est pas juste que des hommes si lâches deshonnorent nos armes, & les marques de la valeur. Je voudrois bien sçavoir si quand vous avez abordé dans cette Isle, vous vous êtes flattez que ces Croisez seroient encore plus lâches que vous, & que dans la crainte de vos armes, ils vous apporteroient les leurs, & présenteroient servilement leurs mains & leurs pieds aux fers dont il vous plairoit de les charger. Pour vous desabuser d'une erreur si ridicule, sçachez que dans la personne de ces Chevaliers, nous avons à combattre l'élite des Chrétiens, des hommes courageux, élevez dès leur plus tendre jeunesse dans la profession des armes, des lions cruels & féroces, avides du sang des Musulmans, & qui ne céderont jamais leur repaire qu'à une force supérieure. C'est leur courage qui a excité le nôtre: en les attaquant j'ai crû trouver une entreprise & des perils dignes de ma valeur. Est-ce de vous, troupes lâches & efféminées, que je dois attendre une conquête, vous qui avant que d'avoir vû l'ennemi, fuyez sa presence, & qui auriez déja déserté, si la Mer dont vous êtes environnez n'y mettoit un obstacle? Mais avant qu'une pareille disgrace m'arrive, je ferai une justice si sévere des lâches, que leur supplice retiendra dans le devoir ceux qui seroient tentez de les imiter.

A peine ce Prince eut-il cessé de parler, que sur un signal qui fut fait à ces soldats armez qui

environnoient les autres, ils tirerent leurs épées, comme pour massacrer leurs camarades. Ces malheureux, à l'aspect de ces armes nues, & dont la pointe étoit tournée contre eux, se jetterent à genoux, & avec de grands cris, implorerent la misericorde du Sultan. Pour lors Péri & les autres Généraux, de concert avec ce Prince, s'approcherent avec un profond respect de son trône, & le supplierent dans les termes les plus soumis de pardonner à des soldats qui dans d'autres occasions, dit Péri, l'avoient bien servi; mais qu'un méchant génie & une terreur panique avoient malheureusement séduits. Ce Bacha ajouta qu'ils étoient prêts de laver leurs fautes dans leur sang, & que sa tête répondroit toujours à Sa Hautesse de leur repentir. Quoique Soliman ne cherchât qu'à remettre ses troupes dans leur devoir, cependant pour soutenir toujours à leurs yeux le caractere d'un Prince irrité, & pour engager le soldat à effacer le souvenir de sa lâcheté par quelque action hardie, & d'une valeur extraordinaire : *Je suspens à votre priere*, dit-il à Péri, *la punition des coupables ; c'est à eux à aller chercher leur grace dans les bastions, & sur les boulevards de nos ennemis.* Il congedia ensuite l'assemblée.

Le discours de ce Prince, mêlé à propos de séverité & de clémence, rendit aux troupes leur premiere audace, & leur ancienne valeur. Les Officiers sur-tout, pour dissiper la mauvaise opinion que le Prince avoit prise de leur courage, demanderent avec empressement d'être placez aux postes les plus exposez. Ceux mêmes qui avant l'arrivée

de Soliman avoient blâmé cette entreprise, la trouvoient alors facile & glorieuse : on eût dit que c'étoient d'autres hommes; tous brûloient d'ardeur de signaler leur courage, & à proprement parler, ce n'est que de ce jour qu'on doit compter le commencement du siege.

Les soldats & les pionniers pousserent la tranchée sans relâche; on y travailloit le jour comme la nuit, & ils étoient relevez tour à tour par differens corps, qui se succedoient les uns aux autres. Le Grand Maître les voyant soutenus par de gros détachemens, ne jugea pas à propos de continuer les sorties où il perdoit plus par la mort d'un seul Chevalier, que Soliman par celle de cinquante soldats. Ainsi les Infideles n'ayant rien à craindre que le feu de la Place, travaillerent avec tant d'activité, qu'ils conduisirent leurs travaux jusqu'à la contre-escarpe : & pour rendre leurs lignes plus solides, ils les revêtirent par dehors de poutres & de madriers bien liez ensemble : on augmenta ensuite les batteries, d'où pendant plusieurs jours on tira continuellement contre la Ville. Les Turcs se flattoient d'en ruiner dans peu les fortifications; mais ils furent avertis par ce Juif qui leur servoit d'espion dans Rhodes, qu'à peine leur canon avoit éfleuré les crenaux de la muraille; soit que leurs batteries fussent mal placées, ou que le canon ne fût pas bien pointé. Il ajouta que les Chevaliers, du haut du clocher de S. Jean, découvroient tout ce qui se passoit dans leur camp & aux environs, & que si les Chrétiens s'avisoient de pointer sur ce clocher quelque piece d'artillerie, ils pourroient

tuer le Sultan lorſqu'il venoit viſiter ſes travaux, ou ceux qui portoient ſes ordres. Ces avis déterminerent les aſſiegeans à changer les batteries de place ; ils en dreſſerent une entre autres contre le clocher de S. Jean, que les premiers coups de canon jetterent à bas.

Ces barbares trouvant Rhodes couverte & enterrée, pour ainſi dire, ſous ſes fortifications, réſolurent d'élever deux cavaliers d'une hauteur ſupérieure à ces ouvrages, & qui commandaſſent la Ville & ſes boulevards. Les ſoldats & les pionniers par ordre du Général, apporterent pendant pluſieurs jours des terres & des pierres, qu'ils plaçoient entre les poſtes d'Eſpagne & d'Auvergne, & vis-à-vis le baſtion d'Italie. Comme ces deux endroits étoient vûs à découvert par le canon de la Place, on ne peut exprimer le nombre prodigieux de ſoldats & de pionniers Turcs qui périrent dans ce travail; mais Muſtapha pour l'avancer, ne faiſoit pas grand ſcrupule de prodiguer la vie de ces miſerables ; & on vit à la fin paroître comme deux collines plus hautes de dix à douze pieds, que la muraille, & qui la commandoient abſolument.

Le Général & les autres Bachas partagerent enſuite les attaques ; Muſtapha ſe chargea de celle du boulevard d'Angleterre ; Péri de celle du poſte d'Italie ; le Bacha Achmet grand Ingénieur, de l'attaque des baſtions d'Eſpagne & d'Auvergne : mais comme ils paroiſſoient défendus par une nombreuſe artillerie, & par un grand nombre de Chevaliers, le Sultan voulut que ce dernier Ba-

Villiers de l'Isle-Adam.

cha fût soutenu par l'Aga des Janissaires. Le Beglier-Beï de l'Anatolie commandoit dans la tranchée opposée au poste de Provence, & le Beglier-Beï de Romanie devoit attaquer la tour de S. Nicolas : tous ces Généraux faisoient faire un feu continuel.

Le poste d'Allemagne fut le premier attaqué ; les Turcs dresserent plusieurs batteries contre la muraille. On ne croyoit pas qu'étant sans terre-plein, elle pût résister long-tems à la violence du canon ; mais le Grand Maître s'y transporta aussitôt, & la fit appuyer en dedans par de la terre, des poutres, des fascines : & comme l'artillerie qui étoit placée sur la porte de son Palais dans un lieu élevé, voyoit à découvert les batteries des Infideles, les canoniers Chrétiens les ruinerent, & mirent en pieces leurs gabions & leurs mantelets ou parapets. Il en fallut refaire de nouveaux, qui ne durerent pas plus long-tems que les premiers ; le canon de la Ville foudroyoit tout, & celui des Infideles au contraire mal servi & pointé sur un endroit aussi élevé, battoit toujours sur une même ligne, passoit par dessus la muraille, & tiroit à coups perdus : apparemment que ces canoniers ignoroient encore l'usage de plonger, & de tirer de haut en bas, & contre le pied du mur.

Le Bacha rebuté du peu d'effet de ses batteries, les transporta contre la tour de S. Nicolas. Nous avons vû dans le Livre précédent, & pendant le magistere du Grand Maître d'Aubusson, le peu de succès des attaques du Bacha Paleologue : celle du Beglier-Beï de Romanie ne fut pas plus heureu-

ſe. Ce Bacha battit la tour avec douze gros canons de fonte ; mais il eut le chagrin de voir ſon canon démonté, & ſes batteries ruinées par celles de la tour. Pour prévenir cet effet de l'adreſſe des canoniers Chrétiens, il réſolut de ne tirer que de nuit ; & pendant le jour, il enterroit ſon canon & ſes gabions dans le ſable : on le remettoit ſur ſa plate-forme, ſi-tôt que la nuit étoit venue : plus de cinq cens coups de canon porterent contre l'endroit de la muraille qui regardoit l'Occident, & la firent crouler dans le foſſé.

Le Bacha s'applaudiſſoit de l'effet de cette batterie nocturne, & il ſe flattoit d'emporter cet ouvrage au premier aſſaut ; mais il fut bien étonné de voir paroître derriere les ruines une nouvelle muraille terraſſée avec ſon parapet, & bordée d'artillerie qui en défendoit les approches : il falloit ſe réſoudre à recommencer tout de nouveau à battre cette ſeconde muraille.

Soliman en ayant été averti, l'envoya reconnoître : on lui apprit que cette tour étoit l'endroit de la Place le plus fort, non-ſeulement par ſa ſituation ſur un rocher qui étoit à l'épreuve de la ſappe & de la mine, mais encore par tous les ouvrages qu'on y avoit ajoutez depuis le dernier ſiege ; & que ſous l'empire de Mahomet II. ſon ayeul, le Bacha Paleologue avoit été obligé d'abandonner cette attaque. Ces conſiderations déterminerent ce Prince à tranſporter ailleurs ſes batteries : Muſtapha par ſon ordre s'attacha aux principaux baſtions de la Place : une prodigieuſe artillerie les battit jour & nuit pendant un mois entier. Le Chevalier de

VILLIERS DE L'ISLE-ADAM.

Barbaran qui commandoit à celui d'Espagne, fut emporté d'un coup de canon : il fut remplacé par le Chevalier Jean d'Omedes, depuis Grand Maître, de la Langue d'Arragon, qui en défendant ce poste, perdit peu de jours après un œil d'un coup de mousquet. Les Turcs battoient en même tems tous ces bastions : celui d'Angleterre fut le plus endommagé : une nouvelle muraille qu'on y avoit faite fut entierement ruinée par le canon des Infideles ; mais l'ancienne résista à toute la furie de l'artillerie : le Grand Maître y accourut, & ayant reconnu que les Turcs s'opiniâtroient à cette attaque, il se logea au pied de la muraille ; & dans la crainte d'un assaut, il fit entrer cinquante Chevaliers de renfort dans ce bastion.

Celui d'Italie étoit encore plus maltraité : dix-sept pieces de canon qui tiroient jour & nuit, renverserent presque toute la muraille. Le Grand Maître par le conseil de Martinengue, pour avoir le tems de faire des coupures & des retranchemens derriere la bréche avant que les Infideles pussent monter à l'assaut, fit sortir deux cens hommes commandez par un Frere servant appellé Barthelemi, & par Benoit Scaramose Ingenieur, & éleve de Martinengue : ils se jetterent dans la tranchée l'épée à la main, surprirent les Turcs, tuerent ou mirent en fuite tout ce qui se presenta devant eux ; & avant que de se retirer, comblerent plusieurs toises de la tranchée. Les Turcs ne manquerent pas, comme l'avoit prévû l'habile Ingenieur, d'accourir pour les repousser ; mais comme ils étoient obligez de passer par un endroit découvert ;

vert, l'artillerie de la Place qu'on avoit pointée de ce côté-là, en tua un grand nombre : & à la faveur d'un feu continuel, les Chrétiens qui avoient fait cette sortie, rentrerent dans la Ville sans aucune perte considerable.

Pendant cette escarmouche, une partie des Chevaliers creusoient des fossez, faisoient des traverses & des retirades pour empêcher les ennemis de se loger sur la bréche ; d'autres à coups de mousquet tuoient tout ce qui osoit en approcher. Le canon de la Place alloit chercher les plus éloignez ; rien ne paroissoit qui ne fût aussi-tôt foudroyé : la plûpart des batteries des Infideles furent ruinées : gabions, mantelets, tout étoit mis en pieces, & les épaulemens n'empêchoient point que ceux qui servoient l'artillerie, ne fussent emportez par celle de la Ville.

Un renégat, Grand Maître de l'artillerie de Soliman, & fort entendu dans son mêtier, eut les deux jambes emportées d'un coup de canon, qui tua encore cinq hommes de l'éclat des madriers qu'il avoit fracassez. Les Turcs sans se rebuter, redressoient leurs batteries, tiroient continuellement, & ils avoient un si grand nombre de canons & tant de poudre, qu'ils rasoient souvent en une heure les ouvrages que les Chrétiens avoient eu bien de la peine à rétablir en plusieurs jours. Les Chevaliers commençoient même déja à manquer de poudre. On accusa depuis d'Amaral, un des trois Commissaires chargez avant le siege, de visiter les magasins, pour favoriser les Turcs, & mettre les Chevaliers hors d'état de pouvoir continuer leur

Villiers de l'Isle-Adam.

défenſe, d'avoir déclaré au Conſeil qu'il avoit trouvé dans la Place plus de poudre qu'il n'en faudroit pour ſoutenir le ſiege, quand même il dureroit un an entier. On ne fut pas long-tems ſans s'appercevoir du contraire ; ce qu'on avoit de poudre étoit diminué ſi conſiderablement, qu'on en auroit bien-tôt manqué abſolument : mais le Grand Maître qui avoit fait proviſion de ſalpêtre, donna tous les chevaux de ſon écurie pour le broyer par le moyen des moulins qui étoient dans la Place : le Bailli de Manoſque, & le Chevalier Pariſot furent chargez de la conduite de cet ouvrage. Cependant comme on n'avoit pas autant de ſalpêtre qu'on en auroit eu beſoin, les Officiers d'artillerie furent obligez de tirer moins ſouvent, de ménager la poudre, & de la réſerver pour les aſſauts qu'on prévoyoit que les Turcs donneroient à la Place, quand les bréches auroient été élargies.

A ce malheur cauſé, à ce qu'on prétend, par la trahiſon du Chevalier Portugais, en ſucceda un autre, que cauſerent de jeunes Chevaliers pendant une fauſſe alarme que les Turcs donnerent au poſte d'Auvergne. On en ramenoit du travail une bande d'eſclaves, d'environ 120 hommes, occupez ordinairement à creuſer la terre, ou à traîner des pierres & des poutres pour faire des retranchemens. Ces jeunes Chevaliers les ayant rencontrez, & par forme de jeu & en folâtrant en ayant frapé quelques-uns, d'anciens Chevaliers qui accouroient au poſte d'Auvergne ſur les ſignaux qu'on avoit faits en conſequence de l'alarme que les Turcs avoient donnée, crurent que ces eſclaves, dans l'impatience de

rompre leurs chaînes, s'étoient révoltez, & que ces jeunes Chevaliers les attaquoient serieusement. Dans cette pensée, ils tomberent sur ces malheureux l'épée à la main, les taillerent en pieces ; & par cette fâcheuse méprise, ils firent mourir des hommes innocens, & se priverent eux-mêmes du secours qu'ils tiroient de ces esclaves, qui auroient même remplacé les pionniers Chrétiens, dont la plûpart périssoient tous les jours, soit par le canon ennemi, soit par des coups de mousquet & de fusil d'un gros calibre, qui portoient jusques sur les brêches & dans la Ville.

Le Général Turc ayant reconnu que c'étoient ces paysans qui, sous les ordres de Martinengue, & sans ménager leurs vies, faisoient des baricades, des coupures & des retranchemens le long des bréches, avoit choisi dans son armée une quantité de chasseurs accoutumez à tirer fort juste. Il les avoit placez sur des éminences les plus proches de la Place, & sur des cavaliers qui la commandoient, d'où à coups d'arquebuse ils abbatoient tout ce qui paroissoit sur les remparts. Martinengue qui voyoit tuer ses ouvriers sans les pouvoir mettre à couvert du feu des ennemis, pour contre-batteries, fit élever sur les toits des plus hautes maisons de petites pieces de campagne, qui de leur côté tuerent beaucoup de ces chasseurs : mais dix de ces arquebusiers mis hors de combat, ne dédommagoient pas la Religion de la mort d'un seul soldat Chrétien, ou d'un pionnier : la Ville réduite à un petit nombre de défenseurs, n'en pouvoit perdre sans voir avancer sa ruine:& le Grand Maître

VILLIERS DE L'ISLE-ADAM.

pour la reculer, n'avoit de ressource que dans un prompt secours, ou en prolongeant le siege, & en tâchant de gagner l'hyver & la saison où il croyoit que la flote Turque ne pourroit tenir la mer.

La guerre jusqu'à lors ne s'étoit faite entre les assiegeans & les assiegez, qu'à coups de feu : & quoique celui des Turcs par la multitude de leurs canons & l'abondance de poudre fût fort superieur, cependant ils n'étoient point encore maîtres d'un pouce de terrein dans les bastions & dans les ouvrages avancez de la Place. Les retirades & les retranchemens tenoient lieu des murailles abbatues; on ne pouvoit emporter ces nouveaux ouvrages que par un assaut ; & pour y monter, il falloit tenter la descente du fossé, ou le combler. Soliman qui avoit un nombre prodigieux de pionniers dans son armée, en fit differens détachemens, les uns pour jetter de la terre & des pierres dans le fossé; mais les Chevaliers à la faveur des Cazemates enlevoient la nuit les décombes qu'on y avoit jettez le jour : les autres pionniers étoient employez à creuser des mines dans cinq endroits differens, dont chacune conduisoit son approche vers le bastion opposé. Quelques-unes furent éventées par la vigilance de Martinengue, auquel on est redevable de l'invention de découvrir avec des peaux tendues & des tambours, en quel endroit se faisoit le travail.

Les Turcs avoient travaillé avec tant d'adresse, que les differens rameaux de ces mines alloient de l'un à l'autre ; & tous, pour faire plus d'ef-

fet, aboutiſſoient au même endroit. Martinengue en reconnut une au milieu du foſſé de Provence, qui commençoit à l'Egliſe de Saint Jean. De la Fontaine Ingenieur la fit ouvrir auſſi-tôt, en chaſſa les mineurs à coups de grenades, & y jetta des barils de poudre qui brûlerent & étoufférent les Turcs qui étoient dans ces conduits ſouſterreins. Mais quelques ſoins qu'il prît, il ne put éviter que les Infideles ne fiſſent jouer deux mines l'une après l'autre ſous le baſtion d'Angleterre, dont l'effet fut ſi violent, qu'elles renverſerent plus de ſix toiſes de la muraille, & dont les ruines comblerent le foſſé.

La bréche ſe trouva ſi large, & la montée ſi facile, que pluſieurs bataillons des Infideles qui attendoient le ſuccès de la mine, ſe préſenterent auſſi-tot à l'aſſaut avec de grands cris & le ſabre à la main. Ils gagnerent d'abord le haut du baſtion, y planterent ſept enſeignes, & s'en ſeroient rendus maîtres, s'ils n'avoient rencontré derriere, une traverſe qui les arrêta. Les Chevaliers revenus de l'étourdiſſement qu'avoit cauſé le bruit effroyable de la mine, accoururent au baſtion, & chargerent les Turcs à coups de mouſquets, de grenades & de pierres. Le Grand Maître dans le moment que la mine joua, étoit dans une Egliſe voiſine, où il imploroit aux pieds des Autels, le ſecours du Ciel, que les Princes de la terre lui refuſoient. Il jugea bien à l'horrible fracas qu'il entendit, que l'éclat qu'avoit fait la mine, ſeroit ſuivi d'un aſſaut; il ſe leva auſſi-tôt, & dans le moment que les Prêtres de cette Egliſe, pour

commencer l'Office entonnoient cette priere préliminaire, *Deus in adjutorium meum intende :* Seigneur, venez à mon ſecours: *J'accepte l'augure*, s'écria le pieux Grand Maître, & ſe tournant vers quelques anciens Chevaliers qui l'avoient accompagné : *Allons, mes Freres,* leur dit-il, *changer le ſacrifice de nos louanges dans celui de nos vies, & mourons, s'il le faut, pour la défenſe de nôtre ſainte Loi.*

Il s'avance auſſi-tôt la pique à la main, monte ſur le baſtion, joint les Turcs, écarte, renverſe & tue tout ce qui oſe lui réſiſter: il arrache les enſeignes ennemies, & regagne impétueuſement le baſtion. Le Général Muſtapha qui de la tranchée vit la conſternation & la fuite de ſes ſoldats, en ſort le ſabre à la main, tue les premiers fuyards qu'il rencontre, & fait voir aux autres qu'ils trouveroient encore moins de ſûreté auprès de leur Général que ſur la bréche. Il s'y avance lui-même avec audace ; la honte & ſes reproches ramenent à ſa ſuite les fuyards ; le combat ſe rénouvelle ; la mêlée devient ſanglante ; le fer & le feu ſont également employez de part & d'autre ; on ſe tue de loin & de près à coups de mouſquet ou d'épée : on en vient juſqu'à ſe prendre corps à corps, & le plus fort ou le plus adroit tue ſon ennemi à coups de poignard. Les Turcs en butte aux arquebuſades, aux pierres, aux grenades & aux pots à feu, abandonnent enfin la bréche, & tournent le dos : en vain leur Général tâche par menaces & par promeſſes de les rapeller ; tous s'écartent ; tous fuyent ; mais ils trouverent en fuyant la mort qu'ils

apprehendoient de rencontrer dans le combat, & de différens endroits de la Place, on fit un feu ſi continuel d'artillerie ſur le pied de la bréche, qu'on prétend que dans cette derniere occaſion ils perdirent trois mille hommes, & trois Sangiacs ou Gouverneurs de Place.

Un ſi grand avantage coûta à la Religion le Grand Maître d'artillerie, le Chevalier d'Argillemont, Capitaine ou Général des Galeres, le Chevalier de Mauſelle, qui portoit l'étendart du Grand Maître, & pluſieurs autres Chevaliers qui furent tuez en combattant vaillamment.

Il ne ſe paſſoit preſque point de jour qui ne fût ſignalé par quelque nouvelle attaque. Chaque Officier Géneral pour plaire au Grand Seigneur, tâchoit aux dépens de la vie des ſoldats, d'avancer les travaux dont il s'étoit chargé. Le Bacha Peri, ancien Capitaine, malgré ſon âge avancé, ſe diſtinguoit par des entrepriſes continuelles: il s'étoit attaché au baſtion d'Italie, & ne laiſſoit en repos les aſſiegez ni jour ni nuit. Dans l'eſperance d'emporter cet ouvrage, il fit cacher derriere un cavalier qu'on avoit élevé ſur les bords du foſſé, un gros corps d'Infanterie; & le treiziéme de Septembre à la pointe du jour, & lorſque les aſſiegez épuiſez par la fatigue & par des veilles continuelles s'étoient laiſſez ſurprendre au ſommeil, il fit monter ſes troupes à l'aſſaut, qui couperent d'abord la gorge aux ſentinelles, paſſerent la bréche, & étoient prêts d'emporter les retranchemens, lorſque les Italiens honteux de voir les ennemis ſi près d'eux, ſe pouſſerent avec fureur contre ces Infi-

deles, qui ne se défendoient pas avec moins de courage & de résolution.

Le combat se maintint long-tems par la valeur des uns & des autres. Le Bacha étoit à découvert sur le bord du fossé, d'où il leur envoyoit continuellement de nouveaux secours ; mais pendant qu'il les exhortoit à meriter les récompenses que le Grand Seigneur destinoit aux plus braves, un coup de mousquet tua à ses côtez le Gouverneur de l'Isle de Negrepont, jeune Seigneur d'une rare valeur, & favori de Soliman. Péri qui craignoit que le Grand Seigneur ne lui imputât la mort de son favori, ou pour la vengèr, redoubla ses efforts. Le Grand Maître que sa valeur & son amour pour son Ordre multiplioit pour ainsi dire, accourut au secours avec une troupe particuliere de Chevaliers attachez à sa personne. *Allons*, dit-il à ceux qui l'environnoient, *repoußer les Turcs ; il ne faut pas craindre des gens à qui tous les jours nous faisons peur.* Il charge en même-tems les Infideles le sponton à la main : les Chevaliers de la Langue d'Italie sous ses yeux & à son exemple font des prodiges de valeur ; tous s'exposent aux plus grands périls. Plusieurs furent tuez dans cette occasion, & on leur doit cette justice, qu'après le Grand Maître, Rhodes ce jour-là fut sauvée par leur courage & leur intrépidité.

Péri jugeant bien qu'il s'opiniâtreroit en vain à une attaque défendue par le Grand Maître, se contenta d'entretenir le combat ; & ayant tiré ce corps d'Infanterie derriere le cavalier dont ils étoient couverts, il se mit à leur tête, & alla attaquer

quer un ouvrage construit du tems du Grand Maître Carette, & qu'il prétendoit surprendre & moins défendu. Ses troupes se présenterent à l'assaut avec beaucoup de résolution ; mais elles n'en trouverent pas moins dans le Chevalier d'Andelot, qui défendoit cet ouvrage. Les citoyens & les habitans accoururent à son secours ; les Turcs se virent bien-tôt accablez de grenades, de pierres, de bitumes & d'huiles bouillantes : l'artillerie qui étoit sur les flancs des bastions voisins, enfilant les fossez, fit un carnage horrible de ces Infideles. Péri après avoir perdu beaucoup de monde dans ces deux attaques, se vit forcé malgré lui de faire sonner la retraite.

Les Janissaires rebutez de tant d'attaques inutiles, murmuroient hautement contre une entreprise, où ils voyoient périr tous les jours les plus braves de leurs compagnons. Le Visir Mustapha craignant que ces plaintes ne passassent jusqu'à Soliman, & que ce Prince, comme la plûpart de ses semblables, ne prétendît le rendre responsable des mauvais succès, résolut de donner un nouvel assaut au bastion d'Angleterre ; & quelque nombre de soldats qu'il en coûtât à son maître, d'emporter la Place, ou d'y périr lui-même au pied de ses retranchemens. Il communiqua son dessein au Bacha Achmet, qui étoit campé, & qui commandoit dans le quartier opposé aux postes d'Espagne & d'Auvergne. Ces deux Généraux convinrent que pendant que le Visir attaqueroit le bastion d'Angleterre, Achmet pour partager les forces des assiegez, feroit mettre le feu aux mines qu'il avoit

fait creuser, & à la faveur des ruines, tâcheroit de son côté de monter sur les bréches & de s'y loger: cette entreprise s'executa le dix-sept de Septembre. Mustapha à la tête de cinq bataillons, sortit de la tranchée; les troupes soutenues de sa présence, gravirent sur les ruines & sur les débris de la muraille, monterent fierement à l'assaut, gagnerent la bréche; & malgré tout le feu des assiegez, pénétrerent jusqu'aux retranchemens sur lesquels ils planterent même quelques enseignes. Mais ils ne conserverent pas long-tems ce premier avantage: une foule de Chevaliers Anglois qui avoient à leur tête un Commandeur de cette Nation appellé Jean Bouk, sortirent de derriere les retranchemens, & soutenus par Préjan, Grand Prieur de Saint Gilles, & par le Commandeur Christophe Valdner, de la Langue d'Allemagne, firent une si furieuse charge, que les Infideles furent obligez de plier. Ils se retiroient, quoique en bon ordre & toujours en combattant. Mustapha plus brave soldat qu'habile Général, leur amene lui-même du secours; le combat recommence avec une fureur égale; le Général Turc se jette au travers des Chevaliers, en tue plusieurs de sa main; & s'il eût été suivi par ses soldats, Rhodes étoit en grand danger. Mais l'artillerie de la Place, les petites pieces sur-tout qui étoient pointées contre la bréche, & un grand nombre d'arquebusiers, qui tiroient de derriere les retranchemens, firent un si grand feu, que les Infideles sans écouter les menaces de Mustapha, abandonnerent la bréche & l'entraînerent lui-même dans leur fuite. Quel-

que glorieux que fût ce succès pour la Religion, les Chevaliers ne laisserent pas de l'acheter bien cher : on perdit dans cette occasion les Commandeurs Bouk & Valdner, & plusieurs Chevaliers Anglois & Allemands, & la plûpart des principaux Officiers.

Le Bacha Achmet ne fut pas plus heureux dans son entreprise, que le Général Mustapha : ce Commandant ayant fait mettre le feu aux mines, comme il en étoit convenu, celle qui étoit sous le poste d'Auvergne fut éventée, & n'eut point d'effet. La mine qui joua sous le poste d'Espagne, renversa environ deux toises d'un ouvrage avancé, qui servoit d'avant mur. Les Turcs se présenterent aussi-tot pour s'en emparer ; mais ils trouverent sur les ruines un gros de Chevaliers Espagnols, qui leur en défendirent les approches : on se batit quelque tems de loin & à coups de mousquet ; mais comme les Turcs, serrez & en bon ordre, s'avançoient pour forcer les assiegez, le Chevalier du Mesnil, Capitaine du boulevard ou du bastion d'Auvergne, & le Chevalier de Grimereaux, firent tirer l'artillerie de leurs postes si à propos, & si souvent, au travers de ces bataillons épais des Janissaires, que ces soldats quoique braves, & l'élite de l'armée, n'en pouvant essuyer plus long-tems la fureur, se disperserent d'eux-mêmes, & regagnerent leurs tranchées.

Soliman perdit ce jour-là trois mille hommes ; & la Religion outre les Chefs dont nous venons de parler, eut encore plusieurs Chevaliers de tuez

VILLIERS DE L'ISLE-ADAM.

dans ces deux occasions, & entre autres Philippe d'Arcillan Espagnol d'extraction, qui par sa rare valeur mérita qu'on conservât la mémoire de son nom. Préjan de Bidoux, Grand Prieur de S. Gilles qui prenoit pour son poste tous ceux qui étoient attaquez, reçut un coup de mousquet qui lui perçoit le cou, mais dont il guerit heureusement.

20 Septembre. Bourbon p. 31.

Ce fut en ce tems-là qu'on découvrit la trahison du Medecin Juif, qui par ordre de Selim premier s'étoit autrefois établi dans Rhodes, où il servoit d'espion aux Turcs : on le surprit jettant dans leur camp une Lettre attachée à une fléche. Il fut aussi-tôt arrêté, & sur des indices si formels ayant été mis à la question, il avoua qu'il avoit toujours donné avis aux Infideles des endroits foibles de la Place, & de tout ce qui s'y passoit, & que lorsqu'il avoit été arrêté, c'étoit la cinquiéme Lettre qu'il leur avoit fait tenir par la même voye. Ses Juges le condamnerent à être écartelé : on prétend qu'il mourut Chrétien. Cette confession du Christianisme étoit très suspecte ; aussi elle lui fut inutile, s'il ne l'avoit faite que pour sauver sa vie, & il subit le supplice qu'il avoit si justement mérité.

Cependant Soliman irrité du peu de progrès que faisoient ses armes, tint un grand Conseil de Guerre, où il apella ses principaux Capitaines. On y ouvrit differens avis ; Mustapha, qui pour complaire à son Maître, & avant le siege, en avoit représenté l'entreprise comme très facile, redoutant alors sa colere & son ressentiment, proposa

de donner un assaut général, & d'attaquer la Ville en même-tems par quatre endroits differens. *Il semble*, dit-il, *que nous fassions la guerre de concert avec nos ennemis, & que par génerosité nous ne voulions les combattre qu'à forces égales.* Nous n'attaquons qu'un poste à la fois; & comme ces Chevaliers y portent toutes leurs forces, il ne faut pas s'étonner si de braves gens, & l'élite de la Chrétienté, résistent à nos soldats. Mais si toute l'armée environne la Place, qu'on en fasse des détachemens qui montent à l'assaut dans tous les endroits où il y a des bréches, & qu'on ait soin de fortifier les assaillans par des secours continuels; les Rhodiens obligez de se partager, ne soutiendront jamais nos efforts.

VILLIERS DE L'ISLE-ADAM.

Le Grand Seigneur approuva cet avis: l'assaut général fut indiqué pour le vingt-quatre de Septembre, & Soliman pour inspirer une nouvelle ardeur à ses soldats, fit publier qu'il leur accordoit le pillage de Rhodes, s'ils pouvoient l'emporter l'épée à la main. Les Turcs firent préceder l'assaut dont nous allons parler, par un feu continuel de leur canon; & pour élargir les bréches ils battirent pendant deux jours continuels les bastions d'Angleterre, & d'Espagne, le Poste de Provence, & le Terreplein d'Italie. La veille de l'assaut, le Grand Maître, au mouvement qu'il apperçût dans le camp ennemi, se douta bien qu'il alloit être attaqué. Les Chevaliers à son exemple & par ses ordres redoublerent leurs soins: mais quoiqu'ils eussent à craindre pour tous les endroits qui étoient ouverts dans la vaste enceinte des mu-

railles ; cependant ils se virent contraints de se regler sur le peu de troupes qui leur restoient ; & on se réduisit à distribuer les anciens Commandeurs, & les principaux Chefs dans les postes que la violence des attaques, l'ouverture des bréches, & le défaut des fortifications exposoient aux plus grands dangers.

Le Grand Maître ayant pris ses armes, visita tous les quartiers pour reconnoître la disposition de ses troupes, & les exhorter à une généreuse défense ; & s'adressant aux Chevaliers qu'il trouvoit dans leurs postes : *J'offenserois votre courage*, leur disoit-il, *si par de simples paroles j'entreprenois de le fortifier ; & je vous dirois inutilement ce que votre valeur vous a tant de fois inspiré en pareilles occasions. Considerez seulement, mes chers Fréres, que nous allons combattre pour la Religion & pour la défense des Autels, & qu'une glorieuse victoire doit être la récompense de notre valeur, ou Rhodes, le plus fort rempart de la Chrétienté, nous servir de tombeau.* S'il rencontroit des bourgeois & des habitans : *Songez*, leur disoit-il, *qu'outre la défense de la Foi, vous avez pris les armes pour votre Patrie, pour vos femmes, pour vos filles, & pour tous vos enfans : combattez généreusement, mes amis, pour les sauver de l'infamie dont ces Barbares les menacent : leur liberté, la vôtre, votre sang, votre honneur & vos biens sont entre vos mains, & dépendent de votre courage.*

Ce peu de mots prononcez avec une ardeur heroïque attendrirent si fort les cœurs, que les uns & les autres, les Bourgeois comme les Chevaliers,

le Grec & le Latin protestérent hautement de n'abandonner leurs postes que par la mort: & s'embrassant fraternellement, les yeux baignez de larmes, ils se dirent comme le dernier adieu sans plus songer à autre chose qu'à vaincre ou à mourir.

Les Turcs dès la pointe du jour redoublérent leurs batteries, sur-tout contre les postes qu'ils vouloient attaquer, non seulement pour élargir les bréches; mais encore afin d'être moins vûs en marchant à travers de la fumée de l'artillerie. Ils montérent fierement à l'assaut en quatre endroits différens; on n'avoit point vu depuis le commencement du siege tant de résolution, sur-tout parmi les Janissaires, qui combattoient à la vûe du jeune Sultan.

Ce Prince pour les animer par sa presence s'étoit placé sur une colline voisine, où on lui avoit dressé un échafaut, d'où comme d'un amphiteatre il pouvoit juger sans péril de la valeur de cette courageuse milice. Le canon de la place commence à tonner: on vient aux coups de mousquet, d'arbaleste, & de fléches. Les Chevaliers montrent de tous côtez leur intrépidité; les soldats leur obéissance & leur courage: les uns brûlent les assaillans avec des huiles bouillantes & des feux d'artifice; d'autres roulent sur eux de gros quartiers de pierre, ou les percent à coups d'espontons. Ce fut au bastion d'Angleterre qu'il y eut plus de sang répandu: c'étoit le plus foible de la place, le plus vivement attaqué, & aussi le mieux défendu. Le Grand Maître y accourt: d'un côté sa présence inspire une nouvelle ardeur aux Chevaliers; de l'autre l'espe-

rance du butin encourage le ſoldat Turc. Jamais ces Infidelles n'avoient fait voir une ſi grande ardeur ; ils montent ſur les ruines des murailles à travers des boulets, des dards, & des pierres : rien ne les arrête, & il y en eut pluſieurs qui du haut des machines que ces Infidelles avoient approchées des murailles, ſe jettoient à corps perdu ſur les remparts, où ils étoient bientôt maſſacrez. Les Chevaliers précipitent les Turcs du haut de la bréche dans le foſſé ; on renverſe les échelles, & le canon de la place fait un carnage ſi terrible, que les Turcs plient, reculent, & ſont prêts à abandonner l'aſſaut. Mais le Lieutenant du Général, qui commandoit à cette attaque, Officier révéré des ſoldats pour ſa rare valeur, les ramene au combat ; il monte le premier ſur la bréche ; y plante une enſeigne. Heureuſement pour les aſſiegez, un coup de canon parti du poſte d'Eſpagne, le renverſe dans le foſſé ; ſa mort devoit naturellement refroidir l'ardeur de ſes ſoldats. Le déſir de la venger fit naître en ce moment un ſentiment contraire, & une eſpece de rage & de fureur dans leurs cœurs : ils ſe précipitent dans le péril, contens de périr pourvû qu'ils puiſſent tuer un Chrétien. Mais toute leur impétuoſité ne put pas faire reculer d'un pas les Chevaliers. Les Prêtres, les Religieux, les vieillards, & juſques aux enfans, veulent avoir leur part du péril, & repouſſent les ennemis avec des pierres, du ſouffre, & de l'huile bouillante.

Des femmes ne le cedérent pas en aſſiduité aux pionniers, ni en courage parmi les ſoldats : pluſieurs.

plusieurs perdirent la vie en défendant leurs maris & leurs enfans. L'Histoire fait mention d'une Grecque * d'une rare beauté, & maîtresse d'un Officier qui commandoit dans ce bastion, & qui venoit d'être tué. Cette fille outrée de la mort de son amant, & ne lui voulant pas survivre, après avoir baisé deux jeunes enfans qu'elle avoit eus de lui, & leur avoir fait le signe de la croix sur le front : *Il vaut mieux mes chers enfans*, leur dit elle, les larmes aux yeux, *que vous mouriez par mes mains, que par celles de nos impitoyables ennemis, ou que vous soyez réservez à d'infames plaisirs, plus cruels que la mort.* Alors pleine de fureur, elle prend un couteau, les égorge, jette leurs corps dans le feu, se revêt des habits de cet Officier encore teint de son sang, se saisit de son sabre, court sur la bréche, tue le premier Turc qui s'oppose à elle, en blesse d'autres, & meurt en combattant aussi vaillamment qu'auroit pû faire l'Officier le plus courageux, & le soldat le plus déterminé.

On ne se battoit pas avec moins de fureur & d'opiniatreté aux autres attaques. Le plus grand

* Mulier una græcanici sanguinis, quæ cum arcis præfecto consuetudinem habebat, ut eum agnovit fortiter dimicando occisum, amplexa duos venusto corpore & amabili indole pueros, quos defuncto genuerat, postquam maternæ pietatis oscula extrema libasset, & notam crucis Christi lacrymantium, periturorumque frontibus impressisset, ferro atrox fœmina jugulavit, & trementes adhuc exeunte simul sanguine & spiritu artus cum cæteris quæ cara habebat in ardentissimum rogum conjecit, ne hostis (dicebat) vilissimus vivis aut mortuis gemina nobilitate corporibus potiretur. Et cum dicto induens cari amatoris paludamentum madidum multo adhuc sanguine, accepta framea in hostes tendit; ibi egregia bellatrix, & omnium sæculorum memoria dignissima virago, inter confertas hostium phalanges, more virorum fortiter bellando occubuit. *Jacobi Fontani de bello Rhodio l. 2. 1. p. 159. Francofurti ad Mœnum.*

VILIERS DE L'ISLE-ADAM.

péril fut au poste d'Espagne ; l'Aga des Janissaires qui commandoit de ce côté là, marcha à l'assaut à la tête de ses soldats : l'artillerie de la Place en tua un grand nombre avant qu'ils fussent parvenus au pied de la bréche. Ceux des Turcs qui peuvent traverser le fossé vont sapper le mur, & demeurent souvent ensevelis sous ses ruines ; d'autres plantent des échelles ; quelques-uns entassent les corps morts de leurs compagnons, gagnent le haut de la muraille malgré toute la résistance des assiegez, & pénétrent jusqu'aux retranchemens, où on prétend qu'ils plantérent jusqu'à trente enseignes. Malheureusement pour les Chevaliers, ceux de cet Ordre qui étoient de garde au bastion d'Espagne penserent être surpris pour ne s'être pas tenus sur leurs gardes. Les Turcs n'ayant fait aucune démonstration de les vouloir attaquer, ces Chevaliers qui se reprochoient d'être inutiles dans ce poste, & qui voyoient que les Turcs pressoient fort le bastion d'Ital e, coururent au secours, & ne laisserent sur le bastion d'Espagne que quelques sentinelles. Ces soldats même, contre toutes les regles de la guerre, abandonnérent leur poste pour aider à des Canoniers à transporter quelques pieces de canon, qu'ils vouloient pointer contre le poste que l'Aga des Janissaires attaquoit. Des Turcs cachez derriere des ruines voyant ce bastion abandonné, montent sans être découverts, gagnent le haut de cet ouvrage, s'en rendent maîtres, taillent en pieces les Canoniers, arrachent les enseignes de la Religion, plantent celles de Soliman en leur place, &

par des cris de victoire invitent leurs camarades à se joindre à eux : l'Aga y envoya un détachement de ses Janissaires.

Le Grand Maître averti de cette surprise y accourt aussi-tôt, fait pointer l'artillerie du bastion d'Auvergne contre l'ouverture que le canon ennemi avoit fait à celui d'Espagne, empêche les Turcs d'en approcher ; & d'une autre batterie qui voyoit le bastion, il fait tirer sur ceux qui s'en étoient emparez, & qui tâchoient de s'y loger. D'un autre côté le Commandeur de Bourbon par son ordre suivi d'une troupe de braves soldats, entre par la Cazemate dans le bastion, monte jusque sur le haut & sur la platte forme l'épée à la main pour en chasser les Infideles. Il en trouve une partie de tuez par le canon ; il taille en pieces le reste, releve les enseignes de l'Ordre, abbat celle des Turcs, & tourne l'artillerie de ce bastion contre ceux qui montoient à une bréche faite à l'endroit de la muraille qu'on appelloit le poste d'Espagne. L'Aga s'y maintenoit malgré la défense courageuse des Chevaliers ; le Grand Maître y revient à la tête de ses gardes, & se jette au milieu des Infidelles avec une ardeur, qui par des motifs différens ne faisoit pas moins craindre ses Chevaliers que ses ennemis. Le combat recommence avec une nouvelle fureur ; le soldat encore sain, le blessé & le mourant confondus ensemble, après six heures de combat, manquent plutôt de force que de courage. Le Grand Maître craignant que ses soldats épuisez par une si longue résistance ne fussent accablez par la multitu-

VILLIERS DE L'ISLE-ADAM.

de des ennemis, tira de la tour de saint Nicolas deux cens hommes commandez par des Chevaliers. Ces gens frais & reposez firent changer la face du combat; les Janissaires commencerent à reculer, & se voyant pressez par ces braves soldats, ils abandonnent la bréche, & tâchent de regagner leurs tranchées. Soliman pour couvrir la honte de cette fuite, & pour sauver l'honneur de ses troupes, fait sonner la retraite, après avoir laissé sur la bréche ou au pied des murailles plus de quinze mille hommes, & plusieurs Capitaines de grande réputation, qui perirent dans ces differens assauts.

Les Rhodiens à proportion ne firent pas une perte moins considerable; & outre les soldats & les habitans il y eut un grand nombre de Chevaliers tuez dans ces attaques, parmi lesquels on comptoit le Chevalier du Fresnoi, Commandeur de la Romagne, le Commandeur de sainte Camelle Provençal, Olivier de Tressac de la langue d'Auvergne, & Frere Pierre Philippes, Receveur du Grand Maître. Le Chevalier Jean le Roux dit Parnides, d'un coup de canon eut la main emportée, dont il venoit de tuer sept Turcs : il y eut peu de Chevaliers qui revinssent de ce combat sans blessure, & à peine en resta-t'il de sains pour continuer le service.

Bourbon p. 35.

Le Sultan devenu furieux par le mauvais succès de cette entreprise, s'en prit à Mustapha son Général, qui par complaisance pour son Maître l'avoit conseillée, & il commanda qu'il fût tué à coups de fléches : triste récompense de ses services, mais à

laquelle ſous le gouvernement des Infideles, des eſclaves & des courtiſans ſerviles ſont ſouvent expoſez. L'armée étoit rangée en bataille pour être témoin de la mort de ſon Général, & ce malheureux étoit déja attaché au funeſte poteau, lorſque le Bacha Péri outré du ſupplice qu'on faiſoit ſouffrir à ſon ami, en fit ſurſeoir l'execution, perſuadé que Soliman, après être revenu de ſa colére, ne ſeroit pas fâché qu'on eût épargné cette tache à ſa gloire. Comme il avoit élevé ce jeune Prince dès ſon enfance, & qu'il avoit conſervé beaucoup de pouvoir ſur ſon eſprit, il fut ſe jetter à ſes pieds, & lui demanda la grace de Muſtapha. Mais il apprit par ſa propre expérience, que les lions ne s'apprivoiſent point; Soliman encore dans les premiers tranſports de ſa colere, jaloux de ſon autorité, & irrité qu'il y eût dans tout ſon Empire un homme aſſez hardi pour ſurſeoir l'execution de ſes ordres, le condamna ſur le champ à la même peine. Les autres Bachas conſternez, pour le fléchir, ſe proſternérent tous à ſes pieds; le Sultan revenu de ſon emportement, ſe laiſſa toucher à leurs larmes; il accorda la grace de Muſtapha & de Péri: mais il ne voulut plus voir Muſtapha, & l'éloigna depuis ſous prétexte d'un autre emploi.

Ce Prince déſeſperant d'emporter cette Place, paroiſſoit déterminé à lever le ſiege, & on prétend que des Compagnies entieres, & les gros bagages commençoient à filer vers la mer pour ſe rembarquer: mais un ſoldat Albanois ſorti de la ville, ſe rendit au camp des Turcs, & les aſſura

que la plûpart des Chevaliers avoient été tuez ou blessez au dernier assaut, & que ce qui en restoit, n'étoit pas capable d'en soutenir un autre. On prétend que le raport de ce deserteur fut confirmé par une lettre d'Amaral, qui marquoit au grand Seigneur que les assiegez étoient réduits à la derniere extrêmité.

Ces différens avis le déterminerent à continuer le siege, & pour faire voir à ses troupes & aux assiegez qu'il étoit résolu de passer l'hiver devant la Place, on commença par son ordre à bâtir sur le Mont Philerme une maison destinée à lui servir de logement : il donna en même temps le commandement de l'armée au Bacha Achmet, habile ingenieur, & qui changea de methode dans la conduite de ce siege. Il résolut de ménager le sang des soldats, & avant que de les ramener à l'assaut, de le préparer par un nouveau feu, & sur-tout par la sappe & la mine, & par d'autres ouvrages souterrains en quoi il excelloit.

Ce nouveau Général s'attacha d'abord au bastion d'Espagne dont le fossé étoit plus étroit & moins profond : & afin d'en faciliter la descente, son artillerie pendant plusieurs jours battit avec tant de fureur cet ouvrage, qu'il en ruina toutes les défenses : il n'y eut que la Barbacane ou la fausse braye, que le canon à cause de son peu d'élévation ne put endommager. Le Général Infidele résolut de pousser la tranchée jusqu'à cet ouvrage, qui couvroit le pied de la muraille ; mais cette tranchée étant vûe du poste d'Auvergne, fut fou-

droyée par le canon des Chevaliers. Les Turcs pour s'en mettre à couvert, élevérent au devant de la tranchée une muraille épaiſſe ; mais ils ne purent achever ces differens travaux ſans perdre un nombre infini de ſoldats & de pionniers; aucun n'oſoit ſe découvrir qu'il ne fût auſſi-tôt expoſé au feu de l'artillerie ou de la mouſqueterie: & les Chevaliers en même temps jettoient continuellement des grenades & des pots à feu dans leurs ouvrages. Le Général Turc, pour en empêcher l'effet, fit dreſſer le long de la courtine une gallerie avec des planches couvertes de peaux de bœufs nouvellement écorchez, & ſur leſquelles le feu n'avoit point de priſe. A la faveur de ce nouvel ouvrage, il fit ſapper la muraille pendant que d'autres compagnies de pionniers & de mineurs travailloient continuellement à pénétrer ſous les baſtions de la Place, & à y établir des chambres & des fourneaux.

La ſappe ayant fait tomber pluſieurs toiſes de la muraille du poſte d'Eſpagne, les Barbares ſe préſenterent pour monter à l'aſſaut; mais ayant pénétré juſqu'à la breche, ils ſe virent arrêtez par de nouveaux retranchemens bordez d'artillerie, & dont le feu continuel, après leur avoir tué un grand nombre de leurs plus braves Officiers, & une foule prodigieuſe de ſoldats, contraignit les autres de ſe rejetter dans leurs tranchées.

Le Bailli Martinengue toujours en action, & pour empêcher ces Infideles de venir reconnoître les travaux qu'il faiſoit au dedans de la Place, fit ouvrir des canonieres dans les murailles de la

contre-efcarpe, qui étoit de fon côté, d'où à coup d'arquebufes, les Chevaliers tuoient tous ceux qui ofoient en approcher. Les Turcs à fon exemple en firent autant de leur côté; c'étoit un feu continuel de part & d'autre. Malheureufement un coup parti de la tranchée, & tiré au hazard, frapa Martinengue dans l'œil dans le moment qu'à la faveur d'une canoniere il examinoit les travaux des ennemis: il tomba de ce coup, & on le crut bleffé à mort. La Religion dans une pareille conjoncture n'eût pû faire une plus grande perte : lui feul dirigeoit la valeur des Chevaliers, & déterminoit les temps & les endroits où ils devoient porter leurs armes.

Le Grand Maître ayant appris fa bleffure, accourut auffi-tôt en cet endroit, & le fait porter dans fon palais : par fes foins & felon les vœux des Chevaliers & de tout le peuple, il guerit depuis de fa bleffure. Le Grand Maître en fon abfence prit fa place, & fe chargea de la défenfe du baftion d'Efpagne. Le Chevalier de Cluys, Grand Prieur de France, le Commandeur de fainte Jaille Bailli de Manofque, celui de la Morée, & les plus anciens Chevaliers de l'Ordre refterent auprès du Grand Maître pour partager avec lui les périls & la gloire de cette défenfe. Il s'y paffa de part & d'autre des actions d'une valeur extraordinaire: c'étoient tous les jours de nouveaux combats. On devroit être furpris qu'un fi petit nombre de Chrétiens qui n'avoient plus pour fe couvrir que quelques retirades & de foibles retranchemens, euffent pû tenir fi long temps contre le nombre prodi-

gieux

gieux des aſſaillans, ſi ce petit nombre, d'aſſiegez n'avoit été composé d'anciens Chevaliers tous d'une valeur éprouvée en mille autres occaſions, & qui dans celle-ci étoient tous réſolus de ſacrifier leurs vies pour la défenſe des Autels. On eſt bien fort & bien redoutable quand on ne craint point la mort.

L'Hiſtoire en parlant de leur zéle & de leur courage, n'a qu'une ſorte d'éloge pour tous ces généreux ſoldats de Jeſus-Chriſt. Ce n'eſt pas qu'il ne ſe trouvât parmi ces guerriers des talens differens, & plus ou moins de capacité dans l'art militaire; & nous ſerions juſtement répréhenſibles ſi nous ne rendions pas la juſtice qui eſt dûe à la mémoire du Grand Maître, qui pendant trente quatre jours que dura la bleſſure & la maladie du Bailli Martinengue, demeura dans le retranchement fait ſur le baſtion d'Eſpagne ſans en vouloir ſortir, & ſans prendre aucun repos ni jour ni nuit, que pendant quelques momens qu'on lui jettoit un mattelas au pied de ce retranchement: tantôt ſoldat & tantôt pionnier, mais toujours Général; ſi on en excepte cette ardeur qui le faiſoit combattre comme un jeune Chevalier, & qui le précipitoit dans le péril avec moins de précaution qu'il ne convenoit à un Souverain.

A l'exemple d'un Grand Maître qui ſe ménageoit ſi peu, ce qui reſtoit de Chevaliers dans les principaux poſtes de la Place, prodiguoient tous les jours leurs vies, ſoit à la défenſe des bréches & des retranchemens, & ſouvent dans des combats ſouterrains, & quand il s'agiſſoit de rencon-

trer les mineurs, & d'éventer les mines : il ne se passoit point de jour qu'on n'en vînt aux mains en differens endroits. Outre le bastion d'Espagne qui étoit presque entierement ruiné, les Turcs s'étoient principalement attachez aux postes d'Angleterre, de Provence & d'Italie. Le grand nombre de troupes dont leur armée étoit composée, fournissoit aisément à tant d'attaques; les murailles étoient rasées en plusieurs endroits, & les bréches si grandes, qu'on vit les Turcs formez en bataillon monter à l'assaut du bastion d'Angleterre. Les Chevaliers qui en avoient entrepris la défense, bordoient les remparts l'épée à la main, & faisoient de leurs corps un nouveau parapet. Ils étoient secondez par l'artillerie de la Place, qui de differens endroits battoit le pied de la bréche. Les Turcs sans s'épouvanter du nombre des morts, se poussent avec fureur contre les Chevaliers, les joignent, combattent corps à corps, & autant par leur multitude que par leur courage, les forcent de reculer. Ces généreux défenseurs se voyoient au moment d'être accablez par la foule de leurs ennemis, lorsque le Chevalier de Morgut, Grand Prieur de Navarre, & un des Capitaines du secours, comme on les appelloit alors, accourut avec sa troupe, rétablit le combat, força à son tour ces Infideles de reculer, & par de nouveaux efforts, les réduisit à la fin, après avoir perdu plus de six cens hommes, à faire sonner la retraite & à abandonner cette attaque.

Mais si la Religion dans la personne de ses Chevaliers avoit de si braves défenseurs, elle nourif-

ſoit auſſi dans ſon ſein, & même parmi ſes principaux Chefs, un traître qui n'oublioit rien pour avancer la perte de Rhodes & la ruine de tout l'Ordre. On voit bien que je veux parler du Chancelier d'Amaral : voici à peu près de quelle maniere le Commandeur de Bourbon dans ſa Relation du ſiege de Rhodes, rapporte un événement ſi tragique.

D'Amaral, dit cet Auteur, toujours agité des furies qui lui déchiroient le cœur, & ſans être touché du ſang de ſes confreres, qu'il voyoit répandre tous les jours, perſiſtoit dans les intelligences criminelles qu'il entretenoit avec les Turcs. Un de ſes valets de Chambre, appellé Blaiſe Diez, qui avoit toute ſa confiance, ſe rendoit avec un arc à des heures indûes au poſte d'Auvergne, d'où quand il croyoit n'être pas apperçû, il jettoit dans le camp ennemi une Lettre attachée à une fléche. Ses voyages fréquents au même endroit, & ſur-tout dans une Place aſſiegée, firent naître d'abord quelque ſoupçon ; mais comme on ne lui avoit point vû jetter ces Lettres, & d'ailleurs qu'il appartenoit à une perſonne de grande autorité, ceux qui avoient obſervé ces démarches furtives, n'oſerent d'abord en parler, de peur de s'attirer le reſſentiment d'un homme puiſſant & vindicatif. Il n'y eut qu'un ſeul Chevalier, qui paſſant par deſſus toute conſideration, & voyant ce domeſtique revenir ſouvent au même endroit, en avertit ſecretement le Grand Maître. Par ſon ordre, on arrêta auſſi-tôt ce domeſtique ; il fut enſuite interrogé par les Juges de la Châtellenie, qui n'étant pas

30 Octobre.

satisfaits de ses réponses équivoques, le firent appliquer à la question. Il n'en eut pas si-tôt ressenti les premiers traits, qu'il avoua que par le commandement de son maître il avoit jetté plusieurs Lettres dans le camp des Turcs pour avertir ces Infideles des endroits les plus foibles de la Place. Il ajouta qu'il leur avoit fait sçavoir que dans les derniers assauts, la Religion avoit perdu la plûpart de ses Chevaliers: d'ailleurs que la Ville manquoit de vin, de poudre & de munitions de guerre & de bouche; mais que quoique le Grand Maître fût réduit à l'extrêmité, cependant il ne falloit pas se flatter que le Grand Seigneur se rendît maître de cette Place, que par la force de ses armes.

Cette déposition fut portée au Conseil, & par ses ordres on arrêta le Chancelier, qui fut conduit à la tour de Saint Nicolas. Deux Commandeurs Grands-Croix s'y rendirent avec les Magistrats de la Ville pour instruire son procès; on lui lut la déposition de son domestique, qui lui fut ensuite confronté, & qui lui soutint que c'étoit uniquement par son ordre qu'il s'étoit transporté plusieurs fois au poste d'Auvergne, d'où il avoit jetté ses Lettres dans le camp des Infideles. Cette déposition se trouva soutenue par celle d'un Prêtre Grec, Chapelain de l'Ordre, qui vint déclarer aux Juges que passant un jour par la barbacane du bastion d'Auvergne, pour reconnoître les travaux des ennemis, il avoit trouvé dans un endroit écarté le Chancelier avec ce même domestique, qui tenoit une arbaleste avec son carreau ou sa fléche

quarrée, à laquelle il s'apperçut qu'il y avoit un papier attaché ; que le Chancelier qui regardoit alors par une canoniere, s'étant retourné, parut surpris de le voir si près de lui, qu'il lui demanda fierement & avec un ton de colere ce qu'il cherchoit ; & qu'ayant reconnu que sa présence dans cet endroit lui étoit desagréable, il s'étoit retiré avec précipitation.

Diez convint de la déposition du Prêtre Grec, & de toutes ces circonstances. Ce domestique qui peut-être se flattoit, à force de charger son maître, d'échaper au supplice, ajouta que c'étoit le Chancelier qui avoit attiré dans l'Isle les armes du Grand Seigneur par les avis qu'il lui avoit fait passer de l'état de la Place, & en lui envoyant jusqu'à Constantinople cet esclave dont nous avons parlé, & qui conduisit toute cette négociation. On fit en même tems souvenir le Chancelier que le jour de l'élection du Grand Maître, il n'avoit pû s'empêcher de dire qu'il seroit le dernier Grand Maître de Rhodes. D'Amaral sans s'étonner, & confronté une seconde fois avec son domestique & le Prêtre Grec, traita Diez de coquin & d'imposteur, & dont la déposition, dit-il, n'étoit que l'effet du ressentiment qu'il avoit conservé des châtimens que sa mauvaise conduite lui avoit attirez. Il nia tous les faits avancez par le Prêtre Grec, avec une fermeté qui ne devroit se trouver qu'avec l'innocence : il fallut enfin en venir à la question ; mais avant que de l'y appliquer, ses Juges qui étoient ses confreres, pour lui en épargner les douleurs, & aussi pour tâcher d'en tirer la connois-

VILLIERS DE L'ISLE-ADAM.

sance de ses complices, le conjurerent dans les termes les plus pressans, de les aider par un aveu sincere de ses fautes, à le sauver; mais le Chancelier rejetta leur office avec indignation, & il leur demanda fierement s'ils le croyoient assez lâche, après avoir servi la Religion pendant plus de quarante ans, pour se deshonorer à la fin de sa vie par l'aveu d'un crime dont il étoit si incapable. Il soutint la question avec la même fermeté : il avoua seulement que dans la conjoncture de l'élection du Grand Maître, & dans un tems où les Turcs menaçoient Rhodes d'un siege, n'étant pas prévenu, dit il, en faveur du courage & de l'habileté de l'Isle-Adam, il lui étoit échapé de dire qu'il seroit peut-être le dernier Grand Maître de Rhodes : & se tournant vers ses Juges, il leur demanda si une parole que l'émulation & la concurrence à la même dignité lui avoit arrachée, méritoit qu'on mît le Grand Chancelier de l'Ordre entre les mains des bourreaux. Mais ces Juges persuadez de son intelligence criminelle avec les Turcs, ne se laisserent pas éblouir à ses protestations : personne ne prit ses récriminations contre Blaise Diez pour des preuves de son innocence : le maître & le valet furent condamnez à mort. Le Chancelier par la Sentence devoit avoir la tête coupée ; Diez être pendu ; leurs corps mis ensuite en quartiers, & exposez à la vûe des Turcs sur les principaux bastions de la Place. Le valet fut le premier executé : il étoit né Juif ; mais il s'étoit converti, & il déclara au supplice qu'il mouroit bon Chrétien. Avant que de faire mourir d'Amaral, on tint une

assemblée dans la grande Eglise de S. Jean, à laquelle le Bailli de Manosque présida. Le criminel y fut amené; on lui lut la Sentence, qui ordonnoit qu'il seroit dégradé & dépouillé de l'habit de l'Ordre: ce qui fut pratiqué avec les cérémonies prescrites par les statuts. On le livra ensuite à la Justice séculiere, qui le conduisit dans ses prisons, & le jour suivant, il fut porté en chaise dans la Place publique, où il devoit être executé. Il vit les apprêts de son supplice, & les approches de la mort avec une fermeté digne d'une meilleure cause; mais le refus qu'il fit dans cette extrêmité de se recommander à la protection de la Sainte Vierge, dont le Prêtre qui l'assistoit lui présentoit l'Image, ne donna pas bonne opinion de sa pieté. Fontanus Historien contemporain, & témoin oculaire, parlant de la mort bien differente de deux Grands-Croix chargez au commencemunt du siege avec d'Amaral de la visite & du soin des munitions de guerre & de bouche, & qui avoient été tuez aux assauts, ajoute en parlant du Chancelier, mais sans le nommer : *Dieu*, dit cet Auteur, *avoit reservé le dernier triumvir à une mort honteuse, & qu'il avoit bien meritée.* Cependant ses services rendus à la Religion depuis tant d'années, sa fermeté au milieu des plus cruels tourmens de la question, cette fidelité si ancienne & si recommandable de la Noblesse Portugaise pour ses Souverains, & dont il y a dans l'histoire tant d'illustres exemples, tout cela pourroit balancer la déposition d'un domestique, & peut-être qu'on n'auroit pas traité si rigoureusement le Chancelier, si quand il s'agit du

salut public, le seul soupçon n'étoit pas, pour ainsi dire, un crime que la politique ne pardonne gueres.

Quoi qu'il en soit, & pour continuer la relation de ce fameux siege, Soliman rebuté de sa durée, & du peu de succès de ses mineurs, ordonna à Achmet de recommencer ses batteries, & de disposer ses soldats pour un assaut géneral. Rhodes étoit alors en spectacle à tout l'Univers; les Turcs se flattoient de l'emporter à la fin l'épée à la main, & les Chevaliers réduits à un petit nombre, & plûtôt cachez & ensevelis, que fortifiez dans ce qui leur restoit de terrein, attendoient avec impatience pour faire lever le siege, le secours que les Princes Chrétiens leur faisoient esperer inutilement depuis si long-tems. Mais l'Empereur Charles-Quint & François Premier Roi de France, attachez opiniâtrément l'un contre l'autre, n'osoient se défaire de leurs forces, ni les partager: & les autres Souverains de l'Europe, dont la plûpart avoient pris parti entre ces deux Princes, & qui craignoient une invasion dans leurs Etats, de peur de surprise se tenoient toujours armez. Le Pape même, appellé Adrien VI. Pontife à la verité pieux & sçavant, mais peu habile & tout dévoué à l'Empereur, ayant été conjuré par le Cardinal Julien de Medicis, ancien Chevalier de l'Ordre, de faire passer à Rhodes sur ses Galeres un corps d'Infanterie, qui étoit alors aux environs de Rome, le nouveau Pontife s'en excusa sur le prétexte qu'étant peu versé dans les affaires du Gouvernement, pendant que toute l'Italie étoit en armes, il ne pouvoit pas se défaire de ses troupes: mais il y a bien de l'apparence

qu'il

qu'il n'osa en disposer sans la participation de l'Empereur son bienfaiteur : & par complaisance pour ce Prince, au lieu de les envoyer à Rhodes, il les fit passer dans le Milanois & dans la Lombardie, où elles furent employées contre les François.

Ainsi le Grand Maître & ses Chevaliers, après avoir mis toute leur confiance en Dieu, se virent réduits à n'esperer de secours que celui qu'ils pouroient tirer de l'Ordre même : encore furent-ils si malheureux qu'ils ne purent recevoir un convoi considerable que des Chevaliers François avoient fait partir du Port de Marseille sur deux vaisseaux. L'un de ces vaisseaux, après avoir été battu pendant plusieurs jours de la tempête, coula à fond à la hauteur de Monaco; & l'autre après avoir perdu ses mâts par l'effort de la même tempête, échoua sur les côtes de Sardaigne, & se trouva hors d'état de tenir la mer. Les Anglois ne furent pas plus heureux : le Chevalier Thomas de Nieuport s'étant embarqué avec plusieurs Chevaliers de sa Nation, & portant à Rhodes des vivres & de l'argent, fut battu par la même tempête, qui le porta contre une plage deserte où il échoua. Le Chevalier Aulamo de la Langue d'Arragon, & Prieur de S. Martin, se flattoit d'entrer dans le Port de Rhodes. Mais il fut rencontré dans l'Archipel par des Galeres Turques, ausquelles après un long combat il n'échapa qu'avec peine. Le Grand Maître abandonné pour ainsi dire de tout secours humain, ne s'abandonna pas lui-même. Ce grand homme fit voir dans cette extrêmité le même courage qui le portoit si souvent sur la bréche & contre ses

VILLIERS DE L'ISLE-ADAM.

ennemis. Par son ordre les Chevaliers qui résidoient dans les Isles voisines dépendantes de Rhodes, & dans le Château de Saint Pierre, les abandonnérent pour conserver la Capitale de l'Ordre: & sur de légeres barques & de petits brigantins ils y transporterent ce qui s'y trouva de soldats, d'armes & de vivres. Le Grand Maître réduit à l'extrêmité, prit ce parti dans l'esperance de recouvrer un jour ces Isles, s'il se pouvoit maintenir dans Rhodes. Mais comme on avoit déja tiré de ces differens endroits de pareils secours, ce dernier, la seule esperance des Chevaliers, leur fit plûtôt voir leur foiblesse qu'il n'augmenta leurs forces. Le Grand Maître dépêcha en même tems en Candie le Chevalier Farfan de la Langue d'Angleterre, pour tâcher d'en tirer des vivres, & il envoya un autre Chevalier appellé des Réaux à Naples pour hâter le secours qui étoit retardé par la rigueur de la saison; mais tous ces soins furent inutiles, & il sembloit que la mer & les vents eussent conjuré la perte de l'Isle de Rhodes, & de cet armement, la derniere esperance des assiegez.

Les Turcs ausquels des transfuges avoient représenté ce secours comme plus puissant & plus prochain qu'il n'étoit, pour le prévenir redoublerent leurs efforts. Achmet qui sous les ordres de Soliman avoit toute la conduite du siege, dressa une batterie de dix-sept canons contre le bastion d'Italie, dont il acheva de ruiner toutes les fortifications. Il poussa ensuite la tranchée jusqu'au pied de la muraille; & pour n'être point endommagée par l'artillerie de la Place, il fit cou-

vrir ces nouveaux ouvrages par des poutres & des madriers très épais. Ses pionniers percerent ensuite la muraille, & pénetrerent jusques sous les retranchemens, d'où ils tiroient la terre, qui les soutenoit, & qu'ils firent ensuite crouler; en sorte que les Chevaliers se virent contraints de se retirer plus avant dans la Place: & le Grand Maître qui ne partoit point des attaques, voyant les Infideles maîtres de la meilleure partie du terreplein de ce bastion, fut réduit à faire abattre l'Eglise de Saint Pantaleon, & la Chapelle de Nôtre-Dame de la Victoire, pour empêcher les Turcs de s'y loger; & il se servit des materiaux de ces deux Eglises pour construire de nouvelles baricades, & des retranchemens qui empêchassent l'ennemi de pénetrer plus avant dans la Place.

Le Général Turc eut le même succès au bastion d'Angleterre: après que son artillerie l'eut foudroyé pendant plusieurs jours, & qu'il en eut rasé les murailles & ruiné les retranchemens, plusieurs Chevaliers proposerent de l'abandonner, de charger auparavant les mines pour faire sauter les premiers des ennemis qui s'y jetteroient. Mais on remontra dans le Conseil qui se tint là-dessus, que dans l'extrêmité où on étoit réduit, le salut de la Place dépendoit de la prolongation du siege, pour donner le tems d'arriver au secours qu'on attendoit; qu'ainsi il n'y avoit point un pied de terrein qu'il qu'il ne fallût disputer aux ennemis le plus longtemps qu'on pourroit. Ce dernier sentiment prévalut; & quoique ce bastion fût entierement ruiné par les mines & par le feu de l'artillerie, le Che-

valier Bin de Malicorne s'offrit généreusement de le défendre: & malgré les attaques continuelles des Turcs, il le conserva avec beaucoup de gloire jusqu'à la fin du siege.

Les Turcs ne laisserent pas plus en repos les Chevaliers qui défendoient les postes d'Italie & d'Espagne: ils s'adresserent au premier le 22 Novembre. Ils s'étoient emparez, comme nous le venons de dire, de la meilleure partie du terre-plein d'Italie; à peine les Chevaliers en avoient pû conserver un tiers, & les uns & les autres enterrez dans des ouvrages sousterreins, n'étoient plus separez que par des planches & des madriers. Les Turcs qui se voyoient maîtres de la plus grande partie de ce terreplein, entreprirent d'en chasser entierement les Chevaliers. Un bataillon de ces Infideles du côté de la mer monta à l'assaut, pendant qu'une autre troupe attaqua l'épée à la main leurs retranchemens. Mais ils trouverent par tout la même valeur & la même résistance; & quoique les Chevaliers dans des attaques si meurtrieres eussent perdu beaucoup de monde, ils ne laisserent pas de repousser les Infideles qui furent obligez de se retirer.

Ce ne fut que pour revenir peu de jours après en plus grand nombre: l'attaque fut précedée par une mine qu'ils firent jouer sous le bastion d'Espagne. Elle fit crouler un grand pan de la muraille; & pour empêcher que les Chevaliers ne fissent de nouveaux retranchemens derriere cette bréche, une batterie de leurs plus gros canons pendant un jour & une nuit tira continuellemént contre cet endroit. Les Turcs le trentiéme de Novembre re-

vinrent dès la pointe du jour à l'assaut, en même tems que le Bacha Péri attaquoit de nouveau le terreplein d'Italie. Mais le principal effet des Infideles se fit contre le bastion d'Espagne; les Turcs en grand nombre, & soutenus des meilleures troupes de leur armée, s'avancerent fierement jusqu'à la bréche malgré tout le feu de l'artillerie & de la mousqueterie des assiegez: leur grand nombre l'emporta sur tout le courage des Rhodiens, & ils penetrerent jusqu'aux retranchemens, que le Bailli Martinengue y avoit faits avant sa blessure. Mais au son des cloches, qui annonçoit le péril où se trouvoit la Ville, le Grand Maître, le Prieur de Saint Giles, le Bailli Martinengue, qui n'étoit pas encore bien gueri de sa blessure, accoururent de differens endroits avec la plûpart des Chevaliers & des habitans: chacun ne prenant plus l'ordre que de son courage, & peut-être de son desespoir, & tous sans ménager leurs vies, se pousserent avec une espece de fureur contre les Turcs. Ces Infideles ne faisoient pas paroître moins de courage; on se battoit corps à corps, avec un avantage égal, & sans qu'on pût prévoir quel seroit le succès de ce terrible combat. Heureusement pour Rhodes il survint une pluye extraordinaire: il tomboit du Ciel des torrens d'eau, qui entraînerent la terre qui servoit d'épaulement à la tranchée des Infideles. L'artillerie du poste d'Auvergne la voyant alors à découvert, en tua un grand nombre, & d'autres batteries qu'on avoit placées sur les Moulins du Cosquin, & la Mousqueterie des Chevaliers tirant continuellement sur la bréche, & con-

tre les ennemis, qui s'y étoient logez, en firent un si horrible carnage, que ceux qui purent échaper à la furie du canon, malgré toutes les menaces de leurs Officiers, regagnerent avec précipitation leur tranchée & leur camp.

Les Turcs ne furent pas plus heureux à l'attaque du terreplein d'Italie; le Bacha Peri qui la conduisoit, après avoir perdu ses plus braves soldats, & ayant appris le mauvais succès de l'attaque du bastion d'Espagne; voyant d'ailleurs ses troupes noyées d'eau, fit sonner la retraite. Tel fut le succès d'une journée qui devoit être la derniere de la liberté de Rhodes; mais que le Grand Maître & ses Chevaliers sçurent conserver, en ne se conservant point eux mêmes, & en prodiguant leurs vies sans aucun ménagement.

Soliman ne put voir revenir ses troupes en desordre & fuyant, sans entrer en fureur: il y avoit près de six mois qu'il étoit avec deux cens mille hommes devant cette Place sans l'avoir pû emporter: le chagrin qu'il en eut, & la crainte que les Princes Chrétiens ne s'unissent à la fin pour lui faire lever le siege, le tint renfermé plusieurs jours dans sa tente, sans se laisser voir à ses Capitaines. Personne n'osoit se présenter devant lui: il n'y eut que le Bacha Péri son ancien Gouverneur, & qui avoit des entrées privilegiées, qui hazarda de l'aborder. Cet adroit Ministre pour l'adoucir, lui représenta que ses troupes étoient logées sur les principaux bastions; qu'il étoit maître d'une partie de la Place; qu'un dernier assaut l'emporteroit; qu'à la verité on avoit affaire à des desesperez qui

se feroient tous tuer plutôt que de se rendre : mais que ces Chevaliers étoient réduits à un petit nombre ; que les habitans la plûpart Grecs de Nation, n'avoient pas le même courage ni le même interêt à s'opiniâtrer à la défense de la Place, & qu'il étoit persuadé qu'ils ne refuseroient pas une composition où ils trouveroient la sureté de leurs vies, & la conservation de leurs biens : le Sultan approuva son avis, & le chargea de l'execution.

Péri par son ordre fit jetter dans la Place plusieurs Lettres au nom du Grand Seigneur, dans lesquelles il exhortoit ces habitans à se soumettre à son Empire, & il les menaçoit en même tems des plus cruels supplices, eux, leurs femmes & leurs enfans, s'ils étoient emportez d'assaut. Le Bacha fit agir ensuite un Genois qui étoit dans le camp de Soliman, & qui s'approchant du bastion d'Auvergne, demanda la permission de parler. Ce Génois appellé *Hierome Monile*, affectant une fausse compassion, dit qu'étant Chrétien, il n'avoit pû se résoudre à voir la perte prochaine, & le massacre de tant de Chrétiens ses freres, qui seroient accablez par la puissance formidable de Soliman ; que leurs fortifications étoient détruites ; les retranchemens ruinez, & l'ennemi déja logé dans la Place ; qu'ils devoient prévenir sagement les suites fâcheuses d'une Ville emportée l'épée à la main, & que peut-être il ne seroit pas impossible d'obtenir de Soliman une composition sûre, & même honorable. Le Commandant du bastion, par ordre du Grand Maître, lui fit réponse que les Chevaliers de Saint Jean ne traitoient avec les

Infideles que l'épée à la main ; & de peur que ses discours artificieux ne fissent quelque impression sur l'esprit des habitans, il lui commanda de se retirer. Cet adroit Agent du Bacha ne se rebuta point, il revint deux jours après au même endroit sous prétexte d'avoir des Lettres à rendre à un Génois, qui étoit dans la Place. Mais le Commandant lui ayant fait dire de se retirer, il déclara qu'il étoit porteur d'un paquet de Soliman pour le Grand Maître : nouveau prétexte pour entrer en négociation, mais que le Grand Maître éluda par le refus de le recevoir, & dans la crainte que les apparences seules d'un traité ne ralentissent le courage des soldats & des habitans : & pour obliger ce négociateur à s'éloigner, on lui tira quelques coups de mousquet. Un Albanois déserteur de la Place, & qui étoit passé au service de Soliman, parut ensuite sur la scene, & après les signaux ordinaires, demanda à être reçu dans la Place pour présenter au Grand Maître une Lettre dont le Sultan l'avoit chargé ; mais il ne fut pas mieux reçu que le Génois. Le Grand Maître de peur de décourager ses troupes, refusa de lui donner audience, & on lui déclara que dans la suite, indépendemment des chamades & du caractere des Envoyez, on tireroit sur tous ceux qui oseroient approcher de la Place.

Cependant les voyages fréquens de ces Envoyez, & les Lettres du Grand Seigneur, que le Bacha avoit pris soin de jetter dans la Ville, ne laisserent pas de produire l'effet qu'il en avoit attendu. La plûpart des habitans Grecs de Religion, commen-

cerent

cerent à faire entr'eux des assemblées secrettes; les plus mutins, ou pour mieux dire les plus lâches, & les plus timides représenterent que la plûpart avoient perdu leurs parens & leurs amis dans tant d'assauts ; qu'ils étoient eux-mêmes à la veille de périr ; que l'ennemi étoit retranché dans la Place, & qu'à la premiere attaque, ils se verroient accablez par la multitude formidable des Infideles; qu'il y avoit long-tems qu'ils étoient résolus à mourir, mais qu'ils ne pouvoient envisager, sans une douleur mortelle, le deshonneur & l'esclavage de leurs femmes, de leurs filles & de leurs enfans; qu'on pouvoit prévenir de si grands malheurs par une bonne composition, & qu'après tout, quoiqu'en pussent dire les Chevaliers, l'exemple de tant d'autres Etats Chrétiens qui vivoient paisiblement sous la domination des Turcs, faisoit voir qu'ils pourroient comme eux, & en payant un leger tribut, conserver leur Religion, & même les biens de la fortune.

De pareils discours, répétez en differentes assemblées, déterminerent les plus considerables des habitans, à s'adresser à leur Métropolitain : ils le conjurerent de prendre pitié de son peuple, & de représenter au Grand Maître que s'il ne traitoit promptement avec le Grand Seigneur, ils ne pourroient éviter d'être les premieres victimes de la fureur du soldat victorieux, & que lui-même verroit les Eglises prophanées, les Reliques précieuses des Saints foulées aux pieds, & les femmes & les vierges exposées à la brutalité des Infideles. Ce Prélat entra dans de si justes considerations,

& il porta au Grand Maître les remontrances & les prieres de son peuple. Le Grand Maître rejetta d'abord avec une noble fierté les premieres propositions du Métropolitain, & il lui déclara que lui & ses Chevaliers après s'être enfermez dans Rhodes, avoient élû leur sépulture sur les bréches, & dans les derniers retranchemens de la Place, & qu'il esperoit que les habitans à leur exemple, ne montreroient pas moins de courage.

Mais le Metropolitain les trouva dans une disposition bien differente : la peur d'un côté & le désir de la paix de l'autre, avoient pris le dessus dans les esprits ; de nouveaux députez revinrent le lendemain, & s'adresserent directement au Grand Maître : ils lui déclarerent que s'il ne donnoit ordre à la conservation des habitans, ils ne pourroient pas se dispenser de prendre eux-mêmes les moyens les plus convenables pour mettre en sureté & la vie & l'honneur de leurs femmes & de leurs enfans.

Le Grand Maître craignant justement que le desespoir ne fît naître une funeste division dans la Place, qui en avançât la perte ; les renvoya au Conseil. Pendant qu'on délibéroit sur une matiere si importante, trois Marchands fraperent à la porte de la salle : après y avoir été introduits, ils présenterent une Requête signée des principaux habitans, par laquelle ils supplioient la Religion de pourvoir au salut de leurs femmes & de leurs enfans, & ils insinuoient à la fin de cette Requête, que si on n'y avoit égard, ils se croyoient obligez par toutes les Loix divines & humaines, à ne pas

les abandonner à la fureur & à la brutalité des Infideles. Le Grand Maître avant que de leur répondre, fit appeller les Chevaliers qui commandoient dans les differens postes, pour être instruit par leur bouche de l'état & des forces de la Place. Il s'adressa particulierement au Grand Prieur de S. Gilles, & au Bailli Martinengue, qui depuis peu de jours avoit repris les armes & la défense de la Place. Ces deux grands hommes qui avoient tant de fois exposé leurs vies dans les occasions les plus perilleuses, déclarerent l'un après l'autre qu'ils croyoient être obligez en conscience & sur leur honneur, de représenter à l'Assemblée que la Place n'étoit plus tenable; que les Turcs avoient avancé leurs travaux dans la Ville plus de quarante pas en avant, & plus de trente en travers; qu'ils y étoient fortifiez d'une maniere qu'on ne pouvoit plus se flatter de les en chasser, ni de reculer davantage pour se retrancher; que tous les pionniers & les meilleurs soldats avoient été tuez; qu'on n'ignoroit pas combien la Religion avoit perdu de Chevaliers; que la Ville manquoit également de provisions de guerre & de bouche, & qu'à moins d'un prompt & puissant secours, on ne voyoit aucune ressource; qu'on devoit même craindre qu'à la premiere attaque les Chrétiens ne fussent accablez par la puissance formidable, & par le grand nombre des Infideles.

Tout le Conseil sur le raport de deux Capitaines si braves & si entendus dans le métier de la guerre, opina à traiter avec Soliman. Le Grand Maître seul fut d'un sentiment contraire, & sans

rien rabattre de sa constance & de sa magnanimité ordinaire, il leur representa que depuis tant de siecles que leur Ordre faisoit la guerre aux Infideles, les Chevaliers dans les occasions les plus dangereuses avoient toujours préferé une mort sainte & glorieuse à la conservation d'une vie fragile; qu'il étoit disposé à leur en donner l'exemple, & qu'il les conjuroit, avant que de prendre un si fâcheux parti, d'y faire encore de serieuses réflexions.

Les principaux du Conseil lui repartirent que s'il n'étoit question que de leur perte particuliere, ils mourroient tous volontiers à sa suite & à son exemple; qu'ils étoient disposez à sacrifier leurs vies; qu'en prenant l'habit de Religion ils l'avoient dévouée à Dieu; mais qu'il s'agissoit du salut des habitans; que si les Infideles emportoient la Place l'épée à la main, & dans un assaut, ils contraindroient les femmes, les enfans, & toutes les personnes foibles à renoncer à la foi; qu'ils feroient de la plûpart des habitans des esclaves ou des renegats, & que les Eglises, & surtout les Reliques qu'on reveroit depuis si long-tems dans Rhodes, seroient prophanées par ces Infideles, & deviendroient l'objet de leur mépris & de leurs railleries. Le Grand Maître céda enfin à de si pieuses considerations, & on résolut à la premiere ouverture de paix que feroit le Sultan, d'y répondre & d'entrer en négociation.

Le Grand Seigneur inquiet d'un secours dont les Chevaliers prenoient soin de répandre le bruit, & ne pouvant ni prendre la Place, ni aussi pour son honneur lever le siege, tenta par de nouvelles

propositions d'ébranler la fermeté & la constance des Chevaliers : par son ordre on arbora une enseigne sur le haut de l'Eglise de Sainte Marie & dans un quartier nommé les Lymonitres.

Le Grand Maître de son côté en fit planter ensuite une autre sur un Moulin, qui étoit à la porte du Colquin. A ce signal deux Turcs qui à leur habillement paroissoient des Officiers considerables, sortirent des tranchées, & s'avancerent vers cette porte : ils y furent rencontrez par le Prieur de S. Gilles, & par le Bailli de Martinengue, ausquels sans s'expliquer ils remirent seulement une Lettre du Grand Seigneur pour le Grand Maître. Cette Lettre contenoit une sommation de lui rendre la Place, avec des offres avantageuses si on la lui remettoit sur le champ ; & aussi avec des menaces de faire tout passer au fil de l'épée si on differoit plus long tems. Le Conseil ordinaire de l'Ordre & le grand Conseil furent d'avis d'écouter les conditions que ce Prince offroit : on convint des ôtages de part & d'autre. La Religion députa à Soliman le Chevalier Antoine Grolée dit Passim, & Robert Perrucey, Juge de Rhodes, qui parloient tous deux avec facilité le Grec vulgaire : les Turcs de leur côté envoyerent dans Rhodes un neveu du Général Achmet, & un des Interprétes de Soliman dans lequel ce Prince avoit une entiere confiance. Le Chevalier de Grolée & son adjoint furent admis à l'Audience du Grand Seigneur, qui leur dit qu'il étoit disposé à les laisser sortir paisiblement de l'Isle & de l'Orient s'ils lui rendoient promptement Rhodes, le Fort

de S. Pierre, Lango & les autres petites Isles de la Religion ; mais que si par une témeraire défense ils s'opiniâtroient plus long-tems contre sa puissance redoutable, il mettroit tout à feu & à sang. Les deux envoyez demanderent à rentrer dans la Place pour communiquer ses intentions au Grand Maître & au Conseil ; mais les Turcs renvoyerent seulement le Perrucey, avec ordre de raporter incessamment une réponse décisive, & le Géneral Achmet retint dans sa tente le Chevalier de Grolée qu'il traita honorablement, & il lui avoua même en mangeant ensemble & dans la chaleur du repas, que le Sultan son Maître avoit perdu à ce siege quarante-quatre mille hommes, qui avoient péri par les armes des Chevaliers, sans compter un nombre presque aussi considerable qui étoient morts de maladies & de froid depuis le commencement de l'hyver.

Pendant les préliminaires de cette négociation, de jeunes gens & des Bourgeois les moins considerables, qui n'avoient point eu de part à la Requête que les principaux d'entr'eux avoient présentée au Grand Maître, coururent en tumulte à son Palais pour se plaindre qu'il traitât avec l'ennemi sans leur participation ; que c'étoit les livrer à une nation perfide, & qui faisoit gloire de manquer de parole aux Chrétiens, & qu'ils aimoient mieux mourir tous les armes à la main, que d'être taillez en pieces après la capitulation, comme l'avoient été les habitans de Bellegrade. Le Grand Maître accoutumé aux bravades & à la vanité des Grecs, répondit sans s'émouvoir que la prudence

n'avoit pas permis de rendre publics les motifs de la négociation, de peur que le Grand Seigneur inſtruit du mauvais état de la Place, ne la rompît, & que ſes troupes ne revinſſent à un aſſaut, & qu'on craignoit de manquer de forces ſuffiſantes pour le ſoutenir; mais qu'il étoit ravi de les trouver ſi bien diſpoſez à la défenſe de leur patrie; qu'ils le verroient toujours à leur tête, & prêt à répandre la derniere goute de ſon ſang pour la conſervation de la Place; qu'ils ſe ſouvinſſent ſeulement à la premiere occaſion d'y apporter le même courage, & toute la réſolution dont ils ſe faiſoient honneur dans leurs diſcours & devant leur Souverain.

Comme on ne faiſoit pas grand fond ſur les vains propos de quelques fanfarons, le Grand Maître & le Conſeil, après avoir appris par un de leurs Envoyez la diſpoſition du Sultan, jugerent à propos de lui dépêcher deux autres Ambaſſadeurs, & on choiſit pour cet emploi Dom Raimond Marquet,& Dom Lope Depas, tous deux Eſpagnols, qui dans l'audience qu'ils eurent du Grand Seigneur, lui demanderent trois jours de tréve pour régler la capitulation, & pour concilier les interêts des habitans en partie Latins & en partie Grecs.

Mais ce Prince toujours inquiet des bruits qui étoient répandus dans ſon armée d'un prochain ſecours, rejetta la propoſition d'une tréve; & pour déterminer le Grand Maître à traiter promptement, il commanda à ſes Officiers qu'on recommençât à tirer, & que tout ſe préparât pour un aſſaut gé-

Villiers de l'Isle-Adam.

neral. Il renvoya en même tems un des nouveaux Envoyez ; mais il retint l'autre, apparemment pour reprendre la négociation, si les armes n'avoient pas un prompt & heureux succès.

Les batteries commencerent à tirer de part & d'autre, mais plus foiblement du côté des Chevaliers qui réservoient le peu de poudre qui leur restoit pour les assauts qu'ils ne pouvoient éviter. Le Grand Maître voyant l'attaque recommencer, envoya chercher ces habitans qui lui avoient parlé avec tant d'ostentation de leur courage : il leur dit qu'il étoit tems d'en donner des preuves, & on publia en même tems à son de trompe un ordre de sa part à tous les citoyens de se rendre incessamment aux postes avancez avec défense de desemparer ni jour ni nuit, sous peine de la vie. Ces bourgeois obéirent à ce ban pendant quelques jours ; mais un jeune homme épouvanté du péril où il avoit été exposé par l'artillerie des ennemis, s'étant retiré dans sa maison à la faveur de la nuit, le Grand Maître l'y envoya prendre ; & pour l'exemple & la manutention de la discipline, le Conseil de guerre le condamna à être pendu.

Quoique toutes les fortifications de Rhodes fussent ruinées, & que la Ville ne fût pour ainsi dire, qu'un monceau de pierres & de terre, les Chevaliers s'étoient toujours maintenus dans la barbacane du bastion d'Espagne, où le Grand Maître s'étoit logé pour le mieux défendre ; les Turcs l'attaquerent le dix-sept du mois de Décembre.

Le combat fut sanglant & très opiniâtré ; on se battit presque tout le jour de part & d'autre avec une

une égale animosité ; le Grand Maître & le peu de Chevaliers qui lui restoient, alloient, pour ainsi dire, au devant des coups, & plutôt que de survivre à la perte de la Place, cherchoient la mort qui sembloit les fuir. Enfin ils firent de si généreux efforts, qu'après avoir fait un grand carnage des ennemis, ils les forcerent de se retirer. Mais ces Infideles animez par les reproches du Sultan, revinrent le lendemain à l'assaut, & ils s'y présenterent en si grand nombre, que les Chevaliers accablez par leur multitude, se virent réduits à abandonner cet ouvrage, & se jetterent dans la Ville pour la défendre jusqu'à l'extrêmité, & s'ensevelir sous ses ruines.

Les Bourgeois épouvantez du péril prochain, abandonnoient leurs postes, & se retiroient les uns après les autres : il fallut que le Grand Maître & les Chevaliers fissent seuls les gardes ordinaires ; & si ces généreux soldats de Jesus-Christ ne s'étoient tenus sur les bréches, la Ville auroit été surprise & emportée d'assaut. Enfin tous les habitans vinrent en corps supplier le Grand Maître de reprendre la négociation, & ils le supplierent seulement de trouver bon qu'ils pussent envoyer au camp avec ses Ambassadeurs, deux députez pour conserver leurs interêts dans la capitulation : le Grand Maître y consentit ; la Bourgeoisie nomma Pierre Singlifico & Nicolas Vergati ; & le Chevalier de Grolée qui avoit renoué la négociation avec le Géneral Achmet, les conduisit au camp, & le pria de les présenter au Grand Seigneur. Mais avant que d'être admis à son audience, le Grand Maître,

VILLIERS DE L'ISLE-ADAM.

dans l'esperance, quoique incertaine, d'un secours, & pour allonger la négociation, l'avoit chargé de faire voir à Achmet un ancien traité que le Sultan Bajazet avoit fait avec le Grand Maître d'Aubusson, par lequel il donnoit sa malediction à celui de ses successeurs qui violeroit la paix qu'il avoit conclue avec les Chevaliers de Saint Jean : le Grand Maître avoit chargé son Ambassadeur de cet acte, pour pressentir si Soliman zélé observateur de sa Loi, pourroit être disposé, moyennant une somme considerable d'argent, à lever le siege. Mais Achmet n'eut pas plutôt jetté les yeux sur ce papier, qu'il le mit en pieces, le foula aux pieds, & chassa de sa présence l'Ambassadeur & les Députez du peuple : enfin n'y ayant plus de secours à esperer, ni de forces dans la Ville pour se défendre, le Grand Maître renvoya l'Ambassadeur & les Députez au camp ; & après qu'ils eurent salué le Grand Seigneur, ils travaillerent avec Achmet à dresser la capitulation, dont les principaux articles contenoient, que les Eglises ne seroient point prophanées, & qu'on n'obligeroit point les habitans de livrer leurs enfans pour en faire des Janissaires ; que l'exercice de la Religion Chrétienne seroit libre ; que le peuple seroit exempt d'impositions pendant cinq ans ; que tous ceux qui voudroient sortir de l'Isle, en auroient la permission ; que si le Grand Maître & les Chevaliers n'avoient pas de vaisseaux suffisans pour les porter jusqu'en Candie, il leur en seroit fourni par les Turcs ; qu'ils auroient le tems & l'espace de douze jours, à compter de celui de la signature du traité, pour

embarquer leurs effets; qu'ils pourroient emporter les Reliques des Saints, les vases sacrez de l'Eglise de Saint Jean, les ornemens, leurs meubles & leurs titres, & tout le canon dont ils avoient coutume de se servir pour armer leurs galeres; que tous les forts de l'Isle de Rhodes, & des autres Isles qui appartenoient à la Religion, & le Château de Saint Pierre seroient remis aux Turcs; que pour faciliter l'execution de ce traité, l'armée Ottomane s'éloigneroit de quelques milles; que pendant son éloignement, le Sultan envervoit quatre mille Janissaires commandez par leur Aga pour prendre possession de la Place, & que le Grand Maître pour sureté de sa parole, donneroit en ôtage vingt-cinq Chevaliers, entre lesquels il y auroit deux Grands-Croix avec vingt-cinq bourgeois des principaux de la Ville. Ce traité ayant été signé par l'Ambassadeur & les Députez d'une part, & par le Géneral Achmet au nom du Sultan, & ratifié par le Grand Maître & les Seigneurs du Conseil, les ôtages dont on étoit convenu se rendirent au camp, & l'Aga des Janissaires entra en même tems dans la Ville avec une compagnie de ses soldats, & en prit possession.

Pendant que de part & d'autre on travailloit à l'execution du traité, on apperçut en mer une flotte nombreuse, qui à voiles déployées, & avec un vent favorable, tenoit la route de l'Isle. Les Turcs toujours inquiets sur le secours que les Chevaliers attendoient depuis si long-tems, ne douterent plus que ce ne fussent des vaisseaux des Princes d'Occident, qui s'avançoient pour faire

VILLIERS DE L'ISLE-ADAM.

lever le siege. On courut aux armes de tous côtez ; Soliman & ses Géneraux n'étoient pas sans de vives inquiétudes ; mais la flotte approchant des côtes de l'Isle, on reconnut des Croissans aux pavillons ; & après que la flotte eut débarqué les troupes dont elle étoit chargée, on apprit qu'elle venoit des frontieres de Perse, & que Soliman voyant ses soldats rebutez de tant d'attaques inutiles, & dans l'esperance que de nouveaux soldats se porteroient avec plus d'ardeur dans les assauts, avoit commandé au Bacha Ferrat de les amener avec le plus de diligence qu'il pourroit. Il est à présumer que si ces nouvelles troupes avoient débarqué plutôt, les Chevaliers n'auroient pas eu une composition si honorable du Sultan ; mais comme on avoit commencé à executer la capitulation, Soliman ne voulut point se prévaloir de ce secours, ni manquer à sa parole.

Deux jours après la signature du traité, le Géneral Achmet eut une conference avec le Grand Maître dans le fossé du poste d'Espagne ; & après differens discours qu'ils eurent entr'eux au sujet de l'attaque & de la défense de Rhodes, il lui dit que le Grand Seigneur souhaitoit le voir, & il lui insinua que, de peur d'irriter ce jeune Prince, il ne devoit pas songer à partir avant que d'avoir salué son vainqueur. Le Grand Maître craignant de le trouver irrité de la longue résistance qu'il avoit faite à ses armes, & même du nombre prodigieux de soldats que ce Prince avoit perdus à ce siege, avoit de la répugnance à se livrer entre ses mains ; mais d'un autre côté il appréhendoit par

ſon refus de lui fournir un prétexte qu'il cherchoit peut-être, de ne pas tenir ſa parole : ainſi ce grand homme qui pendant le ſiege s'étoit expoſé dans les plus grands périls, paſſa par deſſus toute conſideration, & réſolut de ſe ſacrifier encore une fois pour le ſalut de ſes freres. Il ſe rendit le lendemain de grand matin dans le quartier & à l'entrée de la tente du Sultan ; les Turcs par orgueil, & par une grandeur barbareſque, l'y laiſſerent pendant preſque toute la journée, ſans lui préſenter à boire & à manger, expoſé à un froid rigoureux, à la neige & à la grêle qui tomboient en abondance. On l'apella ſur le ſoir, & après l'avoir revêtu & les Chevaliers de ſa compagnie, de veſtes magnifiques, on l'introduiſit à l'audience du Sultan. Ce Prince fut touché de la majeſté qui éclatoit dans toute la perſonne du Grand Maître ; & pour le conſoler il lui fit dire par ſon truchement, *Que la conquête, ou la perte des Empires étoient des jeux ordinaires de la fortune*. Il ajouta, pour tâcher d'attacher un ſi grand Capitaine à ſon ſervice, qu'il venoit de faire une dure experience du peu de fond qu'il y avoit à faire ſur l'amitié & l'alliance des Princes Chrétiens dont il avoit été ſi indignement abandonné ; & que s'il vouloit embraſſer ſa Loi, il n'y avoit ni Charges ni dignitez dans l'étendue de ſon Empire, dont il ne fût diſpoſé à le gratifier. Le Grand Maître auſſi zelé Chrétien que grand Capitaine, après l'avoir remercié de la bonne volonté qu'il lui témoignoit, lui répondit qu'il ſeroit indigne de ſes graces, s'il étoit capable de les accepter ; qu'un auſſi grand Prince ſeroit deshonoré par les ſervi-

VILLIERS DE L'ISLE-ADAM.

ces d'un traître & d'un renegat; & il se contenta de supplier Soliman de vouloir bien ordonner à ses Officiers qu'on ne le troublât point dans sa retraite & dans son embarquement. Soliman lui fit dire qu'il y pouvoit travailler tranquillement; que sa parole étoit inviolable, & en signe d'amitié, & peut-être par une ostentation de sa grandeur, il lui présenta sa main à baiser.

Cependant au préjudice du traité & des promesses si positives du Grand Seigneur, cinq jours après que la capitulation eut été signée, quelques Janissaires, sous prétexte de venir visiter leurs camarades, qui avec leur Aga avoient pris possession de la Place, s'y répandirent, pillerent les premieres maisons qui se trouverent proche la porte du Cosquin, se jetterent dans les Eglises qu'ils prophanerent, fouillerent jusques dans les tombeaux des Grands Maîtres, où leur avarice leur avoit fait croire qu'ils trouveroient des trésors: de-là comme des furies, ils passerent dans l'Infirmerie, le monument le plus celebre de la charité des Chevaliers, en chasserent les malades, & pillerent la vaisselle d'argent dans laquelle ils étoient servis, & ils auroient porté encore plus loin leur violence, si sur les plaintes du Grand Maître, le Général Achmet qui sçavoit les intentions du Grand Seigneur, n'eût fait dire à leur Aga, que sa tête répondroit du pillage & de l'emportement de ces soldats. En effet le Grand Seigneur avide de gloire & jaloux de sa réputation, vouloit que les Chevaliers, en se retirant dans les differens Etats de la Chrétienté, y portassent avec les nouvelles de

la conquête de Rhodes, la réputation de sa clemence & de la foi inviolable de ses paroles : & ce fut peut-être le sujet qui l'engagea, en visitant sa nouvelle conquête, d'entrer dans le Palais du Grand Maître.

Ce Prince le reçût avec les marques de respect qui étoient dûes à un Monarque si puissant. Soliman dans cette visite si extraordinaire aux Grands Seigneurs, l'aborda d'une maniere affable, l'exhorta à supporter avec courage ce changement dans sa fortune ; il lui fit dire par Achmet dont il s'étoit fait accompagner, qu'il pouvoit travailler tout à loisir à embarquer ses effets, & que s'il n'avoit pas assez du tems dont on étoit convenu, il le prolongeroit volontiers. Il se retira ensuite avec les assurances qu'il donna de nouveau au Grand Maître d'une fidelité inviolable dans l'execution de la capitulation ; & se tournant vers son Géneral en sortant du Palais : *Ce n'est pas sans quelque peine*, lui dit-il, *que j'oblige ce Chrétien à son âge de sortir de sa maison.*

Ce Prince fut obligé de la quitter avant même le terme dont on étoit convenu ; & ayant appris que le Sultan se disposoit à partir dans deux jours pour Constantinople, il ne jugea pas à propos de rester dans l'Isle à la merci des Officiers qui y commanderoient, & qui pendant l'éloignement du Grand Seigneur, se feroient peut-être un merite de donner au traité des explications conformes à la haine & à l'animosité qu'ils avoient contre les Chevaliers. Ainsi ne jugeant pas qu'il y eût de sûreté à rester plus long-tems parmi des barbares

peu scrupuleux sur le droit des gens, il ordonna aux Chevaliers & à ceux des habitans qui voudroient suivre la fortune de l'Ordre, de porter incessamment dans les vaisseaux de la Religion ce qu'ils avoient de plus précieux.

Ce funeste embarquement se fit de nuit avec une précipitation & un désordre qu'il est difficile d'exprimer: rien n'étoit plus touchant que de voir ces malheureux citoyens chargez de leurs meubles, & suivis de leurs familles, abandonner leur patrie. On entendoit de tous côtez un bruit confus d'enfans qui pleuroient, de femmes qui se plaignoient, d'hommes qui maudissoient leur mauvaise fortune, & de matelots qui crioient après les uns & les autres. Le Grand Maître seul dissimuloit sagement sa douleur; les sentimens de son cœur n'alloient point jusques sur son visage, & dans cette confusion il donnoit ses ordres avec la même tranquillité que s'il n'eût été question que de faire partir pour la course une escadre de la Religion.

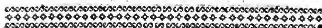
Ce Grand Maître outre les Chevaliers, fit embarquer plus de quatre mille habitans de l'Isle, hommes, femmes & enfans, qui pour ne pas rester sous la domination des Infideles, s'attacherent à la fortune de l'Ordre, & abandonnerent leur Patrie.

Le Prince Amurat, ce fils de l'infortuné Zizim, eût bien voulu aussi suivre le Grand Maître, & il étoit convenu avec lui qu'il se rendroit sur son bord avec toute sa famille; mais Soliman qui le vouloit avoir en sa puissance, le faisoit observer de si près, que malgré tous les déguisemens dont il se couvrit, il ne put approcher de la flotte; & il

il fut réduit à se cacher dans les débris des maisons que le canon des Turcs avoit ruinées. Le Grand Maître n'ayant pû le sauver, après avoir pris congé du Grand Seigneur, monta le dernier sur son vaisseau. Le premier jour de Janvier de l'année quinze cens vingt trois, toute la flotte à son exemple appareilla, & le peu de Chevaliers qui restoient d'un siege si long & si meurtrier, se virent réduits à la triste necessité d'abandonner l'Isle de Rhodes & les Places & les autres Isles qui dépendoient de la Religion, & où l'Ordre de S. Jean de Jerusalem regnoit avec tant de gloire depuis près de deux cens vingt ans.

Fin du huitiéme Livre.





Voyez le 7e Livre de cette Hist, p. 363.

DISSERTATION

Au sujet de deux Historiens contemporains & originaux, qui rapportent le même fait ; mais revêtu de circonstances très-differentes, & qui en changent entierement l'espece.

CEUX qui entreprennent de parcourir l'espace immense de l'histoire, rencontrent souvent sur leur route des écueils dont on ne peut gueres se tirer, qu'en tenant toujours la sonde à la main, & avec le secours de la critique, qu'un sage Ecrivain doit consulter à tous momens, comme la boussole si necessaire dans cette espece de navigation. Personne n'ignore que cet art, comme les autres sciences, est conduit par des principes & par des regles qui lui sont particulieres. On nous propose pour la premiere de n'avancer aucun fait, autant que cela se peut, que sur le témoignage des Historiens contemporains & originaux : c'est ce témoignage qui établit la sûreté & la confiance du lecteur. Mais si ces anciens Auteurs d'une égale autorité, rapportent differemment le même fait, par quelle regle un Ecrivain posterieur se pourra-t-il déterminer ? quel motif fixera son choix, & auquel des deux Historiens donnera-t-il la préference ?

C'est précisément l'embarras où je me suis trouvé en écrivant dans mon septiéme Livre la maniere dont le Prince Gem ou Zizim, fils de Mahomet II. fut reçû dans l'Isle de Rhodes par le Grand Maître & les Chevaliers de S. Jean. Pour me conduire dans ma narration, j'ai cherché des Historiens contemporains & originaux : j'en ai trouvé deux ausquels on ne peut disputer cette qualité ; mais qui sont très-opposez dans la relation du même fait. Le premier est Guillaume Caoursin, Vice-Chancelier de l'Ordre, & l'autre Guillaume de Jaligni, Secretaire de

Pierre de Bourbon, second du nom, Seigneur de Beaujeu, qui au préjudice du Duc d'Orleans heritier présomptif de la Couronne, s'empara du Gouvernement, & sous lequel se passerent la plûpart des affaires que son Secretaire a décrites. Il s'agit uniquement entre ces deux Ecrivains de sçavoir si après la mort de Mahomet II. le Prince Zizim son fils cherchant un azile contre la puissance de son frere Bajazet, qui vouloit le faire perir; si, dis-je, ce malheureux Prince demanda au Grand Maître de Rhodes une retraite dans ses Etats, & un sauf-conduit pour s'y rendre & en sortir quand il lui plairoit, & si ce sauf-conduit lui fut envoyé avec une escadre de Vaisseaux pour lui servir d'escorte, ainsi que le rapporte Caoursin; ou s'il ne se jetta dans le Port de Rhodes, & ne s'exposa à être fait prisonnier de guerre par les Chevaliers, que pour éviter d'être pris par les Galeres du Sultan son frere, dont il se voyoit environné de tous côtez, ainsi que le rapporte Jaligni, qui prétend que le Grand Maître & les Chevaliers s'assûrerent de sa personne, *esperant*, dit-il, *en bien faire leur profit.*

Selon Caoursin, Zizim n'étoit que le cadet de Bajazet; mais il dit que ce Prince prétendoit à la Couronne, comme étant né dans la pourpre, & depuis que l'Empereur Mahomet son pere étoit parvenu à l'Empire: au lieu que Bajazet, quoique plus âgé, n'étoit né que dans le temps qu'Amurat II. regnoit, & que Mahomet étoit encore simple particulier: *Fateor*, fait-il dire à Zizim, *fratrem priùs in lucem prodiisse; sed patre est genitus non rege.* Jaligni au contraire dit nettement que Zizim étoit l'aîné. Le Vice-Chancelier ajoûte que Zizim ayant perdu deux batailles contre son frere; qu'ayant mandié inutilement le secours du Soudan d'Egypte, & que se trouvant sans troupes & errant au milieu de ses propres Etats, & parmi les rochers du mont Taurus, il avoit été réduit à chercher un azile dans l'Isle de Rhodes; qu'il avoit envoyé des Ambassadeurs au Grand Maître pour lui demander un sauf-conduit; *Fidem publicam implorat*, direnc ces Ambassadeurs à d'Aubusson, *quà tutus in vestram ditionem pateat aditus.* L'Historien continuant sa narration, dit que le Grand

Maître lui envoya ce sauf-conduit, pour pouvoir entrer & sortir de ses Etats en toute liberté, & dans la forme que les Ambassadeurs desirerent.

On a vû dans le Livre VII. que le Grand Maître renvoya ces Ministres avec une puissante escorte pour conduire le Prince dans l'Isle de Rhodes : *Firmatus animo*, dit Caoursin, *navim conscendit, & Hierosolymorum Equitum fidei se committit :* il se livre, dit cet Historien, à la foi des Chevaliers de S. Jean de Jerusalem. Zuniga Grand Prieur de Castille, lui donnant la main pour le faire entrer dans son bord, & lui adressant la parole : Nous vous recevons, Seigneur, lui dit-il, comme notre hôte, & non pas comme un ennemi : *Te excipimus ut hospitem, non ut hostem.* Ce qui lui fut confirmé par le Grand Maître, qui lui dit en l'abordant : Puisque vous entrez dans nos Etats comme notre ami & notre hôte, il est bien juste que nous vous rendions tous les devoirs de l'hospitalité : *Tu ut hospes & amicus accedis, jura quidem hospitii ut præbeamus decens est.*

Mais le traité que le Grand Maître fit depuis avec le Sultan Bajazet, démentit bien-tôt un procedé d'abord si genereux : car les Chevaliers convinrent avec ce Sultan, moyennant une pension de quarante-cinq mille ducats d'or, de retenir en leur pouvoir Zizim, de l'empêcher de troubler le Sultan son frere dans la jouissance & le gouvernement de l'Empire, tant que de son côté il ne porteroit pas ses armes contre leurs Etats & contre ceux des Princes Chrétiens. Caoursin, & après lui le Pere Bouhours, pour couvrir l'injustice & la honte d'un pareil traité, fait au préjudice du sauf-conduit que le Grand Maître & l'Ordre avoient envoyé au Prince Zizim, prétendent qu'en demandant le sauf-conduit, il s'étoit engagé à suivre en toutes choses les conseils du Grand Maître ; que ce ne fut qu'à cette condition que le sauf-conduit fut expedié : outre cela, que Zizim avoit donné au Grand Maître une procuration très-ample pour traiter avec les Turcs comme bon lui sembleroit, & que c'est, dit le Pere Bouhours, en vertu de cette procuration, que le Grand Maître avoit fait entrer Zizim dans le traité de paix.

Hist. de Pierre d'Aubusson.

Pour ce qui regarde, ajoûtent ces deux Historiens,

les quarante ou quarante-cinq mille ducats, dont les gens mal intentionnez faisoient un crime à tout l'Ordre, il est certain que l'argent qu'on reçut de Bajazet fut employé à l'entretien de Zizim : & le Grand Maître bien loin d'en tirer quelque profit, y ajoûta de son revenu : ce qui se peut voir aisément, si on considere la magnificence royale avec laquelle le Prince Ottoman fut toujours traité, sans parler des dépenses infinies qu'il fallut faire à son occasion, soit en envoyant, soit en recevant des Ambassadeurs.

Mais on peut répondre à ces deux Historiens, que supposé, comme ils l'avancent, que le Prince Turc, pour obtenir le sauf-conduit, se fût soumis à suivre en toutes choses l'avis & les ordres du Grand Maître, cette soumission & cet engagement prétendu ne pouvoient jamais avoir été stipulez au préjudice de la liberté du Prince, l'unique objet, & le principal motif du sauf-conduit : autrement c'étoit le détruire en le demandant à une pareille condition. Ce qu'on allegue d'une procuration que le même Zizim avoit donnée au Grand Maître, paroît une raison aussi frivole. Ce Prince, à les en croire, avoit donné une procuration au Grand Maître, pour traiter en son nom avec le Grand Seigneur son frere ; & le Procureur se fait un titre de cette procuration, pour de concert avec son ennemi, le retenir dans une dure prison. A l'égard des quarante-cinq mille ducats d'or que Bajazet fournissoit pour la pension de son frere, je laisse à juger au lecteur, si une somme aussi considerable, sur-tout en 1485, ne suffisoit pas à l'entretien d'un prisonnier & de ses gardes. Si on veut prendre la peine d'évaluer cette somme, par rapport à ce qu'elle produiroit aujourd'hui, on pourra juger, s'il étoit besoin, que le Grand Maître, comme le disent ses deux Historiens, prît sur son propre revenu ce qui manquoit à la dépense du Prince Turc : ou si une pension aussi considerable que celle que le Grand Seigneur faisoit remettre exactement tous les ans à Venise, ne fut pas un des motifs qui engagerent l'Ordre à ne se pas désaisir d'un pensionnaire si utile. Après avoir consulté Caoursin, voyons de quelle maniere Jaligni décrit le même évenement.

De tous les faits rapportez par ces deux Historiens, & où ils sont opposez l'un à l'autre, je n'en trouve qu'un de bien important, & qui interresse, ce me semble, l'honneur du Grand Maître & de son Ordre. C'est le sauf-conduit dont Caoursin prétend que Zizim s'étoit muni avant que d'entrer dans le Port de Rhodes. Car s'il ne s'y est présenté qu'en qualité de prisonnier de guerre, ainsi que le prétend Jaligni, il est indubitable que l'Ordre a pû disposer de ce prisonnier, le transporter en France, traiter avec son frere de sa pension, remettre & donner le même prisonnier au Pape: il n'y a rien en tout cela contre les regles ordinaires de l'équité & de la justice. Mais si on s'attache simplement aux faits que rapporte Caoursin, & qu'il soit vrai que le Prince Turc, avant que de se livrer aux Chevaliers, avoit pris la précaution de s'assurer d'un sauf-conduit; comment sauver le Grand Maître & son Ordre, d'avoir manqué de parole, & violé la foi publique qu'ils avoient engagée à ce Prince? Voilà le point de la difficulté; auquel de ces deux Historiens donnerons-nous la préference? Tout semble favoriser Caoursin. Non seulement cet Historien etoit contemporain; mais encore il demeuroit à Rhodes quand Zizim y arriva: il étoit Ministre, & un des principaux Officiers de la Religion, & apparemment qu'étant Vice-Chancelier, lui même avoit dressé & signé le sauf-conduit: & ce qui semble determiner encore davantage à suivre son parti, c'est que cet Ecrivain passionné pour les intérêts de cet Ordre; qui dans tous ses ouvrages ne perd aucune occasion d'en celebrer les actions illustres, rapporte ingenuement un fait qui ne lui est pas fort honorable. L'aveu d'une défaite par le parti vaincu, est une preuve incontestable pour la gloire du victorieux.

Ce qui pourroit rendre la relation de Caoursin suspecte, c'est que cet Ecrivain amplifie & exagere tout ce qui passe par sa plume; & sur le fond d'un fait constant & certain, il bâtit presque un Roman, ou du moins il l'accompagne de circonstances, qui bien souvent ne sont pas seulement vrai-semblables. S'il parle de Mahomet pere de Zizim, il fait un sorcier & un magicien d'un

Prince qu'on sçait avoir été un athée parfait, & qui ne reconnoissoit pour divinité que la fortune. Quand il s'agit de la mort de ce Prince, il le damne justement; mais pour avoir plutôt fait, il le précipite corps & ame dans les enfers, où il répandit, dit cet excellent Historien, une si horrible puanteur, que cette odeur insupportable augmenta de beaucoup les supplices des damnez. *Arbitramur enim*, dit il, *tam scelestum, tam fœtidum, tam sævum cadaver terram intra sua viscera minimè continuisse, & in damnatorum perpetuum cahos dejecisse; cujus fœtor ipsum etiam infernum inficit, & damnatorum supplicia graviora reddit.*

Le stile de cet Auteur n'est pas moins extraordinaire que le merveilleux qu'il répand dans ses narrations. Il n'en connoît que d'une sorte; sa figure favorite est le stile direct : & ce qui est un peu surprenant, c'est que tous les complimens qu'il prête à Zizim sont autant de harangues; on trouve à chaque page de son Livre : *Discours du Prince Zizim au Soudan d'Egypte, au Caraman, au Grand Maître*, avec les réponses de tous ces Princes, aussi en stile direct. Ce ne sont pas les endroits de son ouvrage les moins travaillez: ces pieces sont remplies de sçavantes citations, & de doctes lieux communs; mais qui par malheur ne conviennent gueres au sujet, & encore moins au caractere des personnes qu'il fait parler. Enfin il conduit ce Prince avant que d'arriver à Rhodes, jusques à Jerusalem & à la Meque, dont effectivement il fit le voyage : mais comme s'il eût été derriere lui, il rapporte mot à mot les differentes prieres que ce Prince Turc adressa, soit à Dieu, soit à Mahomet le faux Prophete de sa loi. J'avoue que ce ne sont ici que des défauts d'un mauvais Orateur, & qui n'empêchent pas qu'il ne puisse être veritable dans les faits qu'il rapporte; mais après tout, celui qui a composé ces complimens empoulez, & tant de harangues, pourroit bien aussi avoir composé le sauf-conduit, & l'entrée magnifique de Zizim dans Rhodes, dont il a cru embellir son Histoire.

Jaligni au contraire paroît plus simple dans sa narration : son Ouvrage ne contient que des annales de ce qui s'est passé de plus important sous le Regne de

Charles VIII. il étoit Secretaire d'un Prince qui gouvernoit alors la France pendant la minorité du Roy son beaufrere, & qui après sa majorité conserva encore quelque temps beaucoup de part dans le gouvernement : & si Zizim n'étoit venu à Rhodes, & depuis en France, que sur la foi d'un sauf-conduit, comment l'auroit-on ignoré dans le Royaume ? Ce Prince lui-même n'auroit-il pas réclamé la foi publique ? Au lieu que n'étant qu'un prisonnier de guerre, ceux qui l'avoient pris pouvoient le retenir, le donner ou en tirer rançon, sans qu'il y eût rien en cela contre l'équité & le droit des gens.

D'ailleurs Mathias Corvin Roy de Hongrie, la terreur des Ottomans, la République de Venise, & le Soudan même d'Egypte, tous ennemis alors de Bajazet, ayant fait de grandes instances au Grand Maître pour qu'il leur remît le Prince Zizim, dans la vûe que sa présence seule sur la frontiere ranimeroit son parti, & pourroit causer quelque révolution dans cet Empire ; si ce malheureux Prince n'avoit pas été prisonnier de l'Ordre, de quel droit ces Chevaliers l'auroient-ils pû retenir dans leurs fers contre la foi du sauf-conduit, contre leurs propres interêts, & contre ceux de toute la Chrétienté ? Tous ces Souverains ne se feroient ils pas plaints d'une injustice si criante ? Ne trouveroit-on pas quelques traces de ces plaintes dans les Historiens du temps ? Enfin, une nouvelle preuve que ces Chevaliers croyoient pouvoir disposer justement de la personne & de la liberté du Prince Turc, & qu'ils comptoient sa rançon au nombre de leurs effets, c'est que le Pape Innocent VIII. l'ayant demandé à l'Ordre pour le mettre à la tête d'une ligue qui se formoit contre le Grand Seigneur, le Grand Maître & le Conseil Souverain de l'Ordre envoyerent à Rome le Vice-Chancelier Caoursin, avec d'autres Ambassadeurs, pour en traiter avec ce Pontife : & ces Chevaliers après beaucoup de négociations, ne consentirent à lui remettre le Prince Turc, qu'à condition que par forme de dédommagement, il réuniroit à leur Ordre ceux du S. Sepulchre & de S. Lazare, avec tous les biens qui y étoient attachez. Les interêts particuliers du Grand Maître ne furent pas oubliez dans ce traité ; & il

y fut ſtipulé que ſi-tôt que Zizim ſeroit arrivé à Rome, le Pape enverroit à d'Aubuſſon le Chapeau de Cardinal. Si Zizim n'avoit pas été priſonnier de ces Chevaliers, ne ſe ſeroient-ils pas deshonorez d'exiger de ſi grandes récompenſes pour avoir violé la foi qu'ils avoient engagée à ce Prince ?

Mais c'eſt donner pour preuve & pour raiſon ce qui eſt en queſtion : tout dépend de ſçavoir qui l'emportera de Caourſin ou de Jaligni. Le premier convient du ſauf-conduit, & même laiſſe entendre aſſez diſtinctement qu'il a été violé. Selon l'autre Hiſtorien, Zizim n'étoit qu'un priſonnier de guerre, auquel par conſequent on n'envoya point de ſauf conduit ; lequel de ces deux Hiſtoriens doit-on ſuivre ? Pour me tirer de cette incertitude, & pour concilier en quelque maniere ces deux Auteurs, j'avois penſé que je pourrois peut-être partager ma confiance, en abandonner une partie à Caourſin, ſur-tout pour tous les faits qui s'étoient paſſez à Rhodes, & ſous ſes yeux, & réſerver l'autre partie en faveur de Jaligni, & ſuivre cet Auteur dans ce qu'il rapporte de ce Prince depuis qu'il fut arrivé en France. Cet expedient me parut d'abord aſſez raiſonnable ; mais dans l'execution, je ſentis renaître mes ſcrupules, & les mêmes difficultez.

Car ſi le Prince Turc, comme l'aſſure Caourſin, & comme il paroît très-vrai-ſemblable, n'étoit entré dans Rhodes qu'en vertu d'un ſauf-conduit, & qu'il y eût même conſervé toute ſa liberté ; s'il étoit vrai, comme il l'avance, que ce Prince n'étoit paſſé en France que de ſon bon gré, dans la vûe d'éviter les embûches que ſon frere auroit pû lui dreſſer tant qu'il ſeroit reſté en Orient, & dans l'eſperance de tirer de Louis XI. un puiſſant ſecours pour remonter ſur le trône de ſes peres ; ce ſeroit à Jaligni à nous apprendre par quel motif, en quel temps & en quel lieu il fut arrêté en France ; mais il n'en dit pas le moindre mot. A en croire Caourſin, Zizim jouiſſoit d'une pleine liberté dans Rhodes : nous le trouvons encore libre en partant de Rhodes, & dans le temps de ſon embarquement ; & ſi on ſuit Jaligni, ce Prince ne paroît dans le Royaume qu'avec des fers. L'Hiſtorien François en parlant

de son séjour en France, se sert moins de son nom que de celui de *prisonnier* : ce passage d'un état libre dans une tour où on le tenoit enfermé, ne devoit-il pas être marqué par cet Ecrivain ? Pourquoi ne nous a-t'il pas instruits si ce malheureux Prince fut arrêté dans le vaisseau même de la Religion qui le transporta de Rhodes en France, ou si on attendit qu'il eût débarqué dans quelque Port de ce Royaume; ou enfin si on ne lui donna des fers qu'après que la tour destinée à lui servir de prison eût été construite ? Dans un évenement si rare & si singulier, est il permis d'en ignorer ou d'en supprimer les principales circonstances ? Le Rhodien, à ce qui me semble, les fait bien mieux sentir; & on apperçoit aisément dans sa narration qu'on n'attenta ouvertement à la liberté de Zizim qu'après qu'il en fût venu des ordres de Rhodes, en consequence du traité fait entre le Grand Seigneur & le Grand Maître. Comme l'Ordre par ce traité, & moyennant une pension de quarante-cinq mille ducats d'or, s'étoit engagé de retenir en sa puissance le Prince Turc, on crut apparemment, pour l'empêcher de s'échaper, qu'on devoit le tenir enfermé. Ce fut dans ce traité qu'on trafiqua de la liberté de ce malheureux Prince, & sa prison fut le sceau de la nouvelle alliance entre les Turcs & les Chrétiens: mais de peur de prévenir le lecteur, nous avons jugé à propos de joindre à cette Dissertation un extrait de ces deux Historiens, qui le mettront en état de juger s'il y a eu un sauf-conduit expedié, & si ce sauf-conduit a été violé par le Grand Maître & les Chevaliers de Rhodes.

TEXTE DE JALIGNI.

LE Roy, *dit Jaligni*, étant encore à Paris ledit mois de Janvier, mil quatre cens quatre-vingt & huit, il arriva par devers lui un Ambassadeur de l'Empereur des Turcs, qui conduisoit un Ambassadeur du Roy de Naples. Par cet Ambassadeur, le Turc écrivoit au Roy des Lettres de créances: la cause pourquoi le Turc écrivoit, & envoyoit son Ambassadeur, étoit pourcequ'en France étoit son

frere aîné, à qui appartenoit toute la Seigneurie, & y avoit été amené il y avoit déja quatre ou cinq ans: car en l'an mil quatre cens quatre-vingt & un, l'Empereur des Turcs mourut, lequel délaiſſa à deux de ſes enfans la plus grande Seigneurie du monde, pourcequ'il poſſedoit deux Empires, & onze Royaumes, & tenoit ſous ſon obéiſſance la Turquie, la Grece, & la plûpart de l'Aſie. Après ſa mort, pourceque ſon fils aîné étoit fort éloigné de Conſtantinople, où le Turc a coutume de faire ſa réſidence, & qu'il étoit occupé en une guerre, ſon frere puîné durant cette abſence, s'aſſûra des gens d'armes qui étoient autour de ſon pere, & de plus s'empara de toutes ſes finances, & uſurpa le titre de la Seigneurie. L'aîné d'autre part, ſçachant les nouvelles du decès de ſon pere, ſe mit en chemin par mer pour venir prendre poſſeſſion de cet Empire, comme Seigneur naturel; mais en venant, il apprit que ſondit frere s'étoit ſaiſi de tout; & lui, étant encore ſur mer, il rencontra des gallées en courſe, que ſon frere avoit envoyées pour le guetter & le prendre au paſſage; & fut tellement preſſé d'icelles gallées, qu'il fut contraint de ſe mettre en fuite, & ſe ſauver, pourcequ'il étoit bien aſſuré de ſa mort s'il étoit pris. Il fut donc tellement pourſuivi, qu'il lui convint ſe jetter à refuge dedans le Port de Rhodes; laquelle choſe étant venue à la connoiſſance du Grand Maître & des Chevaliers, incontinent ils ſe ſaiſirent de ſa perſonne, étant fort joyeux de l'avanture qui leur étoit advenue; & eſperant d'en bien faire leur profit, ils donnerent bon & ſûr ordre pour la garde de ſa perſonne. Auſſi-tôt que le frere qui uſurpoit la Seigneurie, ſçut comme ſondit frere étoit ainſi échapé, il en fut très-déplaiſant; toutefois incontinent après, il envoya une grande & ſolemnelle ambaſſade devers le Grand Maître de Rhodes, pour pratiquer, s'il ſeroit poſſible, de ravoir ſon frere, ou à tout le moins d'être aſſuré qu'il ne lui pût nuire à l'avenir. Enfin il fut conclu entre eux que ledit frere jouiſſant donneroit par chacun an une bonne & grande penſion au Grand Maître de Rhodes. Et en outre, qu'il fourniroit autre grande ſomme d'argent pour la dépenſe de ſon frere ſpolié, & pour ſa garde:

outre quoi alliance fut faite, & toute sûreté baillée à ceux de Rhodes de leurs terres & Seigneuries. Or combien que le Grand Maître de Rhodes eût lors un avantageux parti avec le Turc, toutefois il fut en doute qu'à la longue la Seigneurie de Rhodes n'en fût brouillée, & en danger, s'il détenoit continuellement son prisonnier à Rhodes, croyant bien que le frere jouissant, seroit incessamment à l'aguet pour l'avoir, ou par amour, ou par trahison, ou de force. D'autre part, il redoutoit les entreprises des voisins, comme du Souldan, des Venitiens, du Roy de Naples, & autres, & pensoit que chacun d'eux emploieroit ses cinq sens pour trouver moyen de l'avoir, & en faire chacun son profit; aussi étoit-il fort requis par le Pape de le lui bailler, pour le profit & l'avantage du Saint Siege Apostolique. Enfin pour éviter tous ces inconveniens, il délibera de le mettre en lieu sûr; & pourcequ'il étoit natif de France, de la Comté de la Marche, & de la Maison d'Aubusson, il résolut de l'envoyer en ce Royaume, considerant que le Roy étoit fort éloigné des Seigneuries du Turc, & qu'il n'auroit gueres d'interest sur le fait de cet Empire Ottoman, à qui il demeurât des deux freres. Toutesfois avant que de l'envoyer en France, il envoya sçavoir du Roy Louis onziéme de ce nom, si son plaisir seroit de le vouloir bien souffrir en son Royaume; laquelle chose le Roy accorda volontiers. Après donc que ledit Maître de Rhodes eût ainsi eu le congé & la permission du Roy, il prépara le voyage de son prisonnier, & l'envoya descendre au pays de Languedoc; de-là il le fit mener en ladite Comté de la Marche, en la Maison du Seigneur du Bocalami, qui étoit parent d'icelui Grand Maître; & là fut détenu ce prisonnier, qui avoit pour sa garde aucuns Chevaliers de Rhodes, lesquels étoient pour la plûpart parens dudit Grand Maître. Il étoit fort bien entretenu de sa personne en toutes ses necessitez & besoins; aussi son frere Empereur payoit bien sa dépense. Ce prisonnier avoit oui parler du Roy Louis, & de la grandeur de son Royaume, & de sa Seigneurie, & aussi de ses faits; parquoi il desiroit fort de le voir & de parler à lui. Les Chevaliers qui l'avoient en garde le firent

ſçavoir au Roy, lequel fit réponſe, que pour la grande renommée que ſon pere avoit eue, qui en ſon temps étoit juſqu'alors le plus grand Prince de la Loi de Mahomet, & lequel avoit le plus fait de belles conquêtes qu'aucun autre, il le verroit volontiers, & communiqueroit de très-bon cœur avec lui ; mais que bonnement il ne le pouvoit faire, attendu qu'il n'étoit pas de ſa Loi ; & ordonna de plus qu'on lui dît, que s'il vouloit embraſſer la Religion Chrétienne, il lui promettoit d'employer toute ſa puiſſance afin de lui aider à recouvrer les Seigneuries de ſon Empire ; & de plus, il lui donneroit de quoi entretenir ſon état : & ſi d'avanture il vouloit cependant demeurer en ſon Royaume, qu'il lui donneroit des heritages & Seigneuries, avec la jouiſſance deſquelles il pourroit vivre comme un Prince. Les Chevaliers firent ſçavoir tout cela à leur priſonnier ; mais pourquoi que ce fût il ne voulut délaiſſer ſa Loi, & demeura encore en ladite Comté de la Marche, en la maiſon du ſuſdit Bocalami, juſqu'audit mois de Janvier mil quatre cens quatre-vingt & huit, qu'après pluſieurs pourſuites & inſtances que le Pape & le Saint Siege Apoſtolique avoient faites envers le Roy, afin d'avoir ce priſonnier, pour le grand profit & intereſt du Saint Siege ; & qu'à cette cauſe il y avoit eu ambaſſade envoyée exprès devers le Roy, laquelle y étoit encore. Le Roy ſe montrant vrai fils de l'Egliſe, & voulant enſuivre l'amour que ſes prédeceſſeurs avoient eu envers le Saint Siege, dont à cette cauſe ils ont acquis le titre de très-Chrétiens Rois de France ; il livra & remit ce priſonnier aux Ambaſſadeurs du Saint Pere pour le mener à Rome : ce qui arriva un peu auparavant que l'Ambaſſadeur du Turc arrivât à Paris, lequel Ambaſſadeur offroit de la part de ſon Maître au Roy de grands partis & avantageuſes conditions, comme de bailler toutes les Reliques de Dieu notre Sauveur, des Apôtres, & des Saints & Saintes, que ſon pere avoit trouvées à Conſtantinople lorſqu'il fit la conquête de cette Ville, & dans toutes les autres Villes qu'il avoit conquiſes ſur la Chrétienté ; de plus, il offroit de faire tout ſon effort pour conquerir la Terre Sainte, & puis de la remettre ès mains du Roy ; auſſi offroit-il

une grosse pension pour l'entretenement de son frere, pourvû que le Roy le retînt dans son Royaume. Lorsque ces grandes offres se firent, le prisonnier étoit encore dedans le Royaume, & l'eût bien pû le Roy recouvrer & s'en rendre le maître; & même aucuns disoient que vû ces grandes offres, le Roy les devoit accepter: mais il se voulut bien montrer vrai Fils de l'Eglise, & ne voulut pas préferer l'avarice & l'interêt à la liberalité, & à la loyauté, en disant que puisqu'il l'avoit fait livrer aux gens du Pape, & qu'il lui en avoit accordé la délivrance, il vouloit tenir sa parole, & qu'il seroit bien joyeux que le Saint Siege en fit son profit, & en pût tirer quelque avantage. Il fut donc mené à Avignon; & de-là il fut mis sur mer, & conduit à Rome. D'ailleurs, le Grand Maître de Rhodes poursuivoit aussi de sa part qu'il fût mis ès mains du Saint Siege; & par ce moyen il fut fait Cardinal, & obtint de grands privileges & biens pour tout l'Ordre de Saint Jean de Jerusalem. Le Roy fit au reste très-bien entretenir & traiter l'Ambassadeur du Turc, & celui du Roy de Naples, qui le conduisoit, & les fit défrayer, & leur fit de beaux dons.

TEXTE DE CAOURSIN.

Zyzymy Rex legatos mittit Rhodum.

Cette rélation a été imprimée à Ulme en 1496; on a suivi ici l'ortographe & la ponctuation de l'original.

Mittit itaque rex Zyzymy Rhodum legatos: ad quos prius literas dederat. sed nuncium terrestre iter agentem: regis Bagyazit milites intercipiunt. Legati Cilicie littoribus rhodiam birrenum casu repertam conscendunt: rhodumque nauigant. Interea nauigium apud ea littora stationem habens Zyzymy conducit. ut si casus exegerit: repente eo conscenso saluti quoquo modo consulat. Legati ubi rhodum appulerunt: iussu equitum magistri Petri Daubusson senatu coacto in hanc loquuntur sententiam.

Oratio legatorum in senatu Rhodiorum.

Precellentissime princeps & magister: Prestantissimique equites. Nobilissimus adolescens ac sublimi loco natus Zy-

zymy rex : othumannides Maximi regis nepos. Splendidissimi imperatoris filius : ac potentissimi tyranni germanus. adversis rebus ad tempus cedens : cupit ad te sapientissimum principem & victoriosissimum magistrum. vosque fortissimos athletas : confugere. quorum prudentia consilio atque ope : rebus afflictis mederi possit. Quam propere mittendam classem esse petit : que ipsum excipiens Rhodum deuehat. fidemque publicam implorat : qua tutus in vestram ditionem pateat aditus. hoc loco referre non libet : que vestros quidem prestantissimos animos persuadeant : ut regium adolescentem : non reiciatis. Nobiles viri estis : & multa prediti prudentia. satis superque intelligitis : quanti ponderis existant postulata & quot vel quales fructus inde excerpi poterint. Scimus enim vos preclarissimos viros armis asuetos : res magis quam verba impellere : quare prolixiori sermone suauissimas aures non obtundemus. Potentissimum regis natum : ad vos accedentem (licet profugum) ne floccipendatis. Indecorum enim esset asillum regi claudere. quod vel homonciis : & pusilis semper patuit. Celebre quidem est vestrum (apud exteras nationes) nomen : quod & caucasos montes transcendit & indos penetrauit. Quin armis vim repellere non ignorat : & profugos fouere asilo tutissimo non fastidit generosus vester animus. Littere in senatu recitate : idem postulant.

Senatus Consultum.

Legatis curia exclusis : magister patres quoque de re consultant & multa mente agitant. que modo suadent : ut regem Zyzymy excipiant. modo : ut reiciant impellunt. Tandem ex rationum controuersiis (seu ex calculorum collisione ignea scintilla) una resultat sententia : decernuntque regem excipiendum alendum atque fouendum : quia ejusce eventus occasio christiane religioni profutura sit. Intromissis legatis : senatus consultum editur. actis gratiis : petunt. ut res quantotius parentur : ne mora discrimen afferat.

Classis paratur : & Ciliciam nauigat ad Zyzymy deuehendum.

Oneraria igitur nauis triremes : nauigiaque parantur.

prefectus insignis eques designatur : qui classe conscensa clara militum hierosolimorum comitatus caterua. in Ciliciam nauigat. vbi illic appulit : rex Zyzymy nauigium de quo supra mentionem fecimus : citato equorum cursu vrgentibus germani militibus iam conscenderat. fama est cum a littore paululum elongaretur : perbreuem quidem epistolam Zyzymy conscripsisse & ad fratrem dedisse : quam sagitte inuoluit nexuitque : & sitico arcu in terram contorsit. exceptam esse ferunt epistolam a fratris militibus qui regium iuuenem persequuti sunt : & fratri redditam : quam ubi germanus perlegit : parumper lacrimatus est. animoque consternatus diu siluit : & aditu prohibito papilione se continuit. egre certo tulit. quod frater mahumetee legis cultor (quod permaximum crimen mahumetei ducunt) ad christianos confugerit. ad eos presertim qui othumannidum familie infensissimi fuere : & genitorem grauiori affecerunt ignominia. quodque fratrem christiano adherentem nomini. legi mahumetee grauissimum afferre posset dedecus. quorum se conscium profitetur : qui tanta atrocitate sit eum persequutus. Series epistole : fuit.

Rex Zyzymy Rhodiorum classem conscendit.

Ubi nunciatum est : rhodios sui causa adventasse. firmatus animo : nauim conscendit. & hierosolimorum equitum fidei : sese credit. Nauis prefectus : Regulum othumannidem humanitate honore obsequioque prosequitur. littora patrii soli linquens : & paternum auitumque regnum deserens rex. turbato animo aliquot siluit horas : mente postmodum recepta. navis prefectum : his alloquitur verbis :

Zyzymy classis prefectum alloquitur.

Nedum ago tibi vir illustris gratias : verum habeo ingentes. cumulateque redderem si fors a sublimi loco me non deiecisset. Quod me destitutum profugum animo extorremque tanto zelo afficias. Sed ab ingenuis visceribus magnanimoque : non nisi illustria proficisci poterunt. generosi quidem sunt : qui te ad me excipiendum miserunt. tu quoque ex coetu eorum nobilis es & vir dignus. qui mandata exequi accurate pro tua innata prudentia

dentia & fcis & ftudes. Non poffum tamen non parum admirari : quod tanti affectus iudicium in me exhibeatur. qui ejus natus fum : qui feuicia crudelitate ac immanitate (dum fpiritus alebat artus) rhodiōs perfequutus eft. in quo: & tuam & tui principis ac fenatus rhodiorum nobilitatem predico. prudentiam admiror fimul & magnanimitatem (que iniuriarum obliuifcitur) extollo. Si res profpere fuccedent : tanti quidem in me officij memorem & gratum intelligent rhodij. Cui ait : claffis capitaneus.

Refponfio capitanei.

Clariffime princeps : hoc a natura illuftrioribus animis datum eft. vt foleant precellentes viros : honore afficere digno. tu qui fummo loco natus es : quamvis profugus & extorris contemtui tamen non effe debes. Id quippe vilium hominum cenfetur : qui nonnifi bene fortunatos colere fciunt. At magnanimi viri quos virtus aut fanguis profapia illuftrat : vel hoftes armis pofitis reuerentur colunt atque obferuant. Te excipimus vt hofpitem : non hoftem. hofpitis quidem iura : non hoftis fequimur. Nec enim mirari licet : quo te affectato corde profequimur. cuius genitor : feuo rhodios perfequutus eft odio. Pater tuus legis mahumetee fectator : quod fibi cordi eft molitus.(Nos vt hofti : pro virili per te conftanter arma obiecimus. licet caduca quedam terrena & vilia proftrarit : que quam totius erecta funt. glorie tamen famam quam nulla oblitterabit etas : rhodiorum nomini attulit. Pofteritas namque omnis rhodiorum victoriam : e celo demiffam nullo tempore reticebit. Leonis profecto brutorum principis animalium mos eft : proftratis blandiri feuaque animalia grauiori imbuere ira. Milites quoque chrifti : leonis mores imitati. qui ad eos amice confugiunt : humanitate excipiunt. qui feuicia vtuntur : ftrictos gladios fortiter obijciunt.

Pompa qua exceptus eft a Rhodijs rex Zyzymy.

Interea Regis aduentu nunciato : parantur que pompe deceant. ftruitur ad mare ligneus pons : qui defcendentem excipiat regem : pontis enim longitudo in mare protenfa

decem fere passuum fuit. Latitudo quatuor : quis[illegible] equo gradu plures incedere possent. attrebatum pannis auro argenteo serico lanaque contextis : pro gallorum belgarum more (qui huiusce artis inuentores & peritiores putantur) pons ornatur. via enim qua pedum vestigia incedentes premerent : thurcorum pictis tapetis sternitur. vici qua parte eundum fuit : mirto floribus suauemquidem odorem spirantibus resperfi ac varietate sunt distincti. Primores ac plebeia gens que ad spectaculum conuenerat : vias obsident. Matrone ac nupte innupteque puelle : ad fenestras sedent. Reliquum vulgus tecta conscendit : vt venientem conspiciant regem. Nauim ante portus hostium anchoris subnixam Rhodia triremis propinquans : regem excipiens ad pontem vehit. Premissi sunt prestantes senatorij ordinis equites : qui Zyzymy descendentem consalutent. Hos sequitur longus famulorus ordo : insignis magistri redimitorum gallicos cantus vibrancium. deinde iuuenes prime lanuginis milites hierosolimitani : lucentibus equis insidentes. Torque veste sericea & splendido ornatu : distincti incedunt. Magistrum post hos insignis vehit sonipes : spumancia frena mandens. Aureis fibulis phalerisque ornatus : qui hynnitum sepius edens. superbe graditur : vt ne quidem magistro quempiam adherere laciniori incessu permittat. Senatus quidem grauis : equis vectus subsequitur. Edem sancti Sebastiani foro sitam de industria magister non transit : illucque obuiam venit rex Zyzymy. superbo insidens equo : fidis comitatus profugis. Postquam magistrum rex conspexit : ter digito labellum compescuit, qui mos est barbarorum principum : cum mutua reuerencia sese afficiunt. Magister autem pro more principem reueretur. Reddita salutatione dextras iungunt. & per interpretem confabulantes : ad edes equitant paratas. Ubi ad palacia francorum equitum (magnifice ad hec ornata) ventum est : eo dimisso magister suas edes petit. Rex vero ex equo in pedes sese agiliter excipit : ac duorum medius thurcorum honoris causa vlnas sustentantium scalas conscendens penetralia ingreditur. barbaricoque sago abiecto : lectisternio pro thurcorum more flexis poplitibus sedit. Ea die artubus sale tabentibus : quies data est.

Zyzymy ad Magiſtrum verba.

Poſtridie eius diei : magiſtrum coram alloquitur rex his verbis. Preſtantiſſime magiſter incliciſſimeque princeps : germani ſeuicia me perſequente. cumque ſors eo me redegiſſet : vt aduerſis cedere quam in fortunam conari ſalubrius viſum eſſet. multa menti occurrunt : huc atque illuc animum conuertens ad quos confugerem non ſatis proſpicio. Demum tu preclariſſime athleta occurriſti : ſubijtque mentem tui quidem nominis fama percelebris. que nedum chriſtianos : verum exterorum fines & vſque ad indos penetrauit. Accedit ad hoc fidei integritas : animi generoſitas mentiſque magnanimitas. qua tu : tuique commilitones prediti ſunt. Preterea precellentis triumphi gloria : quam (obſidione qua genitor meus Rhodios oppugnauit) adepti eſtis illuſtre quidem facinus : othumannorum familiam (ſupra octingentos annos tropheis triumphis atque ouationibus celebratam) virtute veſtra propulſaſſe. ingenti itaque tue virtutis admiratione allectus : te tuorumque militum cetum. nedum dilexi : verum amaui colui & magnifeci. Veſtre quippe : virtutis tante ſunt vires vt nedum ſue gentis : verum exterarum nationum animos alliciant. Nec parum attulit mihi fiducie : quod tu chriſtianorum principum fauorem gratiamque haud immerito complecteris. Et per te : tui quidem nominis ſplendor in orientem late diffunditur. Nulli certe mirum videri debet : ſi perſonam tue fidei crederemus. qui magnanimus & ſapientiſſimus genitoris preteritas iniurias paruipenderes : & filium tiranni ad te confugientem non contempneres : verum conſilio auxilio atque preſidio foueres. Sed tacitus forſitan cogitas : quo iure cum germano de regno hic contendit qui minor eſt natu. Fateor fratrem prius in lucem prodiſſe : hac quoque ratione imperio excluſum iri contendo. Patre enim genitus eſt non rege : qui (nondum principatum adeptus) ipſum genuit. Poſſideat igitur : quorum pater (dum eum ſuſcepit) potitur. Ego vero a patre rege imperialibus infulis ornato : genitus natus educatuſque ſum. Nec patrem vidi cognoui atque colui : niſi regem imperatorem ac principem rerum potitum. Quo fit : vt optimo iure:

quod pater (cum me genuit) possedit: mihi debeant nato At: mittamus hec. Potuit ne me regno paterno auitoque prorsus expellere: & regio iuueni dignam portionem denegare? Regiam gazam: precellentemque supellectilem inuadere sibi ascribere ac diripere. Commilitones (vt mihi infensi essent) donis corrumpere allicere atque mouere: & me ad interitum vsque vrgere. O fratris seua crudelitas? O germani contumax tyrannis? O sanguinis ceca cupiditas? Pudet hec: de fratre queri. Sed quod non erubuit: me paterna hereditate spoliare equum est: me (iniuria spoliatum) coram his ad quos confugio haud verecunde conqueri. *Qui enim medici operam petit: dolorem & vulnus detegat necesse est.* Ad te confugi Rhodiorum fœlicissime princeps: vosque amplector fortissimi milites. facessant igitur paterne contumelie: ad calamitatem (qua premor) mentem conuertere velis inclitissime athleta. qui hostium armis audes resistere: & principum calamitati scis subuenire. Percuciam quippe cum christianis perpetuum fœdus: nec eos armis lacessire conabor: paternique imperij portione non indigna contentus: armis positis quiescam. Nec immemor beneficiorum (a te susceptorum) ero. Imploro tuum presidium. inuoco principum christiane religionis auxilium: vt & mihi & ipsis consulant germani seuiciam vindicantes. pro inimico amicum· pro hoste hospitem. pro infido fidum: R. P. christianorum vendicabunt. Rege silente: magister ita loquutus est.

Responsio Magistri.

Verba tua illustrissime Rex: prudencia sunt plena Quod me & rhodios equites tantopere laudaris: tue quidem modestie ascribimus. Si quid enim glorie fame aut dignitatis in nostro relucet cetu: deo gratiarum infusori attribuimus. Ex cuius prouidentie fonte: cuncta manant fluunt ac deriuantur. Nec te moueat: quod christiani & cruce signati sumus. Rhodiorum quippe ciuitas cunctarum gentium asilum refugium & portus fidissimus est· ad quam (patrum nostrorum memoria & tue gentis & aliarum non contempnendi principes) qui confugere: gratiam cum humanitate reportarunt. Nec enim decet generosos animos: cum de

fœdere agitur hostilium armorum reminisci: Si genitor fuit acerrimus Rhodiorum oppugnator: putauit sue legis decori id conducere Egit vt hostis: nos autem vt hosti gladios obiecimus. Deus tandem clementissimus iustiori fauit parti: & victorie angelum rhodijs mittere dignatus est Tu vt hospes amicusque accedis: iura quidem hospicij beniuolencie ac dilectionis prebeamus decens est. bono ac erecto sis animo: pro virili parte rerum euentui consulere quodque tibi & nomini christiano conducat: exequi non paruipendemus quantum & ingenioli: & fortunarum facultas suppeditarit. Romanus quidem pontifex: reges potentatusque catholici. Qui religionis christiane tenent gubernacula: potentia sapientia ac propensiore in R. P. christianorum voluntate prediti sunt. qui tui aduentus occasione frui scient: te non deseremus. sed nos huic cause propicios comperies. Placuitque plurimum tui iuris summam intelligere: vt iuste cause inniti videamur. Grateque sunt oblationes: que non nisi ab animo grato & generosa mente (que omnem respuit ingratitudinis labem) proficiscuntur. His dictis regeque salutato edes reuisit.

Consultationes Rhodiorum.

Totis diebus frequens senatus cogitur: vbi sapientissima consultatione res agitantur. Placuit tandem principi ac rhodiorum senatui: in eam quoque sententiam cunctorum animi inclinantur ad Romanum pontificem imperatorem reges & principes catholicos: literas dari nunciosque mitti. qui regis zyzymy ad rhodios confugium nuncient: oportunitatemque a deo oblatam significent. quo R. P. christianorum: consuli possit. Optimumque visum est: vt profugus princeps sub tutela magistri & rhodiorum equitum ad occiduas migret prouincias. Facto S. C. litere nuntijque expediuntur. Ac nauis oneraria paratur que regulum deuehat. cuius conductores deputantur prestantes rhodiorum milites: qui kalendas septembris M. cccc. lxxxij. Navim conscendentes portu feliciter soluunt. Ea quoque pompa & ornatu: quo Zyzymy vrbem introiuit. Postquam dies duo & quadraginta moram traxisset: Rhodo discessit.

Guillelmi Caourſin Rhodiorum vicecancellarij de admiſſione regis Zyzymy in Gallias & diligenti cuſtodia aſſeruatione : exhortatio.

Nullus eſt orthodoxe fidei tam imbecillis cultor : qui pro virili parte aggredi non debeat quod chriſtiani nominis honori ſalutique conducat. Etſi corporis vires non ſuppetunt : voluntas tamen merito adſit. in qua vera ſolidaque virtus locata eſt. Haud igitur abſonum erit : ſi ab ignauo puſilloque ingenio viro Quedam dicuntur que fortaſſis : ſapientum illuſtria ingenia & potentum manus excitent. Hinc chriſti zelus diuini nominis amor : in eccleſiam catholicam affectus haud temere mouit. Hinc deflenda orientalis plage labes : immaculatarum animarum lapſus ſcelerum atrocitas : promere impellit. Que ingenioli debilitas : balbuciens lingua tremulaque manus edere poſſit. Arduum eſt enim quod aggredimur : egetque precellenti intellectu viro. qui eloquentia ſuaſione atque exhortatione preſtet : & auditores facile moueat. Durum quippe eſt etate noſtra (mundialibus curis implicitis) catholicis perſuadere : vt que noſtri maiores patreſque ex incuria perdidere chriſtiane religioni reintegrentur. Jampridem plerique viri doctrina & dignitate pollentes : operam pariter & induſtriam his in perſuadendis perdidere. Loquutiores quoque habiti ſunt : quo labores & impendia ſubire ſuadent. nec propterea deſiſtere cepto decreui : ſi vel mihi temeritas aut inſania aſcribatur. perſpicaci quidem ſapientiſſimorum iudicio doctorumque ſeuero examini editionem ſubmittens : dicendi initium aggrediar. ingeniorum profunditas : quod ex proditis equum redolet libat faſtidiatque quod inconcinum abſurdum atque inſulſum conceperit. Si animo deſtinauerim iacturas clades ſtrages & ignominias deſcribere : quas chriſtiano nomini mahumetes thurcorum princeps (qui nuper e vita exceſſit) crudeliter attulit. Nec vires nec tempus : nec dicendique facultas certe ſuffecerit. Js quippe tyrannus Nerone crudelior. Rege Aſſuero : potentior. Ac Holopherne eſt proteruior. Jmperia enim duo : Regna non pauca. validiſſimaſque ditiones : mahumetee legi ſubegit. Potentiſſimaſque ac preclariſſimas vrbes : tributum ſubire

compulit. Jn qua quidem atrociori persequutione scelerum tam immensa colluuies nata est. Ut ea Nec mens excogitare Nec lingua promere Nec Calamus exarare poterit. Que terso grauique stilo plerique doctissimi: toti orbi nota reddidere. vt superfluum fuerit: hunc dicendi latissimum campum ingredi. Presertim: quod in animo est deuotas mentes. attrocitate non afficere: nec obductum vulnus refricare. Verum pro ingenioli facultate: ab omnipotenti deo oblatam opportunitatem. Jmperiales Constantinopolitane vrbis sedem: vniuersamque greciam (que europe portio est) subigendi & in christianam potestatem redigendi demonstrare intendimus. modo adsit: qui voluntate sapientia & potestate fruatur. sine quorum fœdere: nullum perfectum proderit opus. Libet enim paulisper mente coniectari: que causa fuerit tantarum cladium enormitas. Quique tam seuus immanis scelestus ac prepotens vir: tam insignes victorias sit assequutus. Nec id: qui tunc rerum gubernacula tenuerunt: ignauie ascripserim: quam permulti accusare nituntur. Potissimum fuisse iudico: mahumetis illius mirandam inauditamque obedientiam. Cui nec pusillo nec magno in ditione sua degenti: refragari fas fuit. At tremebundi attonitique dicto parentes: vel interitus pericula non formidarunt. vt omni studio principi parerent Nec fuit qui de throno imperij cum eo contenderet. His quippe turpiter occisis: aut veneno enectis. qui thronum conscendere conarentur: ditionis imperijque monarcha colitur. nec audet aliquis ceruicem erigere: sed pauidi ad tyranni pedes procumbunt. Hinc oritur insolentia: hinc potentia. hinc obedientia nascitur: hinc fines ampliandi cupido incessit. & dum (longinqui priuatarum rerum studiosi) thurco vicini fidei tuitionem credunt: horrida sanies nos inficit. Est profecto othumannorum domus inter mahumeteos illustrissima: tyrannis semper referta christianis molesta & formidolosa. Atque postquam ysthmum asie minoris (sub heraclio principe: pipino rege apud gallias regnante) intrauit: grandes iacturas attulit & mahumeteum cultum auxit. Potuit enim parua manu extingui: cum in principatus exordio locata est. Sed paruipenderunt: qui enses ei obicere potuissent. Sicque torpentibus

animis : pedetentim traiecto helespontо Europam adijt. in qua haud incelebres ditiones : suo adiecit imperio. ad postremum quoque etate nostra : imperialem patriarchalemque sedem sue fecit ditionis. Post cuius expugnationem : vicinis ac insulis presertim rhodijs cruce signatis molestissima habita est. quos etiam deuincere extinguere atque proterere : conata est. At diuina pietas christi veros athletas : a tyrannidis iugo protegit. Cuius repulse ignominia affectus : draco ille scelestissimus mortem obijt atque damnatam euomit animam. O immensa : dei clementia. O inscrutabilis : sapientia. O inuicta : potentia. que mira veteris legis renouans : inauditum edidit miraculum. potentissimum quidem ditissimum atrocissimumque christicolarum persequutorem : pusillo principatui & cruce signatorum cetui subicit. Quem quoque validissime vrbes triumphatorem conspexere. clara rhodus : victum pressum & tandem ignominia repulse affectum ridet. dignata quidem est diuina potestas etate nostra ostendere : quam vile quam imbecille quam eneruatum sit thurcorum fetidum nomen. vt christianorum animos : pristinis iacturis attonitos erigeret consolaretur ac solidaret : deuotasque mentes augeret. ad exercitus comparandos. Qui Bisantium & Europam : haud indignam situs & orbis portionem (mahumetea polutione) liberent. Debuit certe Rhodiorum insignis victoria (diuinis miraculis redimita) fideles animos mouere : vt vniverso fœdere iuncti in nephandum draconem vires instaurarent. At reiecto diuino suasu tabescit humana potestas : nec audit mouentem mundi creatorem. Qui pulsans iterato : haud paulopost terremotibus in Asia & Rhodo editis. crudelem tyrannum Rhodijs minitantem : Jam iamque imminentem. vt exosam sibi vrbem pessundet. Repentina etenim morte occidi permittit. Hinc oritur in asia europaquoque thurcorum tumultus : potentum simultates germanorum nepotumque tyranni dissidia : imperij thronum appetentium. Germanique Bagyazit & Zyzymy : mutuis cladibus sese conficiunt. Que res maxime christianam potentiam excitare potuit. vt vindictam de tyrannica domo sumeret : & ab Europa tyranni iugum excuteret. Dormit etiam latina potentia : nec pulsanti deo creatori aditus patuit. Commu-

Communeque bonum : priuato affectui. Algore rigens occidua fortitudo : postponit. O quam dura est presens etas : O quam tarda. O quam lenta : minori certo de causa nostri maiores illustria aggressi sunt facinora. & insignem triumphum : quandoque de barbaris fidei hostibus reportarunt. Erat quippe in eis christi sanguis feruentior : qui precordia commouit impulit atque roborauit. Non enim misericors deus cordis ferrea duricia commotus : illustriori occasione christicolarum mentes hortari statuit. Qua permittitur fraternum dissidium diuturnius prestare : ne aut vi aut dolo aut toxico interiret. Noui quidem thurci : qui nunc bisancijs imperat. frater Rex Zyzymy : (omni presidio destitutus) ad Rhodios confugit : ab his quoque qui patri infensissimi fuere. & qui potentiam eius retruserunt : tutamen presertim implorans. Prestat enim profugo clarissimus Rhodiorum Magister vitam : quem a furore gladij fraterni eripit fouet nutritque suis opibus. vt superstes frater terrori anxietati atque tremori fratri sit imperitanti. Agendis quoque prudenter consulens principem namque Zyzymy in occidentem misit : ne fratri propinquus imperitanti vim dolos & insidias eius subiret. felix quippe profugium : quod apertam oportunitatem (Res aggrediendi preclaras) affert. Non est enim qui ignoret : quantas clades & ruinas. ciuium discordia. affinium dissidium fraternumque odium : imperijs ac regnis Reipublice attulerit. Sacre quidem gentiliumque litere : huius labis referte sunt exemplis. Nec enim nostra etas : horum haud expers censetur. Non certe aliter Romanorum R. P. (olim potentissima) interijt. Nec secus Athenarum ciuitas aratrum passa est. & Grecorum imperium christum colens : non multos exactos annos hoc affectum malo prorsus occidit. Ait enim : sapiens quidam. *Concordia parue res crescant. Discordia : maxime dilabuntur.* Saluator quoque noster summa veritas : id explicans ait. Omne regnum in se diuisum : desolabitur. Hinc orta est (strenuissimi thurcorum ducis Achmat Basie ydronti expugnatoris) nex repentina : cuius tanta fuit insolentia procacitas & audacia. Ut non nisi assiduo cogitatu : ytaliam attingere cupiuerit. Eoquidem superstite : numquam erant vicini quieturi. in-

gentesque clades: minabatur sese illaturum. Erat profecto animo audacissimus manu promptus valido corpore armorumque peritus: qui numquam quiescere assueuerat. Hunc quidem terrore fraterni profugij: Nouus thurcus impulsus dolo necari iussit. Hic quoque commilitonum satellitumque noui thurci lateri adherentium: conspiratio tumultusque nascitur. Qui sui principis somnolentiam fastidientes: Regis Zyzymy desiderio ducuntur. Hinc opum profusio editur: vt sibi animos nouus thurcus alliciat. Hinc assidua: in Europe portione (que sibi paret) atque asia trepidatio. tantaque inquietudine ac terrore thurcus afficitur: vt iamiam germanum imminere adesse & aggredi sese putet. Nec vigilijs nec somno: aliud cogitat aliud voluit aliudque videt quam Zyzymy Regem. Hinc illud insigne inauditumque monstrum natum est: ut thurcum non puduerit. quadraginta milia nummum auri Rhodiorum magistro triumphatori Petro Daubusson mittere. pacto inito: vt germanus attentius (ne sibi molestie terrorique sit) asseruetur. Princeps quidem potentissimus terrore fraterno impulsus: Rhodiorum magistro tributi conditonne sese reddit obnoxium. O dei inscrutabilis: prouidentia. O inenarrabilis: iustitia. O ineffabilis: bonitas. crudelissimi quidem tyranni oppulentissimus potentissimus superbissimus natus: Rhodiorum principi crucesignato aureorum pactorum vectigal soluit apud quem germanus vitam fouet: quem tanto amore nephandus genitor prosequutus est. formidolosus quippe Bagyazit terrore perculsus statim fœdus cum vicinis percutere non distulit. Rhodiosque illustriori fœdere insignit: equis quidem conditionibus pactis Nec audet trepidus Bagyazit: exercitus in christianos parare classem instruere ensemque obicere. ne germanus adsit: latinorum manu succinctus. O quam preciosum profugium: O quam illustre exilium. O quam insigne regis Zyzymy confugium quod tantam attulit latinis commoditatem quietem & honorem. Ex quibus certo facile quis viderit (mentis tamen caligine prius abducta) quanta sit (ab omnipotenti creatore) oblata oportunitas Constantinopolim & greciam recuperandi: latinorumque ditioni redintegrandi. Si modo pronior vo-

luntas. potentiam & ſapientiam ſibi copularit. vtinam adeſſent illi : qui olim tanto animi ardore barbaros peſſundare cogitarunt. quiqne nulla porrecta oportunitate graui vero difficultate : magna ſunt aggreſſi : aſſequerentur certe nunc quod optarunt. Sic Ludouicus ſanctus Francorum Rex : ſic perilluſtres alij principes Qui ſepius graui incomoditate : ab illuſtrioribus bellis ſunt retracti. Auſim affirmare. Si parua claſſe Zyzymy vectus adſit. & non numeroſus terreſtris exercitus (qui danubio traiecta) ſeruiam intret : Thurcorum potentia europa diſcedet. Si enim minoris aſie fines : profugus rex Zyzymy tetigerit. Repente Bagyazit qui nunc imperat (heleſponto tranſmiſſo) europam terreſtribus chriſtianorum copijs patentem deſeret : vt germano ſe obiciat. Jta haud difficulter : europa mahumetea ſecta liberatur. Sunt enim hec haud obſcura : qui orientem : & thurci fines accolunt eiuſque mores noſcunt. Sed qui longo ſitus tractu a nobis diſtant : nauias fabulaſque commentari nos putant. Quicquid quoque dicimus : queſtus gratia dictum arbitrantur. Sunt quippe auro fulciti : ſub deauratis tectis latentes delicatiſque cibis nutriti : qui thurcorum horrida non gnorunt arma. Rerum enim affluentia : non ſinit hec proſpicere. Non deſunt quoque inuidi quidam : mordaci dente hec deprauantes & quod mirabilius deteriuſque exiſtit : pacta pecunia cum thurco initoque conſilio. Regem Zyzymy : ſtudioſa attentione toxico enecare conantur. vt ſublata a deo oportunitateque data : nouus thurcus in regni ſolio firmetur. Cogiterque ſtabilis & intrepidus : permagnas vires in chriſtianos exercere. Quas germano ſuperſtite mannque Rhodiorum aſſeruato : ſopitas eſſe neceſſe eſt. O ſcelus : inauditum. O atrox : iniquitas. O deteſtanda : inuidia. horum qui humani hoſtis inuitatione ſugeſtioneque dyaboli : chriſtianorum rempublicam turbare ſubuertere ac eneruare ſtudent cupiuntque ac expetunt. Nec aduertunt ſeſe primum interituros : & exterminium perpeſſuros. Si Rabidus canis (fratre ſublato) inſoleſcat : animum refocillet vires reſumat mentemque recipiat. Obcecata quidem mens turrita ſuperbia : alterius gloriam videre nequit. veniat veniat in mentem : exterminium ſtrages iacturaque. Quam

Aaaa ij

priscis illis temporibus : Bothi Uvandali Huni. strenuissimi quidem barbari. latino nomini attulerunt. Quod profecto principum tenebrose illius etatis : ignauia inuidia dissidioque contigit. Reuoluant hortor hystoriarum celebres libros : claraque monimenta & qua rerum qualitate versamur : compertum habebunt atque conspicient : quantam deus sit elargitus gratiam quam pertinaci animo non noscunt. & audire fastidiunt. & queque (in hanc sententiam) deuota mente prolata : in reprobum interpretantur sensum. Has igitur insidias : prudentissimus Rhodiorum magister subtili ingenio ab emulis excogitatas sentiens. Arbitratus quoque principem Zyzymy tutius apud gallias defendi custodiri atque protegi. Quibus certe preest Rex christianissimus : qui catholicam fidem gratia & presidio (maiorum exemplo) prosequitur. vbi & summa sinceraque viget religio : fidesquoque relucet orthodoxa : vbi monstra non gignuntur : vbi carent insidijs ac vbi toxici tabes ignoratur. His causis suasus in franciam Zyzymy Regem mittit. vt robustissimis (cruce signatis) comitibus succinctus : opido hierosolimorum in amplissimo francorum Regno sito asseruetur. Sed non defuit commentum : quod principem Zyzymy regno interdiceret. nec ei pateret aditus : constitutione Regia (vti accepimus) refragante. Que Mahumeteos Judeos alienosque (ab fide catholica) viros Regno excludit. Heu grauem Sortem : Res vero quidem equa Justa memoratuque digna. Deuoto Catholicoque regis christianissimi pectori : vt indigna vt absurda & vt iniqua proponitur nec clarissimi facinoris circunstantie qualitates atque modi : sincere sunt explicati. Quis enim velit (presertim hierosolimorum ordo : qui precipuum erectorem protectorem auctorem francorum regem colit veneratur obseruat) immaculatum integerrimumque regnum obscenis moribus inficere ? Quis cupit : regie constitutioni aduersari ? Quis desiderat : rem atrocem committere ? Nullus profecto sane mentis : id excogitarit. Non erit quippe in gallijs : Zyzymy sempiterna mora. Sed ad tempus : quo rebus christianorum consuli possit. non erit cum gallis viris integerrimis & omni immundicie labe puris : Zyzymy commercium. Non erit

quidem cum incolis assiduitas : non erit cum habitatoribus familiaritas· quandoquidem in secessu concludetur: castelli muris cohibebitur paucis comitatus satellitibus. Aderuntquippe eius custodie milites rhodij : qui constantes eorum prauitatem contempnunt & rident. Non debet quidem Gallia hunc reonuere ,expellere atque contempnere : cuius asseruatione tantum decus tantum comodum & tantum vtile emanare potest. Nec dubitamus pijssimum regem ac sapientissimos doctissimosque eius regni viros : haud aliter sentire. Si modo huius principis statum intellexerint. Maior quippe comoditas christianis affertur Zyzymy fouendo protegendo & asseruando : quam inclitissimo regno arcendo propellendo nec non & excludendo. Nec enim regis constitutio : nec conditoris intentio infringitur. vbi tam clarum facinus tam grande emolimentum tamque insigne monimentum : ex admissione in regnum oritur. Si autem aditus in franciam Zyzymy denegatur : exultabunt insidiatores toxicorum portitores sicarij nephandique satellites. qui dissimulato habitu iussu thurci : nephandorumque virorum sue factionis passim vagipalantur. vt Zyzymy : vel gladio necent. vel rapiant vel veneno interimant. Excipe excipe nobilissima gallia & rex pijssime virum illustrem : nobilissima mahumeteorum familia natum. Qui tanta comoda : christiane religioni est allaturus. Qui germanum magnum thurcum : christicolarum finibus arcet. Qui fratrem bisanciorum imperatorem : tuoquidem regnicole splendidissimo rhodiorum magistro submissum reddit. Qui passionis domini nostri ihesu christi monimenta : reliquiasque in constantinopolitana subversione raptas. & a thurco expugnatore ex industria custoditas heredique nato dimissas : daturum clargiturumque se magistro pollicetur. Qui tantorum scandalorum : extinctio censetur. Qui : quietem christiano nomini prebet vide ne eum repellas : qui repulsus scandalo & iacture futurus sit. Si aditum prohibeas : adsunt famelici ac lubi rapaces qui regium iuuenem deuorent lacerent atque opprimant. quo sublato Bagyazit thurcorum rex cornua eriget : rhodios persequetur. ytalie imminebit : hungarosque inuadet. Et qui modo timidus stupidus ac tremebundus pauet iacet

atque latet : repente erumpet insaniaque insolescet. etiam certe animum augebit : sublatusquippe tremor terror ac formido erit. Ex quibus tot grauia tot horrida tot enormia subsequentur : que narrare nemo quidem poterit. Taceo vrbium subuersiones : & iuuenum fidei abnegationem. phanarum polutiones : virginumque prostitutiones. Quorum preterite clades : testimonium perhibent haud incertum. Caue toto orbe dignissima gallia : triumphis ac tropheis priscorum gloria clarissima. Ne tua laudata constitutio : tantorum malorum causa sit. Non fuit profecto legislatoris intentio bonum laudabile ac preclarum edicto excludere : quinimo pessimis viris ac sceleribus regnum purgare. At vbi tantum eminet bonum : in thurci scilicet ad tempus exceptione lex quidem merito atque Regia constitutio cedere debet. Que seruata : grande quidem scandalum Christiano nomini sit allatura. dampnant certe iura diuina pariter & humana iura luxuriam inconcessosque concubitus : prostibula tamen permittuntur. ne maius sequatur malum : omnia equidem turbentur libidinibus. Moysesquoque libellum repudij permisit : vt homicidium vitetur. duellum quoque conceditur : Si ex eo publicum sequatur comodum. Tollerantur plerumque nonnulla quamuis non equa : ne grauius ingruat malum. Qui profecto rei publice preficitur : licitum est minora permittere mala ne maiora contingant. At dices facienda non sunt mala : vt eueniant bona. fateor quidem : si de bonis & malis spiritalibus intelligas suppositum. At si de temporalibus fiat comparatio : minora sequi certe mala ratio suadet Rarus quippe & fœnici conferendus qui minimum spiritale bonum eligit : vt maximo temporali incomodo afficiatur. Nec prauum simpliciter dixerim : Zyzymy excipere regnoque admittere. qui tanta diligentia asseruabitur : ne iniquum afferat exemplar. Exceptio namque hec & legis infractio : non quidem malum moris ac spiritale censetur. nam nec iuri diuino nec iuri communi refragatur. Sed regie constitutioni : edictoque prouinciali repugnat. Quare prouinciale malum potius dici poterit. Nec enim omnes christicole a suis ditionibus : Judeos & ab fide alienos excludunt. Respondere profecto conor debilius quam necef-

ſum ſit : his qui exceptioni regiam conſtitutionem obiciunt. Sed non aduertunt : que (ipſam obſeruando) contingant ſcandala. Ordini preſertim hieroſolimorum : qui rhodijs imperat. & francorum regij dyadematis preſidio : ad hanc noſtram etatem defenſi proteđique ſunt. Graviſſimum quidem ſcelus eſt ſcandalum : ex quo ſepenumero nephanda ſequuntur ſi non cauetur modeſtia. Doctor quidem gentium Paulus apoſtolus thymoteum circumcidit : ne conuerſis iudeis ſcandalo ſit. Quedam quoque legis moſaice iam ſopite cherimoni alia ſequutus traditur ad tempus : vt ſcandalum vitaret. Scandali namque tabes : enormitatum fomes eſt. Sed forſitan quis dicet : fides publica Zyzymy dara arcte eius cuſtodie repugnat. minime quidem : fides namque data Zyzymy regem rhodiorum magiſtro audientem futurum policetur. Conſilioque eius potiturum : nec priuatos appetitus ſequuturum. Exceptus enim non eſt rex Zyzymy : vt chriſtiane religioni aut rhodiorum ſtatui obſit officiat damnumque afferat. Jpſum certe profugum a naufragio a mortis diſcrimine a germani ſanguinolentiſque manibus : precellentiſſimus magiſter eripit ſeruat atque defendit. diſſonum quippe & a ratione prorſus alienum ſi quos fautores & vite tutores ſentit cladem afferat. Terendum quidem tempus & rebus maturius conſulendum : donec etas quietior tranquillior ac feruentior reddatur : Et qui diffident virtute : fruantur optata. Nulla ſiquidem ex eius cuſtodia oritur pecuniaria vtilitas : quamuis ampla ſit penſio. prodigum eſt ac profuſum id hominum genus : multoque cibo inſignique ſupellectili vtitur. multaſque impenſas eius cuſtodia affert : in educandis qui ſue aſſeruationi incumbunt. ſui etiam cauſa legationes ad thurcum & eius ad nos ſepius mittuntur : que amplos ſumptus faciunt. Honor quidem comodum vtilitas etiam fidei ac reipublice chriſtianorum : ad ſeruandum iuuenem nos compellit. donec qui cuncta prouidet ex eius alta ſpecula chriſtianorum tepidas mentes inflamet : vt expeditio in fidei hoſtem inſtauretur. Si chriſticole oblatam ſpernent occaſionem : ingratitudinem certe nephandam non feret deus. luentque penas quandoque : qui conatus qui ſanctum propoſitum Quique res propicias iniquo diſturbant

ingenio. Si interierit : aut manus hoſpitalariorum rex Zyzymy (quod deus auertat) effugerit. Tunc liquido patebit: quanto nunc fruimur bono. Quod pauci quidem gnoſcunt: plurimi ignorant. perplures certe : vt iniquum facinus opprimunt damnant & faſtidiunt. Docte ac fidelis lector : tuo qui perſpicaci ingenio de paucis plura coniectare poteris. & pro intellectus acumine diiudicabis : ſi equum ſit regie conſtitutioni inherere ac Zyzymy repellere. vel conſtitutionem rectius interpretando flectere : & Zyzymy admittere & in regnum introducere. Propoſitis quidem duobus : que mali ſpeciem induere videntur ſecundum ſapientis ſententiam. minus malum reiecto maiori eſt eligendum. Si quid acrius quam decuit dixerit : aut inconcinum quidpiam edidi vel abſurdum connexui. parce precor qui lectiras imbecilli ingenio : quod pondus tanti negocij ſufferre & explicare non poſſit. Cedo tibi excellenti ingenio doctori : qui potiora acutiora & prudentiora excogitabis. que deuotas mentes : non ambigo in noſtram alliciant ſententiam. valeat felix : quicumque perlegerit. Datum Rhodi. xiij kl. octobris anno incarnationis chriſti. M. cccc. lxxxiij.



PREUVES DU V. LIVRE
DE
L'HISTOIRE DES CHEVALIERS HOSPITALIERS
DE S. JEAN DE JERUSALEM.

PREMIERE PREUVE, *Hist. p. 32.*

Clemens, &c. Heliono de Villanova Magistro Hospitalis sancti Joannis Hierosolymitani.

HABET Cleri & populi quasi communis & vulgaris opinio, quæ per multos magnos viros sæpius extitit in nostra præsentia recitata, quod tu, fili & aliæ personæ Hospitalis de bonis innumeris ipsius Hospitalis in transmarinis & cismarinis partibus boni facitis quasi nihil: nisi quod personæ Hospitalis ejusdem, administrationes gerentes, equos magnos & pulchros equitant, cibis vacant delectabilibus, pomposis vestibus, vasis aureis & argenteis & pretiosis aliis ornamentis utuntur, aves & canes tenent & nutriunt venaticos, pecunias congregant & conservant innumeras, & raras vel modicas eleemosynas largiuntur: & cùm bona dicti Hospitalis pro defensione ac dilatatione fidei catholicæ tutioneque Christicolarum, præsertim in eisdem transmarinis partibus morantium, deputata fore fidelium devotione noscantur, de iis sollicitudinem aliquam personæ dicti Hospitalis gerere non videntur. Propter quòd quandoque tactum est, fore non parum utile fidei & fidelibus ante dictis, quod alia militaris religio crearetur per sedem Apostolicam & dotaretur de parte bonorum Hospitalis prædicti, suas rationes illi, qui suadebant hujusmodi novam religionem creari, ex iis quæ præmissa sunt, fulcientes, & subjungentes nihilominus, quod virtuosius & utilius duæ religiones militares in eisdem transmarinis partibus agerent mutuo zelo, quàm una, sicut olim Hospitalarii ac Templarii faciebant; & etiam, quod ad hoc abunde sufficerent bona Hospitalis prædicti, quamvis nos assensum non præbuerimus, de tua prædicta reformatione & correctione utili, sicut præmisimus, confidentes. [Addit tristem famam multorum gemitibus ac suspiriis diffusam increbrescere, Turcas in Romaniæ fideles magno furore excurrere, ac desævire: ad quorum frangendos impetus, ne religionem Christianam in iis partibus penitus extinguant, vertenda sint arma:

seque, adhibitis in consilium Cardinalibus & aliis viris rei militaris peritis, comparandam adversus barbaros classem censuisse. Qua verò ratione conflanda esset subjicit.]

Duximus deliberatione provida ordinandum, quod viginti galeæ armatæ ac munitæ in eisdem partibus pro hujusmodi subsidio modo qui sequitur, habeantur: videlicet per charissimum in Christo filium nostrum Regem Cypri illustrem quatuor, & per dilectum filium ducem & commune Venetiarum quinque, ac Hospitale sex heredes quoque quondam Nicolai Semita una per triennium teneantur, & nos quatuor pro isto anno de speciali gratia nostris habeamus expensis: quamvis tam per aliquos ex Fratribus nostris S. R. E. Cardinales, quàm alios nobis sæpe dictum fuerit & suggestum, quod nedum expensa dictarum quatuor galearum deberent fieri & ministrari per Hospitale prædictum; quin potius totalis armata posset commode ipsius Hospitalis expensis teneri, cùm à pluribus asseratur te plus de thesauro quàm alia tota Dei Ecclesia possidere: & præter hoc multi priores ipsius Hospitalis & Fratres habent, ut fertur, pecunias infinitas, &c.] Subdit plures conqueri, religiosos equites graves inimicitias inter se exercere, neque iis, qui ordini suam operam addixere, sacerdotibusve merita stipendia præberi: proinde tot mala emendet, ut pristinus ejusdem Ordinis splendor efflorescat. *Dat. apud Villamnovam Avinionensis diœcesis VI. Id. Augusti, anno II.*

DEUXIE'ME PREUVE. *Hist. pag.* 38.

Supplique présentée au Pape par le Dauphin, pour obtenir le Commandement de l'Armée Chrétienne dans la guerre contre les Turcs.

SUPPLIE à votre S. votre humble fils Humbert Dauphin de Vienne, que il vous plaise à lui octroyer à être Capitain de ce Saint Voyage contre les Turcs & contre les non feauls à l'Eglise de Rome, & que tous tant Hospitaliers comme tous autres li ayent & doient obéir par mer & par terre.

Item, vous requiert ou cas dessusdit, que vous veulliez avancier la Prédication de la †.

Item, vous supplie qu'il vous plaise outroyer à lui & à tous les Transfretans, tant hommes comme femmes qui y demourront une année, ou y mourront, le plein pardon.

Item, qu'il vous plaise outroyer à lui & à tous les Transfretans, tant ès Clercs comme ès laiz, & aussi à tous ceauls qui y envoyeront gens ou monoye, les privileges qui furent donnez ou outroyez quant vous, Saint Pere, prescheastes la †.

Item, que tous les deniers qui sont sequestrez generelment pour l'aide du Saint passage soient délivrez à lui pour en faire & soustenir les frais & les despens dudit passage par mer & par terre.

Item, que il ait les deniers de l'aide qui par vous sera imposée ès Eglises, & les deniers qui y seront donnez par dévotion.

Et tres Saint Pere votre humble fils dessus dit y veult mettre du sien propre les depens de trois cens hommes d'armes & de mil arbalestiers à tous frais & tous cousts par mer & par terre. Entre lesquels il aura douxe banniez, & seront cent Chevaliers, & aura continuelment cinq galées qui seront siens, pour nagier, aler ou sejourner à sa Ordenance.

Et pour soustenir ces frais & despens, vous supplie tres Saint Pere qu'il vous plaise à lui octroyer la decime de tot son Dalphinel & des Eveschies esquels ledit Dauphin ou ses subgiez ont terre, hors du Royaume de France.

Item, est l'entente dudit Dauphin que ou cas que le Roys de France voudroit passer la mer pour ceste euvre, que ledit Dauphin & sa compaignie seront dessous lui.

Et parmi ce tres Saint Pere supplie votre dit fils, qu'il ait & soit sien tant en titre comme en fait tout ce qu'il conquerra, sauf droit d'autre personne qui fut chrêtienne, & qu'il en puist ordener & despartir à ceuls qui mieux y serviront, & la ou mieux li semblera tant du temporel comme du spirituel.

Item, vous supplie qu'il ait lui avec un Legat tiel comme il vous requerra, qui ait autorité & pouvoir de vous, d'assoudre & de excuminier.

Item, comme s'entente soit de movoir à la prime-vere, plaise à votre S. avancier sa délivrance, afin qu'il quisse être brandiz à la Saint Jehan, lequel terme li est moult briez, pour les provisions & garnisons qu'il a à fayre de navilles, d'Atilleries, d'engins, de chevaux, de bescuit, & d'autres vivres pour lui & pour ses gens, & pour faire ses alliances aux Venitiens, Genevois, Marsiliens & autres.

Et tres Saint Pere comme tant pour l'état du Saint Siege Apostolical, comme pour le Saint propos que Dieu a mis de tous jours en votre S. pourquoi l'en dit que la grace de Dieu & de son Benoist fils vous a esleu à représenter sa personne en terre, cette chouse vous touche plus que nuls ne puet dire, pour ce tres Saint Pere ledit Dauphin vous offre & presente corps, & avoir, & hommes à mettre en ceste votre euvre & honor. Pourquoi nonobstant les demandes, & requestes dessus dittes qu'il vous a fait, quar vous savez mieux ce qui à ce affiert que lui, ne son Conseil, ce considéré & que le fait est tout vostre si comme dit est, il se soumet du tout à votre Ordenance de y mettre & oster, car ainsi comme il vous plaira à en ordener il le veult faire.

Suppliant en toutes manieres il vous plaise que de vostre grace il ait cet honnour. *Histoire de Dauphiné, Edition de Genève*, tom. 2. pag. 507.

TROISIE'ME PREUVE. *Hist. p. 39.*

Bulla Clementis VI. quâ Humbertum Dalph. constituit Capitaneum generalem Exercitûs Christiani in Expeditione transmarina contra Turcos.

CLEMENS Episcopus, servus servorum Dei, dilecto Filio Nobili viro Imberto Dalphino Viennensi Capitaneo generali Sanctæ Sedis Apostolicæ & Duci Exercitûs Christianorum contra Turcos, Salutem & Apostolicam Benedictionem. Excitamur cura multiplici, ac sedulis vigiliis anxiamur, ut ad reprimendum conatus nepharios perfidorum, eorumque conterendum superbiam, qui contra fidem Catholicam insurgentes, moliuntur Religionem extinguere Christianam, fideles Christi suo sanguine pretioso redempti ea constantia & virtute consurgant, quod illo eis assistente, cujus negotium agitur, eorumdem infidelium iniqua molimina prosternantur. Sanè dudum non sine amaritudine mentis percepto, quod gentes, illorum infidelium paganorum, qui vulgari lingua Turci vocantur, sitientes sanguinem populi Christiani, & ad extinctionem fidei Catholicæ anhelantes, collectis suæ viribus nationis, à certis retrò continuatis temporibus, cum maxima quantitate lignorum navalium armatorum, in partibus Romaniæ, & aliis locis fidelium convicinis, Christianorum fines fuerant per mare ingressi, & in Christianos, & loca, ac insulas eorumdem atrociter sævientes per mare discurrerant, & discurrere non cessabant, dampnificantes & depopulantes loca & Insulas fidelium, partium earumdem, ipsasque incendio miserabiliter supponentes, & quod nephandius erat, fideles eosdem adducebant in prædam, eosque subjiciebant horribili & perpetuæ servituti, ipsos vendentes ut animalia, ac eos ad abnegandam fidem Catholicam compellentes; quodque insulam Negropontis diversis temporibus & vicibus, cum eorum iniqua potentia, & furore sævissimæ hostilitatis invaserant. Et post depopulationem & incendia, cædes & spolia, per infideles ipsos in dicta & aliis Insulis ac Terris dictarum partium immaniter perpetrata, innumerabiles personas fidelium earumdem ceperant, ipsosque in perpetuam redegerant servitutem. Nos de hujusmodi pravis conatibus & oppressionibus, quos ipsorum paganorum sævitas in eosdem fideles atrociter exercebat, in intimis condolentes, ad subveniendum Christianorum statui sic oppresso, multas vias & modos duximus exquirendos. Ità quod faciente illo, qui omnia potest, hujusmodi negotium provisis remediis contra eosdem Turcos salutarem habuit huc usque progressum. Cupientes igitur, totisque præcordiis affectantes, ut quod in hac parte ad laudem Dei exaltationem fidei, ac tranquillitatem & pacem populi Christiani, salubriter est incoeptum, de bono semper in melius, Deo auspice, prosperetur, ad personam tuam generis nobilitate præclaram, potentia præditam, virtutibus insigni-

tam, ac nobis, & Ecclesiæ Romanæ caram multipliciter & acceptam, oculos direximus nostræ mentis, & tandem super his diligenti deliberatione præhabita, te, utpote ejusdem fidei servidum zelatorem id devotè petentem & etiam requirentem, Capitaneum Sanctæ Sedis Apostolicæ, & ducem Exercitûs Christianorum contra eosdem Turcos, autoritate Apostolica facimus, constituimus & ordinamus, modo qui sequitur Generalem. Arripies namque iter, Deo duce, pro transfretando ad Turciæ partes quàm citò poteris bono modo, ita quod ad longius pones te in mari infrà secundam diem instantis mensis Augusti, & eris, Deo dante, in dicta insula Negropontis infra medium instantis mensis Octobris, ducesque tecum ad minus centum homines tam Milites, quàm Armigeros bonos & sufficientes in factis armorum, quos tenebis ibidem tuis stipendiis & expensis, per tempus quo liga inter nos, Romanam Ecclesiam, & charissimum in Chisto filium nostrum Hugonem Regem Cypri illustrem, ac dilectos filios Magistrum & Fratres Hospitales Sancti Joannis Hierosolymitani, Ducem & Commune Venetiarum, & nonnullos alios, de certis Galeis contra eosdem Turcos tenendis, dudum inita durabit, & si contingat tempus, seu ligam hujusmodi prorogari, habebis nihilominus inibi tenere dictos homines armorum ad minus per tres annos, à tempore ordinationis hujusmodi computandos, prout hæc omnia in nostra, & Fratrum nostrorum S. R. E. Cardinalium præsentia personaliter constitutus spontaneè promisisti, ac super his inviolabiliter observandis præstitisti corporaliter juramentum, per te post modum vivificæ signo Crucis, ac vexillo S. R. E. publicè de nostris manibus, pro his exequendis assumptis. Per hæc autem nolumus nos, vel Sedem prædictam ad dandum aliud tibi, ratione Capitaneatûs, & Ducatûs hujusmodi quoquo modo adstringi. Nulli ergo omnino hominum, &c. Datum apud Villam Novam Avinionensis Diœcesis VII. Kal. Junii, Pontificatûs nostri anno quarto. *Histoire de Dauphiné, Edition de Genève, tome 2. page 511.*

QUATRIE'ME PREUVE. *Hist. pag. 41.*

Bulla Clementis VI. ad Humb. Dalph. qua de Treuzis ineundis cum Turcis cogitandum esse mandat propter dissensiones ortas in multis Christianitatis partibus.

CLEMENS Episcopus, &c. filio Nobili viro Humberto Dalphino Vienn. Sicut tuæ nobilitatis prudentiam non credimus ignorare, in Franciæ, Angliæ, Alamanniæ & Siciliæ Regnis ac Italiæ, & quasi omnibus aliis Christianitatis partibus, adeò, peccatis exigentibus, vigent his temporibus dissensiones & guerræ, quod illi qui zelo devotionis accensi ad juvandum negotium Dei, pro quo in partibus transmarinis adversùs hostes Fidei Catholicæ peregrinari, teque multis laboribus & periculis cum expensarum & sumptuum profluviis ex-

ponere noſceris, propoſuerant & etiam proponebant, nequeunt adimplere ſuper his vota ſua, nec decimalia & alia ſubſidia propter ea impoſita poſſunt exigi & levari, quamobrem his & aliis occurrentibus conſideratis attentè, non ſolum expediens, ſed etiam neceſſarium omnino nobis de concordi & unanimi Conſilio Fratrum noſtrorum videtur, quod ad treugas de quibus fiebat in tuis nobis miſſis litteris mentio, faciendas & ineundas meliori, honorabiliori & tutiori modo quo fieri poterit procedatur. Ideoque adhibitis cum venerabili Fratre noſtro Franciſco Archiepiſcopo Cretenſi in partibus illis Apoſtolicæ Sedis Vice-Legato, ad dilectis filiis Deodato de Goſono Magiſtro Hoſpitalis Sancti Joannis Hieroſolymitano & Iſnardo de Albarno Priore Domûs Capuæ Hoſpitalis prædicti, necnon Patronis Galearum cariſſimi in Chriſto Filii noſtri Hugonis Regis Cypri Illuſtris, ac Ducis & Communit. Venetorum & aliis de unione fidelium, de quibus tuæ diſcretioni videbitur tractatu & deliberatione maturis circa eaſdem faciendas treugas laborare cum omni diligentia & ſollicitudine non poſtponas, neceſſitatem præmiſimus quæ nequaquam propalanda eſt quomodolibet, tenenda nihilominus ſub ſecreto; circa quas quidem treugas faciendas, una de duabus viis, ut per te aſſumenda videtur, videlicet, quod ad eas per te præfertur, ad honorem Dei & Eccleſiæ Sanctæ ſuæ, utilitatemque fidei & Fidelium procedas tanquam Capitaneus Generalis, ſeu quod forma illarum tractetur & ordinetur per te, ac alios quos contigerit in illis partibus, & ordinata nobis ante perfectionem treugarum ipſarum mittantur, ut nos habita ſuper hoc deliberatione provida, tibi quod nobis utiliùs occurrerit reſcribamus, aſſumptis interim ſufferentiis aliquibus uſque ad tempus de quo tuæ diſcretioni videbitur duraturis, tu verò qui conſtitutus in ſchola experientiæ, quæ dictarum duarum viarum magis oportuna & expediens fuerit noſcere potes, ſuper expedientiori & utiliori via hujuſmodi diligenter & ſedulo procedere non obmittas. Hæc quidem ſic ſecretè tenenda providimus, quod nec multis, nec etiam aliqui de tuis Nunciis ea voluimus aperire.

Expedit tamen & volumus quod prædictæ ineundæ treugæ non perpetuæ, ſed temporales ſint, ita quod tempus decennii non tranſcendant, ſperans equidem in Domino, quod interim in Chriſtianitatis partibus, à Domino, pace data, pro fide Catholica in illis tranſmarinis partibus dilatanda, utilius & ſalubrius poterit remedium ordinari, nec te fili latere volumus, quod hæc ſuper his quæ per nos pro unione prædicta pro toto tempore ipſius, & etiam biennio, ad quod prorogata eſt ſicut noſti, per nos promiſſa ſunt, nullatenus deficere, ſed ea complere integraliter intendamus: tamen ultra hoc aliter, vel alias pecunias durante præſentis temporis malitia, mittere non poſſemus, quia ut præmittitur, de decimalibus vel aliis ſubſidiis parum poteſt & potuit hactenus colligi vel haberi, quin imo ea quæ uſque modo miſſa ſunt, non ſine noſtri & Eccleſiæ Romanæ noſtræque Cameræ gravaminibus, pro majori parte de noſtris pecuniis ſunt recepta.

Ceterum te proficisci ad Sepulcrum Dominicum nullo modo expedt, donec dictæ treugæ completæ fuerint & firmatæ, tunc verò cum omnibus illis, de quibus tibi videbitur, dictum Sepulcrum & alia Oratoria Terræ Sanctæ visitare poteris, metu pœnarum quarumlibet per Constitutiones vel prohibitiones Apostolicas adversus illos qui ad partes illas accedunt inflictarum cessante, ac nihilominùs, nonobstantibus votis, promissionibus, juramentis, & obligationibus emissis, & factis per te, de morando usque ad certi temporis spatium in illis partibus, ad has partes cum gratia nostræ benedictionis redire.

Ulteriùs cum negotium prædictum non ad impugnandum Græcos, sed ad reprimendum Turcorum Infidelium ausus temerarios, ne Fideles partium illarum affligerentur per ipsos, incoatum extiterit, sicut nosti, de illo Cantacuzeno & Græcis aliis de quibus faciebant tuæ Litteræ mentionem, te, factis dictis treugis, intromittere sicut credimus non oportet. Datum Avinione IV. Kal. Decemb. Pontificatûs nostri anno quinto. *Hist. de Dauphiné, Edition de Genève*, t. 2. p. 536.

CLEMENS Episcopus servus servorum Dei, dilecto filio Nob. viro Humberto Dalphino Vienn. &c. Dudum magnæ devotionis zelum, quem, tanquam vir Catholicus, Deoque devotus, ad defensionem & dilatationem fidei Catholicæ gerere dignosceris, operis exhibitione cupiens deducere in apertum, generalem Capitaneatum Exercitûs communionis Fidelium, in partibus Romaniæ contra Turcos, hostes Christi feroces & persecutores crudeles nominis Christiani, gerendum & exercendum in persona tua propria, desideriis ferventibus, ad honorem Dei & Ecclesiæ sanctæ suæ, fideique prædictæ, ac tuæ salutem animæ assumpsisti. Promittendo, in nostra & Fratrum nostrorum præsentia, proprio juramento, ad partes prædictas Romaniæ te conferre personaliter, ibidemque dictum Officium, usque ad certi temporis spatium, prout Divina tibi assistente gratia posses utiliùs & fideliùs exercere. Sanè cum tu postmodum ad partes prædictas accedens, per magnam partem dicti temporis inibi duxeris Officium hujusmodi exequendum, & ex certis causis rationabilibus ad id nos moventibus, voluerimus tibi, ut non obstante, quod totum tempus per quod debebas in dictis partibus exequendo dictum Officium commorari, nondum finitum extiterit, ad has partes cismarinas & nostram præsentiam possis venire liberè licentiam duxerimus per nostras litteras concedendam, ut ratione juramenti prædicti per te præstiti & alias circa præmissa tuæ puritati conscientiæ pleniùs satisfiat, quod Confessor tuus idoneus Religiosus vel Secularis, quem duxeris eligendum, te super eodem & alio quocumque juramento, etiam de non redeundo ad has partes, citra tempus prædictum, per te quomodolibet præstito, autoritate nostra hac vice valeat dispensare, tibi tenore præsentium indulgemus. Datum Avinione decimo quarto Kal. Aprilis, Pontificatûs nostri anno quinto. *Ibid.* pag. 553.

CINQUIE'ME PREUVE. *Hist. p. 41.*

Bulla Clementis VI. ad Humb. Dalph. quà eum consolatur de morte Mariæ de Baucio, ac hortatur, ad secundas nuptias convolaret.

CLEMENS Episcop. servus servorum Dei, dilecto filio viro Humberto Dalphin. Vien. Una tantum littera missa nobis de partibus transmarinis, & multorum relatibus audivimus, quondam Mariam conjugem tuam migrasse ad Dominum in eisdem partibus ab hac luce, & licet more conditionis humanæ, de substractione ipsius tam devotæ in Christo filiæ doleamus, tibique in tam longinqua regione peregrinanti ejusdem conjugis destituto solatio, paternis compatiamur affectibus, in visceribus caritatis. Quia tamen eidem, quæ bene ut intelleximus vivere studuit, sicque non potuit malè mori, suum sibi transitum, præsertim quia in prosecurione tam pii negotii ad quod vigentem devotionem habebat, vitæ suæ finivit terminum, credimus fuisse fœlicem; eamque de laboribus ad quierem, & de miseriis ad gloriam feliciter transivisse, propter quæ caris suis esset si vis doloris rationis subjugaretur Imperio, gaudendum super eodem transitu potiùs, quàm tristandum. Nobilitatem tuam rogamus attentè, quatenus Divinæ dispositioni super his & aliis tuis adversitatibus, cum devotis gratiarum actionibus, tanquam vir prudens, virtuosus & constans, quovis cessante murmure te coaptans, in eo qui est Pater consolationis ac virtus & fortitudo fragilium te consoleris, & nihilominus ut ipse posteritatem tibi servituram, & Reipublicæ utilem dignetur concedere, devotis & justis apud eum orationibus, & ad contrahendum matrimonium propterea cum aliqua muliere apta & idonea, de qua donante Domino, prolem numerosam suscipias, non differas aspirare. Super aliis autem ad præsens non scribimus, cum de statu tuo varia, quibusdam dicentibus, te ad has partes redire, aliis verò te illicò velle remanere asserentibus, nostris auribus instillentur; super his verò certiorari, tibi scribere intendimus magis plenè. Datum Avinioni Idib. Maii, Pontificatûs nostri anno quinto. *Ibid.* pag. 554.

SIXIE'ME PREUVE. *Hist. pag. 42.*

Tractatio habita de Matrimonio ineundo inter Humb. Dalph. & Blancham Sororem Amedæi Comitis Sabaudiæ.

PRO parte Dom. Dalphini sunt dati Tractatores, Fr. Jacobus Riveriæ, præceptor Navarræ, Ordinis Sancti Antonii Vienn. Amblardus Dominus de Bello-Monte, Fr. de Revello, Petrus de Lucingio, Nicolaus de Glande, Milites & Guillelmus Fornerii Licentiatus

tus in utroque Jure, & Procurator præfati Dom. Dalphini : pro parte verò dictæ Dom. Blanchæ & dicti Dom. Comitis dati sunt Tractatores, Dom. Petrus de Monte-gelato, Jacobus de Claro-monte, Dominus Sanctæ Helenæ, Petrus de Compesio, Dominus Vulpelheriarum, Petrus de Gebennis, Milites, & Petrus de Muris, ac Petrus Berre Jurisperiti, & pro utraque partium fuerunt Mediatores communiter dati, & concorditer assignati, Dom. G. Episcopus Carpentorat. & Dom. G. Electus Petragoricen. & Dom. Comes Gebennens. In primis placet Tractatoribus supra dictis, ut dictum matrimonium contrahatur & compleatur, per modum qui sequitur.

Primò, quòd dictus Dom. Comes Sabaudiæ det & constituat in dotem dictæ Nobili Blanchæ sorori suæ, 120000. flor.

Item, quòd dicta 120000. flor. solvantur terminis qui sequuntur; primò, quòd 20000. flor. statim remittantur & deducantur, ratione cujusdam debiti, in quo dictus Dom. Dalph. tenetur Dom. Comiti suprad. prout in Instrumentis super hoc confectis continetur.

Item, 10000. flor. solvantur realiter in die nuptiarum.

Item, alia 10000. in media Quadragesima proximè veniente.

Item, deinde quolibet anno in media quadragesima, 6000. flor. donec de dicta 120000. flor. summa fuerit plenariè satisfactum.

Item, actum est quòd 13000. flor. quæ vel circà poterant deberi præf. Dom. Comiti, per dict. Dom. Dalphinum, de resta cujusdam debiti, statim remittantur dicto Dom. Dalphino in recompensationem Cameræ & aliorum ornamentorum, exceptis ornamentis capitis, quæ ornamenta capitis sibi dabit dict. Dom. Comes honorabiliter, sicut decet.

Item, actum est quòd dabit dict. Dom. Comes præfatæ sorori suæ vestes, & alia ornamenta sibi condecentia pro tempore nuptiarum.

Item, actum est quòd dict. Dom. Delphinus teneatur dare & assignare dictæ Dom. Blanchæ ratione dotalitii decem mille flor. annuales assignandos in Castris Visiliæ, Montis-Bonodi, Muræ-Matacenæ, Belli-Montis & Corvi, & mandamentis eorum & Jurisdictionibus, & honoribus quibuscumque, & in aliis Castris & locis circumvicinis, si prædicta non sufficerent, & quòd dicta Castra sibi tradantur, ædificiis & Fortalitiis dictorum Castrorum minimè computatis, homagio ligio & cavalcatis ac resorto Juridico & secundis Appellationibus dicto Dom. Dalphino retentis; pœnis, bannis, commissis, & cognitionibus pro dictis cavalcatis dictæ Dominæ Blanchæ retentis.

Item, in casum & eventum, ubi deberet fieri restitutio dotis, fiet per hunc modum, quòd dicta viginti millia flor. quæ debent remitti & deduci, ut suprà dictum est, non restituantur in casu ubi ab ipsa Domina dict. Dom. Dalphinus habebit prolem superstitem, aliàs autem, videlicet post decessum dicti Dom. Dalphini, & non antè, fiat restitutio, sicut de aliis centum millibus flor. infra scrip.

Item, de dictis centum millibus flor. & de dictis viginti millibus supradictis in casu prædictæ restitutionis fiat restitutio per hunc modum,

videlicet viginti millia flor. restituantur infrà annum à tempore soluti matrimonii, & deinde anno quolibet sex millia flor. quo usquè de dicta summa fuerit plenariè satisfactum.

Item, in casu ubi restitutio prædictæ dotis fuerit plenariè facta, quòd tunc cesset totaliter dotalitium supradictum.

Item, quòd prædicta serventur fortiori modo quo poterunt, taliter quòd partes debeant contentari.

Intendit Dom. Dalphinus quòd illa decem millia flor. quæ de dote dicebantur & ordinabantur per Tractatores, sibi solvi in media Quadragesima, eidem in die desponsationis realiter exsolvantur aut respondeantur pro parte Dom. Comitis solvi nomine dicti Dom. Dalphini Lappo de Ruspo seu aliis mercatoribus Romanæ Curiæ, nominandis per ipsum Dom. Dalphinum taliter quòd dicti mercatores indè quittent eumdem Dom. Dalphinum, & sibi restituant jocalia sua quæ habent penès se nomine pignoris obligata.

Item, super quarto capitulo addatur quòd Dom. Comes teneatur ad ornamenta quæque capitis & corporis Dom. Blanchæ, & omnia quæ spectant ad dicta ornamenta facere honorificè secundùm decentiam honoris, dignitatis & statûs dicti Dom. Dalphini & prædictorum Dom. Comitis & Domicellæ.

Item, in casu quo convolaret ipsa Domicella ad secundas nuptias, intendit Dom. Dalphinus quòd cesset omninò dotalitium sibi dandum, aut fructus ejusdem in dotis restitutionem cedant & totaliter convertantur, quo casu cessionis & conversionis fructuum in dictam restitutionem Castra quæcumque & loca quæcumque assignanda pro dicto dotalitio teneri & regi debeant omni tempore per homines ligios Dom. Dalphini, qui tunc erit, ita quòd nullum possit eidem Dom. Dalphino super ipsis Castris & locis periculum eminere.

Si verò ad secundas non convolaret nuptias, teneat dotalitium ipsa vivente, quousquè dumtaxat recuperavit dictam dotem, si ipsam recuperare voluerit, ad quod tamen compelli seu arctari non possit, & in casu quo dotem ipsam recuperare voluerit, tunc facta prima solutione dictæ restitutionis dotis, quæ solutio debet esse de decem millibus flor. minuatur & extenuetur ipsum dotalitium de mille & ducentis flor. & deindè anno quolibet in qualibet solutione dictæ restitutionis minuatur & extenuetur dictum dotalitium, de ipsoque deducatur pro rata ut suprà, adeò quòd facta totali restitutione dictæ dotis omninò cesset dotalitium ipsum, & sit ex tunc ulteriùs viribus vacuatum.

Item, non intendit Dom. Dalphinus quòd dicta Domicella aliquam quittationem faciat de hæreditate seu successione, imo quòd sibi reserventur jura quæcumque sibi competentia & competitura in successione materna & fraternis, & aliorum quorumcumque agnatorum & cognatorum.

Item, memorandum quòd si dotis restitutio locum haberet, Dom. Dalphino præmoriente non superstitibus liberis ab eisdem communibus, dat sibi Dom. in augmentum dotis, decem millia flor. & si ipsa

præmoriretur nullis etiam liberis remanentibus, communibus ex eisdem, dentur Dom. de dicta dote decem millia flor.

Humb. Dalph. Vienn. dilectis fidelibus Bayllivis, Judicibus, Procuratoribus & cœteris Officiar. nostris Ebredunesii & Brianczonesii, ad quos præsentes pervenerint, vel eorum loca tenent salut. vobis & vestrûm cuilibet expresse præcipiendo mandamus, quatenus, quandocumque per R. in Chr. P. Dei gratiâ Archiep. Ebredun. seu Officiarios ejusdem fueritis requisiti, eisdem contra Valdenses, & hæreticos quoscumque, ad hoc quòd fides orthodoxa suscipiat incrementum, & hæretica pravitas deprimatur, de ipsis quoque Valdensibus & hæreticis debita ministretur justitia, ope, consiliis & auxiliis cum quacumque poteritis diligentia & efficacia sollicitudinis assistatis. Datum in Villa-Nova Sancti Andreæ, prope Avinionem, sub annulo nostro secreto, in absentia Cancellarii nostri, die 2. mens. Januarii, anno Nat. Domini 1348. per Dominum orethenùs exped. H. P. *Ibid.* p. 568.

SEPTIE'ME PREUVE. *Hist. pag.* 48.

FRa Deodato di Gozone, per la gratia di Dio, humil Maestro, della Sacra Casa dello Spedale di San Giovanni Gierosolimitano, e Custode de' Poueri di Giesù Christo. A' Relisiogi in Christo, à noi carissimi Fratello, o Fratelli; il Priore, o Priori di Danimarca, di Dacia, di Norvegia, e di Suetia; & à ciascuno di essi, à cui, od à quali, le presenti nostre peruerranno, salute, nel Figliuolo della Gloriosa Vergine. Con paterna sollecitudine, volentieri eccitiamo gli animi vostri à quelle cose, mediante le quali per la gloria della professione, sotto la quale, all'Altissimo militate, il sempiterno Palio del Sommo Bene acquistar possiate. Hauendo dunque per relatione di molti inteso, che frà gli altri Fratelli dell'Ordine nostro, voi sete di lodevol vita, e Figliuoli d'ubbidienza; utilmente gouernando le cose, ch'al reggimento, & all'amministratione vostra, commesse sono; Siamo da una certa ammiratione, e marauiglia commossi, che da lungo tempo in quà, dopo che l'Ordine nostro, si partì dalla Terra Santa; non habbi de' Beni suoi, che sono in detti Priorati; da Voi hauuta risponsione alcuna; ne habbi quindi sentito refrigerio di souuentione, o soccorso alcuno.

Crediamo certamente, ancorche voi habitiate ne gli ultimi confini della Terra; che sappiate benissimo, e che per fama debbiate hauer inteso, che nell'Isola, chiamata Rodi, con gran moltitudine di Fratelli della Casa sopradetta, e d'altri Soldati habitiamo; facendo continoua guerra, contra crudelissimi nemici della Christiana Fede, che Turchi volgarmente si chiamano; la cui sfrenata temerità, più orgogliosamente del solito, per la gran potenza loro, alzando in questi tempi le corna; hà così ferocemente minacciati, & assaliti gli Habitanti di quà dal mare; che se'l Santissimo Signor nostro Papa Clemente Sesto, e molti altri Ré, e Principi Cattolici; con Galere, e Soldati,

non gli haueſſero ſoccorſi; la Fede Cattolica in queſte Parti, diradicata, & à niente ridotta hauerebbono; uccidendo con crudel morte i Profeſſori, e Difenditori di quella, Però eſſendo, che queſta noſtra profeſſione inuita noi, più di tutti gli altri Huomini del Mondo, alla difeſa, & all'aumento della detta Santa Fede; e che i Beni dell'Ordine noſtro, à queſt'uſo ſpecialmente deputati ſono: Debbiamo, e poſſiamo non ſenza ragione marauigliarci, ch'in occaſione, & in tempo di tanta neceſſità, e biſogno; traſcuriate di mandar al Conuento noſtro, di quà dal mare, le Riſponſioni voſtre; come indifferentemente fanno gli altri Priori, e Comendatori di tutte l'altre Parti del Mondo.

E perche cio tende ancora in dannatione dell'Anime voſtre, & in noſtro inſopportabil danno; Poſciache qui mantener non ci poſſiamo, ſenza eſſere ſouuenuti delle debite Riſponſioni, che da' Beni noſtri, in ogni Parte del Mondo ſituati, giuſtamente ci appartengono; ſtrettamente, & in virtù diſanta ubbidienza, comandiamo, & ordiniamo à tutti, & à ciaſcun di voi, che ſenza ſcuſa, o contradittione alcuna, debbiate infallibilmente gagare ogn'anno, le Riſponſioni di coteſti Priorati; in mano del Riceuitore dell'Ordine noſtro in Fiandra. Aſſicurandoui, che ſe vi trouaremo con effetto Figliuoli ubbidienti, & divoti; Voi all'incontro ci trouarete Padre benigno, & amoreuole; all'utile, & honor voſtro inchinato, e prontiſſimo. Data in Rodi, a' venticinque d'Agoſto, dell'anno mille trecento, e quaranta ſette. *Ex Boſio*, Tom. 2. p. 76.

HUITIE'ME PREUVE, *au bas de la page 69*.

NEUVIE'ME PREUVE. *Hiſt. p.* 70.

ONde eſſendo il Papa informato di quei diſordini, & eſſendogli da' Veſcoui, & da' Prelati date ogni giorno molte querele, intorno alla licentioſa vita de' Caualieri, e Religioſi; ſignificandogli, che la maggior parte delle Chieſe di queſt'Ordine, erano maliſſimo ſervite, e che molte ſe n'andavano in rouina; fece ſpedire una lettera; data in Avignone, a' diciaſette di Giugno, dell'anno ſeguente, mille trecento ſettandue; con la quale, dando particolarmente conto, & informatione al Gran Maeſtro, di quanto paſſava; gli ordinò in virtù di Santa Vbbidienza; ſotto pena di Scomunica, e Soſpenſione del Magiſterio, che doueſſe far convocare un Capitolo Generale, in qualche luogo vicino alla Romana Corte, per il primo giorno di Maggio, dell'anno futuro, mille trecento, e ſettantatrè; per riformar i coſtumi de'Religioſi; e per far tutte l'ordinationi, ch'erano neceſſarie; per riſtoramento, e riforma dell'Ordine; delle Chieſe, e de' Beni ſuoi. Ordinandogli di comandar eſpreſſamente à tutti i Priori, e Comendatori, che doueſſero andar al detto Capitolo ben'inſtrutti, in informati delle Perſone, e della vita di tutti i Cavalieri, e Religioſi, ch'erano ſtati deputati al gouerno, & all'amminiſtratione de' Beni della Religione; e particolarmente di quelli, che già furono de Templari. E ſcriſſe al Caualier Fra Sicardo Muronetro, al quale il Gran Maeſtro, & il Conuento

hauenano conferito il Priorato di San Gilio, co'lcarico di Luogotenente del Gran Maestro; mandandogli copia della lettera, ch'all'istesso Gran Maestro scritta hauena, e dandogli particolar commissione di far adunar il Capitolo suddetto; il quale per alcuni rispetti, ordinò poi il medesimo Pontefice, che si prolungasse fin'al Settembre, del detto anno, mille trecento, e settantatrè. Et hauendo scritto al Gran Maestro, che mandar douesse al Capitolo suddetto, due Religiosi per ogni Lingua, di quelli, ch'erano in Convento; ordinò poi, che per euitar la spesa, & il fastidio di tanti; ne mandasse solamente quattro, per tutte quante le Lingue. *Ibid. ad ann.* 1372. *pag.* 112.

DIXIE'ME PREUVE. *Hist. p.* 76.

SOllicitato ita Ludovico, ut terra Amuratem aggrederetur, constituit Pontifex, ut quingenti equites Hospitalarii S. Joannis Jerosolymitani succincti totidem scutatis militibus, armisque egregiè instructi in Græciam trajicerent ad Græcos contra Turcicos impetus tutandos: qua de re encyclicis litteris ad Hospitalarios Boemiæ, Galliæ, Navarræ, Castellæ, Aquitaniæ, Angliæ, Lusitaniæ datis exposuit miserandum orientalium rerum statum, insulas Ægæi maris subactas, eversum pene Græcorum imperium, Turcarum vectigalem Constantinopolim factam, Bulgariam & Serviam quati, Armeniam Saracenis Turcisque cinctam. Ad restituendam itaque collabentem religionem illos instruere arma jussit, ut appetente anni hujus seculi septuagesimi septimi vere, mare trajicerent.

Gregorius, &c. Hospitalariis Regni Bohemiæ, &c. Ingentissima damna aliaque mala animarum & corporum, non absque flebili memoratu fidelium recitanda, quæ evenerunt propter Christianorum negligentiam, in gravissimum dispendium fidei Christianæ commissam, piget & pudet recolere: sed id cogit urgens necessitas, ut ostensis negligentiæ culpis, & infelicissimis eventibus subsecutis, ex eis ipsæ culpæ horreantur detestabilius, & promptioribus animis possibilis emendatio præbeatur. Est siquidem notissimum, quod olim, etiam de multorum memoria, impii Turchi persecutores nominis Christiani, non inventa resistentia sufficienti fidelium, post dissipationem multarum insularum, quæ fertiles erant & habitatæ per populos Christianos, invaserunt, occuparunt, & destruxerunt fere totum gloriosum imperium Romaniæ, & sibi tributarium effecerunt, abductis ab inde in servitutem miserrimam infinitis personis utriusque sexus, quas ad terras suas abducere voluerunt: nuncque imperium Bulgariæ & regnum Serviæ aliasque partes dictorum Christianorum crudeliter impetere asseruntur. Civitas quoque gloriosa Constantinopolitana & ejus Imperator illustris adeo sunt arctati à Turchis eisdem, quod non solum eis tributarii facti sunt, sed fere in eorum manibus consistunt, nisi ipsis per auxilium fidelium occidentalium celeriter succurratur: regnumque Armeniæ minoris, utique Christianum, positum inter Saracenos &

Turcos eosdem, jam longis temporibus auxilium fidelium occidentalium etiam minimum non præsensit; propter quod paulatim & quasi totaliter in manus decidit impiorum.

Præmissis igitur & nonnullis aliis utilibus & necessariis causis circa istam materiam, quæ consultius præsentibus subticemus, matura deliberatione digestis, ad laudem Dei, defensionem & dilatationem dictæ fidei, gloriam & honorem Romanæ ecclesiæ, animarum vestrarum salutem, & religionis vestræ reformationem ac augmentum in spiritualibus & temporalibus, dante Domino, proventurum, auctoritate apostolica duximus ordinandum, ut quingenti fratres milites dicti hospitalis & totidem eorum scutiferi tempore veris anni nativitatis Domini millesimi trecentesimi septuagesimi septimi ad partes Romaniæ præfatas debeant transfretare, in eisdem partibus ad dictæ sedis beneplacitum, permansuri, & gesturi bellum contra Turcos, prout per dilectos filios magistrum & conventum Rhodi dicti hospitalis & alios præsidentes & consiliarios ad hoc deputandos pro tempore provide disponetur, &c.] Præcipit, ut equitum numerum, qui ab ipsis submittendus est, eorumque armigeros necessariis omnibus ad expeditionem illam obeundam instruant. *Dat. Avin.* vi. *id. Decembris anno* v. Quingenti illi equites ac totidem scutiferi ex variis regnis tanquam militiæ Christianæ delibatus flos colligendi ab hospitalariis designati erant in singulis provinciis certo numero, pro quibus sustentandis sumptus conferebantur: cumque vigintiquinque ejus ordinis equites cum totidem scutatis militibus e Castella submittendi forent, Henricum Regem hortatus est Gregorius, ut bellico apparatu instruendo operam daret. De quo alii etiam Reges & principes rogati videntur, Veneti præterea ac Gennuenses sunt excitati, ut classes ornarent in Turcas: ac Thomas Gradensis patriarcha & Andreas archiepiscopus Genuensis in hanc rem incumbere jussi. Tum Joanna Regina Siciliæ, quæ vires ad Syriam recuperandam explicare affectabat, impulsa ut primum eas ad reprimendos Turcas & Constantinopolim defendendam converteret: ita enim conficiendæ ex universis regnis cruce signatæ expeditioni pro terra sancta liberanda viam structum iri. Restituendæ in Syria Christianæ fidei Joanna Regina Siciliæ versabat consilia, cum à viris piis, qui ex oriente redierant, sacro studio esset accensa: retulerant enim ii ad commovenda in impios occidentis arma, Saracenos plures ad fidem amplectendam comparatos, egregiamque ad alios opprimendos occasionem affulsisse.

Spargebantur tum rumores inter Saracenos Syros & Afros superstitionem Mahometicam à Christianis excisum iri: Joannesque de Castello, Nicolaus Malavena, Corseletus de Hamcuria, Joannes Pelizor, aliique existimatione & probitate insignes viri ad sedem Apostolicam accessere, ut Gregorium de barbarorum consternatione certiores facerent: structam videlicet instaurandis rebus Syriacis egregiam viam, ac facile de trepidis, qui nondum viso hoste victos se putarent, triumphum reportatum iri. Discussis iis Gregorius, licet vaticiniis in-

fidelium leviter fidem adhibendam non putaret, quia tamen divino miraculo interdum impiis hominibus vaticinari datum est, spernenda hæc omnino non putavit : & Carolum Francorum , Eduardum Anglorum Reges, Philippum ducem Burgundiæ, Joannem ducem Lancastriæ ad bellum sacrum tentavit accendere, auctorque fuit, ut Saracenorum trepidationem explorandam curarent.

De his etiam Pontifex Bertrandum e Cliquino magistrum equitum in Francorum regno bellica gloria hoc tempore florentissimum certiorem fecit, cum sæpius audisset, ipsum pio desiderio contra Mahumetanos exercendæ religiosæ militiæ æstuare. Negligentibus vero Regibus pontificias adhortationes, plures viri nobiles propagandæ Christi fidei desiderio accensi sedi Apostolicæ exposuere, se suaque pro orientali expeditione conficienda collocaturos ; tantumque catholicorum numerum eodem pio studio inflammatum, ut florentissimus colligi exercitus, ac militantium ipsorum opibus aut piorum eleemosynis sustentari posset. At Gregorius, ut necessariam in ea re consilii maturitatem in bello sacro indicendo adhiberet, Joanni Baliolo & Jacobo Mortarolo viris prænobilibus Cameracensis & Morinensis diœceseon auctoritatem contulit, ut Christianorum regna ac provincias obirent, & coram episcopis ac prætulibus aliis in publicos commentarios eorum nomina, qui bello sacro nomen daturi essent, tum facultates huic expeditioni addicendas referrent, ut his omnibus exploratis sedes Apostolica optimum consilium expedire posset. De quo encyclicæ litteræ ad patriarchas, archiepiscopos, & episcopos, universosque fideles datæ sunt.

Cùm vero ad ingentia ea consilia mandanda operi Francorum Anglorumque concordia necessaria esset, Carolum & Eduardum gravissimis ineunte anno litteris ad pacem conficiendam sollicitarat, cum oratorum regiorum conventus ea de causa indixissent ; atque diserte exposuit , quanti ad æternam salutem assequendam pacem restituere fessis populis momenti foret : quot & quanta mala bello inveherentur, divinus cultus exolesceret, atque omnium scelerum, quæ committantur , reum futurum , cujus culpa bellum geratur : reliquum orbem Christianum ob ipsorum discordias fluctuare : augeri barbarorum potentiam , atque universum orientem periclitari : milites quos ipsi in mutuas cædes committerent, libentissime, uti acceperat, in religionis hostes ferrum conversuros. *Ex Raynald.* T. 16. ad ann. 1375. n. 19.

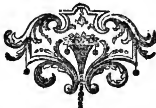
ONZIE'ME PREUVE. *Hist. p. 90.*

HIs verò ad notitiam dicti Gregorii Papæ deductis, ipse vehementer turbatus est & tristis effectus, providitque circa ea quantum sibi possibile fuit. Et primò fecit processus suos contra dictos Florentinos, qui eisdem, prout præmissum est, causam & occasionem præstiterant ; quos etiam aggravavit , & reaggravavit. Et postquam eos sententialiter pronuntiavit hostes suos & Ecclesiæ, sub pœnis & sententiis contentis mandavit ne aliquis eis vel eorum alicui participaret

loquendo, comedendo, bibendo, emendo, vendendo, aut aliàs quovis modo, daretque consilium, auxilium, vel favorem directè vel indirectè. In eorum etiam majorem detestationem pari modo mandavit quòd panni aut aliæ merces quæcunque per eos aut in earum territorio factæ sive titulo emptionis, sive donationis, aut aliàs qualitercunque ad usum aliquorum nullatenus cederent aut reciperentur, nisi inquantum hoc ad eorum damnum seu jacturam cedere posset. Confiscavit nihilominus omnia eorum bona tam mobilia quàm immobilia, ubicunque consisterent. Personas insuper eorum capientium suas fieri ordinavit. Quorum occasione multi tam in Avinione quàm aliis variis partibus collocati cum damnis & detrimentis innumeris ad propria redire sunt compulsi. Ex quibus eorum communitas ad cor minimè reversa est, immo fortiùs in sua malitia extitit indurata, continuè peiora prioribus contra dictam Ecclesiam procurando & machinando, libellos etiam diffamatorios, falsa tamen & erronea continentes, contra statum ipsius Ecclesiæ & personam dicti Papæ ubique transmittendo. *Bal. Pap. Aven.* Tom. 1. p. 435.

DOUZIE'ME PREUVE. *Hist. p.* 100.

TUNC verò isti maledicti Romani nolebant exire; transactaque quasi una hora, Dominus Massiliensis fecit tantum quòd exirent præter quadraginta vel quasi; qui etiam armati erant, & ipsi nolebant exire; sed perquisiverunt totum conclavum per omnes lotgias seu cameras Dominorum Cardinalium sub lectis & retro & in latrinis, dicentes: *Volumus videre si hic sunt homines armorum absconsi, aut si sunt foramina per qua aliquis posset intrare vel exire.* Alii verò qui exierant custodiebant portam conclavi clamantes & dicentes alta voce in lingua eorum: *Romano lo volemo lo Papa.* Ibid. p. 457.



PREUVES

PREUVES DU VI. LIVRE
DE
L'HISTOIRE DES CHEVALIERS HOSPITALIERS
DE S. JEAN DE JERUSALEM.

PREMIERE PREUVE, *Hist. p.* 129.

REdiit quoque animus Græcis, qui continuis à Bajazete cladibus atterebantur. Immiserat ille jam ante Jacupum Baſſan quinquaginta millibus Barbarorum ſuccinctum in Peloponeſum, totque ſtrages ediderat, ut Theodorus deſpota porphyrogenitus Emmanuelis Imperatoris frater, cum ex obſeſſa Conſtantinopoli nulla accerſere auxilia poſſet, Spartam Rhodiis equitibus pretio vendiderit, ut eo reliquam ditionem facilius tueretur, ac Spartiatæ Latinorum virtute contra barbarorum impetus tuti eſſent. Meminit Jacobus Boſius ex vetuſtis equitum religioſorum monumentis Raymundum Leſtura Toloſanum priorem, & Eliam Foſſatum præceptorem ad ineundam Spartæ poſſeſſionem miſſos, atque hoc anno XXI. Junii die, religioſi Ordinis equeſtris in Peloponeſo legatos creatos, inſtructoſque ſumma auctoritate, ut cum Spartiatæ equitum dominatum admittere abnuerent, de variis arcibus peninſulæ cum Petro e S. Superano Achaiæ moderatore paciſcerentur. Hic vero obſervandum, ut Spartiatæ ſe Turcarum furori objicere maluerint, quàm equitum Hieroſolymitanorum imperium ſuſcipere, unde juſta in eos Dei ultio perſpici poſſit: nam miſeri repudiato Latinorum patrocinio ac dominatu, poſtea Turcica tyrannide ſunt oppreſſi. *Ex Raynaldo* Tom. 17. ann. 1401.

DEUXIE'ME PREUVE, *au bas de la page* 142.

TROISIE'ME PREUVE. *Hist. p.* 214.

EUGENIUS PP. IV. chariſſimo in Chriſto filio Joanni Caſtellæ & Legionis Regi illuſtri, Salutem, &c. Ex litteris dilecti filii Antonii Fluviani Magiſtri Hoſpitalis S. Joannis Jeroſolymitani, & fide digna aliorum relatione intelleximus, quod Chriſtianæ fidei perfidus hoſtis ſoldanus Babyloniæ, ſumma diligentia parat magnam claſſem ad oppugnandam in æſtate futura inſulam Rhodi, & eam de manibus fidelium auferendam. Nos his cognitis, ſummo dolore mentis commoti ſumus, dolentes vicem Chriſtianorum principum, qui cùm illis canibus bellum inferre, & ſua auferre hactenus conſueviſſent, nunc veluti

dormientes permittant & regna & insulas Christianis subditas capi & conculcari per gentem omnium vilissimam in dedecus & opprobrium totius nominis Christiani. Dolemus quoque, quod propter malignitatem temporum, ne dicamus hominum, ira undique premimur variis molestiis, ut non possimus ad illius insulæ defensionem vacare, prout gerimus in desiderio cordis nostri : nulla enim in re libentius exponeremus facultates nostras & Ecclesiæ, si quæ essent : sed tamen subveniemus religioni pro eorum tutela, de aliquibus galeis, prout temporum angustiæ permittent. Verum cum hoc parum sit futurum, respectu potentiæ, quæ à canibus paratur, decrevimus exhortari etiam principes Christianos, præsertim qui potentes mari sunt, ad fidelium defensionem. Itaque quamquam fides catholica & Christi nomen, pro ejus reverentia, debent tuam & aliorum mentem permovere ad impendendam operam non solum pro defensione fidelium, sed etiam infidelium oppugnatione; tamen per Dei misericordiam hortamur tuam serenitatem, eidem in remissionem peccatorum injungentes, ut pro salute animæ tuæ, pro honore regio, pro fama, & gloria tui nominis, velis mittere magistro præfato pro defensione insulæ aliquod firmum auxilium, prout dignitas tua & regni amplitudo requirit. Scis quanta mala intulerunt dudum regno Cypri, & cum ignominia totius populi Christiani. Itaque providendum est per tuam & aliorum principum subventionem, ne similis calamitas accipiatur in ea insula, quæ quasi est scutum fidelium in partibus Orientis, ex quo non solum maxima damna, sed etiam perpetuum dedecus insurgerent nomini Christiano. Si mercedem apud Deum requiris, ex hac re consequeris amplissimam : si laudem apud homines, nulla præclarior esse poterit, quàm ea, quam præstant honestæ, piæ & salutiferæ actiones; hæ præsertim, quæ collocantur pro defensione Christi fidelium adversus infidelium iniquitatem. Dat. Florentiæ, &c. XVII. Kal. Januarii anno IV.

EUGENIUS PP. IV. universis & singulis bajulivis, prioribus, castellano Empostæ, præceptoribus, capitularibus, & aliis præceptoribus, & Fratribus Ordinis S. Joannis Jerosolymitani, Salutem. Cùm, dilecti filii, Magister, & conventus Hospitalis S. Joannis Jerosolymitani nobis per nuntios proprios per hos dies nunciare curaverint, perfidos Christi hostes saracenos, soldano Babyloniæ subjectos, ingentem parare classem, & alios, quantos possunt facere apparatus animo & intentione insulam Rhodi & alia religionis vestræ loca invadendi; & nos, qui defensionem ipsius insulæ & locorum libenter pro posse curam suscipimus, classis nostræ, quam adversus Teucros parari faciebamus, expeditionem accelerari curemus, quo possit ipsa classis utrique necessitati, pro ut opportunum fuerit, satisfacere; cupientes huic tantæ rerum uno tempore simul incumbentium necessitati quibuscumque modis possibilibus subvenire, decrevimus eos omnes, qui honorem & emolumenta ab ordinis vestri religione reportant, ad tam honesta tamque debita onera convocare. Quare vobis omnibus & singulis

præceptoribus in tota Italia constitutis, sive vestris locum tenentibus, quibus per dictam Italiam cura principalior est commissa, præsentium tenore mandamus, quatenus omnes præceptores & fratres vestris singulorum Prioratibus subjectorum, qui bello, ac militiæ idonei videantur, concessa tamen prius per vos illis, qui ire debebunt, licentia, suas præceptorias arrendandi ad tres annos, pecunia anticipata juxta ritum & consuetudinem religionis prædictæ; eos præsertim, qui facultatibus adeo præditi sint, & Rhodum petere, & per certum tempus ad religionis obsequia, sine communis thesauri gravamine, ibidem commorari possint, cogere visis præsentibus debeatis.

Illos autem ex prædictis præceptoribus & fratribus, qui non viderentur armorum & belli exercitio satis idonei, & facultatibus fulciti, cogatis ad solvendum extraordinarium ultra solitas & ordinarias impositiones dictæ religionis, tantum, quantum discretionibus vestris, & duorum proborum præceptorum bene solventium vobiscum assumendorum, visum fuerit oportere. Qua in re magnam debetis diligentiam adhibere, ut nullus amicitiæ respectus, nulla sub excommunicationis pœna obstet corruptela, quominus prædicta debitam & votivam habeant executionem; quia licèt omni tempore, debitores sitis ordini vestro & religioni cum fidei & integritatis puritate servire; hoc tamen tempore, hoc in casu id ipsum majori quadam affectione & attentione tenemini adimplere. Atque ut hi, qui parere noluerint, saltem pænæ formidine ab ipso parendi defectu retrahantur, vobis prioribus ante dictis, quatenus præmissa adimplere autoritate nostra curetis, duximus committendum, atque ipsis præceptoribus, ut vobis obedire teneantur sub eadem excommunicationis forma ac privationis officiorum & beneficiorum habitorum, & in posterum habendorum pæna, harum serie præcipimus & mandamus. Dat. Romæ apud S. Petrum anno, &c. MCCCCXLIIII. Id. Aprilis anno XIV.

Eadem mandata data sunt cunctis ipsius religiosæ militiæ in Galliis, Germania, Anglia & Hispania præfectis. Ne vero plus æquo gravarentur, à persolvenda ea auri vi, quam Regi Aragonum pro paranda in Turcas classe concesserat, exemit. Denique Joanni è Lastco, de quo paulò ante memoravi, solemnis equitum cætus Rhodi celebrandi potestatem fecit.

Saraceni porrò meditatam de subigenda Rhodo expeditionem aggressi, exscensione in insulam facta, agros vastarunt, obviis quibusque igni ferroque absumptis, urbem obsidione cinxere, eamque pluribus hostilibus impressionibus tentarunt: sed equitum virtute fortiter excepti propulsatique recedere, non sine dedecore & damno compulsi sunt. Hæc pluribus Jacobus Bosius in sua historia Rhodiana, & ex litteris Apostolicis confirmantur. Ex quibus etiam illud perspicuum est, Eugenium ad reprimendos Christiani nominis hostes, qui ex accepta clade odio iraque efferata Rhodum se iterum bello perituros soloque æquaturos comminabantur, ingentem classem instruere & parare adorsum esse: hæc enim posterorum memoriæ tradi voluit.

EUGENIUS PP. IV. ad perpetuam rei memoriam. Accidit quod impetus dictorum Saracenorum fuit multò major periculosiorque, quam ante ipsorum adventum fama prævia timebatur; cum dictæ gentis perfidæ classis potentissima adveniens, & ipsa gens impia in terram descendens, tales tantosque fecerit impetus, ut nisi fratres ipsius religionis divino protegente præsidio se se maximis cum impensis, maximisque cum laboribus adjuvissent, periculum fuerit manifestum perdendi Rhodum & ejus insulam cum omnibus, quæ religio illa longo jam tempore tenuit in partibus Orientis, unde privatus fuisset populus Christianus maximo firmissimoque præsidio adversus Christi hostes, quibus patefactis remansisset aditus ad reliquas Christianorum partes usque in Italiam invadendas. Quanquam verò dicti Saraceni à religiosis S. Joannis Jerosolymitani, divinâ favente clementiâ, fuerint tunc repulsi; non tamen ideò cessat suspicio, sed certis fide dignis habetur autoribus, eosdem Christi hostes majorem potentioremque prima illa classem continuò parare, cum qua prædicant & præsumunt Rhodum iterato universam ad solum usque prosternere. Quamobrem nos tantis malis obviare volentes, constituimus & jam cæpimus ingentem parare classem ad Rhodi defensionem vere proximo transmittendam: ad quam parandam fortioremque & munitiorem faciendam classem jussimus sicut decet, religiosos omnes præfati Ordinis S. Joannis Jerosolymitani aut personaliter venire, aut galeas aliaque navigia mittere, aut necessariis expensis taliter contribuere, quod nullus eorum à possibili onere eximatur, &c. Dat. Romæ apud S. Petrum anno Dominicæ Incarnationis MCCCCXLIIII. IV. Cal. Decembris, Pontificatûs nostri anno XIIII.

EUGENIUS PP. IV. ad futuram rei memoriam. Cum nos pro evidenti totius Christianæ religionis utilitate & fidei Catholicæ exaltatione, nec non pro civitatis Constantinopolitanæ & Hungariæ ac Cypri regnorum, aliarumque provinciarum Christianorum tutelâ & conservatione quam plures & maximos sumptus nos subire oporteat, quos propter multiplices expensas, quas pro Armenorum, Græcorum & aliorum populorum Orientalium à doctrina Romanæ Ecclesiæ dudum dissidentium unione exposuimus, & alias præteritorum temporum calamitates sine fidelium suffragiis tolerare non possimus, cumque Infideles ipsi tot præliis & certaminibus superati viribus & animis fracti ac debilitati sint, hanc nobis & Catholicis principibus, populoque occasionem diutius oblatam non deferentes; magnam classem parari fecimus, cum magnus Fidelium exercitus in Hungaria per venerabilem fratrem nostrum Julianum Episcopum Tusculanum legatum de latere de nostra commissione paretur, (dum ea scribebat Eugenius, nondum de illius nece certior fuerat factus) ut terrestri maritimaque potentia Teucros & alios Christi nominis

inimicos Christianorum exercitus aggrediatur, ad quod sanctum opus eò ardentius incitamur, quò Saraceni civitatem Jerusalem in dedecus Christianorum occupantes, longe magis quam præteritis temporibus, adversus Christianos sepulchrum Dominicum visitantes sævierunt, & (quod horrendum dictu est) Infideles Christi barbarica & efferata quadam rabie inflammati imagines Salvatoris Domini nostri Jesu Christi & B. Mariæ Virginis & aliorum Sanctorum ibidem existentes dirui fecerunt, eas nefanda turpitudine & variis ignominiarum generibus afficientes, quod tam perfidè & impiè fortassis divina sapientia fieri permisit, ut nos & alii Catholici tam atroci & perversa injuria provocati ad comprimendum hujusmodi immanem fidei Christianæ ignominiam illatam ardentiùs invitaremur. Nos verò huic & fidei causæ, quæ cæteris rebus anteponenda est, omnes nostras cogitationes atque conatûs adhibentes, quemadmodum in dicto terrestri exercitu dictum legatum habemus, illique exercitui nostra & sedis Apostolicæ auctoritate præsidet, ita dilectum filium nostrum Franciscum tit. S. Clementis Presbyterum Cardinalem S. R. E. Vice-Cancellarium ad classem hujusmodi contra Infideles ipsos conducendam & nationem Græciæ & alias nationes Christianas à feritate Teucrorum & aliorum Infidelium liberandas legatum pronuntiavimus, quæ si Dei misericordia sequuntur, recuperatio Dominici sepulchri & Terræ Sanctæ facilè sequi poterit.

Accedit ad superius enarrata imminentia Christianis pericula, quod cum Soldanus Cayri dominus jam duobus proximis superiobus annis insulam Rhodi arcem quandam Christianorum adversus barbaros magna ac terribili classe invaserit, adeò ut parum defuerit quin ultimâ vice ipsa Rhodiensis civitas, & per consequens insula tota fuerit expugnata, &, pro ut certissimis litteris & nuntiis quotidie habemus, jam Soldanus ipse classem longe majorem magisque formidandam primo veris tempore ad expugnationem dictæ insulæ transmittendam paret, nos, nisi pati velimus ipsam insulam ad manus barbarorum in maximam Christianorum perniciem devenire, alteram (nimirum ab ea, quæ immissa in Hellespontum fuerat,) classem parare oportet non minorem ea, quæ superiùs dicta est, qua & dictorum barbarorum conatibus resistatur, &, prout nos in Domino spem habemus, præparetur & aperiatur via ad Terram Sanctam de manibus barbarorum hujusmodi celeriter eruendam. Pro quo quidem sanctissimo ac necessario opere effectui mancipando venerabilem Fratrem nostrum Marcum Patriarcham Alexandrinum, Apostolicæ sedis legatum cum magna & sumptuosa classe ex parte jam ordinata duximus transmittendum. (Subdit se tolerandis sacri illius belli sumptibus imparem, atque ad Christianorum, de quorum nomine & salute agitur, liberalitatem confugere : ad quam excitandam præmia indulgentiarum proponit, iisque potissimum qui religiosam militiam in Soldanum aliosve Infideles fuerint professi, vel instructos armis milites submiserint.) Datum Romæ apud Sanctum Petrum anno, &c.

EUGENIUS PP. IV. venerabili fratri Marco Patriarchæ Alexandrino adversus Saracenos in insulis Cypri & Rhodi & Ægypto, ac Syria, Apostolicæ sedis legato salutem, &c.

Post magnos multosque labores pro Dei nostri honore & ejus fidei augmento, & populorum ab Infidelibus oppressorum liberatione ex injuncta nobis desuper pastoralis officii cura multo jam tempore impensos, novis nunc & summè ingentibus bellorum fragoribus non invitamur modo, sed rapimur atque impellimur, ut piissima justissimaque arma in hostes fidei moveamus. Nam cum facta communibus expensis & diutinis laboribus unione Orientalis cum Ecclesia Occidentali, reductisque ad sanctum fidei cultum Armenis, Jacobitis, Nestorinis, Georgianis, & aliis plerisque populis; data quoque sinceræ fidei norma Æthiopibus primo, & postmodùm Regi Bosniæ ac suorum regnorum populis, innotuisset nobis regnum Hungariæ civilibus simultatibus adeò ardere, ut timerent omnes Christiani ne ob ipsas dissensiones simultatesque Teucri magnam Europæ partem, præsertim provincias ipsis Hungaris continentes invaderent, ac incendiis & rapinis potissimè populorum in servitutem redigendorum fœdatas nefando Machometo manciparent, penitùsque subjicerent, inducias primo in ipso regno per legatum nostrum illuc missum fieri obtinuimus, quarum beneficio postea est secutum ut Charissimus in Christo filius noster Wladislaus Hungariæ ac Poloniæ Rex nostris usus consiliis legato nostro comite ac adjutore expeditionem paraverit terrestrem, quam anno ante acto primùm & posteà præsenti in Teucros ducta ea gens tantis pridem victoriis per annos fermè octoginta in Christianos usa multoties fracta, multoties repulsa, & infinitis propè cædibus debiliatata penè ad extremum in Europæ partibus sit perducta, quibus parandis rebus nisi alia etiam auxilia dedissemus, nisi aliam fecissemus provisionem classis, alios Teucros Asiam incolentes ut in Europam trajicerent prohibituræ, tanta victoria, tanta Dei nostri gloria nullo pacto potuisset haberi, aut aliquibus exercitus terrestris viribus obtineri: quamprimùm verò classis quam ad strictum Gallipolis duxit prout continuò paratissimam tenet dilectus filius Franciscus Cardinalis Venetiarum nepos noster illo in stricto visa est, illicò Teucri, qui in Europa erant territi animos amiserunt, alia verò Teucrorum multitudo, quæ ex Asia in Europam trajicere conabatur non classis nostræ præsentia & modo, sed viribus est repulsa: cum autem tot tantisque negotiis gravaremur etiam supra vires, perfidi Saraceni hostes & ipsi nominis Christiani classem adducentes numero navium & gentium multitudine copiosam annisque duobus ante actis Rhodum invadentes cum multis insultibus oppugnattonibusque presserunt; & licèt Rhodus & loca religionis Hospitalis S. Joannis Hierosolymitani illam tenentis Dei adjutorio & ob alias, quæ priùs à nobis aliquibusque fidelibus principibus factæ fuerant provisiones tunc fuerit dispen-

ſata, non tamen liberati ſumus dictorum Saracenorum timore, imò magis magiſque cogimur formidare, quia claſſem prima majorem parant cum qua dicunt præſumuntque non ſolum modò Rhodum & ſuæ religionis loca capturos, ſed Chriſtianos uſque in Italiam invaſuros; quæ maxima cum anxietate animi cogitantes & cum Dei noſtri adjutorio opportuna cupientes remedia adhibere claſſem & noſtri ærarii expenſis & fidelium principum religioſorumque prædicti ordinis & aliorum Chriſtianorum auxilio armare diſpoſuimus adverſus prædictos Saracenos impiiſſimos Chriſti hoſtes pro Rhodi aliorumque locorum prædictæ religionis, atque etiam aliorum Chriſtianorum circa Mediterraneum mare habitantium deſenſionem vere proximo perducendam. Cum itaque in omni regenda multitudine præſertim in bellicis artibus gubernandis requiratur potiſſimè probus & ſufficiens dux ac caput, nos ad hoc diligentiùs attendentes, & cum proprii etiam ſanguinis effuſione, ſi oportuerit, providere cupientes de tuæ perſonæ ex gentis noſtræ familia & noſtro ſanguine oriundæ prudentia, fidelitate & rerum experientia ſtudio ac diligentia in arduis noſtris & Romanæ Eccleſiæ negotiis comprobata ſumentes in Domino fiduciam ſingularem, ſperantes inſuper indubiè quod ex tuis actibus virtuoſis, illo tibi aſſiſtente qui juſta bella gerentibus victoriam repromittit, dictorum Chriſti hoſtium deſtructio reſultabit, ad perſonam tuam convertimus aciem noſtræ mentis, & te adverſus Saracenos ſupra dictæ claſſis noſtræ rectorem & gubernatorem de venerabilium fratrum noſtrorum S. R. E. Cardinalium conſilio & aſſenſu ſedis Apoſtolicæ legatum ad dictam inſulam Rhodi & Cypri & per totam Ægyptum & Syriam cum poteſtate legati de latere duximus faciendum, &c. (Inſtruit legatum plurima auctoritate, ut munus pro dignitate gerat, adigat ad ſua imperia claſſiarios, rebelles coerceat, & cætera quæ ad propulſandum à Rhodo hoſtem debilitandoſque ejus conatus conduxerint, perſiciat.) Datum Romæ apud S. Petrum anno MCCCCXLIV. Cal. Jan. Pontificatûs noſtri anno XIV.

EUGENIUS PP. IV. ad futuram rei memoriam. Pro parte dilectorum filiorum Fratri Joannis de Laſtico Hoſpitalis S. Joannis Jeroſolymitani magiſtri, & balivorum, priorum, procerum, præceptorum, ac fratrum conventualium omnium linguarum aſſembleam dicti Hoſpitalis facientium nobis nuper exhibita petitio continebat, quod cum anno proximè tranſacto, (videlicet die vigeſimâ menſis Februarii, anno Incarnationis Dominicæ milleſimo quadringenteſimò quadrageſimo quarto ipſi omnes ſimul, ſecundum mores & ritus dicti Ordinis, congregati in generali aſſembleâ, communi conſenſu, & nemine diſcrepante conſiderantes aſſiduas expenſas & diſpendia, quibus dudum affecti erant reſiſtendo conatibus infidelis impiiſſimique Soldani Babyloniæ, cum jam tribus annis tres potentiſſimæ claſſes eorum inſulam & civitatem Rhodi invaſerant, & eodem annò ipſam civitatem obſederant cum ruinâ & deſolatione inſulæ, ac ja-

ēturis, & cupientes opportuna ac omnino necessaria remedia adhibere, ordinaverint atque statuerint, quod omnes priores, &c. (Decreverant, ut ad reprimendos Babyloniorum impetus omnium vectigalium ordinis media pars à singulis prioribus castrorum, domorum, ac possessionum præfectis festo S. Joannis Baptistæ Rhodii conventus ærario inferretur, cui decreto Eugenius ipse robur Apostolicum adjecit.) Dat Romæ apud S. Petrum anno MCCCCXLV. v. Cal. Augusti Pontificatûs nostri anno XV.



PREUVES DU VII. LIVRE
DE
L'HISTOIRE DES CHEVALIERS HOSPITALIERS
DE S. JEAN DE JERUSALEM.

PREMIERE PREUVE. *Hist. pag.* 280.

EXTRAIT du 3e. compte de Jacques l'Empereur, Trésorier des Guerres, communiqué par Monsieur du Fourny, Auditeur des Comptes, portant que Messire Gui d'Aubusson, Chevalier Seigneur de la Borne, servoit le unziéme de Juillet de l'an 1356 avec neuf Ecuyers de sa compagnie, sous le commandement de Messire Pierre de Bourbon, Capitaine Souverain pour le Roy, dans les parties du Berri.

EXTRAIT des titres de la maison de Mercœur, communiqué par Monsieur du Fourni, Auditeur des Comptes, portant que Guillaume d'Aubusson, Seigneur de la Borne, fut l'un des Seigneurs qui se rendirent cautions des conventions du mariage qui fut traité le 22 de May de l'an de 1313 entre Jean Dauphin, Comte de Clermont & Anne de Poitiers.

VIES des Poëtes provençaux écrite par Jean de Nostradame, & imprimées à Lion, l'an 1575, & l'Histoire de Provence, écrite par César de Nostradame, & imprimée à Lyon l'an 1614, dans lesquelles il est rapporté que Gui d'Uzés Seigneur d'Uzés, & Ebles, & Pierre d'Uzés ses freres ayant résolu de courir les Cours des Princes pour faire fortune, s'adresserent d'abord à Raynaud, Vicomte d'Aubusson, & à la Vicomtesse Marguerite sa femme qui prenoit un

un singulier plaisir à la poësie provençale, & qu'après avoir fait preuve de leurs inventions & poësies, & déplié infinies belles & doctes rimes, ils reçurent plusieurs beaux, & riches presens du Vicomte & de la Vicomtesse, à la louange de laquelle Gui d'Uzés (qui mourut l'an 1230) fit des vers qui sont dans un manuscrit de la Bibliotheque du Roy, cotte 7226, fol. 216.

EXTRAIT d'un registre des dons faits par les Rois d'Angleterre aux Comtes d'Angoulême, cotté V. & communiqué par Monsieur de Fourni Auditeur des Comptes, contenant des lettres du Roy Louis VIII. données à Valence au mois de Juin de l'an 1226, par lesquelles il mande au Vicomte d'Aubusson de faire l'hommage de son château d'Aubusson au Comte de la Marche, quoiqu'alors ses ancêtres ne l'eussent rendu qu'aux Rois ses prédécesseurs.

EXTRAIT de la Chronique de Geofroi, Prieur de l'Abbaye du Vigeois en Limousin, qui vivoit encore l'an 1184, dans laquelle il est marqué qu'Assalide fille d'Archambaud, Vicomte de Comborne, fut mariée avec Gui Comte d'Aubusson.

CONFIRMATION faite le 4 des Ides de Juillet (le 12 de Juillet) de l'an 1192 par Gui Vicomte d'Aubusson, après son retour de Jérusalem, d'un échange que Ranulfe son frere (auquel il avoit laissé le gouvernement de son Vicomté & de sa terre) avoit fait avec les Religieux de l'Abbaye de Bonlieu, pendant qu'il faisoit ce pelerinage.

EXTRAIT de la Chronique de Vigeois, dans laquelle il est marqué que Marabrune fille d'Eblés de Ventadour, & de Marguerite sœur de Bozon de Turenne, & veuve d'Aimar Vicomte de Limoges, fut mariée avec Rainaud, surnommé le Lépreux, Vicomte d'Aubusson, & qu'elle fut remariée après sa mort avec Esquivat de Chabanois.

EPITRE de Geraud Evêque de Cahors écrite à l'Empereur Frideric premier, par laquelle il mande à ce Prince, qu'après qu'il eût plû à sa sublimité de vouloir qu'il assistât à la cérémonie de son couronnement qui s'étoit fait à Albe le jour de Noel, & qu'entre les autres faveurs qu'il avoit reçues de sa benignité, il lui eut accordé des lettres de sauf-conduit par tout son Empire, & lui ordonné de le venir trouver à Plaisance le jour des Rameaux; les graces que sa Magnificence Imperialle lui avoit faites, en le recevant & en le congediant, lui avoient donné lieu de croire qu'il pouvoit aller au Mont Cassin pour y visiter le Vicomte Eble de Ventadour son cousin, qui y étoit demeuré malade à son retour de Jerusalem: mais qu'étant venu delà trouver l'Evesque de Bamberg, que sa Majesté Imperiale

avoit commis avec l'Evêque de Minden pour travailler à la paix de l'Eglise, parceque le Roy de France lui avoit dit de s'informer de ce que l'on avoit fait pour la terminer ; il avoit été arrêté & mis en prison avec ceux qui l'accompagnoient en revenant du lieu où ces Evêques étoient assemblez, à cause qu'il n'avoit point de lettres de créance; c'est pourquoi prosterné à ses pieds, il supplioit très-humblement la clemence de ce Prince qu'il commendât que l'on le mît en liberté avec son cousin le Vicomte d'Aubusson qui étoit Marquis de cette terre, &c. *Quemdam consanguineum meum Vice-Comitem de Albucione illius terræ Marchionem.* Quoique cette Epitre n'ait point de datte qui apprenne en quelle année elle a été écrite, il est cependant certain qu'elle l'a été l'an 1170, parceque ce fut dans cette année que l'Evêque de Bamberg dont elle parle, fut nommé par l'Empereur Frideric I. surnommé Barberousse, pour accorder les differends qu'il avoit avec le saint Siege.

CHARTE qui est dans le Cartulaire de l'Eglise Collegiale de Montier-Roseille en Limousin, portant que Rainaud Vicomte d'Aubusson, ayant appris que le Monastere de Roseille, établi par le soin d'une noble femme appellée Carissima, avoit été détruit par ses ancêtres, ordonna que l'on le rétablît, & que pour réparer les torts de ses parens, il remit Seguin Abbé de saint Irier en possession de cette Eglise, du consentement d'Itier, Evêque de Limoges, & y ajouta celles de S. Porject & de S. Julien pour le repos de l'ame de Ranulfe son pere, pour le repos de la sienne, & pour le repos de celle de Guillaume Comte d'Auvergne. (*Vivente adhuc Henrico Rege, & Iterio Præsule, Canonici sancti Aredii, Raussolie monasterium, favente Guilelmo Comite Arverniæ recuperavere*, &c.) qui l'avoit obligé à faire ce rétablissement, qu'il restitua tout ce que lui, & ses prédécesseurs y avoient usurpé, qu'il autorisa toutes les donations que ses vassaux voudroient y faire, & qu'il voulut que si quelqu'un frapoit un des Clercs de cette Eglise, il en devint homme de corps, ou que l'on lui coupât la main avec laquelle il l'auroit frapé, à moins qu'il ne la rachetât pour le prix de cent livres d'argent. Ensuite de quoi Roger averti par le même Itier Evêque de Limoges, & exhorté par Guillaume Comte d'Auvergne, & par le même Raimond Vicomte du Chau d'Aubusson de rendre ce que ses Ancêtres avoient pris à l'Eglise d'Aubusson, donna aux Chanoines du même lieu de Roseille, la moitié du droit de sépulture qui lui appartenoit dans leur Eglise, & leur promit de ne donner qu'à eux les biens qu'il possedoit encore. Cette Charte est dattée de la seconde férie du mois de Mars, & du 15 de la lune ; & comme elle nomme Itier Evêque de Limoges, qui fut élu l'an 1052, & qui mourut l'an 1073, le Roi Philippe I. qui succeda au Roi Henri I. son pere le 4 d'Août de l'an 1060, & Guillaume Comte d'Auvergne qui mourut l'an 1063, suivant la généalogie de ces Comtes publiée l'an 1665 avec celle de la maison de la Tour en Au-

vergne par M. du Bouchet. On peut juger par ces caracteres que ce rétabliſſement fut fait entre l'an 1060 & l'an 1063.

AUTRE Charte qui eſt dans le Cartulaire de la même Abbaye d'Uzerche, portant qu'une Religieuſe nommée Albergue, donna pluſieurs biens à l'Egliſe de ſaint Pierre d'Uzerche en preſence de Jourdain Evêque de Limoges, de Guillaume Evêque d'Angoulême, & de Géraud Evêque de Perigueux, & que cette donation fut faite l'an 1048 ſous le regne du Roi Henri, & le même jour que l'on fit la dédicace de ce Monaſtere, à la cérémonie de laquelle ſe trouverent le Vicomte Aimart, le Vicomte Archambault, Ranulfe Vicomte d'Aubuſſon, Aimart de Laron, Gaucelin de Pierre Buffiere, Bozon de Corſo, & Pierre ſon frere.

EXTRAIT de la Chronique de Geoffroi, Prieur du Vigeois, dans laquelle il eſt marqué que Gulfier Seigneur de Las-Tours qui rendit ſon nom illuſtre dans l'hiſtoire de la guerre de Jéruſalem, épouſa Agnès fille de Ranulfe Vicomte d'Aubuſſon, & qu'elle lui apporta la moitié du Château de Gimel en mariage: *ſuperior ille magnuſque Gulferius, de quo mentio fit in hiſtoria Jeroſolimitani belli, de Agne filia Ranulſi vicecomitis de Albuſſon, per quam habuit medietatem caſtri de Gimel, genuit Gulferum qui Lemovicæ vulneratus, obiit in monaſterio ſancti Martialis, tertio nonas Martii.* Ce Gulfier de Las-Tours étoit à la Terre Sainte l'an 1096, & lorſque Raymond Comte de Toulouſe, vint avec l'armée des Chrétiens aſſieger la ville de la Marra l'an 1089, après que l'on eut attaché les échelles ſur les murs de cette ville, il fut le premier qui y monta, & qui anima ſi bien par ſon exemple, qu'il fut cauſe que l'on s'en rendit maître; *Calendis Novembris omnes principes Marram urbem munitiſſimam expugnare proponunt*, &c. *Preparatis igitur neceſſariis comes Toloſanus*, &c. *Flandrenſis*, &c. *Cum autem continuatus eſſet aſſultus*, &c. *Applicatis ad murum ſcalis, violenter noſtri muros conſcendunt, inter quos vir nobilis de Epiſcopatu Lemovicenſi, Gulferius cognomento de turribus, murum primus conſcendit, quem plures ſubſecuti, mortuus eſt ibi Willelmus Auracienſis Epiſcopus.* Et comme la mort de cet Evêque eſt marquée au onziéme de Decembre, de l'an 1098 dans le *Gallia Chriſtiana* de Meſſieurs de Sainte-Marthe, cette datte prouve clairement l'année dans laquelle vivoit encore ce Seigneur de Las-Tours.

EXTRAIT du Concile de Limoges aſſemblé le 18 de Novembre de l'an 1301, dans lequel il eſt marqué que l'Abbé d'Uzerch fut repris par Jourdain Evêque de Limoges, de ce qu'au méptis des Reglemens de ce Concile, il avoit enterré dans ſon Monaſtere, le Vicomte d'Aubuſſon qui étoit excommunié, parcequ'il avoit été tué en pillant l'Egliſe.

EXTRAIT de la Chronique d'Aimar de Chabannois (qui vivoit l'an 1029) dans laquelle en parlant de Turpion Evêque de Limoges l'an 914, & qui mourut l'an 944 ; il remarque qu'il étoit d'une race si illustre qu'il étoit oncle de Rotbert Vicomte d'Aubusson, *Antecessor verò ejus (scilicet Ebli Episcopi Lemovicensis) Turpio genere clarissimo, avunculus Rotberti Vicecomitis Albucensis in rebus Dei magnificus fuit*, &c. La Chronique de Maillezais remarque aussi que Turpion Evêque de Limoges, étoit oncle de Robert Vicomte d'Aubusson. *Ebulus enim Pontifex Lemovicæ civitatis factus est*, &c. *Fuit autem successor Turpionis Episcopi avunculi Rotberti Vicecomitis Albuconensis*, &c. Et cela est encore confirmé par l'histoire Chronologique des Evêques de Limoges écrite vers l'an 1320 par frere Bernard Gui Religieux Dominiquain, qui mourut l'an 1331 Evêque de Lodeve.

CHARTE tirée du Cartulaire de Limoges portant que Rainaud Vicomte, & Bezon Comte de la Marche, Marquis, souscrivirent une donation qui fut faite à cette Eglise le sixiéme des Ides d'Août, & la cinquiéme année du Roi Lotaire, c'est-à-dire le 8 d'Août de l'an 958, parceque ce Prince succeda au Roi Louis d'Outremer son pere, le 15 d'Octobre de l'an 954.

EXTRAIT de la Charte du rétablissement de l'Abbaye de saint Augustin de Limoges, fait par Turpion Evêque de Limoges, qui gouverna cette Eglise depuis l'an 914, jusqu'au 26 Juillet de l'an 944 qu'il mourut dans le Château d'Aubusson, portant que ce fut du consentement d'Hildegaire, Vicomte de Limoges, de Rainaud Vicomte d'Aubusson, d'Archambault & d'Aimar ses parens (qui étoient les Grands de la Province de Limosin) qu'il donna à cette Abbaye les biens qu'il jugea nécessaires pour l'entretien de ses Religieux.

QUOIQUE cette Charte ne donne point la qualité de Vicomte à ce Ranulfe, il y a cependant lieu de croire, que non seulement il l'avoit été, mais qu'il fut l'un de ceux qui le furent instituez dans le Limousin par le Roi Ludes, après qu'il eût été couronné Roi d'Aquitaine dans la ville de Limoges l'an 887.

DEUXIE'ME PREUVE. *Hist. pag.* 346.

SED ne modò etiam te lateat quæ in urbe geruntur: hoc vel unum videtur mihi cognitu dignum fratris Imperatoris magni Turcorum accessus, qui solemni pompâ acceptus est totâ urbe spectante. Incessit enim per speciosiores vias insigni insidens equo, mediusque inter Francheschetum Papæ filium, & grandis magistri Rhodiorum equitum fratrem. Denique in sacrum palatium invectus est, ibique honorificè habitus. Non multos post dies publicum in consistorium deductus ad pontificis maximi conspectum conspicuo in throno sedentis: neque flecti ante illum neque deosculari ex more vestigium, ut qui præsunt sacris ritibus & ceremoniis illum edocebant, ullo passus est modo: ut dolore & indignatione permoti Christiani, qui spectaculo aderant, rabidam omnes bilem despumarent, & in alterutros fremerent, quod non vi incurvaretur à stipatoribus armatis, aut barba raptaretur ad sacros pontificis pedes, ne impunè Christianam dignitatem & divinam rem nostram contemneret is qui sub patre Mahumeto tantùm beati sanguinis nostri profuderit sævus & impius, quantus quasi lacum efficeret, aut quantum vix rivus egereret. De illius adventûs causa, multa variaque fabulantur ociosi. Sed omnium vulgatissima hæc opinio est, ut tradatur Sultano armandus in fratrem regnantem, qui legatos Romam nuperrimè misit illum deposcentes: Pro quo Sultanum aiunt magnam vim auri sanctamque Hierosolimam Papæ polliceri. Et per fratrem si Imperatorem Turcorum vicerit, Imperio regnisque illius devicti potitus fuerit, se omnia Christianis erepta pristinis bellis restituturum. Aspectus barbari dirus & truculentus, corpus compressum & validum, cervix lata, pectus vastum & prominens. Statura ultrà quàm mediocris, habens & oculorum alterum luscum ac torvum, nasum aquilinum, caput inquietum, semper omnia collustrans & tanquam minax inspectans. Ætas illi (ut mihi videtur) anno quadragesimo proxima, patrem, cujus cælatam ære sæpius imaginem vidi, ad unguem referens: & ut indole, sic & moribus pessimis insigni atrocitate atque sævitia æquans. *Ex Papirio Mass.* p. 368.

TROISIE'ME PREUVE.

INNOCENTIUS Epifcopus fervus fervorum Dei, dilecto filio Petro Magiftro Hofpitalis fancti Joannis Hierofolymitani, falutem, & Apoftolicam benedictionem. Cum infcrutabilis fummi Dei providentia ftatuiffet humanum genus, fub peccati jugo, vetufta fervitute detentum, in libertatem vendicare, & ad beatitudinis gratiam reparare; Unigenitum filium fuum, noftræ mortalitatis carnem fufcipere voluit, ut per ejus fanctiffimam Incarnationem, ac Chrifti fidelium in eum, fuæque Ecclefiæ Vicarios, pietatem, & obedientiam, regna cœleftia promereremur. Qui cùm in terris regnum Dei prædicando verfaretur, Apoftolos fibi elegit, ut poft fuam in cœlis gloriofiffimam Afcenfionem, Ecclefiam fuo fanguine fundatam, ufque in feculum regerent, & fecundiore fructu in dies adaugerent. Inter quos Petrum Apoftolorum Principem, & Ecclefiæ fuæ fanctæ caput inftituit, datâ ei, fuifque fucceffioribus folvendi, & ligandi plenaria poteftate. Neceffe enim fuit, cùm fit unicuique hujus vitæ finis conftitutus, ut Petri autoritas, dignitas, & poteftas ad ejus in Romana Ecclefia fucceffores transfunderetur, ut effet ufque ad feculi confummationem, qui Chriftum repræfentans caput effet Ecclefiæ fuæ, & folvendi ac ligandi vicariam poteftatem obtineret. Cum igitur per hanc ab ipfo Petro continuatam Romanorum Pontificum fucceffionem, felicis recordationis Sixtus Papa quartus Prædeceffor nofter, fummus dictæ Ecclefiæ Pontifex, ac verus Jefu Chrifti Vicarius, qui in fede Petri hactenus fedens, in hâc almâ urbe duodecimâ Augufti die, animam Deo reddiderit poft folemnium exequiarum, ut moris eft, celebrationem; Nos unà cùm venerabilibus Fratribus noftris fanctæ Romanæ Ecclefiæ Cardinalibus, de quorum numero tunc eramus, Romæ in palatio Apoftolico, ubi idem Prædeceffor obierat, loco ad id rationabilibus ex caufis per eofdem Fratres concorditer electo;modo,& tempore congruis, Conclave pro futuri Pontificis electione fumus ingreffi; ubi quarto die qui fuit XXIX. dicti menfis Miffa in honorem fancti Spiritûs celebrata, poft diligentem tractatum, prout tantæ rei dignitas efflagitabat, prædicti Fratres, ejus qui invocatus erat gratia cordibus eorum infufa; nos tunc Tituli fanctæ Cæciliæ Presbyterum Cardinalem in fummum Pontificem unanimi voluntate concordiaque elegerunt. Nos igitur & fi humilitatem, & fragilitatem noftram ad Univerfalis Ecclefiæ farcinam perferendam imparem effe cognofceremus, tamen in eo confifi qui humilia eligit ut fortia confundat, quique in fe fperantes non deferit, colla fubjecimus Apoftolicæ fervituti fupernâ nobis difpofitione commiffæ. Hanc verò affumptionem noftram ad tuam confolationem fignificandum duximus devotioni tuæ, quæ uti peculiarem noftrum, & Ecclefiæ filium fingulari complectimur charitate, hortantes eamdem devotionem tuam in Domino, ut porrigi facias preces ad Do-

minum Deum nostrum ut nobis sua gratia assistat, & gressus nostros dirigat, ut Ecclesiam suam sanctam, ad gloriam, & honorem ejus, exaltationem fidei, hæreseo exstirpationem, pacem, & quietem populi Christiani adversus Teucros Christiani nominis inimicos, feliciter in Domino gubernare valeamus. Tunc autem devotio quod maximè Catholicos Magistratus decet, à quibus cæteri bene vivendi exempla debent assumere; fidem Catholicam nostram, & Apostolicæ sedis autoritatem, honorem, & libertatem Ecclesiasticam protegere, ac defendere velis, ut cæteri fideles exemplo tui, ad similia incitentur. Nos enim qui Ordinem tuum semper dileximus, te, & eumdem Ordinem habebimus specialiter commendatos, ac ad omnia quæ spectabunt ad tuum, & ipsius honorem, & augmentum, auctore Domino, paratos invenies. Datum Romæ apud sanctum Petrum, anno Incarnationis Dominicæ, millesimo quadringentesimo octagesimo quarto, pridie Idus Septembris, Pontificatûs nostri, anno primo. *Ex Bosio*, Tom 2. p. 488.

QUATRIE'ME PREUVE. *Hist. pag.* 373.

Instructions données per le Pape Alexandre VI. au Nonce par lui envoyé à Sultan Bajazet Empereur des Turcs, avec les Lettres d'icelui Sultan audit Alexandre.

SUPERIORIBUS diebus Cardinale Gurcense referente, D. Georgius Basardus Litterarum Apostolicarum scriptor, per sanctissimum D. N. Papam ad magnum Turcam Nuntius, oratorque missus, ut ipse Cardinalis dicebat, per illustrissimum D. Joannem de Ruvere almæ urbis præfectum, illustrissimi Cardinalis S. Petri ad vincula fratrem germanum captus fuit, & apud Senogalliam detentus, apud quem idem Cardinalis Gurcensis compertas fuisse dixit informationes per eumdem sanctissimum D. N. sibi datas, super iis quæ apud magnum Turcam agere deberet, quæ dictus Cardinalis Gurcensis sanctissimo D. N. ad infamiam improperabat, quarum informationum nuntii & oratoris ad magnum Turcam tenor. Alexander Papa sextus instructiones tibi Georgio Basardo Nuntio & familiari nostro, postquam hinc recesseris directè & quanto citius poteris ibi ad potentissimum magnum Turcam Sultan Bajazet ubicunque fuerit, quem postquam debitè salutaveris, & ad divini numinis timorem excitaris, significabis ipsi nomine nostro qualiter Rex Franciæ properat cum maxima potentia terrestri & maritima, cum auxilio statuts Mediolanensium, Britonum, Burdegalensium, Normandorum & cum aliis gentibus huc Romam veniens eripere è manibus nostris Gem Sultan fratrem celsitudinis suæ, & acquirere regnum Neapolitanum, & ejicere Regem Alfonsum cum quo sumus in strictissimo sanguinis gradu & amicitia conjuncti, & tenemur eum defendere, cùm sit feudatarius & subditus noster, & annuatim sol-

var nobis censum, & sunt anni sexaginta tres & ultra quod fuit investitus Rex Alfonsus avus ejus, deinde Ferdinandus pater, cui successit Rex qui per prædecessores nostros, & per nos fuerunt investiti & incoronati de dicto regno, & ideo hac de causâ prædictus Rex Franciæ effectus inimicus noster, qui non solum properat ut dictum Gem Sultan capiat, & ipsum regnum acquirat, sed etiam in Græciam transfretat, ut patrias celsitudinis suæ debellare queat, prout suæ Majestati innotescere debet, & dicunt quod mittant dictum Gem Sultan cum classe in Turquiam, & cùm nobis opus sit resistere, & nos defendere à tanta Regis Franciæ potentia, omnes conatus nostros exponere oportet, & se bene præparare; quod cùm jam fecerimus, opusque sit facere maximas impensas, cogimur ad subsidium præfati Sultan Bajazet recurrere sperantes in amicitia bona quam ad invicem habemus quod in tali necessitate juvabit nos, quem rogabis & nomine nostro exhortaberis ac ex te persuadebis cum omni instantia, ut placeat sibi quam citius mittere nobis ducatos quadringenta millia in auro Venetos, pro annata anni præsentis, quæ finiet ultimo die Novembris venturi, ut cum tempore possimus nobis subvenire in quo majestas sua faciet nobis rem gratissimam, cui impræsentiarum nolumus imponere aliud gravamen, & sic exponendo vires & conatus nostros in resistentia facienda, ne dictus Rex Franciæ aliqua victoria contra nos potiatur, & contra fratrem suæ majestatis, cùm aut ipse Rex Franciæ terra marique sit longe potentior nobis, indigeremus auxilio Venetorum, qui obsistunt, nec volunt nobis esse auxilio, imò habent arctissimum commercium cum inimicis nostris, & dubitamus quod sint nobis contrarii; quod esset nobis augmentum magnæ offensionis: & non reperimus aliam viam eos convertendi ad partes nostras tractandas quam per viam ipsius Turcæ, cui denotabis ut supra: & quod si Franci victores forent, sua majestas pateretur magnum interesse, tum propter ereptionem Gem Sultan fratris sui, tum etiam quia prosequerentur expeditionem & longe cum majori conatu contra altitudinem suam, & in tali causa haberet auxilium ab Hispanis, Anglicis, Maximiliano, & Hungaris, Polonis & Bohemis qui omnes sunt potentissimi Principes. Persuadebis & exhortaberis majestatem suam, quam tenemur certiorem reddere ob veram & bonam amicitiam quam habemus ad invicem, ne patiatur aliquod interesse, ut statim mittat unum Oratorem ad Dominium Venetorum, significando qualiter certo intellexit Regem Franciæ movere se ad veniendum Romam, ad rapiendum Gem Sultan fratrem, inde regnum Neapolitanum, demum terraque & mari contra se præparare, quod velit facere omnem resistentiam, & se defendere contra ipsum, & deviare ne frater suus capiatur ex manibus nostris, quos exhortetur & stringat, quod pro quanto cari pendant amicitiam suam, debeant esse adjumento & defensioni nostræ, & Regis Alfonsi terra marique; & quod omnes amicos nostros, & primum Regem habebit pro bonis amicis

eis suis, & nostros inimicos pro inimicis: & si Dominium pollicebatur consentire tali petitioni suæ, Orator habeat mandatum de non recedendo Venetiis, quousque viderit effectum, & quod dicti Veneti declarent se esse amicos & adjumento nobis, & Regi Alfonso, & esse contra inimicos Francorum & aliorum adhærentium Regi Franciæ: & si contradixerint, Orator significet quod S. D. non habebit eos amicos, & postea recedat ab eis indignatus: quanquam credimus quod si sua Majestas ardenter astringat eos modo convenienti, condescendent ad faciendam voluntatem Majestatis suæ, & sic persuadens eis multum ut facere hoc velint, quia illud est majus adjuvamen quod habere possumus, impetret resisti injuriis nostris, & sollicitabis quanto citius talem Oratorem, ut recedat ante te: nam multum importat acceleratio tua.

Denotabis pariter magno Turcæ adventum Oratoris magni Soldani ad nos cum litteris & muneribus quæ transmisit nobis, quando Gem Sultan fratrem suum accepimus, ac magnas oblationes & promissiones quas nobis fecit de magno thesauro, ac de multis aliis rebus, ut bene scis, quandoquidem tuo medio omnia sunt practicata, & sicut continetur in capitulis quæ dictus Orator fecit & dedit, significabis Majestati suæ intentionem nostram: in quantum sibi promisimus firmiter tenebimus, & nunquam contravenicmus in aliqua re, imo nostræ intentionis est accrescere & meliorare nostram bonam amicitiam. Bene gratum nobis esset, & de hoc multum præcamur & hortamur D. Serenissimum, quod pro aliquo tempore non impediat Hungarum, neque in aliqua parte Christianitatis & maxime in Croatia & civitatibus Leginæ, quod faciendo & observando nos faciemus quod Hungarus non inferat ei aliquod damnum, & in hoc Majestas sua habebit compassionem complacendi nobis, attento maxime motu Francorum, & aliorum Principum. Quod si in bellando perseveraret, habeat pro comperto sua Magnitudo quod in ejus auxilio essent quam plures Principes Christiani, & doleret Majestatem suam non fecisse secundum consilium nostrum, quod damus sibi primo ex officio, quando simus pater & dominus omnium Christianorum: postea desideramus quietem Majestatis suæ ad bonam & mutuám amicitiam; quoniam si aliter Majestas sua statueret prosequi & molestare Christianos, cogeremur rebus consulere, cum aliter non possemus obviare maximis apparatibus qui fiunt contra Majestatem suam. Dedimus tibi duo Brevia quæ exhibebis Turcæ: in uno continetur quod faciat tibi dare & consignare 40000. ducatos pro annata præsenti: aliud est credentiæ, ut præstet tibi fidem in omnibus quæcumque nomine nostro ipsi exposueris. Habitis 40000. Ducatis in loco consueto facies quittantiam secundùm consuetudinem, & venies recto tramite cum navi tuta, & cum illuc applicaveris, certiores nos reddes, & expectabis responsum nostrum: præsens tua intimatio consistit in acceleratione; facies ergo diligentiam hìc in eundo ad Turcam in expeditione & in redeundo similiter. Et

ego Georgius Basardus nuntius & familiaris præfatæ sanctitatis per præsens scriptum & subscriptum manu meâ propriâ fidem facio & confiteor supradicta habuisse in commissis ab ore præfatæ Sanctitatis Romæ de mense Junii 1494, & executum fuisse apud magnum Turcam in quantum fuit mihi ordinatum ut supra, & quantum ad Oratorem quem requisivit Sanctitas sua à Turca mittendum Venetias est obtentum, qui è vestigio debeat recedere à Constantinopoli, de mense Septembris post me, ad exequendum, in quantum erat, voluntatem præfatæ sanctitatis cum illustrissimo DD. Venetorum. Idem Georgius Basardus manu propria scripsi & subscripsi. Et ego Philippus de Patriarchis Clericus Foroliviensis, Apostolicâ & Imperiali auctoritate Notarius publicus, supra scriptam inscriptionem & instructionem ex originali ex Senogallia transmisso, de verbo ad verbum transumpsi & scripsi, nihil mutando aut addendo, & hoc ipsum transsumptum, prout jacebat ad litteram feci requisitus & rogatus: in cujus rei testimonium hic me subscripsi, & signum meum apposui consuetum. Florentiæ die 25 Novembris, anno Domini 1494.

SUltan Bajazet Chan Dei gratiâ Rex maximus, & Imperator utriusque continentis, Asiæque & Europæ, Christianorum omnium excellenti Patri & D. D. Alexandro divinâ providentiâ Romanæ Ecclesiæ Pontifici dignissimo reverentiam debitam & benevolam cum sincerâ dispositione: post convenientem & justam salutationem, significamus tuo supremo Pontificio, quemadmodum in præsenti misistis vestrum hominem & Legatum Georgium Basardum, cum litteris quæ continebant de vestra salute & amore & amicitia, venit & pervenit in optimo tempore ad meam altissimam Portam, & didicimus quæ per litteras significabantur, & quæ commisistis ipsi dicere ex ore: retulit etiam coram magnitudine mea integra, quemadmodum tua gloriositas ipsi mandavit. Cum didicerimus primum nos de salute & bona habitudine tuæ dominationis, delectati sumus maximè, & exultavit spiritus meus, propterea & illis quæ per ipsum significastis, ascensi sumus etiam & fecimus ipsa, & misimus etiam ad loca quæ significastis ut mitteremus, sicut valebat Magnitudo vestra ulterius, & id quod conventum est, quamvis ad nostrum tertium satis temporis reliquum sit, tamen de quo scripsistis, & petistis, ipsum cum festinatione datum est, & prædictus Legatus Georgius jam perfecit omnia bene quæcumque requirit officium Legati, unde & honoratus est dignè à mea Altitudine, ut ipsum decet. Misimus etiam unà cum ipso à nostra altissima Porta fidelem nostrum hominem Cassimen, & data est ei licentia, ut rursus ad tuum Pontificium redeat: nostra enim amicitia Dei voluntate in dies augebitur: nuntiis autem vestræ salutis nunquam nos privetis, ut audientes magis delectemur. Datum in aula nostræ Sultanicæ autoritatis in Constantinopoli 1494 anno à Jesu Prophetæ nativitate, die 18 Septembris.

SUltan Bajazet Chan Dei gratiâ Rex maximus, & Imperator utriusque continentis Asiæque & Europæ, Christianorum omnium excellenti Patri & Domino Alexandro divina providentia supremo Pontifici dignissimo reverentiam debitam & benevolam cum sincerâ dispositione: dignum & fidelem vestrum hominem & Legatum Georgium Basardum in altissimam Portam misistis: venit & attulit nobis nuntios de vestra salute & bona habitudine, & delectavit nos mirificè; attulit etiam & verba quæ mandastis ipsi privatim, & etiam misistis, integrè & didicimus, & bene commisimus & nos ipsi sermones, ut nuntiet ipsos coram tuo Pontificio, & detur sibi fides in his quæcumque dixerit; quæcumque sunt verba nostra indubitata: etiam præfatus Gorgius perfecit omnia bene quæcumque requirit officium Legati, unde honoratus est digne à mea altitudine, secundum ipsius decentiam, & data est ei licentia ut redeat rursus in aulam tuæ magnitudinis, & manifestet illi illa quæ nos ipsi commisimus. Datum in aula nostræ Sultanicæ autoritatis in Constantinopolitani 1494 anno à Jesu Prophetæ nativitate, 18 Septembris.

SUltan Bajazet Chan, &c. Alexandro divina providentia Romanæ Ecclesiæ supremo Pontifici dignissimo, &c. Post convenientem & justam salutationem, significamus tuæ dominationi, quemadmodum in præsenti fidelem nostrum Cassimen servum cum nostris litteris misimus ad summum tuum pontificium, ut ferat ad nos de vestra salute & bona habitudine, quod nos cupimus quotidie audire & delectari; similiter significet etiam & vobis de nostra felici sanitate & amore, ut & vos quæ de nobis sunt ab ipso dicenda audientes delectemini, sicut & nos delectamur. Jussimus etiam & est datum id quod est conventum prædicto servo meo Cassimi, ut perferat ipsum ad tuam gloriositatem, & cum auxilio Dei reversus fuerit, rursus ad meam altitudinem significet nobis vestram salutem & amicitiam, ut inde cum audiverimus, magis etiam delectemur, & quæ ipsi mandavimus nota faciet tuæ magnitudini: date autem ipsi fidem in his quæcumque dixerit. Datum in aula nostræ Sultanicæ autoritatis in Constantinopolitani 1494 anno à Jesu Prophetæ nativitate, 18 Septembris.

SUltan Bajazet Chan, &c. Alexandro, &c. Post convenientem & justam salutationem, notum sit tuo supremo Pontificio, quemadmodum Reverendus Dominus Nicolaus Libo Archiepiscopus Archatenensis est dignus & fidelis homo ipsius & à tempore præcedentis Papæ supremi Pontificis Domini Innocentii usque in hodiernum diem in tempus suæ magnitudinis continuè ad pacem & amicitiam festinat, semperque animo & corpore in fidelissima fide duabus partibus servivit & adhuc servit. Hujus igitur rei causa justum est à vobis decerni majori in ordine ipsum esse debere; unde &

rogavimus dictum supremum Pontificem ut faceret illum Cardinalem, & assensus est nostræ petitioni, adeo ut litteris etiam nobis significaverit quod petitum est datum fuisse ipsi. Verum quia non erat tempus Id. Septembris mensis, non sedet in ordine suo, & ut requirit consuetudo. Interea verò jussu Dei dedit Pontifex commune debitum, & sic ipse remansit. Ea igitur de causa scribimus & rogamus tuam magnitudinem, propter amicitiam & pacem quam inter nos habuimus, & propter meum cor, ut adimpleas ipsi tuum Pontificium, videlicet ut facias ipsum perfectum Cardinalem: habebimus & nos id in loco magnæ gratiæ. Datum, &c. ut supra. Suprascriptæ quaternæ litteræ erant scriptæ sermone in charta authentica more Turcarum, cum quodam signo aureo in capite, quas litteras transtulit in Latinum de verbo ad verbum, me excipiente & notante, eruditus vir Lascaris natione Græcus, assistente illi & adjuvante interpretationem Reverendiss. D. Aloisio Cyprio Episcopo Famagustano, & Marcello Constantinopolitano, illustrissimo Principis Salernitani Secretario: in cujus rei fidem & testimonium ego Philippus de Patriarchis clericus Foroliviensis Apostolicâ & Imperiali autoritate Notarius publicus, omnia supradicta manu mea propriâ scripsi & subscripsi, & meum signum apposui, rogatus & requisitus.

Sultan Bajazet Chan filius Soldani Mahumeti, Dei gratiâ Imperator Asiæ, Europæ ac omnis maritimæ, patri & domino omnium Christianorum divina providentia Papæ Alexandro sexto Romanæ Ecclesiæ digno Pontifici, post debitam & meritoriam salutationem, ex bono animo & puro corde significamus vestræ magnitudini, per Georgium Basardum servitorem & Nuntium vestræ potentiæ, intelleximus bonam convalescentiam vestram, & etiam quæ retulit pro parte ejusdem vestræ magnitudinis; ex quibus lætati sumus, magnamque consolationem cepimus. Inter alia mihi retulit quomodo Rex Franciæ animatus est habere Gem fratrem nostrum, qui est in manibus vestræ potentiæ, quod esset multum contra voluntatem nostram, & vestræ magnitudinis sequeretur maximum damnum, & omnes Christiani paterentur detrimentum: idcircò una cum præfato Georgio cogitare cœpimus pro quiete, utilitate, & honore vestræ potentiæ, & adhuc pro mea satisfactione bonum esset quod dictum Gem meum fratrem qui subjectus est morti, & detentus in manibus vestræ magnitudinis, omnino mori faceretis: quod si vita careret, esset & vestræ potentiæ & quieti commodissimum, mihique gratissimum, & si in hoc magnitudo vestra contenta sit complacere nobis, prout in sua prudentia confidimus facere velle, debet pro meliori suæ potentiæ, & pro majori nostra satisfactione, quanto citius poterit, quocumque meliori modo placebit vestræ magnitudini, dictum Gem levare facere ex angustiis istius mundi, & transferri ejus animam in alterum seculum, ubi meliorem habebit quietem. Et si hoc adimplere faciet vestra potentia, & mandabit nobis corpus suum in qualicum-

que loco esse citra mare, promittimus nos Sultan Bajazet supradictus, in quocumque loco placuerit vestræ magnitudini, ducatorum trecenta millia, ad emenda filiis suis aliqua dominia, quæ ducatorum trecenta millia consignare faciemus illi cui ordinabit vestra magnitudo, antequam sit nobis dictum corpus datum, & per vestros meis consignatum. Adhuc promitto vestræ potentiæ quod vita mea comite, & quandiu vixero habebimus semper bonam & magnam amicitiam cum eadem vestra magnitudine, sine aliqua deceptione, & eidem faciemus omnes beneplacitas & gratias nobiles. Insuper promitto vestræ potentiæ, pro meliori sua satisfactione, quod neque per me, aut per meos servos, neque etiam per aliquem ex patriis meis erit datum aliquod impedimentum aut damnum dominio Christianorum, cujuscunque qualitatis aut conditionis fuerit, sive in terra sive in mari, nisi essent aliqui qui nobis aut subditis nostris damnum facere vellent, & pro majori adhuc satisfactione vestræ magnitudinis, ut sit secura, sine aliqua dubitatione de omnibus his quæ supra promitto, juravi & affirmavi omnia in præsentia præfati Georgii, per verum Deum, quem adoramus, & super Evangelia vestra observare vestræ potentiæ omnia usque ad complementum, nec in aliqua re deficere, sine defectu, aut aliqua deceptione, & adhuc pro majori securitate vestræ magnitudinis, ne ejus animus in aliqua dubitatione remaneat, imo sit certissimus de novo. Ego supradictus Sultan Bajazet Cham juro per Deum verum, qui creavit cœlum & terram, & omnia quæ in eis sunt, & in quem credimus & adoramus, quod faciendo adimplere ea quæ supra eidem requiro, promitto per dictum juramentum servare omnia quæ supra continentur, & in aliqua re nunquam contra facere, neque contravenire vestræ magnitudini. Scriptum Constantinopoli in Palatio nostro secundum adventum Christi die 15 Septembris 1494. Et ego Philippus de Patriarchis Clericus Forolivienfis Apostolica & Imperiali autoritate Notarius publicus infra scriptus, litteras ex originali quod erat scriptum litteris Latinis in sermone Italico, in charta oblonga Turcarum, quæ habebat in capite signum magni Turcæ aureum, in calce nigrum, transumsi fideliter de verbo ad verbum, & manu propria requisitus & rogatus scripsi & subscripsi, signumque meum in fidem & testimonium consuetum apposui. Florentiæ die 15 Novemb. 1494, in conventu Crucis Ordinis Minorum. *Observations sur Philippe de Comines, sur l'année 1494, p. 434.*

CINQUIE'ME PREUVE. *Hist. p. 376.*

DUm paucos dies in urbe rex agit, nec ullus auditur militaris tumultus, securior fui Alexander, arce egressus, regem ad colloquium admittit. Et inter eos contracta est amicitia. Ediderunque nonnullos articulos, quorum summarii sunt isti.

Traité entre le Pape & le Roy.

In primis Papa remanebit bonus pater Regis, & Rex bonus filius Papæ.

Item, Papa contentus est, quod Cardinalis Valentinensis vadat in societate Regis; & permaneat quatuor menses, & ultrà, ad beneplacitum Regis.

Item, Papa Turcum consignabit in manus Regis; & servabitur per Regem in Terracina.

Item, Rex in reditu suo restituet Turcum Pontifici.

Item, Rex pollicetur Pontifici, si Turcus ei intulerit aliquod nocumentum, ipsum Pontificem juvare, & defendere.

Item promittit rex Pontifici, quod faciet dare consensum Rhodianorum infra sex menses.

Item Rex pro restitutionis securitate dabit Summo Pontifici obsides.

Item Pontifex semper recipiet tributum quadraginta millium ducatorum, consuetum per magnum Turcum mitti. *Charles VIII.* p. 286.

Relation du siége de Rhodes en 1480 par Merri Dupui, témoin oculaire. *

EN lan de nostre Seigneur Jesus-Christ mille quatre cens huitante, le grand Turc infidele ennemi de la foi Chrestienne, plain dorgueil & denvie, & pour cuider destruire la foy Catholique & la Chrestienne: & pour soubjuguer les Chrestiens & conquester pais & Royaulmes, feist quatre grosses armees, lune desquelles envoya contre le Roy de Hongrie, laquelle armee par la grace de Dieu fut du tout destruicte: & tous les Turcs prins mors & occis. La seconde envoya au Royaume de Poulle contre le Roy Ferrand Roy de Naples ou ils firent moult de grans maulx, & prindrent par force une Cite nommee Octrante en laquelle ils se fortifierent. La tierce envoya contre le Soubdam. Et par force vouloit faire ung chasteau en la terre du Soubdam pour aucunement le tenir en soubjection, & amoult grant puissance le commença a faire. Mais quant le Soubdam en fut adverti, il y envoya ung Capitaine avec son armee. Et par force feist rompre & abatre & demolir tour le chasteau encommence. Et fut l'armee du Turc rompue & moult grant quantite de Turcs occis & prins: & la quarte armee envoya devant la Ville & Cite de Rhodes icelle Cite cuider avoir par force & la destruire pour ce que c'est la ville du monde qu'il hait le plus, & que il destruiroit plus volentiers. Mais par la grace de Dieu il en a este bien garde, & encore sera, se Dieu plaist: de laquelle derniere armee, cest assavoir de celle qui a este devant Rhodes, je Mary Dupuis gros & rude de sens & de entendement je veuille parler & descripre au plus brief que je pourray & au plus pres de la verite selon que je peu voir a lueil; & peu de

* On a suivi dans l'impression l'ortographe de l'original, imprimé en Gothique : mais on en a changé, ou multiplié la ponctuation en plusieurs endroits, pour rendre le discours plus intelligible.

temps apres ce que ledit siege fut oste ou leve, & aussi pareillement en ce que je n'ai oui parler, raconter, & aussi pareillement tesmoigner a plusieurs qui y ont este presens, & qui ont tout veu tant Chevaliers quautres gens de la Ville. Non obstant que en moy na pas science ne intelligence pour comprendre, ne de scripre une si haulte & une si grant victoire que Dieu a donne & envoye aux nobles Chevaliers & vaillans gens qui estoyent dedans ladicte Ville de Rhodes ladicte année durant le siege. Mais seulement en gros le descrips selon que je le peu savoir pour en advertir ceulx les quieulx en vouloront savoir des nouvelles, & aussi les quieulx y prendront plaisir de loir lire.

Et premierement est assavoir que la Ville & Cite de Rhodes est assise en une belle & bonne & grant Isle moult bien fertille & habundante de biens du couste du soleil levant: laquelle Isle si est toute enclose de mer. Et est ladicte Ville ou Cite de Rhodes une tres-belle & tres-bonne Cite & grant, & y a bien en bon port de mer, bien marchant, & lung des plus grans passaiges de tout le Levant, devant laquelle & aloppofite dicelle est assise & situee la Turquie, qui est terre ferme & ung grant pais dont le infidele Turc joyst & possede: & peut avoir depuis ladicte Ville jusques a ladicte Turquie a XVIII. mille de mer a passer qui valent environ six lieues françoises, & laquelle Ville de Rhodes est assise en beau pais & de belle venue de toutes pars bien muree & tourree & a la muraille à XXII. piez despesseur & plus; & y a de beaux fosses & larges tours à fons de cuve & la Ville la mieulx clause que je veix oncques qui soit au monde comme je croi, & est bien garnie d'artillerie tant grosse que petite & de tous aultres batons, & y a tousiours beaucoup de nobles & vaillans Chevaliers & de toutes les nacions du monde qui sont chacun jour prests & appareilles de combatre pour la foy catholique & deffendre la chrestiente, & qui souvent courent en Turquie, & qui jamais n'ont paix aux Turcs & Infideles: devant laquelle Ville & Cite du couste de terre & comme au meillieu des deux bandes de la marine y a une petite montaigne plate, laquelle montaigne est nommée & appellée la montaigne saint Estienne. Et tout autour de ladicte Ville & Cite de Rhodes a le plus beau lieu du monde pour mettre & pour poser siege. Car tout autour de ladicte Ville y a beaucoup de jardins & tout plain de petites maisons Esglises & Chapelles de Grecs, vieilles murailles tant de pierres & petis roches où l'on se peut mettre a couvert contre ceulx de la Ville, en telle maniere que se toute l'artillerie du monde estoit dedans la Ville, elle ne saroit faire nul mal à ceulx qui sont dehors s'ils ne se approuchent près de la Ville.

Or de la maniere comment vint l'armee du Turc, & que le siege fut mis devant ladicte Ville & Cite de Rhodes, est assavoir, que le vingt & troysesme jour de May audit an mil IIII. cens huitante arriverent au tour de ladicte ville cent voelles ou environ: c'est assa-

voir galeres, fustes, pallendrees, gapperies, & aultres telles navieres chargees de gens & de artillerie & aultres choses que leur etoit necessaire pour leur siege, lesquels prindrent port en plusieurs lieux de l'isle au tour de ladicte Ville. Et illecques descendirent en terre grant quantite de Turcs, lesquels incontinent & de prime face, sen allerent monter sur ladicte montaigne saint Estienne, de laquelle l'on peut veoir aucunement en aulcuns lieux de la Ville, & illec & tout entour dicelle & de la ville mirent & tendirent leurs pavillons & descendirent en terre leurs grosses bombardes, pierres & autres engins a eulx necessaires.

Et ce fait, grant partie de leurs dictes navieres sen alerent au fusto, qui est ung beau port de mer en Turquie a VIII. mille de ladicte Ville de Rhodes, ou avoit anciennement une grant Cite, de laquelle y sont encore les murailles, ouquel port de Fusto estoient venus par terre grant quantite de Turcs tant a pie que a cheval, & delecques passoyent sur lesdictes navieres jusquen leur dit siege devant ladicte Ville de Rhodes, tellement quils furent en tres grant nombre devant ladicte Ville & Cite. Et aussi est assavoir que durant ledit siege passoient tousiours gens dudit Fusto en Rhodes pour donner aulcun refrechissement audit siege. Quant le siege du Turc fut ainsi mis devant ladicte Ville de Rhodes comme avez oy, Monsieur le Grant Maistre de Rhodes, nomme Messire Pierre d'Aubusson, qui avoit donne bonne provision & bonne pollice en la Ville, & ordonne & estabil Capitaines & Gardes pour la Ville, & fait preparer & ordonner lartillerie & aultre basons & fait mettre en ordre & en armes tous ceulx de la Ville chacun en son endroit, en telle maniere quil ny avoit que redire : & mesmement lui mesmes tousiours en armes & le premier devant se trovoit chacun garde tousiours visitant, & si portoit si vaillamment que lon pourroit penser. Doncques quant ledit siege fust ainsi mis devant ladicte Ville, aulcuns des Turcs tant a pie que a cheval faisans les vaillans ainsi comme sils voulsissent saluer ceulx de la Ville par une maniere de moquerie, vindrent courre jusquaux fosses de la Ville a tout grans plumes blanches sur leurs testes : mais les gens & gardes qui etoient sur les murailles & cs tours de la Ville qui les virent venir si pompeusement & si arrougamment si pres de leurs fosses, les servirent si bien & si dru de bonne artillerie & de aultre trait, quil en demoura la plus grant partie en la place qui navoyent garde de retourner en leur siege pour dire des nouvelles de la Ville. Ung jour quils vindrent courre devant ladicte Ville, aulcuns des Grecs & gens de la Ville firent une faillie sur eulx, & les chasserent bien loing comme de ung trait darc. Mais ung Chevalier Catelan nomme Messire Pierre de Bourges, par le commandement de mon Seigneur le Maistre, affin que aulcun inconvenient ne advint a ceulx les quieulx estoient faillis dehors de la Ville, faillit dehors par le boulevart du palais de mondit Seigneur pour faire recueillir ceulx les quieulx etoient dehors; mais il fut surprins & enclos des Turcs.

Et

Et il se deffendit moult fort & vaillamment: ung Turc gecta ung dart & le frappa en la teste & le feist cheoir & tomber à terre; & incontinent le tuerent sur le champ & lui couperent la teste: & ne peust estre secouru assez a temps de ceulx qui estoyent dehors. Mais non obstant son corps fut recours en despit de tous les Turcs, & porte au palais de mondit Seigneur le Maistre, & en sepulture ainsi quil appartenoit. Et tous ceulx de la Ville qui estoient saillis se recueillirent.

Peu de temps apres le siege mis, le Capitaine & Chief de ladicte armee, que les Turcs nomment & appellent leur Bachal, feist mettre & aussi asseoir troys grosses bombardes de couste une petite Esglise fondee de saint Anthoine qui est pres de ladicte Ville sur le bord de la mer pour tirer & pour abatre la tour saint Nicolas qui est au droit de ladicte Esglise environ deux cens pas en mer, laquelle tour est au bout dung mole qui sault de ladicte Ville au devant du port environ troys cens cinquante pas en mer. Et est une tres-belle & grosse tour ronde de grosse muraille & forte qui a despesseur par le hault vingt piez bonne mesure. Et avecques ce fit mettre & asseoir es jardins dudit saint Anthoine & es lieux endroit du boulevart du palais de Monseigneur le Maistre plusieurs aultres grosses bombardes pour batre icellui.

Pendant que les Turcs affutoyent lesdictes troys grosses bombardes pour tirer contre ladicte grosse tour S. Nicolas, ceulx de la Ville affuterent incontinent troys de leurs grosses bombarbes quils mirent dedans la Ville es jardins de Loberge dAuvergne, qui tiroyent droictement sur ceulx qui affutoyent lesdictes troys grosses bombardes devant ladicte tour saint Nicolas, & leur venoient de couste, & leur rompirent leur atodis & repaires quils faisoient pour affuter leursdictes troys bombardes, & leur firent grant mal & vexation, en telle maniere que avant quils peussent avoir fait leur mantellet & repaire, furent tue beaucoup de leurs gens.

Quant ils furent afustez, & quils commencerent a tirer contre ladicte tour, ung jour bien matin sen vint au bout du fosse du boulevart du palais de mondit Seigneur le Maistre ung Alemant nomme Maistre George, qui estoit Chrestien renie, fort excellant homme en fait dartillerie. Et de prime face quil fut arrive salua les gens de la Ville moult gracieusement, en leur priant quils le missent dedans la Ville, & quil sen venoit rendre a Monseigneur le Maistre. Finablement, & pour abregier, fut tire a mont a une corde, & mene a mondit Seigneur le Maistre. Ce Maistre George estoit ung homme grant, bien forme de tous ses membres & de belle stature, beau langagier, de grant entretenement, & homme fort malicieux a le veoir & oyr parler. Mondit Seigneur le Maistre le fit interroguer & examiner par quoy il sen estoit venu; lequel respondit, que pour la vraye amour & zele quil avoit a la foy Chrestienne, & aussi pour le bien & pour l'utilite de la Ville & de tous Chrestiens, & quil se re-

pantoit du mal quil avoit fait davoir erre encontre la foy Chrestienne. Pourquoi il fut amiablement receu & le bien venu cuidant quil dit verite & lui fut demande des nouvelles de la facon & disposicion de larmee & du siege des Turcs, & aussi de la qualite & quantite diceulx: & de toutes les choses que on lui demanda respondit moult prudemment & moult saigement, ainsi comment ung homme lequel est bien conduit & moult bien introduit & advise, & qui bien savoit parler.

Premierement disoit que du nombre des gens estant audit siege estoient environ cent septante mille hommes de toutes manieres & conditions. De gens de bombardes y avoit entre les aultres seize grosses pieces qui avoyent xxii. piez de longueur, & ung pie quatre dois despesseur de metail, lesquelles gectoyent la pierre de neuf a unze paulmes de rondeur: & six gros mortiers qui gectoyent la pierre aussi grosse ou plus que lesdictes bombardes; & grant quantite daultres plus petis batons a feu.

De la venue dudit Maistre George diverses furent les opinions. Aulcuns disoient quil etoit venu pour espie. Les autres disoyent quil estoit venu pour bien & quil se repantoit. Les aultres disoyent quils lavoyent veu aultreffoys avant quil fut renye, quil estoit homme cault & malicieulx & ingenieur, & quil sen faisoit bon garder. A la fin fut grant souspecion sur luy, car lon commenca a tirer dedans ladicte Ville & Cite de Rhodes des fleches ou il avoit ateche des escripteaulx dedans, lesquieulx escripteaux avoient en escript: Gardez vous de Maistre George. Et faignoyent les Turcs lesquieulx tiroient lesdictes fleches estre bien marris & courouces de ce qu'il sen estoit venu rendre a la Ville. Mondit Seigneur le Maistre prudent & saige du tout en tout entierement, commanda que ledit Maistre George fut bien garde. Et le bailla en garde a six hommes, & leur commanda que sur paine de la vie nuyt & jour ils le gardassent.

Le dernier jour du moys de May les Turcs commencerent a tirer dedans ladicte ville gros courtaulx & mortiers, dont entre les aultres en tomba deux ou palais de mondit Seigneur le Maistre, lung desquieulx persa trois estages & cheut en lestable, & se mist la pierre bien avant en terre. Lautre courtault tomba sur la voulte dune sale ou les freres mangeoient, & abatit la voulte, & rompit par le meillieu deux gros pilliers de marbre qui estoyent ou meillieu de ladicte sale, qui soustenoyent ladicte voulte que deux hommes auroyent asses affaire a embrasser lung a ung coup, & persa tout oultre ladicte pierre & cheut en la cave qui estoit dessoubs sur une bocte de vin quelle rompit en pieces, & le vin perdu, & encores entra bien avant en terre; mais la Dieu mercy, de tous les courtaulx & mortiers qui cheurent dedans ladicte ville ne firent nul mal aux gens de dedans, comme il sera dit plus aplain cy apres.

Quant le Bachal Capitaine principal de larmee dudit siege des Infideles eust este par aulcun temps devant ladicte ville ou Cite, veu

& cogneu aucunement la situacion & fortificacion dicelle, selon son ymaginacion se pensa que se il povoit avoir ladicte tour saint Nicolas & le mole ou quel ladicte tour est assise & situee, que facilement apres & beaucoup plus a son aise il auroit ladicte ville. Pourquoy les premiers quinze jours apres que ledit siege fut mis, fist battre ladicte tour fort & merveilleusement des troys grosses bombardes, estant pres de ladicte Esglise saint Anthoine, en telle maniere que esdits quinze jours ladicte tour receut environ troys cens coups de bombardes, & batue en telle maniere & facon, que du couste de terre de la ou les bombardes tiroyent, sembloit que fut ung granr tas de pierres : tant fut icelle rour batue & egratignee, & les pierres cheutes les unes sur les aultres. Mais de lautre couste de la tour, cest assavoir du couste de la mer, demoura saine & entiere en telle maniere quil sembloit que jamais on ny eut tire coup de bombarde, si non tant seulement le hault de ladicte tour ou estoyent les crenaulx qui furent du tout abatus & rues en mer: & de fait qui eust veu ladicte tour du couste de terre du lieu ou les bombardes tiroyent, sembloit quelle ne fut pas deffensable, & que personne ne se fut ose tenir dedans.

Mondit Seigneur le Maistre prudent & saige veant ladicte tour qui se battoit ainsi fort, & que les infideles Turcs tachoyent & desiroyent moult fort a la prendre, cognoissant aussi que s'ils en estoyent les maistres, quils eussent fait granr mal & grant domaige a la ville, & garde que naviere ne fut entree ne saillie du port dicelle, & que ladicte ville eust este en moult grant adventure destre du tout perdue & destruite, delibera & ordonna que par force de Chevaliers & aultres gens elle fut bien gardee & deffendue. Er mondit Seigneur le Maistre prudent & saige y ordonna & establit Capitaines & Gardes, & aussi pareillement grant quantite de Chevaliers y envoyast & daultres gens, lesquels mondit Seigneur le Maistre y envoya & y rramist pour la tuicion & aussi pour la deffense dicelle tour & mole, lesquels firent todis, bastides tout autour & long de ladicte tour & mole de pierres de bois, touneaulx & aulrres vaisseaux plains de terre pour ce que cest rour roc, & assirent & affuterent bombardes, serpentines, canons, coleurines & aultres artilleries sur ledit mole es lieux propres & convenables, si bien & si proprement qui ny avoit que redire. Et avecques ce affuterenr & apresterent autour de ladicte tour & mole grant quantite de petires barques & vieux touneaulx, lesquieux estoyenr rous plains de composicion de feu, afin que se ils avoyent assault, fust pour fere bruler les galees, fustes & aultres manieres de Turcs s'ils approchoient de ladicte tour & mole, & se tindrent sur leur garde nuyt & jour.

Le Bachal des Turcs, quant il vit que ladicte tour fut ainsi fort batue que aves ouy, pour icelle cuider avoir, le neufviesme jour du moys de Juing environ deux heures devant le jour, feist venir devant ladicte tour moult grant quantite de navieres, galeres, fustes,

barques & pareillement aultres manieres de instrumens pour bailler lassault a icelle, lesquels commencerent a faire ung moult grant bruit en criant & en invocant leur Mahon, & faisant grand bruit & horribles& espouventables sons de gros taborins, guisternes, viellez, & aultres instrumens, souvent huyant & tournoyant tous ensemble en telle maniere quil sembloit que le ciel deust venir abas en tirant canons & bombardes; se approucherent de ladicte tour & mole, & en telle façon, que cestoit chose horrible, merveilleuse & espouventable de les oyr approucher. Finablement quand ils furent approuches de ladicte tour & mole, & pres de mettre pie en terre, les gardes & les gens de ladicte tour & mole ils faisoient bonne garde & qui bien estoient armes, artilles, & aussi pareillement estoient bien affutes, les receurent si bien & si vaillamment & de si grant couraige, & les servirent si tresbien & si tresdru & si fort de bombarbes serpentines & tret de pierres & coups de main, quils les firent bien & hastivement reculer & retourner en les rebourant & reculant fort & vaillamment; lesquels mauldis Turcs & Infideles sen alerent & retournerent pour ceste foys tous camus & tout esbahis: mais non obstant ils ne sceurent ne aussi pareillement ne peurent si prestement reculer, ne si tost pour eulx en aler quil nen demourat audit assault sept cens de mors ou plus sans ceulx qui furent noyes, & nen mourut point de ceulx de ladicte tour & mole, & si furent peu de blessies. Pour laquelle victoire mondit Seigneur le Maistre accompaigne de plusieurs Chevaliers & aultres gens sen ala rendre graces & louengez a notre Dame de Philarme qui lors estoit en la ville en une petite Esglise de grecs pres du chasteau, laquelle y avoit este pourtee avant le siege mis, pour ce que son Esglise est en lisle sur une montaigne environ quatre mille loing de ladicte ville de Rhodes.

Apres que le Bachal sceut que ces gens avoient este ainsi vilainement reboutez, faches quil en fut fort desplaisant, & se pensa de gaster & dommaiger la ville de tout son povoir, & de retourner a ladicte tour par aultre maniere. Ores il est assavoir que pendant quils tiroyent contre ladicte tour S. Nicolas, aussi semblablement tiroyent & batoyent fort le boulevart du palais de mondit Seigneur le Maistre: mais pour ce que ledit boulevart si estoit tout macif & plain de terre jusques pres des crenaux, & avoit dessus comme ung pre ou jardin de plaisance, les pierres des bombardes non obstant quelles fussent grosses & furieusement gectees ne faisoient que ung petit egratigner la muraille, & en demoroit beaucoup de fichees dedans. Le Bachal doncques voyant ceci se pensa de faire remuer lesdictes bombardes, & batre la muraille de la ville en aultres divers lieux, & le fist pour deux causes. La premiere pour ce que en batant la ville dautre couste & loing de ladicte tour saint Nicolas se pensa que les gens de la ville se y rendroyent la plus part, & que ladicte tour saint Nicolas ne seroit pas si bien gardee ne deffendue: lautre pour batre la muraille & emplir les fausses pour y bailler l'assault & pour tacher a avoir la ville,

Doncques feist remuer & pourter huit des grosses bombardes, & les feist mectre & asseger de l'autre coste de la ville & pres de lautre bande de la mer au droit de la Juifrie pour ce que cestoit le plus beau lieu & plain & uni pour batre la ville, & si en feist mettre & asseoir plusieurs aultres pour batre aucunes tours & aultres lieux de ladicte ville. Si feist doncques batre & tirer fort & merveilleusement contre la muraille de la ville audroit de la Juifrie & aultres lieulx en telle maniere & facon que en peu de temps ils le domagerent fort, & les Turcs aussi non obstant que la muraille audroit de ladicte Juifrie a plus de XXVIII piez despoisseur; & tant tirerent & batirent ladicte muraille si durement & si aprement & si dru qui ny avoit personne en la ville qui ne fut fort esmerveille de la fureur desdictes bombardes. Et disoyent ceulx de ladicte ville que jamais ne fut veu ne ouy parler de si furieuses ne merveilleuses bombardes : & si en Rhodes de toutes manieres & nacions de gens & si vieulx, & afferment les Chevaliers & freres de la religion qui estoyent pour lors au Lango, qui est une petite ville & ung fort chasteau qui est en une petite isle a cent mille de Rhodes du couste de ponant. Et aussi ceulx qui estoyent au chasteau rouge qui est une autre isle a cent mille dudit Rhodes du couste du levant qui ouyent tout a plain les coups desdictes bombardes quant ils tiroient.

Touteffoys mondit Seigneur le Maistre & les vaillans Chevaliers & aultres gens qui estoyent dedans la ville veant leurdicte muraille qui se batoit ainsi furieusement, pour y mettre remede firent par dedans la ville grans todis de pierres, bois & terre contre ladicte muraille, & toutes les nuyts faisoyent grans todis & repaires sur ladicte muraille de clayes, bois & terre, touneaulx plains de terre, & aultres choses actendans illec lassault, & si avoient ordonne & prepare illec troys ou quatre mille fagots avec souffre, pouldres & aultres composicions de feu pour quant ils bailleroient l'assault & quils viendroyent aux fosses les gecter sur les Turcs & mettre le feu dedans, en telle maniere besoignoient & se fortiffioyent par dedans la ville, quil ny avoit personne de quelque estat ne condicion quil fut qui ny mist volentiers la main, & estoit lors ung grant plaisir & une belle chose de veoir la bonne volente du peuple qui continuellement travailloit pour leur fortificacion tant hommes, femmes que enfans, les ungs portoyent pierres, les aultres chau, les aultres boys & tous en bonne ordonnance.

Quant le Bachal vit que lon se fortiffioit ainsi fort, & que le jour quant ils avoient bien batu en ung lieu, la nuyt il estoit rempli de touneaulx, terre, boys, & aultres choses quant venoit sur le soir, faisoit charger ses bombardes, & la nuyt quant il pensoit que ceulx de la ville fussent sur la muraille pour faire leurs todis & repaires ou ils avoyent batu de jour, faisoit mettre le feu dedans & tuoyt les gens, & faisoyt de grans maulx a ceux qui faisoyent lesdits repaires & todis & jusques a ce quils furent advertis de ce, & sen garderent

le mieulx quils peurent : & aussi daultre part ledit Bachal feist afeuter & mettre du couste de la montaigne saint Estienne & es aultres hault lieux alentour de ladicte ville plusieurs aultres bombardes & courtaulx qui tiroyent au travers de la ville pour gaster & demolir les maisons, & tiroyent nuyt & jour en telle maniere qu'il ny avoit personne qui se osast tenir en sa maison ne en la ville, mais se tenoyent le plus pres de la muraille quils povoyent & tiroyent lesdits courtaulx plus grosses pierres que ne faisoyent les bombardes, & tiroyent la pierre si hault en lair que on la perdoit de veue & cheoit si furieusement, que en cheant elle bruissoit en lair merveilleusement fort, & en la veant cheoir ne sembloit pas plus grosse que ung esteuf, & poues penser que la ou elle cheoit, ce nestoit pas mocque, & ny avoit personne qui nen tremblast de paour, mais par la grace de Dieu peu de gens furent tues desdits mortiers, & fault dire que ce fut comme une chose miraculeuse : car communement lesdits courteaulx & mortiers cheoient es places vagues & es lieux inhabitables de gens, & ne faisoient gueres de mal, si non a aucunes bestes mues quils tuoient pour ce que en la ville y en avoit grant foison que lon y avoit retraictes de ceulx de lisle.

Veant toutes lesquelles choses tout le peuple de la ville tant grans que petis Chevaliers, hommes, femmes & enfans estoient bien confesses & repetans de leurs pechez & estoient tous bien ordonnes comme bons Chrestiens, & comme attendans de mourir de jour en jour, & de heure en heure, & estoyent souvent es Esglises en prieres & en devocion en priant a Dieu devotement quil voulsit saulver eulx & la ville, & deffendre de la main des faulx chiens Turcs qui ainsi les parsecutoient de jour en jour & de heure en heure sans aucun repos avoir. Brief cestoit lors une belle chose & honnorable de veoir les belles prieres & devocions de tout le peuple, & aussi de la grant diligence quils faisoyent nuyt & jour pour la fortification de leur ville, & de la grant volente & grant couraige qu'ils avoyent pour soustenir la foy Chrestienne.

Durant ledit siege plusieurs des gens dudit siege tant Turcs que Chrestiens renies sen vindrent rendre en la ville pour bons Chrestiens devenir, & pour aider a ceulx de la ville, comme ils disoyent; mais mondit Seigneur le Maistre qui ne se y fioit pas trop, & sur toutes choses sen faisoit bien tousiours donner garde, de paour de trahison, & la venue qui se venoyent rendre les faisoit garder & diligemment examiner ainsi quil appartenoit, & entre les aultres de 6 Chrestiens renies qui se vindrent rendre en la ville, sen vint rendre ung, lequel en linterrogant fut trouve variable en son lengaige ; parquoy il fut incontinent suspecione & mis en gene, lequel a la fin confessa quil estoit venu en la ville, & avoit appourte des poisons pour trouver facon & maniere dempoisonner mondit Seigneur le Maistre, & que le Bachal ly avoit envoye & promis que si leust peu empoisonner & faire mourir, de luy faire beaucoup de biens, & confessa beaucoup daultres choses qui seroient tropt longues a raconter. En effet mondit Seigneur le Maistre lui fit lier une grosse

pierre au col, & le fist gecter en la mer, & est assavoir que tous ceulx qui se vindrent rendre en la ville, mondit Seigneur le Maistre ne sen est volu servir en aucune maniere, mais les a mondit Seigneur le Maistre apres le siege leve, mis sur une nave, & les a tous envoye au Pape, lesquieulx estoyent environ soixante.

Durant lesquelles choses les Turcs tiroient & batoient tousiours fort la muraille de la Juifrie & les tours de la ville, & si faisoyent de grans fosses & repaires & approuches parvenir aux fosses de la ville: ung jour ceulx de la ville saperceurent que les Turcs avoyent fait grans fosses & grans repaires au bort du fosse & gectoyent grant force de pierres dedans les fosses pour les emplir, mondit Seigneur le Maistre feist saillir soixante hommes ung matin esdits fosses & repaires, lesquieulx de grant couraige chasserent tous les Turcs qui y estoyent, & les firent reculer jusques en leur siege, & en tuerent dix dedans lesdicts repaires, desquieulx ils apporterent les testes en la ville, & furent mises au bouc des lantes sur la muraille, & baillierent & mirent le feu dedans leurs fosses & repaires, & les abatirent, de quoy les gens de la ville furent bien aises de ladicte vaillance.

Le Bachal pensant & cuidant que la pluspart des gens de ladicte ville fussent fort embesoignes & occupes a ladicte muraille, se pensa de donner ung aultre assault a ladicte tour saint Nicolas, & si pensa & ymagina tous les expediens quil peust savoir pour la prendre: si feist faire ung pont de boctes & touneaulx & aultres vaisseaux bien relies, & galefetes & lies & attache les ungs es aultres, & fit par dessus clouer tables, planches, aix & aultres choses, & si le fit faire si long qui povoit aler & toucher despuis lesglise saint Anthoine jusques a la tour saint Nicolas, & si large que six hommes y povoyent bien aler de front sur ledit pont, & estoit dung coste & daultre enpanoise & armes comme est une galee. Une nuyt les Turcs alerent gecter sur ung petit esquif une encre en mer pres de ladicte tour saint Nicolas, ou avoit lie & atache une grosse corde dont ils tenoient le bout devers eulx pour mieulx tirer & varier leurdit pont en mer & plus a leur aise. Mais la garde de ladicte tour qui ne dormoit pas les apperceut bien: si fust incontinent envoye ung maronnier qui plungea & ala au fond de leau couper la cable, & leva lencre, & fut tiree dehors, & portée a Monseigneur le Maistre: & quant les Turcs virent que leur cable estoit coupee, & que ce quils avoyent fait ne leur servoit de riens, ordonnerent certaines quantite de barques pour mener & tirer leur pont en mer, & daultre couste ordonnerent trente de leurs galeres avec grant quantite de feustes, barques & aultres navieres pour gecter & mectre leurs gens en grant puissance sur le mole de ladicte tour, sur lesquelles barques & navieres estoit le Capitaine des galiaces du Turc. Le Capitaine des natelies & Merlabay gendre du fils du Turc, gens de grant reputacion & auctorite, & plusieurs des aultres Capitaines & Seigneurs furent mis sur ledit pont, lesquels ne retournerent pas en leurdit siege, mais furent tues audit assault: & ceci fait ung jour apres mi-

nuyt quils eurent afeuste toutes leurs barques, mirent & varierent leurdit pont en mer, & mectant lung des bouts devers ladicte tour saint Nicolas, & de lautre couste de ladicte tour du couste de la mer, vindrent les galeres, fustes & aultres navieres en grant puissance pour eulx gecter sur ledit mole, en gectant grans & espouventables cris, & faisoyent de moult grans bruits de tabours, & aultres vielles plus quils navoient fait pour cuider espoventer & esbahir les gardes & gens de ladicte tour & mole & pour leur cuider faire habandonner icelle. Mais les nobles & vaillans Chevaliers & aultres gens qui estoient sur ledit mole pour la garde dicelluy & de ladicte tour plains de hardiesse & de bon couraige, & qui bien estoyent armes, afeustes & prepares tindrent pie ferme, & receurent lesdits Turcs si bien & si vaillamment, & si les servirent si dru de bonnes bombardes & aultres traix de coups de haches & de feu, en telle maniere que incontinent quils mectoyent pie en terre, ils estoyent mors & tues & haches en pieces, & brules. Et pour ce que ceulx dudit mole avoyent este advertis dudit pont, avoyent afeustes troys grosses bombardes du couste ou devoit venir ledit pont tellement, que quant ledit pont fut varie & mis en mer, & pres daborder a ladicte tour saint Nicolas, tirerent lesdictes bombardes, & fut ledit pont rompu tout oultre par le meillieu, & mis en pieces, & furent tues & noyes grant partie des Turcs qui estoyent dessus ledit pont & des plus principaux Capitaines; & au regard des galeres fustes & aultres navieres, plusieurs furent mises au fond de la mer de coups de bombardes, & tous les Turcs lesquieulx estoyent dessus mors & noyez, & furent prinses neuf de leurs barques, & tous les Tourcs qui estoient dedans aussi mors & noyes, & y morurent les troys Capitaines dessus nommes: & avoit audit assault sur ledit mole ung Cordelier de saint Francoys, lequel fist merveille darmes; car quant lesdictes barques approuchoient du mole, il entroit a la mer jusques a la saincture, & tiroit les Turcs hors de leurs barques, & leur coupoit la teste, ou haschoit en pieces, & puis gectoit en mer. Brief ce fut merveilles des fais darmes quil il fist, ainsi que lafferment ceulx qui lui virent faire les grans coups : toutesfois a la fin il fut fort naure & blecie; mais mondit Seigneur le Maistre le feist bien penser, & quant il fut guery luy donna & feist faire ung habillement tout neuf, & furent lesdits Turcs derechief villainement reboutes & plus quils navoient este la premiere foys, & dura ledit assault depuis peu apres la minuyt jusques a dix heures du matin, & y furent tues deux mille cinq cens Turcs & plus, & des principaux, Capitaines & Seigneurs qui fussent audit siege, & pareillement grant foyson lesquieulx furent naures & blecies; & ne fut tue de ceulx dudit mole que unze ou douze des Freres Chevaliers; mais il y en eust beaucoup de bleciez. Apres laquelle vitoire mondit Seigneur le Maistre accompaigne de plusieurs Chevaliers & aultres gens, sen ala rendre graces & louenge a Dieu & a Nostre Dame de Philerne, & a Monseigneur saint

saint Jehan Baptiste, de la grace que Dieu leur faisoit de obtenir victoire a lencontre de leurs ennemis, & quant le Bachal vit que ses gens avoyent este de rechef ainsi villainement reboutes, & quil avoit tant perdu de gens & des meillieurs, de grant douleur & melencolie quil eust, sen ala mectre en son pavillon, ou il fut lespace de troys jours sans vouloir parler a personne de ses gens.

Apres peu de temps vint le jour de la feste Monseigneur saint Jehan Baptiste qui est le XXIV jour de Juing, patron de ladicte Ville & Cite de Rhodes, la veille de laquelle feste, & pour la louenge & solennite dicelle, est de bonne coustume faire grans feulx, pour quoy ceulx de la ville firent la nuyt grans feus sur toutes les tours de ladicte ville, & sur les clochiers & aultres lieux haulx de ladicte ville. Les Turcs veans lesdis feux si grans, & en tant de lieulx, ne savoient pas aquelle fin ceulx de la ville les faisoient, & se approucherent des fosses pour veoir que cestoit. Or ceulx de la ville le jour avoient charge & afeuste toute lartillerie de la ville pour la tirer a ung coupt pour ladicte solennite, lesquels incontinent que les feux furent fais, tirerent, & desempararent ladicte artillerie toute a ung coupt: mais si bien advint quil fut bien tue environt troys cens Turcs de ladicte artillerie de ceulx qui cestoyent approuches du fosse.

Quant ledit Bachal eust perdu lesperance davoir ladicte tour sainct Nicolas, & que tout ce quil y avoit fait ne luy servoit de riens, fist faire a grant puissace trenchees, fosses & approuches devant la muraille de la Juifrie qui estoit fort batue, en telle maniere, que les Turcs venoyent a couvert jusques pres du fosse, en faisant emplir fort les fosses de pierres de boys & aultres choses. Mondit Seigneur le Maistre veant lesdictes trenchees & approuches, & que lartillerie de la ville ne leur pouvoit faire nul mal, feist faire tribus de boys, qui est ung engin qui gecte une grosse pierre par paine, & leur en fit gecter souvent & dru, tellement quil leur fut effondre & abatu beaucoup de leurs approuches & repaires, & tousiours y demouroit quelque ung Turc mort dessoubs, & leur faisoient lesdits tribus grant mal & domaige, & si faisoit mondit Seigneur le Maistre vuider les pierres des fosses, & tirer en la ville en toute diligence.

Ung jour ledit Maistre George fut amene sur ladicte muraille en luy monstrant la muraille qui estoit moult fort batue, & les repaires & approuches des Turcs, en lui demandant son opinion, & quil luy en sembloit: & il respondit que l'artillerie des Turcs estoit si furieuse & si puissante, que muraille du monde narresteroit devant, quelque espesseur quelle eust, & lui sembloit que la ville estoit en grant dangier, veu les tranchees, approuches, & les fosses qui semplissoient fort, & la grant quantite de Turcs qui estoyent devant: & de tout ce que on luy demanda respondit moult laschement au moins chose ou il ny avoit apparence, & luy fit lon tirer deux ou troys coups de bombarde; mais il ny fit chose qui vaulsit: en la fin fut souspecione, car lon tiroit tousiours en la ville fleches, ou avoit en escript: Gardez

vous de Maistre George: pour quoy il fut mis en la gehine, & en effet confessa comment il avoit ja servi le Tourc long temps, duquel il avoit eu beaucoup de biens, & comment il avoit fait avoir au Turc par trahison beaucoupt de Villes & de Cites par plusieurs manieres, & que le Turc luy avoit promis faire plus de biens quil navoit jamais eu sil luy povoit faire avoir Rhodes; & que par ceste cause, il sen estoit venu en la ville pour trouver facon & maniere de trahir ladicte ville, & confessa beaucoupt daultres choses qui seroyent trop longues a raconter: & pour ce que ceulx de ladicte ville parloient fort que ledit Maistre George feust excecute, mondit Seigneur le Maistre qui le voloit garder plus longuement pour tousiours savoir quelque chose de luy, pour ce que cestoit ung homme fort espert & savant en toutes choses, le feist pendre & estrangler en la place au meillieu de ladicte ville & Cite de Rhodes devant tous ceulx de ladicte ville, pour contenter & pour donner meillieur couraige a tous ceulx de ladicte ville & Cite de Rhodes, & pour esbahir & decouraiger les mauldis & Infideles Turcs.

Le Bachal pour mieux cuider faire son fait, fit tirer dedans la ville des lectres qui disoyent que lon se rendit a luy, & quil donneroit a tout homme la vie saulve & a chescun tous ses biens; & quil ne vouloit seulement que la ville, & ne leur demandoit aultre chose; desquelles lectres mondit Seigneur le Maistre, ne les aultres Chevaliers, ne gens de la ville ne tindrent pas grant compte; mais comme bons & vaillans Chevaliers & bons Chrestiens, navoient garde de y obtemperer; mais avoyent bon & ferme propos & volente, comme bons & vrays Catholiques, de bien garder la ville, & de leur tenir bon pie & ferme; & desia ils leur avoyent bien monstre, comme avez ouy, & avoyent bien entencion de leur monstrer encore mieulx, sils approuchoient de leur muraille & de leurs fosses.

Ung jour que ceulx de la ville estoyent saillis dehors pour faire une course sur ledit siege; de la male adventure, les Turcs prindrent ung frere, & ung de ceulx de la ville, lesquieulx furent mis au pal au bort du fosse avecques ung aultre de ceux de la ville qui sen estoit ale rendre a eulx: & pour ce quils cuidoyent quil y fust ale pour espie, comme Dieu le voloit, le mirent au pal, qui est une maniere de martire que les Turcs font aux Chrestiens, pour les faire morir plus angoisseusement, & a plus grant martire. Quant mondit Seigneur le Maistre vit quils les avoient mis au pal, le lendemain fit mectre cinqs Turcs quil avoit prins, semblablement au pal, lesquels il fit picquer & mectre hault sur la muraille a la veue de tous les Turcs, en leur demontrant que pour ung Chrestien quils y mectroyent, il y en mectroit deux Turcs.

Quant le Bachal vit & apperceut que pour lettres, ne pour traictres, ne pour aultres choses quil put faire, tout ne luy servoit de riens, ung jour envoia ung Grec renie qui estoit de Rhodes, qui aultreffoys sen estoit ale rendre Turc, vint en une Esglise de Grecs

nommee Nostre Dame des Limonistres, qui est pres du fosse de la ville, & appella les gardes qui estoyent sur la muraille, en leur disant que le Bachal lavoit envoye pour dire a Monseigneur le Maistre, que le Bachal parleroit volentiers a luy, & quils donnassent saufconduit lung a lautre pour parlamenter ensemble; a quoy fut respondu au Grec, que lendemain il vint au bort du fosse, & que la il parleroit a lui. Le Bachal ny ala point; mais son embessades y ala, a laquelle Monseigneur le Maistre ne se volut point monstrer, ne parler a eulx, mais ordonna le Chastelin de la ville nomme Mesire Anthoine Gautier, qui est ung bon Chevallier & homme de bien, pour respondre a ladicte ambessade: & premierement lambessade du Bachal commenca a parler & a dire ces mots ou semblables, en effet & soustance: Messeigneurs, il nous semble quil feust bon & licite pour vous & pour la ville, que Monsieur le Maistre, & vous aultres Chevaliers de la ville, feissies paix & union avecques notre Sire le Grant Turc & son Bachal, & que seroit le grant bien & proffit de la ville & de ceulx de dedans; & sey voles entendre, nous le tracterons par la meillieur maniere que nous pourrons adviser: & nous esbaissons fort comment Monsieur le Maistre, & vous de la ville, oses resister a ung si puissant prince comme est notre Seigneur le Turc, lequel de son temps a conquis grant quantite de belles terres & de beaux pais, & grans, comme deux empires, XII. royaulmes & plusieurs aultres Seigneurs, en vous advertissant, ainsi que ayes pitie de vous & de votre ville, & que ne vous laissies pas faire si cruelles choses, comme fait faire le Bachal a ceulx dune ville quant il la prent par force: & plusieurs choses disoient qui seroient trop longues a escripre. Monsieur le Chastelain commis de respondre, comme dit est, respondit en ceste maniere: Mais saiches que Monseigneur le Maistre & nous de eeans sommes fort esmerveilles de votre Bachal, & de vous qui estes venus icy en si grant puissance & aves tant de si bonne & belle artillerie, & tant daultres engins, & qui estes vaillans gens en grant nombre, & qui estez si puissans comme dictez que est votre Seigneur le Turc; comme vous nous exhortes a faire paix & union avecques luy, & puis daultres part vous nous menasses. Nous ne savons se le faictes pour esprouver nos couraiges & voulenres; mais saiches que tout ce que nous aves dit, & tout ce que vous avez fait par devant ne nous meuvent point a faire chose qui soit deshoneste a notre foy & a nostre religion; ne vos menasses ne nous font aucunement paour; nous sommes tous ungs en couraige, & creons fermement en nostre Seigneur Jesus Christ qui est vray Dieu, & pour lequel sommes tous prest & apareilles de combatre & mourir pour luy, & plustost que estre conjoings a vostre Mahon qui est une loy faulce & mauvaise que vous tenes; & la nostre est bonne & juste, & de tout nostre povoir la garderons. Puisque estes venus en grant puissance, parfaictes ce quaves commence: & en la grace Jehus Crist, nous vous respondrons si bien & de si bon couraige, que vous cognoistres que vous

naves point affaire aux Aziens, ne a gens demeschant couraige; & dictes a vostre Bachal, qui est si hardi & qui fort aime le profit du Turc son Seigneur, quil ne despende plus tant quil fait pour tirer ses bombardes & mortiers, mais quil sen vienne a toute sa puissance; & que les deux portes de la ville quil eslira, luy seront ouvertes a plain & face du mieulx quil pourra. Quant les Embassadeurs du Bachal virent quils ne peurent avoir aultre responce, baisserent les testes, & sen alerent a leur Bachal compter la responce quils avoyent eu de ceulx de la ville.

Quant le Bachal eust entendu la responce, fut fort couroce contre ceulx de la ville, & plus quil navoit este, & jura sur son Mahon que sil povoit prendre la ville, quil nen saulveroit pas ung que tous ne fussent mis au pal, & fit faire IIII. cens paulx tous propres, & fit en grant diligence batre les murailles de la ville, & faire fosses, approuches, & emplir les fosses, & montrer a ceulx de la ville environt deux cens eschelles, faignant quils voulsissent prendre la ville par eschelles, affin que ceulx de ladicte ville sespandissent plus au long de la muraille, & quil ny en yeust pas tant a ladicte Juifrie ou ils batoyent.

Le XXVI. jour de Juillet batit fort & merveilleusement la muraille de ladicte Juifrie, & les tours prouchaines des huit grosses bombardes sans aucun repos, en telle maniere que la muraille fut razee & batue au rez du fosse, & le fosse illec au droit tout empli de pierres, par telle maniere que ung homme a cheval fut bien monte du couste des champs sur la muraille de la ville, tant fut batue & razee, & le fosse emply le lendemain qui fut le Jeudi & le XXVII. jour de Jullet, devant le jour commencerent a tirer si fort & si asprement, que en peu de temps tirerent bien cens coups de bombardes grosses, & si tiroyent communement hault pour desloger les gens & les gardes de dessus la muraille, & pour rompre les todis & repaires que ceulx de la ville avoyent fait la nuyt sur la muraille batue, & pendant que ils tiroyent ainsi fort, les Turcs se approuchoyent des fosses en moult grant puissance par leurs todis, repaires & aproches, tellement quils estoient pres du fosse en moult grant nombre, & tant quils ne se povoient nullement contourner en leurs aprouches les ungs pour les aultres, & ceux de la ville ne les apperceurent point aproucher pour ce quils ne se osoyent tenir sur la muraille, ne en lieu hault pour la fureur des bombardes; mais estoient bas ou ils avoient fait leurs repaires, & y demoura peu de gens: car la plus grant partie reposoit pour le trauail quils avoient des estodis, les aultres servoient Dieu & cuidoient quils deussent tirer comme ils avoyent acoustume. Quant il fut jour, comme une heure apres soleil levant, & quils eurent tire environt cens coups des bombardes, tirerent ung mortier pour leur signal, & incontinent les Turcs qui estoient pres du fosse en grant puissance saillerent hors de leurs aprouches, & monterent incontinent sur la muraille, tellement que en peu deure furent sur ladicte mu-

raille environt deux mille cinq cens Turcs & plus, & furent ceulx de la ville ainsi soubdainement surpris, & fault bien dire quil y eust grant faulte du couste de ceulx de la ville pour ce quils ne se tenoient pas bien sur leur garde; mais Dieu les garda & preserva ainsi ores. De prime face que les Turcs eurent ainsi gaigne la muraille, & quils furent dessus en grant nombre sans trouver aulcune resistance, misrent & assirent le grant estendart du Turc sur une tour quils avoient ja gaigne, & si mirent plusieurs autres estendars & bandieres sur la muraille, & regouterent les Turcs qui y estoyent en si grant puissance, & ne les virent aucunement jusques a tant quils montoyent sur la muraille; car il ny avoit celluy qui se osast montrer, tant avoyent les Turcs furieusement tire tout le matin. Toutesfois la trompete sonna incontinent, & lors eussiez veu les Chevaliers & gens de la ville saillir en armes. Mais quant vint a monter sur la muraille, trouverent que les Turcs gardoient les montees de la muraille, & estoient maistres de leur artillerie & aultres armes estant sur icelle. Et lors eussies veu faire de belles armes, car les gens de la ville qui estoyent deffendeurs furent lors assailleurs, car de grant couraige gaignerent les degres pour monter amont & pour regaigner leur muraille a coups de lances, de voulges & de trait montoient amont faisant grans armes: & les Turcs qui estoyent sur ladicte muraille se deffendoyent fort & asprement en tirant fleiches, & aussi en gectant pierres & tout ce quils povoyent sur ceulx de ladicte ville de Rhodes: & aussi pareillement estoyent lesdits Turcs si espes sur ladicte muraille qui nuysoyent, & empechoyent les ungs aux aultres, & ne se pouoyent contourner, & en tumba beaucoupt de dessus la muraille en la ville qui furent tues & mis en pieces. Mondit Seigneur le Maistre qui nestoit pas loing, acompaigne de plusieurs Chevaliers & aultres gens, vint a lune des montees, & commenca a monter le premier, & de grant couraige montoit a mont faisant armes merveilleuses; mais en montant receut de grans & mauvais coups, & aussi en donna il de bons, & fut gecte deux ou troys foys de la montee abas; mais il fut vaillamment secouru & releve des aultres Chevaliers qui estoyent avec lui, tous lesquels se porterent si bien & si vaillamment que par force & en despit de tous les Turcs monterent sur la muraille, & illec Monseigneur le Maistre blecie en deux lieux. Quant ceulx de la ville furent montes sur la muraille, eussies veu faire merveilles darmes; car ils combatoient illec main a main & vaillamment: mais Monseigneur le Maistre feist desploier une bandiere en laquelle estoit en peinture le crucefix estandu en l'arbre de la croix, nostre Dame dung couste & saint Jehan Baptiste d'aultre couste: & quand les Turcs virent la bandiere desploye, commencerent a baisser la teste comme s'ils ne vissent gouste, & saulter du hault en bas sen faire aulcun semblant de eulx deffendre, & les tuoit on & assommoit comme pourceaulx, & eulx mesmes tuoyent lung lautre, car ceulx qui venoient les derniers pour venir a la ville, trouvoient les aultres qui sen fuoyent &

frappoyent dessus comme sus chiens. Brief il y eust si grant tuerie de Turcs, que ce fut merveilles, & fut le grand estendart du Turc gaigne, lequel estoit de soie vermeille, & dessus une pome dor faicte a maniere dung cueur de plat, & large de une pome ou plus, & si furent tous les aultres estendars & bandieres qui estoyent sur ladicte muraille gaignes : car en leur en retournant ils neurent pas le loisir de les prendre & retournerent, tant furent de pres chasses de ceulx de la ville. Mais au venir gaignerent lestendart de Monseigneur lospitalier qui étoit lung des Capitaines generaulx de la ville : fut toute la gaigne que lesdits Turcs firent, laquelle leur fut bien chier vendue : en effet audit assault tous ceulx de la ville tant hommes que femmes si porterent si bien & si vaillamment que ce fut merveilles, aussi en avoyent ils bien besoing, & ny avoit gueres celluy qui ne portat des enseignes ; car ils tiroient si dru que les murailles des maisons au droit dudit assault estoient si picquotees de leur trait, tant y a frape, que il semble encores a les veoir chose merveilleuse, & dura celluy assault environt deux heures.

Apres ledit assault passe lesdis Turcs se reculerent bien loing de la ville sans ce que onques puis aprouchassent de la ville, autmoins si pres quils avoient de coustume, & recullerent leurs grosses bombardes, & se tindrent ensemble, & serres comme brebis, & incontinent ceulx de la ville saillirent dehors es fosses, pour visiter ceulx qui estoient demoures mors & aussi pour achever de tuer ceulx qui estoient encores vifs, & qui nestoyent que naures, & qui ne sestoyent peu recueillir avec les aultres, & fut trouve dedans la ville que mors que vifs cent trente troys, & les plus beaulx hommes que lon peut regarder, lesquels on fit trainer & getter en mer pour les esclaux, & dedans les fosses & autour diceulx furent trouves mors environt troys mille cinq cens ou plus, sans ceulx qui furent naures quils emporterent, qui depuis moururent en grant nombre, comme on a sceu depuis : & fault dire quil en mourut beaucoup ; car au lieu ou estoit leur siege en III. lieux, & de grans champs ou avoit terre labourable, estoient tous plains de fosses ou ils ont enterre leurs gens mors, & ou ils faisoient leurs sementieres, & a les veoir maintenant semble que lon y ait fait les fosses pour y planter vigne, & furent les Turcs qui furent trouves mors au fosses furent brules & mis ou feu dedans le boys quils avoient aporte pour leur aprouches & emplir les fossez : & tant en y avoit quils mirent plus de huic jours a bruler, & les bonnes femmes qui les veoyent bruler & rendre la grece, les mauldisoient, & disoyent quils estoient si gras des figues & aultres fruits quils leur avoient menge en leurs jardins & aultres choses ne plaignoient. De ceulx de la ville en fut trouve de mors environt XL. desquels y avoit quinze freres des plus notables Commandeurs qui pour lorsy fussent, dont ce fut domage, & y eust plus de cinq cens de blecies. Brief ce fut merveilles des vaillances & fais darmes, & chose fort a croire de ce qui fut fait ce jour qui ne la veu ; & comme ont

sceu ceulx de Rhodes, les Turcs furent bien esmerveilles de la resistance quils trouverent, & cuidoient fermement & de fait avoir la ville, & ny avoit celluy lequel ne portast une ou deux cordes ceintes, ou en leurs saing pour lier ceulx de la ville a la venue quils les prendroient; mais comme Dieu le voulut, ils en furent gardes.

Non obstant toutes lesquelles vaillances & prousse que firent ceulx de la ville, neussent peu estre maistre de recouvrer leur muraille, ne rebouter les Turcs qui lavoient gaigne & qui etoient dessus en grant nombre, & qui touiours y montoyent en grant puissance, se neust este la grace de notre Seigneur qui eust pitie deulx & de la ville. Car ung grant miracle y fut monstre, quand Monseigneur le Maistre eust fait desploier la bandiere du crucefis, les Turcs virent en lair sur ladicte bandiere une grant croix de couleur dor, & si daultre part virent sur ladicte muraille, se leur fut advis une belle pucelle vestue de blanc qui tenoit en lune de ses mains une lance, & en lautre main ung escu blanc, au pres virent ung homme moult pourement vestu, lequel estoit accompaigne de beaucoup de belles gens, lesquelles choses leur fit si grand paour & frayeur, quils ne savoient que faire, & navoient povoir du monde de eulx deffendre, si non de fouyr & reculler; & ceulx de la ville ne virent riens de tout cecy, mais virent bien troys jours apres que les Turcs eurent mis le siege devant la ville une estoille qui sapparut en lair moult grande & merveilleusement figuree en maniere dune croix, & la perdirent de veue troys jours devant que les Turcs se partissent de devant ladicte ville, pour lesquelles choses il fault bien dire & croyre, que la victoire vint de la grace de Dieu, & quil combatit pour la ville, & deffendit tous ceulx de dedans, pour laquelle victoire Monseigneur le Maistre & tous les nobles Chevaliers & vaillans gens de la ville tant hommes que femmes & enfans rendirent graces a Dieu, a notre Dame, & a Monseigneur saint Jehan Baptiste, & rendent encores chacun jour de la grant grace quil leur avoit fait de les avoir ainsi saulves & delivres de la main des faulx chiens Turcs ennemis de la foy catholique, que Dieu par sa grace les vueille tous destruire & confondre, Amen.

Quinze jours apres arriverent en Rhodes deux grosses naves que le Roy Ferrand Roy de Naples y envoyoit pour le secours dicelle, lesquelles estoient chargees de toutes vitailles & refreschissemens, & pourtoient mille hommes de secours. Quant les Turcs les virent venir, afeusterent sur le bord de lentree du port aucunes bombardes pour domager & fere perir les naves; & quant furent aprouches dudit port, & que la premiere cuida entrer dedans tirerent leurs bombardes en telle maniere quils rompirent larbre & les voilles, ploierent & cheurent bas, & fut la nave sans voille; & une aultre bombarde frappa a travers de la pouppe, & tua deux hommes, & rompit ung coffre qui y estoient ou estoient les ornemens desglise, de quoy le patron faisoit chanter messe, & rua tout en mer, si non les osties achanter qui estoient au coffre dans une boete, & demourerent sans boete toutes

entieres en la nave sans nulle corruption, dont le patron & ceulx de la nave furent fort esmerveilles, veu que tout le surplus du coffre avoit este tue en mer & peri, & le Chapellain de la nave les garde par grant especiaulte, & la nuyt la nave fut tiree dedans le port, & lautre nave qui venoit apres qui vit sa conserve ainsi mal empoint de larbre, & aussi quil ny avoit pas bon vent pour entrer au port cuida surgir pres la tour saint Nicolas. Mais quant elle vit la fureur des bombardes, print la roulte de mer ou elle voltoia lespasse de trois jours, pendant lequel temps les galeres & fustes du siege la vindrent assaillir, lesquels se deffendirent vaillement tant que les Turcs ne leur peurent faire nul mal, & y fut tue beaucoup de Turcs des galeres, & fustes & lung des principaulx Capitaines du siege y fut naure & blecie & emporte comme mort, & ny eust personne tue en la nave, mais aulcuns furent blecies & peu; & au bout de troys jours entrerent dedans le port, dont ceulx de la ville furent bien joyeux & reconfortes des vivres, & refreschissemens & gens quils apporterent, & furent les tres bien venus & receus de ceulx de la ville.

En la fin quant le Bachal vit quil ne pouoit riens faire de son prouffit, & quil nestoit pas asses puissant pour avoir la ville, & quil ne pouoit garder & faillir du port qui ny entrast secours, & quil labouroit en vain, & aussi que liver aprouchoit, & quil neust peu tenir ses navieres autour dudit Rhodes durant liver, ou aultre chose a ce le movant, se delibera de sen retourner eu Turquie, & en son pais. Pourquoy le jour de la nostre Dame de myaoust, feist repasser sur lesdictes navieres jusques au Fisto grans partie des Turcs dudit siege avec leurs chevaulx & aultres choses, & de la sen retournerent lesdictes navieres lever & charger tout le demourant, & tout le surplus des Turcs & lartillerie & les aultres choses a eulx necessaires, & sen alerent du tout en leur pais, & devez savoir que en leur recueillant, ne faisoient pas les grans cheres, ne sonnoient leurs trompetes, ne tabours, & ne faisoyent pas le grant bruit quils faisoient quant ils mirent le siege, mais reculerent le plus coyement quils peurent, de paour quils avoyent de ceulx de la ville; & ainsi sen retournerent les Turcs a grant deshonneur. Si prions a Dieu devotement que en tel lieu puissent devenir bons Chrestiens, & soustenir la foy catholique, ou aultrement, Dieu par sa grace les veuille du tout destruire, que jamais ne puissent nuire aux bons Chrestiens, Amen.

Explicit.



CATALOGUE

CATALOGUE
DES GRANDS-CROIX, BAILLIFS;
COMMANDEURS, CHEVALIERS, CHAPELAINS,
ET FRERES SERVANS D'ARMES

Qui en 1480 se trouverent à la défense de Rhodes sous le Grand-Maître d'Aubusson, & dont on trouve les noms dans les Archives de l'Ordre.

FRERE Jaque de Gialtray Prieur de Catalogne, Lieutenant du Grand-Maître.

Fr. Pierre Papefilt Prieur de l'Eglise.

Fr. Charles de Noroy Hospitalier.

Fr. Merle de Piozzasque Amiral.

Fr. Guillaume de Castelvi Drapier.

Fr. Pierre Modarre Chancelier.

Fr. Jean Molet Prieur de Messine, auquel depuis la levée du siege, le Grand-Maître donna la Commanderie de Polizzi en recompense de la valeur qu'il y avoit fait paroître.

Fr. Marmaduc Lomelai depuis Prieur d'Irlande.

Fr. Sellon de Mandolis Bailli de Manosque.

Fr. Consalve Vela, Bailli de Venouse.

Fr. Louis Sagra, Bailli de Negrepont.

Fr. Christolphe de Nardemberg, Prieur de Brandebourg.

Fr. Thomas Grem, Bailli d'Aquila.

Du Prieuré de saint Gilles.

Fr. Arduin de la Plane, Commandeur de Selve.

Fr. Guillaume de la Plane Commandeur de Grisens.

Fr. Jean Vengius Commandeur de Puimesson.

Fr. René Martin Commandeur d'Aix.

Fr. Charles Aleman Commandeur de Jales.

Fr. Pierre Garige Commandeur de Treves-Esclaret.

Fr. André de Pignau, dit Rochemaure.

Fr. Jean Grimauld.

Fr. Sebastien Gombert.

Fr. Antoine Viron.

Fr. Pierre de Leon, dit Castilion.

Fr. Pierre de la Grange.

Fr. Antoine Dumas.

Fr. Guillaume d'Archigeaud.

Fr. Antoine Comenges.

Fr. Bernard Berenger, dit Bossac.

Fr. Charles Alemand de la Roche Chenard.

Fr. Pierre Raimand de Gueurs.

Fr. Jean d'Argentine.

Fr. Gui de Montarnauld.

Fr. Claude de la Tourette.

Du Prieuré de Thoulouse.

Fr. Ponce d'Auriac Commandeur de Golfech.
Fr. Pierre de Champagne Commandeur de Monsones.
Fr. Roger de Polastron de la Illiere.
Fr. Bernard de Montlezun Commandeur de Caubin.
Fr. Antoine de Murat Commandeur de Burgau.
Fr. Pierre de Ruffin Commandeur de Garidech.
Fr. Bernard de Taide dit Villenaire.

Du Prieuré d'Auvergne.

Fr. Antoine Dumas Commandeur de Chamberri, Chambellan du Grand-Maître.
Fr. Arnaud Amagnone dit Bigni, Commandeur de Verrieres.
Fr. Antoine Davances Commandeur des Echelles.
Fr. Pierre de Bronllebaud Commandeur de la Racherie.
Fr. Roger Aubert Commandeur de la Foullouse.
Fr. Antoine Aude Commandeur de Carlat.
Fr. Matelain de Bridiers Commandeur d'Oselles.
Fr. Jean de Bridiers Commandeur de la Marche.
Fr. Pierre d'Arson Commandeur de Poullach, Lieutenant du Sénéchal.
Fr. Robert de Valens Commandeur de Bourges.
Fr. Antoine Gaukier Commandeur de Maçon, Chatelain de Rhodes.
Fr. Jean de Saconai Commandeur de Montsenis.
Fr. Godefroi Mareschal Commandeur de Bugnes.
Fr. Amedée de Seissel, nommé par le Pape à la Commanderie des Echelles; mais qui pour ne pas préjudicier aux privileges & aux regles de l'Ordre, n'en voulut pas prendre possession.
Fr. Pierre Dupui.
Fr. Leonard Mangirols.
Fr. Godefroi du Cros,
Fr. Ademart Lastic.
Fr. François de Gerri.
Fr. Claude de Rives.
Fr. Leonard de Rives.

Du Prieuré de France.

Fr. Gilles du Fay Commandeur d'Oisement
Fr. Renaud de Boffiers Commandeur de Fieffes.
Fr. Pierre Roulin Commandeur de Fontaines.
Fr. Gilles de la Marche.
Fr. Godefroi le Couturier.
Fr. Jean de Bondiflart.
Fr. Jean de Chevreuse.
Fr. Simon Charpentier.
Fr. Charles Brumieres.
Fr. Nicolas Montmirel.
Fr. Gerard de Nevers.
Fr. George Utenhove.
Fr. Pierre de Tinteville.
Fr. Pierre Clouet.
Fr. Jean Volpis.
Fr. Jean Erre.

Du Prieuré d'Aquitaine.

Fr. Ives de Milon Commandeur d'Amboiſe.
Fr. Gui de la Lui Commandeur de Loudun.
Fr. Pierre de Noves Commandeur de Pontverve.
Fr. Gui Bouchet Commandeur des Expauls.
Fr. Antoine Chabot.
Fr. Pierre Foullet.
Fr. Charles Caperon.
Fr. Jacques Bardoul.
Fr. Antoine de Ferveſai.
Fr. Pierre de Pons.
Fr. Jean de la Haye.
Fr. Philippe de Cluix.
Fr. Pierre de Cluix.

Du Prieuré de Champagne.

Fr. Jean de Poincignon Commandeur de Marbotte.
Fr. Pierre de Boiſrond Commandeur de la Romagne.
Fr. Jean le Negre Commandeur de Braux.
Fr. Milon S. Leger.
Fr. Jean Emeguin.
Fr. Jean Huſſon, dit Leſſon.
Fr. Renaud de Comblanc.

De la Langue d'Italie.

Fr. Matthieu Gaetan Romain, Commandeur de Fano.
Fr. Bernardin Baſchi Commandeur de ſaint Juſtin.
Fr. François Carraciolo Napolitain Commandeur, de Venafre.
Fr. Jean Caſtalde Commandeur de Molfette.
Fr. Pierre Ridolfi Florentin, Commandeur du ſaint Sepulchre.
Fr. Roger de la Caſe Commandeur de S. Leonard de Sienne.
Fr. Amedée du Pont Commandeur de Nice de la Paille.
Fr. Coſme Zandi Mari Commandeur de Villantiere.
Fr. Jean André Guaſco Commandeur de Parme.
Fr. Nicolas Canigian Florentin, Commandeur Della Volpaia.
Fr. Lancelot di Raimo Commandeur de Melphe.
Fr. Charles de Geſvalde Commandeur de Larins.
Fr. Theodoſe Pignatelli Commandeur de Traiſne.
Fr. Jean Michel Dij - Pagnana Commandeur de Tortone.
Fr. Louis Tornabon Florentin.
Fr. Pierre Borromée Milanois.
Fr. Céſar Piozzaſco Piémontois.
Fr. Bonaventure de ſaint Georges.
Fr. André Vendramini Venitien.
Fr. Thomas Sangro Napolitain.
Fr. Matthieu de Vintimille Sicilien.
Fr. Bernardin Caraffa Napolitain.
Fr. Leon Badalochi.
Fr. Euſtache de Caſtelvago.
Fr. Hilarion de Bardi Florentin.
Fr. Diomede de Sanſone.
Fr. Antoine Ziola.
Fr. Antoine Delpozzo Piedmontois.

De la Langue d'Arragon & de la Chatellenie d'Emposte.

Fr. Louis Sagra Commandeur du Temple d'Osca.
Fr. Diomede de Villaragut Commandeur de Villaragut.
Fr. Pierre d'Oros Commandeur du Torrent.
Fr. Jean de Sanguesa Commandeur de Calamera.
Fr. Consalve Dexea Commandeur d'Alventosa.
Fr. François Sens.
Fr. George Coscon.
Fr. Alphonse de Linian.
Fr. Jean de Montfaucon.
Fr. Bernard de Villossa.

Du Prieuré de Catalogne,

Fr. Martin Blanc Commandeur de Coliour.
Fr. Jean d'Argensola.
Fr. François Calaf.
Fr. Balthasar Sonier.
Fr. Damase de Meja.
Fr. Calceran de Luge.
Fr. Raimond d'Esplan.
Fr. Paul Sogar.
Fr. Bernard Garau de Requesens.
Fr. Louis Fluvian.
Fr. Martin Suarez Navarrois.

De la Langue d'Angleterre.

Fr. Henri Haler Commandeur de Badsfort.
Fr. Thomas Ploneton.
Fr. Adam Sedbond.
Fr. Henri Batasbi.
Fr. Henri Davalas.

De la Langue d'Allemagne.

Fr. Georges Dow Commandeur de Romueil.
Fr. Conrard de Venighen Commandeur de Tobeï, Lieutenant du Grand Bailli.
Fr. Pierre Stolz Commandeur de Meisenheim.
Fr. Philippe Stolz.
Fr. Erard Derningen.
Fr. Jean Hasteim.
Fr. Jean Hecher.
Fr. Jean Scang.

Du Prieuré de Castille.

Fr. Emmanuel de Cabreira Commandeur de Toscina & de Roveina.
Fr. Emmanuel Catanea Commandeur de Frexenal.
Fr. Rodrigue de Quiroga.
Fr. Diego Dellaquila.
Fr. Alphonse Soltera.

Du Prieuré de Portugal.

Fr. Louis Petrosa.
Fr. Domdiegue Dalmeida.
Fr. Rodrigue de Mendez.
Fr. Alvare de Godigne.
Fr. Fernand Consalve.
Fr. Pierre Laurentie.

Chapelains & Freres servans d'armes.

Fr. Jean Durugni Provençal, Commandeur de Vaudrome.

Fr. Jean Garie Provençal, servant d'armes.

Fr. Jean Baville servant d'armes & Secretaire du Grand-Maître.

Fr. Jean Drujon Provençal, Chapelain.

Fr. Fortuné Gavassan de Guascogne servant d'armes, & élevé à la dignité de Chevalier par le Grand-Maître en récompense des actions de valeur qu'il avoit faites pendant le siege.

Fr. Jean Faisati Commandeur de Rochebrune.

Fr. Pierre Barvalis Auvergnac, Chapelain.

Fr. Pierre Rubiac Chapelain de la même Province.

Fr. Jean Routier, François Chapelain.

Fr. Jean Cheverens de France, Chapelain.

Fr. Henri Hurt de Cocq François, servant d'armes.

Fr. André Hurt de Cocq François, servant d'armes.

Fr. Olivier Quideteau Champenois, servant d'armes.

Fr. Metelin Boyer Champenois, servant d'armes.

Fr. Pierre Lestilier Champenois, Chapelain.

Fr Jean Hennequin servant d'armes, Prieuré de Champagne.

Fr. Jaques Dupauci Chapelain du Prieuré de Catalogne.

Fr. Pierre de Jevenes Chapelain du Prieuré de Castille.

S'ensuivent les noms des Commandeurs qui furent tuez dans ce siege, & qu'on a trouvez dans les Registres de la Chancellerie.

Fr. Guillaume Ricard Grand Commandeur.

Fr Baptiste Grimauld Commandeur de Marseille du Prieuré de saint Gilles.

Fr Estienne de la Bulle, du Prieure de Tholose.

Fr. Claude de Giou Commandeur de Carlat, du Prieuré d'Auvergne.

Fr. François de la Sarre Commandeur de sainte Anne, du Prieuré d'Auvergne.

Fr. Jean Chambon Commandeur de Foules.

Fr. Amedée de Croisi Commandeur de Belle-Croix du Prieuré de Champagne.

Fr. Martel Martelli Florentin, Commandeur du Pré.

Fr. Melchior Asinari Commandeur de Poncallier, du Prieuré de Lombardi.

Fr. Bernard de Peruzzi Commandeur de la Cassine di Cerbajola, di Massa & di Pontremoli, du Prieuré de Pise.

Fr. Amateur de Caccianemici Commandeur de Faence, du Prieuré de Venise.

Fr. Troi le Montemellino Commandeur d'Osimo, du Prieuré de Rome.

Fr. Jean-Baptiste Caraffa Commandeur d'Alife, & di Morone du Prieuré de Capoüe.

Fr. Jean Ram Commandeur di Valdecona, de la langue d'Arragon.

Fr. Jaques Porguet Commandeur de Balbastro en Arragon.

Fr. Gabriel Marc Commandeur de Valfogna, du Prieuré de Catalogne.

Fr. Jean Vaquillino Anglois, Commandeur de Carbouch.

On peut bien juger par la rélation du siege, qu'il y périt un bien plus grand nombre de Chevaliers, mais on n'a pu recouvrer que le noms de ceux qui par leur mort ont laissé des Commanderies & des Dignitez vacantes, & dont les registres de la Chancellerie ont fait mention.



PREUVES DU VIII. LIVRE
DE
L'HISTOIRE DES CHEVALIERS HOSPITALIERS
DE S. JEAN DE JERUSALEM.

Rélation du second siege de Rhodes en 1485, par le Commandeur de Bourbon, témoin oculaire.

A tres reverend & tres illustre seigneur, Monseigneur le Grand-Maistre de Rhodes, frere Philippe de Villers Lisleadam, de par son tres humble, & tres obeissant religieux & serviteur, frere Jaques Bastard de Bourbon, Commendeur de saint Maulvis, Doysemont, & Fonteynes, au prieuré de France.

PERSE poete tres eloquent dit en ceste maniere :

Est aliquid quo tendis, & in quod dirigis arcum ?

Voulant signifier par telles parolles, mon tres-redoubte & souverain seigneur, que toutes nos operations doibvent avoir leur regard & direction a quelque fin. Quoy considerant, apres avoir propose mettre par escript le siege loppugnation, & finablement prinse de la jadis honoree, & qui a prospere deux cens & quatorze ans en triumphe & gloire, a loccasion des belles & honorables victoires quelle a eu sur les Infidelles, & maintenant poure, desolee, & captive Cite de Rhodes ; ma semble bon & condecent a raison declairer premierement les causes qui ont incite mon poure & petit entendement a faire ceste petite œuvre. La premiere est pour le grand desir que

jay de faire chose qui soit aggreable a ta seigneurie renommee, & a lhonneur dicelle comme a mon superieur & redoubte seigneur. La seconde affin que les Princes Chrestiens & aultres Seigneurs soient mieulx informez de la verite des choses passees au siege, & de la grande & incroyable puissance & fureur en laquelle le pervers & sanguinaire ennemy de la foy Chrestienne le grand Turcq est venu assieger ta ville de Rhodes, lequel (*tanquam leo rugiens circuit quærens quem devoret*) ne demande sinon croistre & augmenter sa faulse & mauldicte secte & superstition. En deliberation a ceste heure quil a leve ceste espine de son pied, & quil est venu au dessus de Rhodes par son oultrecuidance & temeraire voulente de venir jusques aux portes de Romme, & plus avant, si la divine puissance ny pourvoyst. La troisiesme pour obvier aux calumniations & maulvaises parolles des medisans & aussi ignorans de laffaire, comme il est passe, lesquels voudroient parler contre tes nobles & vertueux faits. Nonobstant je ne pretends point refrener du tout (car je ne pourroye) les perverses & serpentines langues qui ont accoustume de mesdire & attribuer le bien a mal, neantmoins en faire son debvoir, & dire ce que lon doibt dire, nest chose indecente; & quand aux ignorans (comme je croix) sceue & congneue la verite des choses, ne cesseront seullement de mal parler, mais se repentiront davoir mal dit ou pense. La quatriesme pour honorer les nobles Chevaliers & aultres personnaiges de ta compagnie, qui sont mors martyrs en ce siege, & qui ont pour le nom & la foy de nostre Saulveur Jesuchrist espandu leur sang, & ont lave leurs estolles au sang de laigneau.

La cinquiesme raison est pour advertir ung chascun pour descharge de ta seigneurie renommee des grandes & abominables trahysons que plusieurs faulx chrestiens qui estoient dedans ta ville ont fait & machine contre toy & ta sainte religion. Entre les aultres celle dung de tes propres disciples & religieux, lequel ensuyvant le vray train de Judas, ta vendu aux Infidelles; & oultre cela affin que chascun soit informe que tu nas pas este obey ny fidelement servy de tous tes vassaulx, mais a la fin & aux plus grans affaires habandonne; pour lesquelles raisons & aultres choses qui te sont venues a mains, tu nas peu subjuguer ton ennemy, & porter la palme triumphale, selon ton noble cueur & vouloir animeux. Mais tout considere ta seigneurie renommee se doibt soubsmettre au vouloir divin, le-

quel donnera remede a tout sil luy plaist avec le temps. Suppliant icelle tres-humblement de vouloir avoir pour agreable ce present labeur & œuvre de ton dessus nomme tres-humble fils d'obedience. lequel par adventure a plus voulu que peu ; toutesfoys la bonne voulente ne doit estre privée de louenge : car comme dit Properce, *In magnis & voluisse sat est*.

VOulant fidelement, & a la verite rediger par escript, le grand & merveilleux siege, cruelle expugnation & prinse lamentable de la noble & tres anciennement renommee Cite de Rhodes, clef es parties dorient de la chose publicque Chrestienne, esperance des fidels tombes es mains des Turcqs pour en povoir estre delivres, soulagement, & repos seur des pelerins de la terre saincte a leur aller, & tourner, recueil & adresse de tous Chrestiens marchans trafigans en levant propugnacle, & bollovart de Larchipelago & mer Mediterrane, je declareray ce a quoy personnellement me suis trouve, & quand au demeurant, pour ce quil est impossible que jeusse este present a tout ce qui a este fait pendant le siege (durant lequel nay point este absent dudit Rhodes) nescripray chose que nay sceu & entendu par gens de biens & si vertueux, que je nadjouste pas moindre foy a leur relation que a ce que ay veu de mes yeux : & du tout parleray sommairement, & seullement des choses principalles.

Et pour donner mieulx principe a la matiere, ma semble nestre point impertinent declarer les causes & raysons qui ont meu ce cruel grand Turcq Sultam Seliman ennemy de la saincte foy Catholicque venir avec merveilleuse puissance, & non acoustumee armee maritime & terrestre assieger & combatre continuellement & sans cesser jour ny nuyt par lespace de six moys ceste infortunee Cite de Rhodes, desquelles, celle que puis juger lavoir grandement meu & incite, est que ledit Turcq considerant & cognoissant par experience, que en toute la Chrestiente ne a lieu ne place de quelque qualite ou sorte que lon la sceust nommer, qui feist lennuy, dommaige & oultrage audit Turcq & ses subjects, que faisoit ceste poure religion chevaleureuse residente pour lors audit Rhodes, comme luy mesmes es lettres de deffiance declare assez, ainsi que cy apres plus amplement apparoistra. Et oyant journellement plainctes, lamentations, & cris de ses subgects, tant de Turquie que Syrie, des prinses que faisoyent journellement ceulx de ladicte religion par mer & par terre, de leurs personnes & biens : au moyen de quoy estoient tellement contraints, quils ne pouoient plus gueres naviger. Et que plus est, en son particulier se trouvoit ledit Turcq tres fort empesche & trouble, entant que touchoit le gouvernement de la Syrie, porceque par mer, qui est le chemin le plus expedient & bref (obstant ce que dessus est dit) ne pouoit bonnement dresser ses affaires sans despenses excessives. Ains estoit contraint continuellement entretenir

entretenir grosse armee de mer pour le traffic de la Turquie en Syrie. Ce considere se resolut assaillir ceste religion & cite de Rhodes, jugeant & ayant ferme opinion que icelle subjuguee & mise en son obeissance, pacifieroit & mettroit en seurete perpetuelle, tous ces pays & estats quil a en ce levant.

La seconde raison est, pource quil a voulu ensuyure les vestiges & faicts de ses antecesseurs, cestassavoir de son proave Sultan Mahommet le tresfelon & belliqueux, lequel print Constantinoble, & lisle de Negrepont, & depuis passa en Europe, pareillement de son ave Sultan Payas qui print la Moree, le Pantho & Modon, & pour se monstrer aussi vray ethlon du magnanime & victorieux Seigneur Sultan Sellin son pere(lequel apres avoir rompu en bataille le Sofy, & prins la cite de Tauris & Legipte, qui fut en lan mil cinq cens seize) a voulu mettre en exeution lentreprinse par sondit pere laissee lan mil cinq cens vingt, lequel Sellin avoit son armee toute preste au nombre de trois cens voilles, delibere de lenvoyer contre Rhodes, & luy venir en personne, si la mortalite ne se fust mise en son camp, & luy bien-tost apres par voulente divine prevenu & surpris de la mort. Parquoy luy estant sur la fin de ses jours ainsi que aucuns turcqs qui estoient en ce siege mont racompte & dit, en chergea par testament a son fils, de faire apres sa mort deux entreprises premieres & principalles. Lune contre Belgrado, lautre contre Rhodes pour acquerir honneur sus tout, aussi pour mettre ces pays & subgects en repos & seurete; Laquelle persuasion paternelle facillement entra & fut imprimee au cueur & juvenile voulente dudit Seliman son fils, qui bien tost apres le decez de son pere, meist en effect la premiere entreprise, & dressa une grosse armee, laquelle il envoya devant Belgrado tresforte place en Hongrie. Et apres lavoir combatue deux mois ou environ, par faulte de munitions de guerre, & aussi de vivres ceulx qui estoient dedans, la rendirent le dixiesme jour de Septembre, mil cinq cens vingt-ung.

Ledit Seliman apres avoir eue ceste victoire, enfle de vaine gloire & esleve en superbe, tourna son cueur en contre Rhodes, toutesfoys luy non ignorant la force de ladicte ville, & considerant la qualite des gens qui estoient dedans, desquels il feroit bien receu, comme autresfoys avoit este ledit Mahommet son proave a lautre siege, doubtoit assez & ne sçavoit comme parfaire son entreprise, car tous ces capitaines & baschas le destournoyent tant quils povoient de ce faire, luy remonstrant plusieurs inconveniens, reserve Monstafa bascha, lequel luy conseilloit & mettoit en teste dy aller, finablement il delibera totalement de venir au dessus par une sorte ou autre. Et pource que son pere ayant ceste mesme voulente en son vivant avoit envoye en Rhodes ung medecim juif pour espie, & pour estre mieulx adverty de toutes choses, luy informe que ledit juif sestoit encores la, luy manda dire quil ne bougeast pour la raison susdicte, & feist donner charge a ung des principaulx hommes de Cyou, de livrer a

ce juif tout ce qui luy seroit de besoing pour son entretenement. Et ledit juif escripvoit a cestuy la de Cyou tout ce quon faisoit en Rhodes soubs parolles couvertes pour en donner advis au grant Turcq. Et pour mieulx dissimuler & couvrir sa trahison ce juif se feist baptiser, & pour estre aucunement expert en lart de medecine il feist aucunes belles cures aux malades, & commenca davoir credit, & entrer en amyrie avec plusieurs gens de bien. Entre les autres advis quil feist donner au grant Turcq, ce fut de la muraille de la ville quon rompit pour refaire le bollouard dauvergne, ladvisant que sil mandoit prestement son armée, quil pouroit surprendre la ville aux termes ausquels elle estoit. Depuys ledit juif donna autres advertissemens, desquels sera faicte mencion si apres.

La tierce occasion est, qui a esmeu le grand Turcq de venir a Rhodes, a este pour la grande dissension quil a veu entre les Princes chrestiens, presumant quils ne donneroient point secours a la ville, parquoy au long aller il en pourroit venir au-dessus. Et oultre les choses susdictes linstigacion dung Chevalier Portugalloys Chancelier de nostre religion, homme dauctorite & scavoir, & des principaulx Seigneurs du Conseil, nomme frere Andre de Merail esmeut & enflamba de plus en plus ledit Turcq a faire ceste entreprise. Dequoy nest de merveilles, car celuy estoit une grande esperance, & gros confort davoir ung tel personnaige pour luy qui scavoit tout letat, & gouvernement de la religion & de la ville, & qui luy donnoit advis de tout comme sera dit cy-apres Mais pour declairer les occasions de la mauldicte & malheureuse volunte dudit Mareil, qui a este cause de si grande perte & dommaige pour la Chrestianite, & sera davantage a long aller si la divine clemence ny met remede.

Est assavoir a ung chascun que ledit Merail apres le decez du tres-illustre Seigneur frere Fabrice de Carreto Grand-Maistre de Rhodes enflambe dambicion & couvoirise de parvenir a telle dignite, ce voyant delcheu de son esperance par lelection faicte le vingt-deuxiesme jour de Janvier, mil cinq cens vint, à la personne de tres-reverend & tres-illustre Seigneur frere Philippes de Villers Lisle adan, a present Grand-Maistre par ces vertus & merites devant luy; de ceste heure la prinr si grand envye & par consequent inimytie & mal vueillance, non seullement contre ledit Seigneur, mais contre toute sa religion, parquoy il mist son estude & fantaisie de la trahir & vendre aux infidelles, oubliant les grans biens & honneurs que dicelle avoit receu & esperoit recepvoir, avec aultres plaisirs que ledit Seigneur luy a faicts en particulier. Toutesfoys le dyable, ingratitude & fureur, avoient tellement offusque les yeulx de sa pensee, que nullement se povoit contenir, mais a chascun propos il se couppoit & ne povoit dissimuler sa trahison. Et ung jour entre les autres avant le siege il dist devant plusieurs gens de bien quil vouldroit que son ame fust au dyable & que Rhodes & la Religion fust perdue. Et pareillement le jour que le tres-illustre Seigneur qui est a present fut pronunce Grand-

Maistre, il dist a ung Commandeur de la nation Espaignolle homme de bien & amy sien, que ledit Seigneur esleu Grand-Maistre seroit le dernier Maistre de Rhodes, pour lesquelles parolles il donnoit assez a entendre & congnoistre son mauldit vouloir & la trahison que dicelle heure il machinoit en son meschant couraige contre la religion. Ledit Commandeur tint ces parolles en son cueur & ny pensa point plus avant pour ceste heure la. Plusieurs autres parolles & deshonnestes propos tenoit ledit Merail a quoy personne ne sarrestoit ne pensoit lon quil eust le courage si enrage de faire ce quil a fait. Toutesfoys obstine comme Judas il meist en excution son mauldit vouloir; car bien-tost apres que les nouvelles de lelection furent mandees au susdit tres-illustre Seigneur, lequel pour lors étoit en France, il envoya en Constantinoble ung Turcq prisonnier sien, faignant lavoir rachepte, par lequel il advisa les Baschas du Grand Turcq des affaires de Rhodes; & en quel estat estoit la ville de toutes choses pour cest heure la, & de ce quil pourroit survenir pour en informer ledit Seigneur, le provocant de venir en personne avec grosse armee assieger la ville: Et depuis la venue dudit tres-reverend Seigneur Grand-Maistre, il donna aultre advis ausdicts Baschas, reiterant quils ne povoient avoir meilleur temps de venir, veu que ledit Seigneur estoit nouvellement venu, & que partie de la muraille estoit mise bas. Et que tout estoit trouble a Rhodes: a loccasion daulcuns Chevaliers de la langue Ditalie, rebellez audit Seigneur, de laquelle rebellion luy-mesme fut inventeur pour mettre mieulx en voulente au Turcq de venir: & ne laissa aussi de ladvertir que le temps estoit bon pour luy, parce que les Princes chrestiens estoient empeschez a faire guerre les ungs contre les aultres. Et quil ne falloyt point quil doubtast que Rhodes fust par eulx secouru, quoy faillant au long aller la ville seroit sienne sans nulle doubte, comme sest veu par experience. Car pour non avoir eu secours ny dune part ne daultre, mais habandonnee de tous chrestiens, & daulcuns qui facilement la povoyent secourir pour estre voysins & ayant leurs navires prests, elle est au jourdhuy entre les mains dudit ennemy de la foy. Lesquels advertissemens & raisons dudit traistre par le Grand Turcq entendues: pensa de ne perdre tant bonne sayson. Parquoy feist faire extreme diligence a faire calfater & mectre en ordre plusieurs navires de diverses sortes, comme galleaces, galleres, pallandrees, fustes & brigantins, au nombre de deux cens cinquante voylles ou plus.

Ledit prisonnier apres avoir fait sa commission tourna en Rhodes, dequoy tout le monde fut esmerveille, & aulcuns eurent maulvaise fantaisie de son retour comme chose non acoustumee, mais personne nen osa parler: voyant ledit Merail estre homme dauctorite & constitue en dignite, & faisoit ledit Merail fort bonne chere a celluy qui estoit tourne, par quoy estoit de presumer quil avoit bien fait son embassade, & quil luy avoit porte bonnes nouvelles, & selon sa dampnable voulente.

Ledit Grand Turcq intendant a grosse diligence a faire son armee maritime pour mieulx venir a ses fins & pour surprendre la ville, comme lon lavoit adverty, voulut couvrir son affaire, & deffendit que nully de ses pays allast plus en Rhodes, pour quelque chose que ce fust. Er pareillement de tous les ports feist prendre les barques & brigantins, affin quils ne donnassent advis de son armee, & par terre feist garder & fermer les passages. Toutesfois si grant appareil de navircs ne peult estre longuement celle car les espies que le très-illustre Seigneur Grand-Maistre avoit en Turquie apportoient au Casteau Saint Pierre en Rhodes nouvelles de ce quon faisoit & disoit en Turquie, nonobstant ledit Seigneur ne donnoit foy ne creance a tout ce quon luy apportoit, & ne pensoit au vray que larmee vint contre luy. Et principallement pour loppinion dudit faulx traystre, lequel disoit & affermoit tousiours quelle ne viendroit point contre Rhodes, & disoit cela pour empescher quon ne donnast provision de bonne heure davoir secours, alleguant que ce seroit une grant despence a la Religion de faire venir secours, & puis apres que larmee allast en autre lieu. Et disoit davantage ledit Merail & autres aussi que plusieurs annees les antecesseurs de ce Turcq avoient fait grosses armees & tousiours le bruyt estoit pour Rhodes & que ne venoit en effect, & tenoit lon en mocquerie en plusieurs lieux que le Turcq yroit assieger Rhodes. Et pour ceste raison dit que lon devoit encores faire doubte de ceste derniere armee, & quelle pourroit aller en Chipre ou en la Polle, ou a Chartaro, terre de la Seigneurie de Venise. Toutesfoys le tres-illustre Seigneur Grand-Maistre non voulant estre surpris, mais comme prudent & sollicitif des affaires de sa Religion & de son peuple ayant en nouvelle que le Turcq preparoit armee, a toute diligence feist reparer & fortiffier sa ville. Entre les autres choses il feist parachever & haulser le bollouard Dauvergne, & nectoyer & parfondir les fossez, & pour inciter de plus en plus les ouvrier a despescher loeuvre, ledit Seigneur les alloit veoir trois ou quatre fois le jour. Puis pensa ledit Seigneur a fournit sa ville de vivres davantage pour la tuycion & salvation dicelle Et de cette affaire en parla & plusieurs fois communiqua avec les Seigneurs qui avoient eu le manyement & gouvernement de la Religion & des fraits dicelle a son absence, & encores depuis sa venue, cestassavoir frere Gabriel de Pommerols Grand Commandeur & Lieutenant dudit Seigneur, frere Jehan Boucq Tricoplier de langue dAngleterre, & ledit frere Andre de Merail Chancellier. Lesquels trois Seigneurs luy respondirent quil neust pensement de riens, car la ville estoit fournye de vivres jusques au temps nouveau, nonobstant cela dirent quil seroit bon den avoir davanrage quant le siege seroit mys, pource que alors il seroit de necessite de faire aporter des formens & autres choses necessaires pour le secours de la ville, & que a ceste heure la lon pourvoyroit a tout. Quant aulx munirions de guerre, ils affermerent quils en avoient pour ung an & davantage, dequoy a este veu le contraire, car ils font faillis plus dung moys devant que la ville fust rendue, il est

vray qu'il y en avoit bonne quantite, & pour durer plus longuement quils nont fait, mais il fut force den gaster largement au commencement que larmee vint pour garder les ennemys de faire leurs approches, & de conduyre la terre au bort du fosse, comme ils ont fait. Et oultre cela considerer le grant nombre des ennemys, & que leur puissance estoit espandue tout a lentour de la ville, & en donnant tant dassaulx & escarmouches a tant de lieux comme ils ont fait. Et par lespace de six moys entiers jour & nuit combatre la ville sans cesser heure ne quart ny minute de tirer artillerie ou escopeterie, il failloit bien que beaucoup de munitions fussent gastees pour respondre par tout. Et si elles sont fallies nest de merveilles, Toutesfoys le tres-illustre Seigneur Grand-Maistre y pourveut le mieux quil peut, & envoya comme sera dit cy apres chercher les munitions dautres places pour subvenir à la ville, mais encores ne souffirent elles pas, car elles faillirent au besoin. Mais pour retourner au faict des vivres fut advise par ledit Seigneur Grand-Maistre & ses trois Seigneurs quil y auroit assez temps denvoyer quelque navire chercher des formens aux lieux circonvoysins avant que larmee du Turcq fust arrivee. Et pour ce fust despeschee une barche nommee la Guilliega, & cappitaine dicelle ung chevalier nomme Beauluoys autrement dit le Loup de la langue Dauvergne, homme bien entendu & expert en lart de marine, lequel fist si bonne diligence que dedans ung moys ou environ il feist son voyage, & apporta bonne quantite de formens de Naples, de Romanie qui fut grand consolation a ceulx de la ville, cela fait fut aussi question de faire venir des vins pour la provision de la ville, car desia les Candiots nosoyent plus naviger pour porter vins en Rhodes, comme ils avoyent acoustume, pour peur de larmée du Turcq. Et daultre part ceulx de la ville ne vouloyent envoyer navires en Candye craignans estre surpris & interclus par les chemins de ladicte armee. Toutesfois aulcuns marchans de la ville delibererent se mettre a ladventure vollant nolliger une barche de la Religion nommee la Mariette, pour mander en Candye charger des vins. Mais ils ne peurent estre dacord avec les trois Seigneurs manyans les affaires, & leur differend fut de bien peu de chose, mais de tout fut occasion ledit Merail faignant vouloir le prouffit de la Religion, mais il entendoit a autre fin, & rompit ceste bonne & prouffitable oeuvre & entreprinse desdicts marchans, voyant quelle estoit nuysable au Turcq, duquel le faulx traystre tenoit le party dedans son cueur nonobstant cela, le tres-prudent Seigneur Grand-Maistre qui en toutes chose depuis le commencement jusques a la fin, a tousiours monstre son bon vouloir, & avec telle diligence & dexterite que devroit ou pourroit faire & estre requise a ung Souverain Seigneur capitaine & chef de guerre trouva aultre expedient, & manda ung brigantin en Candye sus lequel allast ung frere servant nomme frere Anthoyne de Bosys, homme de bon esprit & scavoir, lequel par sa prudence & diligence en peu de temps besongna si bien quil amena en Rhodes quinze navires appellees vulgairement grips charges de vins

& avec cela accorda des gens pour le faict de la guerre, lesquels venoyent soubs umbre des vins pource que la Seigneurie de Candye nosoit laisser sortir gens dudit lieu pour le secours de Rhodes pour crainte du Turcq, lesquels gens furent tous souldoyes, Et oultre lesdits quinze navires vint une barche, de laquelle estoit capitaine ung gentilhomme Venicien nomme Messire Jehan Anthonio Bonaldi homme jeune & riche, lequel de son bon gre vint avec sa navire portant sept cens botes de vin pour secourir la ville de sa personne : & du surplus, la bonne & louable voulente duquel je laisse a penser & considerer aux lecteur de ce present livre. Car luy delibere porter ses vins a Constantinoble : avant quil sceust laffaire qui devoit venir. Sorty qui fust du Port de Castel en Candye, ne voulust porter sa charge de vins aux ennemys de la foy, mais detourna son chemin vers Rhodes, oubliant tout particulier prouffit, & avantage. Et arrive qui fut, il vendit ses vins, lesquels feirent ung gros accroissement a la Ville, puis presenta sa personne & ses gens au tres-illustre Seigneur Grand-Maistre, lequel Seigneur le retint voulentiers, & le feist mettre au soulde. Et durant le siege, ledit capitaine cest tres-honestement porte de sa personne, & se trouvoit aux lieux que les gens de bien se doyvent trouver, & na espargne ses biens, Mais comme est la verite en a despendu largement sans en demander payement ne recompence à la Religion.

Durant ces choses le tres-illustre Seigneur sollicitif davoir les choses plus necessaires: cestassavoir gens, manda brigantins pour faire retirer les coursaires en Rhodes pour grande & tuicion de la Ville : desquels partie vindrent au premier mandement, & presenterent leurs personnes & navires au service dudit Seigneur, & de la Religion ; apres cela ledit Seigneur feist tailler les orges de son isle pour subvenir a la Ville qui fut environ la fin du moy dApuril.

Sus ses termes que ledit Seigneur donnoit provision a toutes choses selon loccurrence du temps, & les nouvelles quil avoit, une carraque Genevoyse, chargee despicerie qui venoit dAlexandrie fut descouverte, de laquelle estoit capitaine Messire Dominico fornari, & passant pardevant le Port de Rhodes le vingt-cinquiesme dAvril a allaurgir a la fosse a huyt mille de la Ville, pour scavoir & entendre des nouvelles de larmee Turquesque. Alors le tres-prudent Seigneur voulant se fournir de gens, comme de chose plus necessaire, manda ung Chevalier de la langue de Prouvence nomme frere Nallazi de Sancta Camella, Commandeur de la Tronquiere, devers ledit capitaine, pour le prier vouloir entrer dedans le Port avec sa navire pour deffence de la Ville, en luy presentant party quil voudroit. Quoy entendu ledit capitaine sexcusa disant que la marchandise nestoit pas sienne, mais de plusieurs marchans, auquels il en devoit rendre compte, & quil ne povoit laisser son voyage sans grande perte & interests, toutesfoys au dernier apres assez de parolles quon luy dit & promesses quon luy feist, il entra dedans le Port, il est vray que les Galleres de Rho-

des, & la grosse nef saillirent hors du Port pour le faire venir. Ledit capitaine cest honnestement porte de sa personne, & les gens de sa navire durant le siege.

Passe que fust le moys dAvril, ledit Seigneur Grand-Maistre voyant que le temps sapprochoit que larmee Turcq estoit pour venir, apres avoir retire la plusspart des coursaires delibera de faire les monstres generalles en armes, & commenca a ses Chevaliers, lesquels le jour de la Sainte Croix de May feirent leurs monstres devant les Commissaires ordonnez & commis par ledit Seigneur au lieu depute a ung chascun, qu'on dit Auberge, lesquels Commissaires apres avoir veu lesdictes monstres en feirent le raport audit Seigneur. Et dirent quil avoient veu & trouve tous les Chevaliers bien armez: ayant les choses requises pour la guerre avec leurs acoustremens beaulx & honestes avec la Croix blanche devant & derriere. Lesquelles monstres des Chevaliers faictes le tres-illustre Seigneur voulant faire celles des gens de la Ville & Estrangers ensemble, par sa prudence regarda que ce seroit chose dequoy il pourroit plus venir de mal que de bien, doubtant que le nombre & quantite des gens ne seroit pas si grand quil voudroit, ou qui seroit de besoing, dequoy le Grand Turcq pourroit estre adverty, par allans & venans en Rhodes, & pource ordonna que ceulx de la Ville feroient leur monstre a part par bendes, & le estrangiers aussi apres par bendes, affin que bonnement on ne peust scavoir le nombre, nonobstant quil y en avoit assez bonne quantite, & bien desliberez de se deffendre, & pour leur donner tousiours meilleur couraige & vouloir aucuns de nos Chevaliers feirent des monstres avec couleurs & devises & appelloient avec eulx des gens de la Ville, & aussi des estrangiers. Et avec force de trompettes: & tabourins de Suisse feirent plusieurs monstres a lenvy lung de lautre, & qui seroit mieulx acoustre, & qui auroit meilleur bende, & estoit ung plaisir de veoir tout le monde ainsi alegre & desllibere. ¶ Entre les aultres le capitaine de la grosse nef de la Religion frere Françoys de Fresnay Commandeur de la Romaine feist sa monstre & de ses gens le dix-huitiesme de May au matin qui fut fort belle, car il y avoit deux cens hommes & plus, armez & de bonne disposition. ¶ Ledit jour apres vespres le Commandeur frere Ynigo de Aialle, & frere Hugues de Capons Espaignols feirent une belle monstre avec cent Chevaliers ou plus de leur nation, & dautre aussi, lesquels portoient leur acoustrement avec Croix blanche. ¶ Apres Messeigneurs les cappitaines de la barche Mariete frere Loupesardan, & de la Galliga, frere Jehan le Loup dessus nomme, & du Barchot frere Perogurandego feirent leurs monstres le vingtiesme dudit moys & avoient deux cens cinquante hommes bien en ordre de ce qui luy faisoit besoing. ¶ Le vingt-deuxiesme frere Loys de Dinteville allye du Grand-Maistre, feist une monstre avec plusieurs Chevaliers de toutes nations, & plusieurs gens de la Ville, & estrangiers, lesquels il faisoit bon veoir, ledit jour partit la barche Galliega, & le lendemain le barchot pour aller lever le peuple des chasteaulx

plus loingtains de la Ville, cestassavoir de Cantanie & Castelnovo pour les apporter en Rhodes, le cappitaine de la carraque Genevoyse feist sa monstre le vingt-cinquiesme dudit moys avec ses gens, lesquels il faisoit fort bon veoir, car luy portoit ung chamarre, moytie de toille dor rouge, & velours violet, & quinze des principaulx marchans de son navire portoient des pourpoints mespartis dudit velours & toille dor avec les coiffes de mesmes. § Pareillement les quinze Patrons de Grips, desquels a este parle cy-devant qui vindrent de avec les vins, feirent leur monstre le vingt-neufviesme dudit moys, & estoient quatre cens gentils compaignons portans les ungs espees a deux mains, les autres haquebutes, les autres leurs arcs, lesquels ont fait bonne preuve tout le long du siege. § Le cappitaine Venitien sus nomme feist apres sa monstre le premier jour de Juing, & estoit luy & ses gens vestus de satin vert & violet, & son enseigne de mesme couleur, & avoit cinquante hommes bien armez, & de bonne disposition.

Durant que ses monstres & bonnes cheres se faisoient le tres-prudent Seigneur Grand-Maistre en ensuyvant les bonnes & honnestes coustumes de ses Predecesseurs feist & ordonna ceulx quil vouloit de sa retenue, tant Chevaliers que autres pour estre en sa compaignie & aupres de sa personne pour donner secours & ayde, venus les affaires ou besoing seroit. Apres cela pour ce que sa personne ne povoit estre par tous les lieux necessaires, feist quatre cappitaines de secours qui furent quatre Seigneurs de la grande Croix, cestassavoir frere Andre de Merail Chancelier pour le secours de la poste d'Auvergne & Allemaigne, frere Jehan Boucq Tricoplier de la langue dAngleterre, pour la poste dEspaigne & Angleterre. Frere Pierre de Cluys Grand Prieur de France, pour la poste de France, Castille & Portugal. Frere Gregoire de Morguto Prieur de Navarre, pour la poste de Provence & Ytalie. Et oultre les susdits Seigneurs estoit frere Gabriel de Pommerols Lieutenant du Grand-Maistre, lequel avoit sa bande & alloit par tout. Puys apres ledit tres-reverend Seigneur donna la charge de lArtillerie a Monsieur le Baillif de Monoasque frere Desdier de Tholon dit de saincte Jalie, en laquelle charge il a fait tres-bien son devoir, & avec grant travail de sa personne feist mettre lArtillerie tant grosse que menue en tous les lieux necessaires, tant sus la muraille de la Ville que aux bollouards, & aux barbacanes & mynes desdicts bollouards, & estoit ung plaisir de veoir la Ville ainsi garnye de ladicte Artillerie. Car il ny avoit coing ne pertuys hault ou bas, qu'il ny eust piece grosse ou menue, aussi grace a nostre Seigneur la Ville en estoit bien fournye.

Apres lesdicts cappitaines de secours faicts par ledit tres-illustre Seigneur, non ignorant que au lieu ou regne justice Dieu y est, & tous biens y habundent, voulant que justice & rayson fust faicte a ung chascun principallement en temps de guerre, ordonna quatre Chevaliers Commandeurs anciens en la Religion & gens de bien pour le fait & administration de justice, cestassavoir deux de la nation Françoyse nomme

nomme frere Claude de sainct Prye, & frere Jehan Boniface, & deux de lEspaignolle, cestassavoir frere Ynigolope de Ayalle, & frere Hugues de Capons qui en vulgaire sont appellez Argousins, lesquels comme a este dit, ont de veoir sur la justice tant civile que criminelle, & ont puissance de faire pendre & estrangler les malfaicteurs, reservant la grace & pardon au Grand Maistre. Pareillement ont la charge du Guet de la Ville tant le jour que la nuyt, & chascun de ces quatre Seigneurs avoit cent cinquante hommes soubs luy : Et pource aussi que la tour saint Nicolas est lieu dimportance, & la clef de Rhodes, fut de necessite dy mettre quelque homme de bien. Et a donc par le tres-reverend Seigneur fust mys pour cappitaine de secours a ladicte tour, frere Guyot de Castellac dit Raguce de la langue de Provence, lequel cest tres-honnestement porte en ladicte charge, comme sera dit apres aux bateries de ladicte tour.

Voulant aussi le tres-prudent Seigneur Grand-Maistre pourveoir a tous inconveniens & obvier aux choses subites, pour ce que sa personne ne povoit estre en tous lieux, ordonna quatre Commandeurs de ceulx de son secours, cestassavoir deux Espaignols nommez frere Marino Farfon, & frere Raymond Marquet, & deux Francoys, cestassavoir le susdit frere Nastazi de sancta Camela, & frere Guyot Dazas, chascun des susdits Seigneurs avoit cent cinquante hommes soubs luy, pour aller & venir la ou il seroit de necessite, & combien que ledit Seigneur feist plusieurs cappitaines pour aller ca & la, la ou seroit de besoing, si nestoit il point oysif de sa personne, car luy mesmes alloit en personne visiter les Guets des murailles avant la minuyt & apres, & a lheure quil devoit reposer il estoit debout, & estoit la vigilance dudit Seigneur si grande que les jeunes gens estoient bien empeschez de le suyure, & pour parler a la reale verite de la peine dudit Seigneur je ne sache jeune homme de vingt cinq ans qui ait plus endure de travail jour & nuyt en ce siege depuys le commencement jusques a la fin sans se trouver mal que a fait ledit Seigneur, graces a nostre Seigneur qui luy a donne ceste bonne disposition quant il a este de besoing & necessite, de la familiarite quil avoit avec trestous, & de bonnes parolles quil donnoit pour mettre le cueur aux gens, jamais Seigneur ne feist mieulx son devoir. Et sil avoit bonnes parolles, le faict, cest adire la liberalite y estoit quant & quant, car il nestimoit ne or ne argent non plus que pierres ou feves, comme chose decente a ung Prince, principalement estant aux affaires & tribulation de la guerre.

En apres par commandement dudit Seigneur furent faicts les cappitaines des postes de la muraille, affin que ung chascun fust en son endroit & quartier comme est de coustume. Et premierement a la poste de Provence premiere des autres Provinces fut fait cappitaine frere Raymond Ricart le plus ancien de ladicte Province, a la poste dAuvergne frere Raymond Rogier, a la poste de France frere Joachin de sainct Symon, a la poste dItalie frere George Emarc, en Angleterre frere Guillaume Onascon, a la poste dArragon & Cathaloigne frere

Jehan de Barbaran, a la poste dAlemaigne, frere Christofle Valdener, a la poste de Castille & Partugal frere Ferrando Desollier. Et oultre les susdictes cappitaines, estoit le Palais du tres-reverend Seigneur Grand-Maistre, auquel il y avoit de bonne artillerie, & aussi y avoit le massif de la porte qui va a sainct Anthoine la ou estoit frere Thomas Chifel Seneschal dudit Seigneur. Apres y avoit ung autre massif dans le jardin dudit Seigneur Grand-Maistre lequel batoit vers la tour sainct Nicolas & dudit Palais, & des deux susdicts massifs estoit cappitaine & chief ledit Seneschal, & pour son Lieutenant il avoit frere Anthoine de Bressoles dit Morterols de la langue dAuvergne, semblablement aux bollouards assis dans les fossez hors de la muraille furent mys cappitaines, cestassavoir au bollouard dAuvergne frere Jehan du Mesnyl dit Maulpas. Au bollouard dEspaigne frere Francoys de Escarrieres. Au bollouard d'Angleterre frere Nicolle Husy. Au bollouard de Provence frere Bringuier de Lioncel, & au bollouard dItalie frere Andelot Gentil.

Apres lesdictes charges donnees aux dessusdicts, le tres-illustre Seigneur donna lenseigne de la Religion quest la Croix blanche a ung Chevalier de la langue dAuvergne nomme frere Anthoine de Grolee dit Passin, lequel fut presente audit Seigneur par le Mareschal de la sacree Religion frere Anthoine de Clavoysin selon la coustume pour la prerogative dudit Mareschal; Lenseigne apres la ou est depaincte la saincte figure du Crucifix fut donnee a porter a frere Loys de Tinteville, laquelle enseigne est continuellement pres la personne du Grand-Maistre, laquelle fut envoyee de Romme a lautre du siege de Rhodes par le Pape Innocent, avec grans pardons & indulgences au tres-prudent & victorieux Seigneur Monsieur le Cardinal Grand-Maistre pour lors frere Pierre Daubusson, l'an mil quatre cens quatre-vingt. Puis donna ledit Seigneur lenseigne ou estoient depainctes ses armes escartelees avec la Crox blanche a ung Chevalier de sa Maison nomme frere Henry Manselle. Apres ledit Seigneur avoit pour sa garde cent compaignons bien disposez & deliberez, & chascun deulx avoit son sayon de la livree dudit Seigneur, desquels estoit cappitaine le Chevalier de Bonneval, de la langue dAuvergne.

Et pource que le divin subside est celluy qui nous preserve & garde de toulx maulx & inconveniens par lintercession des glorieux corps saincts colloquez en la permanente & eternelle gloire de Paradis, & sus tous les autres les prieres de la tres-sacree glorieuse vierge Marie mere de Dieu, de laquelle la precieuse remembrance & figure estoit veneree en lisle de Rhodes a une montaigne nommee Fillerme a dix mille de la Ville pour obtenir sa grace & ayde, le tres-illustre Seigneur Grand-Maistre ayant une singuliere devotion a ladicte saincte ymage, & de paour quelle ne vint en povoir es mains des ennemys de la foy laissant en ladicte montaigne, la feist apporter dedans la ville de Rhodes, & mettre dedans une petite esglise nommee sainct Marc, auquel lieu lon avoit acoustume de la mettre, quant il estoit bruyt de larmee

du Turcq, & durant les grandes bateries des mortiers, de quoy sera parle cy-apres, ung jour une pierre desdits mortiers desuyna ladicte esglise, & vint cheoir la pierre devant lautel ou reposoit ladicte precieuse ymage, & ne luy feist nul mal. Vray est quelle tua & blessa aucunes personnes qui faisoient leur devotion en leglise. A donc de paour de plus grant inconvenient ledit Seigneur la feist lever de la, & la feist porter en leglise de saincte Katherine, lieu plus alescart.

En apres le tres-prudent Seigneur Grand-Maistre ayant pourveu aux choses necessaires en terre, voulut aussi pourveoir a celles de mer, pour la tuition & deffence de son Port, affin que les ennemys neussent entree par ledit Port, & feist mettre deux grosses chaynes & bien materielles, lune a lentrée du Port, lautre par dehors, & estoit attache ung des bouts a la tour saint Nicolas, & lautre venoit respondre en biays a la tour des Mollins. Et quant & quant feist mettre a fons certains vieulx navires derriere ladicte tour des Mollins: Cestassavoir au Madraqui, de paour que les ennemys ne se assayassent dentrer avec quelque nombre de galleres par ledit Madraqui, pour gaigner le molle des Mollins, & depuis venir a une des portes de la Ville que on dit la porte de saincte Katherine. Lesquelles inventions & ordonnances, tant de chaynes que de navires mys a fons furent moult grandement vtiles & proufitables pour nous. Et leverent grande esperance d'entrer ausdits ennemys selon qui nous fut rapporte, & comme ils avoient delibere de donner ung assault par ce Madraqui. Ledit Seigneur Grand-Maistre feist aussi rompre les pons de toutes les portes de la Ville pour plusieurs raisons.

Entre que fust le moys de Juing, lon attendoit de jour en jour larmee, toutesfois pour en apporter la certanite, ledit Seigneur Grand-Maistre avoit envoye deux & trois brigantins vers Cyou & Methelin pour descouvrir ladicte armée puis luy en venir porter nouvelles. Cependant les bonnes gens de Lisle habitans au plain pays & voysins de la Ville taillerent les bleds demy meurs, & en porterent bonne quantite dedans la Ville pour leur provision de vivre durant le siege. Toutesfois la plus grant partie des bleds demeura au champs taillez & a tailler, & se retirerent dedans la Ville, car le tres-illustre Seigneur Grand-Maistre desia presumoit que larmee estoit sortie de lestroit, comme ce trouva la verite depuis, & doubtant que aucun nombre de galleres ne vinsent devant pour brusler les bleds comme ils avoient fait a lautre siege, & pour surprendre le poure peuple en leurs villaiges, ledit Seigneur voulut prevenir a tel inconvenient & les feist venir dedans la Ville, en attendant la certainete ou estoit larmee.

Le huytiesme dudit moys, les Turcqs feirent de nuyt ung feu pour seignal au lieu acoustume quon dit le Fisco en terre ferme, vis a vis de Rhodes. Et quelques jours paravant en avoient faict ung aultre. Cestassavoir quant la fuste dung Chevalier nomme Meneton y alla, & porta ung escripvain de galleres nomme Jaquecy, qui parloit bon

Turcq, lequel soubs umbre de bonne foy: & pour parlamenter fut retenu par le commandement du Grand Turcq, qui vouloit avoir ledit escripvain ou aultre homme de Rhodes, pour sçavoir entierement & au vray en quel estat estoit la Ville de toutes choses: toutesfois quant ledit Jaquecy descendit en terre, les Turcqs manderent ung Turcq dedans la fuste pour hostaige, nonobstant cela, ledit escripvain demeura: & le Turcq qui estoit pour hostaige dedans ladicte fuste fut porte en Rhodes. Et pensant que le second seignal de feu ce feist pour rendre ledit escripvain, le tres-reverend Seigneur Grand-Maistre envoya une de ses galeres; de laquelle estoit patron frere Boniface Dalluez, de la langue de Provence, & arrivee que fust ladicte gallere au lieu du seignal, le Patron demanda aux Turcqs des nouvelles, & pourquoy ils avoient fait feu, lesquels dirent que cestoit pource que le Grand Seigneur mandoit des lettres au Grand-Maistre: lesquelles nestoient encores venues, & dirent au Patron quil atendist quelle fussent apportees.

Ledit Patron de la gallere sage & prudent & entendu au faict de la mer, pensa en soy mesmes ce propos de bailler des lettres, nestoit sinon pour mauvaise fin, & pour surprendre la gallere qui estoit seule. Parquoy leur dit franchement quils baillassent ladicte lettre sils vouloient, aultrement quil sen yroit, & nattendroit plus ny lettres ne autre chose; & leur mist en avant le maulvais & deshonneste tour que les jours passez ils avoient fait, cestassavoir de retenir ledit escripvain, & rompre le sauf conduit quils avoient donne. Toutesfois il leur demanda sils le vouloient rendre, a quoy ils ne feirent responce, pource que ledit Jaquecy avoit este desia mene au Grant Turcq en Constantinoble. Et sur cela la gallere se leva pour sen retourner. Quoy voyant les Turcqs donnerent au Patron la lettre du Grant Turcq, laquelle il print: & arrive quil fust la presenta au tres-illustre Seigneur Grant-Maistre, lequel feist assembler les Seigneurs de son Conseil, & la feist lire, dont la substance estoit telle.

Sultan Solyman par la grace de Dieu tres-grant Empereur de Constantinoble, de lune & lautre Perse, Arabye, Syrie, Lamecque, Iherusalem, Dasie, Europe, & de toute Legypte, & de la mer Seigneur & possesseur: A tres-reverend Pere & Seigneur frere Philippes Grant-Maistre de Rhodes; ses conseillers & cytoiens grans & petits condigne salutation. Vous aves mande devers nostre Imperiale Majeste, George Servant vostre messagier avec vos lettres, desquelles avons bien entendu la teneur. Et pource mandons le present commandement nostre, vous signifiant que par nostre Sentence voulons avoir ceste Isle: pour les grans dommaiges & œuvres mauvaises quen avons tous les jours. Laquelle rendue de bon gre ensemble le Chasteau dicelle a nostre Imperialle Majeste, jurons le Dieu qui a fait le ciel & la terre; les vingt-six mille Prophetes nostres, & les quatre Musaphy, qui sont tombez du ciel; & par nostre premier Prophete Mahommet: Que tous ceulx trouvez en ladicte Isle grans & petis naurez paour, peril ne dommage

de nostre Imperialle Majeste. Et qui sen vouldra aller en aultre lieu le pourra faire avec son avoir & famille. Et si quelcun y aura des principaulx qui vouldra prendre solde, la luy donnerons, & ferons meilleur party quils navoient. Et qui vouldra en icelles Isle demourer le pourra faire, selon lancienne coustume quavez eu, & beaucoup meilleure. Et pourtant si vouldrez accepter nos pacts & juremens, mandez vostre homme avec vos lettres devers nostre Imperialle Majeste tout incontinent, autrement soyez asseurez, quelle est ja venue sus vous avec toutes provisions, & en fortira ce que playra a Dieu, dequoy vous avons bien voulu advertir, affin que ne puissiez dire que ne vous ayons sommez; Et si ne vous voulez rendre (comme dit est) ferons renverser les fondemens de vostre Chasteau sans dessus dessoubs, & vous ferons esclaux & mourir de male mort moyennant la voulente divine, comme avons fait a beaucoup dautres, & de cela vous tenez tout asseurez. Donne en la court de nostre Imperialle puissance a Constantinoble, de Juing le premier jour.

Le tres-illustre Seigneur Grant-Maistre apres avoir ouy le contenu de ladicte lettre ne pensa de faire autre responce au Grand Turcq, sinon le bien recevoir a bons coups dartillerie, aussi a folle demande il ny fault point de responce, il estoit aussi bien a presumer que ledit Grand Turcq n'en vouloit point, pource que six jours apres receue ladite lettre qui fut le quatorziesme dudit moys de Juing: les brigantins qui estoient allez comme a este dit vers Cyou pour scavoir nouvelles de ladicte armee revindrent & dirent pour vray que larmee venoit sus Rhodes, dont partie estoit a Cyou & aupres du Lango a cent mil de Rhodes, ils avoient veu & compte trente voilles qui estoient galleres la pluspart & fustes, lesquelles galleres & fustes misrent gens en terre a ladicte isle du Lango subjecte a la Religion. Alors le Prieur de sainct Gilles frere Prejan de Bidoux commandeur dudit lieu ne tarda gueres de monter a cheval avec ses Chevaliers & gens de lisle, & se vint affronter avec ceulx qui estoient descendus en terre, lesquels il repulsa si bien quil ne tarderent gueres a prendre le chemin des navires: Toutesfois il en demoura a la retraicte cinq ou six, & trois qui furent prins en vie. Du coste dudit Seigneur Prejan il y eut quelcun blesse & son cheval tue avec autres de sa compaignie. Et sur cela les ennemys entrerent dedans les galleres, & sen allerent pres de la en ung lieu nomme Castel Judeo en terre ferme entre ladicte isle du Lango & le Chasteau sainct Pierre.

Le xvii. dudit moys ces trente voilles partant de la, tirerent vers le cap de Creou, & entrerent au Gouffre des essimes pres de Rhodes quinze milles; lesquelles furent descouvertes par les gardes assises sus une haulte montaigne, nommee la montaigne de Sallaco.

Le lendemain les desusdicts voilles saillirent de plain jour dudit gouffre & velligant terre a terre, entrerent dedans ung aultre port en terre ferme nomme Malfata, la ou ils demeurerent trois jours, puis se leverent de la, & retournerent audit gouffre des essimes ou ils demourerent deux jours.

¶ Et le xxiv. dudit moys jour & sollennite de monsieur sainct Jehan Baptiste, ces trente navires saillirent des essimes, & traversant le canal vindrent surgir en lisle de Rhodes en une plage au devant dung chasteau nommez Favez, la ou les ennemys descendirent en terre, & brullerent grant pays de bleds.

Ledict jour ung homme de la garde dung chasteau nomme Obsito en lisle de Rhodes descouvrit la grosse armee & en diligence apporta les nouvelles au Grand-Maistre. Et pource que ladicte armee estoit en si grant nombre de voilles, dist quil ne les avoit peu compter, & dit quil la veit entrer au Gouffre des essimes, les trente voilles qui estoient surgiez en lisle se leverent la nuyt & vindrent trouver la grosse armee au Gouffre.

Le xxvi. dudit moys de Juing toute larmee se leva & sortit des essimes une heure apres soleil levant & traversa le canal, & vint surgir a une plage dessusdicte nommee la fosse. Les trente voilles premieres tournerent en arriere & allerent vers le cap sainct Martin pource quils estoient ordonnez estre a la garde pour surprendre les navires des Chrestiens si aucuns vouloient passer & venir en Rhodes, ladite armee demeura surgie a la fosse jusques a une heure apres midy, & apres partie dicelle environ quatre-vingts ou cent navires entre galleres & galleaces & fustes se leverent & passerent lune apres lautre par devant la ville & le port de Rhodes a trois mille loing, & allerent surgir a la bande de levant en une plage dont la terre circonvoysine est appellee Parabolin loing de la Ville par mer six mille ou environ. Quelques jours apres les navires qui estoient demeurez a la fosse suyuirent quasi tous les autres: & demeura toute larmee audit lieu de parabolin depuis quelle fut surgie jusques a la fin noustre malheureuse.

La facon des navires de larmee du Turcq, & le nombre diceux selon quil ma este dit par gens mesme du cap, estoyt de la maniere qui sensuyt. Il y avoyt cent & trois galleres tant futilles que bastardes, non compris vingt-cinq ou trente galleres, que vindrent premierement faire legast, & qui tindrent les passages durant le siege. Il y avoyt apres trente-cinq galleaces belles & grosses, quinze mahonnes, & vingt tassorces: ces navires icy sont quelque peu differens de galleaces; il y avoyt soixante fustes ou plus, & plusieurs brigantins, & entre barchots, gallions, & esquirasses povoient estre dix ou douze navires, sus les quelles estoient les munitions & la grosse artillerie pour battre la ville, toutesfois depuis la venue dessusdites navires qui estoient au nombre de deux cens cinquante ou environ, quelques galleres & fustes & aultres navires vindrent de Surye, & se jongnirent avec larmee, & depuys en vindrent dallieurs durant le siege, & furent la plus part du temps au nombre de quatre cens voilles ou environ.

Le nombre des ennemys qui estoient au camp du Turcq tant de guerre que de travail selon le commun dit, estoint deux cens mil hommes dont il y en avoit soixante mille duyts & expers a faire seullement les mynes. Et pource quon pourroit dire quen si grande multitude de

gens il ny peult avoir obeyssance, la verite est telle quen nulle Seigneurie du monde il ny a telle obeissance ne si bien gardee que celle des Turcqs envers leur Seigneur, la raison est, pource quil est seul Seigneur en tous ces pays, & ny a personne qui ose contredire a ce quil commande.

Cedit jour que larmee vint surgir a Parabolin, le tres-illustre Seigneur Grand-Maistre despescha ung brigantin pour envoyer en Ponent pour advertir le sainct Pere premiement & les Princes chrestiens de la venue de larmee devant Rhodes. Sur ledit brigantin furent envoyez par ledit Seigneur deux Chevaliers; lung estoit Francoys nomme frere Claude Dansoyville dit Villiers, & frere Loys Dandogue Espaignol, lequel avoit commission daller vers le Pape, & de la a lEmpereur. Et ledit frere Claude vers le Roy de France, & le Roy dAngleterre. Ledit brigantin partit a dix heures au soir, & graces a nostre Seigneur, il eut assez bon temps, & fut en dix-huyt jours a Outrante. Ces deux Chevaliers allerent ensemble a Romme: Et de la chascun deux feist sa commission au moins mal quils peurent. Par ledit brigantin furent aussi envoyees commissions a aucuns gens de bien de la Religion pour donner ordre davoir gens, vivres & munitions de guerre, & navires pour les porter, avec charge de venir a la plus grande diligence quils pourroient pour secourir la Ville comme chose tres-necessaire, car la derniere esperance que nous avions estoyt cestela.

Lesdictes commissions furent adressees pour les bandes de Naples & Cecille a reverends Seigneurs le Prieur de Barlette, frere Fabrice Pignatello, & le Bally de sainct Esteve, frere Charles Gezualdo, & frere Jehan Baptiste de Caraffa bally de Naples: & avec les susdits Seigneurs estoit comprins frere Jehan Hyseran de la langue Dauvergne pour estre homme entendu, & ayant bonne praticque & congnoissance de la mer; & aussi pour estre congneu aux bandes de Gennes & Provence. Car les commissions disoient que si lesdits Seigneurs daventure ne trouvoient à Naples ou a Cecille navires propices pour donner le secours en Rhodes sans doubte de ladicte armee du Turcq que ledit Hyserant setransportast en Gennes pour avoir quelques carraques, ou en Provence pour avoir navires pondereux: & duysans pour ledit affaire par le consentement du Roy, ce que feit ledit Hyserant, mais pour la diversité du temps, & pour loccasion des guerres les choses ne peurent sortir tel effect que les personnages ayant telle charge eussent bien voulu, & selon quil estoit necessaire. Toutesfoys il est chose veritable apres que le susdit Villers eut denonce au Roy les nouvelles du siege, & quil eut requis en toute humilite de vouloir secourir la Religion, comme le Prince en qui elle avoit sa principalle esperance, ledit Seigneur assez desplaisant pour les troubles quil avoit de la guerre quil ne povoit donner tel secours quil eust bien voulu, nonobstant il octroya franchement & de bonne voulente quon print tous ces navires qui estoient aux mers de Provence & quon sen servist, toutesfois lon ne peut avoir la delivrance si tost quil estoit de besoing pour

aucuns inconveniens qui pouvoyent venir a la conte de Provence qui furent remonstrez au Roy: Parquoy fust de necessite de retourner vers luy. Et ce pendant quon estoit sus ces propos davoir lesdits navires lyver entra, & ne fut possible, apres que les choses eussent bon effect, ne que le secours vint a temps. Et pource quon dit voulentiers, que ung mal ne vient jamais seul, le susdit Chevalier Hyserant avoit fait accord a Gennes du noligement dune carraque pour aller avec les aultres navires du secours, laquelle donna a travers en Bonnasse aupres de Monegue. Toutesfoys si ce fust par mauvaise voulente des Genevois qui la gouvernoient, affin quelle ne feist le voyage pour crainte du Turcq. Je men remets a la verite, & a celluy qui scait la voulente des hommes bonne ou maulvaise.

Mais pour tourner au premier propos: La nuyt que ledit brigantin partit, ung homme sensuyt de larmee Turquesque, lequel estoit natif de Boniface, & marie a Nice, lequel la plusspart du temps vint a Nau pour aborder, & soy rendre a la tour sainct Nicolas, qui fut ung gros effort faict a luy pour la distance du lieu ou estoient surgis les navires jusques a ladicte tour, car il y peult avoir de six a sept mille, ledit fugitif le jour venu fut amene devant le tres-reverend Seigneur Grand-Maistre, & interrogue des nouvelles du camp, dist, quil y avoit en larmee deux cens cinquante voylles ou environ, nonobstant quils estoient mal armez, & la plusspart des navires vieulx & mal conditionnez, & quil y avoit beaucoup de Chrestiens tenus par force dedans les galleres.

Dit apres que la plusspart des gens de ladicte armee, & les Genissaires principallement estoient mal contens de lentreprise, & quils ne pensoient point que larmee vint a Rhodes, mais quelle deust aller vers Ponent.

Dit apres que la principalle esperance des ennemys estoit de prendre Rhodes par mynes; & quils avoient amene plus de soixante mille pyonniers de Vlaquia & Bossina, qui sont pays circonvoysins de Ungrie, gens expers & efforcez pour faire mynes, comme cest veu par experience pour la grande quantite quils en ont fait, comme sera dit cy-apres.

Dit aussi que Monstaffa Basca estoit capitaine general de larmee de mer & de terre, & que Courtogle Pirate estoit pillot & conducteur de ladicte armee de mer, & plusieurs aultres choses ils recita qui seroient longues a racompter.

Ledit jour apres disner vint du camp des ennemys ung Villain de lisle de Rhodes dung village nomme Cosquino, lequel avoit este pris des Turcqs il y avoit quatorze ans, & sur le soir vint ung aultre Chrestien lequel estoit de Caristo. Ces deux dirent des nouvelles du camp, ainsi quavoit fait le premier venu.

Le lendemain qui fut le vingt-huytiesme jour de Juing, vint ung aultre Chrestien qui estoit de Naples de la Romaine. Et depuis en vindrent daultres assez qui se rendirent dedans la Ville, lesquels aussi disoient

disoient nouvelles des ennemys, selon loccurrance du temps, toutesfoys on ne leur donnoit pas foy ne creance en tout ce quils rapportoient, ne les laissast lon aller par tout, mais furent tous mys en lieu sur, & à part, avec gens qui les gardoient pour certains bons respects.

Sus ses termes, le tres-prudent Seigneur Grand-Maistre voulant se pourveoir de gens de bien plus qui nestoient, & principallement de gens experts en la guerre feist partir ung brigantin le septiesme de Juillet pour aller a Lango pour apporter monsieur de sainct Gilles, frere Prejan de Bidoulx, lequel ne se feist gueres prier de venir en Rhodes, car tout le desir quil avoit en ce monde estoit de se trouver en si bon affaire : & les jours paravant il avoit escript audit Seigneur Grand-Maistre plusieurs lettres pour le laisser venir.

Lautre brigantin, ledit Seigneur lenvoya en Candye pour essayer davoir & apporter ung gentil-homme nomme Messire Gabriel Tadino Martinengo homme expert a la guerre & entendu a diviser forteresses de place & faire repaires, lequel estoit a Castel bien appoincte de la Seigneurie de Venize, pour ce que les jours paravant ledit Gabriel avoit dit a frere Anthoyne de Boysis, lequel alla pour les vins, quil avoit bonne voulonte de venir a Rhodes pour se trouver en si bon affaire, & pour povoir donner quelque ayde, & faire service a la Religion aux affaires, auquelz estoit, & que le Grand-Maistre demandast conge au Duc de Candie, ce quil feit & renvoya pour cest affaire ledit frere Anthoyne, avec lettres adressantes au Duc & a la Seigneurie de Candye.

Depuis le jour que larmee Turquesque fut Surgie au lieu dessusdit elle demoura treize ou quatorze jours sans faire grand mouvement ni mettre artillerie en terre ne grosse ne menue, ny descendre quantite de gens, de quoy chascun sesmerveilloyt, & nous dyrent ceulx qui estoient fuys & entrez dedans la ville, & aussi les espies que le tresprudent Seigneur envoyoit au camp habillez en habit Turquest quils attendoyent que larmee de terre fust passee au camp, toutesfoys il venoit quelque nombre des ennemys pourveoir la ville, mais cestoit bien couvertement, car lartillerie de la ville tyroit incessamment contre eulx. Cependant plusieurs galleres & galleaces alloyent & venoyent de terre ferme, & apportoyent vivres & gens, ausquels navires passans pres de la ville lon tiroit grand quantite dartillerie, & quant la plusspart des gens furent passez ils commencerent a mettre lartillerie en terre a grand diligence. Alors le tresillustre Seigneur Grand-Maistre partit de son palais & sen alla loger pres leglise nostre Dame de la Victoire pour estre lieu assez doubteux & foible, Et pour ce que a lautre siege lassaut fut donne audit lieu.

Durant ces choses le brigantin lequel estoit alle a Lango arriva le seiziesme de Juillet, & apporta ledit Seigneur Preian, duquel la venue fut fort agreable a tout le peuple & a tous les Chevaliers, qui estoit bien raison, car tel personnaige comme luy estoit bien duytaut

& necessaire en tel affaire en quoy estoit la ville. Et incontinent que ledit Seigneur fut arrive, le tresillustre Seigneur Grand-Maistre luy recommanda lartillerie avec le Baillif de Monoasque, lequel seul ne povoit fournir ne estre par tous les lieux necessaires pour faire faire leur devoir aux canoniers, & soy donner garde de leur tyrer, car les jours paravant lesdits canoniers avoyent rompu deux ou troys grosses pieces des meilleures que nous eussions par trop les charger ou par quelque aultre maulvaise fin. A quoy ledit Seigneur de sainct Gilles print garde comme chose bien necessaire & dimportance, & fut la vigilance dudit Seigneur si bonne & si grande que de la en avant les choses allerent mieulx quils navoyent acooustume. Pareillement ledit Seigneur de sainct Gilles avoit la charge de visiter les gardes pour estre homme de sa nature des plus vigillans quon face.

Le vingthuytiesme de Juillet pour commencement de jeu, les ennemys dresserent ung mantellet, soubs lequel ils misrent trois ou quatre pieces moyennes, Cest assavoir sacres & passevolans desquels ils tirerent contre la poste Dangleterre & de Provence, mais ledit mantellet & les pieces furent incontinent rompues de lartillerie de la muraille, & ceulx qui la tiroyent furent tous tuez, ou blessez, selon quil nous fut raporte par gens qui sen fouyrent depuys du camp.

Rompu qui fust ce premier mantellet pour la grandeur & innumerable quantite de gens quils avoyent, eurent bien tost mise toute lartillerie en terre, & portee aux lieux ou elle devoit tyrer, & dresserent deux aultres mantellets le dixneufiesme dudit moys, lung estoit a coste digne eglise nommee sainct Cosme & sainct Damien. Lautre un peu plus hault envers Ponent, & de ses mantellets tirerent de grosses pieces, comme collouvrines, doubles canons, & bombardes contre la muraille Dangleterre & Espaigne, ausquels mantellets lartillerie de la ville tiroit de bons coups, & souvent les rompoit le jour, mais la nuit les ennemys les refaisoient, Et pour plus endommaiger la ville, & pour nous estonner les ennemys dresserent plusieurs aultres mantellets en divers lieux & quasi tout a lentour de la ville, & y en avoit soyxante ou quatre vingts au commencement, & desquels le nombre fut bien appetisse de lartillerie qu'on leur tiroit de toutes pars, toutesfoys il demoura tousiours trente quatre, & a chascun mantellet il y avoit troys pieces dartillerie.

Lartillerie du camp selon que jay este informe estoit telle que sensuit.

Premierement il y avoit six canons perriers de bronze tirant la pierre de troys palmes & demy de tour ou environ : & quinze aultres pieces de fer & de bronze qui tiroyent la pierre de cinq à six palmes. Après il y avoit douze bombardes plus grosses tirant la pierre de neuf à dix palmes, & deux autres bombardes plus grosses tirant la pierre de unze palmes de grosseur. Plus y avoyt douze basiliques, mais ils n'en tyrerent que de huyt, dont les quatre tyroyent contre la poste Dangleterre & Despaigne, & deux contre la poste Dytalye, les autres tyre-

rent ung temps contre la tour sainct Nicolas. Puys y avoit quinze doubles canons tyrans boullets de fer comme Basilicques. La moyenne artillerie comme sacres, passevolans estoient en grand nombre, lespingarderie innumerable & increable. Aptes y avoit douze mortiers de bronze qui tyroyent contremont en lair, dont les huyt estoyent assis derriere ladicte eglise sainct Cosme & sainct Damien. Et deux aupres de sainct Jehan de la fontayne vers la poste Dytalye dont l'ung se rompit, & les aultres au front de la poste Dauvergne, & tyroyent desdictes pieces nuyct & jour dedans la ville pour faire meuttre de gens. Et la pierre qu'ils tyroyent estoit de trois sortes, dont les plus grosses estoyent de sept a huyt palmes, & estoit une chose fort inhumaine & espoventable. Toutesfoys graces a notre Seigneur, & par euident miracle lesdictes pieces ne feirent pas grand mal, & ne tuerent que vingt-quatre ou vingt-cinq personnes, & entre les aultres fut tue dung coup desdictes pieces frere Bringuier de lyoncel dessus nomme, luy estant au bollouard de Cosquino dont il estoit Cappitaine. Et en son lieu fut mys frere Loys de Prian dit Condillac de la langue de Provence, & commencerent a tirer de ces pieces le vingtneufiesme dudit moys de Juillet jusques environ la fin Daoust, Et par compte fait tirerent mille sept cens treize coups de pierre de marbre, & huyt coups avec boullets de cuivre pleins dartifice de feu. Et furent en tous les coups des mortiers mille sept cens vingt & un. Aulcuns disent quil en fut tire deux mille ou plus.

Mais quand les ennemys furent advertys par le susdits medecin juif qui leut escripvoit ce quon faisoit ou disoit dedans la ville, que lesdits mortiers ne faisoyent point ou peu de mal, furent fort mal contens, car ils pensoyent avoir tue la tierce partie des gens, & furent conseilles par ledit juif de nen tirer plus, pource que cestoit pouldre perdue.

Lautre brigantin qui estoit alle en Candie retourna le vingtdeuxiesme dudit moys sur lequel estoit le susdit Gabriel Martinengo, les vertus duquel ou la maniere comme il partit de Candye je ne veulx quil soit ignore par les lecteurs de ce present livre.

Et pource est de scavoir que le susdit frere Anthoyne de Boisis arrive qui fut a Castel presenta les lettres au Duc de Candye du tresillustre Seigneur Grand-Maistre, par lesquelles il le prioit vouloir prester pour aulcun temps ledit Martinengo pour subvenir aux affaires en quoy estoyt la ville de Rhodes pour ceste heure la, lui promectant le renvoyer apres le siege leve.

Le Duc & le surplus de la Seigneurie dirent quils ne povoyent octroyer ceste demande audit Seigneur Grand-Maistre: pource quils avoyent paix avec le grand Turcq, & nouvellement confermee par luy mesme qui estoit tourne dembassade avant quil fust fait Duc. Ledit Martinengo (entendue ceste reponce, & le refus de son conge) delibera de sen venir secretement & desclaira son intention audit frere Anthoyne & appoincterent ensemble du lieu la ou le brigantin le de-

voit attendre pour le lever, deux jours ou troys apres que le brigantin fust party du Castel, Martinengo se desroba de nuyct de la ville, & vint trouver le brigantin & monta dessus. Ung jour ou deux apres le Duc de Candye adverty de son partement feist prendre tout ce quil avoit en sa maison, & tout fust confisque, apres feist faire une cryee par tout, que si aulcun scavoit nouvelles de luy quil le dist, & quil auroit une bonne somme dargent. Et qui le recelleroit seroit pendu & estrangle. Oultre cela ledit Seigneur manda deux galleres pour chercher & rataindre ledit brigantin, toutesfoys ils ne feirent riens. Arrive que fust ledit Gabriel Martinengo en Rhodes le tresillustre Seigneur Grand-Maistre luy feist bon & gracieux recueil & tous les Seigneurs de la religion aussi, considerant le personnaige quil estoit & le scavoir diceluy & le besoing quon en avoit. Ayant aussi regard quil avoit laisse tout son bien & abandonne lappointement quil avoit de la Seigneurie de Venise pour venir servir la religion, par quoy ledict Seigneur delibera de le traicter bien. Et deux ou trois jours apres quil fut venu ledit Martinengo requist audit Seigneur Grand-Maistre lui vouloir donner la croix & habit de la religion pour le zele quil avoit de la servir, & affin quon se peust mieulx fier en lui, laquelle chose ledit Seigneur luy octroya. Et pour luy faire plus dhonneur & luy croistre son bon vouloir, il luy fist donner la grande croix, & fut receu en la langue Dytalye. Et le premier jour Daoust fut faict Chevalier de la main du Grand-Maistre, & dedans leglise de nostre dame de la Victoire il prit lhabit. Et ledit Seigneur Grand-Maistre assista a la messe & tout du long de la cerimonie quon fait a la procession des Chevaliers. Apres que ledit Martinengo eut la croix, le tresillustre Seigneur Grand-Maistre ordonna avec messieurs de son conseil quil auroyt tel & semblable estat & appoinctement tous les ans quil avoyt en Candye de la Seigneurie de Venise, jusques a ce quil fust prouveu en la religion de quelque bailliage ou priore, avec cela ledit Seigneur luy donna la charge & conduycte de la plus grande partye des gens de guerre, tant de ceulx de la ville de Rhodes que des estrangiers, qui estoient au solde & fut fait cecy par accord & consentement du mareschal de lordre & religion, auquel touche & appartient danciennete la charge des Chevaliers & aultres gens tant en la mer quen terre au temps de la guerre, & eut oultre cela ledit Martinengo la charge des fortifications de la ville, & dy faire comme bon luy sembleroit, comme homme bien experimente en tieulx affaires, & homme de grand travail, & fort vigilant, & de sa personne des plus hardis quon sace, comme il a bien monstre en cesyege, car a tous les assaulx il estoyt tousiours des premiers.

Apres est a noter que le XXVIII. dudit moys de Juillet, la personne du grand Turcq passa avec une gallere & une fuste seullement du port de Fisco en terre ferme, & arriva environ midy la ou estoit surgie son armee, laquelle journee se peult dire mal fortunee pour Rhodes, car sa venue & continue demouree au camp a este occasion de nostre

defection. Et incontinent que la gallere sus laquelle ledit Seigneur estoit, approcha de larmee, tous les navyres meisrent baniere en hauk de la gatte, cest a dire les navires ronds & les galleres au bout de leurs arbres, & tirerent lartillerie pour le saluer, Et bientost apres il descendit en terre & monta a cheval, & sen alla a son pavillon lequel estoit en ung lieu hault nomme Magalandra, a quatre ou cinq mille de la ville hors du dangier de lartillerie.

Depuys sa venue les ennemys commencerent a tirer artillerie dautre sorte quils ne faisoyent paravant, en especial des hacquebuttes, Et aussi travaillerent a faire leurs tranchees & approches a plusgrande diligence que paravant, semblablement feirent plusgrand effort que paravant a conduyre la terre avec la palle & picquon droit aux fossez, & la conduysoient dung gect darc ou environ loing de la ville. Et nonobstant quon tirast coups infinits dartillerie de la ville, contre ladicte terre mouvatisse, dont innumerable quantite de gens qui estoient cachez derriere icelle furent tuez & mors, ce nonobstant jamais ne laisserent de conduyre ladicte terre jusques a ce quelle fut au bord des fossez. Et depuys quelle fut la de jour en jour lesleverent plus hault, & de plus hault en plus hault en la renforsant par derriere. Et en conclusion ladicte terre estoit plus haulte que la muraille de la ville de dix ou douze pieds, & en conclusions ils feirent une montaigne de ceste terre entre la poste Despaigne & Auvergne, & par la batoyent nos gens qui estoyent aux postes de la muraille & bollouards, ensorte que personne ne se povoit monstrer, mais on feist des repaires de tables pour garder nos gens de leur baterie.

Et a la poste Dytalye feirent une semblable montaigne, & non ailleurs. Faictes aussi que furent les trenchees jusques aux fossez, les ennemys feirent des pertuys au mur du fosse de dehors, par lesquels ils tirerent infinis coups de hacquebutes & escoupettes a nos gens & en tuerent grand quantite.

Les bascas & cappitaines entrerent dedans lesdictes trenchees & choisirent chascun la leur, selon leur degre & auctorite, cest assavoir Monstaffa bascha comme principal cappitaine choisist la trenchee directe au bollouard Dangleterre avec ses gens & plusieurs cappitaines soubs lui.

Pery bascha le plus vieil des quatre baschas print la trenchee tirant a la poste Dytalye avecques sa bande de gens & plusieurs cappitaines soubs luy.

Acmect bascha estoit aux tranchees Despaigne & Dauvergne & lagat des genissaires avec luy & autres cappitaines soubs luy.

Le Begliherbey de la Natholie estoit aux tranches de Provence, & le Begliherbey de la Romanie estoit avec sa bande vers les jardins de sainct Anthoyne, de la bande tremontane & plusieurs gens soubs luy.

Et feist faire sa premiere baterie au commencement Daoust contre la muraille de la poste Dallemaigne, & dresserent sept mantelets au-

pres des mollins assis vers ponent, & par lespace de huict ou dix jours batirent ladicte muraille qui nous donna grant doubte, pource quelle estoit simple & ny avoit point de terreplain par dedans comme au surplus.

Toutesfoys le tresillustre Seigneur Grand-Maistre fist incontinent faire les repaires par dedans avec terre & tables pour la fortiffier, & n'en bougeoit depuys le matin jusques a la nuyct affin que lœuvre savancast plus forr. Lartillerie de la poste Dallemaigne & du massif de la porte du camp ou estoit le Seneschal dudict Seigneur, & les pieces aussi qui estoienr au palais pource quil estoit hault lieu battirent si bien & rompirent si souvent les susdicts mantellets qua la fin les ennemys sennuyerenr de les refaire, & furent contraincts de les lever de la. Aussi ils ne pouvoient bonnement ne a leur plaisir batre ladicte muraille Dallemaigne, pource que le bort du fosse par de hors estoit quasi aussi hault que la muraille quils batoyent, en sorte que la plusgrant partye des coups passoient oultre & alloient donner contre les maisons du chasteau, toutesfois avant que emporter lartillerie dudict lieu ils tirerent tant de coups contre le clochier de leglise de sainct Jehan que la pluspart fut brisee & mise a bas. Cela faict ses manrellers & artillerie furent portez pour batre la tour sainct Nicolas. Et par lespace de dix ou douze jours feirent grande & furieuse barerie de XXII. pieces attitrees contre elle, toutesfoys ladicte tour leur feist si bonne & vigoureuse & assidue responce, quil ny avoit mantellet des ennemys qui demourast une heure entier. Et apres plusieurs bateries dune part & dautre, le capitaine de secours de ladicte tour & ses gens feirent en sorte avec leur bonne diligence & dexrresse que les ennemys noserent plus dresser mantellet ne rirer coup de jour, mais la nuict taut seullemenr tant que la lune luysoit. Et tant que le jour duroit les pieces estoient couvertes de terre, & quanr il estoit nuyt ils recommencoyent a tirer. qui est une chose digne de memoire & de louenge de les avoir rangez jusques la. A la fin les ennemys voyans quils navancoyenr riens en ceste barerie, mais quelle tueoit beaucoup de gens & canoniers principalement leverent leur artillerie de la, & laporterent ou bon leur sembla.

Et non obstant les susdictes bateries que on faisoit contre ladicte tour & la poste Dallemaigne les aultres capitaines nestoyent pas oysifs ne endormys de leur coste, mais incessamment jour & nuyt batoient la muraille chascun a son quartier, & principallement la muraille Dangleterre & Despaigne, contre laquelle ils avoyent attitrez quatorze mantellets, avec ce que plusieurs sacres tiroient incessamment pour faire meurtre de gens, & tiroyent de grosses bombardes, dont les pierres estoyent les unes de six a sept palmes de tour, les autres de neuf a dix, & feirent telles baterie que dedans un moys ou moins ilz rompirent la muraille neufve de terreplain de la poste Dangleterre, nonobstant cela la muraille vieille qui estoit au dessoubs de la neufve demoura entiere ou peu endommagee. Les ennemys avoyent aussi mys

par leurs tranchees dedans la fosse troys grosses bombardes, dont lune tiroyt la pierre de unze palmes de grosseur, & desdictes pieces batirent le bollouard & muraille Despaigne, en sorte quils feirent bresche & leverent les deffenses dudict Bollouard, & par la terre & pierres tumbees dedans la fosse ils pouvoyent monter sur le terreplain de la muraille de la ville.

A la poste de Provence feirent le semblable mettant au bort du fosse troys grosses pieces, donc lune tyroit la pierre comme lautre susdicte, & en peu de temps pareillement feirent bresche, nonobstant cela lon renforcoit tousiours les repaires & deffences audit Bollouard le mieulx quon povoit, mais lassidue baterie rompoit tout ce que lon pouvoit reparer. Alors le tresprudent Seigneur Grand-Maistre adverty de la grande baterie contre la poste Dangletere partit de la victoire ou il estoit loge & sen vint a la porte nommee sainct Anastace, & logea soubs ladicte muraille Dangleterre ou se faisoit la baterie. Ledit Seigneur arrive la, feist quatre cappitaines des plus anciens de son secours. Cestassavoir frere Diego de Laigle, frere Jehan de Bonneval. frere Baptiste de Villargut: & frere François de Teilles, & a chascun de eulx donna dix Chevaliers, lesquels Cappitaines & Chevaliers estoyent jour & nuyt par gardes audit Bollouard Dangleterre pour renfort & secours dudit lieu oultre les gens ordinaires, & est à noter que si lartillerie des ennemys tyroit souvent contre nous, lartillerie de la ville ne dormoit pas, mais incessamment tyroit par tout contre les mantellets des ennemys & en rompoit beaucoup. Toutesfois comme il a este dit la nuyt ils en dressoyent dautres, car ils avoyent tout ce que leur faisoit besoing. Ung jour entre les aultres nos canoniers tyrerent dune coulouvrine contre ung des mantelets qui batoit la muraille Dangleterre & rompirent ledit mantelet, puys donna sur une des pieces & tua cinq ou six hommes, & emporta les deux jambes du maistre de lartillerie, lequel incontinent apres mourut, dequoy le grand Turcq fut fort mal content. Et dit que il eust mieulx ayme avoir perdu un de ses Baschas que ledit Maistre. Les jours paravant aussi de nostre coste avoit este tue dung coup de bombarde Rostam maistre bombardier de la religion luy estant a la poste Despaigne faisant son office. Semblablement fut tue le Cappitaine de la poste Despaigne dessus nomme, frere Jehan de Barbaran, & en son lieu fut mys cappitaine frere Jehan de Homedes Arragonnoys, lequel fist fort bien son debvoir en ladicte charge, mais bien tost apres il perdit ung œil dung coup descouppette, & layssa ladicte cappitainerie pour ce quil estoit blesse.

Apres est de sçavoir aussi quil y avoit dixsept mantelets attitres contre le terreplain Dytalie, & audit lieu par lassidue baterie les ennemys feyrent bresche. Et par la terre & pierres tumbees dedans le fosse pouvoyent monter sur ledit terreplain.

Durant ces bateries le quatorziesme jour Daoust ung coup dartillerie des tranchees Dytalie fut tyre: & donna par la poupe de la car-

raque Genevoyse qui estoit dedans le port Surgie, & pour estre aulcunement chargee & mal secourue ledit navire alla a fons, & depuis na servi.

Le dix-neufiesme dudit moys le cappitaine frere Gabriel ordonna faire une faillye sur les ennemys qui belongnoyent aux tranchees contre la poste Dytalye pour destourber tousiours loeuvre, & faillyrent cent compaignons de guerre ou plus : lesquels conduysoit frere Bartholome Cecilien, & ung messire Benedicto quavoit amene avec luy ledit cappitaine frere Gabriel, & passans par la fosse de ladicte poste allerent droit aux tranchees, & donnerent sur les ennemys, lesquels se misrent en fuyte, & nos gens prindrent ung Turcq en vie, & apporterent la teste dung aultre, & sur cela se retirerent, car en ung moment grand quantite de Turcqs a grand presse vindrent au secours des aultres, & prindrent ung jeune homme des nostres lequel ils tuerent incontinent, toutesfoys en venant a travers les jardins, & sen retournant lartillerie de la ville les trouva aux descouvert, & en tua bonne quantite.

Item est a noter que le vingtroisiesme dudit moys lalarme sonna a la poste Dauvergne, & les gens allans veoir que cestoit trouverent par les chemins plusieurs Turcqs esclaux de la ville qui venoient de besogner de ladicte poste & dailleurs. Et a donc quelseuns des nostres commenca a frapper sur lesdits esclaux par fantaisie & sans scavoir pourquoy, & en despecherent cent au six vingts, lesquels estoient de plusieurs Seigneurs Commandeurs & Chevaliers & marchans de la ville : laquelle folye tourna en nostre dommaige, car lesdits esclaux servoyent bien, & furent bien trouvez a dire aux derrieres grans affaires comme sera touche apres.

Le vingtquatriesme arriva de nuyt avec une barque frere Mery Desreaux qui estoit alle en France par commandement du tresillustre Seigneur les jours paravant, & vindrent avec luy troys ou quatre jeulnes compaignons pour se trouver en si bonne affaire.

Le tresillustre Seigneur Grand-Maistre voyant sa ville ainsi battue & les bresches faictes en troys lieux feist compte que les ennemys ne tarderoyent gueres de donner assault. Et pource depescha ung brigantin pour faire avancer le secours de Naples & de Provence, & manda sur ledit brigantin frere Anthoyne de Boysis pour aller a Naples & a Rome. Et Nicolas Hussonson secretaire pour aller en Provence & de la en court, & partyrent les susdicts le vingthuytiesme Daoust. Et pource que dessus a este dit que ledit Seigneur Grand-Maistre mandoyt espies au camp des ennemys pour scavoir & entendre ce quils faisoyent & disoyent lung de ceulx a qui ledit Seigneur se fioit, estoyt alle dehors selon quil avoit accoustume, toutesfoys il ne retourna plus, & fut dit que ledit espion avoit este cogneu & prins aultres disoient quil sen estoit fouy en lisle pour se retirer a quelque une de nos places, comme Fetraclo ou Lindo. Quoy quil en fust ledit Seigneur tousjours travaillant de scavoir les affaires des ennemis feist armer ung brigantin sus lequel il manda ung grec nomme Vassilly Carpatio, qui scavoyt

fcavoyt bien parler la langue Turquefque, & fen alla furgir a huyt mille loing de la ville, a un lieu dit la Foffe, ouvint furgir larmee au commencement du fiege pour effayer de prendre quelque Turcq a la marine. Et arrive quil fut pres de terre, les Turcqs repofant pres du bord de la mer pour la frefcheur, car ceftoit au moys Daouft apperceurent le brigantin, ledit Carpathio voyant quil eftoit decouvert & apperceu, & quil ny avoit remede de mettre fon embufche en terre pour faire fon entreprinfe, comme rufe & expert au meftier & non voulant retourner fans rien faire, fadvifa dung expedient & commenca a crier à haulte voix aux Turcqs qui eftoient en terre. Et leur dift que le cappitaine de larmee les demandoit. Adonc douze dentre-eulx fans dire ne refpondre aultre chofe, & ne penfant plus avant en aultre malice, entrerent dedans ledit brigantin, & furent amenez dedans le port qui fut un grand figne dobeiffance. Lung des douze voyant la tromperie & quil eftoit entre les mains de fes ennemys tyra ung coufteau quil avoit, & en donna à la cuiffe dudit Carpathio, lequel incontinent print fon efpee & coupa la tefte de celluy qui lavoit bleffe & la porta au trefilluftre Seigneur Grand-Maiftre, & quant & quant luy prefenta les unze qui eftoient en vie, ledit Seigneur luy donna fon breuvage, car il lavoit bien gaigne ayant bien joue fon perfonnaige.

Mais pour revenir au faict des bateries : ledit cappitaine Gabriel diligent & expert de donner les remedes la ou eftoit de befoing incontinent feift faire les traverfes & repaires fur la muraille aux lieux ou il y avoit brefche, & aufdictes traverfes feift mectre groffe artillerie & menue, laquelle non feullement tyroit a la brefche, mais auffi vers les tranchees, & defdictes traverfes lon faifoit journellement grand meurtre de gens, & oultre ces traverfes ledit cappitaine feift mettre de menue artillerie, comme hacquebutes, efcoupettes fus certaines maifons de la ville qui eftoient au fronc de la brefche Defpaigne & auffi de Provence avec quelques repaires, & defdictes maifons nos gens feirent grand meurtre des ennemys aux affaulx.

Apres eft affavoir que oultre les fufdicts mantellets qui tyroient contre la muraille Defpaigne & Dangleterre il y avoit deux mantellets en ung hault vers le chemin du jardin de Maulpas, foubs lefquels mantellets il y avoit certains doubles canons lefquels tyroient contre nos repaires & traverfes de la muraille, & auffi tyroient dedans la ville a coups perdus pour faire meurtre de gens, toutesfoys graces a dieu, ils ne feirent pas grand mal finon aux maifons.

Apres ces grandes & horribles bateries faictes & quil y avoit chemin de povoir monter fur la muraille & venir aux mains avec nous, les ennemys pour traverfer plus feurement & a couvert de leurs tranchees a la terre tombee de la brefche fans eftre batus par les flans, getterent grand quantite de terre dedans nos foffez par les pertuys quils avoient faicts au mur du foffe en dehors affin que de ladicte terre ils fuffent couvers de lartillerie du Bollouard Dauvergne, & auffi continuerent de battre le Bollouard Defpaigne pour luy lever fes deffences

& repaires que journellement lon restauroit le mieulx quon povoit. A la fin ils rompirent tout & demeurerent seullement quelques canoniers dabas à la myne dudit Bollouard, lesquels peu ou riens leur porterent dommage, & delibererent de donner ung assault par ladicte bresche Despaigne. Et vela quant aux faits des batteries desquelles je ne dis pas la tierce partie pource que cest chose increable qui ne lauroit veu, car tel jour estoit que les ennemys tyroient tant de grosses bombardes assises au bord du fosse que des aultres pieces, estans soubs les mantellets contre ladicte muraille Dangleterre & Despaigne deux cens soyxante coups & plus, & croy fermement que depuys que le monde est cree, telle artillerie ne si furieuse ny en si grande quantite ne fut tyree contre ville comme a este contre Rhodes en ce siege, parquoy nest de merveilles si les murailles ont este mises a bas & si les ennemys ont fait bresche en tant de lieu. Et pource que dessus a este dit que la plusgrande esperance que les ennemys eussent davoir la ville de Rhodes, estoit par mynes, avant que entrer aux assaulx. Apres avoir parle des bateries je parleray des mynes qui ont este faictes, lesquelles estoient en si grande quantite & en tant de lieux que des six parts de la ville les cinq comme lon presume estoient mynees. Et selon le compte que ont fait aulcunes personnes, il y en avoit cinquante quatre, les aultres disent quarante-cinq, aulcuns trente-huyt ou quarante. Toutesfoys graces a Dieu la plûpart nest venue en effect a loccasion des entremynes que ordonna ledit cappitaine Gabriel, car il feist faire une tranchee soubs terre commencant au Bollouard Dauvergne allant a lentour dudit Bollouard, & de la alloit vers la muraille Dallemaigne. Et de lautre coste jusques au Bollouard Dangleterre & du Bollouard de Coquino jusques au Bollouard que fist monsieur de Careto a la poste Dytalye, ensorte que la plusgrand partye des mynes des ennemys venoient saffronter a ces tranchees & tousiours on leur alloit au devant quant on les sentoit, & furent rencontrees beaucoup & rompues par nos gens.

La premiere myne que feirent nos ennemys qui fut rencontree fut une qui estoit commencee aupres dune Eglise nommee sainct Jehan de la Fontaine, & venoit respondre au fosse de Provence, laquelle estoit desia a demy le fosse, & fut sentue par nos gens qui estoient aux escoutes le vingt-sixiesme jour Daoust. A donc ledit cappitaine Gabriel alla en personne dedans la tranchee, & quant il sentit les ennemis estre pres, il feist ouverture & avec trompes de feu & barrils de pouldre quil mist luy mesmes au pertuys, la pluspart des ennemys furent bruslez ou estouffez, les aultres se saulverent : & fut veue de la ville la fumee sortir du coste quils avoient commencee ladicte myne, nos gens prindrent les palles & picquons des ennemys. Et si ces tranchees couvertes eussent este faictes des le commencement, beaucoup de leurs mynes neussent pas eu leffect quils ont eu, mais lon se fioit aux premieres tranchees qui estoient faictes dedans le fosse parfonds jusques a leaue, & aussi a certains puys quon feist au commencement que larmee vint,

mais la terre que les ennemys gettoient jour & nuyt par leurs tranchees dedans le fosse combloit lesdictes tranchees & puys. Adonc le cappitaine Gabriel ordonna les tranchees soubs terre, lesquelles prouffiterent assez.

Et pour parler des mynes que ont eu effect, & ont endommage la ville, avant que lesdictes tranchees fussent parachevees. Est de scavoir que le quatriesme jour de Septembre environ quatre heures apres midy les ennemys meisrent le feu a une myne soubs le Bollouard Dangleterre, qui fut si furieux que la pluspart de la ville en trembla, & abbatit environ six toises de muraille a la bande du midy, & par la terre & pierres qui tumberent au fosse, les ennemys vindrent sur le Bollouard, & porterent sept enseignes, & neust este ung repaire & traverse que feist faire le cappitaine Gabriel audit Bollouard, la nuyt devant que les ennemys meissent le feu a ceste myne a lendroit ou elle estoit faicte. Abatue que fust la muraille, ils entroient dedans le Bollouard sans trouver riens au devant, sinon nos gens a descouvert, mais ledit repaire fut si bien & a propos ordonne, quil ny avoit quenviron quatre pieds a dire dudit repaire a la rompure que feist la myne au Bollouard. Et se peult dire que sans ce repaire, ledit Bollouard estoit perdu, & par consequent la ville, pour ce que les escoupetiers qui estoient au bord du fosse dedans les tranchees eussent tuez nos gens qui se fussent trouvez sur le Bollouard pour estre tous descouverts. Parquoy moyennant layde de Dieu, & ledit repaire le Bollouard fut saulve, nonobstant cela les ennemys combatirent fort & ferme avec nos gens main a main avec picques & lances de feu, coups de traict & descoupetes dung coste & daultre estoyent si espoix comme pluye. Et en cette meslee & combat estoit ledit cappitaine Gabriel, & le Seigneur de sainct Gilles faysans tous deux bien leur debvoir.

Adoncques le tres-illustre Seigneur Grand-Maistre qui estoit venu comme a este dit au secours dudit Bollouard marcha avec lenseigne du crucifix: & le Bailly de la Moree, & aultres Chevaliers, & gens de son secours avec luy, & secourut ledit Bollouard, & apres avoir combatu lespace de deux bonnes heures les ennemys repulsez & batus dartillerie de plusieurs parts, se retirerent aux tranchees avec perte honte, & dommaige. Et fut la premiere victoire que nostre Seigneur nous donna, & y demeurerent des ennemys environ deux mille, selon quil nous fut rapporte du camp. De nostre coste cedit jour moururent douze ou quinze personnes tant Chevaliers que gens de la ville, & quinze ou vingt aultres furent blessez. Et entre les aultres fut feru en lœil dung coup de flesche le capitayne des galleres frere Michel Dargillemont, lequel estoit avec les gens de sa gallere cappitaine de secours audit Bollouard. Pareillement audit combat fut blesse dung coup de hacquebute frere Henry Manselle, qui portoit lenseigne dudit Grand-Maistre, lequel ainsi blesse tumba comme mort, & adonc frere Joachin de Cluys dit Briande, de la langue

pitaine Acmet Bascha linformer des maulx, & force que faisoient ses gens. Lequel manda incontinent dedans les navires personnages dauctorite pour garder telles violences il ne nous fust rien demeure. Ledit Bascha feist aussi donner a tous les navires victuailles necessaires par commandement du grand Turcq. Avec ce consentit que on emportast lartillerie qui estoit accoustume estre dedans les navires. Toutesfois pour la briefvete du temps qui nous surprint, cestassavoir pource que le grand Turcq debvoit partir de Rhodes dedans deux jours pour sen retourner en Constantinople pour bon respect on laissa a charger toute lartillerie qui faisoit besoing & print on seulement quelques pieces, & ne pensa lon a aultre chose sinon a partir de la: avant que le grand Turcq sen allast, pour paour que ses gens ne nous feissent quelques mauvais tours.

Le premier jour du moys de Janvier le tresillustre Seigneur Grand-Maistre apres disner monta a cheval & sen alla devers le grand Turcq pour prendre conge de luy. Lequel lui dist quil sen allast en bonne heure & bon voyage. Et lui fist faire un autre saufconduyt pour porter avec luy par mer, pour passer plus seurement, si davanture il rencontroit en son chemin aulcuns navires des siens. Cèla fait ledit Seigneur Grand-Maistre le mercia & print conge de luy, & sen vint embarquer en ses gallees & se tyra dehors du port ung peu devant la nuyt. Puys environ neuf heures au soir ledit jour il se mist en chemin pour faire son voyage. La grosse nef aussi incontinent serpast les ancres & se partit du port: & pour se avancer laissa deux de ses ancres dedans le port. Les aultres navires aussi de la compaignie sortirent apres & tirerent tous le chemin de lisle de Candie. Et le cinquiesme dudit moys ladicte nef arriva en une place de ladite isle & partie des aultres navires avec elle. Et puis entra le septiesme jour dedans le port de Scitie, les galleres pour avoir eu maulvais vent, tarderent plus que les navires, mais a la fin arriverent en ung port nomme Espinne longue en ladicte isle, depuis sen allerent a Castel principalle ville de Candie la ou estoit le general de la Seigneurie de Venise nomme messire Domingo Trivisan. Lequel General avec le Duc de Candye & le surplus des Seigneurs de la ville allerent a la marine pour recueillir ledit Seigneur Grand-Maistre, & le receurent avec gros honneur & courtoysie, & le conduirent jusques en son logis. Ledit Seigneur arrive incontinent feist calfatter ses galeres & aultres navires de sa compaignie pour parachever son voyage. Et entretant que les navires se acoustroient journellement il despeschoit ses affaires, & advisa le sainct Pere & tous les Princes chrestiens de sa desfortune & que sa personne estoyt audit lieu de Candye remonstrant en peu de parolles les choses passees entre le Turcq & luy, en deliberation de les informer par Ambassadeurs plus au long arrive quil seroit en Sicile. Ledit General aulcuns jours apres larrivee dudit Seigneur Grand-Maistre a Castel, le alla visiter en son logis: & semblablement le Seigneur Grand-Maistre alla veoir le General en sa maison. Peu de jours apres